U d'/of OTTAWA
39003000240183

1-30-70

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/lamennaissavieet03bout

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

III

L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE

1834-1854

Copyright by Perrin et Cie, 1913.

DU MÊME AUTEUR

Lamennais. Sa vie et ses doctrines.

Première série : *La Renaissance de l'Ultramontanisme*, 1782-1828. Un beau volume in-8 avec portrait. 5 fr.

Deuxième série : *Le catholicisme libéral*, 1828-1834. Un beau volume in-8 . . . . . 5 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Abbé CHARLES BOUTARD

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

III

L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE

1834-1854

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1913

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
Université
BIBLIOTHECA

BX
4705
.L26
B65
1905
v.3

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE (1834-1854)

CHAPITRE PREMIER

« PAROLES D'UN CROYANT »

« Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

« Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Ainsi débute ce livre fameux, virulent pamphlet, poème tout imprégné de charité évangélique, dans lequel se reflète, mieux peut-être que dans aucun autre ouvrage sorti de sa plume, l'âme si diversement passionnée de Lamennais. C'est à la Chesnaie, dans l'année qui suivit l'imprudent pèlerinage de Rome, que furent écrites les *Paroles d'un Croyant.*

On sait dans quel état d'esprit le malheureux prêtre breton avait repris possession de sa sauvage retraite. L'avortement de ses desseins, la dispersion déjà commencée de son Ecole, l'embarras de ses affaires domestiques, tout lui était sujet d'inquiétude et de souffrance. Au souvenir irritant de son dernier séjour à Rome s'ajoutait la perspective d'un conflit avec la

hiérarchie ecclésiastique, rendu presque inévitable surtout par sa propre obstination. Il s'en affligeait, mais ne s'en effrayait pas ; son âme, au contraire, se redressait, plus portée chaque jour à la révolte, sous le coup qui venait de le frapper. L'encyclique *Mirari vos* avait ruiné son œuvre ; elle n'avait ébranlé ni ses idées ni ses espérances. Plus fermement que jamais, il croyait à l'accomplissement de son rêve, c'est-à-dire, à l'avènement d'une théocratie universelle, qui, sous forme de république, après avoir absorbé successivement toutes les monarchies européennes, rapprocherait les peuples les uns des autres, sans distinction de race, et réaliserait enfin l'unité du genre humain. Toutefois, son ultramontanisme, si fougueux naguère et si intransigeant, n'avait pas survécu au désaveu solennellement infligé par Grégoire XVI aux doctrines de *l'Avenir*. Ce qu'il avait longtemps et impatiemment attendu de la papauté, il ne l'attendait plus que de Dieu et du peuple. C'est pourquoi toute cette ardente passion que, depuis son entrée dans le sacerdoce, il avait mise au service de l'Eglise, il songeait à la mettre désormais au service de la démocratie.

Il lui était d'autant plus facile de donner à sa vie cette nouvelle orientation que, par un penchant naturel, il avait toujours et sincèrement aimé le peuple[1].

1. « N'est-il pas permis de remarquer que Lamennais, qui a tant écrit pour le peuple, avait pour les hommes du peuple une réelle affection ? Il passait volontiers des heures à causer des récoltes et du beau temps avec les paysans du voisinage qui avaient, en retour, pour le bienfaiteur qu'ils appelèrent toujours « Monsieur l'abbé » un respect quasi superstitieux. » Marie Peigné, *Lamennais, sa vie intime à la Chesnaie.*

A l'appui de ce qui précède, le même biographe a raconté cette touchante anecdote : « En rentrant un soir de sa promenade, Lamennais, traversant sa cuisine, remarqua, par le nombre des casseroles qui fumaient sur le fourneau, qu'il y avait plus de préparatifs qu'à l'ordinaire. Sur l'observation qu'il en fit à

Sans fermer les yeux sur la grossièreté des préjugés qui l'égarent ou des vices qui le dégradent, il se plaisait à reconnaître que, sous une rude écorce, les classes laborieuses recèlent un instinct profond de l'ordre et de la justice, avec plus de bonté native, plus de vigueur physique et morale, plus de désintéressement et de droiture que peut-être il ne s'en rencontre dans les hautes classes de la société[1]. Aussi voyait-il avec tristesse l'ouvrier des villes ou des campagnes, cet artisan toujours pauvre de la fortune publique, courbé sans relâche sur les plus durs travaux, s'épuisant de fatigue pour un maigre salaire, sans autre chose à espérer, au terme d'une existence si misérable, que les hasards et les humiliations de la mendicité. Jamais, même quand il paraissait absorbé par la philosophie ou par la politique,

sa vieille bonne, il apprit que c'était en l'honneur du carnaval. — On était au mardi gras. — « C'est vrai, répondit-il en se « tournant vers Kertanguy ; carnaval, c'est la fête des pauvres « gens. Nous mangeons de la viande tous les jours, nous au- « tres ; tandis qu'il y a près d'ici des familles qui n'en mangent « jamais et qui tantôt n'auront peut-être qu'un morceau de pain. « Si nous offrions ce dîner aux malheureux qui travaillent dans « le bois ?... » — « Bravo ! » s'écrièrent les jeunes gens. — Et vite les domestiques installèrent de longues tables dans la cuisine ; l'argenterie fut tirée des armoires ; on mit le caveau à contribution, et Lamennais, aidé de ses neveux, servit lui-même ses invités tout ébahis d'un pareil honneur. »

1. « C'est ma conviction profonde qu'aujourd'hui le peuple, le vrai peuple, ignorant, déguenillé, vivant chaque jour du travail de chaque jour, est encore la portion la plus saine de la société, celle où l'on trouve le plus de bon sens, le plus de justice, le plus d'humanité. D'autres le craignent ; moi, j'espère en lui. Ce n'est pas que je le croie parfait, il s'en faut ; il lui manque beaucoup de choses, et beaucoup d'autres sont à réformer dans ses idées, ses habitudes, ses mœurs. Mais le fond en vaut mille fois mieux que celui des classes qui se disent supérieures. Ses vices, on les lui donne ; ses vertus n'appartiennent qu'à lui. » Lettre à la baronne de Vaux, 2 octobre 1834. (Voir A. Laveille, *Un Lamennais inconnu.*)

son esprit ne s'était laissé distraire complètement du douloureux problème que soulève l'inégale répartition des biens terrestres. Quelques mois avant la fondation de *l'Avenir*, il écrivait à la comtesse de Senfft : « Quand on vient à penser à certaines existences, il se présente à l'esprit d'étranges idées, et l'on admire comment il se fait que la société subsiste. Sur cent personnes, il y en a quatre-vingt-dix qui ne laissent pas, après elles, de quoi se faire enterrer, et, dans ce nombre, il en est qui ne sauraient parvenir à mettre, entre elles et la mort, un fagot et un morceau de pain[1]. »

Ce n'est pas le sentiment seul qui poussait Lamennais vers la démocratie, mais aussi le logique développement de ses idées. Dès l'époque où, par la publication de l'*Essai sur l'Indifférence*, il s'était élevé brusquement à la renommée, M. Villemain avait signalé avec sagacité « ce quelque chose d'impétueux et de démocratique » qui se faisait jour jusque dans son apologétique[2]. L'âpreté de la lutte qu'il soutint contre les gallicans contribua à le jeter plus vite du côté des démocrates, car, pour combattre les prétentions des absolutistes, il fut conduit forcément à leur opposer les droits du peuple. Ce n'est pas qu'il admît, à cette époque, le dogme de la souveraineté du peuple, au sens que lui donnèrent les théoriciens politiques du dix-huitième siècle. Il avait, au contraire, toujours professé, et il continuait de professer encore que la souveraineté n'appartient en propre qu'à Dieu seul et

1. E. Forgues, *Correspondance de Lamennais*, lettre du 22 janvier 1830.

L'estimation de Lamennais pourra paraître exagérée. Il faut toutefois se souvenir que la plaie du paupérisme était, au siècle dernier, plus étendue et plus profonde qu'elle ne l'est aujourd'hui.

2. *Cours de littérature française*, 62e leçon.

que toute autorité vient de lui. *Omnis potestas a Deo.* Mais il n'hésitait pas non plus à reconnaître que la multitude, le peuple a reçu de Dieu le droit de se choisir ici-bas un gouvernement, un chef, et de conférer à son élu une investiture, divine dans sa source et irrévocable, aussi longtemps que le dépositaire du pouvoir gouverne « en ministre de Dieu pour le bien[1] ».

Ces principes, si fortement développés dans ses premiers ouvrages, Lamennais n'avait pas cessé d'en faire la règle de sa politique. Aussi n'était-ce pas sans une vive répulsion, et seulement dans un intérêt d'ordre public, qu'il s'était rallié au gouvernement de Louis-Philippe. Ce gouvernement proclamé par surprise et sans même que le peuple eût été consulté, lui parut, dès le premier jour, n'avoir ni raison ni chance de durée. Il s'affermit dans cette opinion, dès qu'il s'aperçut que la royauté nouvelle n'essayait pas d'être autre chose qu'une copie de l'antique royauté. Il crut dès lors, et avec une conviction inébranlable, à l'avènement fatal de la République, et se persuada que la République serait nécessairement démocratique, étant née de l'union de l'Église et du peuple. Nul doute que, dans sa pensée, *l'Avenir* n'eût été destiné à être comme l'instrument de cette union qu'il souhaitait si ardemment. Le jour où, entre ses mains, son journal fut brisé par le pape, sa douleur fut immense, immense aussi sa déception. L'esprit désespéré et le cœur gonflé de colère, il revint encore une fois s'enfermer à la Chesnaie, avec la résolution de ne plus s'occuper désormais que de pure philosophie[2].

La philosophie exige un parfait équilibre de toutes

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme*, chap. XII et XV.
2. Voir sa correspondance avec Montalembert, *passim*.

les puissances de l'âme ; précisément ce qui manquait le plus à Lamennais. Tandis que d'un pas saccadé, il parcourait la longue et étroite allée de son parc, appelée encore aujourd'hui « l'allée du prêtre », sa pensée, malgré lui, s'échappait indocile et l'entraînait vers l'arène tumultueuse qu'il venait de quitter. Il revivait alors ses luttes récentes, et les blessures reçues se rouvraient douloureusement. Il avait soif d'aimer, et d'inoubliables ressentiments abreuvaient son cœur d'un fiel amer. La vie même lui devenait pesante, parce que, ayant résolu de ne plus servir l'Église, il ne savait ni à qui ni à quoi se donner. Dégoûté du présent, rongé par un noir pessimisme, il cherchait dans l'obscur avenir une consolation ou une espérance, et peu à peu, au caprice de ses nerfs, tout son être s'absorbait en de sombres ou radieuses visions. A certains jours, lorsque d'épaisses vapeurs, s'élevant d'un fond marécageux, voilaient la lumière à son regard, et que l'air alourdi oppressait sa poitrine fatiguée, c'est le monde entier qui lui paraissait s'ensevelir dans une nuit profonde, comme si la race humaine, pour avoir renié la vérité et la justice, était près de finir. Des fantômes sinistres, des spectres menaçants, des scènes d'horreur se succédaient dans son imagination surexcitée, et il lui semblait que, comme aux prophètes des anciens jours, il lui était ordonné d'en Haut d'élever la voix et de maudire ceux qui, pour satisfaire des ambitions effrénées ou d'abominables convoitises, avaient déshonoré et détruit l'œuvre de Dieu. Le ciel redevenait-il serein, l'air vif et pur, sa chair même s'apaisait et tout changeait de face. Sur la terre rajeunie commençait une nouvelle vie et une idylle universelle. Le genre humain ne formait plus qu'un peuple unique et un peuple de frères, s'aimant et s'aidant les uns et les autres.

Plus de haines, plus de violences, plus d'injustices. De toutes parts surgissaient de fraîches images, de riants tableaux, et le ciel même s'entr'ouvrait pour laisser tomber sur le monde paix, lumière et amour [1].

Au retour de sa promenade solitaire, Lamennais s'asseyait à sa table de travail, et d'une main rapide il fixait sur le papier ses pensées et ses impressions du jour. Ainsi, sans plan préconçu et au hasard de l'inspiration, furent écrites les *Paroles d'un Croyant* [2].

Si l'on tient à être tout à fait juste, on n'admettra pas que Lamennais, en reprenant sa plume, ait cédé uniquement, comme a dit Ernest Renan, au besoin d'exhiber, « dans une apocalypse sublime, tout ce qu'il y avait dans son âme de passion concentrée et d'orages maîtrisés [3] ». Si la colère seule avait dicté les pages brûlantes de son livre, il n'aurait pas attendu vraisemblablement toute une année avant de le publier. Il paraît plutôt qu'il céda, en l'écrivant, à des sentiments très complexes, au désir surtout d'ouvrir à son génie, ennemi du repos, un nouveau champ d'action. Estimant que son rôle était fini en tant qu'apologiste ca-

1. La correspondance de Lamennais porte visiblement la trace des divers états d'âme qu'il traversait à cette époque si troublée de sa vie. Quelques-unes de ses lettres (celle par exemple qu'il adressait, le 25 janvier 1833, à la comtesse de Senfft) laissaient entrevoir comme une ébauche de certaines pages des *Paroles d'un Croyant*.

2. Il paraît impossible d'admettre, même sur le témoignage de Sainte-Beuve, que la rédaction des *Paroles d'un Croyant* « fut l'affaire d'une semaine à travers les bois et le long des haies de la Chesnaie ». Tout indique, au contraire, que le livre ne fut pas écrit d'une manière suivie et qu'il subit d'assez fréquentes interruptions. Même il n'est pas improbable que certaines pages, comme celles qui figurent sous les numéros XXV et XXVI, aient été ajoutées peu de temps avant la publication.

3. *Essais de morale et de critique.*

tholique, il ambitionnait de vouer désormais sa vie à l'éducation de la démocratie; il voulait être l'ami, le consolateur, l'apôtre et l'avocat du peuple.

En lui dédiant les *Paroles d'un Croyant*, il lui disait : « Ce livre a été fait principalement pour vous; c'est à vous que je l'offre. Puisse-t-il, au milieu de tant de maux qui sont votre partage, de tant de douleurs qui vous affaissent sans presque aucun repos, vous ranimer et vous consoler un peu !

« Vous qui portez le poids du jour, je voudrais qu'il pût être à votre pauvre âme fatiguée ce qu'est, sur le midi, au coin d'un champ l'ombre d'un arbre, si chétif qu'il soit, à celui qui a travaillé tout le matin sous les ardents rayons du soleil.

« Vous vivez en des temps mauvais, mais ces temps passeront.

« Après les rigueurs de l'hiver, la Providence ramène une saison moins dure, et le petit oiseau bénit dans ses chants la main bienfaisante qui lui a rendu et la chaleur et l'abondance, et sa compagne et son doux nid.

« Espérez et aimez. L'espérance adoucit tout et l'amour rend tout facile...

« Lorsque ceux qui abusent de la puissance auront passé devant vous comme la boue des ruisseaux en un jour d'orage, alors vous comprendrez que le bien seul est durable, et vous craindrez de souiller l'air que le vent du ciel aura purifié.

« Préparez vos âmes pour ce temps, car il n'est pas loin, il approche.

« Le Christ mis en croix pour vous a promis de de vous délivrer.

« Croyez en sa promesse, et pour en hâter l'accomplissement, réformez ce qui a besoin de réforme, exercez-vous à toutes les vertus, et aimez-vous les uns les

autres comme le Sauveur de la race humaine vous a aimés jusqu'à la mort[1]. »

Ces dernières lignes expliquent le titre sous lequel Lamennais réunit les feuillets épars de son livre : *Paroles d'un Croyant*. Croyant, il l'était encore ou du moins il le voulait être, bien que sa foi, ébranlée dans ses racines, eût commencé à chanceler. Ce qui devait en retarder la chute finale, c'était précisément le dessein qu'il avait formé de consacrer sa vie à l'instruction du peuple. Or il n'estimait pas que la science, le talent, le génie même pussent conférer ni autorité ni vertu à la parole humaine, et tout enseignement lui paraissait devoir être stérile qui n'était pas religieux. De là, la persistance avec laquelle il continuera, même après sa défection, à parler au peuple au nom de Dieu. Le prêtre qu'il a été et qu'il ne saurait s'empêcher d'être, s'affirmera en lui jusqu'à la fin.

Il faut assigner, dans notre littérature, une place tout à fait à part aux *Paroles d'un Croyant*, car ce livre est à peu près unique dans son genre[2]. Préoccupé surtout d'agir fortement sur les esprits, l'auteur a renoncé à toute ordonnance didactique ; il s'est affranchi de tout souci purement littéraire et, pour exprimer sa pensée avec plus de vigueur, il s'est créé

1. La dédicace : « Au peuple », ne figure pas en tête des premières éditions des *Paroles d'un Croyant*. Elle fut ajoutée postérieurement par Lamennais, quand on fit de son œuvre une édition populaire.

2. Il ne paraît pas que ce soit le livre de Mickiewicz, traduit par Montalembert, qui ait inspiré à Lamennais la pensée d'écrire les *Paroles d'un Croyant*, puisque, dans une lettre du 16 mai 1834, il disait expressément : « Avant d'avoir lu Mickiewicz, j'avais commencé un petit ouvrage d'un genre fort analogue. » Il est probable néanmoins que l'œuvre du poète polonais n'a pas été sans exercer quelque influence sur celle de l'écrivain français.

un style qui n'avait point de modèle dans notre langue. La phrase est courte à dessein et simple, de manière à ce qu'elle puisse être facilement saisie et retenue. L'idée, même la plus abstraite, se moule naturellement dans cette forme poétique qu'affectionne l'imagination populaire. Il n'y a pas jusqu'au morcellement du discours en versets harmoniquement rythmés et à la répétition fréquente de la conjonction *et* qui ne concourent au dessein que, dans l'enthousiasme de son nouveau rôle, le prêtre démocrate s'est proposé.

Il avait à cœur de détruire d'abord dans l'esprit du peuple un préjugé qu'il estimait absolument contraire au développement ultérieur de la démocratie, celui qui consiste à se représenter l'ordre social existant, avec son inégal partage de biens et de jouissances, de misères et de privations, comme quelque chose d'immuable et d'intangible qu'on ne doit ni tenter ni même espérer de modifier. Un préjugé de cette nature, ne cessait-il de répéter, paralyse tout effort, arrête tout progrès et finirait, à la longue, par courber le genre humain sous le joug de la plus funeste servitude subie comme une inexorable fatalité. Il faut admettre, au contraire, que la société humaine fut appelée, dès l'origine, à se transformer indéfiniment ; qu'elle est excitée et aidée par une impulsion divine à s'élever toujours plus haut vers un idéal de perfection. Les grands événements historiques, les révolutions qui bouleversent les idées reçues et les institutions établies sont des signes, les symptômes d'un mouvement suscité par la Providence pour tirer les nations de leur engourdissement et les faire concourir, même à leur insu, à l'accomplissement des éternelles volontés du Créateur.

Ce sont de telles idées, déjà développées dans

l'Avenir pour quelques milliers de lecteurs, que Lamennais reprend dans les *Paroles d'un Croyant*, mais il les reprend sur un autre ton. Son âme s'est exaltée dans la solitude, et le journaliste est devenu prophète. Elevant la voix, il clame à tous les peuples de la terre : « Prêtez l'oreille et dites-moi d'où vient ce bruit confus, vague, étrange, que l'on entend de tous côtés.

« Posez la main sur la terre, et dites-moi pourquoi elle a tressailli.

« Quelque chose que nous ne savons pas se remue dans le monde : il y a là un travail de Dieu.

« Fils de l'homme, monte sur les hauteurs et annonce ce que tu vois [1]. »

Ce ton d'oracle, souvent employé dans les *Paroles d'un Croyant* donne à l'œuvre de Lamennais une physionomie étrange et comme une fausse apparence de livre saint. L'antithèse y domine : d'un côté les bons, de l'autre les méchants ; ici les victimes, là les bourreaux ; en face de la cité de Satan, la cité de Dieu. Une manière si absolue de classer les hommes et les choses ne répond nullement, faut-il le dire ? à la réalité ; chez l'écrivain qui l'adopte elle dénote plus de vigueur dans l'esprit que de justesse ; elle l'entraîne forcément à d'insoutenables exagérations.

A qui donc Lamennais espérait-il persuader que la terre fut belle et riche, et féconde jusqu'au jour où, sous l'inspiration du Serpent, quelques-uns se levèrent et dirent : « Nous sommes rois [2] » ? A qui donc se flattait-il de faire prendre au tragique la scène ultra-romantique des *sept hommes couronnés*, assis sur des sièges de fer, autour d'un trône fait d'ossements,

1. *Paroles d'un Croyant*, II.
2. *Ibid.*, III.

chacun d'eux se dressant à son tour pour fouler aux pieds un crucifix ou pour boire dans un crâne humain un sang rouge et écumant[1] ?

On regrette que l'imagination du pamphlétaire se laisse échauffer à ce point, et l'on voudrait, pour son honneur d'homme autant que d'écrivain, qu'il n'eût pas écrit des pages comme celle-ci :

« Et à travers un brouillard gris et lourd, je vis, comme on voit sur la terre à l'heure du crépuscule, une plaine nue, déserte et froide.

« Au milieu s'élevait un rocher d'où tombait goutte à goutte une eau noirâtre, et le bruit faible et sourd des gouttes qui tombaient était le seul bruit qu'on entendît.

« Et sept sentiers, après avoir serpenté dans la plaine, venaient aboutir au rocher, et près du rocher, à l'entrée de chacun, était une pierre recouverte de je ne sais quoi d'humide et de vert semblable à la bave d'un reptile.

« Et voilà, sur l'un des sentiers, j'aperçus comme une ombre qui lentement se mouvait, et peu à peu, l'ombre s'approchant, je distinguai, non pas un homme, mais la ressemblance d'un homme.

« Et à l'endroit du cœur, cette forme humaine avait une tache de sang.

« Et elle s'assit sur la pierre humide et verte, et ses membres grelottaient, et, la tête penchée, elle se serrait avec les bras, comme pour retenir un reste de chaleur.

« Et par les six autres sentiers, six autres ombres arrivèrent successivement au pied du rocher.

« Et chacune d'elles, grelottant et se serrant avec ses bras, s'assit sur la pierre humide et verte.

1. *Paroles d'un Croyant*, XIII.

« Et elles étaient là, silencieuses et courbées sous le poids d'une incompréhensible angoisse.

« Et leur silence dura longtemps, je ne sais combien de temps, car le soleil ne se lève jamais sur cette plaine; on n'y connaît ni soir ni matin. Les gouttes d'eau noirâtre y mesurent seules, en tombant, une durée monotone, obscure, pesante, éternelle.

« Et cela était si horrible à voir, que si Dieu ne m'avait fortifié, je n'aurais pas pu en soutenir la vue.

« Et, après une sorte de frissonnement convulsif, une des ombres, soulevant la tête, fit entendre un son comme le son rauque et sec du vent qui bruit dans un squelette.

« Et le rocher renvoya cette plainte à mon oreille :

« Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

« Et les six ombres tressaillirent, et toutes ensemble, soulevant la tête, le même blasphème sortit de leur sein.

« Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

« Et aussitôt elles furent saisies d'un tremblement plus fort, le brouillard s'épaissit, et pendant un moment l'eau noirâtre cessa de couler... [1]. »

Toute cette mise en scène, digne à peine d'un médiocre dramaturge, n'émeut aujourd'hui personne; elle choque seulement les gens de goût. Elle était propre néanmoins à jeter dans l'âme du peuple, avec des idées fausses, des sentiments haineux. Attaquer avec cette violence l'idée monarchique, dans un temps où cette idée s'identifiait encore avec le principe d'autorité, c'était se donner l'odieuse apparence de vouloir renverser, non seulement l'autorité des rois, mais toute autorité.

Par une suprême inconvenance, tant, à certaines

1. *Paroles d'un Croyant*, XIV.

heures, la passion l'égarait, Lamennais ne craignit pas de dénoncer, comme complice des pires despotes, l'auguste vieillard qui portait, réuni encore entre ses mains, le double et lourd fardeau de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle. Il est vrai que, se ravisant au dernier moment, il retrancha de son livre, avant de le livrer à l'impression, le passage qui concernait Grégoire XVI et le remplaça par des points [1]. C'est la page entière qu'il eût fallu déchirer afin que toute trace fût anéantie de l'injurieuse pensée conçue, sous l'empire d'un sentiment mauvais, contre le chef de l'Église.

Si quelque excuse pouvait être invoquée à la décharge de Lamennais, ce serait l'état politique de l'Europe à l'époque où il écrivait les *Paroles d'un Croyant*. A peine quelques vestiges subsistaient-ils de cette monarchie chrétienne, que, dans *le Conservateur*, il avait exaltée à l'égal d'un sacerdoce divin. De quelque côté qu'il tournât ses regards, il découvrait des royautés infidèles à leur divine mission; des princes qui, ne se considérant plus comme comptables envers Dieu de leur puissance, ne s'appliquaient qu'à l'étendre sans mesure ou à la défendre par tous les moyens. Hostiles aux idées libérales qu'ils jugeaient menaçantes pour eux-mêmes, ils concertaient leurs efforts en vue de

1. Sainte-Beuve s'est trop fait valoir en racontant, dans ses *Nouveaux Lundis*, qu'il avait pris sur lui de retrancher, sur le manuscrit des *Paroles d'un Croyant*, deux lignes qui lui parurent « passer toute mesure en ce qui était du Pape en particulier et du catholicisme ». En réalité, le passage relatif à Grégoire XVI remplissait une page entière, et cette page fut supprimée par Lamennais lui-même. Sa lettre à Benoît d'Azy, du 29 mars 1834, ne laisse aucun doute à cet égard. — A. Laveille, *Un Lamennais inconnu*.

Un peu plus tard, ne se croyant plus tenu à aucuns ménagements, Lamennais laissa imprimer intégralement le texte primitif.

les étouffer. Partout, c'était la même censure rigoureusement exercée sur les écrits, les mêmes sévérités arbitrairement appliquées à tous les actes d'opposition, la même ingérence de l'État, étroite et jalouse, non seulement dans les choses de la vie civile, mais jusque dans le domaine de la conscience. Nulle loi de justice, universelle et absolue, ne semblait exister pour des gouvernements qui se croyaient tout permis, dès qu'un intérêt politique était en jeu. L'Angleterre continuait d'imposer à l'Irlande un système d'administration froidement égoïste ; la Russie achevait d'écraser la Pologne abattue et peuplait d'exilés les régions glacées de la Sibérie, tandis que l'Autriche jetait dans ses prisons et soumettait au plus dur régime des hommes de haute intelligence et de haute vertu, coupables seulement d'avoir voulu l'affranchissement de leur patrie. En Prusse, une bureaucratie omnipotente entreprenait de codifier les croyances et de réglementer le culte. En France la nouvelle royauté, peu fière de ses origines, s'efforçait de les faire oublier en pratiquant, à l'abri des formules libérales, une politique plus autoritaire et plus répressive que celle de la Restauration. Il n'est pas jusqu'aux moindres souverains qui, dans leurs principautés d'Allemagne ou d'Italie, ne s'essayassent à copier les allures absolutistes des monarques de premier rang.

Au fond de sa retraite, Lamennais entendait venir jusqu'à lui le cri de souffrance des opprimés, et son courroux s'allumait, et les dures paroles, les véhémentes imprécations jaillissaient sous sa plume contre les dominateurs orgueilleux, contre les rois, violateurs de la justice et de la liberté [1]. Une âme moins géné-

1. « J'avoue qu'en voyant les peuples si souffrants, la tyrannie partout si pesante, j'éprouve en moi-même une grande douleur ; s'il est passé dans mes paroles quelque chose de ce sentiment

reuse se fût moins émue; tout en lui était excessif, même la pitié. C'est par la pitié autant que par la colère qu'il se laisse entraîner aux solutions extrêmes. Les abus du pouvoir deviennent à ses yeux un argument décisif contre le pouvoir même. « C'est le péché, écrit-il, qui a fait les princes, parce qu'au lieu de s'aimer et de s'aider comme des frères, les hommes ont commencé à se nuire les uns aux autres.

« Alors parmi eux ils en choisirent un ou plusieurs qu'ils croyaient justes, afin de protéger les bons contre les méchants, et que le faible pût vivre en paix.

« Et le pouvoir qu'ils exerçaient était un pouvoir légitime, car c'était le pouvoir de Dieu qui veut que la justice règne, et le pouvoir du peuple qui les avait élus.

« Et c'est pourquoi chacun était tenu en conscience de leur obéir.

« Mais il s'en trouva aussi bientôt qui voulurent régner par eux-mêmes, comme s'ils eussent été d'une nature plus élevée que celle de leurs frères.

« Et le pouvoir de ceux-ci n'est pas légitime, car c'est le pouvoir de Satan, et leur domination est celle de l'orgueil et de la convoitise.

« Et c'est pourquoi, lorsqu'on n'a pas à craindre qu'il en résulte plus de mal, chacun peut et quelquefois doit en conscience leur résister[1]. »

Cette dernière conclusion, si grosse de conséquences qu'elle paraisse, n'allait pas au delà des principes professés par les théologiens ultramontains. Ceux-ci, en effet, bien avant la *Déclaration des droits de l'homme*, avaient reconnu au peuple un droit d'insur-

douloureux, si mes plaintes sont parfois poignantes, ceux qui ont une âme me le pardonneront. » Lettre au marquis de Coriolis, 27 avril 1834.

1. *Paroles d'un Croyant*, XIX.

rection, à la condition toutefois de n'user de ce droit que dans les cas extrêmes, et sans qu'il en pût résulter un plus grand mal pour la communauté[1]. On ne peut donc faire un crime à Lamennais d'avoir adopté une doctrine qui fut celle de saint Thomas, de Bellarmin et de Suarez. Son vrai tort, c'est d'avoir excité les peuples à la révolte alors que, en fait, la révolte n'était point justifiée et ne pouvait produire qu'un plus grand mal. Il est hors de doute que la révolution de Juillet avait servi de prétexte, en certains Etats, à une réaction excessive, violente, aveuglément hostile au développement des libertés publiques; mais, après tout, cette réaction n'avait pas engendré des maux tellement intolérables qu'il fallût, pour y remédier, faire immédiatement une nouvelle révolution. La société humaine serait condamnée à une perpétuelle anarchie, si les gouvernements établis ne devaient être respectés et obéis qu'autant qu'ils seraient exempts de toute injustice et de tout abus. Un pouvoir autoritaire n'est pas nécessairement un pouvoir tyrannique; en tout cas, lorsqu'il outrepasse ses droits, on peut, avec de la sagesse et de la patience, le contenir sans le renverser. Il serait facile d'établir, l'histoire en main, que les révolutions ne profitent pas toujours à l'ordre, à la justice, ni même à la liberté. L'avenir, sur ce point, réservait à Lamennais une dure leçon.

Si les *Paroles d'un Croyant* n'avaient été rien de plus qu'un pamphlet politique, ce livre n'aurait probablement pas survécu aux circonstances qui le firent naître : la séduction qu'il a exercée sur les esprits et

1. S. Thomas, *Summ. theolog.*, 2ª 2æ, quæst. XLII, art. II, *ad tertium.*

Bellarmin, *De Conciliis*, II, cap. xix, ou encore, *De rom. pontif.*, cap. ix.

Suarez, *Defensio*, III, cap. iii, 3.

qu'il exerce encore, tient surtout à la forme neuve et merveilleusement belle que le génial auteur a su donner à l'éternelle plainte de cette immense portion de l'humanité qui souffre et peine, vit et meurt dans l'attente de la grande réforme sociale d'où elle espère toujours que sortira un nouvel âge d'or.

Les conditions de cette réforme devaient naturellement se simplifier beaucoup dans l'esprit d'un homme aussi peu initié que Lamennais aux difficultés de toute nature que soulève la coopération du capital et du travail. Etant donné son intimité avec M. de Coux ou avec des hommes qui, comme l'auteur de *Volupté*, avaient frôlé le saint-simonisme, il est permis de conjecturer qu'il avait acquis au moins quelques notions d'économie sociale. Toutefois il espérait peu du progrès des sciences économiques. Il pensait, et d'autres ont pensé après lui, que, poussée à fond, la question sociale se résout en question morale, et la question morale en question religieuse. Aussi, en tête du programme qu'il proposait à la démocratie, avait-il inscrit le nom de Dieu. « Il se rencontre, lui disait-il, des hommes qui n'aiment point Dieu et qui ne le craignent point : fuyez-les, car il sort d'eux une vapeur de malédiction.

« L'impie est seul dans l'univers. Toutes les créatures louent Dieu, tout ce qui sent le bénit, tout ce qui pense l'adore : l'astre du jour et ceux de la nuit le chantent dans leur langue mystérieuse.

« Il a écrit au firmament son nom trois fois saint.

« Gloire à Dieu dans les hauteurs des Cieux !

« Il l'a écrit aussi dans le cœur de l'homme, et l'homme bon l'y conserve avec amour ; mais d'autres tâchent de l'effacer.

« Paix sur la terre aux hommes dont la volonté est bonne !

« Leur sommeil est doux, et leur mort est encore plus douce, car ils savent qu'ils retournent vers leur père.

« Comme le pauvre laboureur, au déclin du jour, quitte les champs, regagne sa chaumière, et, assis devant la porte, oublie ses fatigues en regardant le ciel : ainsi, quand le soir se fait, l'homme d'espérance regagne avec joie la maison paternelle, et assis sur le seuil, oublie les travaux de l'exil dans les visions de l'éternité[1]. »

C'est par de tels enseignements que le prévoyant écrivain s'efforçait de former pour l'avenir une démocratie imprégnée de fortes croyances et prémunie, par d'austères vertus, contre ce qu'il jugeait être le plus grand mal du siècle, le matérialisme[2]. Il aurait voulu lui inspirer le dégoût des plaisirs grossiers que l'argent procure, lui faire aimer les joies pures de la conscience, la douceur et la paix de la vie domestique, lui ôter jusqu'à la pensée d'établir entre riches et pauvres, au moyen de la violence, une chimérique égalité. « La pauvreté, lui rappelait-il, est fille du péché dont le germe est en chaque homme, et de la servitude dont le germe est en chaque société.

« Il y aura toujours des pauvres, parce que l'homme ne détruira jamais le péché en soi.

« Il y aura toujours moins de pauvres, parce que peu à peu la servitude disparaîtra de la société.

1. *Paroles d'un Croyant*, XVI.

2. « S'il est un peuple qui estime moins la justice et la liberté que le laboureur sa moisson, l'artisan un peu de paix, le marchand la richesse, le matelot le repos et le soldat la gloire, élevez autour de ce peuple une haute muraille, afin que son haleine n'infecte pas le reste de la terre.

« Quand viendra le grand jour du jugement des peuples, il lui sera dit : Qu'as-tu fait de ton âme ? on n'en a vu ni signe, ni trace. Tu as aimé la boue, va pourrir dans la boue. » *Paroles d'un Croyant*, XXXIX.

« Voulez-vous travailler à détruire la pauvreté, travaillez à détruire le péché, en vous premièrement, puis dans les autres, et la servitude dans la société.

« Ce n'est pas en prenant ce qui appartient à autrui qu'on peut détruire la pauvreté ; car comment, en faisant des pauvres, diminuera-t-on le nombre des pauvres ?

« Chacun a droit de conserver ce qu'il a, sans quoi personne ne posséderait plus rien.

« Mais chacun a droit d'acquérir par son travail ce qu'il n'a pas, sans quoi la pauvreté serait éternelle.

« Affranchissez donc votre travail, affranchissez vos bras, et la pauvreté ne sera plus parmi les hommes qu'une exception permise de Dieu, pour leur rappeler l'infirmité de leur nature et le secours mutuel et l'amour qu'ils se doivent les uns aux autres [1]. »

Celui qui donnait à la démocratie de tels conseils ne saurait être confondu avec ces politiciens avisés qui, pour gagner la faveur populaire, s'en vont jetant à la foule des phrases sonores ou d'irréalisables promesses, ni avec ces froids moralistes qui n'admettent et n'offrent d'autre remède à la souffrance humaine que la résignation. La résignation, l'auteur des *Paroles d'un Croyant* en a prêché, lui aussi, la vertu consolatrice dans ce petit poème d'un sentiment si pur et si délicat, d'une émotion si simple et si vraie, auquel on pourrait donner ce titre : *La mère et la fille* [2].

1. *Paroles d'un Croyant*, IX.

2. C'est le titre que lui a donné Sainte-Beuve. En voici le début :

« C'était une nuit d'hiver. Le vent soufflait au dehors, et la neige blanchissait les toits.

« Sous un de ces toits, dans une chambre étroite, étaient assises, travaillant de leurs mains, une femme à cheveux blancs et une jeune fille.

« Et de temps en temps la vieille femme réchauffait à un

Il pensait néanmoins qu'il y a sur cette terre des maux auxquels l'homme a le pouvoir et, par conséquent, le devoir de remédier, puisque l'homme, par ses erreurs ou par ses fautes, en est lui-même l'auteur. Au nombre de ces maux il rangeait la condition misérable du plus grand nombre des ouvriers. Ceux-ci, en effet, avaient bien peu profité de l'essor prodigieux imprimé au négoce et à l'industrie soit par le progrès des sciences, soit par l'extension des relations commerciales. Tandis que les capitaux se recherchaient et s'associaient librement pour la création de vastes entreprises, l'ouvrier, au contraire, était encore condamné, par une législation défiante, à l'isolement. Son isolement ne lui permettait pas de se défendre contre les dures exigences d'un patronat souvent anonyme. Tirer de l'artisan, en échange du moindre salaire, la plus grande somme de travail possible, telle est l'odieuse formule que certains économistes prô-

petit brasier ses mains pâles. Une lampe d'argile éclairait cette pauvre demeure, et un rayon de la lampe venait expirer sur une image de la Vierge suspendue au mur.

« Et la jeune fille, levant les yeux, regarda en silence, pendant quelques moments, la femme aux cheveux blancs, puis elle lui dit : « Ma mère, vous n'avez pas toujours été dans ce « dénument. »

« Et il y avait dans sa voix une douceur et une tendresse inexprimables.

« Et la femme aux cheveux blancs répondit : « Ma fille, Dieu « est le maître ; ce qu'il fait est bien fait. »

« Ayant dit ces mots, elle se tut un peu de temps ; ensuite elle reprit :

« Quand je perdis votre père, ce fut une douleur que je crus « sans consolation : cependant vous me restiez ; mais je ne sen- « tais qu'une chose alors.

« Depuis j'ai pensé que s'il vivait et qu'il nous vît en cette « détresse, son âme se briserait, et j'ai reconnu que Dieu avait « été bon pour lui. »

« La jeune fille ne répondit rien, mais elle baissa la tête, et quelques larmes, qu'elle s'efforçait de cacher, tombèrent sur la toile qu'elle tenait entre ses mains. » *Paroles d'un Croyant*, XXV.

naient sans scrupule et que des capitalistes cupides se faisaient honneur d'appliquer intégralement. Le spectacle des souffrances et des injustices imposées, en vertu d'un pareil système, aux classes laborieuses avait toujours révolté l'âme de Lamennais; à l'époque où il écrivait dans la presse royaliste, il avait déjà protesté par d'éloquentes invectives contre l'égoïsme inhumain de l'industrialisme naissant. Or voyant que le mal ne cessait point de s'accroître à mesure que le patronat devenait, par la transformation de l'outillage, plus omnipotent, il en conclut que pour la démocratie, obligée de lutter contre les forces réunies du capital, c'était une nécessité première de revendiquer, comme moyen de défense, le droit d'association. Ce droit, lui disait-il, est un droit naturel; il est, pour la plupart des êtres créés, l'unique sauvegarde, non seulement de leurs intérêts, mais de leur existence même.

« Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles; et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchaient la terre.

« Lorsqu'une plante est seule, ne trouvant pas d'abri contre l'ardeur du soleil, elle languit, et se dessèche, et meurt.

« Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre, et l'ardeur de la convoitise des grands de ce monde absorbe la sève qui le nourrit.

« Ne soyez donc point comme la plante et comme l'arbre qui sont seuls : mais unissez-vous les uns aux autres, et appuyez-vous, et abritez-vous mutuellement.

« Tandis que vous serez tous désunis, et que chacun ne songera qu'à soi, vous n'avez rien à espérer que souffrance, et malheur, et oppression.

« Qu'y a-t-il de plus faible que le passereau et de plus désarmé que l'hirondelle ? Cependant quand paraît l'oiseau de proie, les hirondelles et les passereaux parviennent à le chasser, en se rassemblant autour de lui, et le poursuivant tous ensemble.

« Prenez exemple sur le passereau et sur l'hirondelle.

« Celui qui se sépare de ses frères, la crainte le suit quand il marche, s'assied près de lui quand il repose, et ne le quitte pas même durant son sommeil.

« Donc, si l'on vous demande : Combien êtes-vous ? répondez : Nous sommes un, car nos frères, c'est nous, et nous, c'est nos frères [1]. »

Le « syndicalisme » est en germe dans cette page des *Paroles d'un Croyant*, mais un syndicalisme bien différent de celui qui s'est créé de nos jours. L'association se présentait à l'esprit de Lamennais, non comme une force destructive, mais comme une puissance protectrice des faibles, comme un contrepoids à l'omnipotence de l'État dans l'ordre politique, et, dans l'ordre économique, à la prépondérance excessive du patronat. Sa fonction devait être d'attirer les hommes de travail et de les unir dans un intérêt commun sans absorber leur personnalité. Les contraindre par des actes de violence à entrer dans un groupement professionnel, cela eût paru à Lamennais aussi monstrueux que de le leur défendre, et il aurait certainement repoussé avec énergie un système qui consiste à substituer à l'autorité du patron, arbitraire quelquefois mais toujours discutable, les volontés impérieuses d'un syndicat irresponsable. Ses vues étaient autrement justes et profondes. Ce qu'il proposait, c'était de reconstituer, sous une forme

1. *Paroles d'un Croyant*, VII.

élargie, c'est-à-dire, au moyen de libres associations, les forces corporatives détruites avec tant d'imprévoyance par la Révolution.

Le dessein était beau, généreux, chimérique peut-être, puisque, pour le faire réussir, il fallait exiger des hommes une notion juste et un amour sincère de la liberté. Or, ces deux choses, où les pouvait-on rencontrer? Pas même chez ceux qui, au nom de la liberté, venaient de faire une révolution. Quelques-uns avaient tout conduit, poussant en avant la démocratie. Le succès obtenu, ils s'étaient partagé ou disputé les fruits de la victoire, et, pour avoir jeté au peuple quelques basses flatteries, ils voulaient le croire assez payé de son concours. Quant aux libertés promises et espérées, ils continuaient, par un prudent calcul, de lui en faire entendre seulement le nom. Lamennais avait vu avec dégoût cette misérable duperie, et il se flattait d'en prévenir le retour en donnant à la démocratie comme une leçon pratique de liberté.

« Ne vous laissez pas tromper, écrivait-il, par de vaines paroles. Plusieurs chercheront à vous persuader que vous êtes vraiment libres, parce qu'ils auront écrit sur une feuille de papier le mot de liberté et l'auront affiché à tous les carrefours.

« La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin de la rue. Elle est une puissance vivante qu'on sent en soi et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux, et le premier de ces droits.

« L'oppresseur qui se couvre de son nom est le pire des oppresseurs. Il joint le mensonge à la tyrannie, et à l'injustice la profanation, car le nom de la liberté est saint.

« Gardez-vous donc de ceux qui disent : Liberté, Liberté, et qui la détruisent par leurs œuvres.

« Est-ce vous qui choisissez ceux qui vous gouvernent, qui vous commandent de faire ceci ou de ne pas faire cela, qui imposent vos biens, votre industrie, votre travail ? Et si ce n'est pas vous, comment êtes-vous libres ?

« Pouvez-vous disposer de vos enfants comme vous l'entendez, confier à qui vous plaît le soin de les instruire et de former leurs mœurs ? Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres ?

« Les oiseaux du ciel et les insectes même s'assemblent pour faire en commun ce qu'aucun d'eux ne pourrait faire seul. Pouvez-vous vous assembler pour traiter ensemble de vos intérêts, pour défendre vos droits, pour obtenir quelque soulagement à vos maux ? et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres[1]. »

Ce langage, quoique véhément, n'avait rien d'excessif ; il ne menaçait aucun droit, aucun intérêt légitime. A peine suffisait-il aux nouvelles prétentions de la démocratie, car celle-ci avait pris conscience de sa force pour avoir jeté bas, en trois jours, une monarchie vieille de tant de siècles. Elle était un pouvoir naissant autour duquel les courtisans se hâtaient d'accourir, l'excitant à tout vouloir, à tout oser, même les choses les plus iniques, en vertu de cette détestable maxime que l'unique loi de justice, c'est la volonté du peuple. Que de pareils conseillers réussissent à se faire écouter, et c'en était fait des belles espérances de Lamennais. Il était lui-même, mieux que personne, en mesure de prévoir qu'une démocratie bassement adulée, enivrée de sa puissance, affranchie de toute croyance religieuse et de toute loi morale, finirait inévitablement par dépasser en corruption et en tyrannie les plus mau-

1. *Paroles d'un Croyant*, XX.

vais régimes. Si donc, en dépit de tant de symptômes déjà menaçants, il persistait à envisager l'avenir avec un inébranlable optimisme, c'est que, comme d'autres réformateurs exaltés par une imagination ardente, il avait une foi confuse en quelque nouvelle effusion de l'Esprit[1]. Il ne dit pas encore expressément, mais déjà il laisse assez entendre que tout le mal social vient de ce qu'on a fait de l'Evangile un livre scellé[2]; ce qui a permis à un pouvoir orgueilleux de l'interpréter à son profit avec une rigueur intolérante[3]. Mais d'autres temps sont proches. Il suffira que l'Evangile soit prêché aux peuples dans toute sa pureté ; qu'il soit appliqué intégralement à la réforme des institutions politiques et de l'organisation sociale, et le monde immédiatement changera de face, et enfin ce sera sur la terre l'avènement du royaume de Dieu. Et il n'y aura plus de divisions parmi les hommes, ni de frontières entre les nations ; plus de haines religieuses, ni de guerres fratricides ; plus de misère non plus, ni d'égoïsme, ni d'oppression, car le riche sera l'ami du pauvre, le fort l'appui du faible, le patron le frère de l'ouvrier, et tous les esprits seront unis dans une croyance commune, et tous les cœurs se soumettront spontanément au doux empire de la charité.

Plus on étudie le livre de Lamennais, mieux on perçoit le séduisant mais dangereux idéalisme qui lui inspira les *Paroles d'un Croyant*. Meurtrie par la réalité, son âme s'est réfugiée dans le rêve, et ce rêve, il l'a traduit en des pages d'une poésie admirable et qui n'a point vieilli. Peut-être, en les lisant, commence-t-on par sourire; mais bientôt on se laisse prendre et captiver au charme d'une parole qui exprime si bien

1. *Paroles d'un Croyant*, XI.
2. *Paroles d'un Croyant*, XXVIII.
3. *Ibid.*

l'aspiration secrète, et ici-bas toujours déçue, de l'âme humaine vers la paix éternelle et l'universel amour. Si sceptique qu'on soit devenu au dur contact de la vie, il y aura toujours des heures d'indéfinissable mélancolie, où l'on aimera à se laisser bercer par des chants comme celui-ci :

« Lorsque après une longue sécheresse, une pluie douce tombe sur la terre, elle boit avidement l'eau du ciel, qui la rafraîchit et la féconde.

« Ainsi, les nations altérées boiront avidement la parole de Dieu, lorsqu'elle descendra sur elles comme une tiède ondée.

« Et la justice avec l'amour, et la paix et la liberté germeront dans leur sein.

« Et ce sera comme au temps où tous étaient frères, et l'on n'entendra plus la voix du maître ni la voix de l'esclave, les gémissements du pauvre ni les soupirs des opprimés, mais des chants d'allégresse et de bénédiction.

« Les pères diront à leurs fils : Nos premiers jours ont été troublés, pleins de larmes et d'angoisses. Maintenant le soleil se lève et se couche sur notre joie. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir !

« Et les mères diront à leurs filles : Voyez nos fronts, à présent si calmes ; le chagrin, la douleur, l'inquiétude y creusèrent jadis de profonds sillons. Les vôtres sont, comme au printemps, la surface d'un lac qu'aucune brise n'agite. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir !

« Et les jeunes hommes diront aux jeunes vierges : Vous êtes belles comme les fleurs des champs, comme la rosée qui les rafraîchit, comme la lumière qui les colore. Il nous est doux de voir nos pères, il nous est doux d'être auprès de nos mères ; mais quand nous vous voyons et que nous sommes près de vous, il se

passe dans nos âmes quelque chose qui n'a de nom qu'au ciel. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir !

« Et les jeunes vierges répondront : Les fleurs se fanent, elles passent ; vient un jour où ni la rosée ne les rafraîchit, ni la lumière ne les colore plus. Il n'y a sur la terre que la vertu qui jamais ne se fane ni ne passe. Nos pères sont comme l'épi qui se remplit de grains vers l'automne, et nos mères sont comme la vigne qui se charge de fruits. Il nous est doux de voir nos pères ; il nous est doux d'être auprès de nos mères, et les fils de nos pères et de nos mères nous sont doux aussi. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir[1] ! »

Ne peut-on pas dire que Lamennais s'est créé, par de telles inspirations, comme un lien de parenté avec les poètes mystiques du moyen âge, sans excepter le plus grand de tous, Dante. Il a, comme eux, avec quelque primitive rudesse, une certaine grâce naïve et presque une simplicité d'enfant ; comme eux aussi, le goût de la solitude et le sentiment de la nature que remplit la pensée de Dieu. Il aime les arbres, les fleurs, les eaux pures ; il se laisse ravir au bruissement d'un insecte ou au chant d'un oiseau, il se complaît aux scènes de la vie champêtre et en tire, pour orner sa pensée, des images souriantes et de fraîches couleurs. Quand, à certains jours, le regard assombri et le front chargé de colère, il jette à tous les vents du ciel de sinistres oracles et des paroles de malédiction, on devine qu'il vient de parcourir, lui aussi, des régions ténébreuses ; il a vu « le faible opprimé, le juste mendiant son pain, le méchant élevé aux honneurs et se gorgeant de richesses, l'innocent

1. *Paroles d'un Croyant*, XXXI.

condamné par des juges iniques et ses enfants errants sous le soleil[1] », et le monde lui a fait horreur, et il n'a plus trouvé de mots assez durs pour marquer d'une indélébile flétrissure les Pharisiens hypocrites dont les vices déshonorent et dépravent l'humanité.

Il est aisé néanmoins de s'apercevoir que ses haines, si vigoureuses qu'elles soient, n'ont pas de profondeur, ni de durée. Prompt à s'irriter, il est plus prompt encore à s'attendrir, et à trouver, pour consoler ceux qui souffrent, des mots d'une infinie douceur. Si l'impétuosité de sa nature et d'imprudents conseils ne l'avaient pas jeté, pour son malheur, dans des luttes si âpres, qui sait s'il n'eût pas été le chantre de l'amour ? Car l'amour n'a jamais cessé d'être à ses yeux le bien suprême, le don de Dieu par excellence[2], la perfection de la justice, la sauvegarde de la liberté[3], la source même de la vie[4]. Son vœu le plus ardent, ce serait qu'il n'y eût ici-bas, comme au ciel, d'autre loi que l'amour. Il l'a dit lui-même en une page exquise que, selon l'expression de Sainte-Beuve, on croirait retrouvée de l'*Imitation :*

« Vous n'avez qu'un jour à passer sur la terre; faites en sorte de le passer en paix.

« La paix est le fruit de l'amour ; car, pour vivre en paix, il faut savoir supporter bien des choses.

« Nul n'est parfait, tous ont leurs défauts ; chaque

1. *Paroles d'un Croyant*, XI.

2. « Dans sa charité immense, infinie, Jésus-Christ s'écriait : « Oh ! si vous connaissiez le don de Dieu ! »

« Et qu'est-ce que le don de Dieu, si ce n'est la charité même ? *Deus charitas.* » Lettre à la comtesse de Senfft, 7 mars 1835.

3. Pour être libre, il faut avant tout aimer Dieu, car si vous aimez Dieu vous ferez sa volonté, et la volonté de Dieu est la justice et la charité sans lesquelles il n'y a point de liberté. » *Paroles d'un Croyant*, XXII.

4. « La justice c'est la vie ; et la charité c'est encore la vie, et une vie plus douce et plus abondante. » *Ibid.*, VI.

homme pèse sur les autres, et l'amour seul rend ce poids léger.

« Si vous ne pouvez supporter vos frères, comment vos frères vous supporteront-ils ?

« Il est écrit du fils de Marie : Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

« L'amour est infatigable, il ne se lasse jamais. L'amour est inépuisable, il vit et renaît de lui-même, et plus il s'épanche, plus il surabonde.

« Qui s'aime plus que son frère n'est pas digne du Christ, mort pour ses frères. Avez-vous donné vos biens, donnez encore votre vie, et l'amour vous rendra tout.

« Je vous le dis en vérité, celui qui aime, son cœur est un paradis sur la terre. Il a Dieu en soi, car Dieu est amour.

« L'homme vicieux n'aime point, il convoite : il a faim et soif de tout ; son œil, tel que l'œil du serpent, fascine et attire, mais pour dévorer.

« L'amour repose au fond des âmes pures, comme une goutte de rosée dans le calice d'une fleur.

« Oh ! si vous saviez ce que c'est qu'aimer[1] ! »

Lamennais est tout entier dans cette dernière parole sortie du fond de son cœur. Quoique ayant beaucoup souffert des hommes, il les a aimés jusqu'au terme de sa vie. Il a aimé d'une particulière tendresse ses disciples, les compagnons de ses luttes, les rares amis qui lui furent fidèles, mais, par-dessus tous, il a aimé les petits et les humbles, ceux qu'une dure nécessité oblige à vivre au jour le jour, dans un labeur sans relâche et sans fin, ceux que l'infériorité de leur condition expose trop souvent aux mépris des hommes

1. *Paroles d'un Croyant*, XV.

frivoles ou vaniteux, toujours portés à se croire meilleurs, parce qu'ils sont plus riches ou plus heureux. Il eut, étant vraiment bon, l'intelligence du pauvre, et, pour adoucir ses peines, alléger ses soucis, relever son courage ; pour entretenir surtout dans son cœur la foi en Dieu et la sainte espérance, il a imaginé des récits d'une sensibilité exquise et d'un charme pénétrant. Qui pourrait lire, sans émotion, cette si touchante allégorie où se trouve enseigné le dogme consolateur de la Providence :

« Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs petits enfants, et son seul travail pour les faire vivre.

« Et l'un de ces deux hommes s'inquiétait en lui-même, disant : Si je meurs ou que je tombe malade, que deviendront ma femme et mes petits enfants ?

« Et cette pensée ne le quittait point, et elle rongeait son cœur comme le ver ronge le fruit où il est caché.

« Or bien que la même pensée fût venue également à l'autre père, il ne s'y était point arrêté ; car, disait-il, Dieu, qui connaît toutes ses créatures et qui veille sur elles, veillera aussi sur moi, et sur ma femme, et sur mes enfants.

« Et celui-ci vivait tranquille, tandis que le premier ne goûtait pas un instant de repos ni de joie intérieurement.

« Un jour qu'il travaillait aux champs, triste et abattu à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt y revenir encore.

« Et s'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes.

« Et quand il fut retourné à son travail, de temps

en temps il levait les yeux, et regardait ces oiseaux qui allaient et venaient portant la nourriture à leurs petits.

« Or, voilà qu'au moment où l'une des mères rentrait avec sa becquée, un vautour la saisit, l'enlève, et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, jetait des cris perçants.

« A cette vue l'homme qui travaillait sentit son âme plus troublée qu'auparavant, car, pensait-il, la mort de la mère, c'est le mort des enfants. Les miens n'ont plus que moi non plus. Que deviendront-ils si je leur manque ?

« Et tout le jour il fut sombre et triste, et la nuit il ne dormit point.

« Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : Je veux voir les petits de cette pauvre mère, plusieurs sans doute ont déjà péri. Et il s'achemina vers le buisson.

« Et, regardant, il vit les petits bien portants ; pas un ne semblait avoir pâti.

« Et, ceci l'ayant étonné, il se cacha pour observer ce qui se passerait.

« Et, après un peu de temps, il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère rapportant en hâte la nourriture qu'elle avait recueillie, et elle la distribua à tous les petits indistinctement, et il y en eut pour tous, et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère.

« Et le père qui s'était défié de la Providence raconta le soir à l'autre père ce qu'il avait vu.

« Et celui-ci lui dit : Pourquoi s'inquiéter ? Jamais Dieu n'abandonne les siens. Son amour a des secrets que nous ne connaissons point. Croyons, espérons, aimons, et poursuivons notre route en paix.

« Si je meurs avant vous, vous serez le père de mes

enfants : si vous mourez avant moi, je serai le père des vôtres.

« Et si l'un et l'autre, nous mourons avant qu'ils soient en âge de pourvoir eux-mêmes à leurs nécessités, ils auront pour père, le Père qui est dans les cieux [1]. »

Une page comme celle qu'on vient de lire, si parfaitement belle par la pensée, le sentiment, l'expression, sollicite peut-être quelque indulgence en faveur de l'écrivain qui, dans l'impatient désir d'une perfection irréalisable ici-bas, s'est laissé entraîner au delà de toute vérité et de toute justice. Son livre, tel qu'il l'a publié, sera toujours, pour les catholiques, l'objet d'une juste réprobation. Que ne peut-on en retrancher, ou plutôt, que n'a-t-il retranché lui-même tout ce qui devait lui faire appréhender le jugement de l'Église ! Il serait resté assez de pages pour faire des *Paroles d'un Croyant* un des plus poétiques commentaires de l'Évangile qui aient été écrits de la main de l'homme.

1. *Paroles d'un Croyant*, XVII.

CHAPITRE II

LE JUGEMENT DE L'OPINION

La publication des *Paroles d'un Croyant* souleva, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, une émotion dont il est difficile aujourd'hui de se faire une idée. Dépositaire du manuscrit, Sainte-Beuve l'avait porté, au moment du départ de Lamennais pour la Bretagne, chez l'éditeur Renduel[1]. Il a raconté lui-même, dans ses *Nouveaux Lundis*, que, l'ouvrage étant déjà sous presse, l'imprimeur[2] inquiet le fit appeler et lui dit : « Vous êtes chargé de l'impression

1. Eugène Renduel avait fondé, en 1828, au n° 22 de la rue des Grands-Augustins, un « cabinet de librairie » qui devint bientôt le rendez-vous de toutes les célébrités littéraires et artistiques de l'époque. La publication des *Paroles d'un Croyant* fit la fortune de sa maison. De 1830 à 1838, il fut l'éditeur attitré des écrivains romantiques. Sur son catalogue figuraient les noms de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, de Théophile Gautier, d'Henri Heine, d'Alfred de Musset, etc.

Voir le très curieux volume d'Adolphe Jullien : *le Romantisme et l'Éditeur Renduel*. L'auteur, ordinairement bien informé, a commis une inexactitude en fixant à l'année 1833 la publication des *Paroles d'un Croyant*. Elle se fit à la fin d'avril 1834.

2. M. Plassan.

d'un écrit de M. de Lamennais qui va faire bien du bruit. Mes ouvriers eux-mêmes ne peuvent le composer sans être soulevés et transportés. L'imprimerie est tout en l'air. » Ces paroles furent, pour le célèbre critique, comme une révélation de la puissance de l'œuvre confiée à ses soins, et un présage du succès presque sans exemple qui l'attendait.

Le tirage, en effet, venait à peine d'être terminé que les exemplaires s'enlevèrent par milliers. Il fallut, pour satisfaire à l'empressement du public, multiplier coup sur coup les éditions [1], et ces éditions s'épuisèrent si rapidement que l'audacieux petit livre semblait, en l'espace de quelques semaines, être passé dans toutes les mains. L'entraînement fut universel, mais plus marqué peut-être dans la jeunesse des Écoles et parmi les hommes du peuple. Des ouvriers se cotisèrent pour acheter et lire en commun pendant la nuit le livre du prêtre démocrate [2]. D'autres, dans les ateliers, en faisaient faire la lecture à haute voix. On assiégeait, pour l'avoir, les cabinets de lecture. Il y en avait un, paraît-il, près de l'Odéon, qui

1. Huit éditions furent mises en vente, dans la même année, par l'éditeur Renduel, les six premières dans le format in-8, au prix de 6 francs ; les deux autres dans le format in-18, au prix de 1 fr. 25.

L'année suivante (1835), la maison Daubrée et Caillot donna une édition populaire au prix de 0 fr. 60, qui eut immédiatement trois tirages, chacun de 10.000 exemplaires, et un peu plus tard, un quatrième tirage du même chiffre.

Une autre édition populaire fut faite par les libraires Delloye et Lacou (Paris, 1837) au tirage de 15.000 exemplaires. De 1838 à 1843, nouvelles éditions populaires (Paris, Pagnerre), à 0 fr. 75.

Enfin, en 1851, parut une édition illustrée (Paris, Marescq et Cie), à 0 fr. 70.

Voir Quérard, *Notice bibliographique des ouvrages de M. de La Mennais.*

2. Lettre à Montalembert, 3 août 1834.

ne le prêtait que sur place et à l'heure; et l'on faisait queue [1]. Dans les jardins publics, au Luxembourg, par exemple, des étudiants en déclamaient les plus beaux passages, et des groupes se formaient pour écouter et applaudir [2]. Les députés l'emportaient à la Chambre, et pendant quelques séances, ils oublièrent, en le lisant, de prêter l'oreille aux discours éloquents de leurs collègues [3].

A l'étranger, le nouvel écrit de Lamennais n'eut pas un moindre retentissement. Certains gouvernements donnèrent inutilement des ordres sévères pour arrêter à la frontière un livre qui leur paraissait apporter avec lui la révolution. En dépit d'une étroite surveillance, les *Paroles d'un Croyant* pénétrèrent avec une déconcertante rapidité dans tous les États de l'Europe, sans excepter ceux de l'Église [4]. Partout les traductions se multiplièrent comme, en France, s'étaient multipliées les éditions [5]. Quant aux contrefaçons, il fallut bientôt renoncer à les compter [6]. Dans quelques pays, en Prusse, par exemple, et à Florence, la police se livra à des perquisitions et fit défense aux libraires de mettre en vente le pernicieux volume ; mais ceux-ci, excités par l'appât du gain, passèrent outre [7].

1. Au même, 16 mai 1834.
2. *Ibid.*
3. Lettre à Montalembert, 8 juin 1834.
4. « Toute l'Italie est inondée de cet ouvrage », écrivait-on de Rome à la fin de l'année 1834. A. Roussel, *Lamennais intime*, chap. v.
5. Dans l'espace d'une année, le livre de Lamennais fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, y compris le grec moderne.
6. Il s'en fit immédiatement huit en Belgique, trois à Genève, quatre à Lausanne. Lettre à Montalembert, 25 juin 1834.
7. Le roi de Prusse interdit la vente, non seulement du livre de Lamennais, mais de toute réfutation, ne voulant, di-

La curiosité, on doit bien le penser, contribua pour une bonne part à la diffusion si extraordinairement rapide du livre de Lamennais. Le nom de l'auteur, le titre de son ouvrage, et surtout un certain mystère qui planait, depuis quelques mois, sur sa personne et sur ses desseins, c'en était assez pour intriguer fortement l'opinion publique. A vrai dire, elle n'avait pas cessé d'être en éveil, même après que le fougueux champion des idées libérales eut posé les armes, en souscrivant la formule de soumission « simple, absolue, illimitée » exigée par Grégoire XVI. Les uns avaient mis en doute sa sincérité ; d'autres, plus clairvoyants et plus justes, sans suspecter la loyauté de ses promesses, craignaient qu'il n'eût pas assez d'empire sur lui-même pour les tenir longtemps. En général, on avait cette impression qu'une paix définitive n'avait pas été scellée entre le prêtre breton et le Saint-Siège, et on attendait.

La publication des *Paroles d'un Croyant* ne causa donc qu'une demi-surprise ; mais par l'étrange nouveauté des idées et du style, le livre, dès qu'on eut commencé à le lire, dépassa toutes les craintes ou toutes les espérances. L'ébranlement des esprits, instantané et profond, se manifesta par des appréciations aussi excessives dans le blâme que dans l'admiration.

sait-il, « ni du poison, ni du contrepoison ». Lettre de Montalembert, citée par le P. Lecanuet, t. I, chap. XVII.

A Florence, un libraire, nommé Georgi, se fit de beaux bénéfices par la vente de deux traductions des *Paroles d'un Croyant*. Dénoncé au grand-duc, il fut condamné à quelques mois de prison.

A Rome, un autre libraire, plus rusé, s'imagina de proposer au P. Ventura d'écrire une réfutation du livre de son illustre ami, en lui faisant entendre qu'il s'agissait de faire passer sous le couvert d'une réfutation, que personne ne lirait, le texte interdit, que tout le monde voulait lire. A. Roussel, *Lamennais intime*, *loc. cit.*

Ces appréciations, transcrites sur le moment par le baron de Vitrolles, font bien apercevoir tout l'effarement de l'opinion.

« — Mais c'est une œuvre abominable, tous les principes de la société y sont attaqués ; quelle violence ! quel talent !

« — Il n'y a plus de gouvernement possible si les lois sont insuffisantes pour faire condamner l'auteur par les cours d'assises.

« — C'est sublime et puis c'est vrai. La légitimité est un dogme impie. Il n'y a que Dieu de légitime.

« — Vous ne me direz plus que l'abbé de Lamennais soit religieux et croyant. Tous les dogmes de la religion sont renversés dans son ouvrage ; et j'ai souligné trois passages qui prouvent qu'il est déiste tout au plus...

« — Quelle beauté de pensée, quelle perfection de style ! La langue n'avait pas encore offert de pages semblables à l'élégie de la mère et de la fille.

« — Quelle noire fureur dans le chapitre des Rois ! et celui des sept cercueils ! L'auteur a *out-heroded Herod*, comme Shakespeare fait dire à Hamlet.

« — Ce qu'il y a d'heureux dans tout cela, c'est qu'il est aujourd'hui prouvé jusqu'à l'évidence qu'il est fou et qu'il sera incessamment aux Petites-Maisons [1]... »

Et chacun tenant à dire son mot, ce fut à qui inventerait l'expression la plus originale ou la plus bizarre pour qualifier le livre, objet de toutes les conversations du jour. « — C'est un bonnet rouge planté sur une croix. — C'est l'apocalypse de Satan [2]. — C'est Babœuf débité par le prophète Ezéchiel [3] — C'est Job, c'est Isaïe, c'est Jean, c'est plus haut peut-être que

1. Lettre du baron de Vitrolles, 11 mai 1834.
2. *Ibid.*
3. Mot attribué à Royer-Collard.

tout cela ensemble[1]. — C'est 93 faisant ses Pâques[2]. — C'est *la Tribune* en chasuble[3]. — C'est un club sous un clocher. » En définitive, l'opinion, surtout dans les hautes classes de la société, se montrait plutôt sévère pour l'auteur des *Paroles d'un Croyant*. Dans une dépêche adressée le 13 juin au marquis de Latour-Maubourg, ambassadeur de France à Rome, le comte de Rigny, ministre des Affaires étrangères, écrivait assez justement : « Si j'en excepte l'éloge qu'ont affecté d'en faire quelques feuilles républicaines, les *Paroles d'un Croyant* sont généralement désapprouvées même par les hommes dont les opinions démocratiques se rapprocheraient le plus des opinions de l'auteur. En France, où le sentiment des convenances a conservé tant d'empire, on s'est étonné d'un pareil langage dans la bouche d'un prêtre et l'on a peine à supposer que l'auteur n'ait obéi, comme il le dit, qu'au cri de sa conscience[4]. »

Les feuilles républicaines, moins quelques-unes pourtant, avaient accueilli avec enthousiasme l'apôtre nouveau de la démocratie; elles lui décernaient à l'envi des louanges outrées et bien compromettantes. Son livre, à les entendre, sonnait le glas du catholicisme et de la papauté. Une religion nouvelle, un Dieu nouveau pouvait venir; ses prêtres ressembleraient à M. de la Mennais. Ainsi prophétisaient *le Bon Sens* de Louis Blanc et *le Populaire* de Cabet. « Les *Paroles d'un Croyant*, écrivait à son tour le rédacteur en chef de *la Tribune*[5], sont un livre saint, vrai-

1. Lettre du marquis de Coriolis, 5 juin 1834.
2. Mot attribué à Michaud.
3. Mot prêté à Lamartine.
4. Paris, *Archives du ministère des Affaires étrangères.*
5. Armand Marast. Accusé d'avoir participé au « complot d'avril », il était retenu en prison quand parurent les *Paroles*

ment tombé du ciel... Jamais, depuis Samuel, plus rude coup ne fut porté à la bête qui fait sa pâture de chair et de sang... C'est un foudre lancé contre les foudres du Vatican. »

Lerminier, dans la *Revue des Deux Mondes*, s'exprimait sur un ton à peine moins lyrique. Après avoir dit de Lamennais : « Il a été courageux, nouveau, grand, sublime, le seul prêtre de l'Europe; pape, il eût été moins grand que prêtre breton », il continuait : « S'il a tout réprouvé, la société telle qu'elle est faite, la constitution de la propriété, l'organisation de l'industrie, l'Eglise, l'armée, c'est qu'il est embrasé d'un immense amour du Christ et de l'Évangile. La passion qui l'anime le remplit de fureur contre les hommes qui rendent inutile la passion du Sauveur. Oh ! que ce prêtre a souffert au pied de la croix ! C'est après avoir usé ses genoux et rongé son cœur qu'il s'est levé pour donner des accents de colère et de vengeance à son amour des hommes et de Dieu. Voilà comment il faut comprendre les *Paroles d'un Croyant*. Ce n'est pas un livre de fantaisie littéraire, c'est une œuvre de fatalité. L'homme qui a fait ces choses y était prédestiné, et quand il les a faites, il se tient debout au milieu des hommes dans sa douleur et sa majesté. »

Les journaux dévoués au gouvernement tenaient, on doit bien s'en douter, un tout autre langage. Dans un article inspiré, a-t-on dit, par Louis-Philippe, *le Constitutionnel*, après avoir rappelé le mot prêté à Lamennais : « Je leur ferai voir ce que c'est qu'un prêtre », ajoutait méchamment : « Il a fait voir en effet

d'un Croyant. On les lui fit parvenir attachées à une corde. Voir sa brochure : *Vingt jours de secret ou le Complot d'avril*, Paris, Guillaumin, 1834.

ce que c'est qu'un mauvais prêtre, oui, un mauvais prêtre, car malgré son ton inspiré et son style biblique, c'est froidement et avec connaissance de cause que M. de Lamennais provoque l'insurrection générale des peuples, demande le nivellement des conditions, chimère impossible à réaliser, et ne veut ni pauvres ni riches, ce qui suppose la communauté des biens; certes ce ne sont pas là les doctrines d'un bon citoyen et d'un bon prêtre. »

Sous une forme plus littéraire, *le Journal des Débats* se prononçait à peine moins durement. Sa critique, trop superficielle pour être juste, concluait en ces termes : « Que ce livre soit admirablement écrit, soit ! que pour M. de Lamennais, ce soit un nouveau titre littéraire, soit encore ! Mais si l'orgueil fait reluire les *Paroles d'un Croyant* de je ne sais quelle flamme rapide et sombre, l'orgueil aussi, disons-le, a singulièrement troublé les pensées. Il ne faut chercher dans ce livre ni ordre, ni suite; ce sont des cris jetés au hasard, ce sont des visions qui se montrent pêle-mêle : il n'y a d'unité que dans la colère et dans la haine. Vous pouvez en mêler les pages, mettre les premières à la fin, et les dernières au commencement, vous trouverez partout les mêmes malédictions et les mêmes anathèmes; livre impuissant par son désordre à l'égard des hommes réfléchis et sérieux; livre qui peut être fatal à l'égard des esprits à qui la passion va mieux que le raisonnement : c'est l'Évangile de la révolte, c'est l'Apocalypse de la sédition.

« Maintenant vienne d'en bas cette révolution qu'appelle M. de Lamennais, sa place est faite d'avance : il sera l'aumônier de l'insurrection, car il ne mérite pas que, comme il y avait droit jadis, la révolution lui donne place avec ses frères sur les échafauds qu'elle dresse au clergé. » L'article du *Journal*

des Débats formulait exactement le verdict de la presse libérale et voltairienne sur les *Paroles d'un Croyant*[1].

On aurait pu croire, après cela, que les journaux royalistes allaient tous fondre d'un même élan sur l'écrivain qui venait d'attaquer, en des pages si violentes, l'idée monarchique; au contraire, ils se divisèrent. *La Quotidienne* critiqua, mais avec décence et modération[2]. Après tout, il ne déplaisait pas aux légitimistes purs que le terrible pamphlétaire, promptement dégoûté du nouveau régime, eût livré, aux mépris de la foule, le faux roi créé par l'émeute. Ils l'auraient plutôt félicité d'avoir précipité aux gémonies le prince parjure « marqué au front du signe des traîtres[3] ». Plus tenaces dans leur rancune, les gallicans n'avaient point pardonné au chef de l'École ultramontaine d'avoir ouvert dans leur vieux système de théologie politique une brèche irréparable. Au nouveau coup qu'il venait de frapper toute leur colère se rallumant, ils lui rendirent, dans leurs gazettes de France et de l'étranger, anathèmes pour anathèmes et malédictions pour malédictions. *L'Ami de la Religion* le comparait à Lucifer[4]; la *Gazette d'Augs-*

1. La *Revue de Paris* donnait une note différente : « On reproche, disait-elle, à M. de Lamennais d'être républicain. Plût à Dieu que tous les prêtres fussent républicains comme M. de Lamennais, et que tous les républicains fussent religieux comme lui. »

2. L'exemple de la modération, au témoignage de Montalembert, lui vint de haut. Le roi Charles X, après avoir lu les *Paroles d'un Croyant*, aurait dit à M. de Cazalès « que cela lui semblait fort beau, mais qu'il ne concevait pas comment on pouvait réunir des éléments si opposés dans un si petit cadre ». E. Forgues, *Notes et Souvenirs*.

3. *Paroles d'un Croyant*, XXIII. « Et le vieillard, transi d'effroi, fut transporté dans un palais plus grand... »

4. Numéro du 3 mai 1834.

bourg déclara que le diable, s'il venait au monde, tiendrait les *Paroles d'un Croyant* à la main[1]; bref, Lamennais fut, en toutes les langues, dénoncé à la réprobation universelle. Ni en Belgique, ni en Italie, ni en Allemagne où il avait compté des admirateurs si nombreux, une seule voix ne s'éleva pour prendre sa défense[2]. En France, quelques journaux catholiques hasardèrent de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes[3]; mais, promptement intimidés, ils se hâtèrent de rentrer dans le silence ou même de se rétracter. Les réfutations, au contraire, surgirent de toutes parts contre un livre qui, par sa forme même, donnait si peu de prise à la réfutation[4]. Des versificateurs aussi s'en mêlèrent et exhalèrent leur indi-

1. Lettre de Montalembert, 9 juin 1834. E. Forgues, *Notes et Souvenirs.*

2. *L'Union*, journal de Bruxelles, qui avait adopté le programme de *l'Avenir*, déclara immédiatement qu'elle se séparait de Lamennais. *Le Journal de Flandres*, plus menaisien encore, prit le parti de se taire.

En Bavière et dans le Tyrol, les catholiques furent unanimes à regretter que le grand écrivain eût terni sa gloire en livrant à la publicité des pages qu'il n'aurait pas dû écrire.

3. *La Dominicale*, par exemple, et *la France catholique*. Le baron d'Eckstein dirigeait cette dernière feuille. M. Ballanche y écrivit pour justifier Lamennais. Ozanam, très jeune encore, parla de lui avec quelque indulgence dans une réunion d'étudiants, ce qui lui valut une verte réprimande de *l'Ami de la Religion*. Par contre, M. Laurentie, blessé dans ses sentiments de royaliste catholique, se sépara publiquement du prêtre insoumis et publia, dans *le Rénovateur*, un article très vif contre les *Paroles d'un Croyant*.

4. La liste de ces réfutations serait longue. Voici les titres de quelques-unes : *Paroles d'un Catholique*, par l'abbé Vidal, Paris, 1834. — *Réponse d'un Chrétien aux Paroles d'un Croyant*, par l'abbé Beautain, Paris, 1834. — *Paroles d'un Mécréant*, par le comte Milon de Villiers, Paris, 1834. — *Contre-Paroles d'un Croyant*, par Elzéar Ortolan, Paris, 1834. — *Paroles d'une Croyante*, par Mlle Aimable Lebot, Paris, 1834. — *Le Livre-Vision!* par Barthélemy Bouvier, pasteur de l'Eglise de Genève, Genève, 1834.

gnation en des strophes irritées[1]. La caricature enfin saisit avec empressement le sujet d'actualité qui s'offrait à ses traits satiriques[2].

Tandis qu'un si grand bruit se faisait autour de son nom, Lamennais, au fond de sa lointaine solitude, reprenait contact avec la vie des champs. On était au printemps : primevères et violettes se pressaient au soleil dans les prés reverdis ; les abeilles bourdonnaient sur les fleurs ; les oiseaux chantaient et aussi les ruisseaux ; les hautes cimes des arbres s'ornaient d'un feuillage naissant ; mille parfums montaient de la terre réchauffée : tout était fête et pour les sens et pour le cœur. Apaisé par « l'aimante nature », Lamennais semblait avoir oublié qu'il venait de lancer par le monde un livre qui, comme un ferment nouveau, faisait bouillonner les plus redoutables passions. Par un beau soir, il écrivait au baron de Vitrolles : « Représentez-vous, mon cher ami, une table dans une chambre à peu près carrée, une lampe sur cette table, et, en face, une fenêtre ouverte, le ciel le plus pur, un chien qui aboie dans le lointain, et dont la voix se mêle au chant du rossignol et au cri aigu du grillon... Cher, que tout cela serait doux, si vous étiez là, si, devant ce ciel étoilé dont nos révolutions ne

1. A M. l'abbé de La Mennais, auteur des *Paroles d'un Croyant*, par J.-M. Huber, Paris, 1834 ; pièce de vers, dont voici la dernière strophe :

Je crois à des vertus, tu ne vois que le vice ;
Je vois un Dieu de paix, toi le Dieu foudroyant ;
Tu crois à ses fureurs, je crois à sa justice :
Lequel de nous est le croyant ?

2. *La Caricature* donna un dessin représentant la Mort, costumée en rouge, couleur de la livrée de Louis-Philippe, et Louis-Philippe lui-même. La Mort lui demande : « Es-tu satisfait de mes services ? — Il t'en reste beaucoup à faucher », répond le roi, en lui désignant une liste de noms parmi lesquels se trouvait celui de Lamennais.

troublent pas le mouvement, nous causions des choses qui passent si vite, des dynasties, des peuples, par exemple, et des choses qui ne passent point, ou qui ne passent que dans une durée hors de toute proportion avec la nôtre ! Mais je suis seul, ma pensée est seule, et je n'ai pour vous la faire passer qu'une plume qui va bien lentement, et la poste aux chevaux, qui, en un sens, va encore moins vite. »

L'homme qui prenait plaisir à tracer de sa retraite un si joli croquis, était-il réellement aussi tranquille qu'il le voulait paraître ? On peut se permettre d'en douter; car, avant même qu'il connût le foudroyant succès de son livre, son âme, dans le fond, était troublée, et, devinant bien qu'une tempête allait sortir de son geste violent, déjà il se cherchait des excuses. Sur un ton qui dut faire sourire son sceptique correspondant, il ajoutait en finissant sa lettre : « Je propose la paix à tout le monde, parce que je ne veux que la paix pour moi. Qu'on me laisse tranquille, et certainement je ne tracasserai personne. Ce livre dont vous me parlez, pourquoi a-t-il paru ? Parce que j'ai cru que c'était pour moi un devoir de conscience, persuadé que je suis que la cause de la liberté triomphera et qu'elle ne peut triompher sans d'effroyables catastrophes, si elle ne devient la cause de l'ordre, la cause de la justice et de la charité, la cause de Dieu. De plus, dans ma position, qu'on était parvenu à rendre si équivoque aux yeux du public, je craignais qu'un jour on ne pût croire que j'avais déserté la sainte bannière de l'humanité et connivé, à quelque degré du moins, à l'odieux despotisme qui partout aujourd'hui broie les peuples, comme l'olive est broyée sous la meule. Je n'ai pas voulu qu'on pût dire qu'un lâche silence avait scellé mes lèvres en présence de la force insolente et brutale. Mais à présent que ma

mémoire est à l'abri de cette tache, à présent que les hommes de bien ne peuvent plus qu'attendre les événements que la Providence prépare en secret, je ne demande, je ne désire qu'un peu de repos dans ma solitude; tout prêt sans doute à me rejeter au milieu des flots soulevés par la tempête si je croyais qu'au risque de ma vie, je puisse sauver seulement un de mes frères, mais n'aspirant, du reste, pour ce qui ne regarde que moi, qu'à la félicité de l'oubli [1]. »

En vérité, si Lamennais souhaitait tant que cela « la félicité de l'oubli », il n'avait guère pris le moyen de l'obtenir. Lettres et journaux, affluant à la Chesnaie, lui apprirent bientôt l'intense mouvement d'opinion suscité par les *Paroles d'un Croyant*. Au premier moment, sa satisfaction fut extrême et expansive — on le voit assez par sa correspondance [2] —

1. Lettre du 8 mai 1834.

2. C'est l'occasion de citer, parce qu'elle est inédite, la lettre qu'il adressait à Liszt, après la publication des *Paroles d'un Croyant :* « Que votre lettre, mon cher enfant, m'a été douce et qu'elle m'a fait du bien. Mon cœur a tant besoin de s'appuier (*sic*) sur des cœurs qui le comprennent et le sentent. Aimer n'est pas seulement le parfum de la vie, mais la vie même. Aimons-nous donc sur cette pauvre terre, aimons-nous jusqu'à la fin pour nous aimer encore après dans la vie véritable, là où rien ne finit plus.

« Je serais bien heureux, mon enfant, si les *Paroles d'un Croyant* qui vous ont ému, pouvaient aussi en émouvoir d'autres ; si Dieu leur donnait puissance pour réveiller les âmes assoupies, pour remuer au fond des entrailles du peuple quelques sentiments généreux, des résolutions grandes et fermes et de salutaires espérances d'avenir. *Quoi qu'il arrive,* j'ai foi au triomphe de l'humanité. Le mauvais passé, le passé aride, ténébreux, haineux aura beau se débattre contre sa destinée, il sera vaincu sans retour.

« Le christianisme affranchi tuera *tout ce qui a déshonoré le christianisme*, tout ce qui a foulé, broyé et fait gémir la terre en son nom. Sa tâche n'est point accomplie encore ; il ne fait que de naître, et dans les secrets divins qu'il renferme sont

elle ne devait pas être longtemps sans mélange; car, avec les applaudissements des républicains et des démocrates, plus bruyants que nombreux, lui arrivèrent les cris de colère de ses vieux adversaires, les gallicans, et, ce qui lui fut beaucoup plus sensible, les plaintes attristées, même les vifs reproches de ses meilleurs amis. La plupart de ses anciens disciples partagés entre leur affectueuse admiration pour le Maître et l'effroi inspiré à leur conscience par la hardiesse aventureuse de ses opinions, s'étaient réfugiés, autant par timidité que par respect, dans le silence. Seul, Lacordaire fit exception.

Depuis qu'il avait abandonné la Chesnaie, il avait repris, dans un couvent de religieuses, les modestes fonctions d'aumônier. Une situation si obscure ne convenait ni à son mérite ni à son tempérament. La publication des *Paroles d'un Croyant* lui offrit l'occasion de ressaisir un rôle plus brillant. Avec une hâte que quelques-uns jugèrent sévèrement[1], il fit paraître

cachés pour l'homme des trésors d'amour, de lumière et de bienfaits que le temps ouvrira. » Lettre communiquée par M. Émile Ollivier.

1. Elle lui fut vivement reprochée par le baron d'Eckstein. Celui-ci publia, dans *la France catholique*, un article dans lequel il dépeignait l'ancien disciple de Lamennais comme « un esprit léger, pétulant, irréfléchi »; comme un homme « prompt à battre sa nourrice et à se donner la discipline sur le dos de son maître ». A cette attaque personnelle, Lacordaire, piqué au vif, opposa dans *l'Univers religieux* (22 juin 1834) une réponse d'une aigreur bien excusable. A propos de cette polémique, Lamennais écrivait, le 9 juillet, à Montalembert : « Je viens de lire dans *la France catholique* une lettre de Lacordaire en réponse à l'article de M. d'Eckstein. Cette lettre n'est pas d'un honnête homme. Il dit qu'à *l'Avenir*, tous, excepté lui, Lacordaire, repoussaient la coopération de M. d'Eckstein à cause des dissidences philosophiques qui existaient entre lui et moi, ce qui est faux. Il dit que j'ai fait les premières démarches pour l'attirer à moi, ce qui n'est pas moins faux. Il me représente comme un révolté contre l'Église, ce qui est aussi faux qu'odieux. »

dès le 2 mai 1834, dans *l'Univers religieux* un long article écrit, semble-t-il, pour faire savoir en tous lieux, à Rome surtout, qu'ayant reçu, selon l'expression de l'archevêque de Paris « un nouveau baptême », il n'avait plus rien de commun avec le fondateur de *l'Avenir*[1]. A la fin de cet article d'un style fort étrange[2], il rédigeait, en quelques lignes trop sèches, l'acte mortuaire de l'École menaisienne. « Aujourd'hui, écrivait-il, nous pouvons annoncer que cette École n'existe plus, que toute communauté de travaux est rompue entre ses anciens disciples, et que chacun d'eux, fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers le passé, ne connaît d'autre guide que l'Église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siège et des évêques que sa grâce et la miséricorde divine ont donnés aux chrétiens de France.

1. Il y a trace d'une préoccupation de cette nature dans la correspondance de Lacordaire. Peu de temps après avoir publié ses *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, il écrivait à Mme Swetchine : « Je puis enfin vous donner quelques bonnes nouvelles. Le succès moral de mon livre, ou de notre livre, est plus heureux que je n'aurais osé l'espérer. Saint-Sulpice l'approuve tout à fait, et M. l'abbé Carrière, leur plus fort théologien, n'y trouve rien à reprendre... D'un autre côté, M. Picot, après avoir annoncé l'ouvrage avec bienveillance et avoir dit qu'il se vendait au bureau du journal, en a parlé hier dans son recueil avec un éloge sincère et a promis un second article non moins favorable. »

En réalité, « la bienveillance de M. Picot » n'avait pas été gagnée du premier coup. Celui-ci, au contraire, avait d'abord témoigné un reste de froideur et de défiance à l'auteur de l'article publié dans *l'Univers religieux*, en raison d'une phrase qui paraissait viser les tendances schismatiques des gallicans. Lacordaire s'étant empressé de déclarer que cette phrase s'appliquait à Port-Royal, *l'Ami de la Religion*, à son tour, se déclara satisfait, et la paix fut faite.

2. Il s'y rencontre des phrases comme celles-ci : « A ce moment, s'il est permis de le dire sans blasphème, Dieu se trouva comme embarrassé... » « Contraint de respecter sa parole, Dieu prit un autre moyen de s'absenter, autant qu'il était possible, d'une société qui le méconnaissait. »

Nous n'apprécions pas l'événement qui donne lieu à cette déclaration : l'Église et la postérité jugeront. »

On ne pouvait certes qu'applaudir à la résolution prise par Lacordaire de répudier des doctrines dangereuses et déclarées telles par l'autorité de l'Église. Il se fût moins hâté cependant de publier ses *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, s'il avait réfléchi que des raisons de haute convenance et de prudence chrétienne lui conseillaient de s'interdire toute attaque directe et personnelle contre un homme que tant de souffrances de l'esprit et du cœur accablaient à la fois.

On n'a pas oublié qu'en Bretagne, dans le diocèse de Rennes en particulier, il régnait une très vive opposition contre le chef de l'École menaisienne. Apaisée un moment par la suppression de *l'Avenir*, dès que les *Paroles d'un Croyant* eurent paru, elle se ranima. L'abbé Jean, à qui ses hautes vertus et ses œuvres d'éducation populaire auraient dû concilier toutes les sympathies, fut en butte, lui aussi, à une hostilité malveillante. On lui reprochait d'avoir partagé, encouragé même les folles idées de son trop illustre frère ; on lui fit presque un crime d'avoir conservé avec lui d'affectueuses relations. Il est vrai que le bon et courageux abbé Jean se rendait assez fréquemment auprès de lui dans l'espoir de l'amener doucement, surtout en faisant appel à sa conscience, à reconnaître et même à désavouer ce qu'il y avait de condamnable dans son dernier écrit[1]. Tandis que, avec des ména-

1. Tel était l'ascendant de l'abbé Jean sur son malheureux frère, qu'au rapport de l'abbé Rohrbacher, il aurait obtenu de lui ce qui avait été refusé par lui aux instances de sa famille et de ses meilleurs amis, c'est-à-dire, l'ordre d'arrêter l'impression des *Paroles d'un Croyant*. Cet ordre, l'abbé Jean se serait hâté de le transmettre à Paris. Malheureusement, quand

gements infinis, il poursuivait cette négociation délicate, on agissait contre lui auprès de l'évêque de Rennes à qui l'on disait ouvertement qu'il ne convenait pas de conserver plus longtemps à la tête de l'administration épiscopale un prêtre qui témoignait à l'injurieux pamphlétaire une excessive indulgence.

Il en eût coûté beaucoup à Mgr de Lesquen de disgracier un vieil ami à qui il avait personnellement de grandes obligations ; mais l'énergie lui manquant pour résister aux plaintes dont on l'assiégeait, il fit appeler son grand vicaire et lui représenta la nécessité de donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Il suffisait pour cela que l'abbé Jean écrivît une lettre dans laquelle il désapprouverait explicitement le dernier ouvrage de son frère. Cette lettre, l'évêque promit qu'elle ne sortirait pas de ses mains et qu'il ne s'en servirait qu'avec une extrême discrétion, autant seulement qu'il serait nécessaire pour confondre les dénonciateurs.

Le pauvre abbé Jean qui craignait moins pour lui-même que pour ses œuvres, pour ses chères écoles fondées au prix d'un si grand labeur, finit par consentir à ce qu'on lui demandait, et il écrivit : « Mon très cher seigneur, vous savez déjà combien a été vive la peine que j'ai ressentie en apprenant par les journaux la publication d'un ouvrage qui, depuis quelques jours, agite si tristement et si profondément les esprits. Hélas ! pourquoi faut-il qu'une nouvelle tempête succède à d'autres tempêtes heureusement apaisées. J'en suis inconsolable et j'ai besoin de recevoir de vous quelques bonnes paroles qui soulagent mon

il y parvint, l'ouvrage venait d'être mis en vente. — Voir l'*Histoire de l'Église catholique*, édition Gaume, t. XXVIII, p. 383.

pauvre cœur brisé. Au reste je ne connais ce livre que par le compte qu'en rendent certaines feuilles publiques[1]. Je ne veux pas le lire et j'ai défendu de le lire dans nos maisons; mais quel que soit le jugement que notre Saint-Père et les évêques en portent, nous n'hésiterons jamais, et d'avance vous en êtes bien sûr, à nous rattacher irrévocablement et uniquement aux décisions de ceux à qui il a été dit : Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. »

A peine cette lettre eut-elle été remise entre les mains de Mgr de Lesquen qu'on se hâta de la livrer à la publicité[2].

Lamennais éprouva un très amer chagrin de se sentir frappé par une main qui lui était si chère, et contre toute justice, il enveloppa, à partir de ce jour, tous les représentants de la Hiérarchie dans un même sentiment de haine et de mépris[3]. Ce senti-

1. On est embarrassé de concilier cette affirmation de l'abbé Jean avec le récit de l'abbé Rohrbacher, mentionné ci-dessus, ou avec divers témoignages qui semblent établir que Lamennais avait lu à son frère une partie au moins de son manuscrit. « Ni M. Gerbet, écrivait-il le 27 avril 1834, ni Jean, ni Marion, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu, n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la religion. » Il faudrait en conclure qu'il ne leur avait pas *tout* lu.

Il est établi, d'autre part, par une lettre de Montalembert, du 8 avril 1834, que l'abbé Jean avait fortement déconseillé la publication des *Paroles d'un Croyant*.

2. La lettre de l'abbé Jean était datée du 10 mai 1834. Elle parut immédiatement dans *la Gazette de Bretagne* et fut reproduite par *l'Ami de la Religion* dans son numéro du 24 mai.

3. Qu'on en juge par ce passage d'une lettre adressée à la baronne de Vaux : « L'odieux abus de confiance que s'est permis l'évêque de Rennes ne m'a nullement surpris de sa part. Il y a dans le parti dont il s'est fait le stupide et brutal agent quelque chose de bas, d'ignoble, de bête et de méchant qui sent plus le bagne que l'Église. Ces gens-là m'inspirent tant de répugnance que je ne puis lire ce qu'ils écrivent, arrêter

ment, que le temps n'affaiblira point, contribuera à lui faire repousser, même à la veille de sa mort, toute pensée de réconciliation avec l'Eglise [1].

Désolé de la publicité donnée à sa lettre et redoutant une explosion de colère, l'abbé Jean écrivit sans retard à la Chesnaie pour se disculper [2]. Il en reçut une lettre empreinte de tristesse plus que d'irritation. « Il est certain, lui disait Lamennais, que les personnes malveillantes à mon égard, seront charmées de pouvoir s'autoriser de ton nom pour me nuire plus à l'aise et plus dévotement. Je ne t'attribue cependant pas un mal qui n'a pour cause immédiate qu'une infamie de l'évêque de Rennes. D'ailleurs j'ai déjà trop vu de ces choses pour m'en tracasser et m'en affecter. Si je m'afflige de celle-ci, c'est donc pour toi et non pas pour moi. Malheureusement il est possible, ma mémoire subsistant à cause des graves questions qui s'y rattacheront, que les circonstances de ma vie soient rappelées un jour. Voilà ce qui me peine... Puisqu'il faut, quoi qu'on fasse, toujours souffrir en ce monde, je préférerai toujours pour mon compte les souffrances

ma pensée devant eux. Qu'ils mentent, qu'ils injurient, qu'ils intriguent; je les laisse et les laisserai faire sans y penser seulement. Tout cela n'est qu'un sale ruisseau que la première ondée balaiera. » *Le Contemporain*, 1er mai 1882.

1. Au souvenir peut-être de cet incident, l'abbé Jean, navré de la triste destinée qu'il entrevoyait pour son malheureux frère, écrivait un jour à l'abbé Bruté : « Il y a des hommes qui semblent avoir reçu l'infernale mission de pousser vers les abîmes cet homme qui, s'il avait été plus humble, comme il aurait dû l'être, pouvait empêcher tant d'autres d'y tomber. » A. Roussel. *Lamennais d'après des documents inédits.*

2. Après avoir raconté ce qui s'était passé entre lui et Mgr de Lesquen, l'abbé Jean concluait : « On a abusé de ma lettre en lui donnant une publicité qu'elle ne devait pas avoir; j'en suis désolé et j'en souffre plus que tu n'en souffriras toi-même, sois-en sûr : mon cœur est brisé. Je t'embrasse tendrement. » A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre du 23 mai 1834.

qui ne laissent point de regrets, les souffrances qui ne tachent point. Sois bien sûr, du reste, qu'en te parlant ce langage je n'éprouve en moi d'autre sentiment que celui d'une tendre compassion et un attachement que rien n'altérera jamais[1]. » Cette dernière assurance ne devait pas se réaliser. Entre les deux frères, jusqu'à ce jour si étroitement unis, on avait réussi à introduire une cause de refroidissement; ce refroidissement devait bientôt aboutir à une rupture.

Une autre rupture s'annonçait, inévitable, avec Montalembert. Celui-ci avait été profondément affligé, un peu froissé peut-être, de l'inutilité de ses efforts pour empêcher la publication des *Paroles d'un Croyant*. Le mélange de mobilité et d'obstination que Lamennais avait laissé paraître en cette occasion, sans altérer encore l'attachement du disciple, avait au moins ébranlé sa confiance. Il ne comprenait pas qu'un homme, placé si haut dans son estime, eût pris si facilement son parti d'effacer par un acte de violence son glorieux passé, et que sa colère n'eût point cédé à la crainte de compromettre les intérêts sacrés de la religion et de la liberté. Chaque lettre qu'il lui envoyait d'Allemagne contenait l'expression de sa tristesse et de ses regrets. Lamennais s'en montra bientôt troublé et inquiet à son tour; car plus le vide se faisait autour de lui, plus il se rattachait avec une tendresse passionnée au plus chevaleresque de ses disciples. Aussi, dès que son livre a paru, s'empresse-t-il de lui écrire coup sur coup pour le rassurer. S'il lui transmet de si nombreux extraits de sa correspondance personnelle ou d'articles de journaux, c'est beaucoup moins par amour-propre d'auteur que par

1. A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre du 28 mai 1836.

le souci de persuader à son jeune censeur que ses craintes n'étaient point fondées, l'opinion publique, à quelques exceptions près, ayant accueilli avec faveur les *Paroles d'un Croyant*. « Ce livre, lui écrit-il, a fait une sorte de révolution dans les esprits... Il a ramené Dieu sous les tentes des peuples et de la liberté... Il a entraîné d'enthousiasme toute la jeunesse avec le parti patriote. Il a contre lui le juste milieu, un nombre assez grand de vieux royalistes et le clergé servile. Mais, dans le clergé même, beaucoup sont pour, et il y en aura bien plus encore si Rome ne condamne pas. » Puis collectionnant avec soin toutes les approbations exprimées, il ajoutait : « Chateaubriand a été on ne peut pas mieux pour moi... M. Combalot applaudit aussi, et l'abbé Sibour... Béranger m'a écrit un lettre parfaite. Arago était transporté [1]. »

Le suffrage de Chateaubriand, même associé à celui de l'abbé Combalot ou de l'abbé Sibour, même confirmé par Béranger et Arago, c'était trop peu vraiment pour détruire la mauvaise impression que Montalembert recevait par une autre voie. Loin donc de partager la satisfaction de Lamennais, il continuait, au contraire, à lui faire entendre de sages mais désagréables avertissements. Après s'être prononcé contre l'opportunité de la publication, c'est aux idées

1. Lettre du 8 juin 1834. A propos d'Arago, Lamennais se plaisait à raconter cette anecdote : « Étant sur le point de se marier, il avait dû se présenter à sa paroisse pour un simulacre de confession. Le prêtre eut beaucoup de peine à le déterminer à se mettre à genoux. Il vint, peu après, trouver le même prêtre en lui montrant les *Paroles*. « Que pensez-vous, « lui dit-il, de ce livre-là ? » Le prêtre répond vaguement. — « Si « vous me dites, reprend Arago, que ce sont là vos doctrines « et celles du clergé dont vous êtes membre, à l'instant je me « fais catholique, et tous les Arago se font catholiques. » Lettre à Montalembert, du 3 août 1834.

mêmes du livre qu'il s'en prenait. Trois griefs principaux reviennent constamment sous sa plume : mépris de l'autorité divine dont les rois sont les représentants ; attaque au droit de propriété, établi par la Providence ; vaines avances faites au libéralisme, au grand scandale des catholiques. A ces trois griefs l'auteur des *Paroles d'un Croyant* oppose, non sans vivacité, une incomplète justification. « Où as-tu pris, demande-t-il à son jeune ami, que les monstres sur lesquels j'appelle l'indignation de tout ce qui porte un cœur d'homme soient les représentants de Dieu sur la terre, ses images, ses ministres, les sacrés dépositaires de son autorité. Je crois rêver quand j'entends ces choses [1]. Et en quel endroit de mon livre as-tu vu que j'attaque la propriété ? Est-ce dans l'endroit où je dis : « Ce n'est pas en prenant ce qui est à autrui « qu'on peut détruire la pauvreté ; car comment, en « faisant des pauvres, diminuerait-on le nombre des « pauvres ? Chacun a droit de conserver ce qu'il a, « sans quoi personne ne posséderait rien. » Tu sentiras toi-même qu'avant d'avancer des accusations aussi graves, il faudrait au moins m'avoir lu avec quelque attention [2].

1. Lamennais eût mieux fait d'avouer son tort et de souscrire à la critique de Montalembert, comme il avait souscrit, sur le même point, à celle de Sainte-Beuve. « Je sens également, écrivait-il à ce dernier, la vérité de ce que vous dites sur les chapitres des Sept hommes couronnés. Ces deux chapitres perdront de leur effet à cause de l'apparente exagération, et aussi parce que le blâme devait être plus équitablement réparti. » *Revue contemporaine*, 25 août 1885.

2. Le reproche immérité d'avoir attaqué le droit de propriété fut celui auquel Lamennais se montra le plus sensible et contre lequel il a le plus énergiquement protesté. En annonçant à Benoît d'Azy une prochaine édition populaire des *Paroles d'un Croyant*, il lui disait : « Quoique je me fusse déjà certes expliqué assez clairement sur ce point, j'y ajoute un chapitre sur la propriété et sur le respect qu'on lui doit, afin d'ôter encore

« Tu ne t'es pas moins trompé dans tes prévisions de fait. Tu me disais d'abord que le parti de la liberté ne me saurait aucun gré de mes efforts en faveur de cette noble et sainte cause, et il a accueilli mon livre avec un enthousiasme sans exemple. Je ne serais pas surpris qu'à présent tu retournasses cet enthousiasme en reproches contre moi. Je suis habitué à cette justice. A présent tu m'opposes les catholiques et le clergé. Et la plupart des catholiques ont été entraînés comme les autres [1], et un grand nombre de prêtres, presque tous ceux qui ne sont pas ou carlistes ou philippins, ont suivi ce mouvement, quoiqu'ils soient bien plus gênés que d'autres dans la manifestation de ce qu'ils pensent et sentent. »

Puis, sans pousser plus loin cet essai d'apologie, Lamennais s'apitoyait en quelque sorte sur lui-même, et son cœur se plaignait. « N'est-ce pas une chose singulière que, trouvant appui de tous côtés parmi des gens qui ne me sont rien, ce soient quelques-uns de mes amis les plus chers qui semblent prendre à tâche de verser le trouble et l'amertume dans mon âme. Je n'accuse pas la tienne, je la connais trop; elle est bonne, et tendre, et loyale, et je n'en doute pas plus que tu ne doutes de la mienne. Pourquoi donc cette

plus tout prétexte aux calomnies de ceux qui disent que je provoque le peuple au pillage. » Lettre du 8 juin 1834. Le chapitre annoncé figure dans les éditions subséquentes des *Paroles d'un Croyant* sous le numéro X.

1. Lamennais aurait été beaucoup plus près de la vérité s'il avait écrit : Un petit nombre de catholiques. De ce petit nombre était, paraît-il, le généralissime Skrzynecki dont Montalembert, encore épris de tout ce qui était polonais, songeait à faire, en remplacement de Lamennais, son directeur spirituel. Enthousiasmé par la lecture des *Paroles d'un Croyant*, le vieux soldat avait déclaré à Montalembert « que jamais de sa vie il n'avait rien lu de si beau » et l'avait chargé « de baiser trois fois les pieds » de l'auteur « en signe de reconnaissance et d'admiration ». E. Forgues, *Notes et Souvenirs*.

obstination à tout prendre du mauvais côté, à tout envenimer, et le passé, et le présent, et l'avenir, à m'envelopper de présages sinistres et de vagues menaces des événements ? Est-ce que dans la lutte contre l'iniquité où je me suis engagé, pressé par ma conscience, on craint que je ne trouve pas assez d'obstacles, d'ennuis et de souffrances ? Un jour viendra, mon Charles, où tu verras les choses d'un autre œil, et plaise à Dieu que ce soit avant celui où les choses de la terre ne me seront plus rien[1]. »

En lisant la réponse de Lamennais, Montalembert regretta d'avoir mis dans sa contradiction trop de raideur juvénile, et il ne tarda pas à s'en excuser. Bien plus, passant d'un extrême à l'autre, non seulement il se défendit « d'avoir blâmé le livre en soi », mais encore il se déclara « prêt à le signer de son sang[2] ».

Tout se réunissait pour faire comprendre à Lamennais que, bien loin de rectifier sa « position » aux yeux du public, il l'avait, au contraire, rendue plus fausse par la publication des *Paroles d'un Croyant*. N'était-ce pas en effet, un spectacle étrange que celui de ce prêtre, élevé par son génie au rang des plus illustres défenseurs de l'Église, et qui tout à coup apparaissait escorté et applaudi par ceux-là même que, la veille encore, il combattait avec tant de zèle comme ennemis de sa foi. « Mon meilleur ami sur la terre, lui écrivait avec une pieuse émotion Mlle de Lucinière, que je suis désolée de vous voir suivre une telle route vous qui sembliez destiné à fournir une si belle et si utile carrière ! Il est certain que vous vous trompez sur la mission que Dieu vous avait donnée à remplir.

1. Lettre du 11 juin 1834.
2. E. Forgues, *Notes et Souvenirs*.

Vous êtes abusé par votre ardente imagination. Vous deviez rappeler l'incrédule à la foi, instruire et fortifier les fidèles, et vous vous êtes embarqué sur une mer tout orageuse, qui vous éloigne de votre route, et dont le bruit vous empêche d'entendre les voix amies qui vous convient d'y rentrer. Je suis persuadée qu'après avoir écrit pour la propagation de vos systèmes, vous n'éprouvez en vous-même aucune consolation; vous êtes sans doute plus agité, mais moins heureux que quand vous nous donniez vos belles pages sur l'*Indifférence*, et qu'on vous annonçait qu'un esprit fort ou un impie revenait sincèrement à Dieu après la lecture de cet ouvrage. Hélas ! c'est qu'il avait été conçu et médité au pied du crucifix, ou mieux encore, à l'autel du Seigneur, et aujourd'hui[1] !... »

Assurément, la remontrance était vive, mais parce qu'elle venait d'un cœur dont il savait l'aimante sollicitude, Lamennais ne s'en fâcha pas. Il y répondit, au contraire, sur un ton affectueux, qui néanmoins faisait déjà appréhender d'inébranlables résolutions[2].

Le langage d'une amie si éprouvée aurait peut-être fait sur son âme plus d'impression, si d'avance il ne s'était prémuni contre les contradictions que son livre, d'une audace réfléchie, devait inévitablement soulever. La veille de sa publication il avait écrit à la comtesse de Senfft : « Il va paraître un petit livre qui vous déplaira fortement; je vous supplie de ne pas le lire :

1. E. Forgues, lettre du 23 mai 1834. Toute cette lettre serait à citer, tant l'excellente *Feuillantine* sut y mettre de tact, de prudence et de vraie charité.

2. « Vous faites bien et très bien, mon excellente amie, de me dire franchement ce que vous pensez, et je vous en remercie avec toute la sincérité de mon cœur. Si, sur plusieurs points, nous ne sommes pas d'accord, si nous ne pouvons, ni l'un ni l'autre, parvenir à nous convaincre mutuellement, que voulez-vous ? C'est l'histoire du monde depuis le commencement. » Lettre du 31 mai 1834.

quelques-uns ne doivent pas l'entendre, d'autres ne le pourront pas ; ce n'est pas un livre du présent, c'est un livre d'instinct, de pressentiment et de conscience[1]. »

L'opinion publique n'en avait pas jugé de même ; qu'on louât ou qu'on blâmât, on s'accordait assez unanimement à considérer les *Paroles d'un Croyant* comme un livre de révolte et de représailles. Ce que l'auteur y avait mis de vues larges et profondes, de pensées longuement méditées ou de sentiment chrétien, avait passé, et beaucoup par sa faute, presque inaperçu. Les pages les moins dignes de vivre, les scènes mélodramatiques, les âpretés de langage, l'audacieux défi jeté au Pouvoir, les anathèmes lancés à la tête des rois, voilà ce qu'un public, épris de romantisme et friand de scandale, avait surtout retenu du livre de Lamennais. Les plus obscurs de ses lecteurs, et les plus simples, furent peut-être ceux qui le goûtèrent le mieux. Il fut pour un grand nombre ce qu'est, « sur le midi, au coin d'un champ, l'ombre d'un arbre à celui qui a travaillé tout le matin sous les ardents rayons du soleil ». Dans les ateliers, dans les mansardes et sous les toits de chaume, on s'attendrissait en le lisant ; les imaginations s'exaltaient, et aussi les courages ; on oubliait un moment les dures fatigues et les pesants soucis devant l'enchanteresse vision d'un paradis nouveau s'ouvrant à l'humanité souffrante ; et jusque chez les plus misérables ou les plus aigris, renaissait, à la voix de l'éloquent prophète, la douce espérance d'une condition meilleure. Le nom de Lamennais, jusqu'alors ignoré de la foule, devint tout d'un coup populaire ; les ouvriers de Paris le prononcèrent comme les pay-

1. Lettre du 27 avril 1834.

sans de la Bretagne, avec une sorte de religieux respect, et la démocratie s'enorgueillit d'être enseignée par un homme dont la plume remuait toute l'Europe.

Avec son sens critique si bien averti, Sainte-Beuve fut peut-être, de tous les contemporains de Lamennais, celui qui sut le mieux saisir l'immense portée sociale des *Paroles d'un Croyant* et mettre en relief l'idée fondamentale par laquelle ce livre se rattache aux ouvrages antérieurs du grand écrivain. Dans l'article qu'il donna, en mai 1834, à la *Revue des Deux Mondes*, il disait : « La vie polémique et doctrinale de M. de Lamennais se peut diviser déjà en deux parties tranchées durant lesquelles il a poursuivi le même but, mais par deux procédés contraires. Il a été frappé, avant tout, de l'état d'indifférence en matière de religion, de la tiédeur égoïste et de la corruption matérielle de la société : tout son effort a tendu à rendre la vie et le souffle à ce qu'il voyait comme un cadavre. Il s'est mis, dès le premier jour, à vouloir ressusciter moralement et *spiritualiser* de nouveau ce grand corps. Telle est la vraie unité de la vie et de l'œuvre de M. de La Mennais. Seulement il a employé à cet effet deux méthodes bien opposées. Frappé d'abord de l'indifférence religieuse et de l'inertie froide où croupissaient les premières classes de la société, il a désespéré de toute cette masse, si on n'y faisait descendre l'esprit et la pacification par en haut, c'est à dire, par les gouvernements, et au delà des gouvernements, par le Saint-Siège. Il n'a jamais eu pour les gouvernements une estime bien décidée; il ne les a considérés, à son premier point de vue, que comme un canal possible de transmission, et, dans le cas où ils se refuseraient à transmettre la doctrine supérieure, il les a dénoncés comme un obstacle : on se rappelle les belles invectives du premier tome de

l'Indifférence. Mais, avec le temps, M. de La Mennais est venu à comprendre que non seulement les gouvernements se refusaient à transmettre la doctrine antique à la fois et régénératrice, mais que le Saint-Siège se refusait à la verser présentement, et qu'il demeurait plus sourd que le rocher, quoique le peuple eût soif dans le désert. En observant plus attentivement, d'ailleurs, la masse confuse de cette société où il n'avait d'abord vu que froideur et mort, il y a découvert sous les premières couches croupissantes un grand travail de fermentation et de courants, et il s'est dit que c'était de ce côté plutôt qu'il fallait agir pour renouveler. On voit que le but est resté le même : spiritualiser, guérir, moraliser chrétiennement une société passée du matérialisme à l'indifférence. Mais dans le second procédé auquel M. de La Mennais a recours depuis cinq ans environ, c'est à la société elle-même, c'est à ses éléments vierges et profonds, c'est au peuple, en un mot, qu'il s'adresse pour le régénérer par la parole et l'épurer. La méthode de liberté a remplacé chez lui, ou du moins tempéré, la méthode d'autorité.

« Vis-à-vis du Saint-Siège, M. de la Mennais peut rester soumis, docile et pleinement adhérent en matière de foi; mais il a cessé de l'invoquer directement pour l'œuvre temporelle; on sent qu'il n'en espère plus une effusion prochaine de doctrine qui descende sur le siècle. En face des gouvernements, il est resté moins pénétré d'estime que jamais; il a mesuré plus à nu leur égoïsme borné et leur absolue résistance à l'Esprit. A cet aspect repoussant, les paroles de Samuel ont redoublé sur ses lèvres, mais les paroles d'un Samuel qui se sent pour le reste des hommes les entrailles de Jean le bien-aimé. »

A beaucoup de sagacité Sainte-Beuve joignait trop

de prudence pour ne pas s'inquiéter des rigueurs que pouvait attirer à son illustre ami le succès même de son hardi pamphlet. Il eût souhaité que les *Paroles d'un Croyant* fussent « acceptées ou tolérées, comme une de ces paroles libres de prêtre, qui ont toujours eu le droit de s'élever en sens contradictoire dans les crises sociales et politiques aux diverses époques ». Mais la parole de Lamennais, violente et téméraire, avait eu trop de retentissement, elle avait soulevé des questions trop graves, ému trop de passions pour qu'il fût possible à la suprême autorité de garder le silence. Au-dessus du jugement de l'opinion, incertain et confus, devait nécessairement se faire entendre le calme et impartial jugement de Rome.

CHAPITRE III

LE JUGEMENT DE ROME

Lamennais était tout entier sous l'empire de la colère lorsqu'il avait livré à l'impression le manuscrit des *Paroles d'un Croyant*. Plutôt que de subir les exigences de Rome, plutôt que de se laisser imposer « un lâche silence », il était résolu, on s'en souvient, à rompre avec tout son passé et à se créer, à l'âge de cinquante-deux ans, une existence toute nouvelle. A la faveur des sentiments tumultueux dont il n'avait pas su se rendre maître, le doute s'était glissé dans son esprit et même y avait pris assez de consistance pour que le prêtre de la Chesnaie se fût cru obligé de s'interdire toute fonction sacerdotale. Mais la colère, chez les violents, est rarement de longue durée; celle de Lamennais s'apaisa, dès qu'il y eut cédé. On s'en aperçoit au ton de sa correspondance : dans ses lettres plus de récriminations amères, plus de paroles irritées, mais, plutôt, le souci très marqué de justifier aux yeux de ses amis ce que peut-être il ne parvenait pas à justifier complètement à ses propres yeux. Sa conscience, qui fut toujours très

impressionnable, s'effrayait d'une rupture avec Rome, et cette rupture, il souhaitait sincèrement l'éviter. En même temps sa foi, un moment si chancelante, semblait se redresser. Si, depuis son retour à la Chesnaie, il n'a pas rouvert sa chapelle domestique, ce n'est plus « pour avoir conçu des doutes très grands sur certains points du catholicisme », c'est simplement pour ne pas se mettre à la merci de l'évêque de Rennes qui le forcerait à s'éloigner en l'interdisant[1]. S'il persiste à penser et à écrire que l'Eglise est destinée à subir « de grandes réformes, une transformation nécessaire », il estime aussi que personne ne sachant « en quoi consistera cette transformation », on doit, « dans l'attente de ce qui sera, demeurer uni à l'institution existante, adhérant de cœur à tout ce qui est bon et vrai, séparé de cœur de tout ce qui est mauvais et faux, sans même, quand on le peut, s'occuper de fixer exactement la distinction entre ce qui est divin et ce qui est humain, chose quelquefois très difficile ». Pour lui, son intention est de rester « soumis dans l'Eglise et libre en dehors de l'Eglise[2] ».

Rome allait-elle permettre à l'auteur des *Paroles d'un Croyant* d'abriter désormais, sous cette nouvelle formule, l'indépendance de sa pensée et de sa plume ? Il y avait bien des raisons d'en douter. Car cette formule, c'était la reproduction des réserves que Lamennais avait antérieurement opposées au Pape et auxquelles le Pape avait exigé qu'il renonçât. L'obstiné Breton les avait maintenues, parait-il, au cours de l'entretien qu'il eut avec Mgr de Quélen en

1. Lettre à l'abbé Combalot, du 3 juin 1834, publiée par la *Nouvelle Revue internationale*, 1899.

2. Lettre à M. de Coux, citée par M. Charles Perrin dans sa brochure *le Modernisme dans l'Église*, sous une date qui paraît fautive.

lui apportant le texte de sa déclaration du 11 décembre 1833. Mais des réserves verbales, dernière manifestation d'une résistance arrivée à son terme, ne pouvaient prévaloir, dans l'esprit du prélat, contre la rigoureuse précision d'un engagement écrit. L'archevêque de Paris eut donc le droit de s'étonner quand, après trois mois écoulés, il apprit que Lamennais se préparait « à jeter dans la circulation » un livre qui ne pouvait manquer de produire « un grand scandale ». Il lui écrivit immédiatement, et, faisant appel à ses sentiments de « loyal Breton », il le pressa de renoncer à un dessein si manifestement contraire à ses récentes promesses [1].

Lamennais a reproduit intégralement dans les *Affaires de Rome* le texte de sa réponse à Mgr de Quélen, comme si cette réponse suffisait à sa justification. « J'ai pris, avouait-il, l'engagement volontaire de ne plus écrire sur des matières de religion »; donc je puis écrire, comme il me conviendra, « sur des sujets de philosophie, de science et de politique ». « Le petit ouvrage » qui va paraître est « de ce dernier genre » ; « par sa forme qui exclut tout raisonnement suivi, il est particulièrement destiné au peuple. J'ai tâché de remuer en lui les sentiments d'amour fraternel et de charité chrétienne que le christianisme a répandus dans le monde pour son bonheur. Mais, en lui parlant de Jésus-Christ, je m'abstiens soigneusement de prononcer un seul mot qui s'applique au christianisme déterminé par un enseignement dogmatique et positif. Le mot même d'Église ne sort pas de ma bouche une seule fois [2]. »

A quoi donc sert la logique, si elle ne peut empêcher

1. Lettre du 23 avril 1834, reproduite dans les *Affaires de Rome*.
2. Lettre du 29 avril 1834.

qu'on s'égare à ce point ? Pour s'être interdit de traiter des matières de religion, s'ensuit-il qu'un écrivain catholique peut légitimement se croire affranchi de tout contrôle dans l'exposé de ses opinions philosophiques et politiques ? Questions philosophiques ou politiques touchent souvent, et de très près, à des questions religieuses dont la solution appartient, du moins pour le croyant, à l'autorité spirituelle. Cette autorité, quelle force lui resterait-il ? quelle action efficace pourrait-elle exercer, s'il était permis à chacun de limiter à son gré l'étendue de sa juridiction ? En écrivant à l'archevêque de Paris, Lamennais semblait avoir oublié déjà certaines pages de son « petit ouvrage ». Ces pages, il suffit de les rapprocher du texte de l'encyclique *Mirari vos* pour reconnaître, à première vue, que l'engagement « de ne rien écrire ni approuver qui y fût contraire » n'a pas été tenu. Même en admettant qu'il ne se rencontre dans les *Paroles d'un Croyant* aucune erreur dogmatique, le seul dessein de les publier, contrairement aux intentions certaines du Souverain Pontife, devait être considéré comme un acte d'indiscipline que nulle excuse ne pouvait suffisamment innocenter. Convenait-il, d'ailleurs, à l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* de faire valoir que, dans son dernier écrit, il s'était abstenu soigneusement de parler du catholicisme et de l'Eglise ? Ce silence prémédité n'était-il pas par lui-même trop significatif ?

Chose singulière ! ce pouvoir pontifical que, depuis deux ans, il affectait de compter pour si peu de chose, Lamennais ne se défendait pas tout à fait de le redouter. Lui qui, en d'autres temps, s'était plaint si amèrement que le Pape s'obstinât à garder le silence, il voulait maintenant se persuader que le Pape, intimidé par le succès des *Paroles d'un*

Croyant, n'oserait pas élever la voix pour les condamner. « Je dois m'attendre, écrivait-il à Sainte-Beuve, à quelques actes de Rome trop timide pour résister aux exigences de la diplomatie. Cependant j'incline à croire que, placée entre deux peurs, celle que lui inspirent les Puissances et celle qu'elle ressentira aussi de choquer trop violemment l'opinion publique qui s'est en général prononcée en ma faveur, elle usera de prudence et de réserve et se bornera à quelques plaintes vagues dont l'effet ne sera pas à craindre pour moi [1]. »

Des amis trop jeunes pour être sages, l'entretenaient dans cette illusion. C'était, tantôt l'abbé MacCarthy, tantôt l'abbé Emmanuel d'Alzon, qui lui écrivaient de Rome : « Vos ennemis se permettent les plus noires calomnies. En revanche, vous avez l'approbation et les vœux des hommes les plus élevés. Je n'ai pu découvrir nettement l'opinion du bon cardinal Micara, car il est obligé naturellement de transiger avec ses confrères ; mais je crois qu'il approuve au fond du cœur ce que vous avez fait. Le P. Olivieri, qui vient d'être nommé général des Dominicains, a dit publiquement, l'autre jour, que votre livre l'avait profondément affligé. Quand on lui demanda pourquoi, il répondit : « Parce qu'il nous a prédit de gran-« des calamités, et je crois qu'il a raison. L'abbé de « Lamennais est un homme effrayant. Il est impos-« sible de ne pas voir dans son nouvel ouvrage une « prophétie... » Il est persuadé qu'on ne prononcera rien ici [2]. »

L'hôte de la Chesnaie eut le tort d'accorder une pleine créance à ces légers propos. Ce qui acheva de

1. Lettre du 26 mars 1834. Mêmes prévisions exprimées dans une lettre au baron de Vitrolles, du 25 mai 1834.
2. Lettre à Montalembert, du 25 juin et du 5 juillet 1834.

lui inspirer une sécurité trompeuse, ce fut, d'après sa propre affirmation, « une lettre autographe » adressée par Grégoire XVI « à une personne de confiance résidant à Paris », et de laquelle il lui aurait été donné communication [1]. Cette lettre n'ayant jamais été et ne devant probablement jamais être publiée, on doit renoncer à en faire état. C'est néanmoins un fait certain que, peu de temps après la publication des *Paroles d'un Croyant*, l'archevêque de Paris, consulté par le Pape sur l'opportunité d'une condamnation, lui dé-

1. Le 28 mai 1834, Lamennais écrivait à Benoît d'Azy : « Quant à Rome, il n'est pas douteux que la diplomatie mettra tout en œuvre pour la faire parler. Elle y serait par elle-même assez disposée déjà. La pente de la politique la porte tout entière de ce côté. Je sais même qu'elle a écrit à quelqu'un dont l'avis sera d'un grand poids, pour prendre conseil. Elle demandait si une condamnation serait opportune, si elle serait prudente, sans danger, etc. La réponse qu'elle a reçue n'est nullement propre à l'encourager dans un projet de ce genre. »

Le 1er juin, il s'expliquait à peu près dans les mêmes termes avec Montalembert. Puis, devenant plus affirmatif, il écrivait, le 11 et le 13 juillet au marquis de Coriolis et à M. de Coux : « J'ai maintenant la certitude que Rome se taira. »

Enfin, après la promulgation de l'encyclique *Singulari nos*, ne s'estimant plus obligé à tant de réserve, il déclare expressément : « Je me croyais certain que Rome ne parlerait pas, et je le croyais sur une lettre autographe du Pape dont on m'avait donné connaissance. » Lettre à Benoît d'Azy, du 17 juillet 1834.

D'autre part, Elie de Kertanguy écrivait, le 7 juillet, au frère de Lamennais : « Rome est décidée à garder le silence sur les *Paroles d'un Croyant;* je le sais de la manière la plus certaine, la plus positive, la plus authentique et vous pouvez l'affirmer à qui vous voudrez. Quant à la source de cette nouvelle, je ne puis en faire la confidence qu'à vous seul. C'est une lettre écrite par le Pape lui-même à une personne résidant à Paris. Cette détermination a été prise malgré de très vives instances. Je sais aussi que cette personne qui jouit de la confiance du Souverain Pontife lui répondit qu'en effet elle ne croyait pas qu'il y eut rien à faire contre les *Paroles d'un Croyant*, et que dans ce livre, elle ne voyait rien de contraire à la doctrine de l'Église et de l'Évangile. » A. Roussel, *Lamennais d'après des documents inédits*, t. II, chap. IV.

conseilla de recourir à cette mesure de rigueur, dans la crainte qu'il n'en résultât un plus grand mal pour la religion. Cette crainte n'était pas tout à fait chimérique.

Après les mauvais jours de 1830, il s'était produit, au point de vue religieux, un certain revirement de l'opinion publique. Les actes d'intolérance, les vexations à l'égard du clergé devenaient de jour en jour plus rares parce que généralement on les désapprouvait; même une certaine littérature, grossièrement impie, achevait de disparaître, ne faisant plus ses frais. Depuis qu'ils étaient devenus un parti de gouvernement, les libéraux, comme l'observait M. de Tocqueville, avaient fini par s'apercevoir qu'un certain fonds de croyances est nécessaire au bon ordre de la société. De là, dans la portion la plus cultivée de la bourgeoisie, une disposition à traiter les hommes et les choses d'Église avec plus de convenance et de respect. Ce premier succès, après tant de revers, avait suffi pour rendre aux catholiques quelque confiance en eux-mêmes; les meilleurs d'entre eux, ou du moins les plus clairvoyants, s'étaient remis à l'œuvre, ayant compris qu'il y avait pour eux autre chose à faire que de s'user en des controverses stériles, et que la manière la plus efficace de servir le catholicisme, c'était de développer son action sociale. Sous l'empire de cette pensée, Ozanam venait de fonder la modeste et admirable société de Saint-Vincent de Paul.

Il serait excessif assurément d'attribuer à l'École menaisienne tout le mérite de l'heureux changement qui s'était opéré dans les esprits, injuste aussi de méconnaître la part qu'elle y avait eue. Son attitude franche, hardie, courageuse avait fait tomber, avait ébranlé au moins bien des préventions, et l'on avait

vu se rapprocher les uns des autres, pour la défense de l'ordre social, des hommes habitués depuis longtemps à se considérer réciproquement comme des adversaires irréconciliables. Leur accord, à peine établi, n'allait-il pas se rompre si le Saint-Siège, en condamnant les *Paroles d'un Croyant*, fournissait un nouveau prétexte à ceux qui n'avaient pas cessé de soutenir qu'entre le libéralisme et l'Eglise toute réconciliation sincère était impossible, parce que l'Eglise est foncièrement hostile à toute liberté ?

D'autre part, le livre de Lamennais avait remué toute la démocratie, et, dans ses rangs, c'était comme une ferveur d'admiration pour le prêtre qui avait traduit en un langage si simple et si beau les vœux et les espérances du peuple. Ce prêtre, le plus éloquent avocat des faibles et des humbles, si le Pape le frappait d'une condamnation, qu'allait-il advenir ? Que la démocratie peut-être prendrait cette condamnation à son compte et se laisserait persuader que le Pape s'était déclaré contre elle. Si fausse, si absurde que dût être une pareille interprétation de la sentence pontificale, on pouvait prévoir qu'il ne serait pas bien difficile de la faire adopter par la foule impressionnable et mobile, si peu apte, surtout quand ses passions entrent en jeu, à faire entre ce qu'on lui dit et ce qui est un juste discernement. On s'explique aisément que, pour des considérations de ce genre, le vieil et sage archevêque de Paris ait conseillé au Pape de ne pas prononcer un jugement public sur les *Paroles d'un Croyant*.

Le pouvoir pontifical est, par nature et par tradition, un pouvoir patient, plus porté à user de mansuétude que de sévérité ; il tolère, il excuse avec charité certaines défaillances ou certains écarts de l'esprit humain, tant qu'il n'y a pas péril manifeste

de la foi. Il n'est donc pas invraisemblable que Grégoire XVI, impressionné par l'opinion motivée de Mgr de Quélen, ait hésité, au premier moment, à déployer contre l'abbé de Lamennais toute la rigueur des lois ecclésiastiques. Il est possible que, peu sensible à son injure personnelle mais très préoccupé des grands intérêts de l'Eglise, il se soit déterminé, pour des raisons dont lui seul était juge, à garder le silence sur un livre dont la condamnation pouvait être si faussement interprétée [1]. Son indulgence cependant ne pouvait pas aller jusqu'à en permettre la libre circulation dans les États pontificaux. Des mesures de police furent donc ordonnées pour en interdire l'introduction et la vente : c'est ce que Lamennais appelait l'*index* politique. Cette sorte d'*index*, il l'acceptait sans se plaindre, car il souhaitait, au fond du cœur, que les choses n'allassent pas plus loin [2]. Mais il était allé trop loin lui-même pour que le Pape

1. Toujours prompt à accueillir ce qui flattait ses illusions ou ses désirs, Lamennais écrivait, le 11 juin 1834, à Montalembert : « Je t'ai mandé, dans ma dernière, ce qu'on écrivait de Rome. Depuis, l'on m'a communiqué une lettre de la même ville (écrite) par une personne qui est fort loin de partager mes opinions, à une autre personne qui ne les partage pas davantage. Il est dit dans cette lettre que le Pape ayant demandé mon livre pour en juger lui-même, on lui en avait donné des extraits qu'il avait renvoyés, voulant connaître l'ouvrage entier; qu'après l'avoir lu, il avait déclaré que, comme souverain temporel, il ne pouvait pas l'approuver, mais qu'il n'y trouvait rien de contraire à la doctrine de l'Église; qu'au reste on avait eu tort de me traiter si mal à mon dernier voyage à Rome. »

2. « Il est maintenant assez probable que Rome se taira, malgré les instances de la diplomatie ; elle a mis mon livre à *l'index* politique ; l'introduction en est sévèrement prohibée. C'est, je crois, tout ce qu'elle pouvait faire ; dans tous les cas, si elle parlait, ses paroles seraient en harmonie avec cette mesure et du même genre, c'est-à-dire qu'elles n'auraient rien de dogmatique. Que désirer de plus ? » Lettre au marquis de Coriolis, du 30 juin 1834.

pût s'abstenir de prononcer son jugement sur un livre qui lui était dénoncé de toutes parts comme dangereux pour l'ordre public.

Presque tous les souverains régnants avaient été en quelque sorte cloués au pilori, par la plume acérée du pamphlétaire. Il les avait fait paraître dans une vision sinistre, semblables à des spectres, la face livide, les yeux égarés, le front chargé d'épouvante et de remords. Chacun d'eux néanmoins se reconnaissait à un trait caractéristique. Cet homme étendu sur un lit d'or, qui écoute dans une stupide inertie, les cris d'une multitude affamée, c'est Guillaume IV, roi d'Angleterre, peut-être le seul monarque libéral de son temps. Cet autre qui se débat sous le poids du fantôme accroupi sur sa poitrine et retient d'un geste convulsif des sacs remplis d'or, c'est Louis-Philippe, prince usurpateur et parjure, en qui l'avarice est plus forte encore que l'ambition. Et ce monstre, aux lèvres couvertes d'une écume rougeâtre, qui erre sans repos à travers la plaine désolée dont sa cruauté a fait le cimetière de tout un peuple, c'est le czar Nicolas, bourreau de la Pologne[1].

En attaquant avec cette violence révolutionnaire les plus hauts potentats d'Europe, Lamennais avait créé un très sérieux embarras au gouvernement de Louis-Philippe. Poursuivre devant les tribunaux l'auteur de l'outrage ou le laisser impuni, c'était chose également dangereuse et difficile. Si on décidait de le poursuivre, il fallait s'attendre à un acquittement presque certain, le jury se montrant habituellement d'une extrême indulgence dans les procès de presse. Un acquittement d'ailleurs eût été peut-être préférable à une condamnation qui, si elle avait entraîné

1. *Paroles d'un Croyant*, XXIII.

l'emprisonnement de l'abbé de la Mennais, aurait soulevé un énorme scandale. D'autre part, accorder une complète impunité à l'écrivain qui venait de jeter à toutes les têtes couronnées un injurieux défi, c'était fournir un nouveau prétexte au mauvais vouloir des cours étrangères, déjà si peu sympathiques à la monarchie de Juillet. Pour sortir de difficulté, le cabinet présidé par le maréchal Soult s'avisa d'abandonner toute l'affaire au jugement du Pape[1]; même, voulant se faire un mérite de sa modération, il renonça à introduire auprès du Saint-Siège une plainte diplomatique[2]. Peut-être craignait-il que sa plainte ne fût pas très écoutée à Rome, où, en raison de l'occupation prolongée d'Ancône, la France continuait d'être tenue en suspicion[3].

L'Autriche, quoique moins désintéressée dans ses desseins, y était, au contraire, en grande faveur, à ce point que le prince de Metternich s'était fait une habitude de donner des avis au Saint-Siège sur le ton d'un conseiller toujours sûr d'être écouté. Homme du passé, partisan obstiné de l'absolutisme, le chance-

1. Une note officieuse parut dans les journaux, ainsi conçue : « Nous apprenons que le ministère a renoncé à sa résolution de faire poursuivre devant les tribunaux M. de La Mennais, mais qu'il a enjoint à M. de Latour-Maubourg d'exposer au Saint-Père les raisons pour lesquelles il prend cette détermination, de les faire valoir auprès de lui comme une preuve de l'empressement de Louis-Philippe à écarter tout scandale qui pourrait rejaillir des ministres de la religion sur la religion elle-même.

2. Nulle trace d'une plainte de ce genre n'est restée dans les archives du ministère des Affaires étrangères.

3. M. de Tallenay, qui gérait l'ambassade de France en l'absence du marquis de Latour-Maubourg, signalait, dans ses dépêches, la facilité du pape Grégoire XVI à s'effrayer des mauvaises dispositions de la France. Un jour, il fut, et toute la cour pontificale fut avec lui, dans une grande alarme au seul bruit d'une descente franco-anglaise sur les côtes des États romains. » Dépêche du 25 juin 1834.

lier autrichien avait pris à tâche de combattre le libéralisme, non seulement dans son propre pays, mais aussi chez ses voisins [1]. Sous son inspiration, les cours du Nord avaient rétabli entre elles, après la révolution de Juillet, une sorte de Sainte-Alliance en vue de refouler hors de leurs frontières le mouvement libéral. Le prince de Metternich la dirigeait d'une main souple et ferme, avec le concours d'une police occulte qui se glissait partout et le renseignait sur tout.

L'apparition de *l'Avenir* lui avait causé le plus grand déplaisir, la politique de ce journal étant radicalement le contre-pied de la sienne. Aussi, dès qu'il eut été informé de la résolution prise par Lamennais de faire appel, à propos du conflit soulevé par *l'Avenir*, au jugement du Pape, il s'était hâté d'user de son influence, et même de moyens peu discrets [2],

1. Particulièrement en Belgique. Inquiet des progrès que le catholicisme libéral paraissait faire dans ce pays, il avait écrit, le 21 août 1832, au roi Léopold pour l'engager à refuser à Lamennais un asile dans son royaume. « Dans le propre intérêt de Votre Majesté, lui disait-il, je crois devoir fixer son attention sur les intrigues de l'abbé de La Mennais. Ce fou ambitieux vient de former avec M. de Potter une étroite alliance. Son but est de faire de la Belgique le point d'appui du levier au moyen duquel il se propose de renverser les doctrines sociales. Tâchez, Sire, de vous débarrasser de lui et n'ajoutez foi à aucune de ses déclamations hypocrites... A Rome, La Mennais sera condamné, et c'est pour cela qu'il a abandonné cette ville sur laquelle il avait fondé toutes ses espérances. Il y a bien des gens en Belgique qui sont ses partisans, parce qu'ils voyent dans sa doctrine le triomphe de la religion, tandis que La Mennais *n'est pas catholique du tout*, et l'est aussi peu que de Potter et consors...

« Je prie Votre Majesté d'attacher quelque importance à cet avis. » — Vienne, *Archives du ministère des Affaires étrangères.*

2. Une des occupations du comte de Lützow, ambassadeur d'Autriche à Rome, était de remettre entre les mains de Grégoire XVI les lettres de Lamennais, de ses disciples ou de ses partisans, que le prince de Metternich avait fait intercepter.

pour indisposer contre l'importun solliciteur l'esprit du Souverain Pontife. Très fréquemment il faisait intervenir l'ambassadeur d'Autriche auprès de lui, comme s'il avait eu la prétention de lui suggérer ce qu'il avait à faire pour le bon gouvernement de l'Église[1]. Il fut de ceux qui, après la promulgation de l'encyclique *Mirari vos*, accueillirent avec quelque scepticisme la nouvelle de la soumission du prêtre français ; et comme il continuait de le haïr et de le craindre, il continua aussi de le faire surveiller. La publication des *Paroles d'un Croyant* justifia ses défiances, et la lecture de ce livre l'irrita au plus haut point parce que, avec une offense directe à son auguste souverain[2], il contenait des excitations propres à propager l'esprit de révolte contre l'autorité. S'il avait tenu sous sa main l'auteur de ce livre, nul doute qu'il ne l'eût fait enfermer, et pour longtemps, dans quelque dure prison d'État.

Ne pouvant le faire appréhender par sa police, il ne perdit pas un moment pour appeler sur sa tête toute la sévérité d'un juge de qui Lamennais était, comme prêtre, spécialement justiciable, le Pape. Dès le

Bon nombre de ces lettres sont conservées, à Vienne, dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Détail piquant : au nombre des correspondances saisies par la police autrichienne se trouvait celle de la comtesse Riccini, femme du ministre de la police dans le duché de Modène.

1. Des dépêches fort nombreuses furent échangées entre le prince de Metternich et l'ambassadeur d'Autriche à propos des affaires de Lamennais. Celles du prince étaient souvent, par son ordre, communiquées au Pape.

2. « Et, dans deux autres palais, il vit deux autres hommes rêvant à des supplices, car, disaient-ils, où trouverons-nous quelque sécurité ?...

« Et l'un condamnait à la prison dure, c'est-à-dire à toutes les tortures du corps et de l'âme et à la mort de la faim, des malheureux qu'il soupçonnait d'avoir prononcé le nom de patrie. » *Paroles d'un Croyant*, XXXIII.

16 mai 1834, il adressait au comte de Lützow une longue dépêche destinée à être mise sous les yeux de Grégoire XVI, et dans laquelle, comme on va voir, le pamphlétaire français n'était point ménagé. « Si cet homme atroce, écrivait-il, ne s'était pas depuis longtemps démasqué aux yeux de tout observateur impartial, le cas se trouverait réalisé aujourd'hui. Les amis les plus chauds de M. de La Mennais ne trouvent aujourd'hui pas une autre issue qu'en le déclarant atteint de folie. Un homme qui suit une ligne pareille à celle que suit ce prêtre, mérite certes l'épithète d'un fou, mais ce n'est pas celle que je me permettrai jamais de lui appliquer. »

Le Prince, en effet, lui en réservait une autre. « Un prêtre, continuait-il, qui abuse des livres saints pour corrompre le monde, qui feint l'inspiration et qui dispense du poison que lui-même doit reconnaître comme tel, est un être abject. Le Saint-Père en portera le même jugement, et sa haute sagesse lui fera prendre à l'égard de cet anarchiste les mesures qu'il croira les plus utiles. » Puis, comme s'il craignait de ne s'être pas exprimé assez fortement, le ministre de François II reprenait dans un *post-scriptum :* « La mode de brûler les hérétiques et leurs œuvres est passée : il est permis de le regretter dans son application à ce cas spécial. Veuillez, monsieur le comte, me tenir au courant du parti que prendra le Saint-Père, car il me paraît impossible qu'il n'en prenne pas à l'égard d'un prêtre qui ose ce dont M. de La Mennais s'est rendu coupable envers l'Eglise et toute la société humaine[1]. »

1. L'auteur de ce livre ne veut pas laisser échapper l'occasion qui s'offre ici d'exprimer sa particulière gratitude à M. le directeur des Archives diplomatiques de Vienne. Il aime à se

Un réquisitoire si pressant était de nature à impressionner Grégoire XVI, d'autant plus que, dans les affaires purement politiques, il aimait d'ordinaire à connaître l'opinion du prince de Metternich[1]. L'opinion du prince était, dans la circonstance, celle de tout le corps diplomatique, et vraiment c'était merveille de voir comment les représentants d'un État hérétique tel que la Prusse, ou d'un État schismatique tel que la Russie, s'étaient enflammés tout à coup du plus beau zèle pour les intérêts de l'Église romaine. L'un s'indignait du « radicalisme fanatique » professé par l'abbé de Lamennais, de sa soumission hypocrite suivie sitôt d'une insolente révolte ; il soulignait avec horreur son plaidoyer en faveur de la liberté d'association et surtout les conseils abominables adressés aux jeunes soldats pour les détourner du devoir de l'obéissance passive envers leurs supérieurs[2]. L'autre insistait auprès du

reconnaître redevable du même sentiment envers MM. les directeurs des Archives de Paris, de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

1. « J'ai vu le Saint-Père avant-hier et j'ai porté à sa connaissance tout ce qui pouvait lui être utile à connaître pour rectifier son jugement sur les hommes et sur les choses. Sa Sainteté m'en témoigna beaucoup de reconnaissance et me chargea de vous dire, mon Prince, qu'il est toujours heureux de connaître votre opinion qu'il aime de préférence à connaître et à suivre. » Dépêche du comte de Lützow au prince de Metternich, du 18 mai 1834.

Quelques jours après, rendant compte d'une autre audience, l'ambassadeur écrivait à son ministre : « J'ai vu le Saint-Père hier ; je lui ai lu le passage de votre lettre — celle du 16 mai, citée ci-dessus — qu'il a écouté avec le plus vif intérêt et il m'a chargé de dire à Votre Altesse qu'il partage au suprême degré votre opinion... Le Pape me chargea de vous dire, mon Prince, que vous serez sans retard instruit du parti qu'il prendra... » Dépêche du 31 mai 1834. Vienne, *Arch. du min. des Affaires étrangères.*

2. On devine sans peine qu'il s'agit ici de l'agent diplomatique prussien. Dans un rapport adressé directement au roi de Prusse, M. de Sydow reproduisait comme étant « ce qu'il y a

cardinal Bernetti sur la nécessité d'unir plus fortement que jamais la puissance spirituelle et la puissance temporelle menacées par des dangers communs[1]. Tous ces diplomates avaient lu les *Paroles d'un Croyant* à leur manière ; ils avaient retenu de ce livre une vingtaine de pages, les plus âpres, les plus violentes, celles qui battaient en brèche un système politique en dehors duquel ils ne concevaient que trouble, anarchie et ruine. L'effort tenté pour préparer la transition de l'ordre vieilli à un ordre nouveau, ils ne l'avaient pas même aperçu[2].

Assez mal renseigné sur ce qui se passait à Rome,

de pire » ce passage des *Paroles d'un Croyant*, où Lamennais représente l'institution des armées permanentes comme une institution satanique, mais il passait sous silence la page qui suit et qui débute en ces termes :

« — Jeune soldat, où vas-tu ?

« — Je vais combattre pour Dieu et les autels de la patrie.

« — Que tes armes soient bénies, jeune soldat ! » *Paroles d'un Croyant*, XXXV, XXXVI.

1. Saint-Pétersbourg, *Archiv. du minist. des Aff. étrang.*, dépêche du 5 juillet (23 juin) 1834.

2. Cependant l'agent diplomatique de la Russie, M. Gouriefl, avait confusément entrevu qu'il pouvait bien y avoir au fond des doctrines de Lamennais autre chose que des idées de révolte. « On ne saurait se dissimuler, écrivait-il au comte de Nesselrode, que les doctrines de M. de Lamennais dépouillées de leurs excès, celles du moins qu'il semble avoir professées jusqu'ici, sympathisent avec certaine réaction religieuse dont on commence à apercevoir les indices. Elles reposent sur la dissolution des liens qui unissent l'Église à l'État, ou, en d'autres termes, sur l'affranchissement de la première de ses entraves temporelles, afin que, rendue à son indépendance et à sa liberté d'action, elle puisse reconquérir toute la force et l'ascendant que lui ont fait perdre ses déviations de son origine et la marche du temps. »

Il ajoutait, comme pour se rassurer contre une pareille éventualité : « Heureusement les temps ne sont pas favorables au développement des idées religieuses, et, dans tout le Sacré-Collège, on n'aperçoit pas même l'ombre du génie de Grégoire VII, capable de saisir une pensée forte et d'en entreprendre l'exécution. » Dép. du 5 juillet (23 juin 1834).

Lamennais se laissa persuader que « deux notes très fortes venues des cours du Nord » avaient arraché au Souverain Pontife la condamnation des *Paroles d'un Croyant*[1]. Ceci n'était pas exact; ni dans les archives de Vienne, ni dans celles de Saint-Pétersbourg ou de Berlin, il n'est resté quelque trace d'une note diplomatique adressée au Saint-Siège[2]. Qui voudrait croire, d'ailleurs, que pour complaire à quelque homme ou à quelque gouvernement que ce fût, Grégoire XVI eût consenti à rendre, dans une affaire si grave, un jugement que sa conscience n'aurait pas complètement ratifié[3] ? La vérité, c'est que

1. Lettre à Montalembert, du 5 août 1834.

2. Le gouvernement français partagea néanmoins l'opinion de Lamennais sur une intervention des Puissances du Nord auprès du gouvernement pontifical. Après la promulgation de l'encyclique *Singulari nos*, le ministre des Affaires étrangères, comte de Rigny, écrivait à M. de Tallenay : « Nous n'avons pas d'objection contre le texte de la lettre encyclique par laquelle le Pape a condamné le livre de M. de La Mennais; cette mesure était juste et convenable. Il serait seulement à désirer qu'en se décidant à se prononcer, le Souverain Pontife n'eût cédé qu'à ses propres inspirations et qu'aucune influence étrangère ne fût venue faire de cette question une affaire plus politique encore que religieuse. » Paris, *Archiv. du minist. des Aff. étrang.* Dép. du 1er août 1834.

3. Le 25 août, M. de Tallenay eut l'honneur de recevoir le Pape dans l'église de Saint-Louis des Français. Grégoire XVI saisit cette occasion de protester, non sans amertume, contre les fausses rumeurs qui s'étaient répandues à propos de la condamnation prononcée contre les *Paroles d'un Croyant*. Il aurait dit : « Je puis vous assurer, monsieur le chargé d'affaires, et vous me croirez, j'en suis sûr, que je n'ai été dans cette occasion influencé par personne. J'ai lu l'ouvrage de M. de La Mennais ; je l'ai trouvé rempli de maximes condamnables, et j'ai conçu mon encyclique. Sans doute avant de livrer un acte de cette importance à la publicité, j'appelle autour de moi quelques cardinaux pour m'éclairer de leurs lumières, mais, après ma conscience, c'est là mon seul conseil en matière de foi, de dogme et de morale. » Dépêche du 27 août 1834. Paris, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

son premier sentiment, dès qu'il eut été informé de la publication des *Paroles d'un Croyant*, fut un sentiment de tristesse et d'indignation; tous les témoignages s'accordent sur ce point [1]. On pourrait citer à l'appui le fait suivant. Vers la fin de mai, recevant en audience deux hommes de guerre, les généraux Oudinot et Lauriston, le Saint-Père les entretint surtout du livre de Lamennais. « Le Pape, écrivait à ce propos M. de Tallenay, s'est fort animé à ce sujet, ne dissimulant pas la peine qu'il en avait ressentie et accusant l'auteur d'avoir manqué à toutes les promesses qu'il avait faites et surtout de prêcher des maximes entièrement opposées à l'encyclique dont il avait accepté en dernier lieu les principes par une déclaration publique [2]. »

Donc, s'il y eut dans l'esprit du Pape quelque hésitation, ce fut plutôt sur la conduite à tenir dans une circonstance où, soit qu'il parlât, soit qu'il gardât le silence, il y avait de toute manière de si graves inconvénients à redouter. Le prince de Metternich lui-même hésitait à lui conseiller de procéder avec éclat contre l'abbé de Lamennais [3]. Dans le Sacré-Collège, quelques cardinaux, et non des moindres, n'auraient

1. Dès le 16 mai, le marquis de Latour-Maubourg écrivait de Rome : « Le dernier ouvrage de M. l'abbé de La Mennais, les *Paroles d'un Croyant*, cause à Rome une vive sensation. Les maximes qui y sont professées sont peu d'accord avec les vues du Saint-Siège et affligent profondément le cœur du Saint-Père. » Paris, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

De son côté, l'ambassadeur d'Autriche écrivait à la date du 18 mai 1834 : « Le Saint-Père me parla de l'œuvre impie et révolutionnaire de M. de La Mennais ; il en était indigné. » Vienne, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

2. Dépêche du 2 juin 1834, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

3. « Je ne sais, en vérité, quel conseil donner à la Cour pontificale ; se taire me paraît impossible, parler a son inconvénient. » Lettre au comte de Lützow, du 16 mai 1834. Vienne, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

pas donné probablement, s'ils avaient été consultés, un avis bien différent de celui qui avait été exprimé par l'archevêque de Paris[1]. Il se trouva, par contre, que les conseillers habituels du Pape étaient notoirement hostiles au système politique de Lamennais et favorables à celui de l'Autriche[2]. Contre l'homme que le cardinal Bernetti appelait « un Luther catholique[3] » les griefs ne leur manquaient point; car il n'était que trop facile de relever dans son dernier écrit des violences impardonnables surtout sous la plume d'un prêtre, des provocations imprudentes, des nouveautés hardies, des exagérations propres à

1. Rendant compte à son ministre d'une congrégation extraordinaire de cardinaux qui avait eu lieu le 11 juillet au Quirinal, le chargé d'affaires de l'ambassade de France écrivait que la dernière production de M. de La Mennais avait été remise sur le tapis, et il ajoutait : « Le cardinal Pacca, doyen du Sacré-Collège, se serait fortement prononcé contre toute nouvelle manifestation des sentiments du Saint-Siège à cet égard. Son Éminence prétend que les souverains ayant été surtout attaqués dans leurs rapports avec leurs sujets, la matière était beaucoup plus temporelle que spirituelle, et que, pour de semblables intérêts, le Pape ne devait pas se commettre légèrement avec un adversaire aussi redoutable que l'auteur des *Paroles d'un Croyant*. Elle ajoutait même qu'on avait peut-être eu tort de céder trop facilement aux suggestions des envoyés d'Autriche et de Russie dans cette circonstance. » Dépêche du 11 juillet 1834, Paris, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

D'autre part l'abbé Emmanuel d'Alzon envoyait de Rome à Lamennais la même information. Lettre à Montalembert du 5 août 1834.

2. C'étaient, d'après M. de Tallenay, les cardinaux Polidori, Macchi, Lambruschini, Sala, di Gregorio, dont le crédit donnait de l'ombrage même au secrétaire d'État, cardinal Bernetti.

Dans une dépêche, en date du 7 juillet, le représentant de la France se plaignait de ce que les dépositaires du pouvoir pontifical obéissaient « avec un déplorable aveuglement à toutes les impulsions qu'ils recevaient des Cours du Nord. » Paris, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

3. Dépêche de M. Furhmann au comte de Nesselrode, du 2 octobre (20 septembre) 1834. Saint-Pétersbourg, *Arch. du minist. des Aff. étrang.*

déformer même les pensées les plus justes et les plus généreux sentiments. Si, dans les *Paroles d'un Croyant*, aucune croyance catholique ne se trouvait essentiellement atteinte, l'esprit même du catholicisme y était trop souvent méconnu. Grégoire XVI n'avait donc pas à craindre d'encourir le reproche d'une sévérité excessive en réprouvant publiquement un livre que les hommes, même les plus modérés, blâmaient comme inopportun et dangereux. Son silence, plutôt, aurait pu être interprété comme une approbation tacite donnée à des idées qui troublaient les âmes timides et inquiétaient les Pouvoirs existants. Dans une Europe encore monarchique, le Pape ne pouvait pas être soupçonné d'encourager les aspirations républicaines de la démocratie, sans que, par le mauvais vouloir des chefs d'État, le gouvernement de l'Église lui fût rendu comme impossible. C'est pourquoi Grégoire XVI décida de notifier à tout l'univers catholique, par une lettre encyclique, la condamnation prononcée contre les *Paroles d'un Croyant*[1].

Cette encyclique n'est pas, comme celle du 15 août 1832, un exposé de doctrines; elle est plutôt comme un verdict rendu par le Pape en vertu de sa suprême et universelle juridiction. Après une brève allusion aux incidents qui ont provoqué son bref à l'archevêque de Toulouse, sa lettre à l'évêque de Rennes, Grégoire XVI rappelle que Lamennais s'était engagé

1. L'encyclique *Singulari nos* fut rédigée encore par le cardinal Polidori, dont la latinité élégante n'était pas exempte de toute recherche. Elle est datée du VII des calendes de juillet, c'est-à-dire, du 25 juin 1834. Quoiqu'elle n'ait pas une grande étendue, on pourrait la diviser en trois parties. La première présente comme un résumé des accusations portées contre Lamennais ; la seconde formule les censures infligées aux *Paroles d'un Croyant;* la troisième réprouve la philosophie du *Sens commun.*

par une déclaration publique à se conformer exactement aux enseignements contenus dans sa dernière encyclique et à ne rien écrire ni approuver qui y fût contraire. « Mais, ajoute le Souverain Pontife, chose à peine croyable, celui que nous avions accueilli avec les sentiments d'une si grande bonté, oublieux lui-même de notre indulgence, a manqué bientôt à ses résolutions, et la bonne espérance que nous avions conçue *du fruit de notre enseignement* s'est évanouie, dès que nous apprîmes que par lui un livre venait d'être imprimé en langue française et répandu partout, à la vérité, sous le voile de l'anonyme[1], mais d'un anonyme trahi par les feuilles publiques, livre petit par le volume, mais d'une immense perversité, intitulé : *Paroles d'un Croyant*[2]. »

Suit, dans le document pontifical, l'énumération des erreurs et des fautes reprochées à Lamennais : excitation à la désobéissance envers les princes, au mépris des magistrats, à la violation des lois, au renversement de l'ordre public, à la destruction de toute autorité religieuse ou politique[3] ; exposé d'une

1. Ce détail n'était pas tout à fait exact. Dans la première édition des *Paroles d'un Croyant*, le nom de Lamennais ne figurait pas, sur le frontispice, mais il avait été imprimé sur le dos du volume. A cette époque, les écrivains romantiques, au moins les plus connus, avaient établi cette mode de publier leurs œuvres sans nom d'auteur.

2. « Verum, quod vix credibile videbatur, quem tantæ benignitatis affectu exceperamus, immemor ipse nostræ indulgentiæ cito a proposito defecit, bonaque illa spes, *quæ de præceptionis nostræ fructu* nos tenuerat, in irritum cessit, ubi primum, celato quidem nomine, sed publicis patefacto monumentis, nuper traditum ab eodem typis atque ubique pervulgatum novimus libellum Gallico idiomate, mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem, cui titulus : *Paroles d'un Croyant*. »

3. « Refugit sane animus ea perlegere, quibus ibidem auctor vinculum quodlibet fidelitatis subjectionisque erga principes

théorie aussi fausse qu'inouïe sur l'origine du pouvoir, représenté comme l'œuvre du péché et de Satan [1]; outrage à la hiérarchie ecclésiastique ou civile [2]; appel à la violence en vue d'obtenir la liberté de conscience ou de la presse [3]; encouragements prodigués aux soldats pour les pousser à combattre contre la tyrannie [4]; enfin téméraires exhortations adressées aux peuples pour leur persuader de se réunir et de s'associer de toutes les parties du monde [5].

A tous ces chefs d'accusation s'ajoute cette circonstance aggravante que l'auteur, dans cette détestable production d'impiété et d'audace, se donnant comme inspiré par Dieu, n'a pas craint d'abuser des Saintes Écritures et de les employer avec autant d'astuce que de témérité à inculquer les funestes délires de son imagination [6].

disrumpere conatur; face undequaque perduellionis emissa, qua publici ordinis clades, magistratuum contemptus, legum infractio grassatur, omniaque et sacræ et civilis potestatis elementa convellantur. »

1. « Hinc novo et iniquo commento potestatem principum veluti divinæ legi infestam, imo *opus peccati et Satanæ* potestatem in calumniæ portentum traducit. »

2. « Præsidibusque sacrorum easdem ac imperantibus turpitudinis notas inurit. »

3. « Omnigenam insuper opinionum, sermonum, conscientiæque libertatem obtrudit. »

4. « Militibusque ad eam a *tyrannide*, ut ait, liberandam dimicaturis fausta omnia ac felicia comprecatur. »

5. « Cœtus ac consociationes furiali æstu ex universo quo patet orbe advocat... »

6. « Sed illud præsertim indignationem excitat, religionique plane intolerandum est, divinas præscriptiones tantis erroribus adserendis ab auctore efferri, et incautis venditari, eumque ad populos lege obedientiæ solvendos, perinde ac si a Deo missus et inspiratus esset, postquam in sacratissimo Trinitatis augustæ nomine præfatus est, sacras Scripturas ubique obtendere, ipsarumque verba, quæ verba Dei sunt, ad prava hujuscemodi deliramenta inculcanda callide audacterque detorquere... »

« C'est pourquoi, reprend le Souverain Pontife, après avoir entendu quelques uns de nos frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de science certaine et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on tienne pour réprouvé et condamné le livre dont nous venons de parler qui a pour titre : *Paroles d'un Croyant*, où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, à nourrir, étendre et fortifier les séditions dans les empires, les troubles et les rébellions, livre renfermant, par conséquent, des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Eglise, spécialement dans les Vaudois, les Wicléfites, les Hussites et autres hérétiques de cette espèce [1]. »

Ce fut à la Chesnaie, dans un numéro de *l'Ami de la Religion*, que Lamennais prit connaissance de la sentence qui venait d'être prononcée contre

1. « Quare auditis nonnullis ex venerabilibus fratribus nostris S. R. E. cardinalibus, motu proprio, et ex certa scientia, deque Apostolicæ potestatis plenitudine, memoratum librum, cui titulus : *Paroles d'un Croyant*, quo per impium Verbi Dei abusum populi corrumpuntur ad omnia publici ordinis vincula dissolvenda, ad utramque auctoritatem labefactandam, ad seditionem in imperiis, tumultus seditionesque excitandas, fovendas, roborandas, librum ideo propositiones respective falsas, calumniosas, temerarias, inducentes in anarchiam, contrarias Verbo Dei, impias, scandalosas, erroneas, jam ab Ecclesia, præsertim in Valdensibus, Wiclefitis, Hussitis aliisque hujus generis hæreticis damnatas continentem, reprobamus, damnamus, ac pro reprobato et damnato in perpetuum haberi volumus atque decernimus. »

lui [1]. Il parut, au premier moment, l'accueillir avec assez de calme, avec une sorte de tristesse résignée. « Je suis plus affligé pour toi que pour moi, écrivit-il immédiatement à Montalembert ; j'ai peur que tu ne t'affectes trop d'un événement que Dieu a permis pour en tirer sans doute quelque bien que nous ignorons. Tout ce qui se passe aujourd'hui dans le monde a un caractère visiblement providentiel Il n'en faut pas juger selon les lumières ordinaires de la raison. Les hommes ont les yeux bandés, et, conduits par une main qui ne leur laisse point le choix de leur route, ils ne savent ni où ils vont ni par où ils passent.

« Ceux qui voudraient arrêter le mouvement qui emporte le genre humain dans ses voies le hâtent plus que ceux qui semblent le presser. Chacun produit l'effet inverse de celui qu'il se propose, tant le vertige est universel... Laissons donc faire et dire, et attendons en paix ce qui sera. En présence de l'action divine, tous les troubles de l'âme doivent s'apaiser, et toute voix doit être un soupir d'amour et un long cantique d'espérance [2]. »

Il écrivait encore à l'un de ses correspondants de Rome : « Qui, en pareilles circonstances, pourrait répondre de ne pas faire un faux pas ? Ce n'est pas certes moi, qui n'ai pour défense et pour guide qu'un cœur simple et droit, il me le semble du moins. Cependant j'espère que la Providence ne m'abandonnera point. Je n'ai d'autre conseil, d'autre aide, d'autre appui que le sien, et c'est ce qui me tranquillise et

1. « Croirais-tu que, si l'on ne m'avait pas envoyé de Paris *l'Ami de la Religion,* je n'aurais pas encore lu l'*Encyclique ?* » Lettre à Montalembert, du 7 août 1834.

2. Lettre du 15 juillet 1834.

m'encourage. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*[1]. »

Mlle de Lucinière, sa pieuse amie, lui ayant supposé des troubles de conscience, il se hâta de la rassurer. « Je n'en éprouve pas l'ombre, lui affirmait-il, et mon projet est bien de recommencer à dire la sainte messe, dès que j'aurai quelque assurance de n'être pas chassé du seul asile que j'aie au monde par une interdiction publique[2]. »

Il n'est permis à personne de se faire juge de la conscience d'autrui. Cependant la résignation de Lamennais a été de si courte durée, elle a fait place si vite à un tout autre sentiment qu'on ne peut s'empêcher de se demander si son apparente tranquillité, sa résolution de tout souffrir en silence, le dessein de reprendre, après une interruption de six mois, l'exercice des fonctions sacerdotales, ne lui furent pas inspirés par quelque dédain de la parole pontificale. Autrement, eût-il écrit des lignes comme celles-ci : « Je gémis qu'un pouvoir que j'ai tant aimé, tant vénéré, que je respecte toujours, soit descendu à un pareil excès d'ignominie; car je sais qu'il ne croit pas lui-même, et qu'il est impossible qu'il croie à ses propres diffamations; je connais les sourdes intrigues et toutes les turpitudes qui l'ont conduit à un inconcevable éclat, dont les suites pour la Religion sont incalculables[3]... » « Chose étrange ! de déclarer qu'un

1. Lettre du 2 août 1834.

2. Lettre du 2 août 1834. — Il est fait part de la même résolution à Montalembert dans une lettre du 7 août. — On n'avait pas manqué d'observer que l'encyclique *Singulari nos*, si sévère pour les *Paroles d'un Croyant*, ne portait aucune censure spéciale contre l'auteur du livre ni contre ses lecteurs. Lamennais estimait donc qu'il ne lui était pas interdit canoniquement de célébrer la messe.

3. Lettre à la comtesse de Senfft, du 20 juillet 1834.

livre est « détestable, impie, scandaleux » sans dire en quoi il l'est, sans citer une ligne, sans indiquer même une seule proposition[1] ! De sorte que l'auteur ne peut ni se justifier, ni s'expliquer, ni même savoir ce que l'on blâme, dans son ouvrage. Si un tribunal purement humain rendait ce jugement : « Attendu qu'un tel est un scélérat, nous le condamnons à perdre la tête sur l'échafaud », que dirait-on de cette justice ! Et c'est ainsi que l'autorité spirituelle juge et condamne ; c'est par de tels moyens qu'elle espère recouvrer l'influence qu'elle a malheureusement perdue sur la plus nombreuse et la plus puissante portion de la société ! En vérité, pour un catholique, c'est à verser des larmes de sang[2]. »

Dans un pareil état d'esprit, Lamennais n'était que trop disposé à faire sienne l'opinion de quelques théologiens qui, à Rome même, paraît-il, soutenaient que l'encyclique dépourvue, en raison des circonstances qui l'avaient provoquée, de toute force canonique, était simplement l'expression de l'opinion personnelle de Mauro-Capellari[3]. Il se croyait donc autorisé à con-

1. Ceci n'était pas exact, car la sentence pontificale visait, par exemple, et censurait spécialement la théorie de Lamennais sur l'origine du pouvoir monarchique.

2. Lettre au marquis de Coriolis, du 27 juillet 1834.

3. Par l'extrait qui suit d'une lettre de l'abbé Emmanuel d'Alzon, on pourra juger de la nature et de la valeur des informations que Lamennais recevait constamment de Rome : « Je pense que vous serez bien aise de savoir quelques détails sur l'encyclique. Je vais vous les donner à la hâte. Si je ne vous ai pas prévenu de son apparition, c'est que personne à la lettre ne s'en doutait. Un rédacteur de *l'Ami de la Religion* en donna connaissance au P. Ventura quatre jours après qu'elle fut signée. Le P. Olivieri qui, par sa charge, préside à trois congrégations, ne la connut que le sixième jour. Le P. Ventura lui en dit le contenu devant moi. Cet excellent Ventura me conduisit, le même soir, chez un religieux, membre de quatre congrégations ; il n'en avait pas entendu parler, il n'en

clure qu'elle n'obligeait personne, et Montalembert le pressant de s'incliner sous le jugement de Rome, il lui répondait : « As-tu donc oublié ce que tu me disais, que désormais, si Rome condamnait, il serait clair que sa censure n'aurait d'autre cause que les instances et les menaces des puissances qui disposent d'elle ? Selon les règles catholiques, il n'y a point de jugement, et c'est ce qu'on saurait bien répondre à tout protestant, qui, songeant à se convertir, serait arrêté par les conséquences de l'Encyclique[1]. »

En définitive, la sentence pontificale lui paraissait manquer, non seulement de justice, mais aussi d'impartialité. « Il est étrange, observait-il, qu'à Rome on fasse de moi un bouc émissaire; on me désigne à la haine, à l'horreur de tous les chrétiens, on me charge d'anathèmes et de malédictions, tandis que tant d'autres, et pour ne citer que les noms les plus honorés, Lamartine, Chateaubriand, tiennent le même langage que moi, professent les mêmes principes, annoncent hautement les mêmes prévisions, sans que qui ce soit

avait connaissance que parce qu'il l'avait vue chez l'imprimeur. « Aussi, disait-il, le Pape peut dire qu'il a consulté quelques « cardinaux, mais je le défie de dire qu'il a consulté quelques « théologiens. » Le P. Ventura vit le lendemain quelques théologiens, tous dans la même surprise, tous dans un grand effroi, car ils tremblent pour les conséquences.

« Mac-Carthy a vu hier un religieux qui l'a assuré qu'un grand nombre de théologiens considéraient l'encyclique comme l'opinion personnelle de Mauro-Capellari, et rien de plus. Quant au blâme versé sur votre système, on ne pense pas qu'il faille en tenir compte. Le cardinal Micara l'applique à la philosophie politique. Le P. Olivieri m'a dit ce soir : « L'abbé de « Lamennais n'étant pas désigné, je ne puis croire qu'on doive « faire l'application ; le Pape dit toujours vrai, quoiqu'il ne le « le sache pas toujours lui-même. C'est Caïphe qui prophétise « sans le savoir... » *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert.*

1. Lettre du 27 juillet 1834.

y trouve à redire. C'est là, certes, une singulière équité[1]. »

De pareilles réflexions, qu'il retournait sans cesse dans son âme aigrie, étaient pour le malheureux prêtre comme autant de ferments de colère. A mesure que les jours passent, on s'aperçoit que sa correspondance devient plus âpre et plus irritée. Ce pouvoir pontifical, que naguère il portait si haut, il semble maintenant se plaire à le rabaisser. A l'entendre, Grégoire XVI est un inconscient qui vient de condamner, sans le savoir, la doctrine de son illustre prédécesseur, Grégoire VII, et celle de saint Augustin[2]. Son encyclique, « si elle est le dernier mot de la

1. Lettre du 18 juillet 1834. *Un Lamennais inconnu.* — Très peu de jours avant la publication des *Paroles d'un Croyant*, le 15 avril 1834, Chateaubriand avait fait paraître dans la revue de Buloz, sous ce titre : *l'Avenir du monde*, un article où se trouvaient en effet developpées des idées à peu près identiques à celles de Lamennais. En voici quelques passages : « L'Europe court à la démocratie. La France est-elle autre chose qu'une république entravée d'un directeur ? Les peuples grandis sont hors de page : les princes en ont eu la garde-noble : aujourd'hui les nations arrivées à leur majorité prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés ; les nations semblent l'être à leur tour... Les symptômes de la transformation sociale abondent. En vain on s'efforce de reconstituer un parti pour le gouvernement absolu d'un seul : les principes élémentaires de ce gouvernement ne se retrouvent plus ; les hommes sont aussi changés que les principes... Ainsi la transformation, amenée par l'âge du monde, aura lieu. C'est impiété de lutter contre l'ange de Dieu, de croire que nous arrêterons la Providence... Une société où des individus ont 2 millions de revenu, tandis que d'autres sont réduits à remplir leurs bouges de monceaux de pourriture pour y ramasser des vers (vers qui, vendus aux pêcheurs, sont le seul moyen d'existence de ces familles elles-mêmes, autochtones du fumier), une telle société peut-elle demeurer stationnaire sur de tels fondements au milieu du progrès des idées ? »

2. « Il est curieux de la comparer (l'encyclique) avec les lettres de Grégoire VII. Voici un passage de celles-ci : *Quis*

Papauté, marquera la dernière heure du catholicisme, tel qu'il est aujourd'hui constitué[1]. » On peut constater déjà l'indifférence qu'elle a partout rencontrée. « La parole qui autrefois remua le monde ne remuerait pas aujourd'hui une école de petits garçons[2]. » « Bien coupables sont ceux qui ont délié la langue de ce vieillard pour lui faire maudire son siècle, qui l'ont poussé dans les routes sépulcrales, où il erre comme une ombre tourmentée, tandis qu'au-dessus, à la lumière du jour, le genre humain poursuit la carrière que le doigt de Dieu lui a marquée[3]. »

D'après ces citations on peut facilement peser ce que, dans l'âme de Lamennais, il restait de « respect » pour la personne et l'autorité du chef de l'Église : le poids sera trouvé bien léger. Celui qui écrivait ce qu'on vient de lire n'en persistait pas moins à se croire et à se dire catholique. Répondant à Lerminier qui, dans son cours au collège de France et dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, avait fait pressentir la prochaine défection de l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, il lui disait : « Je n'ai point rompu avec l'Église, je n'ai pas imité Luther et je ne l'imiterai point, persuadé que je suis que les schismes ne font que du mal et que ce n'est pas en

nesciat reges et duces ab iis habuisse principium, qui Deum ignorantes, superbia, rapinis, perfidia, homicidiis, postremo universis pene sceleribus, mundi Principe diabolo videlicet agitante, super pares, id est homines, dominari, cœca cupiditate et intolerabili præsumptione affectaverunt. » Lib. VIII, ep. 12. Il y a beaucoup d'autres passages semblables, et il cite saint Augustin, qui dit : *Cum vero etiam eis qui sibi naturaliter pares sunt, hoc est hominibus, quilibet dominari affectat, intolerabilis omnino superbia.* » Lettre à Montalembert, du 7 août 1834.

1. Lettre à la comtesse de Senfft, du 20 août 1834.

2. Lettre à Montalembert, du 5 août 1834. Voir aussi la lettre à M. de Coux, du 6 août 1834. — Ch. Perrin, *le Modernisme dans l'Église.*

3. Lettre à la comtesse de Senfft, du 20 août 1834.

se séparant, en ébranlant jusque dans sa base le principe même de la foi qu'on peut rétablir l'unité de la foi. Je reste donc catholique pour être religieux, pour conserver, en ce qui dépend de moi, cet élément impérissable de la nature humaine; mais, en même temps, je ne m'associe point au système politique des chefs du catholicisme; je le combats, au contraire, de tout mon pouvoir, parce que j'ai aussi des devoirs rigoureux envers l'humanité et que je ne reconnais point la cause de Dieu dans celle de l'ignorance[1]. »

Comment un dialecticien, clairvoyant et sincère comme Lamennais, a-t-il pu se flatter de se tenir indéfiniment en équilibre dans l'étrange et fausse position où il s'était placé ? Si un ressentiment qui ne devait s'éteindre qu'avec sa vie n'avait pas troublé la lucidité habituelle de son jugement, il n'aurait pas admis un seul instant qu'il fût possible de se séparer du Pape sans se séparer de l'Église.

1. Lettre du 9 septembre 1834, publiée par *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux.*

Dans son livre sur *Sainte-Beuve*, M. d'Haussonville cite une autre lettre de Lamennais, plus significative encore : « Quant à la question de l'avenir, écrivait-il au célèbre critique, elle me paraît extrêmement obscure ; je vois évidemment que de grandes réformes sont nécessaires ; mais je ne vois pas à beaucoup près aussi clairement où elles s'arrêteront, ni ce qui succédera à ce qui est aujourd'hui et ne saurait continuer d'être... » Lettre du 6 octobre 1834.

CHAPITRE IV

DANS LA RETRAITE

Préface des Troisièmes Mélanges.

Un seul moyen s'offrait à Lamennais de rester vraiment catholique, c'était de faire sa soumission au Pape. Le Pape lui-même l'y conviait à la fin de son encyclique, et, sans lui poser de dures conditions, sans exiger de lui un désaveu explicite de son dernier écrit, il l'exhortait simplement avec une réelle bienveillance « à rentrer dans les voies de la justice ». « Il sera beau, disait-il, il sera fortuné pour nous le jour où il nous sera donné de recevoir dans notre sein paternel ce fils revenu à lui-même et nous apportant par son exemple le plus juste sujet d'espérer le retour à résipiscence de ceux qu'il a pu entraîner dans son erreur, en sorte que, pour le bien de l'Église et de l'État, il y ait chez tous conformité dans les doctrines, accord dans les desseins, union dans la conduite et dans les sentiments [1]. »

1. « Nos certe faustum ac felicem illum ducemus diem quo filium hunc in se reversum paterno sinu complecti Nobis contingat, cujus exemplo magna in spe sumus, fore ut resipiscant

Lamennais malheureusement était moins disposé que jamais à répondre à cet appel, son cœur s'étant fermé, et pour toujours, à toute parole même bienveillante, venant de Rome. L'évêque de Rennes ne devait pas réussir davantage à se faire écouter. Ce prélat aussitôt après la promulgation de l'encyclique *Singulari nos*, s'était empressé de reprendre le rôle de négociateur dans lequel il avait précédemment si mal réussi. Soucieux d'éviter une rupture publique et définitive de son illustre diocésain avec l'Eglise, il écrivit à Lamennais en des termes qui l'eussent certainement touché, s'il ne s'était refusé à croire à leur sincérité.

« Monsieur l'abbé, lui disait-il, c'est uniquement à l'impulsion de mon cœur et de mon attachement pour vous que je cède aujourd'hui en vous faisant part de ma douleur. Où irai-je chercher ma consolation, si ce n'est auprès de celui qui, ayant fait la plaie, peut y mettre lui-même l'appareil ?

« Votre résistance au Saint-Siège sera-t-elle momentanée, et par conséquent excusable ? ou... Je n'achève pas !

« Oubliez pour un moment et l'ignorance et l'indignité de celui qui vous écrit et vous conjure de réfléchir sur la profondeur de l'abîme. Votre divin maître comme le mien peut encore se servir des instruments les plus faibles pour faire triompher sa cause ; vous êtes propre à la défendre, mais vous êtes impuissant pour la combattre. Rentrez dans la lice des enfants dociles et soumis, et les ennemis de la religion que nous devons plaindre, aimer et combattre cesseront

cœteri qui, eo auctore, in errorem induci potuerunt, adeo ut una apud omnes sit pro publica et sacræ rei incolumitate consensio doctrinarum, una consiliorum ratio, una actionum studiorumque concordia. » *Affaires de Rome*, pièces justificatives.

leurs chants d'allégresse et trembleront encore[1]... »

A cette lettre, d'un ton si humble et presque trop louangeur Lamennais répondit par un billet sèchement poli[2].

Ceux qui, comme l'abbé Gerbet, connaissaient mieux le tempérament du chef de l'École menaisienne, jugèrent bien, après la promulgation de l'encyclique *Singulari nos*, que ce qui venait de s'accomplir était irréparable et ils perdirent toute espérance d'obtenir de l'auteur des *Paroles d'un Croyant* un acte de soumission envers l'autorité ecclésiastique. Dès lors, ce fut pour eux comme une nécessité de rompre les relations qu'ils avaient continué d'entretenir avec lui. Quelques-uns ne le firent pas sans un chagrin profond, car rien ne pouvait effacer de leur âme le souvenir des jours heureux passés sous le toit du Maître ; même en déplorant ses erreurs et ses fautes, ils subissaient encore le prestige de son génie et surtout le charme prolongé de sa bonté.

Montalembert était presque seul à ne point abandonner tout espoir. Il lui semblait impossible que

1. E. Forgues, *Œuvres posthumes de Lamennais*, t. II, p. 389.

2. « Monseigneur. — Je vous dois des remerciements pour la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 20 juillet. Les sentiments de bienveillance dont elle contient l'expression me font un devoir de vous en témoigner ma sincère gratitude, devoir que je remplis avec d'autant plus d'empressement que c'est pour moi une occasion de vous réitérer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

Un peu plus tard, l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr le Groing de la Romagère, se flatta vainement d'obtenir un meilleur succès. Par les excentricités de son langage ou de son administration, il avait réduit l'abbé Jean, qui fut son grand vicaire, à démissionner, et plus d'une fois, dans ses sermons, il avait parlé de Lamennais en des termes blessants. Confiant néanmoins dans le prestige de sa dignité ou dans sa puissance de persuasion, il demanda par deux fois à l'hôte de la Chesnaie une entrevue que celui-ci lui refusa. — E. Forgues, *Œuvres posthumes de Lamennais*, lettre du 2 novembre 1834.

l'homme qui avait mis toute son âme au service du catholicisme pût se résoudre à fixer sa vie en dehors du catholicisme, et pour le retenir, il lui adressait d'Allemagne tantôt les plus ardentes prières, tantôt les plus justes avertissements. Avec une clairvoyance que l'événement a justifiée, il lui représentait que, par un attachement excessif à ses vues personnelles, il compromettait irrémédiablement, ou du moins ajournait indéfiniment le triomphe du libéralisme chrétien. Il le conjurait donc, pour son honneur et pour le bien de l'Eglise, de se soumettre au jugement du Pape. « Dites courageusement, suppliait-il, que vous vous êtes trompé; dites-le même si vous ne le sentez pas, par amour pour la paix, pour le salut de votre âme; faites ce sacrifice au Dieu qui se laissa accabler d'humiliations et de souffrances pour nous apprendre à nous laisser humilier et persécuter à notre tour. »

Puis, se faisant théologien, le jeune pair de France discutait avec un sens très juste la grande difficulté que lui opposait toujours Lamennais, à savoir : l'invincibilité de la conscience. Il le pressait avec d'autant plus de vigueur et de confiance que c'est à la propre philosophie du Maître qu'il empruntait son argumentation. Si la raison individuelle, lui disait-il, n'est pas, selon vos principes, un juge infaillible de la vérité, la conscience individuelle ne l'est pas davantage, et, « dans les cas où il y a lutte entre la conscience et l'autorité, je crois que c'est celle-ci qui doit l'emporter. » Autrement, quelles erreurs, quelles fautes ne serait-on pas en droit d'abriter sous la dangereuse protection d'une conscience qui s'égare ? « Luther, reprenait-il, jusqu'en 1521, a été digne, comme vous l'avez été jusqu'ici, des respects du monde entier. S'il se fût arrêté à temps, son nom se-

rait devenu un des plus beaux de l'histoire. On le placerait à côté des saint Bernard, des Savonarole, des Tauler, de tous les grands hommes qui ont senti la plaie de leur temps, qui l'ont révélée, mais sans y ajouter le venin de la révolte [1]. »

Ce dernier mot touchait juste et mettait dans son vrai jour une situation que Lamennais s'efforçait de maintenir dans une certaine obscurité. Tout était imprécis et confus dans les explications qu'il donnait à son jeune disciple. Il voulait se placer en dehors de l'Église sans rompre avec elle; il promettait de garder le silence, d'observer en matière religieuse une sorte de neutralité, de n'être ni avec le Pape ni contre le Pape et de vivre désormais, sinon dans le catholicisme, du moins, à côté du catholicisme. « Il faut choisir, lui répondait énergiquement Montalembert. Il y a aujourd'hui, comme il y a toujours eu, deux camps dans le monde et il n'y en a que deux... Tous les milieux, tous les tiers-partis ont disparu, et cela grâce à vous en grande partie. Il faut être tout ou rien [2]. »

« Tout ou rien », c'était la devise même de Lamennais. Il y avait donc lieu de craindre que l'ancien apologiste du catholicisme ne se changeât en un redoutable adversaire de l'Église. A cette pensée, le cœur de Montalembert éprouvait comme une mortelle angoisse, et, pour sauver à tout prix une âme qu'il savait si noble et si belle, il n'hésitait pas à mettre en péril, non sa foi plus forte que jamais, mais tout le brillant avenir qui s'ouvrait encore devant lui. Avec une admirable charité, avec un dévouement qui lui sera un éternel honneur, il offrait

1. Lecanuet, *Montalembert, sa jeunesse*, chap. XVII.
2. *Ibid.*

de consacrer sa vie entière à son malheureux Maître et d'unir sa destinée à la sienne pour toujours. Redoutant le danger d'un isolement trop absolu, et le danger plus grand encore de certaines influences qui commençaient à se mouvoir vers la Chesnaie, il le pressait de venir s'établir auprès de lui en Allemagne, en Italie, ou en tel endroit qu'il lui plairait de choisir. Après lui avoir rappelé cette phrase écrite un jour par lui : « Appuyons nos deux pauvres âmes l'une sur l'autre, afin qu'elles s'aident à s'élever, au-dessus de la terre, vers Celui en qui elles trouveront la paix[1], » il ajoutait : « Ces délicieuses paroles, je vous les répète aujourd'hui du fond de mon cœur qui s'élance vers vous avec le plus tendre amour et en versant des larmes de douleur et d'attachement à la fois. Je vous supplie à genoux de m'écouter, je vous le demande au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré dans ce monde et dans l'autre. Ne désespérez pas ceux qui vous aiment en Dieu et pour Dieu ; n'écoutez pas la voix perfide des hommes qui ne voient rien au delà de la gloire et des intérêts de ce monde ; plongez votre regard dans la gloire du ciel et dans le cœur de vos amis ; vous y lirez le même précepte, la même prière : *Humilité*, *obéissance*, *résignation*.

« Encore une fois, faites votre sacrifice, subissez votre martyre, immolez-vous vous-même, et puis venez verser votre cœur mortellement blessé dans le mien, qui l'est aussi de toute manière ; ou dites-moi de venir vous rejoindre où vous voudrez, quand vous voudrez... »

Enfin, avec une exquise délicatesse et comme pour diminuer la valeur de ce don entier de lui-même,

1. Cette phrase se trouve dans une lettre de Lamennais à Montalembert, du 11 novembre 1833.

l'ami de Lacordaire disait encore : « Je ne sais que faire de ma vie, il me serait très doux de vous la consacrer[1]. »

Tout était si changé dans l'âme de Lamennais qu'à un si émouvant appel il ne sut opposer, se raidissant contre lui-même, que cette froide réponse : « Je reçois, mon cher Charles, tes deux lettres du 15 et du 19 juillet écrites, la première d'Heideberg, la seconde de Mayence. Je n'ai pas besoin de te dire combien je suis touché de ce qu'elles contiennent, et la dernière surtout, d'aimable et de tendre. Je connais ton cœur et tu connais le mien, cela suffit entre nous. Que si d'ailleurs nous ne pouvons apercevoir certaines choses sous le même aspect, quoi de plus commun dans la vie ? C'est triste mais inévitable[2]... »

Ainsi achevait peu à peu de se rompre l'affection si forte, si tendre et si pure qui avait uni Montalembert à Lamennais. Ils continueront, pendant deux années encore, d'échanger des lettres, mais, dans ces lettres, les libres épanchements deviennent de jour en jour plus rares, tandis que les chocs, au contraire, se multiplient[3]. La distance qui les sépare va tellement s'élargissant que bientôt ils ne se comprendront plus[4]. La tête remplie de pensées inquiètes et le cœur aigri par d'inoubliables souvenirs, l'hôte de la Chesnaie cherche visiblement à s'isoler; il se blottit dans sa retraite et il s'y cache comme pour dérober à

1. Lettre à Lamennais, de Mayence, 19 juillet 1834, citée par le P. Lecanuet, *Montalembert, sa jeunesse*, chap. xvii.

2. Lettre du 27 juillet 1834.

3. Voir les lettres de Lamennais du 10 septembre, du 14 octobre, du 27 décembre 1834, du 8 avril 1835.

4. « Nous nous avançons dans la vie par deux routes différentes, et nous parlons deux langues si diverses qu'avec la mienne je ne puis réussir, même dans les choses les plus simples, à me faire comprendre de toi. » Lettre du 5 février 1835.

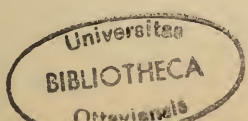
Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

tout regard ses cruelles blessures. Le séjour de Paris lui répugne ; c'est à la Chesnaie qu'il veut vivre, c'est là aussi qu'il veut mourir. « Je me suis choisi, écrit-il, sur le bord de l'étang un endroit où je veux être enterré, et cela me retient ici. Peu à peu toutes mes pensées et quasi toutes mes affections s'en vont se réunir au pied de ce rocher, sous l'ombrage de ce chêne qui le couronne. Je ne demande à la terre qu'une pauvre fosse, cinq pieds sur deux, ce n'est pas trop, je pense[1]. »

Fatigué de tout, Lamennais ne veut plus vivre pour le monde ni pour la renommée, mais pour lui-même. Il reprend ses promenades à travers les bois ; il s'occupe d'embellir sa rustique demeure; il fait construire, il plante, ou bien, la serpette à la main, il surveille la croissance de ses jeunes arbres. S'il attend encore quelques joies dans cette misérable vie, c'est de la nature, non des hommes Toute sa correspondance se ralentit et elle offre un moindre intérêt, parce que, à dessein, il évite de découvrir même à ses amis ses plus secrètes pensées[2]. Il affirme seulement, trop souvent peut-être et avec trop d'insistance, que son âme est en paix. Il se sent plus libre, sa poitrine respire mieux à l'aise, depuis qu'il a secoué le joug qui, depuis tant d'années, a toujours pesé sur lui si lourdement. La chaîne qui le rivait au « poteau » étant brisée, nulle entrave désormais ne le gênera plus ; ce qu'il pense ou ce qu'il sent, il pourra l'exprimer sans contrôle; la Hiérarchie n'a plus

1. Lettre à Montalembert, 10 septembre 1834.

2. Il écrit encore assez fréquemment au marquis de Coriolis, à Mlle de Lucinière, mais il parle fort peu de lui-même. — Voir ses lettres du 22 septembre, du 6 octobre, du 5 et du 27 novembre 1834. A peine avec la comtesse de Senfft se montre-t-il un peu plus expansif. — Voir ses lettres du 8 octobre 1834, du 28 janvier 1835.

de droits sur lui. Que lui importe ce que pourront dire encore le Pape et les Évêques ? Ils ont cessé de compter pour lui. De grands espaces, et, pendant l'été, quand souffle une brise légère, de longues promenades à travers les champs fleuris ou de longues rêveries à l'ombre des bois ; pendant l'hiver, quand le vent mugit, un bon feu dans une maison bien close[1], voilà, avec quelques livres choisis, tout ce qu'il lui faut pour être, plus qu'il ne le fut jamais, « heureux, épanoui en lui-même[2] ». En somme, il redevient, sans s'en apercevoir, le disciple de Jean-Jacques Rousseau.

Son bonheur pourtant serait plus complet si Montalembert consentait à le partager. Des amis nouveaux sans doute sont venus, Richard d'abord et Liszt après lui[3] ; mais c'est le compagnon de ses luttes passées

1. « Je me suis précautionné contre le froid : cheminée-poêle, double croisée, portes bien closes. Je me fais une image charmante de cette lutte entre l'hiver et moi. » Lettre à Montalembert, du 2 octobre 1834.

2. Lettre à Benoît d'Azy, du 17 novembre 1834.

3. Lettres de Lamennais à Montalembert, du 25 août et du 2 octobre 1834.

Lamennais avait fait la connaissance de Liszt au commencement de l'année 1834. Le célèbre artiste lui avait immédiatement « beaucoup plu ». « Ce jeune homme est plein d'âme, écrivait-il à Montalembert. » — Lettre du 18 août 1834. — A propos des *Paroles d'un Croyant,* il lui en parlait encore : « Listz m'a écrit aussi une lettre extrêmement touchante, pleine de l'enthousiasme d'un artiste et de la tendresse d'un fils. » — Lettre du 16 mai 1834. — Très vive à son origine, l'affection du grand écrivain pour le grand virtuose ne fut pas très durable.

David Richard était, à l'époque où il se présenta à Lamennais, un jeune médecin de complexion délicate, d'une belle intelligence et d'un cœur très aimant. Il s'occupa beaucoup de phrénologie et de magnétisme. Ses amis lui reprochaient des tendances mystiques. Séduit d'abord par les généreuses idées de Lamennais, il s'attacha ensuite à sa personne, cherchant auprès de lui, au témoignage de George Sand, « non un soutien

et de son pèlerinage à Rome, que maintenant, plus calme d'esprit et de cœur, il souhaiterait posséder dans sa solitude.

« Il y a trop longtemps, lui écrivait-il, que tu fais le métier fatigant et triste de pigeon voyageur : reviens vite *al nido nativo*, et laisse là, pour le moment, toute idée d'excursion nouvelle. Voilà bien des mois, bien des mois que je t'attends. Tu trouveras dans cette douce retraite, qui me devient plus chère chaque jour, bon feu, bon gîte, liberté, tendresse, et enfin, le repos :

Le repos, le repos, trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux.

Je le goûte ici dans sa ravissante, et suave, et pleine volupté. Jamais de ma vie je n'avais été si content, si heureux. Quelquefois, souvent même, le corps souffre comme aujourd'hui par exemple, où je me suis levé avec la migraine ; mais qu'est-ce que cela en comparaison de la paix interne et du délicieux bien-être de l'âme ? Nous aurons un monde de choses à nous dire, tant de choses que d'abord nous ne dirons rien ; et puis peu à peu la parole coulera dans l'intimité des doux loisirs, abondante, fraîche, naïve, limpide à sa sortie du cœur, comme l'eau de la fontaine d'Egérie : t'en souviens-tu[1] ? »

Mais c'est Montalembert qui, cette fois, se dérobe. Devant l'opiniâtreté de Lamennais, il a compris que sa présence auprès de lui serait inutile. A quoi bon, dès lors, se rapprocher ? Croyant avec raison avoir

et un appui pour sa faiblesse, mais un élément naturel pour les forces de son dévouement ». *Histoire de ma vie*, t. IV, chap. v.

1. Lettre du 22 novembre 1834.

pleinement satisfait au devoir de l'amitié, il songeait à se dégager lui-même d'une situation fausse et compromettante, et il s'en alla rejoindre à Pise Albert et Alexandrine de la Ferronnays dont l'union récente réalisait, hélas ! pour un temps si court, l'idéal du mariage chrétien. Sous leur toit et probablement sous leurs yeux, il rédigea le texte d'une déclaration adressée au cardinal Pacca pour lui notifier sa soumission la plus absolue aux deux encycliques du Pape.

Cette déclaration, rendue publique, atteignit douloureusement Lamennais. Il n'avait pas, du moins, le droit de s'en montrer surpris, Montalembert lui ayant mille fois répété que, s'il sortait de l'Eglise, il ne le suivrait point. Au premier moment, le solitaire de la Chesnaie ne sut point cacher entièrement son dépit. « Quel dommage, s'empressa-t-il d'écrire à Montalembert, qu'avec le plus excellent cœur, tu aies si peu de tête ! Et qui t'obligeait donc à une démarche que personne ne demandait de toi ; qui, par ce qu'elle a d'unique, sera remarquée, commentée et peut avoir une si grande influence sur ton avenir ?... En vérité, il y a de la fascination. » Puis, sa générosité naturelle prenant promptement le dessus, il ajoutait : « Je te parle d'autant plus librement qu'il est clair que ce que tu as fait n'est, en aucun sens, d'aucune conséquence pour moi. Si je le jugeais fâcheux sous ce rapport, j'aurais trop de délicatesse ou trop de fierté pour m'en montrer peiné... Après tout, si ce que tu as cru devoir faire te donne une paix quelconque, du calme d'esprit, de la tranquillité de conscience, je m'en réjouis, car ce sont là de grands biens, et assurément tout ce qui pourra contribuer à ton bonheur contribuera aussi au mien[1]. »

1. Lettre du 17 décembre 1834.

A défaut de tranquillité de conscience, Lamennais aurait peut-être réussi à s'assurer à lui-même « une paix quelconque », s'il avait pu oublier. Mais quoi qu'il fît, il ne parvenait pas à se défendre des souvenirs que la Chesnaie faisait constamment revivre sous ses yeux. Seul, maintenant, dans sa maison déserte et silencieuse, il se souvenait de ces jours pleins de promesses où autour de lui priait, chantait, travaillait, se dilatait en d'intimes causeries ou en de joyeux passe-temps, une élite de jeunes hommes, tous enflammés d'un saint enthousiasme, tous animés des plus généreux desseins, tous unis dans une foi absolue, dans un dévouement sans bornes à la personne du Maître et à ses idées. Comme il faisait bon penser, aimer, vivre avec eux !

Une tempête a passé, et tous s'en sont allés, plusieurs oublieux déjà, quelques-uns devenus hostiles. A cette pensée, l'âme du pauvre solitaire se remplissait d'une inexprimable tristesse à laquelle ne se mêlait pourtant nulle amertume, nul regret d'avoir tant aimé. « J'ai perdu, écrivait-il, bien de l'amour, répandu çà et là, non pas goutte à goutte mais à pleine source, et cette source n'est point épuisée, et, avec quelque abondance qu'elle coule, jamais elle ne tarira. Dieu ne regrette pas l'eau qui tombe des nues sur les sables arides, nous devons tâcher de l'imiter en cela [1]. »

« Qu'importe ceux qui étaient près et qui s'éloignent, ceux qui vinrent jadis et qui maintenant s'en vont ! Fuiront-ils au delà de l'univers ? Aussi longtemps qu'en dehors de ce qui est, ils ne trouveront pas une région vide, morne, silencieuse et ténébreuse où se réfugier, ils seront encore dans l'enceinte de

1. Lettre à Montalembert, du 27 décembre 1834.

cette charité immense qui les enveloppe et les embrasse malgré eux. Leurs sourds murmures, leurs accusations ouvertes ou détournées, leurs détractions plus ou moins voilées bourdonnent à l'oreille de l'âme, comme le soir, le long des eaux, sous un ciel calme et pur, le bruit des insectes invisibles. Et au-dedans de nous s'élève un autre bruit mystérieux, comme la voix lointaine de l'Auteur des mondes, qui appelle et attire à lui, à travers l'espace sans limites, cette pauvre âme haletante qui, toujours s'élevant, aspire à se plonger et à se perdre dans la source infinie de ces merveilles qui l'environnent et la pressent de toutes parts [1]. »

Une chose était pour Lamennais plus difficile à supporter que l'abandon ou même l'hostilité de ses anciens disciples : l'échec de ses idées. Il en avait tant espéré ! Il avait cru si sincèrement, si fortement qu'il y avait en elles le germe d'un meilleur avenir et pour l'Église et pour l'humanité ! En définitive, où l'avaient-elles conduit ? A se trouver, après quinze années d'un stérile labeur, plus isolé que jamais, presque séparé de la communion chrétienne et dénoncé par la voix du Pape comme un dangereux ennemi de la société. Devant un tel aboutissement de ses théories, le penseur se troublait, et, doutant de lui-même, il commença à revenir sur le passé, avec le dessein de soumettre ses doctrines à un sévère contrôle et de rechercher s'il ne s'y cachait pas quelque erreur initiale, cause certaine de leur avortement. Une erreur de cette sorte s'y cachait en effet, et il n'eût pas manqué sans doute de la découvrir, s'il l'avait cherchée avec un esprit exempt de passion. Aveuglé, au contraire, par la colère, il ne revint sur ses pas que pour s'égarer da-

1. Lettre à Montalembert, du 9 mars 1835.

vantage; et tout le résultat d'une recherche dont peu d'hommes, à la vérité, ont eu la pensée ou le courage, ce fut un écrit d'une centaine de pages qu'il est important d'étudier si l'on veut suivre de près l'évolution qui va achever de s'accomplir dans la vie de Lamennais. L'empressement qu'il mit à le faire imprimer en tête des *Troisièmes Mélanges*[1] indique assez qu'il ne l'avait point rédigé pour lui seul. Son but, en le publiant, fut surtout de ne pas laisser sans réponse la dernière encyclique de Grégoire XVI. Il a beau dire que « dans le calme de la solitude, libre autant qu'on peut l'être de tout engagement de parti, de toute passion, de toute prévention, il veut se juger lui-même avec la même impartialité que s'il s'agissait de quelqu'un qui lui fût étranger », on s'aperçoit bien vite que c'est le Pape surtout qu'il est impatient de juger.

Un fait s'imposait d'abord à l'attention de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, c'était le changement profond qu'avaient subi quelques-unes de ses idées. Ce changement, il le reconnaît et l'avoue dès la première page de sa préface, et loin de chercher à s'excuser sur ce point, il s'applaudit, au contraire, d'avoir cédé au courant, de n'avoir senti en lui-même aucune résistance à la loi de progrès « qui préside au développement de l'homme et à ses destinées sur la terre ». Ce secret travail qui s'est opéré dans son esprit ne lui a rien fait perdre de sa foi en la toute-puissance de l' « idée » ; il est aussi fermement convaincu que tout ce qui s'accomplit dans l'ordre réel s'est accompli auparavant dans l'ordre intellectuel ; mais il a reconnu que l' « idée » est en constante évolution; que, d'âge en âge, elle s'élargit, se complète, se perfectionne par l'effort presque inconscient de toutes les forces

1. Recueil des articles publiés par LAMENNAIS dans *l'Avenir*.

humaines, jusqu'à ce qu'elle s'épanouisse dans une notion plus universelle et plus juste de la vérité.

Au cours de son évolution, l'esprit humain remplit sans relâche une double fonction : il s'approprie des connaissances nouvelles et se décharge des erreurs dont, par inexpérience, il s'était encombré. Lamennais n'estime pas avoir agi autrement pour son propre compte : « Nous n'avons, déclare-t-il, à désavouer aucune de nos paroles en tant que sincères. Toutes ont été dictées par une persuasion non moins désintéressée que profonde; notre conscience nous en assure. Mais nous nous sommes souvent trompé, et quelquefois gravement. »

Voilà certes un aveu catégorique, mais qui ne porte sur aucune des doctrines que le Pape a condamnées si formellement. Celles-ci, Lamennais, au contraire, les maintient à peu près toutes; s'il regrette quelque chose, c'est d'avoir professé un ultramontanisme exagéré.

Il avait consacré en effet, pendant dix ans, tout l'effort de sa redoutable énergie et toutes les ressources de sa dialectique à faire triompher la suprématie du Pape dans l'ordre politique et son infaillibilité dans l'ordre religieux. S'il n'était pas parvenu à replacer le Pontife romain à la tête de la République chrétienne, il avait réussi au moins à créer, au sein de toutes les nations catholiques, le mouvement ultramontain qui aboutira, un demi-siècle plus tard, aux décisives définitions du concile du Vatican. Loin de se féliciter d'un si beau succès, l'auteur de la *Préface* commence plutôt à s'en inquiéter, parce qu'il craint que l'autorité pontificale, étendue et raffermie, ne s'oriente vers une sorte d'absolutisme spirituel sous lequel tout devra plier. Devant cette conséquence imprévue de ses propres doctrines, son esprit s'arrête et

demeure incertain. Il ne voit pas qu'on puisse avec quelque raison contester l'infaillibilité du Pape, ni avec quelque certitude en déterminer l'étendue ; il refuse aux conciles le droit de la restreindre, au Pape celui d'en user sans règle ; enfin, ne voulant ni renier ni renouveler ses affirmations premières, il décide de laisser aux âges futurs le soin de trouver la solution, s'il en est une, de cette difficile question. Mais cette même question, il la reprend immédiatement sous une autre forme, en soulevant le problème non moins difficile des rapports du pouvoir spirituel avec le pouvoir politique, de l'Eglise avec l'État.

Sur ce point ses idées se sont sensiblement modifiées, et obscurcies en se modifiant. Deux forces, expose-t-il, se disputent le monde : l'autorité et la liberté. Elles ont chacune leur domaine propre, mais si mal défini qu'elles n'ont jamais cessé d'en contester les limites. De là, entre elles, un perpétuel conflit qui, selon la sphère où il se produit, est aussi le conflit de la raison avec la foi, de l'État avec l'Eglise. Dans ce conflit, toujours d'après la *Préface*, les torts et les responsabilités se partagent : tantôt, c'est la raison qui dirige contre le dépôt des vérités révélées de téméraires attaques, ou l'Etat qui envahit par la force le domaine spirituel ; tantôt, c'est la Hiérarchie qui restreint illégitimement les droits de la raison ou entrave injustement l'expansion de la liberté humaine. « Existe-t-il, se demande Lamennais, un moyen de constater, en chaque circonstance, avec certitude ces mutuelles usurpations, et de les réprimer sans porter atteinte soit à la liberté soit à l'autorité ? » et, après avoir posé la question, il la laisse encore sans réponse [1]. »

1. « Voilà, encore un coup, la question qui fermente sourdement dans les esprits, qui les agite et les inquiète. On ne gagnerait rien, tout au contraire, à la dissimuler. Nous avons

De cette discussion de principes où il se serait complu en d'autres temps, il a hâte manifestement d'en venir à son apologie personnelle et d'établir qu'en devenant, de monarchiste ultramontain, républicain libéral, il ne s'est point démenti. Libéral, assure-t-il, il ne l'est point devenu, l'ayant toujours été. Si, dans ses livres, il a successivement attaqué et la monarchie et le libéralisme, c'est que l'une était hostile à la liberté, l'autre à la religion. Le pouvoir, en tant que gallican, poursuivait l'asservissement de l'Eglise ; le parti libéral, en tant que voltairien, la ruine du christianisme. Il rêvait, lui, d'autre chose. Se souvenant de cette grande ère du moyen âge « où les Papes défendirent si énergiquement contre la force des empereurs les droits sacrés de l'intelligence, les droits des peuples et de l'humanité, » il crut « que ce glorieux passé pouvait renaître, et que le christianisme appliqué au monde social par la Papauté, pouvait encore lui épargner une infinité de maux, en opérant enfin la magnifique alliance du principe d'ordre et du principe progressif, de la foi et de la liberté ». « Nous nous trompâmes, ajoute-t-il amèrement ; on nous en a, tout le monde le sait, assez solennellement averti, mais l'erreur peut-être était pardonnable » ; et la Papauté — car c'est là ce qu'il veut dire — aurait pu traiter avec quelque indulgence un homme coupable d'avoir ambitionné pour elle trop de puissance et de grandeur.

Toute cette première partie de la *Préface* est écrite sur un ton calme et mesuré dont l'auteur ne se départit pas même quand il fait le procès de l'ancienne monarchie. L'âpreté, au contraire, l'ironie, le sar-

cru de notre devoir de l'exposer nettement ; d'autres la résoudront ; ce n'est pas notre tâche. » Préface des *Troisièmes Mélanges*, édition Daubrée et Paillart, Paris, 1835, p. XLIII.

casme réapparaissent sous sa plume, dès qu'il entreprend d'expliquer l'échec de *l'Avenir*.

Si *l'Avenir* a échoué, c'est uniquement, à l'en croire, par suite de l'opposition que lui fit la Hiérarchie, opposition déterminée principalement par des motifs politiques. En cela il se trompe. *L'Avenir* échoua par la faute de ceux qui l'avaient fondé, par leur hardiesse téméraire et surtout par la facilité avec laquelle ils accueillirent certains principes du libéralisme, absolument inconciliables avec les maximes immuables de l'Église romaine. Il ne paraît pas que sur ce point aucune lumière se soit faite dans l'esprit de Lamennais ; il persiste à penser et à soutenir que le programme, tout le programme de *l'Avenir* aurait pu être réalisé pour le plus grand bien de la société politique et de la société religieuse, si le Pape l'avait voulu. Il est certain, ajoute-t-il dans une page pleine d'amertume, que l'application de ce programme « aurait, en définitive, conduit l'Église à l'abdication de sa puissance temporelle et l'aurait privée de la mesure de secours et de protection que lui accordaient les gouvernements, non à cause d'elle mais à cause d'eux-mêmes. Il est certain que le Pape n'eût conservé d'autre autorité que son autorité spirituelle et que toute contrainte extérieure en matière de religion serait devenue complètement impossible. Or, après un mûr examen sans doute, le Souverain Pontife, en cela pleinement d'accord avec l'épiscopat, a jugé que ce serait au moins compromettre l'existence du catholicisme que de renoncer aux avantages qu'on vient d'énumérer, et que sa conservation, au siècle où nous sommes, dépendait plutôt de la force matérielle et de son organisation extérieure, que de la force intrinsèque et toute morale qu'il puise dans sa nature même. Maintenant que la hiérarchie a pro-

noncé, nous devons le croire et nous le croyons [1]. »

Est-il besoin de faire remarquer combien Lamennais, emporté par la colère, s'est écarté de son premier dessein ? Sa *Préface* avait commencé comme une thèse, elle va finir comme un pamphlet. Il faut qu'à tout prix, il donne satisfaction à son ressentiment contre le pape Grégoire XVI. Il lui reproche d'avoir tout sacrifié, l'avenir de la religion et la liberté des peuples, au souci de ses intérêts de souverain temporel ; d'avoir, pour complaire au despotisme, flétri la liberté de ses anathèmes ; d'avoir exigé de la Pologne vaincue une soumission qui la livrait aux supplices et à la mort, tandis qu'il félicitait la Belgique d'avoir fait avec succès une révolution [2]. Puis, ramassant dans une longue tirade tous les dégoûts et toutes les déceptions de son âme, il écrit : « Le christianisme languit et tend à s'éteindre en Europe : les peuples s'en détachent, les rois ou l'attaquent d'une manière ouverte ou le ruinent sourdement. Quel moyen de le ranimer, de lui rendre la vigueur que de jour en jour il semble perdre ? Tel était le problème à résoudre, et il offrait deux solutions. Plein de foi dans les vérités qui constituent fondamentalement le christianisme, dans sa puissance morale, dans l'harmonie de son esprit intime avec les instincts les plus élevés de l'humanité, on pouvait, brisant les liens qui asservissent l'Église à l'État, l'affranchir de la dépendance qui entrave son action, l'associer au mouvement social qui prépare au monde des destinées nouvelles, à la liberté pour l'unir à l'ordre et redresser ses écarts, à la science pour la concilier par une discussion sans entraves avec le

1. Préface des *Troisièmes Mélanges*, p. LXXX.
2. *Troisièmes Mélanges*, p. LXXXIV.

dogme éternel, au peuple pour verser sur ses immenses misères les flots intarissables de la charité divine. On pouvait, en un mot, s'élevant au-dessus de tous les intérêts terrestres, embrasser la croix nue, la croix du charpentier né pauvre et mort pauvre, la croix de celui qui, ne vivant que pour ses frères, leur apprit à se dévouer les uns pour les autres, la croix de Jésus, fils de Dieu et fils de l'homme, et la planter à l'entrée des voies où le genre humain s'avance. On le pouvait, nous le crûmes du moins. On pouvait aussi resserrer l'ancienne alliance avec les pouvoirs absolus, leur prêter secours contre les peuples et contre la liberté, afin d'obtenir d'eux une tolérance telle quelle, souder l'autel au trône, s'appuyer sur la force, tourner la croix vers le passé, la confier à la protection des protocoles diplomatiques, la confier à la garde des soldats chargés de contenir, la baïonnette sur la poitrine, les nations frémissantes. Rome a choisi ce dernier parti, elle en avait le droit ; et s'il est en nous une conviction profonde, c'est que, selon des vues au-dessus des siennes mêmes, elle a été déterminée à ce dernier parti par la Providence. »

Tout ce morceau, on ne saurait le nier, est d'une superbe éloquence ; il dramatise en quelque sorte et oppose l'un à l'autre, mais avec plus d'éclat que de vérité, deux systèmes de politique religieuse. Le premier, celui que Lamennais avait rêvé de faire adopter par le Pape, peut séduire à première vue ; il a de la simplicité, de la grandeur, il procède d'une foi héroïque en la toute-puissance de la vérité, mais il est chimérique ; il eût fallu, pour l'appliquer, supprimer au moins quinze siècles d'histoire, briser d'un seul coup la vieille armature du catholicisme et ramener l'Eglise à ses origines. Evidemment une po-

litique si radicale et si aventureuse ne pouvait pas être celle du Saint-Siège. Il est nécessaire de mettre dans ses desseins plus de sagesse et de prudence, une science de l'homme plus positive et plus sûre, quand on est chargé de gouverner une Église qui embrasse dans son unité des peuples si divers et dont les institutions politiques sont si variées ou si changeantes. Libre à Lamennais de s'égarer dans le rêve sous les beaux ombrages de son parc ; libre à lui de concevoir, sans regarder à la nature des choses, une réforme totale de l'Église et de la société ; mais il devait s'interdire au moins de juger avec une hauteur méprisante la politique traditionnelle des Pontifes romains ; sous sa plume le sarcasme est odieux, tant il est déplacé.

La dernière partie de la *Préface* offre peu d'intérêt. L'auteur passe en revue le programme politique de *l'Avenir*, et c'est pour l'approuver de tout point. Il exprime seulement le regret de s'être rallié, un moment, à la nouvelle monarchie, nul gouvernement n'étant désormais possible en France autre que la république. Mais, à l'adresse des républicains, il écrit ces graves paroles, toujours bonnes à méditer : « Écoutez cependant, la république qui monte peu à peu sur l'horizon ; la république devenue nécessaire et qui subsistera, ce ne sera point le règne d'une fraction du peuple imposant à la société ses opinions pour règle, ses volontés pour loi. Supposez qu'elle vînt à sortir du désordre présent, celle-ci ne serait, n'en doutez pas, qu'une catastrophe passagère. Rien de ce qui ne reposera pas sur les bases éternelles de l'ordre, sur le respect des droits d'autrui, des propriétés, de la conscience, sur l'égalité, en un mot, et la liberté véritable, n'aura de durée. »

A peine Lamennais eut-il achevé la préface des

Troisièmes Mélanges qu'il en écrivit une autre destinée à figurer en tête d'une réimpression de la *Servitude volontaire* ou du *Contre un* d'Étienne de la Boétie. L'ami de Montaigne avait une âme tendre et fière. Deux sentiments dominaient en lui, l'amour de la justice et l'amour des hommes ; sa haine du despotisme « n'était encore que cet amour même ». Ce mot, très juste, est de Lamennais à qui l'on en pourrait faire l'application[1]. Le petit livre de la *Servitude volontaire* devait lui plaire, car il y rencontrait souvent des pensées toutes semblables aux siennes[2]. L'étude qu'il lui a consacrée, est néanmoins bien superficielle ; c'est assez de l'avoir mentionnée.

Les deux *Préfaces* eurent le sort commun au plus grand nombre des préfaces, c'est-à-dire qu'elles furent peu lues. Quelques journaux les signalèrent dans un rapide compte rendu, et ce fut tout. La première de ces préfaces méritait cependant de retenir l'attention, car elle marquait, dans le développement intellectuel de Lamennais, une nouvelle période de transition. On sent, à la lire, qu'un grand changement est à la veille de s'accomplir dans sa destinée ; ses idées, son langage ne sont plus déjà ni les idées, ni le langage d'un catholique. Cependant avant

1. « Ce qu'on a appelé sa haine n'était que l'effervescence pathétique d'un amour blessé ou déçu. » Émile Ollivier, *Lamennais*, numéro du *Gaulois* du 31 mars 1908.

2. « L'égalité native des hommes, base de toute vraie société, n'empêche pas que la Nature, ministre de Dieu, en faisant le partage des présents qu'elle nous donnait, n'ait fait quelques avantages de son bien, soit au corps ou à l'esprit, aux uns plus qu'aux autres... voulant par là faire place à la fraternelle affection, afin qu'elle eût à s'employer, ayant les uns puissance de donner aide, et les autres besoin d'en recevoir. »

Ainsi avait dit Étienne de la Boétie, et Lamennais de dire à son tour : « La pauvreté, parmi les hommes, n'est qu'une exception permise de Dieu, pour leur rappeler l'infirmité de leur nature et l'amour qu'ils se doivent les uns aux autres. »

de rompre le faible lien qui le rattache encore à un passé si glorieux, il hésite ; son esprit se montre troublé, inquiet, indécis ; il se pose à lui-même des questions qu'il n'ose point trancher. Nul état d'âme ne convenait moins à sa nature ; la passion et la logique l'entraînaient également là où peut-être il n'eût pas voulu aller. L'homme qui avait écrit : « Sans le Pape, point d'Eglise ; sans l'Église point de Christianisme », ne pouvait pas, après avoir rompu avec le Pape, continuer de vivre dans l'Eglise ; une sorte de fatalité qu'il avait créée lui-même, le forçait à pousser sa défection jusqu'au bout.

CHAPITRE V

LA DÉFECTION

Affaires de Rome. — Discussions critiques.

Au mois de mai 1835, Lamennais fut appelé à Paris par le fameux procès des « accusés d'avril ». Ces accusés, au nombre de cent vingt et un, étaient poursuivis devant la chambre des Pairs érigée en Haute-Cour de justice, en raison de leur participation au mouvement insurrectionnel qui, l'année précédente, avait éclaté presque simultanément à Lyon, à Paris et dans plusieurs autres villes de France[1]. Nul doute que ce mouvement n'eût été excité et dirigé par les chefs du parti républicain. Après l'échec de leur entreprise, ils s'efforcèrent d'en amortir au moins

1. L'insurrection s'était rallumée à Lyon le 9 avril 1834 pour s'éteindre le 13 ; ce même jour, elle commençait à Paris, et, après un jour de combat, se terminait par la sanglante échauffourée de la rue Transnonain. Des tentatives d'émeute se produisirent, dans le même temps, à Saint-Etienne, à Marseille, à Châlons, à Vienne, à Grenoble. Elles furent promptement réprimées et n'eurent d'autre résultat que de mettre en évidence la faiblesse du parti républicain.

les conséquences, et formèrent, pour la défense de leurs coreligionnaires politiques traduits en jugement, un « Comité » composé des hommes les plus réputés par leur talent de parole ou par la ferveur de leur foi républicaine. A ce dernier titre, sans nul doute, Lamennais fut appelé à en faire partie, et il accepta[1].

Tous les accusés n'étaient pas également dignes d'un si haut patronage. Dans leurs rangs, à côté d'hommes convaincus et animés d'un sincère enthousiasme, se rencontraient des émeutiers de profession, de ces aventuriers à la conscience peu scrupuleuse, pour qui tout désordre social promet d'être une occasion de profit. Lamennais avait l'âme trop simple et trop confiante pour y regarder de si près. Persuadé qu'il s'agissait d'un devoir d'humanité à remplir et d'une liberté à défendre, il n'hésita pas à quitter, à l'entrée du printemps, sa tranquille retraite pour venir s'asseoir au banc de la défense, à côté d'Armand Carrel, de Carnot, d'Auguste Comte, dans le voisinage de Blanqui, de Raspail et de Ledru-Rollin.

Peu s'en fallut qu'il n'eût à reprendre le chemin de la Bretagne, sans même avoir été introduit devant la Haute-Cour. Usant rigoureusement de tout son

1. Voici le texte de sa réponse aux organisateurs du « Comité de défense » : « La Chesnaie, 11 avril 1835. — Messieurs, J'accepte de grand cœur la mission que vous me donnez, au nom des accusés d'avril, de concourir à leur défense dans le procès inouï qui leur est intenté. Le sentiment profond de mon insuffisance aurait pu seul me faire hésiter, mais j'ai pensé qu'en cette occasion l'on avait surtout compté sur mon zèle, et celui-ci ne faillira point. Je serai heureux et fier de m'associer, dans cette circonstance solennelle, aux hommes qui représentent, avec un courage si généreux, les sacrés principes d'égalité et de liberté auxquels les peuples devront leur complet affranchissement, et le monde un meilleur avenir. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, t. II.

droit, le chancelier Pasquier avait refusé d'admettre à la barre d'autres défenseurs que des avocats en titre. Ce refus provoqua, de la part des accusés, les protestations les plus violentes [1] et, de la part du « Comité de défense », un manifeste extrêmement agressif [2]. Le gouvernement y répondit par de nouvelles poursuites, en sorte que, sur le procès des « accusés d'avril », se greffa celui de leurs défenseurs. Cité à comparaître pour son propre compte devant la Haute-Cour, Lamennais s'y présenta le 25 mai. Quand son tour vint d'être interrogé, « tous les regards, au témoignage d'un contemporain, se fixèrent sur l'homme illustre avec un profond sentiment de curiosité et de respect. Lui, le front pâle, la tête un peu

1. A peine Lamennais était-il inscrit sur la liste des « défenseurs » que son assistance fut réclamée par un ecclésiastique, l'abbé Jean-Augustin Noir, qui s'était compromis assez gravement dans l'insurrection lyonnaise. La lettre qui suit permet de juger de l'état d'esprit commun à la plupart des « accusés d'avril » : « Prison de la Conciergerie, 11 mai 1835. — Monsieur, D'après votre assentiment et le besoin que j'ai de votre assistance, je vous ai réclamé devant la Cour des Pairs comme mon conseiller spécial. Par le plus monstrueux des arrêts, je me vois privé de votre secours. Je persiste à réclamer. Qu'on me lie, qu'on m'enchaîne, qu'on me garrotte, qu'on me mutile, qu'on me coupe la tête, je n'accepterai de procès qu'autant que mes défenseurs seront présents. J'avais un avocat d'office, il s'est retiré, tant mieux. Les avocats du comité nommé par nous ne se présentent pas ; nos conseillers sont refusés, vous savez le reste.

« Je désire ardemment, Monsieur, avoir une entrevue avec vous. En attendant l'honneur de votre visite, je vous prie de m'envoyer quelques livres. » — Le malheureux signataire de cette lettre mourut en prison avant la fin du procès.

2. On y lisait cette phrase lapidaire : « L'infamie du juge fait la gloire de l'accusé. » Au bas du manifeste on avait ajouté les signatures des défenseurs, mais sans prendre la peine, paraît-il, de s'assurer de leur consentement. MM. Trélat et Michel de Bourges finirent par assumer la responsabilité du factieux libelle, ce qui leur valut une assez dure condamnation.

penchée sur son corps petit et frêle, il répondit d'une voix qui n'était qu'un souffle : « Ce qui se passe en ce moment, Messieurs, contient de graves enseignements qui ne doivent être perdus ni pour la France ni pour l'Europe. Ils ne le seront pas. Pour ma part, j'en prends l'engagement, Messieurs les Pairs[1]. »

C'est à cette vague protestation que se réduisit le rôle de Lamennais dans le procès des « accusés d'avril ». S'apercevant bientôt que sa présence à Paris était inutile, il rentra à la Chesnaie. Mieux eût valu pour lui qu'il n'en fût pas sorti.

L'état de surexcitation dans lequel il s'entretenait lui-même ne pouvait en effet que s'accroître au contact de certains hommes du parti républicain. Le catholicisme n'était pas en faveur dans ce parti, surtout depuis les dernières encycliques de Grégoire XVI : on s'accordait à le considérer comme le plus grand obstacle à la marche du progrès et au triomphe de la liberté. Quelques sectaires réclamaient qu'on le fît disparaître par la violence ; ils n'avaient et ne pouvaient avoir aucune influence sur l'esprit de Lamennais. Ceux-là, au contraire, ne se faisaient que trop bien écouter qui le prenaient lui-même à témoin de l'opiniâtre résistance opposée par l'Eglise aux plus légitimes revendications de la démocratie. Vous avez voulu, lui disait-on, creuser comme un lit nouveau au

1. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. IV, chap. x. — Les paroles prononcées par Lamennais devant la Haute-Cour ressemblaient assez à une menace. A ce moment, en effet, il avait formé le dessein d'écrire une relation du procès des « accusés d'avril ». Il l'écrivit immédiatement, mais se garda bien de la publier. Même, par crainte de la police, il eut soin de confier le manuscrit à Benoît d'Azy. Plus tard, il le réclama et le conserva dans ses papiers jusqu'à sa mort. E. Forgues l'a fait imprimer dans le volume qui a pour titre : *Discussions critiques*, édition Paulin et Le Chevalier, Paris, 1856.

catholicisme, dans l'espoir que, débarrassé de la masse de vieux débris accumulés par les siècles, il reprendrait son cours à travers le monde, aussi pur, aussi fécond que le jour où il sortit de sa source divine. Votre entreprise était chimérique; nul ne doit le savoir mieux que vous. Séparez-vous donc du catholicisme; laissez-le s'épuiser et se perdre dans son immobilité stérile; et vous, cédant à l'impulsion de votre génie, soyez l'homme providentiel frayant à l'humanité le chemin vers un plus grand avenir [1].

Ce langage, trop conforme à ses propres pensées, dut faire impression sur Lamennais, car, dès qu'il fut de retour en Bretagne, il se mit à écrire les *Affaires de Rome*.

Ce livre, consacré à l'exposé de son conflit avec le Saint-Siège, fut achevé dans l'espace d'une année; il parut au mois de novembre 1836. Au point de vue littéraire, il s'y rencontre des beautés de premier ordre L'auteur révèle un talent descriptif qu'on ne lui connaissait pas et qu'on a pu apprécier par les nombreuses citations empruntées précédemment au récit de son second voyage à Rome. Peu de peintres ont su rendre avec plus de sentiment et de vérité le charme subtil du paysage italien et la pénétrante mélancolie de la campagne romaine. On a même quelque peine à s'expliquer qu'en des jours où son âme était en proie à tant de pesants soucis, l'illustre pèlerin ait pu mettre en réserve de fines observations, des souvenirs tout imprégnés d'un pur arome de poésie, et en tirer, après trois années de l'existence la plus agitée, des pages vraiment ravissantes.

1. Tel était le thème sur lequel Lerminier se plaisait à revenir dans son cours au Collège de France. Un jour, il dit à propos de Lamennais : « Autrefois nous voulions attirer le génie à nous, maintenant il nous devance. »

Quant à l'exactitude des faits rapportés dans les *Affaires de Rome*, elle n'a pas été sérieusement contestée, sauf sur quelques détails. Il n'entrait pas dans le caractère de Lamennais d'altérer sciemment la vérité [1]; eût-il été tenté de le faire, il ne l'aurait pas pu, car ses deux compagnons de voyage, Lacordaire et Montalembert, témoins irrécusables d'un passé si récent, n'auraient pas manqué de protester contre un récit infidèle des événements auxquels ils avaient été mêlés de si près. L'un et l'autre, il est vrai, dès qu'ils eurent pris connaissance des *Affaires de Rome*, se hâtèrent d'exprimer à Grégoire XVI la douleur que leur causait la publication d'un livre écrit dans un esprit si hostile à l'Eglise romaine, mais sur le fond même de la narration ils n'opposèrent aucun démenti. L'abbé Gerbet et l'abbé Combalot firent paraître sans retard, le premier ses *Réflexions sur la chute de M. de La Mennais*, le second ses *Lettres à M. de La Mennais;* ni l'un ni l'autre, en combattant les nouvelles opinions de leur ancien Maître, ne songèrent à mettre en doute sa véracité.

Ce qui étonne, c'est qu'un écrivain si passionné ait pu écrire un livre comme les *Affaires de Rome*

1. Lamennais s'est trompé néanmoins sur un point qui n'est pas sans importance. Il a écrit dans les *Affaires de Rome :* « Nous avions soumis au Saint-Siège une exposition exacte et nette de nos doctrines. Jamais, que nous sachions, elle n'a été examinée. » Il a été bien établi, au contraire, à l'aide des documents conservés dans les archives du Vatican, que le pape Grégoire XVI fit procéder canoniquement à l'examen des doctrines de *l'Avenir*. Au nombre des consulteurs appelés à donner leur avis se trouvaient : le P. Prioli, conventuel, le P. Rozaven, jésuite, les prélats italiens Soglia et Frezza. L'information ayant été tenue secrète, le principal intéressé n'en eut pas une connaissance certaine, et il conclut trop précipitamment qu'elle n'avait pas eu lieu. Voir l'ouvrage de Paul Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège*, Perrin, Paris, 1911.

avec tant de modération. Qu'on y prenne garde cependant; la modération n'est qu'à la surface, la colère est au fond; une colère froide et sans violence parce qu'elle s'accompagne d'un souverain mépris. Il serait moins attristant de retrouver sous la plume de Lamennais son habituelle véhémence; mais si profond est devenu son dédain pour une Église dont les intérêts lui furent si chers, qu'il affecte de parler d'elle comme d'une chose qui ne l'intéresse plus. Il l'examine et la juge du dehors, comme s'il ne se souvenait plus déjà de lui avoir appartenu. Toutefois, à une certaine âpreté de son style, on sent que le temps n'a pas même amorti son ressentiment contre la Hiérarchie; il la hait et il cherche à la rendre haïssable, quand il la personnifie dans un groupe de vieillards, revêtus d'habits sacerdotaux, tenant en main, d'une part, une bourse d'or, de l'autre, le livre de la doctrine et de la prière, et se prosternant, le front dans la poussière, aux pieds des hommes à diadème[1].

Dans la dernière partie de son livre, l'auteur des *Affaires de Rome* déduit, selon ses prévisions personnelles, les conséquences de la position prise par le Saint-Siège à l'égard du mouvement démocratique et libéral. Il tient pour certain que ce mouvement triomphera, quelque résistance qu'on lui oppose, et, quand il aura triomphé, où sera dans le monde, se demande-t-il, la place du catholicisme ? Par quels moyens lui rendra-t-on son influence perdue ? ou rétablira-t-on dans les esprits la foi en ses enseignements ? Pense-t-on, qu'un jour, lasse d'elle-même, la démocratie tendra les bras vers de nouveaux liens ? Espère-t-on que les peuples se laisseront ramener en arrière ?

1. *Affaires de Rome*, édition Garnier, p. 270.

qu'ils renonceront, de leur plein gré, à cette part de liberté, de justice et de bien-être qu'ils auront conquise au prix de si longs sacrifices et de si périlleux efforts ? « Montrez à l'aigle planant dans les cieux le bout de sa chaîne rompue, et vous verrez si, à cet appel, il abaissera son aile puissante[1] ! »

Le succès d'une réaction antilibérale ou antidémocratique paraît à l'auteur des *Affaires de Rome*, non seulement improbable mais impossible, parce qu'une réaction de cette nature se heurterait à la loi du progrès, loi éternelle et immuable, qui pousse irrésistiblement l'humanité toujours en avant. Il en conclut que nulle chance ne reste à l'Église romaine de reconquérir sa suprématie. « Persistera-t-elle, se demande-t-il encore, dans les doctrines à l'aide desquelles elle a entrepris d'arrêter le mouvement du monde ? S'obstinera-t-elle à condamner les principes vainqueurs, à maudire les hommes affranchis par eux ? Ce serait mettre le dernier sceau à la séparation si avancée déjà, s'excommunier de la race humaine ; et que resterait-il, après cela, au pontife solitaire qu'à se creuser une tombe à l'écart avec un tronçon de sa crosse brisée[2] ? »

Cédant, au contraire, à la nécessité, Rome se résignera-t-elle à retrancher de son symbole des affirmations si solennellement promulguées et sanctionnées si rigoureusement ? Ouvrira-t-elle au libéralisme les portes du sanctuaire ? Se fera-t-elle l'alliée de la démocratie ? Qui voudra croire à sa sincérité ? Et quel sera l'effet d'un si étrange changement d'attitude ? sinon d'abaisser davantage la Papauté aux yeux du peuple et « d'effacer dans les âmes jusqu'à la

1. *Affaires de Rome*, p. 298.
2. *Affaires de Rome*, p. 291.

dernière trace de respect et de pitié même[1] ? »

D'ailleurs, l'Église voulût-elle suivre l'esprit humain dans son évolution qu'elle ne le pourrait pas; elle est immobilisée par la parole du Pape. Ce que le Pape, par un jugement irréformable, a déclaré être faux, comment l'Église se permettrait-elle de l'accepter ou simplement de le tolérer sans tomber elle-même dans l'apostasie ? Les doctrines que, du haut de la Chaire apostolique, le Pape a définies comme étant l'expression même de la vérité divine et pour lesquelles il a exigé une soumission d'esprit absolue, illimitée; ces doctrines, l'Église ne peut les abandonner sans ruiner totalement la base sur laquelle repose l'autorité de la Hiérarchie. Le catholicisme est donc lié irrévocablement au système d'intolérance et d'absolutisme adopté par la cour de Rome, et quand même un jour on reconnaîtrait la fausseté, le danger de ce système, il ne faudra pas moins en subir toutes les conséquences[2].

Ces conséquences, dans la pensée de Lamennais, se résument en une seule : la disparition du catholicisme. Si, dès ce moment, il avait poussé, comme il le fera plus tard, ses conclusions jusqu'au bout, il eût enveloppé le christianisme et le catholicisme dans une même condamnation. Mais son âme de croyant refuse encore de s'engager dans une voie de négation absolue. D'ailleurs, toute institution religieuse écartée, que lui resterait-il pour asseoir ses doctrines sociales ? Sur un point sa conviction n'a pas changé : une religion est nécessaire à la démocratie. Or quelle religion pourrait mieux lui convenir, mieux répondre à ses aspirations et à ses besoins que le christianisme ?

1. *Affaires de Rome*, p. 291.
2. *Affaires de Rome*, p. 293.

Ne fut-il pas, à son origine, un mouvement de progrès et de liberté ? Ce qu'il a été, il peut le redevenir, à la condition qu'il ne subisse plus la tutelle d'aucune Église et qu'il soit interprété désormais, non par le Pape, mais par l'humanité. Débarrassé des entraves qui l'ont rendu méprisable aux yeux des peuples, il obéira spontanément à la loi d'évolution qui régit toutes les œuvres divines, et il se transformera. Quand et comment ? Sur cette question l'auteur des *Affaires de Rome* est à la fois très obscur et très affirmatif ; peut-être d'autant plus affirmatif qu'il est plus obscur. Il ne pense pas que le mouvement religieux qui doit un jour entraîner « de grandes masses d'hommes » soit le résultat d'une impulsion soudaine. Ce sera plutôt, écrit-il, « un point qu'à peine on apercevra, une faible agrégation dont on se rira peut-être. Peu à peu ce point s'étendra, cette agrégation se dilatera, on y affluera de toutes parts, parce qu'elle sera un refuge à tout ce qui souffre et dans l'âme et dans le corps ; et l'humble plante deviendra un arbre dont les rameaux couvriront la terre et sous le feuillage duquel viendront s'abriter les oiseaux du Ciel. Voilà ce que nous n'hésitons pas à annoncer avec une conviction profonde. Ceux qui se flattent de ramener le genre humain en des voies qui le détournent de son but se trompent bien dangereusement. Mais il faut que ce qui doit arriver arrive, et que chacun aille où il doit aller[1]. »

Après la publication des *Affaires de Rome*, il ne fut plus possible de douter de la défection de Lamennais. Cette défection, peut-être sans qu'il s'en fût rendu compte, était en germe dans son âme depuis qu'il avait quitté Rome, sans avoir réussi à

1. *Affaires de Rome*, p. 301.

conquérir le Pape. Les *Paroles d'un Croyant*, la préface des *Troisièmes Mélanges* l'avaient fait pressentir; les *Affaires de Rome* la rendirent certaine et publique. Ce dernier livre, on le sent à chaque page, a été écrit par l'auteur bien moins pour se justifier que pour notifier en quelque sorte, par un acte authentique, sa scission avec le catholicisme. Il est bien étrange néanmoins qu'en reniant son Eglise avec cet éclat, il ne veuille pas s'apercevoir qu'il se renie lui-même. Qu'on rapproche, en effet, les *Affaires de Rome* de ses premiers ouvrages, et l'on constatera aussitôt que sans cesse il se contredit. Il avait écrit, par exemple : « La société en Europe, ne renaîtra que par la religion... et, qu'on ne s'y trompe pas, la religion qui seule peut nous sauver, n'est pas cette vague religion chrétienne que nous vantent quelques rêveurs, mais la religion catholique hors de laquelle le christianisme n'est qu'un nom[1]. » Passé à son tour au nombre des « rêveurs », voici que maintenant il déclare que « si les hommes, pressés de l'impérieux besoin de renouer, pour ainsi dire, avec Dieu, redeviennent chrétiens, » le christianisme auquel ils se rattacheront ne pourra jamais être « celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme[2] ». Sans remonter si haut, qu'on relise certains articles publiés dans *l'Avenir*[3], et l'on aura quelque peine à se persuader que l'écrivain qui plaçait l'Église au sommet de la société future et celui qui prophétise avec une sorte d'impatience haineuse sa fin prochaine, c'est le même homme.

Que s'était-il donc passé en un si court intervalle

1. *Essai sur l'indifférence*, 2e vol., préface.
2. *Affaires de Rome*, p. 300.
3. Notamment les articles du 28 et du 30 juin 1831.

de temps ? Quel événement avait donc bouleversé la face des choses au point d'opérer dans l'esprit du penseur un changement si rapide et si profond ? Pas d'autre que celui-ci : le pape Grégoire XVI avait désapprouvé le programme de *l'Avenir* et condamné les *Paroles d'un Croyant*. A cause de cela, Rome, « centre du monde vers lequel il faut que tout gravite[1] » est condamnée à disparaître, et la sainte Eglise du Christ dont Lamennais a chanté l'immortalité en des accents sublimes, doit s'éteindre misérablement. En vérité, pour amener une pareille catastrophe, même une erreur judiciaire, à supposer qu'elle fût commise par un pape, ce serait trop peu.

Au surplus, le jugement prononcé par Grégoire XVI, Lamennais le justifiait par sa défection.

Le Souverain Pontife avait déclaré, dans sa première encyclique, que certaines idées de *l'Avenir* étaient, en principe, inconciliables avec l'enseignement traditionnel de l'Église. L'auteur des *Affaires de Rome* finit par dire la même chose ; seulement l'incompatibilité des deux doctrines étant reconnue, il conclut que c'est la doctrine de Rome qui doit succomber.

Le Souverain Pontife, dans sa deuxième encyclique, avait condamné sévèrement un excès de libéralisme qui tendait à la négation de toute autorité ; l'auteur des *Affaires de Rome*, non seulement rejette pour son propre compte la plus haute autorité qui soit au monde, mais cette autorité, il la crible de sarcasmes et la livre au mépris.

Enfin, le Souverain Pontife avait dénoncé comme dangereuse pour la foi la théorie philosophique de la certitude. Et voici que cette théorie conduit l'auteur

1. *Des Progrès de la Révolution, etc.*, chap. IX.

des *Affaires de Rome* à abjurer ses croyances et à soumettre l'Évangile même à l'interprétation de l'humanité.

C'est à peine si l'histoire offre un second exemple d'une défection si prompte et si complète.

Cette défection, scandale des âmes chrétiennes, offre au moraliste un difficile problème à résoudre. Quel en fut le mobile déterminant? L'orgueil, a-t-on répondu. Ce mot est bientôt dit, il n'exige pas un grand effort psychologique; mais suffit-il à tout expliquer? D'abord, qu'est-ce que l'orgueil? Une estime exagérée de soi? une confiance excessive en ses propres lumières? Il ne paraît pas qu'un sentiment de cette nature ait prédominé dans Lamennais. Sans prétendre, avec Ernest Renan, qu'il fût « le moins orgueilleux des hommes[1], » ce qui serait paradoxal, peut-être pourrait-on dire simplement qu'il participa dans une bonne mesure à ce fonds d'orgueil qui est le commun patrimoine de l'humanité. Ici, que celui qui s'estime sans péché lui jette la première pierre!

Plus d'une fois, dans sa vie, il fit preuve de déférence pour l'opinion d'autrui et, envers lui-même, d'une certaine défiance qui ne se rencontre pas d'ordinaire chez les superbes. Cette défiance, il eut même le tort de la pousser trop loin, quand, au mépris de ses propres répugnances, il se laissa engager par des guides peu prudents dans l'état ecclésiastique. « Il est simple et docile comme un enfant, » disait de lui, à cette époque, l'abbé Teysseyrre. Certainement il avait conscience de sa supériorité, mais il ne cherchait point à la faire sentir aux autres. Timide avec les étrangers, il était avec ses disciples ou ses amis,

1. *Essais de morale et de critique.*

simple, naturel, expansif, sans aucune recherche dans son geste ou dans sa parole, et tel qu'après l'avoir approché, on ne se souvenait plus qu'il fût « un grand homme », tant il semblait l'avoir lui-même oublié[1]. Que l'immense succès de ses ouvrages l'ait un peu grisé, c'est assez probable; mais il lui eût fallu, pour y rester insensible, une vertu surhumaine qu'on n'est en droit d'attendre de personne, ni surtout d'exiger.

Ceux qui ont accusé Lamennais « d'un incommensurable orgueil » n'ont pas manqué de faire valoir l'esprit d'insoumission dont il fit preuve à l'égard de ses supérieurs ecclésiastiques. Il est malheureusement trop vrai qu'envers l'autorité épiscopale il s'est montré souvent peu respectueux et peu docile. Encore faut-il sur ce point lui tenir compte de son tempérament impulsif, nerveux et impressionnable à l'excès, prompt à s'irriter dès qu'il se heurtait à une opposition qu'il jugeait imprévoyante ou dangereuse. De son temps, l'épiscopat se recommandait surtout par ses vertus. Passionnément dévoué à la cause de l'Eglise, le prêtre ultramontain ne pouvait s'empêcher de s'indigner et de crier son indignation plus haut qu'il n'eût fallu, lorsqu'il voyait que, par trop d'attachement à un régime politique ou à de vieilles et fausses maximes de gouvernement, on compromettait

1. Journal de Maurice de Guérin. — Un autre disciple de Lamennais a raconté qu'un jour, il eut la hardiesse de lui exprimer, dans une lettre, les craintes que la connaissance acquise de son caractère faisait concevoir pour la naissante congrégation de Saint-Pierre; puis il ajoute : « Il fut admirable de modestie, de bonté, de sincérité. Ma franchise l'avait touché; mais son humilité me toucha bien plus encore moi-même, quand il reconnut devant moi, qui n'étais encore qu'un enfant à ses yeux, les défauts qui me faisaient craindre qu'il n'imprimât une direction fâcheuse à la société qu'il voulait fonder. » CHARLES SAINTE-FOI, *Souvenirs de jeunesse*, 1re partie, chap. III.

une cause qui lui était plus chère que sa vie même. Peut-être eût-il écouté avec plus de déférence la voix des évêques, si ceux-ci avaient été moins gallicans, ou s'il avait été lui-même moins ultramontain[1].

On sait de quels sentiments il se montra animé, pendant la première période de sa vie, à l'égard du Saint-Siège. Tandis que, pour la défense de ses droits, il soutenait une lutte si longue et si âpre, son regard était constamment tourné vers Rome, et rien ne lui tenait plus à cœur que de se savoir approuvé et de se sentir encouragé par le chef suprême de l'Église. A peine *l'Avenir* fut-il fondé, qu'un de ses premiers soins fut de soumettre au jugement du Souverain Pontife les principes et le programme de son journal. Troublé bientôt par l'opposition de l'épiscopat et d'une grande partie du clergé, inquiet surtout de l'attitude gardée par le représentant du Saint-Siège, il sollicita de nouveau une direction, bien que précédemment il n'eût pas obtenu de réponse. Enfin, quand les choses en vinrent à ce point que, par le fait de *l'Avenir*, la paix religieuse était gravement troublée dans l'Église de France, il n'hésita pas à suspendre son journal et à s'acheminer vers Rome afin de tout remettre à la décision du Pape. On n'a pas oublié la touchante prière qu'il lui adressait à la veille de son départ : « O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns des derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible autorité ; les voilà devant vous ; lisez dans leur âme, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent ca-

1. C'est l'opinion émise par Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (t. VI, liv. X.) « Les évêques, a-t-il écrit, se seraient trouvés engagés dans sa cause, s'il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le successeur de saint Pierre et en défendant l'unité. »

cher. Si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines ; jamais, non jamais ils n'en connurent d'autre. O Père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour ! » Rien, dans le caractère de Lamennais, n'autorise à mettre en doute la sincérité de cet admirable langage, et peut-être faut-il admettre que l'homme, capable de le tenir, ne fut pas foncièrement un orgueilleux.

Ses mœurs, jusqu'à la fin de sa vie, furent jugées irréprochables et jamais elles ne donnèrent prise au moindre soupçon. Aucune femme ne fut admise dans son intimité[1] : avec quelques-unes, d'un esprit distingué, aussi honorables par leur vertu que par leur condition sociale, il entretint un commerce de lettres, et ces lettres aujourd'hui publiées en grand nombre[2] attestent la délicatesse et la pureté de ses sentiments. Dans toute sa correspondance, on peut relever çà et là quelques expressions triviales, jamais un mot équivoque. Lui a-t-on raconté quelque anecdote scandaleuse, à peine y revient-il dans sa réponse, et c'est toujours pour témoigner aux faiblesses d'autrui cette pitié indulgente, qui est peut-être le plus sûr indice de la vraie vertu[3]. De son vivant, on ne

1. La baronne de Vaux et, plus tard, George Sand sollicitèrent vainement la permission d'aller le visiter à la Chesnaie.

2. Les principales correspondantes de Lamennais furent Mlle de Lucinière, la comtesse de Senfft-Pilsach, Mme Yemeniz, la baronne Cottu. Les lettres adressées à celle-ci ont été récemment publiées par M. le comte d'Haussonville. D'autres sont encore inédites.

3. Un jeune biographe de Lamennais, et son contemporain, venait à peine d'être mis en relation avec Montalembert, qu'il céda à un entraînement de jeunesse. Celui-ci se hâta d'en pré-

lui ménagea ni les critiques, ni les reproches, ni même les injures : on ne l'attaqua jamais sur ses mœurs[1]. Après sa mort seulement, quand il eut été mis pour jamais dans l'impossibilité de protester et de se défendre, on a fait circuler contre lui une accusation infamante[2]. Jusqu'à ce qu'il ait été fourni un commencement de preuve, les indignes propos répandus doivent être tenus pour une de ces basses calomnies dont l'histoire n'a pas à s'occuper. Une chose est hors de doute, c'est qu'aucun désordre moral n'a préparé ou accompagné la défection de Lamennais.

Les vraies causes de cette défection furent apparemment assez complexes, et l'orgueil n'y fut pas étranger. La colère aussi y joua un trop grand rôle ; mais de cette colère Lamennais ne doit pas être

venir le Maître, non sans témoigner une juste sévérité pour la faute commise. « Cette faute, répondit Lamennais, est-elle donc bien certaine ? Le cœur sans doute se trouve quelquefois sur des pentes glissantes. Que si ce pauvre jeune homme avait en effet cédé à un très blâmable entraînement, je me rappellerais un des traits les plus touchants de l'Évangile et je bénirais d'avance le repentir qui vient toujours trop tard pour la dure sévérité des hommes et toujours à temps pour la douce et tendre et infinie miséricorde de Dieu. » Lettre du 22 février 1835.

1. Eugène de Mirecourt, cependant, hasarda de sottes et perfides insinuations sur les relations de Lamennais avec George Sand. Celle-ci se hâta de protester avec une énergie qui, cette fois, était bien justifiée. (Voir *l'Abbé de Lamennais*, par Eugène de Mirecourt, Gustave Havard, Paris, 1855.)

2. Il est difficile d'assigner une origine précise à cette accusation. Elle repose uniquement sur des racontars. Un rapport, a-t-on dit, aurait existé à la Préfecture de police, dénonçant les mœurs infâmes de Lamennais. On sait ce que valent, même devant les tribunaux, les rapports de police. Encore ce rapport accusateur, on déclare ne pas pouvoir le produire parce que Lamennais, en 1848, aurait profité de ses relations avec le gouvernement provisoire pour le faire disparaître. De pareils commérages ne méritent pas une discussion.

rendu seul responsable. D'imprudentes ou perfides excitations lui vinrent du côté de ses amis et du côté de ses adversaires ; ceux-ci y ajoutèrent en plus de détestables procédés. Rien de tout cela cependant ne suffit pour expliquer qu'un des plus grands apologistes du catholicisme ait, en se détachant de l'Église, abjuré presque toute croyance. Les raisons décisives de son apostasie doivent, semble-t-il, être cherchées plus profondément. Ces raisons, on peut, avec une prudente réserve, les demander à Lamennais lui-même, puisqu'il a pris soin de les noter au jour le jour et de les consigner dans un écrit qui porte ce titre : *Discussions critiques*[1]. Cet écrit ne fut publié qu'en 1841, mais avec une préface où l'auteur a eu la précaution d'avertir que les pages détachées dont son livre se compose, furent rédigées à l'époque où, discutant avec lui-même la question religieuse, il se préparait à faire paraître les *Affaires de Rome*.

A lire ces pages, on apprend d'abord que Lamennais n'a pas franchi d'un seul bond, comme beaucoup se l'imaginent, l'abîme qui sépare la foi de l'incrédulité. Il a traversé, lui aussi, les régions du doute, et, en les traversant, il a souffert cruellement. Dans un de ces jours où, la lumière qui si longtemps avait éclairé son chemin disparaissant, tout se faisait sombre autour de lui, il écrivait : « Qui ne se sent aujourd'hui troublé en soi-même ? Un voile livide enveloppe toutes les vérités ; elles nous apparaissent, comme le soleil pendant la tempête, à travers des vapeurs blafardes. Le cœur inquiet cherche la foi, et il trouve je ne sais quoi d'obscur et de va-

1. Le titre complet est celui-ci : *Discussions critiques et pensées diverses sur la religion et la philosophie.*

cillant qui augmente ses anxiétés, une sorte de nuage aux contours vagues, aux formes indécises, qui fuit dans le vide de l'âme. Les désirs errent au hasard comme l'amour. Tout est terne, aride, sans parfum, sans vie. Posez la main sur la poitrine de ces ombres qui passent, rien n'y bat. La volonté languit tristement, faute d'un but qui l'attire. On ne sait à quoi se prendre dans ce monde de fantômes.

« Et pourtant Dieu n'a pas rompu avec la création ; s'il s'était retiré de son œuvre, s'il avait rappelé à soi son souffle de vie, l'univers haletant serait redescendu au-dessous du chaos, dans le gouffre sombre et silencieux où s'évanouit tout être.

« Quelque chose est ; il y a donc quelque chose de vrai. Mais où trouver la vérité ? Comment la reconnaître ? Elle se joue dans les ténèbres de notre esprit, comme les rayons du soleil couchant dans les nuages qu'il colore de nuances infinies, qui se mêlent et changent perpétuellement, et s'affaiblissent, jusqu'à ce qu'elles se perdent dans une nuit profonde. Mais alors commencent à briller sur la voûte noire des cieux de nouveaux astres. Le firmament se peuple de globes étincelants qui, croisant leurs orbites dans ses vastes plaines, exécutent, comme une armée, leurs merveilleuses évolutions. Rien de pareil dans le monde moral. Le prêtre, sans inspiration, balbutie des paroles de la terre, froides, mortes, semblables aux creux retentissements d'un sépulcre. Le politique ment pour tromper le peuple et vivre de lui. Le philosophe, en ce moment, rêve qu'il sait, et, le moment d'après, ne sait pas même s'il rêve. Dérision que tout cela, raillerie amère ! Et puis comptez les larmes, les douleurs, les désespoirs, les crimes. Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que le monde ? Une ombre de ce qui n'est pas, un son qui ne vient de

nulle part et qui n'a pas d'écho, un ricanement de Satan dans le vide.

« O Dieu ! il y a des temps où la pensée tue l'homme, et l'un de ces temps est venu pour nous. C'est vraiment ici l'ère de la grande tentation. Lorsque le ciel est serein et la mer calme, le nautile déploie sa petite voile, allonge ses rames vivantes et l'on voit sa gracieuse nacelle voguer doucement sur les flots d'azur. Les vents commencent-ils à souffler, les vagues à s'élever, il replie ce faible appareil et se laisse aller au fond de l'abîme [1]. »

C'est assez d'une telle page pour faire sentir au prix de quelle souffrance, Lamennais arracha de son âme la croyance, inspiratrice de son génie et à laquelle il était redevable de sa plus pure gloire. Il est nécessaire néanmoins de rappeler que la croyance avait pris de fort bonne heure dans son esprit une forme toute personnelle, politique plutôt que dogmatique et s'adaptant assez mal aux notions fondamentales de la théologie. Son symbole, on aurait pu le résumer presque dans ce seul article : Je crois à la mission sociale de l'Église. Rarement attentif à sa mission surnaturelle, à ce secret travail de sanctification qu'il lui faut avant tout opérer dans les âmes, il la considérait de préférence comme une institution établie pour promouvoir un certain progrès intellectuel, moral, économique, et réaliser, dès ce monde, le bonheur du genre humain. Ainsi, par une conséquence toute naturelle de ses principes théocratiques, il transférait à l'Église le rôle qui, dans une société bien ordonnée, appartient principalement à l'Etat. A ce point de vue, le mouvement libéral et démocratique s'offrit à son regard comme un fait providentiel,

1. *Discussions critiques*, édition Pagnerre, Paris, 1841.

puisqu'il suffisait à l'Église d'accepter ce mouvement, de l'encourager et de le diriger pour qu'il aboutît à une république universelle dont le Pape nécessairement deviendrait le chef, c'est-à-dire, le souverain unique et le suprême arbitre de tous les peuples.

On sait comment le rêve de Lamennais s'évanouit à Rome. Il s'était flatté, avec une candide assurance, de convertir le Pape à ses idées ; il n'eut pas même l'occasion de les lui exposer. Dès ce moment, et sous le coup d'une déception immense, il se produisit dans son âme tout un renversement ; ce fut comme une conversion à rebours, lente d'abord et hésitante, hâtée bientôt par de déplorables incidents, et au terme de laquelle il se fit comme un devoir de reconnaître, dans une sorte de confession publique, qu'en attribuant à l'Eglise le pouvoir de réaliser, au profit des hommes, de si grandes espérances, « il s'était trompé gravement ». Bien plus, il semblerait qu'après avoir rétracté son erreur, il se soit cru obligé de la réparer ; de brûler ce qu'il avait adoré, c'est-à-dire, de combattre le catholicisme aussi vigoureusement qu'il l'avait défendu. De là, ses vives attaques contre la Papauté et son empressement à fouiller le passé de l'Église pour y trouver le moyen de la déshonorer aux yeux du monde entier. Tout son amour pour elle s'est brusquement changé en haine ; non seulement il souhaite sa fin, mais, s'il dépendait de lui, il voudrait la hâter et faire disparaître avec elle le principal obstacle qui arrête le progrès de l'humanité.

Certaines pages des *Discussions critiques* pèseront éternellement sur la mémoire de Lamennais. Ces pages que, pendant longtemps, il n'osa pas publier, que ne les a-t-il vouées lui-même à un éternel oubli ! Il n'eût pas donné l'humiliant spectacle d'un homme que son génie avait élevé si haut, s'abaissant, à la

façon des plus médiocres adversaires de l'Église, jusqu'à ramasser contre elle ces fautes, ces désordres, ces scandales dont aucune société, où il entre un élément humain, ne saurait se préserver complètement. Violent au delà de toute mesure, il est injuste aussi ; dès qu'un fait sert sa haine, il le généralise sans le discuter. Aussi bien l'histoire, depuis qu'il a changé de convictions, a subitement pour lui changé d'aspect ; elle n'est plus à ses yeux « que le long procès-verbal du supplice de l'humanité, le pouvoir tenant la hache, le prêtre exhortant le patient[1] ». Rien n'existe plus, faut-il croire, et n'a même jamais existé de ce qui lui fit trouver l'Église de Rome si belle et digne d'être aimée passionnément. Il ne veut plus la voir et la dépeindre que sous des traits qui la rendent méprisable et odieuse. Indifférente aux choses qui, concernent l'essence même du christianisme, elle ne s'émeut que lorsqu'il s'agit de ses droits, de ses prérogatives et surtout de ses intérêts[2]... ; tous ceux qui prenant l'Evangile au sérieux, voulurent aimer à la fois Dieu et les hommes, ont été les victimes de sa hiérarchie[3]... ; elle a édifié son pouvoir sur l'ignorance, la servitude et la misère des peuples[4]... ; après avoir divorcé avec le Christ, sauveur du genre humain, elle a forniqué avec tous ses bourreaux[5].. ; ses papes ont étonné le monde par le nombre et l'audace de leurs crimes ; ils ont fait servir à leur avarice ou

1. *Discussions critiques*, p. 183.
2. *Ibid.*, p. 33. On lit encore ailleurs (p. 126) : « Soyez infidèle, déiste, athée, on ne s'en alarmera guère, on ne s'en fâchera même pas. Mais prenez garde de heurter les opinions des théologiens ou les intérêts de la hiérarchie. Cela ne se pardonne point. »
3. *Discussions critiques*, p. 35.
4. *Ibid.*, p. 36.
5. *Ibid.*, p. 200.

à leur ambition le poison et le poignard ; ils ont multiplié les familles sacerdotales, fléau de l'Italie[1]... ; et voici que, dans l'espoir de sauver un lambeau de sa puissance temporelle, un vieillard conseillé par d'autres vieillards, s'allie aux oppresseurs du peuple et prêche la dernière croisade de la Papauté, où elle combat aussi pour un tombeau[2].

Si l'on n'avait pas sous les yeux de pareilles citations, peut-être eût-on refusé de croire que l'âme de Lamennais, naturellement droite et généreuse, se soit ouverte, en des jours de colère, à des pensées ou à des sentiments si peu dignes de lui. Toutefois ce qui explique sa défection n'explique pas aussi bien son apostasie. Un mouvement de révolte suffisait à le pousser hors de l'Église ; il a fallu quelque chose de plus profond et de plus durable pour le décider à renier toute croyance chrétienne.

Ses doctrines religieuses et politiques, on a pu l'observer, reposaient également sur sa philosophie, et sa philosophie elle-même reposait sur une théorie de la certitude qui n'admettait pas d'autre *criterium* de la vérité que le *sens commun*. Cette théorie, il l'avait conçue et formulée en vue de l'opposer au principe du *libre examen*, auquel il imputait, non sans raison, tout le progrès de l'incrédulité dans les âmes contemporaines. Mais il ne s'était pas aperçu qu'en voulant écarter un péril, il en créait un autre, et que, sous le contrôle de la raison générale, la foi ne serait pas plus en sûreté que sous le contrôle de la raison individuelle. Il avait, au contraire, dans l'efficacité de sa méthode une confiance si absolue qu'il ne voyait, en dehors d'elle, « aucun moyen de défendre

1. *Discussions critiques*, p. 40.
2. *Ibid.*, p. 44.

solidement la religion[1]. » A peine mis au jour, son système philosophique souleva une juste opposition et fut immédiatement dénoncé à Rome. A Rome, on refusa d'abord de le censurer et même il parut qu'on lui accordait une sorte de tolérance, puisqu'un livre écrit par Lamennais pour le défendre obtint l'*imprimatur* du Maître du Sacré-Palais et l'approbation fort laudative d'éminents théologiens[2]. Le danger apparut plus tard, lorsque la nouvelle philosophie eut commencé à donner toutes ses conséquences, surtout dans l'ordre politique. On découvrit alors le vice fondamental d'une théorie, qui, altérant la notion même de la foi, pose sur un même plan toutes les vérités susceptibles d'être appréhendées par notre intelligence et reconnaît théoriquement à la raison générale, pratiquement au peuple, une infaillibilité antérieure à celle de l'Église.

Il n'est donc pas surprenant que Grégoire XVI, pour en finir une bonne fois avec toutes les erreurs menaisiennes, ait, dans l'encyclique qui condamnait les *Paroles d'un Croyant*, dénoncé la dangereuse témérité de la philosophie du *sens commun*[3]. Il s'abstint

1. Lettre à l'abbé Caron, du 1er novembre 1820.

2. Voir sur cette question : *Lamennais, sa vie et ses doctrines. — La renaissance de l'ultramontanisme*, chap. XIII et XIV.

3. Il paraît utile de reproduire ici le texte latin et la traduction du passage de l'encyclique *Singulari nos* relatif à la philosophie de Lamennais.

« Cæterum lugendum valde est quonam prolabantur humanæ rationis deliramenta, ubi quis novis rebus studeat, atque, contra apostoli monitum, nitetur *plus sapere quam opporteat sapere*, sibique nimium præfidens veritatem quærendam autumetur extra Catholicam Ecclesiam, in qua absque vel levissimo erroris cœno ipsa invenitur, quœque idcirco columna ac firmamentum veritatis appellatur, et est. Probe autem intelligitis, venerabiles Fratres, Nos hic loqui etiam de fallaci illo haud ita pridem invecto philosophiæ systemate plane improbando, quo ex projecta et effrenata novitatum cupiditate veri-

néanmoins de lui infliger aucune censure et se servit pour la caractériser de termes si généraux, qu'en Allemagne, on en fit immédiatement l'application aux doctrines du docteur Hermès[1]. Lamennais, lui, ne s'y méprit point, et, tenant sa philosophie pour condamnée, il se jeta avec emportement d'une extrémité dans une autre, comme si, entre un traditionalisme exagéré et le pur rationalisme, il n'y avait pas de milieu. Rarement, il avait pris le temps de s'interroger sur sa croyance, et, sans la discuter avec lui-même, il avait tenu pour suffisamment démontré tout ce qu'affirme la raison générale interprétée et déterminée par l'Eglise. Tout à coup, et, pour ainsi dire, sur la parole du Pape, il change de méthode ; il raisonne, il questionne, il conteste, il nie, il affirme, et, après avoir examiné à fond les bases rationelles de la croyance, il finit par déclarer que celle-ci ne tient pas debout.

tas, ubi certo consistit, non quæritur, sanctisque et apostolicis traditionibus posthabitis, doctrinæ aliæ inanes, futiles, inertæque, nec ab Ecclesia probatæ adsiscuntur, quibus veritatem ipsam fulciri, ac sustineri vanissimi homines perperam arbitrantur. »

« Du reste, il est tout à fait déplorable de voir dans quel délire se précipite la raison humaine, lorsqu'un homme se laisse séduire à l'attrait de la nouveauté et que, malgré l'avertissement de l'Apôtre, s'efforçant d'*être plus sage qu'il ne faut*, trop confiant aussi en lui-même, il pense qu'on doit chercher la vérité hors de l'Église catholique où elle se trouve sans la tache de la plus légère erreur, et qui est appelée pour cela, et est en effet, la colonne et le soutien de la vérité. Vous comprenez, vénérables Frères, que nous parlons ici de ce fallacieux système de philosophie récemment inventé et tout à fait digne d'être improuvé, dans lequel, entraîné par un amour téméraire et sans frein des nouveautés, on ne cherche plus la vérité là où elle est, mais par lequel, laissant de côté les saintes et apostoliques traditions, on introduit d'autres doctrines, vaines, futiles, incertaines, qui ne sont pas approuvées par l'Église et sur lesquelles des hommes très vains pensent faussement qu'on puisse établir et soutenir la vérité. »

1. *L'Ami de la Religion*, numéro du 6 novembre 1834.

A l'aide des *Discussions critiques* on peut suivre de près le travail qui se fit dans l'esprit de Lamennais pendant qu'il écrivait les *Affaires de Rome*. L'effort de son esprit se porte principalement sur la théorie de la croyance. Il croit y découvrir, en l'analysant, deux préjugés qui lui servent comme de support : c'est, d'une part, l'idée inculquée de bonne heure qu'on ne saurait, sans blesser la conscience, mettre en doute ce qu'enseigne une autorité réputée infaillible ; d'autre part, c'est l'opinion, acceptée par l'ignorance et développée par la culture sacerdotale, d'un ordre surnaturel réellement existant[1]. Ni l'un ni l'autre de ces préjugés ne résiste à l'examen de la raison, car l'autorité interrogée « meurt si elle répond » ; et la notion même du surnaturel s'efface et disparaît, dès que l'homme a reconnu, par une étude plus approfondie des lois de la nature, que cette notion ne répond et ne peut répondre à aucune réalité[2].

L'auteur des *Discussions critiques* a découvert encore que, fragile en sa base, la croyance est de plus contradictoire dans son objet. Qu'affirme-t-on, en effet, dans le catholicisme ? Qu'il y a des vérités dont la connaissance est universellement nécessaire et que le moyen de les connaître n'est pas universel. N'est-ce point une contradiction ? Qu'il y ait des vérités nécessaires, on ne saurait songer à le contester. Mais pourquoi quelques-unes de ces vérités seraient-elles inaccessibles à l'homme ? Qu'on ne dise pas qu'il est radicalement incapable d'en concevoir quelque notion ; autrement, il s'ensuivrait que le dépôt de la révélation n'est pour lui qu'une vaine série de formules creuses, et qu'en le recevant, il s'assi-

1. *Discussions critiques, passim.*
2. *Ibid.*

mile des mots, mais ne s'assimile aucune idée [1].

Dira-t-on, au contraire, que l'homme conçoit les vérités nécessaires, mais ne saurait les comprendre parfaitement ? On peut en dire autant de tout ce qui est l'objet de la connaissance humaine. Le mystère est partout, limitant notre conception; et nous ne connaissons le tout de rien. Donc, à quoi bon imaginer un mode spécial de connaissance, prétendu surnaturel, quand il est établi que « nulle idée ne se perd dans le monde et que les notions, en partie incompréhensibles, qui sont le fondement de chaque science, se conservent sans altération par la voie naturelle de l'enseignement humain[2] ». Il y a, sans aucun doute, des vérités dont la connaissance est nécessaire à tous, mais précisément à cause de cela, ces mêmes vérités sont accessibles à tous. L'hypothèse d'une révélation surnaturelle est donc, non seulement chimérique, mais inutile ; pour tout ce qu'elle a besoin de savoir, la raison se suffit[3].

Il n'est pas nécessaire d'emprunter davantage aux *Discussions critiques* pour faire entrevoir la nouvelle méthode philosophique adoptée par Lamennais. Le traditionaliste absolu qu'il a été, s'est transformé instantanément en un rationaliste pur, et le même homme qui naguère refusait tout à la raison individuelle, jusqu'à la faculté de prendre conscience d'elle-même, finit par reconnaître et ne reconnaître qu'à elle seule le droit de tout juger. Son intellectualisme de fraîche date n'admet point de mesure, et les faits ne comptent pas pour lui. La croyance catholique repose, en définitive, sur un fait divin. Ce fait, l'auteur des *Discussions critiques* ne prend pas même la peine de l'examiner. La métaphysique lui

1. *Discussions critiques*, *passim*.
2. *Ibid.*, pp. 66, 70, 71.
3. *Ibid.*

suffit, elle est son domaine d'élection; il se plaît à coudre des raisonnements les uns aux autres par un fil souvent très menu. Si son argumentation est obscure, qui pourrait s'en plaindre? A-t-on jamais cherché la clarté auprès d'un métaphysicien? Qu'on explique néanmoins pourquoi ce métaphysicien, si tranchant dans ses affirmations, ne paraît jamais satisfait? pourquoi il revient toujours sur ses pas et toujours recommence, à peu près avec les mêmes arguments, la même démonstration? Ne serait-ce point que l'argument décisif contre la croyance catholique, il l'a cherché sans le trouver?

Tandis que, dans sa lointaine solitude, le cœur fermé à toute influence salutaire, Lamennais préparait sa triste défection, à ce moment-là même, par une singulière coïncidence, l'abbé Lacordaire prenait possession de la chaire de Notre-Dame de Paris. Le jeune orateur eut bientôt conquis par la nouveauté et l'éclat de son éloquence l'immense auditoire accouru pour l'entendre. Les journaux portèrent jusqu'à la Chesnaie l'écho de sa parole; elle y fut accueillie avec un dédain mêlé de quelque dépit. L'émotion soulevée dans les plus hautes classes de la société par la voix d'un prêtre, le respect, la sympathie témoignés à sa personne et à son enseignement, n'était-ce point comme un démenti donné par avance aux sinistres prédictions que Lamennais se préparait à lancer contre le catholicisme? Pouvait-il, en outre, ne pas lui déplaire qu'un autre tentât avec succès de raffermir ce qu'il méditait de renverser? La trace est restée, dans les *Discussions critiques*, d'une sorte de controverse imaginaire entre le Maître et le disciple[1]. L'avantage, cette

1. Pag. 96 et suiv.

fois, n'est pas du côté de Lamennais. Il a bientôt fait, avec sa vive pénétration, de relever quelques points faibles dans l'argumentation du brillant orateur de Notre-Dame, mais sa propre dialectique est si embarrassée, si captieuse quelquefois qu'on est forcé de se demander si la passion qui égare son jugement ne va pas jusqu'à altérer sa sincérité. Evidemment sa principale préoccupation, c'est de détruire; il veut prouver expérimentalement qu'au contact de la raison, le dogme catholique s'effrite et tombe en poussière. En ce qui le concerne, il n'a que trop bien réussi dans sa démonstration. De la foi où il puisa, en des jours meilleurs, de si hautes inspirations, que lui reste-t-il ? A peu près rien.

Il croit en Dieu, à l'immortalité de l'âme, à des sanctions futures; et c'est toute sa foi philosophique. Admet-il encore la divinité du Christ ? On n'oserait l'affirmer, tant il évite avec soin de prononcer son nom. Il rejette très spécialement « l'hypothèse » du péché originel, de laquelle il résulterait qu'il n'y a pas au monde de plus grand crime que la génération[1]. Le dogme de l'expiation, entendu au sens catholique, lui paraît une idée de source païenne et mosaïque. Si Jésus-Christ a sauvé le monde ce n'est pas par la vertu de son sang répandu, mais par l'exemple d'un sacrifice qui apprit aux hommes à s'aimer les uns les autres jusqu'à la mort[2].

En résumé, ni les *Affaires de Rome* ni les *Discussions critiques* n'offrent, à beaucoup près, le modèle de ce recueillement intérieur, de cette maîtrise de soi que doit posséder, ou s'efforcer d'acquérir, tout

1. *Discussions critiques*, p. 151.
2. *Ibid.*, p. 140.

homme qui, atteint par le doute, cherche sincèrement et uniquement la vérité. Il y règne, au contraire, d'un bout à l'autre, une sourde irritation, une aigreur mal contenue, qui inspirent de la défiance même au lecteur le plus favorablement prévenu[1]. Après tout, il se peut que l'humeur de Lamennais, sombre et maladive, ait eu quelque part dans sa défection. Lorsqu'à la fin de l'année 1831 il arriva à Rome, il se trouvait déjà très déprimé par une fatigue excessive et une nervosité qui le disposaient à voir les choses sous le jour le plus noir. Un bon accueil du Pape l'eût peut-être rasséréné. Si, sans avoir à subir une longue attente, il avait pu obtenir accès auprès de lui ; si, au cours de l'audience qui lui fut tardivement accordée, il avait eu la permission de parler, comme sa nature l'y poussait, avec une simplicité hardie mais confiante, d'exposer tout ce que son génie et son cœur lui avaient fait concevoir en vue d'une plus grande extension du catholicisme et d'une réforme pacifique de l'organisation sociale, peut-être, même après avoir été blâmé de sa téméraire initiative avec une fermeté douce, n'eût-il point songé à sortir de l'Église ? Déconcerté par la prudente temporisation du Saint-Siège ; étonné, blessé aussi de la froideur avec laquelle il lui parut qu'on accueillait à Rome et ses idées et ses desseins, il avait repris le chemin de la France roulant dans son esprit cette injuste et troublante pensée que la Papauté, absorbée en de vulgaires soucis, se désintéressait de l'avenir

1. Combien différente, et plus sage, et plus digne, devait être, quelques années plus tard (1843-1846), l'attitude du docteur Newman. Oublieux de tout ressentiment, ce fut dans la paix de son âme, par la réflexion, l'étude, la prière qu'il s'ouvrit, et ouvrit à d'autres aussi, un chemin du protestantisme au catholicisme. — Voir le livre de M. Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle.*

de la religion et du sort des peuples. Dès lors il crut tout perdu, et se persuada que la démocratie, jeune et forte, porterait à l'Eglise défaillante le dernier coup. S'il avait été moins porté par tempérament aux prévisions pessimistes, il se serait souvenu, pour l'avoir écrit lui-même, que l'Église a traversé, depuis son origine, bien des jours mauvais ; que, persécutée au dehors par les puissances de ce monde, travaillée au dedans par les hérésies ou les schismes, compromise quelquefois par l'opiniâtreté imprévoyante de ses ministres ou par leur insouciante tiédeur, elle a paru, à certaines époques, toute proche de sa fin ; mais qu'une force divine l'a toujours soutenue, cette force restant invisible afin qu'il demeure établi que, bien différente des sociétés politiques, la société religieuse, fondée par le Christ, ne doit ni à la puissance, ni à la prudence, ni à l'habileté, ni même à la vertu de l'homme sa miraculeuse vitalité.

Avant de pécher contre la foi, Lamennais avait péché contre l'espérance, et comme l'une et l'autre sont deux sœurs inséparables, il fallait bien qu'il cessât de croire, puisqu'il avait cessé d'espérer.

CHAPITRE VI

DERNIER SÉJOUR A LA CHESNAIE

Le livre des *Affaires de Rome* fut écrit presque en entier à la Chesnaie pendant l'année que Lamennais y passa après sa courte apparition au procès des « accusés d'avril ». Au moment de quitter Paris, il annonçait l'intention de se fixer pour toujours dans sa sauvage retraite et même « de combiner un plan pour ajouter deux petits corps de logis à la maison », de façon à pouvoir plus commodément y recevoir ses amis. « Après quoi, ajoutait-il, je n'aurai plus à songer qu'à jouir du repos, ce qui n'exclut pas, bien entendu, l'occupation habituelle de l'esprit, car il y a en moi des pensées, et en grand nombre, qui demandent à sortir [1]. » Cela signifiait qu'il se sentait de nouveau tourmenté par le besoin d'écrire. Mais, pour écrire, il lui fallait successivement, à doses égales, deux choses contraires, c'est-à-dire, de l'excitation et du calme. L'excitation, Paris venait de la

1. A. DE LA VILLERABEL, *Confidences de Lamennais*, lettre à M. Marion du 18 mai 1835.

lui donner, et il lui tardait de fuir l'agitation de ses rues bruyantes ; le calme, il revenait le demander à la Chesnaie, et il l'y trouva, même un peu plus qu'il ne l'aurait voulu. Son rustique domaine, objet de tant de soins, était redevenu, comme avant la fondation de l'Ecole menaisienne, « une solitude parmi les solitudes ». De ses anciens disciples, un seul, Élie de Kertanguy, inébranlable dans son attachement à la personne du Maître, continuait d'habiter sous son toit, mais son mariage avec Augustine Blaize, nièce préférée de Lamennais, devait bientôt l'éloigner à son tour [1]. La maison, sans même « les deux petits corps de logis », que le propriétaire renonça à y ajouter, était plutôt trop grande, et l'ennui s'y glissa. Ce n'est pas que l'auteur de tant de pages charmantes sur la vie des champs eût un goût moins vif pour l'existence en plein air dans le voisinage des bois, mais il lui parut bientôt que le poids de ses pensées devenait plus lourd dans la solitude [2]. La

1. Félix de Kertanguy, frère d'Élie, devait épouser, le même jour, une autre nièce de Lamennais. Celui-ci, en annonçant ce double mariage à Benoît d'Azy, lui disait : « Mon père et mon oncle avaient aussi épousé les deux sœurs, c'est une espèce de tradition de famille. S'il y avait du bonheur ici-bas, ces jeunes gens seraient sûrement heureux. Mais je ne crois pas au bonheur... » Lettre du 5 avril 1836. Lamennais renonça d'ailleurs à assister au mariage de son disciple et de sa nièce, certainement à cause de sa rupture presque publique avec l'Église ; peut-être aussi pour une raison plus intime et comme par la crainte de réveiller en lui certains de ces regrets qu'on ne s'avoue pas à soi-même. « Ces sortes de fête, écrivait-il à M. Marion, n'en sont pas pour moi ; elles m'ont toujours, je ne sais comment, bien plus attristé que réjoui. » A. DE LA VILLERABEL, *Confidences de Lamennais*.

2. « Je regrette, écrivait-il à la comtesse de Senfft, que vous n'ayez pas une petite société intime qui vous distraie agréablement et fasse diversion aux pensées solitaires qui pèsent aujourd'hui, d'un poids si lourd, sur l'âme de tous ceux qui ont une âme ; je puis en parler sciemment au sein de ma profonde retraite. » Lettre du 13 novembre 1835.

faiblesse de sa santé lui inspirait aussi le pressentiment d'une mort prochaine, et il redoutait de finir ses jours dans un complet isolement.

Le vide achevait en effet de se faire autour de l'illustre et malheureux prêtre. A son égard le clergé breton se montrait inexorablement hostile, jusqu'à censurer avec aigreur ceux qui, par nécessité ou par convenance, conservaient quelques relations avec lui. Il lui arrivait donc de passer des jours et des semaines sans voir d'autres visages que les visages craintifs ou soupçonneux des ouvriers employés aux travaux de la métairie. Quelques voisins de campagne, amis très anciens, continuaient seuls de le visiter, mais à de longs intervalles, à cause soit de leur âge soit de la difficulté des communications[1]. De son côté, il sortait peu ne voulant exposer personne à des commentaires désobligeants, ni s'exposer lui-même à de désagréables rencontres.

Non seulement les visites, mais les lettres aussi arrivaient de plus en plus rares à la Chesnaie. Les quelques amis que Lamennais comptait encore parmi les catholiques se faisaient presque un scrupule d'entretenir un commerce épistolaire avec un prêtre publiquement révolté contre l'Église ; ils lui écri-

1. Outre la famille Blaize, établie à Trémigon, Lamennais avait encore, à cette époque, comme voisins de campagne : M. Macé de la Villéon, descendant d'une vieille famille bretonne émigrée aux Antilles et beau-frère de M. Marion; M. Collin de la Bellière, ancien officier de la garde royale ; enfin M. Marion, ancien armateur, originaire de Saint-Malo. Ce dernier fut certainement celui qu'il fréquentait le plus. Jusqu'à sa mort, qui arriva en 1848, il continua de correspondre avec lui. Ses lettres ont été éditées par M. de la Villerabel sous ce titre : *Confidences de Lamennais*. Elles attestent la sensibilité délicate qu'il mit toujours dans ses amitiés. Il y a quelque chose d'attendrissant dans l'inquiète sollicitude qu'il ne cesse de faire paraître, oublieux de ses propres maux, pour la santé et le repos de son vieil ami.

vaient donc moins souvent et plus brièvement. Gênés, d'ailleurs, par la crainte de le mécontenter en touchant à certains sujets, ils finirent par trouver plus prudent et plus commode de garder le silence[1]. Dans le temps même où son cœur était meurtri par tant de côtés à la fois, la mort lui enleva une de ses plus anciennes et de ses plus fidèles correspondantes, la comtesse de Senfft. Celle-ci avait éprouvé de la perte de sa fille unique[2] un chagrin inconsolable auquel s'ajoutèrent souvent de lourds soucis. Au commencement de l'automne 1835, elle fut gravement malade. Lamennais en fut averti, seulement après que tout danger parut écarté, par une lettre que le comte de Senfft et sa femme lui adressèrent en commun, « lettre la plus touchante, écrivait-il à son tour, toute pleine des plus douces expressions d'une amitié qui semble croître en vieillissant[3] ». L'apparente amélioration d'une santé qui lui était si chère ne le rassura qu'à demi, et toute son anxiété se laissait deviner dans la touchante prière par laquelle il terminait sa réponse aux deux époux : « Que Dieu vous bénisse tous les deux, qu'il veille sur vous, qu'il vous protège, vous soutienne, vous console, dans les inévitables maux de cette vie ! C'est toute mon âme qui vous demande cela, ô Père qui êtes aux cieux[4] ! » Ce vœu ne devait pas être exaucé. Au mois de janvier 1836, la comtesse de Senfft s'éteignait à Florence, non sans avoir évoqué, jusque dans ses dernières paroles, le souvenir de celui qui

1. Au delà de l'année 1836, on ne trouve plus trace de correspondance entre Lamennais et Montalembert ou Benoît d'Azy.
2. La comtesse Louise, que Lamennais avait connue très jeune et aimée paternellement.
3. Lettre à Montalembert, du 12 novembre 1835.
4. Lettre du 13 novembre 1835.

l'avait fait entrer dans l'Église catholique et qu'elle laissait après elle séparé à son tour de cette Église et si malheureux[1]. Sa mort fut un grand deuil pour Lamennais, un grand mal aussi ; car, avec la comtesse de Senfft, il perdait la douceur d'une affection tendrement dévouée et le secours d'une sage raison, au moment où l'une et l'autre lui étaient plus nécessaires que jamais.

Le repos dans la solitude, les longues marches dans le silence des bois ne lui avaient apporté, depuis son retour à la Chesnaie, aucun apaisement. Harcelé par le doute, rongé par le ressentiment, il était redevenu, comme aux plus mauvais jours de sa jeunesse, sombre, inquiet, taciturne, fuyant tout contact, se dérobant à toute confidence, fermé à toute consolation. Les quelques lettres mêmes qu'il écrivait étaient d'une sécheresse inaccoutumée ; il s'en tenait à d'insignifiantes nouvelles ou à des lieux communs, comme s'il avait eu honte de laisser entrevoir, malgré lui, le désarroi de ses pensées et le trouble de son cœur. Jamais, au cours d'une existence traversée par tant de crises, il n'avait souffert de cette manière, éprouvé cette sorte d'agonie, qui est pire que la mort même[2].

1. En annonçant à Montalembert cette triste nouvelle, Lamennais lui disait : « Mme de Senfft a cessé de vivre. Elle a jusqu'à la fin conservé une pleine connaissance et jusqu'à la fin elle a parlé de moi. Son mari, le meilleur ami que Dieu m'ait laissé dans ce monde, y est désormais seul, absolument seul, et cependant je ne vis jamais d'âme plus résignée, ni de douleur plus calme. Il y a des âmes privilégiées. Celui-ci remplit, sous tous les rapports, l'idée que je me fais de la perfection de l'homme. » Lettre du 4 février 1836.

Toute relation néanmoins cessa bientôt entre Lamennais et le comte de Senfft. Celui-ci lui fit remettre, en 1838, la collection des lettres qu'il avait adressées à sa femme. Ces lettres ont été publiées par E. Forgues.

2. Soupçonnant cette souffrance, le baron de Vitrolles écrivait à son malheureux ami : « Vous m'avez appris un genre de

Hommes et choses tout lui manquait à la fois. Regardait-il en arrière ? Il ne découvrait dans le passé que des ruines ; de ses doctrines ou de ses œuvres, rien ne semblait être resté debout. Plongeait-il son regard dans l'avenir ? Tout se perdait dans une obscurité impénétrable ; il ne voyait clairement qu'une seule chose, c'est, qu'après tant d'années d'un intense et inutile labeur, sa vie était à recommencer. Chaque jour, ses croyances religieuses tombaient l'une après l'autre, comme les feuilles des séchées dans les allées de son parc, et il sentait, non sans effroi, que mortes elles ne revivraient plus. De quel côté désormais chercherait-il la lumière ? Où trouverait-il un point d'appui pour échapper à cette humiliation de flotter, lui aussi, au sein des choses, « comme un vaisseau délabré que les vagues poussent et repoussent sur l'océan désert[1] » ? Obsédé, nuit et jour, par d'insolubles

peines que d'autres amitiés ne m'avaient pas donné. Mais je sépare le cœur qui reste de cet esprit qui marche toujours. C'est là votre mal. Mon pauvre ami, c'est là votre condamnation. Je ne sais, en vérité, pour quels péchés il a été dit à votre esprit, comme au Juif errant : Tu ne t'arrêteras, tu ne te reposeras jamais. Est-il aussi écrit, dans l'histoire de ce pauvre homme, qu'il ne doit jamais repasser sur le chemin qu'il a déjà parcouru ? Ce serait bien fâcheux, car il trouverait sur ces routes des hôtelleries à lui bien connues, et où il serait reçu comme un vieil ami. »

A une invitation si délicatement exprimée, voici la réponse de Lamennais : « Vous m'avez fait sourire, mon bon ami, avec votre comparaison du Juif errant. Mais trouveriez-vous donc si désagréable de savoir tout ce qu'a dû apprendre cet illustre personnage, dans ses longues et continuelles pérégrinations ? Et pensez-vous qu'après avoir vu les siècles et les empires passer devant lui, il dût voir et juger les hommes comme nous les voyons et les jugeons ? Eh bien, nous sommes tous, plus ou moins, le Juif errant, et vous aussi vous l'êtes ; et toute la différence est que nous marchons depuis une cinquantaine d'années seulement, tandis qu'il marche depuis l'an 33 de notre ère. » Lettre du 10 avril 1835.

1. *Discussions critiques*, p. 24.

problèmes, il eût voulu s'abstenir de penser. Que ne s'abstenait-il surtout de se souvenir ! L'oubli seul aurait pu rendre un peu de calme à son esprit et à son cœur. Il lui fallait, au contraire, pour écrire les *Affaires de Rome*, remuer chaque jour des souvenirs irritants ; et la colère continuait de gronder au fond de son âme, prête encore à éclater au moindre incident. Rien de bon n'était donc à espérer de la démarche inconsidérée que fit auprès de lui, sur ces entrefaites, un prélat américain, Mgr Bruté de Rémur, évêque de Vincennes.

Ce sulpicien, on s'en souvient peut-être, avait exercé sur la jeunesse de Lamennais une influence plutôt fâcheuse en favorisant chez lui, par des excitations imprudentes, l'éclosion d'un mysticisme exalté[1]. Séparés d'abord par l'océan, les deux amis furent bientôt plus séparés encore par la divergence de leurs opinions. Bouillant légitimiste, le missionnaire du Nouveau-Monde n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance très active avec quelques anciens membres de la Congrégation, et par eux, il se faisait tenir très au courant des choses de France. De loin, il avait blâmé sévèrement la campagne politique entreprise par *l'Avenir ;* plus sévèrement encore, la résistance opposée par l'auteur des *Paroles d'un Croyant* à l'autorité du Souverain Pontife. Sans cesse il adressait à l'abbé Jean, avec une inconsciente injustice, reproches sur reproches, l'accusant presque d'avoir encouragé, au moins par sa faiblesse, les écarts de son frère. A l'en croire, on avait eu tort d'user de ménagements avec l'orgueilleux écrivain, quand, pour le ramener, et promptement, dans le droit chemin, il eût fallu,

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme*, chap. v.

selon son expression « y aller à tours de bras ». Appelé à Rome, peu de temps après son élévation à l'épiscopat, il s'arrêta en Bretagne, et sans doute ayant à cœur de démontrer par le fait l'efficacité de sa méthode, il annonça le dessein de se rendre à la Chesnaie.

Lamennais eût évité volontiers de le recevoir, car il n'éprouvait plus que de l'antipathie pour un homme en qui il croyait avoir reconnu, avec un jugement faux, une grande intempérance de paroles[1]. Cependant, en souvenir de leurs anciennes relations, il lui offrit dans sa maison, sinon la plus cordiale, du moins la plus correcte hospitalité. A son intention, il rouvrit sa chapelle domestique afin que l'évêque pût y célébrer la messe, et cette messe, il s'obligea par courtoisie à y assister. Les choses se gâtèrent dans l'entretien qui suivit. Décidé à l'emporter de haute lutte, Mgr Bruté prit, dès le début, le ton d'un inquisiteur[2] et somma en quelque sorte son hôte de donner son adhésion aux deux encycliques du Pape ou de motiver explicitement son refus. Lamennais lui répondit en peu de mots que, respectueux de la conscience des autres, il demandait simplement qu'on respectât aussi la sienne, et que sa résolution bien arrêtée était de refuser toute explication sur une question à laquelle il évitait lui-même, dans l'intérêt de son repos, d'arrêter sa pensée. Quelques paroles néanmoins lui échappèrent, empreintes d'irritation à l'égard de l'épiscopat et de la cour de Rome.

1. Voici en quels termes il s'exprimait à son sujet : « Cet évêque de Vincennes, ou d'Indiana, était autrefois extrêmement lié avec mon frère et moi... Avec un esprit inquiet, ardent jusqu'au fanatisme, je n'ai jamais connu personne qui fût plus dénué de raison. J'aurais bien désiré éviter sa visite, mais il ne m'a pas été possible. » Lettre à Benoît d'Azy, du 15 février 1836.

2. « D'un juge d'instruction », a écrit Lamennais.

Déconcerté par la froide et brève réponse d'un homme qu'il s'était attendu à trouver, comme par le passé, friand de controverse, l'évêque commença à douter de son succès, et, sans doute pour masquer honorablement sa retraite, il se perdit en un interminable discours, entreprenant de démontrer à Lamennais, dans ce style bizarre et décousu dont il s'était fait une spécialité [1], que tombé, sur les traces de Hume, dans le scepticisme, il ne savait plus lui-même ce qu'il pensait, et qu'il en était de lui comme de cet Américain auquel, un jour, il avait fait avouer qu'il ne croyait pas réellement ce qu'il croyait croire. Poliment, Lamennais le laissa dire, et, quand il eut fini, on se sépara assez mécontent l'un de l'autre [2].

1 En voici un échantillon : « Cher Féli, lisez au moins ce pauvre ami, désolé avec les autres. Plus indiscret, il craint de manquer à sa grâce ; il revient encore près de vous, et, cependant, son voyage même à la Chesnaie, loin de remplir l'intention du cœur, n'a peut-être qu'affligé le vôtre ! — Vous me reçûtes avec tant de bonté, ou plutôt comme l'aîné des deux frères de 27 à 28 ans passés; et peut-être, avant de me retirer, n'étais-je plus qu'un de ceux-là dont vous me parlâtes avec tant de peine, et de manière à m'en faire à moi-même encore plus, car je ne puis souscrire à ces paroles si douloureuses... Que sais-je si, pour moi, ce sont les mêmes ?...

« Je vous en conjure, *lisez !*

« Je reviens de ce saint autel. — La Victime y était. — La même qu'au Calvaire — celle qui vous a aimé — qui nous aime. — *Dilexit* ME. — Le *Mysterium Fidei* — est à cet autel, mais le même seulement qu'à la Croix, Jésus-Christ, fils éternel, consubstantiel, fait homme, votre Dieu et le mien, nous aimait — aimait Féli Lamennais et ce pauvre Bruté, il y a dix-huit cent ans, jusqu'à mourir. Vous l'avez aimé... L'aimez-vous encore ?... » E. FORGUES, *Corresp. de Lamennais*, t. II, p. 457.

2. L'entretien de Mgr Bruté avec Lamennais a été différemment raconté par les deux interlocuteurs. D'après l'évêque de Vincennes il aurait été question, au cours de cet entretien, de la liberté civile — du procès des « accusés d'avril » — des encycliques du Pape — de Mgr de Lesquen et de l'archevêque de Paris — enfin du dogme de l'éternité des peines auquel

En quittant la Bretagne, Mgr Bruté se rendit à Paris, et là, il eut le tort de parler inconsidérément, racontant tous les détails de sa visite à la Chesnaie et disant à qui voulait l'entendre que son malheureux compatriote avait complètement perdu la foi. De pareils propos firent un certain bruit et revinrent de divers côtés aux oreilles de celui qui en était l'objet[1]. Ils l'irritèrent au plus haut point, peut-être parce qu'il avait conscience que ces propos n'étaient pas sans quelque fondement. Sous le coup de l'indignation, il adressa à son indiscret visiteur une lettre qu'il eut la précaution de faire passer par les mains de Montalembert et que celui-ci refusa de transmettre, l'ayant trouvée « trop âpre[2] ». « Peut-être as-tu raison, lui répondit Lamennais, peut-être cette lettre est-elle trop âpre, mais la refaire est impossible ; il faudrait m'occuper pendant quelques minutes d'un homme à mes yeux trop infâme, et, sans une grande nécessité, je ne veux pas salir ma pensée de son souvenir. D'ailleurs, que m'importe à moi l'opinion du public parmi lequel il lui plaît de répandre ses pieuses impostures ! Ne sais-je pas bien que, si un mensonge lui manque aujourd'hui, demain il en fabriquera un autre? Ne sais-je pas bien que la calomnie est sa conscience, et la haine son âme? Ces gens-là ont raison sur un point : assurément, eux et moi,

Lamennais aurait déclaré qu'il ne croyait plus. (Voir le P. Laveille, *op. cit.*)

La version de l'hôte de la Chesnaie est plus succincte, plus sobre de détails, plus précise peut-être sur le fond du débat. Si elle ne dit pas toute la vérité, elle ne dit que la vérité.

1. Montalembert, Benoît d'Azy, la baronne de Vaux lui en écrivirent en même temps et lui conseillèrent inutilement de protester contre les sentiments qu'on lui attribuait.

2. Cette lettre a été reproduite intégralement par l'éditeur de la *Correspondance de Lamennais*.

nous ne sommes pas de la même religion [1]. »

Les « tours de bras » de Mgr Bruté n'avaient donc obtenu d'autre résultat que d'exaspérer Lamennais [2] et d'enraciner plus profondément les sentiments de défiance ou de mépris qu'il étendait déjà, presque sans distinction, à tous les représentants de la Hiérarchie.

Après le passage du prélat américain, ses relations avec l'abbé Jean, déjà bien refroidies, se refroidirent encore davantage, parce qu'il le soupçonna à tort d'avoir été, en cette occasion, l'inspirateur de Mgr

1. Lettre du 14 février 1836.

2. Sa colère se fit jour un peu plus tard, dans une lettre qu'il écrivit en réponse à de nouvelles et maladroites instances de Mgr Bruté. Voici un fragment de cette lettre dont Montalembert eût certainement blâmé encore l'excessive âpreté : « Monseigneur, Vous êtes venu me voir sous le nom d'ami ; je vous ai reçu comme tel, quoique vos préventions contre moi me fussent depuis longtemps bien connues; mais il ne me paraissait pas juste de les confondre avec des sentiments d'une autre nature qui pouvaient subsister avec elles. Vous me retrouvâtes donc pour vous tel que j'étais il y a vingt-cinq ans. Que, dans cette position, je vous eusse exposé avec une naïve confiance, des idées fausses à vos yeux, blâmables même, ces épanchements intimes auraient dû être sacrés ; les révéler, en abuser même pour me nuire, eût été une action à laquelle partout on applique, dans la langue des honnêtes gens, un nom que je vous épargne...

« Au reste, le jugement que vous m'avez forcé de porter sur vous serait plus sévère encore, si la raison calme ne tenait compte de ce qu'il y a, souffrez que je le dise, d'exceptionnel en vous. Un homme qui m'a sérieusement soutenu qu'il connaissait ma foi intime mieux que moi-même, que je doutais de tout sans m'en douter... cet homme-là ne saurait équitablement être jugé comme un autre.

« Quoi qu'il en soit, ces paroles sont les dernières qu'il attendra de moi. » Lettre du 10 mars 1836.

En dépit d'un congé si catégorique, l'obstiné prélat revint à la charge, et, comme si, avec une excellente intention, il eût pris à tâche de faire à Lamennais tout le mal possible, au sortir de son audience avec Grégoire XVI, il n'eut rien de plus pressé que de lui écrire que le Pape avait parlé de lui et qualifié son attitude par cette expression : *superbia satanica*.

Bruté. Les deux frères continuèrent de se voir, mais rarement, sans confiance, sans abandon, sans oser se dire l'un à l'autre ce qu'ils avaient au fond du cœur. Et cependant, même en ces mauvais jours, Lamennais n'aurait pas dû oublier ce que l'abbé Jean avait été pour lui pendant bien des années : non seulement un guide et un appui, mais aussi, selon une expression qu'il s'était plu à employer souvent, un père. N'était-ce pas l'abbé Jean, qui, un des premiers, avait deviné ses rares facultés d'écrivain, qui avait provoqué et encouragé ses débuts littéraires ? Personne n'avait applaudi d'un meilleur cœur à ses succès ; personne n'avait été plus heureux et plus fier des témoignages d'admiration accordés de toutes parts à l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. Bien plus, s'identifiant en quelque sorte avec le chef de l'Ecole menaisienne il s'était fait presque son disciple, il avait adopté sa philosophie, et propagé ses doctrines ; il s'était abstenu de faire obstacle à son évolution politique, quelque déplaisir qu'il en eût. A ses heures si fréquentes de tristesse, d'ennui, de découragement, où le solitaire de la Chesnaie avait-il cherché et trouvé toujours un confident discret, un patient consolateur, si ce n'est auprès de l'abbé Jean ? Mais l'extrême souffrance, qui parfois rend injustes même les meilleurs, portait depuis quelque temps Lamennais à considérer son frère comme la cause première de tous ses malheurs. Il lui reprochait secrètement d'avoir exercé sur sa destinée une influence néfaste, de l'avoir détourné de sa voie en l'inféodant de bonne heure à de vieux partis, et d'avoir pesé sur sa conscience pour l'enchaîner au service de l'Eglise. Il se disait que, sans cet imprudent conseiller, il n'eût pas été prêtre, qu'il serait resté libre de disposer de sa pensée, de sa plume et aussi de

son cœur. Il songeait enfin avec amertume qu'au moment où tant de haines se coalisaient contre lui, son frère n'avait rien fait pour le défendre ; qu'après l'avoir poussé en avant, il s'était lui-même retiré prudemment à l'écart et n'était sorti de son silence que pour le désavouer publiquement.

Ces griefs, on le sait, étaient peu fondés, et l'abbé Jean aurait pu aisément en faire valoir de plus réels. En fait, le malheureux écrivain avait été lui-même l'artisan de son malheur, car, lorsque fatigué de ses propres incertitudes, il avait sollicité des conseils, ces conseils, il n'avait tenu qu'à lui de ne pas les suivre. Aux époques critiques de sa vie, quand il se décida, par exemple, à publier les *Paroles d'un Croyant*, on ne voit pas qu'il se soit inspiré autrement que de lui-même. S'il subit une domination, ce fut celle de son impérieuse logique ou de sa nature violente et passionnée. N'était-ce pas lui, au contraire, qui, par ses témérités, avait créé de continuels ennuis et des difficultés presque insurmontables au fondateur de l'*Institut de Ploermel ?* Celui-ci ne s'en était jamais plaint, mais, compatissant à la nervosité maladive de « son pauvre Féli [1] », il s'était appliqué uniquement à le calmer et à le détourner, quand cela était possible encore, des fatales résolutions aux-

1. Avec une clairvoyance qui fait autant honneur à son cœur qu'à son esprit, l'abbé Jean écrivait à Mlle de Lucinière : « Le pauvre malade dont nous souhaitons si ardemment la guérison et le salut a été blessé au cœur, et c'est là, par conséquent, qu'il faut appliquer le remède. Toute discussion, bien loin de diminuer le mal, l'augmente, et n'a d'autre résultat que d'irriter son esprit. Voilà pourquoi je suis enchanté que vous lui écriviez de temps en temps... S'il se croyait abandonné de ceux auxquels il est lui-même si sincèrement et si tendrement attaché, il tomberait dans l'état le plus déplorable, et il n'y aurait plus de ressources. » Lettre du 21 février publiée par le P. Laveille, *op. cit.*

quelles il le voyait emporté par la colère. Tout récemment, tandis que Lamennais se trouvait à Paris pour le procès des « accusés d'avril », il avait engagé, par l'entremise de Mlle de Lucinière, leur amie commune, une secrète négociation avec Mgr de Quélen, en vue d'obtenir son intervention personnelle pour faciliter le retour du prêtre égaré au bercail de l'Église[1].

La longue patience de l'abbé Jean était d'autant plus méritoire que, par tempérament, il était à peine moins violent que son illustre frère. Il lui fallait un grand effort sur lui-même pour supporter, sans témoigner aucune irritation, la froideur persistante et la hautaine obstination opposées de parti pris à toutes ses avances. Mais, quoi qu'il fît, une opposition de jour en jour plus marquée d'idées et de sentiments, rendait entre les deux frères une rupture inévitable. Elle se produisit à propos d'un futile incident.

Toujours tracassé par des besoins d'argent, Lamennais s'était décidé, pour en finir, à vendre sa bibliothèque[2]. Aussi bien, la plupart des ouvrages dont elle se composait lui étaient devenus inutiles; peut-être même se présentaient-ils à sa vue comme

1. Lamennais étant rentré précipitamment à la Chesnaie, la négociation ébauchée par l'abbé Jean dut être abandonnée. Un peu plus tard, Mgr de Quélen songea de lui-même à la reprendre. On lui avait assuré que Lamennais, fixé définitivement à Paris, avait été aperçu priant dans une église, et que, chez lui, les abstinences prescrites par la loi ecclésiastique étaient rigoureusement observées. Il n'en fallut pas davantage pour rendre au pieux et charitable prélat une lueur d'espoir, que la publication des *Affaires de Rome* fit bientôt évanouir. Par goût ou par scrupule de conscience, Lamennais continua, paraît-il, jusqu'à la fin de sa vie, de faire maigre le vendredi et le samedi.

2. La bibliothèque de la Chesnaie était considérable et possédait quelques éditions rares. Néanmoins, à peine produisit-elle, à la vente, 14.000 francs. Ce fut une grande déception pour Lamennais qui avait espéré beaucoup plus.

les témoins importuns d'un passé qu'il voulait à tout prix oublier[1]. Par son ordre, les livres furent donc emballés dans d'énormes caisses pour être expédiés à Paris. L'opération touchait à sa fin, quand l'abbé Jean survint à l'improviste. Étonné à l'aspect de tout ce déménagement, il en demanda la cause, et quand on lui eut répondu que les livres allaient partir pour être vendus, le fervent bibliophile qui sommeillait en lui, se réveilla soudain[2]. « Comment, s'écria-t-il, Féli vend *sa* bibliothèque ! Il pourrait au moins, ce me semble, dire *notre* bibliothèque, car ces livres sont à moi autant qu'à lui[3]. » Là-dessus entrant dans le salon, il se saisit d'un catalogue abandonné sur une

1. Montalembert et l'abbé Rohrbacher lui firent de généreuses propositions afin de lui permettre de conserver sa bibliothèque. Il les repoussa immédiatement.

2. Le fonds de bibliothèque, formé par l'oncle Robert des Saudrais, avait été augmenté par les acquisitions successives de Jean et de Féli. Il était donc en partie leur commune propriété.

3. Toute cette scène a été narrée par Marie Peigné dans son opuscule : *Lamennais, sa vie à la Chesnaie*. Son récit, en l'absence de tout autre document, ne peut être utilement discuté. Tout au plus, est-il permis de conjecturer que les choses ne se passèrent pas tout à fait comme elles ont été rapportées. Il y a quelque vraisemblance que la vente projetée de la bibliothèque aurait donné lieu à une discussion entre les deux frères et que, de part et d'autre, des paroles vives auraient été échangées. Certains passages de la correspondance de Lamennais avec M. Marion sembleraient justifier cette hypothèse. L'abbé Jean aurait rappelé, par exemple, que le domaine de la Chesnaie étant propriété indivise, son frère devrait désormais s'abstenir d'en disposer à son gré. Ce qui est certain, c'est que la gestion en fut confiée, d'un commun accord, à M. Marion.

Un peu plus tard, à propos de règlements de comptes, de nouvelles difficultés surgirent entre les deux frères. Lamennais se crut intentionnellement lésé, et l'on a le regret de constater que, presque jusqu'à la fin de sa vie, il conserva le plus injuste ressentiment contre le bon et généreux abbé Jean. — Voir A. DE LA VILLERABEL, *Confidences de Lamennais*, *passim*.

table et commença à rayer vigoureusement le titre des ouvrages dont il s'estimait le légitime possesseur.

Lamennais avait tout entendu. Immédiatement il s'enferme dans sa chambre, refuse d'ouvrir à son frère, et, ses malles faites à la hâte, il part, le soir même, pour Saint-Pierre de Plesguen, où il prit, au milieu de la nuit, la diligence de Rennes. Dans quel état d'esprit et de cœur, on ose à peine l'imaginer.

Le 29 mai 1836 [1], il arrivait à Paris, pauvre, sans foyer, presque sans amis, le corps brisé de fatigue, l'âme déchirée par tous les chagrins à la fois. En vérité, elle se justifiait trop rigoureusement la parole qu'il avait dite, le lendemain de son ordination au sacerdoce : « Je ne puis être désormais qu'extraordinairement malheureux. »

1. Un court billet de Lamennais à Montalembert donne cette date précise.

CHAPITRE VII

ENTRE BÉRANGER ET GEORGE SAND

Politique à l'usage du peuple.

La première rencontre de Lamennais avec Béranger eut lieu peu de temps avant le départ pour Rome des « pèlerins de Dieu et de la liberté [1] ». Elle laissa, semble-t-il, au poète chansonnier une impression d'étonnement plus que de sympathie. Flatté cependant de pouvoir se dire en relation avec un homme d'une si haute célébrité, il s'empressa de lui écrire dès qu'il eut constaté le foudroyant succès des *Paroles d'un Croyant*. Sa lettre ne lui ménageait ni les félicitations, ni les condoléances : les unes s'adressant à l'écrivain acclamé par la foule, les autres au prêtre méconnu par son Église. Lamennais en fut touché, et, prenant le

1. Elle se fit chez M. Benoît-Champy, magistrat et homme politique, qui avait épousé la fille de Mme Champy, née de Boiserand, cousine de Lamennais, peut-être à la mode de Bretagne. Les relations de l'éminent écrivain avec la famille Benoît-Champy devinrent plus fréquentes après qu'il se fut installé à Paris ; elles continuèrent jusqu'à sa mort.

tout au sérieux, il eut la simplicité d'adresser à son nouveau correspondant une sorte d'homélie sur l'esprit de sacrifice nécessaire à ceux qui, épris de vérité et de justice, veulent se dévouer au bien de l'humanité [1]. La condamnation prononcée contre les *Paroles d'un Croyant* permit bientôt à Béranger de s'insinuer plus avant dans le cœur de Lamennais, car, à ce moment, il suffisait presque, pour devenir son ami, de lui fournir l'occasion de décharger sa colère contre le Pape. Ainsi commencèrent à se nouer entre l'auteur du *Dieu des bonnes gens* et l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* des relations dont Montalembert, averti par le bruit public, se montra fort scandalisé [2]. Ces relations se seraient probablement limitées à l'échange de quelques lettres, si Lamennais, exilé par sa propre volonté de sa retraite préférée, n'était venu se fixer à Paris.

Se fixer, c'est beaucoup dire, car, jusqu'à la fin de sa vie, il devait mener dans la grande cité une sorte de vie errante, de logement en logement. Paris lui plaisait, lorsque, fatigué de trop de solitude, il éprou-

1. Il écrivait au chantre du bon vin et des faciles amours : « N'avez-vous pas été poursuivi par le pouvoir, traîné devant les tribunaux, enlevé de chez vous, emprisonné, tourmenté de toutes les manières ? C'est là ce qui, dans tous les temps, a été réservé à ceux qui aiment par-dessus tout la vérité et la justice, à ceux qui se consacrent à la défense de l'humanité. Jésus disait aux siens pour les encourager : « Vous n'avez pas « encore résisté jusqu'au sang. » L'instinct du sacrifice est là tout entier. Or rien de beau, rien de grand ne se fait sur la terre que par le sacrifice. Relisez le drame sévère de la Passion du Christ, il n'y manque pas une seule douleur, et l'impression dernière est que le monde est sauvé. Quelle ère que celle qui commence par une crèche à Bethléem et finit par une croix à Jérusalem ! » Lettre du 2 juin 1834.

2. Il fit à ce sujet de sages représentations auxquelles Lamennais répondit avec quelque embarras : « Je ne regrette nullement mes relations avec Béranger, qui se bornent toutefois à deux lettres écrites à propos des *Paroles d'un Croyant*. » Lettre du 15 mars 1835.

vait le besoin d'ouvrir une issue aux idées qui fermentaient constamment dans son cerveau. Après un séjour de quelques semaines dans la « ville de fumée et de boue », il souffrait et ne cessait de se plaindre de la tumultueuse agitation des rues ou de l'intolérable importunité des visiteurs. Il lui eût fallu, à son gré, de l'espace, de l'air, de la lumière, un peu de verdure aussi et surtout pas de bruit. Une maison réunissant tous ces avantages n'était pas facile à trouver surtout pour un homme très mal pourvu d'argent. Faute de mieux, il se résigna à louer, rue de Vaugirard, un très modeste appartement, une simple chambre « de dix pieds carrés sur huit de hauteur, ou à peu près », avec, pour tout éclairage, une seule fenêtre voilée d'un long rideau jaune, et, pour tout mobilier, un lit, une table, une petite causeuse, trois vieux fauteuils et deux chaises de paille [1]. Ce premier gîte ne dut pas l'aider à oublier promptement le cher logis de la Chesnaie. Il s'y confina néanmoins pendant plusieurs mois, afin d'achever d'écrire le livre des *Affaires de Rome* et d'en hâter l'impression. Rigoureusement fermée aux indiscrets, sa porte s'ouvrait seulement « le jeudi » à quelques intimes. Le reste de son temps, il le donnait exclusivement au travail, devenu pour lui une nécessité. » Quand son livre eut paru, il s'occupa de chercher un autre domicile [2] et se prêta plus volontiers à sortir de son isolement.

1. *Biographie du clergé contemporain*, par un Solitaire, Paris, 1840.

2. Il alla occuper, rue de Rivoli, 28 *bis*, un appartement qui paraît avoir été à son goût, car, le 4 janvier 1837, il écrivait à M. Marion : « Je suis mieux ici sous tous les rapports que je n'étais auparavant : bon air, belle lumière, vue magnifique, et, ce qui vous étonne peut-être, moins de bruit et un bruit moins gênant que dans la rue de Vaugirard. » Malheureusement l'exiguïté de ses ressources l'obligea bientôt à déménager.

Déjà bien rétréci, le cercle de ses relations venait de se rétrécir encore davantage après la publication des *Affaires de Rome*. Cette publication, scandale aux yeux des catholiques, acheva d'éloigner, sauf de très rares exceptions, du prêtre infidèle à sa foi, ceux qui jusque-là lui étaient restés généreusement dévoués ; elle indisposa même contre lui des hommes de religion peu fervente et d'esprit très libéral. Le livre se vendit, mais beaucoup moins que les *Paroles d'un Croyant*, et il fut jugé plus sévèrement. On trouvait généralement que, de la part de l'auteur, il y avait de l'inconvenance à répudier si lestement des croyances dont il se posait, bien peu de temps auparavant, comme l'intransigeant défenseur, et surtout à manifester sa haine avec tant de violence contre une Église à laquelle il avait promis publiquement un éternel amour. Une foule de gens, peu aptes à démêler les causes si complexes d'un pareil revirement, y voyaient à peine autre chose qu'un coup de tête, ou encore, l'épilogue peu amusant d'une querelle de prêtres à laquelle il n'y avait plus lieu de s'intéresser.

Plus pénétrant et plus juste, le jugement exprimé par Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, ne fut guère plus indulgent. Renonçant à concilier les opinions successivement professées par l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* et des *Affaires de Rome*, l'avisé critique prenait, au contraire, un secret plaisir à en faire ressortir l'opposition, et il se demandait ce qu'allaient penser « les philosophes », en voyant apparaître dans leurs rangs celui-là même qui les avait malmenés avec tant de vigueur. « La trompette éclatante et digne de Jéricho, qui sonnait contre eux au couchant, la voilà, écrivait-il avec une plaisante malice, qui résonne de plus belle à l'orient

sur le même ton et dans un camp tout différent du premier. Il y a là, convenons-en, de quoi fortifier des hommes assez disposés déjà à bien augurer de leur raison, dans cette persuasion qu'elle ne les a pas trop égarés, et de quoi les faire sourire entre eux d'un sourire de satisfaction, ce semble, assez légitime. »

L'article de Sainte-Beuve, quoique suffisamment laudatif, dut être fort désagréable à Lamennais, car il lui était dur de s'entendre adresser par un jeune écrivain, presque son disciple, cette publique et rude leçon : « Quoi ! vous, apôtre par excellence, vous l'homme de la certitude, prêtre fervent, qui ne cessiez de nous exhorter », il vous plaît aujourd'hui de nous déclarer, après que vous avez rejeté toutes vos anciennes opinions, « que vous n'avez ni la prétention ni le droit d'exercer aucune influence sur l'opinion d'autrui ! Est-ce bien possible d'abdiquer brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis ? Rien n'est pire, sachez-le bien, que de provoquer à la foi les âmes et de les laisser là à l'improviste en délogeant. Rien ne les jette autant dans ce scepticisme qui vous est encore si en horreur, quoique vous n'ayez plus que du vague à y opposer. Combien j'ai vu d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés ! L'opinion, et le bruit flatteur, et de nouvelles âmes plus fraîches, comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier sans doute et consolent : mais je vous dénonce cet oubli, dût mon cri paraître une plainte. »

Il est peu probable qu'au nombre de ces « nouvelles âmes plus fraîches » dont l'attachement console et fait oublier, Sainte-Beuve ait songé à compter

Béranger. Le chansonnier, il est vrai, avait bien changé sa note depuis 1830, et c'est à peine si l'on reconnaissait la voix de cet ancien habitué du *Caveau*, qui, le verre en main et dans une compagnie peu austère, se plaisait à égrener joyeusement ses couplets égrillards. La révolution de Juillet avait fait du chantre de *Lisette* et de *Frétillon* un homme nouveau, une sorte de patriarche de la littérature, presque un oracle, à demi caché dans l'ombre, et que, pendant quelques années, il fut très à la mode de consulter. D'abord un peu ébloui par cette haute fortune, il n'avait pas tardé à prendre son changement de rôle tout à fait au sérieux. Sa muse jadis bien dévergondée s'était complètement assagie; elle était devenue grave, réservée, presque silencieuse; le poète, avec un petit accent onctueux, donnait des conseils ; il ne faisait plus de chansons. Ses conseils étaient ordinairement sages, car il avait, comme il se plaisait un peu trop à le dire, « du gros bon sens ». Saint-Marc Girardin l'a surnommé « l'infirmier des grands orgueils déçus [1] ». Telle fut en effet la mission qu'il se donna à remplir auprès de Lamennais. Cette mission n'était pas tout à fait sans profit pour lui-même, car elle le rehaussait à ses propres yeux et devant l'opinion.

On ne voit pas du premier coup à quoi il dut de conquérir si vite l'amitié de l'illustre penseur. Entre Béranger et Lamennais tout était contraste : la physionomie, l'esprit, le caractère. L'un était de complexion robuste, avec, dans la coloration du visage, dans la rondeur du nez, du menton et des joues, une expression de facile bonhomie et de fine sensualité. L'autre, petit, menu, chétif, portait dans

1. *Souvenirs et Réflexions politiques d'un journaliste.*

toute sa personne, dans la pâleur et la fatigue de ses traits, dans les rides qui creusaient son front, l'empreinte d'une amère souffrance et d'un excessif labeur. Le rire voltairien, si profondément antipathique à Lamennais, avait passé dans les refrains de Béranger qui, tout en se moquant des moines et du pape, se piquait d'être en bons termes avec son curé [1]. En politique, si l'on met à part son aversion pour la dynastie bourbonnienne, l'auteur du *Roi d'Yvetot* n'a jamais professé des opinions très tranchées ; ses préférences auraient été, semble-t-il, pour un gouvernement de juste milieu, celui précisément que Lamennais détestait le plus. Il aimait certainement le peuple et il a trouvé quelquefois, pour peindre sa misère, des accents vraiment émus ; toutefois, il le craignait encore davantage et ne respirait pas à son aise quand on parlait devant lui de faire succéder à la révolution politique une révolution sociale. Il n'aurait pas écrit, quoi qu'il en ait eu, paraît-il, l'intention, le *Livre du Peuple*, ou il l'eût écrit autrement.

Il a été dit que « Lamennais aima Béranger plus que Béranger n'aima Lamennais [2] ». Qu'en sait-on ? Mesurer exactement entre deux amis le degré de leur affection réciproque est une opération délicate et peu sûre : étant donné que Béranger et Lamennais avaient dépassé l'un et l'autre l'âge des amitiés brûlantes, il est

1. « J'ai observé, écrivait-il à Napoléon Peyrat, que les prêtres ont toujours eu de la tendance à s'approcher de moi. En voilà un, curé à quinze lieues d'ici, qui veut se mettre sous ma direction ; et, au 1er janvier, trois grands vicaires de Tours me sont venus honorer de leur visite... Cela m'a rappelé le fameux Lieutard, curé de Fontainebleau, qui, à la même époque, il y a trois ans, me fit une fort longue visite et me parut fort aimable. Vous verrez qu'il ne tiendra qu'à moi d'être porté en terre sainte, loin de vous autres, maudits parpaillots. » *Béranger et Lamennais*, p. 156.

2. E. Forgues, *Notes et Souvenirs*.

assez probable qu'ils se sont aimés très posément. L'auteur des *Paroles d'un Croyant* fut sensible aux avances du poète populaire; il lui sut gré d'être venu vers lui à l'heure « où bien des gens qui lui avaient jadis serré la main, qui s'étaient assis longtemps près de lui à la même table, passaient en disant : Je ne le connais point [1]. » A peine eut-il quitté son tranquille séjour de la Chesnaie qu'il sentit toute la différence de vivre à Paris. Un guide expérimenté lui manquait, car de ses anciennes relations bien peu pouvaient lui être utiles dans la situation où il s'était placé. Chateaubriand, redevenu son ami, lui avait ouvert le salon de Mme Récamier : on l'y voyait rarement parce qu'il redoutait l'embarras de certaines rencontres. Une crainte de même nature l'écartait de son admirable et constante amie, la baronne Cottu [2], dont le mari, légitimiste et gallican, ne lui plaisait guère, et chez laquelle il n'eût pas aimé à se trouver, une seconde fois, en face de l'évêque de Versailles [3]. Trop

1. Lettre du 2 juin 1834.

2. Après un assez long séjour en Suisse, le baron Cottu venait de se fixer à Versailles.

3. Dans le journal inédit du baron Cottu, dont l'auteur du présent volume a reçu communication, grâce à une intervention bienveillante, se trouve très agréablement racontée l'anecdote suivante :

« Mardi, 22 novembre 1836. — M. de La Mennais est venu passer avec nous une journée dans le commencement du mois. Il est arrivé sur les dix heures, ma femme était sortie et c'est moi qui l'ai reçu...

« Lorsque ma femme fut rentrée, la conversation changea d'objet et se reporta sur les détails de sa vie privée. Sur ces entrefaites, on annonça l'évêque de Versailles. Ce fut un coup de foudre pour M. de La Mennais qui me pria instamment de ne pas le nommer. Pendant le cours de la visite, il eut soin de se tenir, pour ainsi dire, caché dans son coin, la tête baissée et cachée dans sa redingote et s'abstint de se mêler en rien à la conversation...

« Samedi, 26 novembre. — Je suis allé ce matin rendre visite

d'ecclésiastiques, à son goût, venaient chez Mlle de Lucinière; trop d'orléanistes chez Lamartine qui, à cette époque, prêtait son appui au gouvernement. Des maisons qui avaient été pour lui des maisons amies, celle du baron de Vitrolles était presque la seule qu'il pût et voulût fréquenter assidûment.

Pour trouver « ce plaisir de conversation qui, pris sobrement, est plein de charme[1] » et dont il avouait ne pas pouvoir se passer, il lui fallait forcément se mêler aux hommes d'opinions avancées. Ces hommes, très désireux de le fixer dans leurs rangs, ne manquèrent pas de prodiguer à un transfuge de cette importance, avec les témoignages d'une respectueuse déférence, les plus dangereuses excitations. On applaudissait à son courage, on le félicitait d'avoir secoué le joug d'une hiérarchie inintelligente et orgueilleuse; on l'entourait, on l'écoutait comme un maître, mais on le pressait aussi de faire connaître plus clairement son nouveau programme religieux et social.

à l'évêque qui m'a beaucoup parlé du dernier ouvrage de M. de La Mennais que je viens de commencer. Il le trouva plus audacieux et plus dangereux encore que les *Paroles d'un Croyant*. Je lui ai dit : « Connaissez-vous l'abbé de La Mennais ? — Non, m'a-t-il répondu, je ne me suis jamais rencontré avec lui. — Il me paraît bien difficile que le hasard ne vous ait pas mis quelque part en présence l'un de l'autre. — Je vous assure que je ne l'ai jamais vu. — Oh ! Monseigneur, j'oserais presque dire que vous vous trompez, on m'a donné pour certain, qu'il n'y a pas plus de quinze jours, vous vous étiez trouvés ensemble dans une maison de Versailles. — On vous a induit en erreur. — Allons ! je vois bien que vous voulez m'en faire un secret. — Non vraiment, je vous le répète, je ne le connais pas. — Eh bien ! Monseigneur, je vous dirai, moi, que vous le connaissez, et c'est chez moi que vous l'avez vu, le jour où vous m'avez fait l'honneur d'y venir. — Quoi ! ce petit homme que je trouvai assis au coin de la cheminée, si humble, si retiré en lui-même, si silencieux, c'était l'abbé de La Mennais ! — Oui, Monseigneur, c'était lui-même. »

1. Lettre à la baronne Cottu, du 30 août 1834.

Les violents craignaient qu'il ne fût resté « trop prêtre », les modérés qu'il ne devînt trop démocrate[1]; chez quelques-uns la supériorité de son génie éveillait déjà d'inquiètes susceptibilités. Des personnages politiques, comme Michel de Bourges et Henri Carnot; des savants ou des philosophes, comme Ampère et Jean Reynaud ; des littérateurs ou des historiens, comme Alexandre Dumas ou Henri Martin, recherchaient sa société pour le plaisir de discuter avec lui les grands problèmes, qui sont l'éternel tourment de l'esprit humain; mais d'autres la recherchaient aussi avec des vues moins désintéressées. La curiosité étant très excitée à son sujet, chaque jour de nouveaux visages se montraient à sa porte, et il ne savait à qui donner sa confiance, à qui la refuser. Comme il n'avait acquis, malgré tant de leçons, aucune science pratique de la vie, rien n'était plus facile que de le circonvenir et d'exploiter, sans qu'il s'en doutât, et son talent et son nom. C'est ce dont Béranger, beaucoup moins novice, se rendait compte, et ce qu'il eût voulu empêcher.

A son avis, le rôle qui convenait à Lamennais, ce n'était point celui de journaliste[2], mais celui de ca-

1. « Il y a encore en lui, écrivait George Sand, d'après ce qui m'est rapporté par ses intimes amis, beaucoup plus du *prêtre* que je ne croyais. On espérait l'amener plus avant dans le cercle qu'on n'a pu encore le faire. Il résiste. On se querelle et on s'embrasse. On ne conclut rien encore. Je voudrais bien qu'on s'entendît. Tout l'espoir de l'*intelligence vertueuse* est là. Lamennais ne peut marcher seul. » Lettre à la comtesse d'Agout, 25 mai 1836.

2. « Lamennais est trop ennemi du positif des choses pour être jamais un véritable journaliste ; c'est un de ces grands et beaux arbres qui, agités par les vents, envoyent leurs semences au loin, et à qui l'air de la montagne convient : mettez donc un pareil cèdre en espalier ! » Lettre inédite de Béranger à M. Benoît-Champy, communiquée par M. l'abbé Clair, le distingué curé de Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris.

téchiste populaire; aucun autre ne pouvait se concilier aussi bien avec son passé et son caractère, avec le respect dû à sa soutane « qu'après tout il ne pouvait pas quitter ». Le chansonnier eût voulu, qu'à son exemple, son nouvel ami se retirât du bruit et qu'il continuât d'écrire « ses admirables sermons populaires » ; qu'il fît descendre la philosophie de son piédestal et qu'il la mît « sur la borne » à la portée des simples, auxquels il fallait prêcher, avec l'idée d'un Dieu indulgent aux faiblesses humaines, l'amour de l'ordre, de la paix et d'une sage liberté. Mais la politique, qu'il eût bien garde de ne pas s'y laisser reprendre ! il y perdrait sa dignité et son repos, se laisserait entraîner à « quelque sottise », et, entouré « d'intrigants ou de fous » il finirait « par être dupe de plus d'une façon [1] ».

Béranger donnait d'excellents conseils, mais d'un peu loin [2]. D'autres, parlant de plus près et avec moins de prudence, avaient meilleure chance d'être entendus. Lamennais, en effet, était venu à Paris pour y chercher, non une vie douce dans un studieux repos, mais le moyen de servir activement la cause de la démocratie qu'il identifiait plus que jamais avec la cause de l'humanité. Il avait cédé aussi au besoin irréfléchi de se fuir lui-même, de changer le cadre de sa vie comme il en avait changé le but, d'oublier surtout, qu'en un jour malheureux, il s'était laissé ordonner prêtre et avait pensé, écrit et vécu en prêtre pendant vingt-cinq ans. Pour oublier cela, il ne suffirait pas, il le sentait bien, de s'enfermer dans un « poële », à la manière de Descartes, pour y faire de la philosophie; il

1. Correspondance de Béranger, *passim*.
2. Il venait de se fixer à Tours, dans une maison appelée « la Grenadière ».

lui fallait, contre l'obsession des souvenirs, une tâche nouvelle à remplir, de nouveaux intérêts à défendre, d'autres adversaires à combattre, d'autres hommes à aimer. Vivre pour le peuple dans le travail et la pauvreté, tel était, en résumé, tout son programme. L'hôte de « la Grenadière » n'imaginait pas qu'on pût prendre les choses de si haut ; aussi se montra-t-il vexé autant que surpris, quand il sut que, prêtant l'oreille à d'autres conseils, son illustre protégé, au lieu d'écrire des livres, avait cédé à la tentation de faire de nouveau un journal. Immédiatement il soupçonna que la tentatrice, en cette occurrence, c'était George Sand.

L'auteur de *Lélia* a eu soin de dater elle-même sa première entrevue avec Lamennais. « Un jour, est-il raconté dans l'*Histoire de ma vie*, Liszt, qui était reçu avec bonté par M. Lamennais, le fit consentir à monter jusqu'à mon grenier de poète[1]. » Dans ce grenier, elle rêvait, pour l'heure, assez tristement, mal consolée par Michel de Bourges de sa rupture avec Alfred de Musset ou même du départ de l'innocent Pagello. Le pitoyable dénouement de sa grande aventure amoureuse l'ayant un peu dégoûtée des romans vécus, elle songeait à se faire des habitudes plus sérieuses et une vie plus sage. Ce fut dans cette période d'accalmie que Lamennais la rencontra. La lecture des *Paroles d'un Croyant* l'avait fortement remuée et lui avait inspiré à l'égard de l'auteur un sentiment d'admiration et de respect dont la trace est restée dans les *Lettres d'un Voyageur*[2]. Ce senti-

1. Liszt était accompagné, ce jour-là, de l'enfant israélite Puzzi, son élève, plus connu, comme musicien, sous le nom d'Hermann. On sait qu'il se convertit plus tard à la foi catholique et devint carme déchaussé.

2. « Voyez donc ! j'étais enthousiasmé du livre et de l'auteur ; je sentais, en le lisant, éclore en moi une foi plus vive : l'amour

ment s'exalta jusqu'à l'enthousiasme, et l'enthousiasme jusqu'à une sorte de culte, après qu'elle eut été mise en présence de l'écrivain. Comme tous les contemporains qui l'ont approché, elle fut frappée, elle aussi, du contraste qui ressortait, à première vue, entre la chétive apparence de sa personne et l'extraordinaire puissance de sa pensée ou de sa plume. Séduite par ce contraste même, son âme de femme fut vite conquise, et totalement. Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion d'offrir à un homme de génie l'hommage d'une docilité attentive et d'une tendre compassion.

Autre chose encore l'attirait vers Lamennais : sa bonté. Avec une pénétration qui lui fait honneur, elle sut discerner « l'élan de tendresse froissée, de pitié ardente, de charité indignée[1] », auquel il cédait, quand il se laissait emporter, hors de lui-même, à de si fâcheux éclats de colère ou à de subites et inexplicables déterminations. C'est à lui vraisemblablement qu'elle pensait, quand elle écrivait : « Plus j'avance en âge, plus je me prosterne devant la bonté, parce que je vois que c'est le bienfait dont Dieu nous est le plus avare... Avoir été malheureux, sans cesser d'être intelligent et bon, fait supposer une organisation bien puissante, et ce sont ceux-là que je cherche et que j'embrasse[2]. » Indulgente aux accès de sombre humeur de l'écrivain breton, à la nervosité maladive qui le faisait passer si vite de la confiance à l'abattement, du plus communicatif optimisme au pessi-

de Dieu, l'espoir de voir son règne s'accomplir sur la terre, m'avaient transporté au pied du trône de l'Éternel. Jamais je n'avais prié avec autant de ferveur, j'éprouvais presque, chose inouïe en ces jours-ci, la soif du martyre. » 3e lettre.

1. *Histoire de ma vie*, t. IV, chap. IX.

2. Lettre à la comtesse d'Agout, du 10 juillet 1836.

misme le plus noir, elle écrivait encore : « J'avais comme une faiblesse maternelle pour ce vieillard que je reconnaissais, en même temps, pour un des Pères de mon Église, pour une des vénérations de mon âme. Par le génie et la vertu qui rayonnaient en lui, il était dans mon ciel, sur ma tête. Par les infirmités de son tempérament débile, ses bouderies, ses susceptibilités, il était à mes yeux comme un enfant généreux, mais enfant à qui, on doit dire de temps e temps : « Prenez garde, vous allez être injuste. Ouvrez donc les yeux[1] ! »

Si Lamennais avait ouvert les yeux, il aurait immédiatement reconnu qu'aucune sorte de relations ne devait s'établir entre lui et George Sand. Que celle-ci, avec son imagination désordonnée, son esprit inquiet et curieux de tout, se soit intellectuellement éprise du penseur qui pronostiquait un renouvellement prochain de la religion et de la société, on le conçoit sans peine. N'ayant pu se plier à l'ordre établi, elle devait accueillir avec transport la promesse d'un ordre nouveau. Lui faire entrevoir une évolution de la croyance religieuse, c'était lui faire espérer une évolution de la loi morale, qui élargirait le mariage et donnerait plus de liberté à l'amour. En outre, il lui était resté de son passage au « couvent des Anglaises » certaines ardeurs mystiques, bien singulières, mais facilement reconnaissables dans quelques-uns de ses romans. Un étrange besoin la tourmentait d'associer à ses théories et même à ses expériences amoureuses la pensée de Dieu. Le caractère dont Lamennais était revêtu ne pouvait donc être pour elle qu'un attrait de plus. Qui sait si l'idée ne lui vint pas qu'entre elle et lui, entre sa

1. *Histoire de ma vie, ibid.*

destinée et la sienne, il y avait comme une affinité providentielle ? N'étaient-ils pas pareillement deux révoltés, lui, contre les abusives exigences du Pape ; elle, contre les absurdes préjugés du monde ? Avant de se connaître, n'avaient-ils pas commencé de travailler à une œuvre commune en revendiquant, lui les droits de la pensée, elle les droits de l'amour ? Ils étaient donc faits pour se comprendre et s'aider mutuellement.

Généreuse et désintéressée, aussi prompte à s'émouvoir sur les maux d'autrui que sur ses propres maux, George Sand était capable, bien mieux que Béranger, de sentir comme Lamennais, et, par conséquent, d'apprécier les mobiles qui le poussaient à se faire l'apôtre et l'avocat du peuple. Démocrate d'instinct, la petite-fille de l'oiselier Delaborde s'était habituée, dès son enfance, à vivre familièrement avec les paysans du Berry ; elle avait vu de près et partagé volontairement leurs peines, leurs fatigues, leurs privations et leurs rares plaisirs. Sitôt que s'assoupissaient ses folles amours, un autre amour se réveillait en elle, d'essence plus pure, qui l'inclinait vers les petits et les humbles et l'excitait à réclamer pour eux une meilleure place sous le soleil. Par ce beau côté de sa nature, elle se rapprochait vraiment de l'homme qu'elle vénérait comme un Maître et elle eût mérité peut-être d'obtenir de lui la confiance et l'affection qu'il n'a point refusées à d'autres femmes, si, maîtresse de son inconstance, elle avait su se préserver de nouveaux écarts.

Béranger qui ne l'aimait pas[1], essaya de rompre,

1. George Sand ne paraît pas l'avoir aimé davantage, et l'on peut supposer que c'est lui qu'elle a visé dans ce passage de l'*Histoire de ma vie*, où elle a écrit à propos de Lamennais : « Bien que nous ayons quelquefois souffert de sa facilité à

dès le début, ses relations avec Lamennais, en attirant celui-ci hors de Paris[1]. Il n'y réussit point, et, en ayant conçu quelque dépit, il a laissé entendre que George Sand et ses amis, en poussant le trop confiant écrivain vers le journalisme, n'avaient pris conseil que de leur propre intérêt. Il se trompait, semble-t-il, au moins sur le compte de George Sand. En réalité, Lamennais, lorsqu'il avait quitté la Bretagne, avait emporté avec lui l'intention bien arrêtée de créer de nouveau un journal, si, à Paris, il réussissait à s'en procurer le moyen[2]. Il ne fallut donc pas de grands efforts pour le décider à prendre la direction du *Monde*, journal fondé par un capitaliste qui, selon toute vraisemblance, n'avait eu en vue qu'une affaire d'argent. Mais l'argent s'épuise vite à soutenir un journal qui n'est pas né viable, et *le Monde*, après six mois d'existence, offrant tous les symptômes d'une fin prochaine, son commanditaire eut l'idée d'utiliser, pour sauver ses fonds, le prestige de Lamennais. Un traité intervint qui lui abandonnait complètement la direc-

subir l'influence passagère de certaines personnes qui exploitaient son affection au profit de leur vanité ou de leurs rancunes... »

1. Il lui offrit l'hospitalité dans sa maison de *la Grenadière*, gouvernée un peu trop souverainement par Mlle Judith. Ce n'eût pas été la maison de repos la mieux choisie pour Lamennais. Béranger lui-même le sentait bien. « Sans doute, écrivait-il, la retraite d'un chansonnier ne lui convient guère non plus. Mais enfin, je ne mets pas le pié (*sic*) dans le ruisseau quand je donne le bras à quelqu'un ; et il peut lui arriver d'être crotté ainsi dans le cercle où il semble se jetter (*sic*) un peu trop. Je ne pense pas mal de ceux avec qui il paraît se plaire, mais ce sont des gens sans raison, et dont l'ivresse est trop bruyante pour un homme qui a besoin de la solitude. » Lettre inédite du 1er janvier 1837, communiquée par M. l'abbé Clair.

2. Dès le 25 mai 1836, George Sand, bien informée, écrivait : « L'abbé de La Mennais se fixe, dit-on, à Paris. Pour moi, ce n'est pas certain. Il y va, je crois, avec l'intention de fonder un journal. » Lettre à la comtesse d'Agout.

tion politique du journal et lui reconnaissait le droit de choisir, comme il jugerait à propos, ses collaborateurs [1]. Il usa d'abord de ce droit en faveur de l'homme que, depuis son arrivée à Paris, il fréquentait le plus, Charles Didier [2].

Cet écrivain, bien oublié aujourd'hui, eut son heure de célébrité due à la publication d'un roman, *Rome Souterraine*, conçu pour dramatiser la lutte du libéralisme contre l'absolutisme au sein de l'Italie et à Rome même [3]. A l'égard de Lamennais, il avait pris l'attitude d'un disciple, et, par la chaleur avec laquelle il parut embrasser toutes ses idées, il obtint de lui une confiance dont le Maître se montra souvent trop prodigue et qu'il eut, paraît-il, une fois de plus, tout lieu de regretter [4]. Charles Didier était, en définitive, un assez singulier personnage, d'humeur peu facile, parce qu'il avait des prétentions littéraires plus hautes que son talent [5]. Lié avec George Sand,

1. Lettre à M. Marion, du 5 février 1837.

2. Le 16 septembre 1836, il écrivait à M. Marion : « Didier est ici, je travaille beaucoup ; nous sommes voisins et nous nous voyons presque tous les jours. » George Sand, de son côté, écrivait, le 28 juin de la même année, à Mme Marliani qui lui avait demandé une lettre d'introduction auprès de Lamennais : « J'ai écrit pour vous satisfaire, non pas à l'abbé, il nous a trop positivement défendu à tous de jamais lui adresser qui que ce soit (fût-ce le pape), mais à mon ami Didier, qui se chargera de vous faire faire connaissance avec lui d'une manière plus affectueuse et plus intime, en vous donnant rendez-vous, quelque jour, rue du Regard... où il passe une partie de ses journées. »

3. Ce roman eut, en France, dix éditions successives. Il grossit, sans beaucoup l'enrichir, le catalogue de la littérature romantique. On y remarque quelques belles descriptions.

4. Voir ses lettres au baron de Vitrolles, du 21 septembre 1848 et du 20 septembre 1849.

5. Il était originaire de Genève et d'une famille protestante. Avant d'entrer au *Monde*, il avait collaboré au *Mouvement*, au *Droit*, au *Bon Sens*.

il proposa à Lamennais de faire à celle-ci une place dans la nouvelle rédaction du *Monde*, ce que Lamennais eut le tort d'accepter. Il ne pouvait ouvrir à l'auteur de *Lélia* les colonnes de son journal, sans se rendre solidaire, aux yeux du public, des théories très risquées que l'amante de Venise, en devenant publiciste, n'avait point renoncé à soutenir de sa prose lyrique. Tout au plus, devait-elle s'abstenir de déclamer encore contre le mariage, mais il lui fallait au moins la liberté de plaider, dans les *Lettres à Marcie*, en faveur du divorce [1].

Outre les relations de métier, quelques relations mondaines durent forcément s'établir entre le directeur du *Monde* et sa remuante collaboratrice. L'opinion en fut scandalisée. Ces relations furent pourtant assez rares et sans aucun caractère d'intimité ; elles cessèrent complètement après quatre ou cinq années, lorsque Lamennais s'aperçut enfin que George Sand, suffisamment compromettante par elle-même, l'était encore davantage par ses amies [2]. La comtesse d'Agout, maîtresse affichée de Liszt [3]; Hortense Allart, une

1. Voir la lettre si curieuse, qu'à ce propos elle adressa à Lamennais, le 28 février 1837.

2. L'une d'elles, peut-être Mme d'Agout, disait tout haut qu'elle avait vu une soixantaine de lettres écrites par Lamennais à George Sand. Interrogé un jour à ce sujet par Mme Cottu, Lamennais assura « ne lui en avoir jamais écrit que quatre, à savoir : deux simples billets pour accepter ou refuser des invitations et deux seules lettres détaillées, en réponse à des confidences intimes qu'elle lui avait faites sur ses chagrins domestiques et sur la situation de son âme, lettres, a-t-il dit, qu'elle n'avait pu montrer à personne. Il renia aussi toute espèce d'intimité avec elle et prétendit ne l'avoir vue que très rarement. » *Journal inédit du baron Cottu.* George Sand a écrit, de son côté, qu'elle avait eu peu d'occasions de se rencontrer avec Lamennais.

3. La comtesse d'Agout, née Marie de Flavigny, a publié, sous le pseudonyme de Daniel Stern, un assez grand nombre d'ou-

des dernières liaisons de Chateaubriand, a-t-on dit[1]; Mme Marliani, femme d'un consul d'Espagne et reine d'un salon trop hospitalier[2], en vérité, c'était une société peu décente pour celui qu'on s'était à peine déshabitué d'appeler l'abbé de Lamennais. Un peu honteux de s'être fourvoyé si inconsidérément dans un tel milieu, il en voulut à George Sand, peut-être plus qu'il n'était juste, de l'y avoir introduit; et, en cessant de la voir, il ne cessa pas de la cribler, dans sa correspondance avec le baron de Vitrolles, des plus mordantes épigrammes [3].

Il ne paraît pas, d'autre part, que Lamennais ait complètement répondu à l'idéal que George Sand s'était fait de lui dans l'enthousiasme d'une première rencontre. Peu à peu elle s'étonna de le trouver timide, hésitant, trop respectueux du passé, trop soucieux de

vrages de littérature ou d'histoire. A l'époque de sa liaison avec Listz, elle vécut dans une assez grande intimité avec George Sand. Plus tard, les deux amies se brouillèrent.

1. Voir le livre de M. Léon Séché, *Hortense Allart de Méritens. Mercure de France*, Paris, 1908.

2. Lamennais, d'après le *Journal inédit du baron Cottu*, avouait que ses relations les plus fréquentes furent celles qu'il eut « avec Mme d'Agout à cause de Listz » et avec Mme Marliani. Chez cette dernière il s'était mis sur le pied de venir dîner sans être invité. Un jour il s'y rencontra avec Marie d'Orval et un directeur de théâtre qui était son amant. Le récit de sa mésaventure a été reproduit par M. le comte d'Haussonville dans sa belle *Introduction* aux *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu*.

3. Enfermé à Sainte-Pélagie, Lamennais apprit avec le plus vif mécontentement que George Sand, au lieu de s'adresser simplement à la police pour obtenir l'autorisation de pénétrer jusqu'à lui, avait réclamé bruyamment cette autorisation à un ministre, comme si elle avait prétendu se faire ouvrir d'autorité la chambre du prisonnier. Celui-ci prononça, à cette occasion, des paroles assez dures qui furent naturellement rapportées à George Sand. Elle lui écrivit inutilement pour se justifier, (lettre du mois de février 1841), et cet incident mit fin à leurs relations.

défendre les vieux principes sur lesquels reposent et la famille et la propriété ; elle l'eût voulu plus hardi, plus déterminé, plus résolu à jeter bas les institutions établies et à édifier de toutes pièces sur des idées toutes neuves une société nouvelle et une nouvelle religion [1]. Elle s'était flattée un moment d'avoir découvert en lui plus qu'un prophète, un Messie des temps nouveaux, un autre libérateur des hommes, des femmes aussi tout spécialement. Déçue dans ses espérances, elle s'en alla vers Pierre Leroux. Toutefois, c'est une justice à lui rendre, qu'en dépit de certaines duretés dont elle s'est plainte sans amertume, elle conserva toujours pour la personne de Lamennais un souverain respect et n'a jamais écrit son nom sans s'incliner en même temps devant son génie et sa vertu.

Outre Charles Didier et George Sand, Lamennais avait recruté, pour compléter la rédaction du *Monde* quelques écrivains non sans talent, tels que Henri Martin et Hippolyte Fortoul [2]. A la tête de cette petite phalange, si différente, à tous les points de vue, de celle qui s'était groupée à ses côtés dans un autre

1. « Si Liszt a sur lui de l'influence, écrivait-elle à Mme d'Agout, qu'il le conjure de bien connaître et de bien apprécier l'étendue du mandat que Dieu lui a confié. Les hommes comme lui font les religions et ne les acceptent pas. C'est là leur devoir. Ils n'appartiennent pas au passé. Ils ont un pas à faire faire à l'humanité. L'humilité d'esprit, le scrupule, l'orthodoxie sont des vertus de moine que Dieu défend aux réformateurs. » Lettre du 26 mai 1836.

2. Ils professaient l'un et l'autre, à cette époque, des opinions républicaines. Henri Martin venait de commencer sa grande *Histoire de France*. Hippolyte Fortoul s'était fait connaître, surtout comme critique d'art, par des articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* ou dans la *Revue de Paris*. Après la révolution de 1848, il se convertit à l'autoritarisme et devint, sous le second Empire, ministre de l'Instruction publique. C'est à lui qu'on fut redevable du fameux système dit : de la *bifurcation*.

temps, il prit possession d'un journal [1] qui, n'ayant jamais eu de raison d'être, n'avait non plus aucune raison de durer. Les débuts néanmoins furent assez encourageants, « le nombre des abonnés s'étant augmenté de six cents dans les trois premières semaines [2] ». Cette apparence de succès était due surtout à la curiosité. On s'attendait à un éclat; on s'était imaginé, qu'entre les mains de son nouveau directeur, *le Monde* allait devenir une formidable machine de guerre contre le catholicisme et contre le gouvernement. Dès les premiers numéros, les amateurs de scandale furent déçus, et le journal continua à péricliter. Le bailleur de fonds, comme il arrive presque toujours en pareil cas, s'en prit à la rédaction; il reprocha à Lamennais de n'avoir point tenu ses promesses, ni rempli le programme adopté, et, voulant l'obliger à se démettre, il le mit en demeure de se séparer de Charles Didier. En réponse à cette sommation, Lamennais envoya sa démission[3]. Il avait été directeur du *Monde* juste pendant quatre mois.

Son insuccès dans ce nouvel essai de journalisme s'explique aisément. Ce n'est pas qu'il eût épargné, tant que durèrent ses fonctions, ni son temps ni sa peine [4]. Plus de cinquante articles, la plupart très

1. Exactement le 10 février 1837.
2. Lettre à M. Marion, du 15 mars 1837.
3. E. Forgues, *Correspondance de Lamennais*, t. II, p. 473.
4. D'après une lettre adressée à M. Marion, on peut se représenter le genre de vie que menait Lamennais, quand il dirigeait la rédaction du *Monde*. « En me levant, écrivait-il, je lis quatre journaux, puis je travaille jusqu'à midi ; à midi, je prends quelque chose et je reçois jusqu'à une heure les personnes qui ont à me parler. Ensuite je me rends à nos bureaux, d'où je sors vers cinq heures pour aller dîner, écartant les dîners en ville autant que je puis, parce qu'ils me fatiguent et m'empêchent de travailler le lendemain. Mes soi-

étendus, écrits en quatre mois, attestent la laborieuse activité de sa plume ; mais la nature des sujets traités ne dénote pas, de sa part, un grand souci de l'actualité. Bien que la presse quotidienne fût, à cette époque, moins frivole qu'elle ne l'est aujourd'hui et qu'on se donnât encore la peine de discuter « les articles de fond », encore est-il que, pour attirer les lecteurs et les retenir, il ne suffisait pas de leur offrir, jour par jour, un exposé de haute philosophie politique ou sociale. Or les articles que Lamennais a écrits pour *le Monde* ne sont pas autre chose. Ils figurent, dans l'édition de ses *Œuvres complètes* sous ce titre choisi par lui : *Politique à l'usage du peuple*. Que le peuple les ait lus, c'est fort douteux, et il est plus douteux encore que, les ayant lus, il en eût tiré grand profit. Ils s'adressaient plutôt à ceux qui, avec une impatience inégalement justifiée, attendaient le moment de prendre en main la direction de la démocratie. Ceux-là, en effet, auraient gagné beaucoup à les méditer.

Il serait difficile d'y découvrir quelque allusion au passé de l'écrivain, à l'issue déplorable de son conflit avec Rome. N'était le silence absolu qu'il garde sur le catholicisme, on pourrait croire que le journal qu'il entreprenait de faire revivre, ce n'était pas le *Monde*, mais *l'Avenir*. Les théories ébauchées dans celui-ci, vont se développant dans celui-là sous une inspiration qui n'est plus celle d'un prêtre catholique, mais qui, à la rigueur, pourrait être encore

rées sont donc solitaires et partant assez ennuyeuses. Je me couche entre huit heures et neuf heures, et je lis quelque temps au lit, ce qui me délasse mieux que de rester levé. Toutes mes journées se ressemblent, et je ne m'en plains pas, car il y a aussi quelque douceur dans l'habitude. Si vous étiez ici, nous ferions notre partie de tric-trac ; j'en ai un fort beau qui ne me sert de rien. » Lettre du 8 mars 1837.

celle d'un démocrate chrétien. Ceci explique peut-être l'entière sincérité et la généreuse passion avec lesquelles Lamennais se voue à un nouveau genre d'apostolat. Apôtre, il l'est encore, et bien plus que journaliste ; il a le feu intérieur, le zèle pur et désintéressé, l'instinct du sacrifice : ce qui lui manque, c'est une religion. Depuis qu'il a rejeté la sienne, il n'a pas eu le temps ou la hardiesse de s'en faire une autre. Aussi sa prédication, toujours éloquente, flotte dans le vague ; sa doctrine a de l'ampleur, mais elle ne se précise point. George Sand l'a finement observé. « M. Lamennais, écrivait-elle, est un vaillant champion qui combat pour ouvrir la route, par de grands sentiments et de généreuses idées, à ce corps d'idées qui ne peut encore se répandre, vu qu'il n'est pas encore complètement formulé. Avant que les disciples se mettent à prêcher, il faut que les maîtres aient achevé d'enseigner[1]. »

La théorie de l'évolution que Lamennais, dans ses articles de *l'Avenir*, avait tenté d'appliquer au catholicisme, il la reprend, dans ses articles du *Monde* en l'appliquant à l'organisation de la démocratie. Ayant observé que tout est instable dans les institutions humaines parce que tout y est imparfait, il en conclut qu'un ordre social imparfait ne saurait subsister indéfiniment, mais doit nécessairement être remplacé par un ordre social moins imparfait, jusqu'à ce que, après une série de transformations successives, soit enfin réalisé l'idéal de perfection assigné à son œuvre par le Créateur. Cet idéal sera atteint le jour où le genre humain aura achevé de se constituer dans l'unité.

Le mouvement de progrès, s'il s'accomplit conformé-

1. Lettre à Mme Marliani, du 3 juin 1839.

ment aux lois naturelles qui régissent les destinées du monde, s'appelle « évolution »; contrarié par une résistance aveugle et arbitraire, il ne s'arrête point, mais s'ouvre un chemin par la violence et devient « révolution[1] ». Sont donc révolutionnaires, au jugement de Lamennais, ceux qui s'intitulent « conservateurs », c'est-à-dire, les hommes qui dominés, les uns par de vieux préjugés ou de puériles terreurs, les autres par des passions ambitieuses ou cupides, veulent à tout prix « immobiliser » la société et l'enfermer dans le passé comme « dans un corselet de fer[2] ». Bon en soi, puisqu'il est « l'instinct même de la vie », l'esprit de conservation a été dénaturé chez eux par l'égoïsme; il n'est plus « qu'une âpre obstination », le souci inquiet d'assurer à un petit nombre de privilégiés des avantages auxquels tous les membres de la grande famille humaine ont un pareil droit[3]. « Jouissance d'un côté, souffrance de l'autre, voilà ce qu'ils veulent conserver, perpétuer indéfiniment[4]. » Ces prétendus conservateurs, le directeur du *Monde* les a fortement rudoyés dans plusieurs de ses articles[5] :

1. « Qu'est-ce qu'une révolution ? Un ensemble de réformes qui ne peut être accompli légalement. Au-devant d'une nation en marche vous creusez un fossé profond, et vous vous étonnez qu'elle le comble avec tout ce qui lui tombe sous la main. » *Politique à l'usage du peuple. — De la stabilité sociale.*

2. *Ibid.*

3. *Politique à l'usage du peuple. — Du système conservateur.*

4. *Ibid.*

5. « Est-ce donc si difficile, leur demande-t-il, ou si pénible de se persuader que tous les hommes, égaux devant Dieu, égaux en vertu d'une commune nature et d'une origine commune, ont un droit égal à la vie et à une vie progressivement meilleure !... Il ne s'agit point ici d'abstraites spéculations, de théories métaphysiques ; il s'agit d'un fait. Le pain, le vêtement, le logement ne manque-t-il à personne ? Chacun possède-t-il les moyens de rendre son travail productif, d'en tirer le fruit qui doit équitablement lui en revenir ? Cette multitude qui se remue là, est-ce une famille de frères ? Quelle frater-

c'est sur eux, sur leur imprévoyance et leur entêtement, sur leur résistance aux plus justes réformes qu'il rejette presque toute la responsabilité des crises aiguës qui ont amené, à certaines époques, un bouleversement social.

« Le véritable conservateur », pour l'écrivain démocrate, « c'est le peuple [1] ». Le peuple est conservateur, parce que, excité par sa misère à chercher un changement de sort, il obéit spontanément à la loi de progrès et provoque souvent les réformes indispensables au maintien de l'ordre et de la liberté.

Le peuple est conservateur, parce que, dans l'agriculture ou l'industrie, c'est lui qui fournit par son travail tout ce qui est nécessaire aux multiples besoins de la société. Le peuple est conservateur, parce qu'il pratique des vertus qui sont comme le sel de la vie sociale et sans lesquelles tout serait bientôt envahi par la corruption. Ce n'est pas que l'homme du peuple soit meilleur, par nature, que l'homme de la bourgeoisie. Mis à la place du riche, le pauvre ne vaudrait pas mieux, souvent même il serait pire, n'ayant pas été préparé à un changement de condition. Mais défendu, par sa pauvreté même, contre les tentations qui assiègent le riche; moins sujet aux vices que l'oisiveté engendre ou développe; rendu enfin, par sa propre souffrance, plus sensible aux souffrances d'au-

nité, bon Dieu ! Ici l'oisiveté, les jouissances du luxe, les plaisirs jusqu'au dégoût, l'affluence de tous biens ; là, l'épuisement de la fatigue, la privation du nécessaire, les souffrances, les angoisses jusqu'à l'agonie, l'assemblage de toutes les misères. Et ce serait là ce qu'il faudrait conserver ! et ce serait là le modèle d'une société chrétienne, d'une société humaine ! Mais où en êtes-vous donc ! à quelle race d'êtres appartenez-vous ! Comment vous nommer ?.... » *De la stabilité sociale.*

1. *Politique à l'usage du peuple. — Que le véritable conservateur, c'est le peuple.*

trui, il garde, avec une sorte de rudesse primitive, la pure notion du juste et de l'injuste, se montre secourable à ses compagnons d'infortune, et c'est dans ses veines que se perpétue l'énergie vitale, trop souvent affaiblie dans les hautes classes de la société [1].

Si l'on peut reprocher à Lamennais d'avoir mis quelque exagération dans la peinture qu'il s'est plu à faire des vertus de la démocratie [2], on ne doit pas lui prêter le dessein de flatter le peuple et de l'enorgueillir, encore moins la volonté d'exciter le pauvre contre le riche, l'ouvrier contre le patron. Un rapprochement, au contraire, et mieux, une fusion entre les uns et les autres était, à ses yeux, la condition première du progrès social. Qu'on relise sans prévention les principaux articles écrits pour le *Monde* [3], et l'on y remarquera le constant souci d'étouffer les germes d'hostilité d'où pourrait sortir une lutte de classes; cette lutte, il n'en supporte pas même la pensée et la repousse de toute son énergie. S'adressant tour à tour à la démocratie et à la bourgeoisie, il s'efforce de leur faire entendre, qu'ayant une origine commune et de communs intérêts, elles doivent, au lieu de se combattre, se prêter un mutuel appui et concourir, par leur accord, à une meilleure organisation de la société. A l'une il interdit les convoitises mauvaises, le recours à la violence, les espérances fondées sur un nivellement des fortunes, lequel, s'il était jamais tenté, ne pourrait aboutir « qu'à la pauvreté universelle ».

1. *Politique à l'usage du peuple. Que le véritable conservateur, c'est le peuple.*

2. Cette exagération est sensible surtout à la fin de l'article analysé ci-dessus. Attribuer au peuple « l'office de rédempteur en tout », ceci est vraiment excessif.

3. Spécialement ceux qui figurent sous les titres suivants : *Des intérêts de la bourgeoisie. — De la haute bourgeoisie. — Qu'est-ce que la bourgeoisie ? — Du peuple.*

A l'autre il représente que la nécessité, autant que la justice, exige qu'elle renonce à ses privilèges, qu'elle reconnaisse le droit du peuple à l'égalité politique, et que, dans la répartition des fruits produits par l'association du travail et du capital, elle en use équitablement. La suppression du salariat lui paraît une chose désirable en soi, mais sur laquelle il n'insiste pas, la considérant comme une éventualité lointaine[1]. En ce qui concerne les réformes préconisées par les économistes, il se montre défiant[2]. Ces réformes ont le tort à ses yeux de viser trop exclusivement « l'homme physique », au détriment de « l'homme religieux et moral ». Il ne croit pas que la question sociale puisse être résolue « par des calculs jetés entre le riche et le pauvre », ni qu'il y ait beaucoup à espérer « de la mécanique » appliquée à des êtres vivants.

Il écrit à l'adresse des économistes : « Quelques-uns ont froid, et vous dites : C'est qu'on n'a pas réparti équitablement les rayons du soleil ; comptons ce qui nous en arrive chaque jour, et faisons-en une distribution plus égale. Et moi je vous dis : Étendez les bras et réchauffez votre frère sur votre sein. Votre science n'est qu'une folie, et votre justice qu'une dérision, quand elle n'est pas un meurtre. En voilà qui ont faim, c'est que d'autres mangent trop, c'est le résultat de la propriété : établissons que le pain désormais n'appartiendra privativement à personne. Chacun en recevra selon ses besoins. Insensés ! Dans quelles balances les pèserez-vous ces besoins indéfiniment variables ? C'est l'amour qui pèse la souffrance au fond du cœur, là où gît le trésor inépuisable qui

1. *Politique à l'usage du peuple. — Du peuple.*
2. Il permit que, dans son journal, une campagne très vive fût menée contre les caisses d'épargne. Cette campagne fut blâmée justement par Béranger.

la soulagera. Vous n'avez que des vues, des pensées matérielles, mais l'homme n'est matière que par une faible portion de lui-même et la plus basse ; c'est pourquoi ses lois vous échappent : vous les cherchez dans la boue de la terre, elles sont dans la lumière de Dieu[1]. »

Le crédit qu'il refusait aux économistes, Lamennais n'était nullement disposé à l'accorder aux politiciens. A ceux-là aussi il reprochait le matérialisme de leurs pensées et l'avidité de leurs appétits. La politique telle qu'ils la comprennent, ce n'est, écrivait-il, que « la lutte incessante de quelques intérêts privés, le stérile combat de passions égoïstes qui se disputent le pouvoir[2] ». « Corrompue dans sa source, elle est essentiellement corruptrice[3]; » loin de favoriser le progrès, elle s'ingénie à dresser devant lui des obstacles et à le retarder indéfiniment : c'est pourquoi le renversement d'un régime politique a presque toujours coïncidé avec une grande réforme sociale[4]. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins que, pour ouvrir la voie au progrès, il suffit de changer la forme du gouvernement[5]. Ce n'est pas la forme du gouvernement qui décide de l'avenir des peuples ; on ne les rend pas meilleurs et plus heureux, en substituant à un régime de privilèges et d'absolutisme un régime d'égalité et de liberté. L'égalité n'est qu'un fait, la liberté l'expression d'un droit ; ni l'une, ni l'autre ne peuvent enfanter le sentiment du devoir, l'esprit de sacrifice sans lesquels nulle société ne saurait vivre et prospérer[6]. Le progrès social est

1. *Du peuple.*
2. *De la politique et du progrès social.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *De la politique et du progrès social.*
6. *Politique à l'usage du peuple. — De la fraternité humaine.*

proportionné moins au progrès intellectuel qu'au progrès moral. Or le progrès moral, qu'est-ce autre chose que le développement de l'amour ? « L'amour seul réalise l'unité, l'unité de famille, l'unité de nation, et, de proche en proche, en s'épandant toujours, l'unité plus parfaite du genre humain, dernier terme du progrès social[1]. »

L'amour, la charité évangélique, la fraternité humaine ! dès que ces mots reviennent sous sa plume, Lamennais ne se contient plus. Oubliant qu'il s'est fait journaliste et que ses lecteurs attendent de lui un article sur les événements ou sur les hommes du jour, il redevient poète ; il chante dans une prose merveilleusement rythmée, et, comme si rien n'était changé ni dans ses idées ni dans sa vie, il retrouve, pour exprimer la grande, l'inextinguible passion de son âme, ses meilleurs accents des anciens jours. Pourrait-on refuser son admiration à une page comme celle-ci : « Chacun de nous a son devoir, un grand et sacré devoir, qu'il lui est ordonné d'accomplir, au milieu de ce mouvement universel de l'humanité vers le terme qu'elle doit atteindre. Que serait-ce, en effet, que la fraternité, qu'une vide maxime, un mot stérile et vain, si, dans notre sphère personnelle d'action, nous ne tendions pas sans cesse à la réaliser effectivement ; si, du fond de notre cœur, l'amour fraternel ne s'épandait pas comme une effusion de vie autour de nous sur ceux qui pleurent, et languissent, et souffrent : sur le vieillard délaissé, sur l'enfant dont les pauvres petits membres, amaigris par la faim, tremblotent de froid au coin de la rue, sur son père, à qui le travail manque, sur sa mère en qui tout est

1. *Politique à l'usage du peuple. — De la politique et du progrès social.*

épuisé, et les larmes même. Et, retenez-le bien, ce n'est pas simplement le superflu de son luxe que le frère doit au frère, ce n'est pas l'aumône humiliante que le riche dédaigneux laisse tomber dans la main du pauvre ; il lui doit tout ce que se doivent ceux qui, sortis du même sein, ont dormi dans le même berceau, ont été allaités par les mêmes mamelles ; il lui doit, non seulement les secours matériels, mais les soins affectueux, et la tendre compassion, et les suaves paroles qui guérissent les blessures de l'âme, ou du moins apaisent ses douleurs. Quand la fraternité sera dans vos cœurs, elle ne tardera guère à s'introduire dans vos lois. Si celles-ci sont maintenant si dures, si impitoyables, n'est-ce pas que vous-mêmes vous êtes sans pitié ? Les maximes de miséricorde, les préceptes d'humanité viennent mourir stérilement dans l'oreille des hommes, parce qu'elles y arrivent après s'être flétries sur des lèvres que l'égoïsme a desséchées. Voulez-vous renouveler la face de la terre, renouvelez-vous intérieurement. Dilatez vos entrailles, qu'elles deviennent un sanctuaire d'amour, et le monde sera bientôt régénéré [1]. »

Il y a dans la *Politique à l'usage du peuple* nombre d'articles d'une aussi belle allure, mais qui se ressemblent trop. Certaines formules reviennent sans cesse sous la plume de l'écrivain à la façon d'un thème mélodique, et ce thème manque lui-même d'originalité. A part quelques vues personnelles et fort justes sur les principes généraux de la politique [2], toute la doctrine sociale de Lamennais se résume en une magnifique paraphrase du divin précepte de la charité. Ce précepte, d'autres l'avaient paraphrasé avant lui, moins éloquemment peut-être, ou plutôt, avec

1. *Politique à l'usage du peuple. — De la fraternité humaine.*
2. Voir notamment l'article intitulé : *Du système des majorités.*

une éloquence qui était surtout dans leurs œuvres. Les institutions innombrables dans leur variété, créées à chaque siècle sous l'influence du catholicisme pour le soulagement de la souffrance humaine, Lamennais semble les ignorer ; il ne leur accorde pas la plus brève mention, le moindre mot d'éloge ; au contraire, il insinue que « si les maximes de miséricorde viennent mourir stérilement dans l'oreille des hommes, c'est qu'elles y arrivent après s'être flétries sur des lèvres que l'égoïsme a desséchées ». L'allusion ici est transparente et si souverainement injuste, qu'on a peine à concevoir comment le frère de l'abbé Jean, ayant eu sous les yeux, et durant tant d'années, l'exemple de la charité la plus généreuse et la plus active, a pu si promptement l'oublier.

Il a fait aussi trop bon marché, semble-t-il, de la science économique. Cette science, à la vérité, en était encore à ses débuts à l'époque où il écrivait dans *le Monde*, et elle ne s'était guère fait connaître que par des prétentions exagérées ou des conclusions trop hâtives. L'auteur de la *Politique à l'usage du peuple* avait parfaitement raison d'affirmer que la question sociale ne sera point résolue avec des chiffres et que, pour le soulagement de la misère, nulle science ne vaudra jamais la charité. Il aurait pu néanmoins se montrer moins exclusif et reconnaître que la science est appelée à donner à la charité un utile concours, puisqu'elle a pour but de prévenir des maux qui, en se multipliant, finiraient par dépasser les ressources de la charité même. Il y a une sorte d'hygiène applicable au corps social dont les prescriptions ne doivent pas *a priori* être dédaignées. Cette hygiène a ses lois, fondées sur l'observation, qu'il importe de connaître afin de les appliquer à propos. Personne ne contestera, par exemple, que les mutualités, les asso-

ciations de prévoyance et d'épargne n'aient contribué largement à améliorer la condition de la famille ouvrière. Ces associations ont la charité pour fondement, et si ce fondement venait à leur manquer, elles cesseraient d'être. Mais, sans les utiles leçons qu'elles ont reçues des économistes, sans leurs calculs précis et leurs patientes statistiques, est-il certain qu'elles auraient triomphé des difficultés auxquelles elles se heurtèrent à leur origine, et qu'après tant de déboires, elles seraient entrées dans une ère de prospérité ? Quand on tente de formuler une doctrine sociale, on ne doit pas s'en tenir à des généralités vagues. Il faut descendre dans le détail, étudier longuement et attentivement les causes si multiples et si complexes qui modifient sans cesse les conditions du négoce, de l'industrie, du travail et de la vie même. Si Lamennais avait consenti à planer quelquefois moins haut, il aurait vu certainement qu'à côté de la charité qui soulage la misère, il y a place pour la science qui s'efforce, autant qu'il est possible, de la diminuer.

CHAPITRE VIII

UN CATÉCHISME SOCIALISTE

Le Livre du Peuple.

« Il y a en moi une puissance qui me pousse; j'ai une tâche à remplir. Sans cela, sans l'invincible sentiment d'un devoir qui m'est imposé, je serais incapable d'écrire une ligne. Il y a en moi comme une voix qui me parle toujours; qu'elle se taise, rendu à moi-même, à moi seul, il ne me restera plus que le silence[1]. »

Ces quelques lignes écrites par Lamennais dans une heure d'abandon, comme pour s'expliquer lui-même à son vieil ami de Bretagne, renferment peut-

1. Lettre à M. Marion, du 24 novembre 1837.

Au baron de Vitrolles, qui lui reprochait de céder trop facilement à la démangeaison d'écrire, il avait répondu précédemment : « Le *scribendi cacoethes* n'est pas extrêmement développé en moi. Toute ma nature me porte au repos. Mais mon intime et ferme persuasion est que chacun, dans sa sphère, a une dette à payer à l'humanité. Je paye donc la mienne, quand mon tour arrive, comme vous payez l'impôt; et puis voilà tout. » Lettre du 2 novembre 1835.

être le secret de l'obscur et douloureux mystère qu'offre la dernière période de sa vie. Elles attestent que, même après sa défection, il persistait à se croire investi d'une mission et favorisé, en quelque manière, d'une assistance surhumaine à laquelle correspondait, dans sa conscience, le sentiment d'un devoir personnel, précis et rigoureux. Une si étrange persuasion reposait, semble-t-il, sur un fonds de mysticisme inhérent à sa nature, et qui avait survécu à toutes les déceptions. « Nul n'a aimé, a-t-on dit, nul n'a senti Dieu comme lui[1]. » Peu s'en faut que ce mot ne soit applicable à toute époque de son existence. Lorsqu'à la lumière d'une petite lampe, dans la pieuse maison des *Feuillantines*, il écrivait les premiers chapitres de l'*Essai sur l'Indifférence*, à peine son âme était-elle plus occupée de la pensée de Dieu qu'en ces jours, où pauvre, isolé, n'ayant, autrement que par sa plume, aucun moyen d'action, il entreprenait de se créer, hors du catholicisme, une tâche nouvelle, soutenu par cette pensée que le sacrifice entier de lui-même ne serait pas tout à fait inutile au progrès de l'humanité. Les épreuves qu'il avait subies, la persistante animosité de quelques-uns de ses adversaires, l'abandon de ses amis, la ruine de toutes ses œuvres et jusqu'à la flétrissure infligée à ses écrits et à son nom par une autorité qui lui fut si chère, tout cela il l'envisageait et l'acceptait comme une disposition de la Providence, se réjouissant, au fond du cœur, de se sentir appelé par elle à souffrir pour la justice et pour la vérité[2].

L'illusion, chez un homme d'un organisme si im-

1. *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu*, introduction, *ad finem*.

2. Voir la correspondance de Lamennais, surtout pendant les années 1833, 1834, 1835.

pressionnable, était facile et d'autant plus dangereuse qu'elle était plus sincère et pure de tout alliage d'intérêt personnel. Il ne convoitait rien pour lui-même; ni la fortune, ni les dignités, ni les joies terrestres. Ce qu'on disait de lui le touchait peu, mais il était très sensible au jugement de sa conscience[1]. C'est elle, en dernier ressort, qui décide de tout. Croit-il qu'elle a parlé, aussitôt il va où elle le pousse, sans s'inquiéter des conséquences, excité plutôt que ralenti par les obstacles, prompt néanmoins à changer de route, dès qu'il s'imagine avoir été intérieurement averti de prendre, pour arriver au but, une autre direction.

Ce fut le perpétuel tourment de toute sa vie de discerner, dans les événements qui s'accomplissaient sous ses yeux, le dessein caché de la Providence, afin d'adapter scrupuleusement à ce dessein et sa pensée et son action[2].

Plutôt défiant de lui-même et de toute raison indi-

1. « Tu me parles toujours, écrivait-il à Montalembert, du jugement des hommes, de ce qu'ils penseront de moi dans telle et telle hypothèse, et c'est au monde ce qui m'occupe le moins. Je ne crains pas plus leur blâme que je ne souhaite leur approbation. Pourvu que j'aie la conscience d'avoir accompli mon devoir, tout le reste m'est à peu près indifférent. » Lettre du 18 avril 1834.

2. Il écrivait encore à Montalembert : « Une réflexion devrait te réconcilier avec l'avenir encore inconnu que tout annonce, c'est qu'évidemment il est dans les desseins de Dieu et conforme aux lois immuables qui régissent la nature humaine. Qu'importe, après cela, qu'il dérange tes propres pensées, ou les miennes, ou celles de tout autre ! Horace disait : *Et mihi res, non me rebus subjungere conor*. Je dis, moi, tout le contraire ; je tâche de réformer mes idées sur les choses, et non de ramener de force les choses à mes idées, travers également idiot et stérile. Tu as, et nous avons tous, beaucoup à apprendre encore, n'en doute pas un seul instant. L'essentiel est de ne pas être des écoliers têtus, ce qui ne réussit pas avec Dieu. » Lettre du 22 avril 1835.

viduelle, il avait, au contraire, une foi pleine « dans cette espèce d'instinct général qui dirige le mouvement progressif des peuples [1] ». Cet instinct, manifestation de la raison divine dans l'humanité, il s'était fait une loi de l'écouter et de le suivre. Peu lui importait donc de se trouver parfois en contradiction avec lui-même, pourvu que, dans son être, il ne sentît aucune opposition à cette impulsion mystérieuse « qui n'est celle de personne, qui est celle de tous, et dont le résultat est le développement de la vérité dans la raison de tous [2] ». La voix du peuple était pour lui, dans un sens absolu, la voix de Dieu. Or elle parle, cette voix, au cœur de Lamennais ; elle l'instruit, le fortifie et le console ; elle redresse ses erreurs passées, lui dicte ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire ; c'est elle qui, après tant d'anxiétés, a rendu la paix à son esprit et à sa conscience ; il lui doit tout : « qu'elle se taise, et rendu à lui-même, à lui seul, il ne lui restera plus que le silence », écrit-il ; et ce qu'il écrit, il le croit. On a certes le droit de penser qu'il fut en tout cela le jouet du plus décevant mysticisme ; mais ce mysticisme, il faut lui faire sa part dans la vie de Lamennais : autrement elle demeurerait un problème psychologique inexpliqué et peut-être inexplicable.

L'année qu'il venait de passer à Paris, dans un travail excessif, l'ayant beaucoup fatigué, il s'empressa, dès qu'il fut libre de tout engagement avec *le Monde*, de s'échapper en Bretagne. La nature l'avait fait, comme il disait, « un homme des champs [3] », et il sentait ses forces décroître, dès que sa poitrine n'aspirait plus le grand souffle de l'Océan, passant attiédi

1. Lettre au baron de Vitrolles, du 2 novembre 1835.
2. Préface des *Troisièmes Mélanges*.
3. Lettre à la baronne Cottu, du 24 mai 1834.

sur les bruyères et les joncs marins de la terre natale. Son brusque départ donna lieu aux plus étranges propos. On disait que, dégoûté déjà de ses nouveaux amis et irrité par leurs mauvais procédés, il songeait à se rapprocher de Rome. Cette rumeur prit même assez de consistance pour émouvoir quelques-uns des amis ou des anciens admirateurs de Lamennais [1]. Il y en eut qui lui écrivirent, ne voulant pas laisser échapper une occasion si favorable de l'exhorter à faire sa paix avec le Pape et avec lui-même. Un certain baron de Géramb, frère trappiste et ancien pèlerin de Terre Sainte, eut, en outre, la fâcheuse pensée de publier dans les journaux la lettre qu'il lui avait adressée [2]. Cette lettre, on le devine bien, resta sans réponse [3]. A d'autres correspondants plus discrets le pseudo-converti adressa des remerciements pour leur pieuse sollicitude, mais leur déclara en

1. Elle arriva jusqu'aux oreilles de Benoît d'Azy et de la baronne Cottu. Celle-ci n'avait que trop de raisons d'en mettre en doute l'exactitude. Voir l'*Introduction* de M. d'Haussonville aux *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu.*

2. Voir *l'Ami de la Religion*, numéro du 15 juillet 1837.

Interrogé sur ce personnage par M. de Vitrolles, Lamennais répondit : « Un trappiste m'a écrit que ce prétendu baron, lyonnais d'origine, intrigant de métier, est un agent de l'Autriche, lequel ne peut se tenir nulle part et qu'aucune maison de son ordre ne veut recevoir. Lamartine, qui l'a rencontré dans son voyage d'Orient, en raconte des choses curieuses. » Lettre du 10 août 1837.

3. Certains journaux, bien informés, n'en persistèrent pas moins à annoncer que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* était sur le chemin de Rome. Sans prendre la nouvelle au sérieux, le marquis de Coriolis en écrivit à Lamennais, qui lui fit cette réponse : « *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*, disait le Sage, il y a trois mille ans, et le Sage avait raison, mais pas plus que vous, lorsque vous vous êtes moqué de ceux qui m'envoyaient sur les bords du Tibre. Que veulent-ils donc que j'aille faire là ? et quelle idée de me faire voyager sous la cuculle du P. Géramb ?... Rome désormais n'a rien à me dire, et je n'ai rien à dire à Rome. » Lettre du 30 août 1837.

même temps qu'elle était sans objet, sa conscience se trouvant parfaitement en repos [1].

De son excursion en Bretagne Lamennais recueillit, semble-t-il, plus de tristesse que de joie. Ne voulant, à aucun prix, revoir ni la Chesnaie ni l'abbé Jean [2], il descendit à Trémigon, dans la maison de son beau-frère, y passa seulement quelques jours, et se trouvant probablement mal à l'aise, même avec ses plus vieux amis, dans un pays où tout lui rappelait, quoi qu'il fît, de très amers et très doux souvenirs, il repartit hâtivement pour aller finir l'été en Champagne, auprès d'une famille qu'il connaissait depuis un an à peine, mais dont, fatigué de vivre seul, il avait accepté les offres d'hospitalité.

Cette famille se composait seulement de trois personnes. M. Clément, son chef, paraît avoir été un honnête brasseur d'affaires, plus occupé d'accroître ses capitaux que ses connaissances, attentif néanmoins, par goût ou par calcul, à étendre de tous côtés ses relations [3]. Sa femme avait peu de santé, aussi peu d'instruction ou de caractère, beaucoup de cette

1. Lettre à l'abbé Vuarin, curé de Genève, publiée par M. Victor Giraud dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er novembre 1905. La même livraison reproduit une lettre de l'abbé Rosmini, écrite, quelques mois plus tôt, sur un ton peu propre à ramener l'esprit ou à toucher le cœur de Lamennais.

2. Avant de se mettre en route, il avait eu soin d'écrire à M. Marion : « J'ai, mon ami, une grâce à vous demander : c'est, pendant que nous serons ensemble, de ne me parler ni de la Chesnaie, que je suis résolu à ne pas revoir, ni de la personne que vous savez. Je veux goûter pleinement le plaisir de me retrouver avec vous, et tout ce qui tendrait, fort inutilement d'ailleurs, à me faire revenir sur le parti que j'ai pris avec réflexion, le troublerait profondément. » Lettre du 28 mai 1837.

3. A Paris, il avait réussi à attirer chez lui quelques célébrités du jour et réunissait à sa table des hommes tels que Mignet, La Fayette, Ampère, Manguin. D'heureuses spéculations sur les terrains l'avaient enrichi, d'autres le ruinèrent. Il finit par être obligé de chercher un emploi.

sensibilité compatissante qui est rarement refusée aux personnes de son sexe. Un jeune protestant, Napoléon Peyrat, avait été chargé de l'éducation de leur fils unique, Charles, sur la recommandation de Béranger. Ce fut Béranger aussi qui devint l'intermédiaire et quelquefois l'arbitre des relations de Lamennais avec la famille Clément [1]. L'échec du *Monde* ayant vérifié ses prédictions, il pouvait se promettre d'être désormais, auprès de son imprudent ami, un conseiller mieux écouté. Un peu de pitié se mêlait à la respectueuse sympathie qu'il éprouvait à son égard, et il eût voulu deux choses : l'arracher définitivement au journalisme et le soustraire à un isolement que les années, en s'accumulant, allaient de jour en jour lui rendre plus pénible, sans le mettre hors de l'atteinte des intrigants. Il lui fallait, pour obtenir ce double résultat, déployer beaucoup d'adresse ; car l'écrivain breton n'était pas un homme facile à mener. Absolu dans ses idées, mobile dans ses sentiments, il ne voulait se laisser dominer par personne et ne savait pas se dominer lui-même. « Avec du génie, disait à son sujet le chansonnier, on n'est pas le maître chez soi. Il faudrait des cercles de fer pour contenir

1. Ces relations furent facilitées par un premier déménagement de Lamennais. En prenant un appartement rue de Rivoli, il devint le voisin des Clément qui habitaient rue d'Alger. Quelques œuvres de charité, accomplies de concert, l'attachèrent d'abord à Mme Clément ; bientôt, tant était vif son besoin d'aimer ! il voua à cette femme, d'esprit médiocre, l'affection la plus sincère et la plus désintéressée. Jusqu'à la fin de sa vie, il correspondit avec elle. Les lettres qu'il lui adressa ont été publiées par M. Christian Maréchal (*Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1905). Elles sont, la plupart, assez insignifiantes et telles qu'il pouvait les écrire à une personne dont la principale occupation était le soin de sa santé. Il en est une cependant, qui offre le plus haut intérêt, parce qu'elle découvre la pensée intime de Lamennais sur le catholicisme. L'occasion s'offrira bientôt de la reproduire.

dans la tonne une liqueur aussi véhémente, et Dieu sait que notre pauvre ami n'est pas cerclé de la sorte [1]. »

Rebelle, en effet, aux avertissements de Béranger, l'ex-directeur du *Monde* persistait, en dépit de ses récents déboires, à vouloir se créer un journal à lui. Ayant reconnu enfin, après quelques démarches infructueuses, qu'il n'y avait aucune chance de le faire réussir, il écrivait à M. Marion : « Le projet de journal dont je vous ai parlé est ajourné indéfiniment. Tout calculé, il m'a paru qu'on ne pouvait honnêtement proposer une pareille affaire aux souscripteurs. Je ferai donc autre chose. Et d'abord, il faut que je finisse un petit ouvrage commencé il a quelques mois et qui n'avance pas vite [2]. » Ce petit ouvrage c'était le *Livre du Peuple*.

Les loisirs ne manquaient pas à l'écrivain dans sa nouvelle retraite, car il n'y était distrait ni par la beauté du site, ni par le charme d'une société variée [3]. Bâti aux confins de la Brie et de la Champagne, le

1. Lettre inédite de Béranger à M. Benoît-Champy, communiquée par M. l'abbé Clair.

2. Lettre du 14 août 1837.

3. Cette société se réduisait le plus souvent à Mme Clément et à son fils Charles, tous deux atteints de la fièvre, et auprès desquels Lamennais, pendant un mois, dut remplir, paraît-il, l'office de « médecin et de garde-malade ». Lettre à M. Marion, du 5 septembre 1837.

Quant au jeune précepteur, sa tournure d'esprit un peu sectaire et son humeur sauvage l'éloignèrent d'abord d'un homme en qui il ne pouvait s'empêcher de voir encore le prêtre catholique. Peu à peu il s'apprivoisa, et gagné par la simplicité de Lamennais, subjugué par l'ascendant de son génie, il prit plaisir à l'accompagner dans la promenade qu'il faisait souvent, après le repas du soir, à travers les fourrés environnants, et à l'écouter, quand, bien disposé, il développait dans un magnifique langage ses théories sur le pouvoir, ou ses vues sur l'avenir de la société. Voir Napoléon Peyrat, *Béranger et Lamennais*, chap. IV.

Château de Frescu ou de Sans-Souci, dominait, du haut d'une colline crayeuse, d'immenses plaines blanchâtres, coupées çà et là de fonds marécageux. Un paysage de cet aspect ne pouvait être du goût de Lamennais[1] : le parc heureusement lui offrit une ressource. Enveloppé dans un ample vêtement de couleur brune, coiffé d'une toque de velours noir, il s'en allait chaque après-midi, le front baissé, parcourant d'un pas ferme et rapide des allées moins belles que celles de la Chesnaie, et, s'exaltant lui-même dans une méditation prolongée, il composait, chapitre par chapitre, son « petit ouvrage ». Quelquefois, l'inspiration le tenant éveillé, il reprenait sa promenade, mais dans sa chambre, et arpentait le plancher une partie de la nuit. Le matin venu, il se mettait à écrire jusqu'à l'heure où la cloche annonçait le déjeuner. Le travail avait-il été facile, la plume avait-elle bien traduit sa pensée, il apparaissait à table, « serein, cordial, moqueur même, et parfois très amusant et très comique[2] ». Le soir, quand les lampes venaient d'être allumées, il rentrait au salon, quelques petits carrés de papier à la main, et, ingénument, il se mettait à lire ce qu'il avait écrit dans la journée, devant un auditoire composé d'une femme, d'un jeune homme et d'un enfant.

1. « Depuis notre arrivée ici, nous n'avons eu que bien peu de beaux jours ; aussi n'emporterai-je de ce pays, un des plus tristes qu'on puisse habiter, aucun souvenir qui me le rende le moins du monde regrettable. » Lettre au baron de Vitrolles, du 10 août 1837.

2. « Il contait vivement l'anecdote ; il avait même un joli talent mimique, et rien n'était plus risible que de l'entendre imiter, avec un accent gascon et nasillard, M. de Villèle éconduisant du ministère des Affaires étrangères M. de Chateaubriand, comme un renard qui persiflerait un lion. » Napoléon Peyrat, *op. cit.*

Vers la fin d'août, en quittant une demeure où il avait été constamment entouré de prévenances et de respect, il paya magnifiquement l'hospitalité reçue en laissant à ses hôtes, écrite de sa main, une copie du *Livre du Peuple.*

Cet ouvrage parut chez l'éditeur Delloye au mois de décembre 1837[1]. Au point de vue de la composition, c'est un des meilleurs de Lamennais, peut-être parce que c'est un des plus courts. Il se divise en deux parties, justement proportionnées ; la première est consacrée à l'enseignement des droits, la seconde à celui des devoirs. Le style est d'une beauté presque irréprochable ; l'éclat, la force, l'ampleur, la grâce aussi et l'harmonie, en un mot, toutes les qualités du grand écrivain s'y trouvent réunies ; à peine reste-t-il quelque trace de ses anciens défauts. N'était la persistance de certains procédés dans la contexture de la phrase, on serait tenté de se demander si vraiment sont sortis de la même plume et l'*Essai sur l'Indifférence* et le *Livre du Peuple.* Le style de Lamennais s'étant transformé, comme ses idées, quelques-uns ont imaginé de dire qu'il avait perdu son talent en perdant la foi. A quoi bon cette critique de parti pris? Et quel inconvénient y a-t-il à reconnaître que, même après sa défection, Lamennais est resté un de nos plus parfaits écrivains ?

Le *Livre du Peuple* caractérise la dernière phase de son évolution; il en marque aussi le terme, qui fut le socialisme. Socialiste, le philosophe traditionaliste était depuis longtemps en voie de le devenir, car il avait toujours admis, comme émanant de l'essen-

1. Le prix de l'exemplaire, pour la première édition, fut fixé à 7 fr. 50, au grand déplaisir de Lamennais (lettre à M. Marion, du 24 novembre 1837). L'année suivante, il se fit trois tirages d'une édition populaire à 1 fr. 25.

tielle souveraineté de Dieu, une certaine souveraineté du peuple. La logique l'avait d'abord poussé vers la démocratie ; le sentiment l'entraînait maintenant jusqu'au socialisme, car il n'était pas homme à vouloir que le peuple eût plus de puissance dans l'Etat, sans vouloir aussi qu'il fût plus heureux.

Or la condition du peuple ne s'était pas améliorée depuis l'avènement de la monarchie de Juillet. Souverain en théorie, en fait il n'était rien; on ne lui reconnaissait aucuns droits politiques, on ne le consultait jamais sur les affaires publiques ; tout ce qu'on lui permettait, les jours d'élection, c'était de se tenir timidement aux abords des salles de vote dont a porte ne s'ouvrait qu'à ceux qui étaient assez riches pour payer le cens. En définitive, il continuait d'être gouverné de très haut, comme sous l'ancien régime, et peut-être moins paternellement.

Son sort, au point de vue économique, était devenu pire. L'introduction de la machine dans l'industrie lui avait fait perdre la seule propriété qu'il eût jamais possédée, celle de ses bras. Absorbé par le capital, comme tous les autres moyens de production, le travail n'était plus qu'une simple marchandise, que les producteurs avisés achetaient le moins cher possible et dont la misère même de l'ouvrier faisait baisser le prix. C'était vraiment une loi d'airain qui pesait sur les classes laborieuses. Le droit leur était refusé de s'entendre pour débattre le taux des salaires : tel il était fixé par le maître, tel il fallait l'accepter. Leur gain, dans les meilleurs jours, suffisait justement à les faire vivre; une crise venait-elle à éclater, il y avait aussitôt des foyers sans feu et sans pain. Un patronat, souvent anonyme, disposait à peu près souverainement de l'existence des salariés. Aucune loi ne

lui interdisait d'entasser dans des ateliers ou des usines insalubres, au sein d'une atmosphère et d'une promiscuité également malsaines, non seulement le travailleur robuste, mais la femme débile et le frêle enfant[1]. Rien ne l'empêchait de prolonger au delà de toute raison les heures de travail; si l'appât du lucre l'y poussait, ou simplement le souci de se défendre contre une concurrence effrénée, il pouvait impunément épuiser dans un labeur que n'interrompait aucun jour de repos, les forces et la santé de l'ouvrier. Celui-ci avait-il été la victime d'un accident ? immédiatement on le remplaçait, sans indemnité d'aucune sorte : l'unique ressource laissée aux impotents comme aux vieillards, c'était de tendre la main.

Et l'on s'enrichissait, d'autre part, par la spéculation ou par le négoce, et on lançait chaque jour de nouvelles affaires, et on associait, sans nulle entrave, les capitaux même pour de malhonnêtes entreprises, et on s'agitait, on se précipitait pour se devancer dans la conquête de nouveaux débouchés, et on se hâtait de grossir sa fortune afin d'en jouir plus vite. Les instincts généreux, les sentiments d'altruisme étaient étouffés par un matérialisme élégant, raffiné, égoïste, et la vie humaine semblait n'avoir d'autre fin que le plaisir. Dans les princières demeures de la haute bourgeoisie, c'était un étalage de luxe, une succession de fêtes, un gaspillage de l'or ; et, à côté des quartiers somptueux, des rues sordides, des taudis délabrés que la rapacité des propriétaires ou l'incurie des occupants découragés laissait dans un état de malpropreté repoussante, et, au fond de ces taudis, des

1. Faut-il rappeler, qu'à cette époque, on employait couramment dans l'industrie des femmes à peine relevées de leurs couches et des enfants âgés, tout au plus, de sept ou huit ans ?

familles mombreuses en proie à toutes les privations, à toutes les souffrances, à tous les désordres aussi qu'engendre la trop grande pauvreté. Tout secours ne leur manquait point; car jusque dans les logis les plus misérables la divine charité descendait, les mains chargées de dons. Mais tant de maux se multiplient là où il n'y a plus de justice sociale, que la charité même est impuissante à les atteindre et à les soulager.

Le contraste de l'extrême opulence et de l'extrême misère, plus poignant dans une grande ville comme Paris, avait ému l'âme de Lamennais d'un sentiment d'immense pitié et de terrible courroux; sous l'empire de ce double sentiment, il écrivait à la première page du *Livre du Peuple* : « En passant sur cette terre, comme nous y passons tous, pauvres voyageurs d'un jour, j'ai ouvert les yeux, et mes yeux ont vu des souffrances inouïes, des douleurs sans nombre. Pâle, malade, défaillante, couverte de vêtements de deuil parsemés de taches de sang, l'humanité s'est levée devant moi, et je me suis demandé : Est-ce donc là l'homme ? est-ce là lui tel que Dieu l'a fait ? Et mon âme s'est émue profondément, et ce doute l'a remplie d'angoisse.

« Mais bientôt j'ai compris que ces souffrances et ces douleurs ne viennent pas de Dieu, de qui tout bien émane et de qui rien n'émane que le bien ; qu'elles sont l'œuvre de l'homme même, enseveli dans son ignorance et corrompu dans ses passions ; et j'ai espéré, et j'ai eu foi dans l'avenir de la race humaine. Ses destinées changeront lorsqu'elle voudra qu'elles changent, et elle le voudra, sitôt qu'au sentiment de son mal se joindra la claire connaissance du remède qui le peut guérir.

« Regarde, ô peuple, s'il n'est pas temps de justi-

fier l'auteur des êtres, en te créant un sort plus conforme à sa justice, à sa bonté[1]. »

Ainsi, dès le début, se trouve vigoureusement exprimée l'idée inspiratrice du *Livre du Peuple*. Ce livre, en effet, a été écrit dans le dessein de faire comprendre aux masses populaires la nécessité et la possibilité d'une réforme sociale. C'est une œuvre d'enseignement, un abrégé des droits et des devoirs de la démocratie, un catéchisme socialiste, partagé en seize leçons et rédigé intentionnellement sous une forme très simple, de manière à rendre la doctrine exposée facilement accessible à tous.

Le principe fondamental de cette doctrine, c'est que le mal social n'est pas un mal nécessaire, puisqu'il provient de deux causes qu'on peut faire disparaître, à savoir : l'égoïsme humain d'une part, et de l'autre, l'ignorance du peuple. L'égoïsme a créé, ou du moins, exagéré l'inégalité des conditions : cette

1. Et se laissant emporter à une indignation qui ne connaît plus de mesure, l'écrivain continue : « Tu dis : J'ai froid ; et pour réchauffer tes membres amaigris, on les étreint de triples liens de fer.

« Tu dis : J'ai faim ; et on te répond : Mange les miettes balayées de nos salles de festins.

« Tu dis : J'ai soif ; et l'on te répond : Bois tes larmes.

« Tu succombes sous le labeur, et tes maîtres s'en réjouissent ; ils appellent tes fatigues et ton épuisement le frein nécessaire du travail.

« Tu te plains de ne pouvoir cultiver ton esprit, développer ton intelligence ; et tes dominateurs disent : C'est bien ! il faut que le peuple soit abruti pour être gouverné.

« Dieu adressa dans l'origine ce commandement à tous les hommes : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre et sub« juguez-la » ; et l'on te dit à toi : Renonce à la famille, aux chastes douceurs du mariage, aux pures joies de la maternité ; abstiens-toi ; vis seul. Que pourrais-tu multiplier que la misère ? »

Dans ce langage si excessif, il y avait néanmoins une protestation justifiée contre les théories de certains économistes.

inégalité, le peuple la perpétue en l'acceptant comme une irrémédiable fatalité. Supprimez l'égoïsme, dissipez l'ignorance, et vous aurez une société parfaite. Telle est, dans sa simplicité, toute la thèse de Lamennais. Une thèse de ce genre ne se démontre guère par des preuves de raison ; aussi, la part faite à ce genre de preuves est-elle assez restreinte dans le *Livre du Peuple*, tout y est plutôt imagination ou sentiment.

C'est l'imagination assurément qui a fourni à l'auteur, pour entrer en matière, ce bien joli tableau. « Dans une famille, tous ont en vue l'avantage de tous, parce que tous s'aiment et que tous ont part au bien commun. Il n'est pas un de ses membres qui n'y contribue d'une manière diverse selon sa force, son intelligence, ses aptitudes particulières : l'un fait ceci, l'autre cela; mais l'action de chacun profite à tous et l'action de tous profite à chacun. Qu'on ait peu ou beaucoup, on partage en frères : nulle distinction autour du foyer domestique. On n'y voit point ici la faim à côté de l'abondance. La coupe que Dieu remplit de ses dons passe de main en main, et le vieillard et le petit enfant, celui qui ne peut plus ou ne peut pas encore supporter la fatigue, et celui qui revient des champs, le front baigné de sueur, y trempent également leurs lèvres. Leurs joies, leurs souffrances sont communes. Si l'un est infirme, s'il tombe malade, s'il devient avant l'âge incapable de travail, les autres le nourrissent et le soignent ; de sorte qu'en aucun temps il n'est abandonné. »

C'est sur ce type d'une famille idéale que Lamennais voudrait organiser son idéale société. L'obstacle, c'est l'égoïsme qui a fait la société, la famille aussi, faudrait-il ajouter, telle qu'elle existe. Il a séparé les peuples les uns des autres et les a constitués en natio-

nalités rivales ; entre les hommes égaux par nature, il a établi des distinctions d'origine, de rang, de fortune ; quelques-uns ont usurpé, par la force ou la ruse, le droit de commander ; les autres, esclaves, serfs, prolétaires n'ont eu qu'à courber la tête ; et, tandis que le pouvoir, le repos, la richesse devenaient le privilège d'un petit nombre, la servitude, le travail, la misère, voilà ce qu'en partage on a laissé au peuple [1].

Doit-il toujours en être ainsi ? Y-a-t-il quelque nécessité fatale qui interdise à la multitude des opprimés d'espérer un sort meilleur ? Le penser serait un blasphème. Toutes les créatures de Dieu tiennent de lui un droit égal à une félicité, sinon parfaite, du moins relative. Si ce droit a pu si longtemps être méconnu et foulé aux pieds, c'est que l'égoïsme, vice ordinaire des grands, est descendu aussi dans l'âme du peuple ; il a paralysé ses forces en les divisant. Chacun n'a pensé qu'à soi, chacun, sans s'occuper d'autrui, n'a songé qu'à se défendre individuellement contre la souffrance, et le mal s'est perpétué sur la terre. Il disparaîtra le jour seulement où toutes les volontés s'associeront dans un effort commun, avec l'unique pensée de reconstituer ici-bas « la grande famille universelle, la cité de Dieu, le règne de la justice et le règne de l'amour [2] ».

1. Cette expression « le peuple » prend la plus large extension sous la plume de Lamennais. Le peuple, c'est le travailleur des champs et l'ouvrier des villes, c'est le marin et le soldat, c'est le poète, l'artiste, le penseur. « Otez un petit nombre de privilégiés ensevelis dans la pure jouissance, le peuple, c'est le genre humain. » Pareille conception n'est pas sans quelque analogie avec celle des plus violents terroristes. Ceux-ci envoyaient « les privilégiés » à l'échafaud pour faire plus vite le bonheur du genre humain. Lamennais, ennemi de la violence, comptait sur la loi du progrès pour les éliminer.

2. *Livre du Peuple*, III.

Il ressort, dès les premières pages du *Livre du Peuple*, que la question morale prime, au jugement de Lamennais, la question sociale et la conditionne. Il veut faire sentir au peuple que, pour travailler utilement à la réforme de la société, il doit travailler d'abord à se réformer lui-même. Sur ce point il a parfaitement raison. Mais n'est-ce pas faire preuve d'une excessive candeur que de lui présenter, comme unique moyen de réforme, une connaissance plus exacte « des vraies lois de l'humanité » ? Ces lois, suffira-t-il au peuple de les connaître pour devenir meilleur ? Qui lui apprendra à se contenir lui-même ? à user de ses droits, sans les dépasser ? D'où lui viendra la volonté d'étouffer en lui le vieil égoïsme ? Où puisera-t-il la force de remplir intégralement, quoi qu'il lui en coûte, tous ses devoirs ? La réponse à ces questions, on la chercherait vainement dans le *Livre du Peuple*, elle n'y est pas ; et c'est pourquoi ce livre, à coup sûr, manquera son but. L'enseignement du nouvel apôtre de la démocratie, fût-il toujours exact, est au moins incomplet. Il manque une troisième partie à son catéchisme socialiste, et celle-là, il venait de s'ôter à lui-même le moyen de l'écrire.

A un autre point de vue, son œuvre donne prise à la critique. « Le droit et le devoir, a-t-il écrit poétiquement, sont comme deux palmiers qui ne portent point de fruit, s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre[1]. » Là-dessus, il insinue que, par calcul, on les a trop séparés, et qu'en prêchant au peuple ses devoirs, on a omis volontairement de lui faire connaître ses droits. Cette omission, il annonce le dessein de la réparer, avec prudence toutefois et de telle manière

1. *Livre du Peuple*, IV.

que la notion du droit n'ébranle pas la notion du devoir. Sage méthode assurément, mais à laquelle l'écrivain démocrate n'a pas su rester fidèle. Souvent il a outré les droits du peuple, et en excitant le peuple à les revendiquer, il a déployé dans son langage une violence propre à tout bouleverser.

Le droit primordial, d'après Lamennais, c'est le droit individuel, c'est-à-dire, la faculté donnée par Dieu à chacune de ses créatures « de se conserver et de se développer selon ses lois particulières en harmonie avec les lois universelles ». Le droit individuel est inaliénable, comme la personnalité : il s'étend à tous les besoins légitimes de l'homme, à toutes les exigences de sa vie matérielle et de sa vie morale Ce droit suppose la liberté, ou plutôt, il se confond avec elle ; c'est pourquoi personne au monde ne peut avoir la prétention de la restreindre. « *Vous n'avez d'autre maître que Dieu*, écrit le catéchiste démocrate, et sa volonté est que vous soyez libres, afin d'être semblables à lui, et de mériter par vos efforts qu'il aidera d'en haut, d'être un jour pleinement unis à lui[1]. »

Du droit individuel découle le droit social, car il faut que le peuple puisse, lui aussi, se conserver et se développer librement. Or il ne le peut pas dans l'organisation présente de la société, parce que, cette organisation reposant non sur le droit mais sur le privilège, le peuple s'est trouvé exclu, en fait, de toute participation au droit commun. « Toujours opprimé, exploité toujours, il est devenu semblable à un pré qu'on fauche au printemps et qu'on livre encore à une dent avide en automne, » ou bien, « à ces animaux que le jour on attelle à la charrue et à qui

1. *Livre du Peuple*, V.

on jette le soir une poignée de paille à l'étable ». Si l'on a pu le traiter ainsi, « le maintenir dans la servitude, et l'ignorance, et la misère, et l'abaissement, » c'est que quelques-uns s'étant rendus les maîtres de la société, ils l'ont organisée à leur gré, « dans l'unique vue de leur intérêt propre et ont ôté au peuple le moyen de défendre les siens, en le dépouillant de ses droits politiques, en lui interdisant toute espèce de concours dans la confection des lois, dans la gestion des affaires communes, et le réduisant à une simple obéissance passive[1]. »

Aucune réforme économique ou sociale ne sera donc possible, tant qu'on laissera subsister un régime politique fondé sur le mensonge et l'injustice ; tant que le pouvoir s'exercera en vertu de la force ou d'un prétendu droit divin. Le pouvoir, en vérité, il appartient au peuple, parce que en lui réside la souveraineté, souveraineté inaliénable, comme le droit primitif de l'homme d'où elle découle, que le peuple délègue à à qui il lui plaît sans jamais s'en dessaisir ; la fonction de son délégué étant, non de commander, mais d'obéir. Toute loi est nulle qui n'émane pas du peuple ; et toute révolte légitime contre ceux qui prétendent imposer au peuple leur domination[2].

« Donc à qui que ce soit qui osera se dire votre maître, répondez : Non. Ne vous laissez ni opprimer par les hommes de violence, ni tromper par ceux qui

1. *Livre du Peuple*, VI. Obéissance passive ! c'en est assez de ce mot pour déchaîner toute la colère de Lamennais :
« Peuple, écoute ce qu'ils t'ont dit et à quoi ils t'ont comparé.
« Ils ont dit que tu étais un troupeau et qu'ils en étaient les pasteurs : toi, la brute ; eux, l'homme. A eux donc ta toison, ton lait, ta chair ! Pais sous leur houlette et multiplie pour réchauffer leurs membres, étancher leur soif, assouvir leur faim. » *Livre du Peuple*, VII.

2. *Livre du Peuple*, VII.

vous prêchent la servitude au nom de Dieu, qui s'efforcent de vous plonger dans l'abrutissement de l'ignorance, et disent ensuite : Le peuple manque de lumière et de raison ; il ne saurait se conduire lui-même, il faut pour son intérêt qu'il soit gouverné. Votre droit, au contraire, est que nul ne vous gouverne[1]. »

Qui voudrait entreprendre une réfutation des nouvelles doctrines de Lamennais, trouverait aisément cette réfutation toute faite dans ses anciens écrits. Qu'on relise son livre *les Progrès de la Révolution*, et l'on verra avec quelle hauteur de raison, quelle vigueur de logique, il discutait la théorie libérale de la souveraineté du peuple. « Chacun souverain de soi ! » mais quel gouvernement, demandait-il, quelle législation, quelle société même pourrait subsister, si les peuples avaient jamais le malheur d'adopter une pareille maxime ! Et cette maxime abhorrée, c'est lui qui la prêche, qui la sème à pleines mains, au risque de faire lever la révolte ; c'est lui qui excite le peuple à ne tolérer aucun pouvoir sur sa tête, à détruire de ses puissantes mains toute autorité, n'hésitant pas à lui dire : Sache que ton droit, c'est que nul ne te gouverne.

Dix ans plus tôt, quand il poussait si loin son ultramontanisme, il aurait bien écrit une pareille phrase, mais il l'eût justifiée en la complétant. Il aurait dit au peuple, à l'encontre des gallicans : Sache que ton droit, c'est que nul ne te gouverne, à moins qu'ayant reçu son mandat de Dieu, il ne te gouverne en son nom et conformément à sa loi, car *tout pouvoir vient de Dieu*. Cette affirmation de l'origine divine du pouvoir, il faut bien qu'il la renie aujourd'hui, ou qu'il la passe sous silence ; autrement, comment

1. *Livre du Peuple*, VIII.

légitimerait-il son insoumission à l'autorité du Pape ? Parce qu'il s'est heurté un jour à la hiérarchie ecclésiastique et qu'il a souffert, il le croit du moins, de son injustice, toute hiérarchie lui est devenue odieuse et il n'en veut d'aucune sorte dans la société : un peuple sans gouvernement, voilà son idéal, et c'est dans un monde livré à l'anarchie qu'il pose la première pierre de la cité de Dieu ! Y a-t-il, en vérité, quelque chose de plus humiliant pour la raison humaine que de rencontrer de telles erreurs et de telles contradictions dans un si grand et si noble esprit !

Très net, très radical aussi, quand il s'agit de tracer au peuple un programme de revendications politiques, Lamennais, dès qu'il aborde le terrain des réformes économiques, se montre bien peu précis. Il affirme, en principe, la légitimité de la propriété et demande qu'elle soit respectée ; mais, d'autre part, il la rend haïssable en déclarant qu'elle est ordinairement le fruit de l'exploitation du faible par le fort. Il voudrait le peuple matériellement plus heureux, mieux partagé dans la distribution des produits obtenus par son labeur ; il laisse entrevoir la possibilité d'une association du capital et du travail, non seulement dans l'effort, mais aussi dans le bénéfice. Il ne va pas plus loin ; il n'indique ni sous quelle forme, ni dans quelle mesure, ni par quels moyens se pourra ou se devra établir l'association. Très peu renseigné sur les choses du commerce ou de l'industrie, incapable d'en parler pertinemment, il est forcé de s'en tenir à de vagues abstractions et de conclure à la hâte que, la réforme politique étant faite, la réforme économique suivra d'elle-même [1]. Cette conclusion

1. « Quand vous aurez reconquis votre droit, si vous en usez avec sagesse, le monde changera de face : il y aura moins de larmes, et les larmes seront moins amères. Peu à peu le con-

vraie en partie, est, dans sa généralité, trop optimiste. Il y a de ces difficultés qu'on ne tranche pas avec un bulletin de vote.

La seconde partie du *Livre du Peuple* est consacrée à l'enseignement des devoirs.

Le devoir, Lamennais le définit avec plus d'éloquence que de précision. Ce que l'on peut saisir sous la magnificence de ses périodes, c'est que le devoir a sa source dans le besoin que les hommes ont les uns des autres. Nul ne peut se passer entièrement du secours d'autrui : il faut donc que chacun donne et reçoive à son tour; car « la vie tarirait de toute part sans ce don mutuel et incessant de tous à chacun et de chacun à tous [1] ».

Cette conception du devoir n'est pas de l'ordre le plus élevé, puisqu'elle repose, en définitive, sur l'intérêt. Si l'intérêt prescrit le devoir, il le limite aussi : on ne doit rien à ceux de qui l'on n'a rien à espérer. Comment donc l'auteur du *Livre du Peuple* a-t-il pu écrire : « Le devoir s'étend à tous les êtres, car tous ont leur place dans l'univers ; tous y remplissent, selon les vues de la Sagesse suprême, des fonctions qu'elle défend de troubler ; tous y jouissent du don divin et ont le droit d'en jouir. » S'il en est ainsi, le devoir oblige, non pas tant en raison de l'intérêt que

traste de l'opulence extrême et de l'extrême indigence cessera d'affliger l'humanité. La faim hâve et morne ne s'assiéra plus à votre foyer. Tous auront l'aliment du corps et celui de l'esprit. Partagés comme ils le doivent être entre des frères, les biens que la Providence avait départis se multiplieront par le partage même. Les enfants ne demanderont plus en pleurant à leur père, lorsqu'il rentre le soir exténué de fatigue, le pain qui leur manque... Le sourire renaîtra sur les lèvres maternelles ; et le vieillard, rassasié de jours, se réjouira dans le pressentiment intime et mystérieux d'un nouveau printemps et d'une aurore nouvelle. » *Livre du Peuple*, VIII.

1. *Livre du Peuple*, X.

par la volonté de la « Sagesse suprême, » qui a le droit de l'imposer souverainement. C'est bien, au fond, ce que pensait Lamennais ; peut-être a-t-il été empêché de le dire plus clairement par la crainte qu'on ne lui reprochât, une fois de plus, d'être resté « trop prêtre ».

On ne saurait, d'ailleurs, assez louer la concision, la simplicité, l'exquise délicatesse de pensée et d'expression qu'il a su mettre dans son explication des devoirs. Après les avoir partagés en deux classes, devoirs généraux et devoirs particuliers[1], il se borne, quant aux premiers, à les rappeler brièvement; il les énonce en de courtes formules, les souligne d'un trait rapide ou les fixe dans une image vive et familière, de la manière la plus propre à les graver dans la conscience du peuple. Il écrit, par exemple :

« Il y a des paroles qui tuent : veillez donc sur votre langue et que jamais elle ne soit souillée par la médisance et la calomnie.

« Qui donne à propos un bon conseil, un sage avertissement, une instruction utile, donne plus que s'il donnait de l'or.

« Il n'est point de souffrances que la sympathie n'allège. Les tristesses de la vie se dissipent aux rayons de l'amour fraternel, comme les gelées d'automne fondent le matin quand le soleil se lève.

« La patience émousse peu à peu les aspérités les plus rudes : que rien donc ne l'épuise en vous, ni les mots irritants, ni les vivacités provocantes. Soyez

1. Cette classification, juste en soi, Lamennais paraît l'avoir utilisée d'une façon un peu arbitraire puisqu'il range, parmi les devoirs particuliers, les devoirs religieux et les devoirs sociaux. N'aurait-il pas dû les faire rentrer plutôt dans les devoirs généraux, tout homme étant, comme il l'a déclaré tant de fois, un être essentiellement religieux et sociable.

comme la vigne dont le suc est d'autant plus doux qu'elle croît sur une terre pierreuse[1] ».

De telles maximes sont l'expression de la plus pure morale ; c'est le Décalogue admirablement commenté à l'aide de l'Evangile. Lamennais s'étend plus longuement sur les devoirs particuliers, au premier rang desquels il place les devoirs envers la famille.

Les écrivains ne manquaient point de son temps, philosophes, poètes ou romanciers, qui déjà attaquaient ouvertement l'indissolubilité du mariage, comme contraire à la nature, au bonheur de l'individu, au progrès même de la société, et demandaient l'introduction du divorce dans la législation. « Le mariage, leur répond l'austère moraliste, n'est point une institution arbitraire, il est l'union physique et morale d'un seul homme avec une seule femme qui se complètent l'un l'autre en s'unissant ; et toute atteinte portée au mariage, à son unité, à sa sainteté est une violation des lois naturelles, une révolte insensée contre le Créateur, une source de désordres et de maux sans nombre. » Et soucieux de préserver les humbles et les simples de la contagion « d'abjectes et licencieuses doctrines », destructives du lien conjugal : « Repoussez, leur dit-il, avec horreur et dégoût, ces hideux enseignements de quelques esprits dépravés, qui voudraient ravaler l'homme au niveau de la brute, et même au dessous de la brute[2]. » Cette leçon était dure pour quelques-uns. George Sand feignit de ne l'avoir pas entendue, et, dans la *Revue des Deux Mondes*, elle n'en prit pas moins contre Lerminier la défense du *Livre du Peuple*[3].

Quel charme, au contraire, quel accent doux et péné-

1. *Livre du Peuple*, XI.
2. *Livre du Peuple*, XII.
3. Livraison du 1er février 1838.

trant dans les conseils que Lamennais adresse aux époux. C'est une page qu'on ne peut se défendre de citer.

« N'ayez point à rougir devant la colombe fidèle et pudique, et ne dégradez point le sacré caractère imprimé sur votre front par le doigt de Dieu.

« Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses.

« Mari, vous devez à votre femme respect, amour, et protection ; femme, vous devez à votre mari, déférence, amour et respect. En lui donnant la force, Dieu l'a chargé des plus rudes travaux ; en vous donnant la grâce et la tendresse, et la douceur, il vous a départi ce qui en allège le poids et fait du labeur même une intarissable source de joies pures. »

Et Lamennais d'ajouter tristement : « L'homme seul est un roseau dont les souffles divers qui l'agitent ne tirent que des sons plaintifs. »

Après les devoirs des époux, viennent ceux des parents et des enfants. Ces devoirs, l'éducateur de la démocratie les énumère et les explique un à un ; il indique le bien qui résulte de leur accomplissement, il signale le mal produit par leur violation[1] ; il peint sous les plus attrayantes couleurs les joies simples et pures du foyer domestique ; il instruit enfin, il avertit, il exhorte avec une sorte d'onction qui rappelle à la mémoire un de ses plus délicieux écrits : *le Guide du premier âge.*

1. Dénonçant le pire fléau de la famille ouvrière, l'alcoolisme, déjà grandissant, il stigmatise avec véhémence l'homme qui, pour satisfaire la plus misérable passion, dissipe le produit journalier de son travail. « Savez-vous ce qu'il boit dans le verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants ! »

Son style change de ton pour dire les devoirs de l'homme envers la patrie. Il demande, avant tout, que le peuple se crée une patrie, car, dans une société organisée au profit des privilégiés, il n'en a point. Le jour, lui dit-il, « où vous cesserez d'être exclus de la gestion des affaires communes, d'être livrés sans aucune défense à ceux qui maintenant vous exploitent ; » le jour où « on ne vous chassera plus des assemblées où l'on traite de vous, où l'on délibère sur des choses d'où dépend votre existence même, comme on chasse d'une réunion d'hommes un animal qui s'y est introduit furtivement ; ce jour-là, vous aurez vraiment une patrie. » Et cette patrie, vous l'aimerez plus que votre famille, plus que vous-même : « à elle tout ce que vous êtes, tout ce que vous avez, votre cœur, vos bras, vos veilles, et vos biens et votre vie. Qui hésite à mourir pour elle est infâme à jamais[1]. »

Toutefois, l'amour de la patrie ne doit pas être exclusif jusqu'à condamner les peuples à l'isolement, jusqu'à entretenir dans leur sein des sentiments de défiance réciproque et d'hostilité. Les peuples, comme les individus, ont besoin les uns des autres, ne serait-ce que pour s'emprunter réciproquement les diverses productions du sol qu'ils habitent. Il faut donc qu'ils se rapprochent, qu'ils s'entendent, qu'ils s'unissent afin de concourir, chacun selon son génie propre, au développement progressif de l'humanité qui est « l'unité dernière et complète, en laquelle se coordonnent tous les rapports, se concentrent tous les droits, s'harmonisent tous les devoirs[2]. » Voilà bien cet inter-

1. *Livre du Peuple,* XIII. Des paroles de Lamennais, les anti-patriotes n'ont retenu que la première moitié, pour en faire, de nos jours, le thème habituel de leurs criminelles divagations.
2. *Livre du Peuple,* XIII.

nationalisme dont Lamennais, devancier des temps nouveaux, avait jeté le premier germe dans *l'Avenir*. L'idée d'une confédération générale des peuples, conçue avant lui par d'autres penseurs, hantait depuis longtemps, son esprit. Cette idée, en 1837, devait paraître bien chimérique ; le paraît-elle tout à fait autant aujourd'hui ?

Il restait à l'auteur du *Livre du Peuple*, pour achever sa tâche, à parler des devoirs religieux. Il n'y a pas manqué ; mais on serait en droit de s'étonner qu'il ait rejeté à la fin de son catéchisme ce qui aurait dû être placé au commencement, puisque les devoirs religieux sont, comme il le dit lui-même, le fondement de tous les autres. Il est vrai qu'enseigner au peuple la religion, c'était chose bien délicate et difficile pour un homme qui venait d'abandonner la sienne. A quoi bon lui affirmer qu' « il existe une vraie religion », si on ne lui fait connaître, en même temps, quelle est la vraie religion ? Sur ce point précisément Lamennais hésite à se prononcer. A ses yeux les diverses formes de l'idée religieuse sont d'importance secondaire ; ce n'est que l'enveloppe, fragilement tissue, d' « un principe divin ». Volontiers il conseillerait au peuple de s'en tenir à la religion naturelle, celle-là même dont naguère il a si victorieusement démontré l'insuffisance. Mais la religion naturelle, il s'en rend bien compte, est à peine autre chose qu'une philosophie, peu accessible à l'esprit du peuple et presque sans action sur sa vie morale. Il finit donc par lui prêcher le christianisme, mais il le prêche à la manière de Jean-Jacques Rousseau : « Vous êtes chrétiens, bénissez-en Dieu. Ou il n'est point de vraie religion, de lien qui unisse les hommes entre eux et avec l'auteur éternel des choses, ou le Christianisme, religion de l'amour, de la fraternité,

de l'égalité, d'où dérive le devoir comme le droit, est la vraie religion; il est la loi première et dernière de l'humanité, car au delà de Dieu, il n'est rien qu'on puisse proposer pour terme à l'homme; car nulle autre voie pour aller à Dieu, nul autre moyen de s'unir à lui que l'amour. » C'est sur cette belle parole, trop susceptible pourtant d'être diversement interprétée, que s'achève l'exposé des devoirs.

En publiant le *Livre du Peuple*, Lamennais est entré dans le camp des écrivains socialistes, sans y apporter le renfort d'aucune idée neuve. Si ses théories sociales manquent d'originalité, il ne faut pas trop s'en plaindre, car l'originalité, chez les grands maîtres du socialisme, frôle assez souvent l'extravagance. Il n'a pas imaginé, comme Enfantin, « le couple-prêtre, » excitateur des appétits charnels et des sens engourdis; il n'a pas, comme Charles Fourier, hérissé la sociologie de formules bizarres, il ne l'a pas enveloppée non plus d'impénétrables obscurités; il ne s'est pas enorgueilli, comme Robert Owen, d'avoir résolu d'un seul coup tout le problème social en supprimant la liberté humaine; il n'a pas dressé, comme Etienne Cabet, le plan d'une heureuse Icarie, ni élaboré, comme Pierre Leroux, le dessein d'un communisme vaporeux; il a proposé simplement de réformer la société en respectant ses bases essentielles, et c'eût été parfait, si lui-même, il ne les avait ébranlées toutes, en rejetant l'une des plus nécessaires, l'autorité.

Ce qui le distingue tout à fait dans son rôle nouveau de socialiste, c'est un désintéressement dont la notion même paraît s'être perdue avec lui. Lamennais a aimé la démocratie pour elle-même, sans aucune préoccupation d'avantages personnels, sans aucun souci de popularité ou de fortune politique, sans aspirer à

d'autre satisfaction qu'à celle de voir la démocratie grandir, s'étendre, se fortifier, s'épurer, devenir enfin l'inspiratrice et l'ouvrière d'un nouveau progrès dans la vie de l'humanité. Son cœur, foncièrement bon, a ressenti jusqu'au vif la misère matérielle du peuple et sa misère morale; il a eu pitié de la foule, il s'est attendri sur le sort des petits et des humbles, et voulant les relever de leur abaissement, il s'est fait à la fois leur avocat et leur éducateur. Ignorerait-on le nom de l'auteur du *Livre du Peuple*, qu'on devinerait, à la lecture de certaines pages, la plume d'un prêtre, tant ces pages sont imprégnées de charité. Mais ce prêtre, pour son malheur, venait de se soustraire à l'autorité tutélaire de l'Église, et n'ayant pour se guider à travers les questions les plus obscures d'autre lumière que la lumière insuffisante de son génie, il est tombé dans les plus graves erreurs [1].

D'étranges idées ont germé dans son esprit, et son penchant s'est accru à voir les choses autrement qu'elles ne sont. Par certaines formes de sa pensée, il se rattache aux socialistes des anciens âges plutôt qu'à ceux de son temps. Comme les premiers, comme le chancelier Thomas Morus ou le moine Campanella [2], il a rêvé d'une cité de Dieu se constituant sur la terre par l'application intégrale de la loi évangélique à l'organisation sociale de l'humanité. Le dernier chapitre du *Livre du Peuple* est une esquisse de cette société future :

« Des saintes maximes d'égalité, de liberté, de fraternité, immuablement établies, émanera l'organisation sociale. Les intérêts privés peu à peu se fondront en un seul intérêt, celui de tous, parce que

1. C'est pourquoi le *Livre du Peuple* a été mis à l'*index*.
2. Auteurs, le premier d'*Utopia*, le second de *Civitas solis*.

soustraits à l'influence du froid et stérile égoïsme, tous comprendront, tous sentiront qu'il n'y a de vie que dans l'amour. Semblable à la colombe qui repose sur son nid, il pénétrera de sa douce chaleur le germe divin caché au fond de la nature humaine, et l'on verra éclore comme un monde nouveau.

« Dans ce monde illuminé de la splendeur du souverain Être, le lien sacré qui opère l'union des créatures et de leur auteur apparaîtra aux hommes tel qu'il est... L'Évangile du Christ, scellé pour un temps, sera ouvert devant les nations, et toutes elles viendront y lire la Loi, y puiser la vie. »

On pense bien que sur la terre ainsi renouvelée, à peine restera-t-il quelque trace des maux qui la désolèrent si longtemps. Plus de dissensions entre les hommes, ni de guerres entre les peuples; pas même de concurrence industrielle ou commerciale, mais une association de travaux« afin de tirer de l'héritage commun, du patrimoine universel tout ce qu'il peut fournir pour satisfaire aux besoins des hommes, pour multiplier leurs jouissances ; et de cet ensemble de travaux dirigés à la même fin, sortira une masse incalculable d'utiles productions, que la science, en se développant, augmentera sans cesse, tandis que le développement moral en déterminera une plus équitable distribution. »

De cette peinture idéale d'une nouvelle Salente, un critique, contemporain de Lamennais, a pris prétexte pour lui reprocher d'avoir donné à son enseignement une teinte matérialiste[1]. Ce reproche est bien peu fondé. L'auteur du *Livre du Peuple*, au contraire, n'a laissé échapper aucune occasion de

1. Lerminier, *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 janvier 1837.

rappeler à ses lecteurs préférés, les prolétaires, que la jouissance terrestre n'est pas le vrai but de la vie humaine et qu'il ne faut attendre du monde présent ni le repos parfait, ni la parfaite félicité[1]. Avant de clore le livre écrit pour eux, il leur adressait ce solennel avertissement : « Peuple, garde-toi d'incarner tes sublimes espérances dans la boue que tu foules aux pieds. Durant ce court passage, tu n'es entouré que de fantômes, d'ombres vaines : les réalités te sont invisibles, l'œil de chair ne peut les saisir ; mais Dieu qui en a donné l'invincible désir à l'homme, en a mis aussi dans son cœur l'invincible pressentiment.

« Lève les yeux : ici c'est le travail, la tâche à remplir ; ailleurs est le repos, la vraie joie, la récompense certaine du devoir accompli jusqu'au bout. »

Ce qui est vraiment et absolument répréhensible dans l'œuvre de Lamennais, c'est l'esprit de révolte qui y règne d'un bout à l'autre. Pas une seule fois le devoir de l'obéissance n'est rappelé dans son catéchisme populaire. En certains endroits, il réprouve la violence et la déconseille[2], mais il en sème le germe presque à chaque page. A l'en croire, le pouvoir est radicalement mauvais et illégitime ; il est né d'un abus de la force, et, s'il n'était soutenu par la

1. « La félicité parfaite à laquelle tout être humain aspire n'est pas, il est vrai, de ce monde ; vous y passez pour atteindre un but, pour remplir des devoirs, pour accomplir une œuvre ; le repos est au delà. » *Livre du Peuple*, III.

« En nous sont deux êtres, l'animal et l'ange, et notre travail est de combattre l'un pour que l'autre domine seul, jusqu'au moment où, dégagé de son enveloppe pesante, il prendra son essor vers de meilleures et plus hautes régions. » *Ibid.*, XI.

2. « Respectez le droit de ceux même qui ont foulé le vôtre aux pieds. Que la sûreté, la liberté, la propriété de tous sans exception vous soient sacrées... Ce n'est pas avec le désordre qu'on remédie au désordre. » *Livre du Peuple*, XV.

force, partout il s'effondrerait inévitablement. Il oublie trop que la force n'est pas nécessairement oppressive ; elle peut être protectrice aussi, et souvent elle l'a été. Que le pouvoir soit né du libre choix des faibles, du besoin qu'ils ont senti d'être protégés contre le désordre, de la reconnaissance que leur ont inspirée les services rendus, c'est une thèse qui peut, au moins, se soutenir et dont il eût fallu tenir un peu compte au moment d'entreprendre l'éducation politique du peuple.

En fermant le livre de Lamennais, on mesure mieux le mal qu'il s'est fait à lui-même en se jetant hors du catholicisme. Il y a toujours la même élévation dans ses pensées ; on n'y retrouve plus la même sûreté, ni la même cohésion. « Dangereux par lui-même, a-t-on dit, le *Livre du Peuple* cesse de l'être par ses contradictions[1]. » Ceci est vrai presque totalement. Plût à Dieu que l'immortel écrivain fût resté fidèle à sa foi première ! Sous le contrôle de l'Eglise, suprême régulatrice du droit et du devoir, il aurait pu, avec son grand cœur, prêcher toute la doctrine évangélique, réveiller et développer le sens chrétien dans l'âme de la démocratie, la libérer de la tyrannie révolutionnaire, lui apprendre à se défier des rhéteurs et des politiciens ; et s'il avait rempli une pareille tâche, il eût été vraiment un grand apôtre du peuple.

1. Lerminier, *loc. cit.*

CHAPITRE IX

EN COUR D'ASSISES

L'Esclavage moderne. — Le Pays et le Gouvernement.

Le temps n'avait guère consolidé la monarchie de Juillet. Chaque année à peu près, depuis son avènement, avait été marquée par une crise ministérielle, une émeute ou une tentative d'assassinat[1]. Même après le procès « des accusés d'avril », lorsqu'une répression énergique eut désorganisé le parti révolutionnaire et découragé les fauteurs de désordre, il s'en fallait de beaucoup qu'un long avenir parût assuré à la dynastie que Louis-Philippe s'efforçait de fonder. Une base manquait à cette dynastie, puisqu'elle n'était ni de droit divin, ni de droit populaire ; une raison d'être aussi, puisque le régime politique qu'une récente révolution s'était proposé de détruire, elle le

1. De 1830 à 1838, il n'y avait pas eu moins de treize changements ou remaniements de ministère, deux grandes insurrections, sans compter les émeutes locales, et cinq tentatives d'assassinat.

perpétuait. Ce n'était plus, à la vérité, tout à fait les mêmes hommes qui formaient la cour du nouveau roi, mais autour de lui il y avait encore une cour, c'est-à-dire, un foyer d'ambitions et d'intrigues. Comme sous la Restauration, l'exercice de la souveraineté se partageait entre le monarque et les deux Chambres ; l'une dépouillée, avec son privilège héréditaire, de tout reste d'indépendance, l'autre élue par un collège électoral parcimonieusement élargi [1].

Depuis qu'il avait commencé de régner, le fils de Philippe-Égalité avait fait preuve de bon sens et de prudence, de souplesse et de fermeté. Mais sa situation était exceptionnellement difficile : entre un passé chargé de pesants souvenirs et un avenir gros de menaces, il lui fallait avoir sans cesse, outre le souci de gouverner, celui de vivre. Quelques-uns de ses conseillers auraient pu lui être d'un grand secours, car ils ne manquaient ni de talent ni d'habileté : mais ils s'annihilaient les uns les autres par leurs rivalités. Guizot et Thiers jalousaient également le comte Molé, et peut-être se jalousaient-ils encore davantage réciproquement. Aucun d'eux ne s'était trouvé assez fort pour arriver au pouvoir ou pour s'y maintenir, sans recourir à des procédés de corruption. La corruption doit être un vice incurable, puisqu'on la rencontre sous tous les régimes ; mais elle trouve, pour se développer, des conditions particulièrement favorables sous un régime nouveau. Moins un gouvernement a de racines, plus chacun se fait un mérite de lui offrir son appui, et cet appui, bien peu l'offrent gratuitement. Il faut, ou pour conquérir des partisans, ou pour désarmer des adversaires, prodiguer

1. La loi électorale du 9 mars 1831 avait abaissé le cens de 300 à 200 francs et porté le nombre des électeurs de 94.000 à 188.000 pour toute la France.

les faveurs, les places et l'argent. On ne se fit pas faute de les prodiguer sous le règne de Louis-Philippe[1]. « Toute la politique, écrivait à ce propos Lamennais, aujourd'hui se résume dans les secrètes intrigues de quelques hommes avides de pouvoir et d'argent. Du pays, de ses besoins, de ses intérêts, personne ne s'en occupe. La Chambre est plus vendue qu'aucune autre Chambre ne l'avait encore été jusqu'ici. On ne se figure pas en quel état elle est tombée. C'est, en vérité, une complète dissolution sociale. La France pourrit sur un fumier, tout s'use à vue d'œil; on meurt peu à peu. Nul cependant ne peut dire combien de temps durera la dégoûtante agonie de ce demi-cadavre étendu dans la boue dont il se gorge et qui l'étouffe[2]. »

Ce qui se peint le plus exactement dans les lignes qui précèdent, ce sont les sentiments dont Lamennais était animé à l'égard de la monarchie de Juillet. Cette monarchie, autoritaire au dedans, pusillanime au dehors, il la méprisait. Rien n'était néanmoins plus éloigné de son esprit que la pensée d'entrer directement en lutte avec elle. Sa chute étant certaine, à quoi bon s'en mêler! N'ayant plus de journal à lui, il était d'ailleurs contraint de garder le silence, bien que le gouvernement l'eût, par une mesure blessante et arbitraire, maladroitement provoqué. Au mois d'août 1838, la police, sans nul motif plausible, avait

1. Un historien que personne n'aura la pensée d'accuser de trop de sévérité à l'égard de la monarchie de Juillet, reconnaît que, lorsqu'on criait à la corruption, « ce n'était pas toujours sans motif ». Il cite ce fait très significatif que, sur 459 députés, 191, c'est-à-dire, un peu plus du tiers, étaient fonctionnaires, et il ajoute que ceux qui ne l'étaient pas eux-mêmes avaient à caser ou à faire avancer des parents, des amis, des clients. Paul Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. III, chap. v, 3.

2. Lettre à M. Marion, du 3 avril 1838.

fait une descente dans son appartement de la rue de Rivoli et pratiqué dans ses papiers une rigoureuse perquisition. Elle avait pu se convaincre que la politique, comme il l'écrivait lui-même, « n'était pas ce qui l'occupait le plus [1] ».

D'autres soucis, en effet, assiégeaient l'esprit du malheureux écrivain. Au moment de publier le *Livre du Peuple*, il avait appris que ses dernières ressources venaient de disparaître dans la faillite du libraire Daubrée, éditeur des *Affaires de Rome* [2]. A bout de forces et presque de courage, il tomba malade, et il le fut assez sérieusement pour donner des inquiétudes à ceux qui, en petit nombre, s'intéressaient à lui. A peine guéri, il se remit à l'ouvrage afin de gagner par son travail les moyens de vivre.

Pendant son séjour au château de *Sans-Souci*, il avait été presque décidé, qu'à l'entrée de l'hiver, il viendrait occuper un appartement dans un joli hôtel loué par les Clément dans le quartier Marbœuf ; qu'il

1. A propos de cet incident, Lamennais écrivit à Béranger : « Il est très vrai, mon cher ami, que la police, toujours heureuse dans ses inspirations, s'est figurée qu'étant, comme chacun sait, un foudre de guerre, ma mansarde devait être un arsenal. Elle m'a donc honoré d'une de ces visites où elle déploie tant de grâce et d'aménité... Au reste, depuis plusieurs semaines, c'était autour de moi un débordement de mouchards. Je les voyais se renouveler comme des sentinelles devant ma porte, et j'en ai plus près de moi encore. Quelle misérable et vile démence ! Ne savent-ils donc pas que mon action à moi, c'est ma parole, et trouvent-ils que je ne parle pas assez haut ? Ils ont pu se convaincre, au surplus, qu'en ce moment la politique n'est pas ce qui m'occupe le plus. Je me suis remis à faire de la philosophie, et ils devraient peut-être m'en remercier un peu ; car, en philosophant, je les oublie, et quel bonheur pour eux si chacun en faisait autant ! » Lettre du 5 août 1838.

2. « D... vient de me faire banqueroute de ce qu'il me devait, c'est-à-dire d'une vingtaine de mille francs qui formaient à peu près la totalité de mon avoir. » Lettre à M. Marion, du 20 octobre 1837.

continuerait d'y vivre séparément et à sa guise, les repas devant être pris en commun. Cet arrangement, s'il s'était réalisé, lui aurait assuré une existence plus douce, un régime moins frugal ; il se serait trouvé affranchi d'une foule de soins auxquels il ne s'entendait point. Ce fut lui pourtant qui renonça à l'organisation projetée, dans la crainte peut-être d'y perdre quelque chose de son indépendance, et surtout parce que, n'ayant pu rien retirer de la banqueroute de son libraire, il prévoyait qu'il ne serait plus en mesure de prendre sa part des dépenses communes [1]. La difficulté d'équilibrer son modeste budget le décida même, vers la fin de l'année 1838, à abandonner son logement de la rue de Rivoli, où il se plaisait, pour aller habiter, tout à l'extrémité de Paris, dans une rue de création récente, presque déserte et peu sûre [2].

1. « Lorsque vous voulûtes bien me proposer d'occuper un appartement chez vous, j'acceptai avec joie cette offre affectueuse, dans l'intention d'entrer pour ma part dans les dépenses communes. Je n'aurais pu ni voulu accepter autrement. Ce qui m'eût été facile alors me devient impossible aujourd'hui. Je suis donc contraint de renoncer à un arrangement qui m'était si doux. Je sais d'avance tout ce que votre caractère généreux vous porterait à me dire à ce sujet. Ainsi veuillez m'éviter le chagrin de résister à des instances qui seraient inutiles. Il y a des sentiments de délicatesse dont chacun est pour soi l'unique juge, et ceux qu'à cet égard je trouve en moi, et que je ne saurais vaincre, rendent ma résolution absolument inébranlable. » Lettre à Mme Clément, du 30 décembre 1837.

2. Au n° 31 de la rue Fontaine-Saint-Georges, près de la barrière Blanche. L'appartement loué par Lamennais était situé au troisième étage d'une maison qui en avait cinq. Ses lettres à M. Marion sont remplies de plaintes sur les désagréments de son nouveau logis. Il n'arrive pas à le chauffer autant qu'il faudrait pour écrire ; il est en lutte avec une « grosse Anglaise » qui fait du bruit sur sa tête et l'empêche de dormir ; le quartier est mal approvisionné, tout y est de mauvaise qualité et hors de prix ; on ne peut s'y aventurer, le soir, sans courir le risque d'être assassiné ; une nuit, on a tué un homme

Trop fier pour se plaindre de sa pauvreté, il était néanmoins tourmenté par la crainte de ne pouvoir se suffire à lui-même, si la santé venait à lui manquer tout à fait. Tomber à la charge d'autrui, c'eût été à ses yeux « le pire des maux », et pour en écarter jusqu'à la pensée, il s'absorbait dans un labeur excessif, se refusant toute distraction, ou ne s'accordant que très rarement celle qu'il prisait le plus : une promenade à pied dans les environs de Paris [1].

Peu de visiteurs se hasardaient à chercher, dans un quartier perdu, son lointain logis ; encore tous ceux qui s'y présentaient n'étaient-ils pas reçus. Presque cloîtré dans sa chambre, il consacrait la plus grande partie de son temps à l'étude des difficiles problèmes de la métaphysique, ne s'interrompant, quand il se sentait trop las de méditer ou d'écrire, que pour faire un peu de musique [2]. Ainsi remplies, les journées passaient vite ; mais les soirées lui paraissaient bien longues. Volontiers il les eût occupées à lire, si les livres ne lui avaient point manqué [3] ; pour les abréger, il se couchait très tôt, sauf à attendre, pendant de longues heures, le sommeil qui ne venait

près de sa porte, à deux pas d'un corps de garde. « Décidément, écrit-il à la baronne Cottu, il n'y a de bon gîte que le dernier. »

1. « Nous n'avons eu encore qu'un seul beau jour. J'en ai profité pour aller voir Meudon que je ne connaissais pas. Le château est désert, les bois aussi, et c'est leur plus grand charme. Je fis cinq lieues à pied le long des hauteurs de Chatillon et de Clamart, et arrivé le soir à Sèvres, je ne me sentais pas trop fatigué. Ce me fut un grand plaisir de retrouver mes jambes. » Lettre à M. Marion, du 18 juin 1838.

2. Lettre à M. Marion, du 10 juin 1838.

3. « Croiriez-vous qu'à Paris rien n'est plus difficile que de trouver des livres? Ceux des cabinets de lecture sont presque tous ennuyeux et encore faut-il attendre des semaines entières la suite d'un ouvrage commencé. » Lettre à M. Marion, du 27 novembre 1838.

pas[1]. A ce régime de vie, il s'usait rapidement. Pierre Leroux, qui le voyait quelquefois, disait de lui : « Il ressemble de plus en plus à la cigale d'Anacréon, qui n'a ni chair, ni sang, mais qui monte en haut des arbres et chante[2]. »

« La cigale » eût bien mieux chanté si, loin de « ce vaste cloaque qu'on appelle Paris », elle avait pu retrouver du soleil, de l'air pur, des prés fleuris, des bois touffus. Mais de cette vie des champs, naguère si vivement goûtée, il ne restait au pauvre solitaire que le regret. « Comment vous trouvez-vous, demandait-il à son ami breton, de ce commencement de printemps ? Commencement toutefois dans l'almanach : même aux Tuileries, que je traversais hier, on n'apercevait encore aucune trace de verdure. Elle se montre, je crois, plus tôt dans notre pays. Au reste, que m'importe la verdure ? Les murs ne fleurissent pas, et je n'ai que des murs sous les yeux... La seule promenade que j'aie dans ce quartier-ci, c'est un cimetière[3]. »

Ainsi allait s'assombrissant chaque année davantage la triste vie de Lamennais. Rarement, dans sa correspondance, il faisait allusion au passé, mais ce passé vivait toujours dans son cœur et y entretenait une souffrance dont quelquefois il a, comme malgré lui, laissé échapper le secret. « Le temps, écrivait-il un jour, peu à peu m'a dépouillé de tout ce que je me figurais devoir être l'appui et le charme de mon vieil âge, et maintenant, me voici seul, comptant les heures qui passent sans qu'aucune m'apporte même un songe de joie[4]. »

1. Lettre à M. Marion.
2. Lettre à Béranger, du 6 février 1839.
3. Lettre à M. Marion, du 1er août 1839.
4. Lettre à M. Marion, du 10 août 1838.

A certains jours surtout, consacrés par l'usage aux réunions de famille, recevant l'écho de la joie des autres et se sentant comme plus abandonné, il songe que si, dans sa jeunesse, il n'avait pas cédé à d'imprudents conseils, il aurait pu goûter, lui aussi, la douceur des joies domestiques et s'épargner le plus amer des chagrins, celui de vieillir seul. L'isolement, plus que la pauvreté, pèse sur son âme lourdement. « Lorsqu'après les lentes heures de la journée, il s'assied à la table solitaire, devant les restes du petit bouilli de la veille, ce n'est pas des privations matérielles qu'il souffre, qu'est-ce que cela ? mais du vide profond de son existence. Le plus pauvre a sa femme, ses enfants, un cœur enfin sur qui il peut appuyer le sien, le son d'une voix amie qui réjouit son oreille. Le vieillard isolé n'a rien[1]. »

Lamennais n'avait pas encore atteint, lorsqu'il écrivait ces lignes, l'âge de soixante ans, mais il aimait à se vieillir. Désenchanté de tout, en proie, comme son ami Chateaubriand, à un incurable ennui, excédé par la douleur physique que lui faisaient sentir presque sans relâche ses nerfs irrités, il aspirait à trouver le repos dans la mort[2].

Une forte passion néanmoins survivait en lui : l'amour du peuple. Témoin de sa misère, il y compatissait de toute son âme[3], donnant, lui si pauvre, ou

1. L'excellent homme qui recevait de pareilles confidences crut le moment favorable pour tenter une réconciliation de Lamennais avec son frère, il échoua.

2. « Oh ! que le monde m'ennuie et que j'aspire ardemment à en sortir ! » Lettre à M. Marion, du 18 janvier 1839.

3. « La misère profonde où le peuple est en proie, oh ! que cela fait souffrir. Oh ! que volontiers on donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour adoucir le sort de cette multitude, délaissée par les uns, opprimée par les autres et que de froids blasphémateurs condamnent sans pitié, dans

quêtant pour les plus malheureux[1], et quand cette misère s'aggravait, soit par la rigueur des saisons, soit par un ralentissement de l'industrie, il se désolait[2]. Il s'indignait aussi contre une organisation sociale qui favorisait la concentration d'énormes richesses dans les mains d'un petit nombre d'hommes souvent oisifs, tandis que la multitude, épuisée par le travail, avait à peine du pain. Plus il réfléchissait sur la condition des ouvriers, sur les obstacles presque insurmontables qui s'opposaient à l'amélioration de leur sort, plus il se persuadait de la nécessité d'une grande réforme sociale. Mais cette réforme, en même temps, il la jugeait impossible, tant qu'une bourgeoisie privilégiée resterait seule maîtresse du pouvoir, et il concluait la nécessité plus urgente d'une réforme politique, afin de donner au peuple le moyen d'obtenir, par des voies légales, qu'il fût fait droit à ses justes revendications. C'est pourquoi il épiait attentivement, dans sa solitude, l'occasion d'adresser un nouvel appel à la démocratie et de dé-

leurs infernales théories, à un désespoir éternel. » Lettre à Ch. Lagrange, du 7 mars 1838. *Revue des autographes*, juin 1899.

1. « Ces jours derniers, je n'ai fait que courir pour une collecte en faveur de quelques familles bien malheureuses. Si vous pouviez me donner quelque chose pour elles, je vous serais bien reconnaissant. » Lettre à la baronne Cottu, du 21 juin 1839.

2. « Le pain se vend quatre sous la livre, et la neige que nous avons depuis hier n'en fera pas baisser le prix, si elle continue. La misère est extrême ; on ne la voit jamais si à nu que dans cette saison, et c'est pour moi un tourment de tous les jours. » Lettre à M. Marion, du 27 novembre 1838.

« Dans un gros livre, tout bourré de science administrative, un employé supérieur de la préfecture nous apprend que, terme moyen, il n'existe pour la classe entière des ouvriers, hommes, femmes et enfants au nombre de 267.000 que sept mois de travail sur douze. Après cela, dites-leur : allez travailler. » Lettre à la baronne Cottu, du 23 janvier 1840.

signer à son effort un but proche et précis au delà duquel le chemin s'ouvrirait vers un avenir meilleur. Une crise politique fit naître l'occasion qu'il attendait.

La session parlementaire de 1839 fut marquée, on le sait, par une des plus scandaleuses coalitions dont l'histoire ait conservé le souvenir. Formée sous les plus beaux prétextes, en réalité sans autre motif que l'ambition pareillement déçue de Thiers et de Guizot, cette coalition avorta assez pitoyablement, mais elle ébranla la monarchie et releva les espérances du parti républicain. Ce parti avait commencé, depuis quelque temps, à s'assagir. Reprenant à son compte la tactique suivie avec succès, sous la Restauration, par le parti libéral, il avait renoncé à l'emploi des moyens violents, qui lui avaient d'ailleurs fort mal réussi, et c'est par une agitation d'apparence légale qu'il se proposait de faire triompher son programme politique. Ce programme avait été très habilement réduit à un seul article, la réforme électorale. Mais la réforme électorale, il était aisé de le prévoir, contenait en germe beaucoup d'autres réformes ; elle pouvait mener très loin, jusqu'à un renversement de la dynastie, jusqu'à la révolution sociale. Aussi le gouvernement l'avait-il toujours énergiquement combattue, empêchant, autant qu'il l'avait pu, qu'elle fût mise en discussion devant le Parlement[1]. Un seul moyen restait de la faire aboutir, c'était de créer en sa faveur un grand mouvement d'opinion. On l'essaya. A Paris et dans les grandes villes de provinces des comités réformistes furent fondés qui n'obtinrent d'abord qu'un médiocre succès. Lasse de bruit et

1. Toutes les pétitions adressées à la Chambre pour demander une modification de la loi électorale furent, jusqu'en 1840, rigoureusement écartées par un ordre du jour pur et simple.

d'agitation, l'opinion demandait qu'on la laissât dormir en paix[1]. La coalition la réveilla. Pendant plusieurs semaines, ce fut, à la tribune et dans la presse, un concert d'attaques violentes, surtout lorsque le comte Molé eut, pour se défendre, fait prononcer la dissolution. Au cours de la période électorale qui suivit, les chefs de la coalition menèrent eux-mêmes la bataille, et comme ils avaient de vives rancunes à satisfaire, ils ne mesurèrent pas toujours la portée de leurs coups. Entre le roi et la Chambre, un conflit fut rendu presque inévitable, et l'issue d'un pareil conflit, ce devait être, au jugement de Lamennais, l'avènement de la République[2]. A la faveur du désarroi général, les réformistes réussirent à intéresser les esprits à la réforme électorale, et stimulés par l'impatience du succès, ils imaginèrent un nouveau mode de propagande : les banquets politiques. Une insurmontable timidité interdisait à Lamennais d'y prendre part, mais sa plume était une puissance redoutable ; il la mit au service du parti républicain. Ce fut lui qui inaugura en quelque sorte la campagne des banquets réformistes par son pamphlet : *De l'Esclavage moderne.*

En voici le thème : Condamné, en principe, par la loi évangélique, l'esclavage, en fait, n'a pas été aboli ; il s'est perpétué, avant la Révolution, par le *servage ;* depuis la Révolution, par le *prolétariat.* On conçoit les développements que l'âpre éloquence de Lamennais a pu tirer d'un pareil thème. Son

1. « Il me semble que la France n'a plus rien à donner, écrivait Royer-Collard, elle dort d'un sommeil qui n'a pas même de rêves. »

2. Voir son article : *De la lutte entre la Cour et le pouvoir parlementaire*, placé en tête de *la Politique à l'usage du peuple*, écrit et publié en 1839, à l'époque de la coalition.

pamphlet est un violent réquisitoire, non contre le gouvernement dont il parle à peine, mais contre la société qu'il accuse d'être injuste et oppressive à l'égard du prolétaire.

Qu'est-ce, en effet, que le prolétaire ? C'est, dans l'ordre économique, l'homme qui, ne possédant rien, vit uniquement de son labeur. Manque-t-il de travail ? il manque aussi de pain. Or le capitaliste donne du travail ou en refuse à son gré ; il peut donc, s'il lui plaît, ôter au prolétaire le moyen de vivre. Seul aussi, il détermine arbitrairement la valeur du travail ; protégé par la loi, il le paye ce qu'il veut, et si quelques ouvriers osent s'entendre pour faire relever le taux des salaires, les tribunaux ne manquent pas de les frapper durement. Dans les temps anciens, on matait l'esclave avec des chaînes et des verges et on le forçait de produire pour le maître : « les chaînes et les verges de l'esclave moderne, c'est la faim [1] ».

Qu'est-ce encore que le prolétaire ? C'est, dans l'ordre civil, l'homme à qui l'on fait porter la plus lourde part des charges publiques ; l'homme que la justice traite habituellement en suspect ; qu'on arrête, qu'on sépare des siens sur la moindre présomption, qu'on jette en prison, qu'on y retient avec une cruelle insouciance, sauf à le renvoyer, lorsqu'enfin on l'a reconnu innocent, avec une santé ruinée et un avenir perdu. C'est l'homme qui, même à force de privations, ne peut réaliser utilement aucune épargne, car, sitôt qu'il meurt, le fisc accourt, dévore tout entier le mince héritage et dépouille des ressources si péniblement amassées la veuve et les orphelins

Qu'est-ce enfin que le prolétaire ? C'est, dans l'ordre politique, l'homme à qui l'on ne reconnaît au-

1. *De l'Esclavage moderne*, édition Garnier, 1844, p. 296.

cuns droits, qui ne compte pas dans la cité, qu'on exclut absolument de toute participation dans la gestion des intérêts communs ; c'est l'homme dont on prend le sang mais à qui l'on refuse un bulletin de vote ; qui doit travailler, souffrir et se taire, honteusement courbé jusqu'au dernier moment de sa vie, sous l'égoïste domination d'un petit nombre de privilégiés.

Ce portrait était, selon l'habituel défaut du peintre, trop poussé au noir, mais ne répondait-il pas, par quelques traits, au modèle qu'il avait sous les yeux ? Devenue prépondérante dans l'Etat, la bourgeoisie capitaliste s'était hâtée, au lendemain de la révolution de Juillet, de séparer ses intérêts de ceux de la démocratie ; elle avait tout pris pour elle : le pouvoir, les honneurs, les jouissances, et, insouciante de ses responsabilités, trop dépourvue d'esprit chrétien pour concevoir toute l'étendue de son devoir social, elle n'avait songé qu'à bien asseoir sa fortune et sa domination. Orgueilleuse et défiante à l'égard du peuple, elle n'avait rien fait, rien tenté même, dans l'espace de dix années, pour améliorer sa condition matérielle ou pour élever son niveau moral. Du pain, pour l'empêcher de mourir de faim, et, pour l'amuser, de vils spectacles, des feuilletons impies ou obscènes, de grossières ivresses, c'est, au dire de ses moralistes les mieux écoutés, tout ce qu'elle lui devait.

Lamennais n'était donc pas tout à fait sans excuse, lorsque, se tournant vers le peuple, il lui criait : « Peuple, peuple, réveille-toi enfin. Esclaves, levez-vous, rompez vos fers ; ne souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en vous le nom d'hommes ! Voudriez-vous qu'un jour, meurtris par les fers que vous leur aurez légués, vos enfants disent : Nos pères ont été plus lâches que les esclaves romains.

Parmi eux il ne s'est pas trouvé un Spartacus[1]. »

Il y avait, semble-t-il, dans de telles excitations un appel direct à la guerre sociale ; il y avait surtout beaucoup de cette rhétorique que le romantisme avait mise à la mode. Qu'on tourne la page ; voici, sur un ton tout différent, des conseils de prudence, de modération et, pourrait-on dire, si le mot n'était trop récent, d'opportunisme[2]. Par tempérament et par principe, Lamennais était ennemi de la violence, ou plutôt, il aimait la violence dans la parole et la détestait dans l'action. A propos même de *l'Esclavage moderne*, un critique contemporain a pu dire assez justement que sa plume avait « comme la lance d'Achille », une double vertu : celle de faire des blessures et celle de les guérir[3]. Cette plume avait aussi la puissance de faire pénétrer bien avant dans l'esprit du peuple des idées qui devaient inévitablement donner un jour toutes leurs conséquences. Vous voulez, disait l'ardent tribun, qu'on vous traite, non comme des bêtes, mais comme des hommes ; vous voulez qu'il y ait moins d'inégalité dans la distribution des biens et des maux, des charges et des béné-

1. *De l'Esclavage moderne*, p. 303.

2. « Un certain sens universel détermine la limite entre ce qui se peut à un moment donné, et ce qu'on essaierait vainement. Le possible d'aujourd'hui n'est pas le possible de demain. On ne saurait, sans se préparer de lamentables déceptions, faire abstraction du temps et de ce que le temps amène avec soi. Pour réussir, il faut se placer au milieu du courant des choses humaines, car c'est là seulement qu'est la force réelle...

« Tout s'opère, dans la nature, par voie de développement, par un progrès continu, gradué, et cette loi est sans exception. Aucune violence ne parviendrait à hâter d'une seconde la croissance d'un brin d'herbe ; pas davantage ne peut-elle hâter la croissance de la société. » *De l'Esclavage moderne*, p. 305.

3. *Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien* Louis de Léoménie).

fices de l'état social ; vous voulez enfin retirer de votre travail ce qu'exigent légitimement les besoins de votre corps et de votre âme, vous ne l'obtiendrez pas, et votre servitude sera éternelle, comme votre misère, « à moins que, d'abord, vous ne parveniez à vous affranchir politiquement ». Il vous faut donc reconquérir, en premier lieu, ce qui est votre bien, l'attribut essentiel de votre souveraineté, le droit de suffrage ; quand vous l'aurez obtenu, vous ferez vous-même votre sort meilleur. Réclamez-le donc, pacifiquement, avec une inlassable persévérance, avec un courage désintéressé ; et, si on vous le refuse, à votre tour refusez l'impôt. Le refus de l'impôt est, pour ceux qu'on opprime, un droit et un devoir. Peut-être, pour triompher de votre résistance, le Pouvoir aura-t-il recours à la force ? Ne vous inquiétez point. « Les exemples ne manquent pas, qui nous apprennent ce que c'est que la force du Pouvoir contre la force du Peuple [1]. »

Ce langage ne devait pas être perdu pour la démocratie, car il lui donnait conscience à la fois et de sa force et de son intérêt. Tiré à des milliers d'exemplaires, le petit écrit de Lamennais fut très lu, et peu à peu, dans les couches profondes du peuple, cette idée fixe s'incrusta que le jour où chacun aurait le droit de vote, la vie commencerait d'être pour tous meilleure et plus heureuse. Le succès de la campagne réformiste n'était plus, dès lors, qu'une question de temps. De quelque manière qu'on l'apprécie, il faut reconnaître que l'auteur de *l'Esclavage moderne* est un de ceux qui ont le plus contribué à mettre dans les mains du prolétariat l'instrument le plus puissant, le plus dangereux aussi, des réformes sociales : le suffrage universel.

1. *De l'Esclavage moderne*, p. 312.

L'Esclavage moderne avait paru au mois de décembre 1839[1]. L'année suivante, un autre pamphlet était lancé par Lamennais, écrit, celui-là, sous l'empire de la colère que lui causa l'arrestation d'Ange Blaize, son disciple et son neveu. Très attaché à la personne de son oncle, et plein d'enthousiasme pour ses idées, le jeune Breton venait souvent vivre auprès de lui, et, séjournant à Paris, il s'était affilié à un comité réformiste[2]. Ce comité faisait une active propagande, et cette propagande inquiétait, non sans motif, le gouvernement. Thiers venait enfin de se saisir du suprême pouvoir ; le 1er mars 1840, il avait pris possession du ministère des Affaires étrangères avec le titre de président du Conseil. Les circonstances ne lui étaient pas favorables. Aux embarras intérieurs contre lesquels la monarchie de Juillet n'avait cessé de se débattre et qui prenaient, à cette époque même, une nouvelle gravité[3], était venue s'ajouter la menace d'une guerre

1. Il avait été écrit en quelques jours, malgré les vives souffrances causées à Lamennais par une affection intestinale d'une certaine gravité. Ce qui le sauva, ce fut, d'après Béranger, l'entêtement qu'il mit à ne point se laisser saigner.

2. De ce comité faisaient partie Dupont de l'Eure, Lafitte, Martin de Strasbourg, etc., etc. Les associations réformistes n'avaient d'ailleurs rien d'occulte ; les noms des adhérents étaient publiés par les journaux.

Il paraîtrait que, vers cette époque, Lamennais se serait occupé de créer une plus vaste organisation, à la tête de laquelle on eût placé François Arago et dont l'organe eût été *le National*, qu'on se proposait d'acheter. Ce projet n'aboutit pas. Béranger refusa de s'y associer. — Voir, dans sa correspondance, la lettre du 11 octobre 1839. — Le fameux Cabet s'y intéressa un moment, mais il y avait entre lui et Lamennais une divergence d'idées trop profonde pour qu'ils pussent collaborer à une œuvre commune.

3. Le discours prononcé à la Chambre, le 16 mai 1840, et les manifestations populaires dont ce discours fut l'occasion, avaient révélé toute l'importance du mouvement réformiste et socialiste.

européenne, à propos de la question d'Égypte[1]. Cette question, pendant plusieurs semaines, passionna l'opinion. Tandis que lord Palmerston, par sa politique d'une raideur impérieuse, semblait prendre à tâche d'humilier la France, Thiers, par sa politique présomptueuse, la compromettait témérairement. Son langage à la tribune, ses dépêches diplomatiques, ses préparatifs, plus tapageurs que redoutables, avaient surexcité au delà de toute mesure le sentiment patriotique, et ce sentiment n'ayant obtenu aucune satisfaction, prit bientôt un caractère révolutionnaire. Le désordre troubla de nouveau la rue; à plusieurs reprises, il y eut des tentatives d'émeute et dans la classe ouvrière, se manifesta la plus inquiétante agitation[2]. Le gouvernement crut ou feignit de croire à un complot organisé par les réformistes, mais n'osant, faute de courage ou faute de preuves, s'en prendre directement aux chefs présumés de ce complot, il

1. Il convient peut-être de rappeler que Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, avait réussi à se rendre à peu près indépendant de son suzerain, le sultan Mahmoud. Celui-ci, quoique près de sa fin, voulut faire un dernier effort pour réduire son vassal rebelle et resserrer les liens qui rattachaient l'Égypte à l'Empire ottoman. Ses généraux franchirent l'Euphrate, le 21 avril 1839; ils furent, le 7 juin, complètement battus à la bataille de Nézib. L'Angleterre proposa alors aux Puissances d'intervenir et de fixer une limite aux ambitions du pacha victorieux. Thiers, au nom de la France, s'y refusa. Lord Palmerston passa outre et il réussit à conclure avec les Cours du Nord un traité dont la principale stipulation était que les Puissances contractantes s'engageaient à fournir à la Porte un secours effectif pour faire rentrer le pacha d'Égypte dans le devoir. Ce traité, auquel on donne le nom de *Quadruple Alliance*, atteignait, au moins indirectement, le prestige de la France, dont la diplomatie avait pris parti, plus que de raison, pour le pacha égyptien.

2. Le 7 septembre 1840, une échauffourée assez sérieuse se produisit dans le faubourg Saint-Antoine. Des essais de grève se multiplièrent en même temps et contribuèrent à faire baisser les fonds publics.

essaya, au moins, de les intimider par des mesures de police. Quelques arrestations furent ordonnées, au nombre desquelles, celle du neveu de Lamennais qu'on fit saisir en Bretagne, dans sa famille, et ramener entre deux gendarmes à Paris.

Il n'est pas difficile d'imaginer ce que fut la colère de son oncle quand il apprit ce petit coup de force. Arrêté lui-même, il se fût montré, à coup sûr, moins irrité. « On ne nous a rien dit à nous, écrivit-il aussitôt au baron de Vitrolles, mais on espère avoir meilleur marché de jeunes gens qu'on croit sans défense. Nous verrons cela. Quant à moi, je suis las de cette infâme tyrannie, et dût-elle me jeter à mon tour dans des cachots parmi les voleurs, je ne me tairai pas, je le jure[1]. » Ce serment ne devait pas tarder à être tenu. Le 13 octobre 1840, l'éditeur républicain Pagnerre publiait, dans un format populaire, une brochure d'une centaine de pages sous ce titre : *le Pays et le Gouvernement*[2].

La lecture de ce pamphlet de circonstance offre aujourd'hui un faible intérêt. Le but de l'auteur était manifestement d'établir qu'entre le pays et le gouvernement un antagonisme s'était créé, absolu et presque irréductible. A cet effet, il a résumé, dans un style clair et nerveux, tous les griefs que l'opposition, aussi bien l'opposition légitimiste que l'opposition républicaine, ne cessait de faire valoir contre la monarchie de Juillet. De ces griefs il a tiré deux chefs d'accusation, l'un contre la politique extérieure,

1. Lettre du 20 septembre 1840.

2. Avec cette épigraphe empruntée à Montesquieu : « Il n'y eut plus dans la ville que deux sortes de gens : ceux qui souffraient la servitude et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir... Les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part. »

l'autre contre la politique intérieure du gouvernement.

La politique extérieure, il la caractérisait par ses résultats. Fière et exigeante avec les petits États, humble et soumise en face des grandes Puissances, elle a trompé toutes les espérances du pays ; également dépourvue de courage et de prévoyance, elle a détruit le prestige de la France, et, à force d'impéritie, elle a mis son existence même en danger. Pour trouver grâce devant les cours absolutistes, la nouvelle royauté a tout sacrifié, même l'honneur et la liberté ; en Belgique, en Italie, au Mexique, partout enfin, on l'a vu céder et reculer honteusement sur un mot, sur un geste de l'Angleterre, et voici que, sans tirer l'épée, elle a laissé se conclure, à propos de la question d'Orient, cette *Quadruple Alliance* dont l'objet direct et immédiat est la ruine des intérêts français [1].

En définitive, Lamennais faisait un crime au gouvernement de Louis-Philippe de son attitude ultra-pacifique. Il est douteux que l'histoire ratifie tout à fait son jugement, parce qu'elle tiendra compte des difficultés presque insurmontables auxquelles s'est constamment heurtée la monarchie de Juillet. Ce n'était pas seulement la dynastie orléaniste, c'était la France elle-même, qui, depuis 1830, était l'objet, en Europe, d'une malveillance presque universelle, et cette malveillance, le parti auquel appartenait Lamennais avait largement contribué à la faire naître ;

1. Lamennais prophétisait presque, quand il écrivait : « Impuissants à soutenir le vieil empire des Osmanlis, l'Autriche et la Prusse recevront pour prix de leur acquiescement au partage, l'une, quelque portion des provinces voisines de la Hongrie et du littoral de l'Adriatique ; l'autre, un accroissement de territoire aux dépens des États faibles qui la touchent, et, s'il se peut, aux dépens de la France. » *Le Pays et le Gouvernement*, 2e édition, Paris, Pagnerre, 1840, p. 29.

il l'avait entretenue et presque justifiée par un prosélytisme intempestif ou par d'imprudentes provocations. Bien que Louis-Philippe fût, par tempérament autant que par raison politique, le partisan le plus obstiné de la paix, peut-être, en face de certaines exigences, se fût-il montré au dehors plus énergique, s'il avait eu l'assurance d'être au dedans fortement soutenu. La guerre, à laquelle l'opposition le poussait par ses clameurs, a des chances incertaines. Au premier revers, que fût-il advenu ? Si Lamennais, moins excité par la colère, avait pris en considération toutes les conséquences où peut conduire une politique témérairement belliqueuse, il n'eût pas oublié sans doute que, sur certaines questions, il convient de mettre, même dans un pamphlet, de la modération.

Le ton de l'écrivain ne s'adoucit pas, on le pense bien, dans la seconde partie de sa brochure. Un pouvoir avide de domination, et semant, pour se fortifier ou s'agrandir, la corruption à pleines mains ; les Chambres trafiquant de leurs votes, l'administration de ses faveurs, la magistrature de ses arrêts, la police de l'honneur et de la liberté des citoyens ; le peuple traité avec un superbe mépris, avec une dureté insensible à ses maux et qui semble vouloir lui ôter jusqu'à l'espérance ; l'armée désorganisée par l'espionnage et la délation, le soldat soumis à une discipline d'esclave et dressé à combattre, non contre l'ennemi, au delà de la frontière, mais au dedans, contre de malheureux ouvriers poussés à la révolte par la misère et l'oppression ; telle est la peinture que Lamennais a tracée, dans son pamphlet, de la situation politique et sociale de la France, sous la monarchie de Juillet.

Il ne viendra à la pensée de personne de chercher

dans un pamphlet la vérité historique. Ce genre d'écrit s'accompagne, non seulement de violence dans le style, mais d'exagération aussi dans la pensée et dans les sentiments. L'excuse de l'exagération, c'est la sincérité. Or nul doute que Lamennais n'ait été parfaitement sincère quand il dressait contre le gouvernement de Louis-Philippe son excessif réquisitoire. Entre la société, telle qu'il la concevait dans son rêve, et la société, telle qu'elle se montrait à ses yeux, il y avait un si grand écart qu'une âme comme la sienne, absolue en tout, inflexible dans son honnêteté et sa droiture, ne pouvait manquer d'en concevoir un immense dégoût. Il se trompait néanmoins et il devenait injuste, quand il s'en prenait exclusivement aux institutions ou aux représentants du Pouvoir des désordres, des bassesses, des iniquités qui sont comme l'impure floraison des vices enracinés dans la nature humaine. Les hommes foncièrement bons, la société détestablement mauvaise, voilà la thèse habituelle de Lamennais, et son erreur, erreur d'autant moins explicable qu'elle implique en elle-même une contradiction.

Le gouvernement, qu'il attaquait avec tant d'animosité, ne pouvait être animé à son égard de dispositions très bienveillantes ; il eût été néanmoins de son intérêt de ne pas trop dédaigner certains avertissements que lui donnait son terrible adversaire à la fin de sa brochure. Quelques-unes des réformes réclamées par lui au nom de la démocratie, étaient devenues presque inévitables. S'obstiner à les refuser, c'était se perdre. « Si vous ne voulez pas de réforme pacifique, prophétisait le pamphlétaire, vous aurez une réforme violente. Choisissez. » Un temps devait bientôt venir où le choix ne serait plus à faire. Une des causes par où Louis-Philippe a perdu sa dynas-

tie, ce fut son propre entêtement doublé de l'opiniâtre orgueil de Guizot.

En quelques jours, la première édition du pamphlet de Lamennais avait été absorbée par la curiosité publique. Une seconde édition, mise sous presse à la hâte, n'eut pas même le temps de paraître ; elle fut saisie chez l'imprimeur par ordre du gouvernement [1]. Cet acte d'autorité n'était peut-être ni juste ni adroit ; considéré comme une atteinte à la liberté de discussion, il pouvait soulever dans le pays une dangereuse émotion. Un procès devait nécessairement en être la suite. Or il y avait lieu d'y regarder en deux fois avant de se décider à traîner devant les tribunaux un homme comme Lamennais. Quels griefs pouvait-on légalement invoquer contre lui ? Il avait jugé avec une sévérité outrée la politique de la monarchie, mais le principe de la monarchie, il s'était abstenu de le mettre en question. Tout ce qu'il avait blâmé sans mesure et même, si l'on veut, sans raison, les chefs, les orateurs ou les journalistes de la coalition l'avaient blâmé avant lui et à peine plus modérément que lui [2]. Pas un mot injurieux n'était

1. Pour cette seconde édition, Lamennais avait préparé une préface dans laquelle, sans rien désavouer de ce qu'il avait écrit, il protestait contre les injustes appréciations dont sa brochure avait été l'objet. Une certaine presse avait épuisé à son égard le vocabulaire le plus injurieux. *Épée sanglante, torche incendiaire, monomanie hypocondriaque, serpent qui mord en vain, anarchie, satanisme, collectivisme,* tels sont les termes qu'on employait pour reprocher à Lamennais d'avoir manqué de convenance et de modération.

2. Voir, à ce sujet, les textes reproduits dans l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, t. III, chap. VII, 6.

Jugeant, en philosophe ou en ambitieux désabusé, les paroles et les actes de la coalition, Royer-Collard écrivait : « L'agitation produite par la révolution de Juillet, chassée des rues où elle a été réprimée, s'est réfugiée, s'est retranchée au cœur de l'État : là, comme dans un lieu de sûreté, elle trouble le gou-

tombé de sa plume à l'adresse du roi ou même de ses ministres, Thiers pourtant excepté[1]. Pas une phrase de son pamphlet ne faisait appel aux passions basses, aux convoitises criminelles. S'il avait dépassé la limite des choses permises dans une discussion publique, ne devait-on pas lui compter pour excuse l'arrestation brutale et insuffisamment motivée de son neveu.

Aucune de ces considérations ne fit hésiter le gouvernement. Le moment était venu, croyait-il, d'une politique de résistance, et cette politique que Guizot allait personnifier, on résolut de l'appliquer sans retard par un procès contre Lamennais. Il est peu probable qu'aucune voix se soit élevée en sa faveur dans le Conseil des ministres. Victor Cousin, qui autrefois avait entretenu des relations courtoises, presque affectueuses, avec l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*[2], n'était pas d'un caractère à oublier le mot très dur que lui avait décoché le défenseur des « accusés d'avril[3] ». Thiers, de son côté, extrêmement morti-

vernement, elle l'avilit, elle le frappe d'impuissance et en quelque sorte d'impossibilité. Sous les voiles trompeurs dont elle se couvre, c'est l'esprit révolutionnaire ; je le reconnais à l'hypocrisie de ses paroles, à la folie de son orgueil, à sa profonde immoralité. » Ce sont de pareilles accusations, à peu près, que Thiers et Guizot allaient retourner contre Lamennais.

1. Faisant allusion à la coalition parlementaire dont l'historien de la Révolution avait été le plus actif ouvrier, Lamennais avait écrit : « Un homme décrié parmi les plus décriés, mais fertile en ruse, un homme dont le seul principe est de n'en avoir aucun, sous ce rapport l'homme de son temps et l'homme de la Chambre, ourdit les nœuds de cette coalition. » Tout le monde fut d'accord pour reconnaître qu'en ce passage, le pamphlétaire avait eu l'intention de peindre, d'un seul trait de plume, le principal adversaire du comte Molé.

2. Voir Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. II, pp. 3 et suiv.

3. Il l'avait qualifié : « le Platon de la guillotine ».

fié de l'insuccès de sa politique et de la fin prématurée de sa carrière ministérielle, ne sut pas renoncer à la satisfaction de venger, avant de quitter le pouvoir, son injure personnelle. Le jour même où, bien à contre-cœur, il abandonnait la présidence du Conseil, Lamennais recevait une assignation à comparaître devant le juge d'instruction[1].

Immédiatement des protestations s'élevèrent contre cette mesure de rigueur. La presse, à part les journaux officieux, se montra presque unanime à la blâmer ou à la regretter. « Que peut-il y avoir de commun, demandait *le National*, entre la Cour d'assises et un homme qui est une des gloires de la France, de l'Europe, et dans la personne duquel ses adversaires eux-mêmes révèrent la double puissance du génie et de la vertu? » Pendant quelques jours, les députations se succédèrent au logis de l'illustre inculpé [2], députations d'étudiants ou de simples ouvriers, chargée chacune de remettre entre ses mains une adresse de respectueuse sympathie. Il les reçut toutes avec simplicité, leur recommanda le calme, la prudence, l'union, mais ne se montra nullement préoccupé de l'issue de son procès. Il en avait prévu et accepté toutes

1. Le 20 octobre 1840.

2. Vers la fin de l'année 1839, Lamennais avait abandonné son logement de la rue Fontaine-Saint-Georges et il était venu habiter à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de la Michodière. Il s'y trouva d'abord plus gaiement ; mais bientôt autre déboire. Une ribambelle de mitrons fut logée sur sa tête. Chaque nuit, leur travail terminé, ils pénétraient un à un par une étroite ouverture dans la soupente qui leur servait de dortoir, et par leur sabbat ils troublaient l'homme illustre dont le voisinage ne les inquiétait guère. Il lui eût fallu se mettre encore à la recherche d'un logis plus calme, si le gouvernement de Louis-Philippe ne l'avait, au moins pour un an, déchargé de ce soin. (Voir la correspondance de Béranger, lettre du 30 mai 1840.)

les conséquences[1]. Des considérations mystiques se mêlaient, comme toujours, à ses pensées et soutenaient ses résolutions. M. Marion lui ayant exprimé, avec ses condoléances affectueuses, la crainte qu'il ne se fût laissé pousser trop en avant par les instigateurs du mouvement réformiste : « Pourquoi donc, cher ami, lui répondit Lamennais, serais-je le moins du monde troublé de ce qui me menace ? j'ai fait mon devoir, peu m'importe le reste. Est-ce qu'on a jamais pu attaquer ce qui est mal, défendre ce qui est bien, sans rencontrer la persécution ? Est-ce que ce ne fut pas là toujours le salaire de ceux qui se dévouent à la rude tâche d'annoncer la vérité aux hommes, de les rappeler à la justice, à la charité, et de coopérer en ce sens à l'œuvre de la Providence ? Il faudrait être bien insensé pour attendre autre chose, et cela même est la récompense non seulement la plus désirable, mais l'unique à mes yeux, qui ait quelque prix sur la terre. Comment, au reste, vous qui me connaissez, pouvez-vous croire que je cède en écrivant à une impulsion étrangère ? Je n'écoute d'autres conseils que ceux de ma conscience[2]. »

Guizot, qui avait trouvé le procès de Lamennais dans la succession de son prédécesseur, n'était pas homme à l'en retirer. L'affaire fut, au contraire, vivement poussée, et le grand écrivain cité à comparaître, le 23 novembre, devant le jury sous la prévention : 1° d'excitation à la haine et au mépris du gou-

1. « Si vous lisez quelquefois les journaux, ils vous auront appris qu'on poursuit la brochure dont vous me parlez. Ce sera un procès en Cour d'assises. On ne saurait en prévoir le résultat avec certitude. Les probabilités sont pour une condamnation. Je me suis arrangé là-dessus, et cette affaire n'a pas un seul instant troublé mon repos. » Lettre à M. Marion, du 29 octobre 1840.

2. Lettre du 21 novembre 1840.

vernement ; 2° d'attaque contre le respect dû aux lois ; 3° de provocation à la haine entre les diverses classes de la société ; 4° d'apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi [1]. Quel accusé, sous le poids d'accusations si vaguement déterminées, a jamais pu se flatter d'être absous ?

La première pensée de Lamennais avait été de confier le soin de sa défense à son ami et parent, Benoît-Champy. Celui-ci lui promit son plus dévoué concours, mais il lui conseilla en même temps de faire appel, pour les plaidoiries, à l'éloquence de quelque célébrité du barreau parisien. Lamennais s'adressa au député Manguin ; il aurait pu faire un meilleur choix. Le jour fixé pour les débats, ni l'accusé ni son défenseur ne s'étant présentés, un jugement fut rendu par défaut [2]. Sur opposition, la date du 26 décembre fut fixée pour de nouveaux débats.

Ce jour-là, d'après le récit d'un écrivain du temps [3], les abords de la cour d'assises furent envahis, dès la première heure, par une foule énorme. De longtemps on n'avait vu pareille affluence. Dans la salle d'audience se pressait une assistance, composée de personnages considérables : hommes politiques, hommes de lettres, magistrats, membres du Parlement anglais, auxquels se mêlait un assez grand nombre de femmes. Tous les regards étaient tournés vers Lamennais qui se tenait, selon son habitude, la tête un peu penchée en

1. Un cinquième chef d'accusation avait été écarté, celui de crime contre la sûreté de l'État.

2. L'avocat avait été retenu à la Chambre par la discussion du projet d'adresse en réponse au discours de la Couronne. Lamennais, arrêté à la porte du palais de justice par les gardes municipaux, ne réussit à pénétrer dans la salle d'audience que trop tard pour demander et obtenir une remise de l'affaire. Il fut condamné par défaut à deux ans de prison et à 5.000 francs d'amende. Son éditeur Pagnerre encourut la même peine.

3. Elias Regnault.

avant, les paupières mi-closes, dans une attitude naturelle de méditation. A ses côtés avait pris place de nombreux amis, et, au premier rang, Chateaubriand[1].

Les formalités légales remplies, la parole fut donnée d'abord à l'avocat général[2], pour soutenir l'accusation. Son exorde fut habile. Le génie, disait-il en substance, n'est pas au-dessus de la loi ; sa responsabilité, au contraire, est plus grande ; son impunité serait plus scandaleuse. Le devoir s'était donc imposé au ministère public de poursuivre, quels que soient la puissance de son génie et l'éclat de sa renommée, l'homme qui avait écrit et publié la brochure intitulée : *le Pays et le Gouvernement*. Le format même de cette brochure et son prix modique attestaient, de la part de l'auteur, le dessein de s'adresser au peuple. Ce dessein même, l'avocat général lui en faisait un reproche, et il le dénonçait aux jurés comme punissable.

Une analyse ensuite, ou plutôt une reproduction presque intégrale de la brochure incriminée remplissait toute la première partie du réquisitoire. L'argumentation, il serait difficile d'en rendre compte, car il n'y en avait point. Sous chaque chef d'accusation un certain nombre de citations étaient groupées, et de ces citations, le représentant de la Loi concluait sans discussion à la culpabilité de l'accusé. Celui-ci était vulnérable sur un point : l'excitation au mépris et à la haine du gouvernement. Mais relever, dans

1. On a raconté qu'à un certain moment du réquisitoire, très dur pour Lamennais, des sanglots étouffés se firent entendre dans l'auditoire. « Quel était l'homme dont l'émotion éclatait d'une manière si touchante ? Ce n'était pas un ami politique de M. Lamennais, mais c'était son pair en gloire et en génie... c'était M. de Chateaubriand. » *Le National*, numéro du 27 décembre 1840.

2. M. Patarrieu-Lafosse.

son dernier écrit, une atteinte au respect dû aux lois, une provocation à la haine des classes, une apologie des délits ou des crimes réprouvés par la conscience autant que par la loi, c'était outrepasser toute vérité et toute justice.

Si, dans son pamphlet, l'écrivain s'était montré trop violent, à peine, dans la dernière partie de son réquisitoire, le magistrat le fut-il un peu moins. Après avoir rappelé le passé de Lamennais et la condamnation qu'il avait encourue, sous la Restauration, par l'exagération de ses opinions ultramontaines, il ajoutait : « Le même homme aujourd'hui, fils insoumis du Saint-Père, a contristé tous ses anciens amis, l'Église entière par le scandale de ses aberrations. Par la fureur de ses attaques contre le Saint-Père, il a presque atteint ce que, dans ses plus mauvais jours, l'esprit de destruction du dix-huitième siècle eut de plus violent. L'impiété, l'indifférence, qui jadis, toutes honteuses, avaient courbé le front devant lui, l'ont relevé devant ses paroles qui n'étaient plus celles d'un croyant. »

Ce langage eût été mieux placé sur les lèvres d'un homme d'Église, et l'avocat général n'était plus dans son rôle lorsque, prenant directement à partie le noble accusé, il lui reprochait de n'avoir pas su rester fidèle à sa vocation de prêtre. « Le prêtre, lui disait-il, est l'homme de la douceur et de la paix ; il voit dans une position humble, dans les persécutions, fussent-elles réelles, des croix que l'on porte à l'imitation de son Sauveur, des faveurs de Dieu qui purifient, qui préparent à une vie meilleure, il calme jusqu'au murmure et ne dit que patience et résignation.

« Vous, au contraire, que faites-vous ? Vous prenez un à un tous les pouvoirs de l'État et vous les flagellez de la manière la plus outrageante. Loin de

détacher le peuple des choses de la terre, vous l'y clouez de plus en plus ; vous soufflez le feu de cupidités qui ne seront jamais satisfaites ; vous voulez que tous aient une part égale et immédiate à ces prétendus biens de ce monde, dont toute la religion, tout le spiritualisme dit la vanité, et qui semblent à vos yeux constituer tout le bonheur de l'homme : il ne sera qu'une brute, s'il n'est pas électeur. Pour mieux pousser le peuple à bout, vous ne reculez devant aucun mensonge. Les mauvais sentiments que vous excitez dans les classes les plus nombreuses, il est aisé de vous les redire un à un; ils s'appellent l'orgueil, principe de tout mal; la concupiscence, la jalousie, l'envie, la colère, la haine, la vengeance, toutes choses qui, au point de vue de la religion, sont des péchés ; des vices, au point de vue de la morale. »

L'acrimonieuse éloquence du ministère public donnait beau jeu à la défense. L'avocat de Lamennais ne sut pas en profiter. Dans un plaidoyer terne de style et de pensée, il prit à tâche de refaire le pamphlet de son illustre client. Ce qu'il eût fallu refaire, c'est le portrait de Lamennais, si défiguré par l'accusateur public. C'est son âme qu'il eût fallu mettre en lumière, et sa bonté, et sa loyauté, et sa grande pitié pour la multitude. N'était-il pas, malgré ses erreurs, digne de respect l'homme qui, arrivé à un âge où tant d'autres ne songent qu'au repos, avait entrepris de se faire l'éducateur désintéressé et le serviteur dévoué du peuple ? Il n'était pas vrai de dire qu'il eût flatté les mauvaises passions de la foule, ou désigné comme une proie à ses appétits le partage forcé des fortunes privées. Il s'était efforcé, au contraire, d'élever très haut ses pensées et ses désirs ; de lui inculquer, avec les entiment de ses droits ;

le respect des droits d'autrui ; il lui avait enseigné le dégoût des joies grossières, l'amour du travail, le culte du devoir et, par-dessus tout, la pratique de la charité. Si, ému de la misère du pauvre, de la dure condition de l'ouvrier, il avait réclamé trop impérieusement en leur faveur une réforme de l'état social ; si, égaré par une passion généreuse, il n'avait pas prévu assez le danger de verser dans les cerveaux populaires un vin trop capiteux ; la pureté de ses vues, la franchise de sa parole, les douloureuses vicissitudes de sa vie et jusqu'aux récentes tracasseries dont il avait été l'objet, tout lui méritait au moins quelque indulgence. Cette indulgence, Lamennais ne l'obtint pas du jury.

Avant que le président prononçât son résumé, il avait demandé la parole et lu d'une voix faible, mais bien articulée, une déclaration qui fit une profonde impression sur l'auditoire. « On me connaît assez, avait-il dit avec une fierté légitime, pour être certain que je ne suis pas homme à voiler mes convictions, ni à composer avec ma conscience pour quelque considération que ce soit. » Puis, après s'être plaint, non sans raison, qu'on eût dénaturé sa pensée, il avait ajouté : « Ce que je tiens à déclarer très expressément dans cette enceinte où ma voix aura plus de retentissement, c'est que, si j'appelle de toute mon âme les améliorations réclamées par les classes souffrantes, et qu'elles ont droit d'attendre de la société dont elles sont le plus ferme appui, ma conviction intime, fondée sur de longues réflexions, est que ces améliorations d'économie sociale, si désirables, si indispensables, ne sauraient s'effectuer que par des voies exclusives de toute violence, de toute perturbation, de tout désordre réel, par un ensemble de mesures progressives dont le bienfait doit s'étendre à tous

les membres de la commune famille ; c'est que l'avenir auquel nous aspirons tous ne sera point une négation, une destruction fondamentale de ce qui l'aura précédé, mais un développement des germes de bien que le présent renferme en son sein et qu'y étouffent les passions mauvaises ; c'est enfin qu'à mes yeux, la famille et la propriété, intimement liées aux croyances morales sans lesquelles nulle vie, sont la base première de toute société. »

Cette profession de foi, qui exprimait si bien le fond même de la doctrine sociale de Lamennais, fut de nul effet sur un jury dont le ministère public avait surveillé avec soin la composition [1]. Il répondit affirmativement à trois des questions qui lui avaient été posées [2], et la cour, appliquant avec une extrême rigueur la loi pénale, condamna l'auteur de la brochure : *le Pays et le Gouvernement* à un an de prison et à 2.000 francs d'amende [3].

La lecture de cet arrêt fut écoutée dans un morne silence. Aux premières condoléances qui lui furent exprimées, Lamennais répondit avec simplicité : « J'aurais mieux aimé être acquitté, mais c'est une faiblesse ; pour la cause que nous servons, il vaut mieux que je sois condamné. »

Dès le lendemain, des journaux de toute nuance, *le Temps*, *le Courrier français*, *le Siècle*, *la Quotidienne*, *le Commerce*, commencèrent à formuler sur le réquisitoire de l'avocat général, sur la réponse du jury et surtout sur l'arrêt de la cour de sévères appréciations. « On peut dire, observait *le Temps*, que

1. Sur trente-six jurés, le parquet en avait récusé douze.

2. Négativement sur la prévention de provocation à la haine entre les diverses classes de la société.

3. Avec de l'indulgence, la peine aurait pu être abaissée à un mois de prison.

Lamennais a été plutôt condamné pour les tendances qu'on lui suppose que pour le délit qu'on lui imputait. » L'impression la plus commune était que le gouvernement, en le poursuivant, avait eu principalement en vue d'entraver la campagne réformiste. N'aurait-il pas dû savoir que les procès politiques, une condamnation fût-elle obtenue, n'arrêtent pas les mouvements d'opinion ? Celui qu'on venait de faire à Lamennais eut pour résultat de le placer en quelque sorte aux avant-postes de la démocratie. Pour elle, dès ce jour, il devint un chef, un chef qui ne devait pas être longtemps écouté.

Au premier moment, il y eut en son honneur de nombreuses manifestations. Les députations reparurent à sa porte. Le 28 décembre, ce fut un imposant cortège d'étudiants qui vint, dans un ordre parfait, le remercier d'avoir donné à la jeunesse des Ecoles, après de si hautes leçons, un si grand exemple. Les jours suivants, se succédèrent des délégations d'électeurs, de gardes nationaux, de travailleurs; l'une d'elles conduite par le célèbre artiste David d'Angers. Loin de se calmer, les esprits paraissaient s'échauffer de plus en plus. Il fut question d'organiser une grande démonstration pour le jour où le condamné se rendrait en prison. Toute cette agitation n'était pas du goût de Lamennais, et ce fut peut-être pour s'y soustraire que, discrètement, le 4 janvier 1841, il entrait à Sainte-Pélagie et s'y constituait prisonnier.

CHAPITRE X

UN AN A SAINTE-PÉLAGIE

Une Voix de Prison. — Du Passé et de l'Avenir du peuple.

Il a manqué à Lamennais de savoir oublier et pardonner. Le ressentiment, après l'avoir poussé à de grandes fautes, le fit, surtout dans la dernière période de sa vie, cruellement souffrir. Ce n'est pas le chagrin seulement, ni l'âge, ni la fatigue de la pensée qui creusèrent ses traits et donnèrent à son visage cette expression de tristesse concentrée, d'ascétisme sévère jusqu'à la dureté, qui cause, en face de l'admirable portrait peint par Ary Scheffer, une impression si pénible. Sa vieillesse eût été moins malheureuse si, à mesure que les années s'alourdissaient sur sa tête, les rancunes ne s'étaient point accumulées dans son cœur. Une de ses plus ferventes admiratrices, la princesse de Solms[1], ayant écrit un

1. Marie-Wyse Bonaparte, née à Waterford, en Irlande, était la petite-fille de Lucien Bonaparte. Elle avait, avec un esprit

jour à Béranger que la bonté devait être à l'égard des hommes « une bonté armée », le poète lui répondit : « *Bonté armée* est un joli mot : il rend bien ce que vous êtes. Vindicative jusqu'à la cruauté quand vous êtes offensée, mais bonne jusqu'à la faiblesse en face de la bienveillance. Une vertu vous a manqué, à Lamennais et à vous, celle de savoir pardonner. Vous étiez aussi perfidement méchants et aussi adorablement bons l'un que l'autre, aussi défiants et aussi candides, aussi modestes et aussi orgueilleux ; ce sont ces ressemblances de l'enfant et du vieillard, ces contrastes de qualités et de défauts qui ont uni vos deux natures et qui ont fait que vous vous aimiez tant. Vous êtes la miniature de Lamennais, chère fée[1]. »

Il y avait assurément bien de la fantaisie dans le rapprochement établi par le spirituel chansonnier entre une femme jeune, jolie, mondaine et le vieillard solitaire, pensif et quelquefois maussade qu'était devenu Lamennais. Celui-ci ne fut jamais « perfidement méchant », mais ce n'était pas pour rien que coulait dans ses veines le sang des rudes corsaires, ses ancêtres. Il lui fallait, comme eux, rendre coup pour coup, blessure pour blessure ; autrement le souvenir d'un outrage resté impuni le tourmentait sans relâche, aigrissait son humeur, exaspérait ses nerfs et finissait toujours par provoquer une crise violente, pous-

très vif, une merveilleuse beauté. On la maria, en 1850, à un riche propriétaire alsacien, Frédéric de Solms, dont elle se sépara après quatre ans d'union, lorsque l'empereur, mécontent de ses relations politiques, l'obligea à s'éloigner de Paris. Elle obtint, quelques années plus tard, la permission d'y revenir et en profita pour se mêler très activement au monde artistique et littéraire. En 1863, elle épousa le célèbre homme d'État italien, Urbain Ratazzi.

1. *Corresp. de Béranger*, t. IV.

sée quelquefois jusqu'à une sorte de frénésie [1].

Ce besoin de représailles, qui altéra les meilleurs dons de sa nature, n'allait que trop se développer pendant l'année qu'il avait à passer en prison.

On lui avait réservé, à Sainte-Pélagie, une pièce relativement spacieuse dont il a donné cette description : « J'ai une chambre assez vaste, puisque je peux faire neuf pas dans la diagonale. Elle est éclairée par des impostes de dix pouces de hauteur, qui lui donnent, à cause de leur élévation et des barreaux de fer qui les ferment au dehors, une très agréable apparence de cave. Ils laissent cependant passer quelques rayons de soleil en cette saison où il est bas. J'ai deux expositions : l'une à l'est, l'autre au sud, et, comme je suis juché sous le toit, en grimpant sur une chaise, je découvre un horizon fort étendu. Debout sur le carrelage, je touche le plafond, non avec la main, mais avec le poignet Un petit poêle que j'ai fait mettre me donne assez de chaleur [2]. »

Il paraît bien, à s'en tenir à cet état de lieux, que le logement du prisonnier était suffisamment habitable, surtout après qu'une industrieuse sollicitude y eut ajouté quelques embellissements [3]. On y jouis-

1. Effrayée, un jour, par une de ces crises, la baronne Cottu ne put s'empêcher d'avouer à son mari qu'elle craignait que le prisonnier de Sainte-Pélagie ne devînt fou. *Journal inédit du baron Cottu*, 25 novembre 1841.

2. Lettre à M. Marion, du 16 janvier 1841.

3. En attendant d'être enfermé à Sainte-Pélagie pour son propre compte, Ange Blaize, que Lamennais se plaisait alors à appeler son « bon Ange », venait chaque jour visiter le prisonnier. Sachant combien celui-ci redoutait le froid, il disposa des rideaux autour de son lit de manière à former alcôve et à ménager un cabinet pour la toilette. Lamennais, dans ses lettres, témoigne une naïve satisfaction de ces petits arrangements.

sait d'un parfait silence, précieux avantage pour un homme qui se plaignait depuis cinq ans de n'avoir pu réussir à découvrir un appartement sans bruit. Un condamné de droit commun faisait, selon l'usage, le service du détenu politique et se chargeait même de le divertir en lui adressant chaque matin cette singulière formule de politesse : « Monsieur, je vous salue infiniment[1]. »

Par fierté, Lamennais aurait voulu subir dans toute sa rigueur le régime ordinaire de la prison. Mais son estomac ne pouvant s'accommoder de pain noir et de légumes cuits à l'eau, il se résigna à faire venir du dehors un repas qu'on lui apportait seulement le soir vers 6 heures. Le matin, quand il avait réussi à allumer son « petit poêle », il se préparait lui-même une tasse de café et déjeunait un peu plus tard d'un morceau de pain étendu de beurre[2]. Cela lui suffisait, et, après un mois d'expérience, il écrivait au baron de Vitrolles : « A tout prendre, je ne suis réellement pas mal en ce qui touche à la vie matérielle. Soyez tranquille à ce sujet[3]. »

L'exercice cependant lui manquait, car il avait déclaré, dès le premier jour, que jamais il ne consentirait à descendre dans la petite cour où les prisonniers étaient autorisés à faire, par groupes, une promenade quotidienne[4]. Plutôt que de s'exposer à certains contacts, il aima mieux se tenir, jusqu'à l'expiration de sa peine, étroitement claquemuré dans « son donjon[5] ». Ce n'était pas tout à fait une nouveauté pour lui de vivre en reclus ; néanmoins, dans les premiers jours

1. Lettre au baron de Vitrolles, du 30 mai 1841.
2. Lettre à M. Marion, du 16 janvier 1841.
3. Lettre du 2 février 1841.
4. Lettre au baron de Vitrolles, du 11 janvier 1841.
5. Lettre à M. Marion, du 16 janvier 1841.

de sa détention, lorsqu'il se sentit captif entre quatre murs sous d'épais verrous, il éprouva, l'imagination aidant, une impression étrange. Il lui semblait, la nuit venue, que les murailles se rapprochaient, qu'elles le serraient et le pressaient jusqu'à lui ôter la faculté de respirer[1]. Cette sorte d'hallucination lui causait une angoisse physique et morale qui chassait le sommeil, en sorte que, le matin, il se trouvait complètement déprimé. Tout effort intellectuel lui devenant impossible, il songea à remplir le vide de ses journées par un travail des mains[2]. Il avait commencé à écrire, le jour même de son entrée à Sainte-Pélagie, « le journal » de sa prison ; au bout de quinze jours il y renonça.

Un pareil état de prostration ne pouvait pas être chez lui de longue durée ; des visites nombreuses, plus nombreuses parfois qu'il ne l'eût voulu, l'aidèrent à en triompher. Le retentissement de son procès avait ramené sur lui l'attention publique, et c'était pour la vanité de certaines gens une satisfaction d'avoir réussi à se faufiler et à se faire voir dans la chambre de l'illustre prisonnier[3]. Au nombre des visiteurs qui la remplissaient, le jeudi surtout et le dimanche, il y avait passablement de curieux ou de coreligionnaires politiques, bien peu de vrais amis.

1. *Journal de ma prison.* A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II.

2. *Journal de ma prison.*

3. Un tout autre sentiment inspira à Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, une démarche dont, à son honneur, le souvenir doit être conservé. Ce prélat, autrefois très sympathique à la personne de Lamennais et même un peu à ses idées, lui fit demander, quand il le sut interné à Sainte-Pélagie, s'il consentirait à le recevoir. Sensible à ce délicat et généreux procédé, le prisonnier lui fit répondre néanmoins que « la chose, pour bien des raisons, devait en rester là. » Lettre au baron de Vitrolles, du 2 février 1841.

De ceux-ci, Chateaubriand fut, avec Béranger, un des plus assidus[1]. Malgré son âge et ses infirmités, il s'imposait souvent la fatigue de gravir les cent cinq marches qui conduisaient au « donjon » de son illustre compatriote, et, lorsqu'il le trouvait mal disposé, en proie à quelque accès de son humeur irritable, s'asseyant à ses côtés, il l'écoutait patiemment en silence[2]. Rarement on aurait pu lui faire entendre avec succès des conseils de modération et de prudence. Flatter son ressentiment et l'exciter à préparer sa revanche, voilà comment il fallait s'y prendre pour être bien écouté.

Au cours de son procès, une chose l'avait touché au vif ; c'étaient les sanglants reproches que l'avocat général s'était cru en droit de lui adresser, en pleine cour d'assises, sur sa rupture avec le Pape. Il lui avait fallu s'entendre dire que cette rupture avait son origine uniquement dans l'inquiète mobilité de son esprit et dans l'irritable susceptibilité de son orgueil. Rien n'était plus propre à réveiller dans son âme un besoin de représailles mal assoupi. Pour se justifier

1. Le baron de Vitrolles fut absent de Paris pendant presque tout le temps que dura la détention de Lamennais.

2. *Journal inédit du baron Cottu.* — Ce fut sans doute au retour d'une de ses visites à Sainte-Pélagie que Chateaubriand écrivit dans ses *Mémoires d'outre-tombe :* « La lumière a tout à coup manqué à celui qui était la lumière ; le guide en se dérobant a laissé le troupeau dans la nuit. A mon compatriote, dont la carrière publique est interrompue, restera toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l'ordre des temps, il doit me survivre ; je l'ajourne à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes qu'on ne repasse plus. J'aimerais à voir son génie répandre sur moi l'absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots ; qu'il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le même rivage des choses éternelles. » (Edition Ed. Biré, t. VI, p. 466.)

peut-être, mais surtout pour tirer satisfaction de ceux qu'il supposait, bien à tort, avoir été les inspirateurs de l'outrage [1], il se hâta de rassembler certains feuillets écrits en de mauvais jours, et, trois mois après son entrée à Sainte-Pélagie, il livrait à l'impression les *Discussions critiques*. Il a expliqué, dans la *Préface* de ce livre, qu'en attribuant à des motifs indignes de son honneur et de sa conscience le changement qui s'était opéré dans ses convictions religieuses, on l'avait mis dans la nécessité d'établir publiquement que ce changement avait été déterminé, après un long et scrupuleux examen, par les seuls conseils de sa raison. Il est difficile d'admettre que « sa raison seule » lui ait dicté ces pages « vives, âpres et dures » qui ont fait des *Discussions critiques* une œuvre d'injustice et de violence peu honorable pour la mémoire de Lamennais. Il a ajouté, à titre d'excuse, qu'il n'avait eu en les écrivant aucun dessein de publicité. Mais alors, pourquoi, après les avoir tenues cachées pendant cinq ans, s'est-il décidé tout à coup à les rendre publiques ? Ne paraît-il pas trop que ce fut dans l'intention de se venger sur l'Église de Rome des blessantes apostrophes que l'avocat général lui avait prodiguées dans son réquisitoire ?

La publication des *Discussions critiques* affligea profondément les quelques amis que Lamennais comptait encore parmi les catholiques. Ce livre achevait en effet de leur enlever presque tout espoir de voir rentrer un jour dans le catholicisme l'homme qui,

1. Ce fut une opinion assez répandue que le gouvernement, en poursuivant Lamennais et en le faisant condamner si sévèrement, avait obéi aux instigations de l'épiscopat et du clergé. Cette opinion, partagée par Béranger, était dénuée de tout fondement.

après avoir écrit pour le défendre d'immortels ouvrages, en était venu à adopter contre lui jusqu'aux vulgaires objections, jusqu'à l'accent haineux de ses pires ennemis. Sa vieille amie, Mlle de Lucinière, une autre amie des jours meilleurs, Mme Yémeniz, lui firent parvenir, avec leurs plaintes attristées, de vifs reproches. Contre ces deux femmes, qui faisaient appel à sa conscience, il se défendit mal. On devine, au ton de ses réponses, qu'il cherche à se dérober; il plaisante mal à propos et d'une manière presque triviale[1] ; ou bien, il tente de s'excuser sur un ton de badinage qui ne lui réussit point [2]. Quoi qu'il en dise, la rancune a sur lui trop d'empire; elle a faussé la rectitude de son esprit et peut-être porté atteinte à la loyauté de son caractère.

Il se rencontre néanmoins, dans les *Discussions*

1. « Vous prêchez admirablement, sœur Nannette, et comme le rustre dont vous savez l'histoire, si j'étais de la paroisse, je pleurerais vraiment. Où donc avez-vous pris cette onction-là ? Il faut pourtant vous dire que vous avez eu tort de vous en rapporter à autrui pour le choix de votre texte, et c'est une preuve de plus que les *fourbes* ne sont pas aussi rares que vous paraissez le penser parmi la gent portant rabat et soutane. » Lettre à Mlle de Lucinière, du 22 mai 1841. Cette lettre se termine par cette phrase déconcertante : « Hélas ! la rancune n'est pas mon fort ! »

2. « Plus vous me direz d'injures, plus vous serez sûre de ne pas me fâcher, car vous n'auriez certainement pas tant de colère contre quelqu'un qui vous serait indifférent. Me tromperais-je ! est-ce que ce n'est pas vrai ? Mais il est vrai aussi que vous me jugez fort mal : je suis un pauvre homme simple et droit, très sérieux dans les choses sérieuses, quoique, hors de là, j'aie un coin de gaieté dans l'esprit, et bien m'en a pris, car si l'on m'a fourni l'occasion de rire, ce n'est pas certes volontairement... » Lettre à Mme Yémeniz, du 1er juin 1841, publiée dans la *Revue de Paris*, numéro du 15 mai 1905.

Mme Yémeniz était la nièce de Maurice Rubichon, publiciste distingué, chez qui elle se rencontra avec l'abbé de La Mennais. Celui-ci devint un peu son directeur de conscience. Il lui écrivit de nombreuses lettres dont plus tard elle refusa de lui donner copie, ce qui les brouilla complètement.

critiques, de nombreux fragments, écrits sans doute en des heures plus calmes, dans lesquels c'est plaisir de retrouver le penseur avec la vigueur pénétrante de son esprit, et l'homme avec la délicate sensibilité de son cœur. Il connaît toutes les questions agitées de son temps ; il a pressenti celles qui se posent aujourd'hui. Sur la guerre, par exemple, sur la mission du soldat, « ministre de l'éternelle justice », sur l'institution, dans les âges à venir, d'un tribunal d'arbitrage international supprimant la guerre entre les nations, il esquisse des idées aussi justes que profondes [1]. Il prévoit l'inévitable faillite des doctrines collectivistes et il la prophétise dans cette parole de bon sens : « Quoi que l'on dise et que l'on fasse, le tien et le mien subsistera longtemps ; pour l'abolir, il faudrait d'abord détruire le toi et le moi [2]. » A l'occasion, il dit aussi son mot sur le *féminisme*, dont il paraît avoir soupçonné les futures prétentions. Sur la nature de la femme, sur le rôle qui lui convient, il pense comme les plus sages moralistes. Après une jolie phrase qui est presque un madrigal : « La femme

1. « Quand un peuple est attaqué, lorsqu'il souffre une injustice, la guerre est l'unique moyen qu'il ait de s'en garantir, et alors quelques-uns se dévouent pour tous, s'élevant par ce dévouement même à une sorte de magistrature qui leur communique ses propres grandeurs. Ils deviennent, comme le juge, des ministres de la justice éternelle, immuable, et en donnant leur vie pour elle, ils ajoutent l'héroïsme du sacrifice à la sublimité de leurs fonctions. S'il existait entre les peuples des tribunaux dont les sentences eussent une sanction suffisante, comme il en existe entre les individus, on verrait peu à peu changer l'opinion en ce qui touche la guerre : elle inspirerait la même horreur que tout autre genre de meurtre, parce qu'elle ne serait plus en effet que le meurtre pur et simple. Les développements futurs de la civilisation amèneront-ils une institution semblable ? Je le crois, et ce temps ne me paraît pas éloigné pour les nations chrétiennes. » *Discussions critiques*, édition Pagnerre, 1841, pp. 165 et suiv.

2. *Discussions critiques*, édition Pagnerre, 1841, p. 226.

est une fleur qui n'exhale son parfum qu'à l'ombre », il ajoute avec une malicieuse finesse d'observation : « La faiblesse des femmes paraît surtout dans leur vanité. Elles n'ont pas ce qu'il faut pour la conduire et la contenir, de sorte qu'elle se jette dans les plus étranges voies. Elles qui possèdent à un si haut degré le tact du ridicule, ne s'effraient d'aucun ridicule. Ce n'est pas qu'elles le bravent, elles ne le sentent plus. Leur puissance est immense tant qu'elles restent femmes ; mais tentées par je ne sais quel sot démon, elles se sont mises à envier les hommes, à vouloir être hommes absolument. Si, fatigué de leurs cris, Dieu les prenait au mot et leur donnait de la barbe, je voudrais bien savoir ce qu'elles diraient[1]. »

Aucune page des *Discussions critiques* ne contient d'allusion directe à la vie intime de l'écrivain. Il est facile néanmoins de s'apercevoir que les feuilles de ce livre furent pour lui comme les feuilles d'un journal où il se plaisait à fixer ses pensées ou ses sentiments. L'insuccès de ses doctrines était toujours ce qui l'affectait le plus. Songeant à ce qu'il avait sacrifié pour elles, il se plaignait avec amertume qu'elles eussent rencontré si peu d'appui[2] ; ou, avec plus d'amertume encore, il se demandait si elles ne seraient pas à jamais perdues, sans nul profit pour l'humanité[3]. Le souvenir lui revenait aussi de tant d'affections brisées, et qui, en se brisant, lui avaient

1. *Discussions critiques*, p. 268.

2. « Les hommes veulent le succès et le veulent prompt ; la patience leur manque pour l'attendre. Avez-vous entrepris quelque chose qui ait de l'éclat et paraisse réussir, ils viendront de tous côtés vous offrir leur concours. Les choses changent-elles de face, n'y a-t-il que des dégoûts et des souffrances à partager, ils s'en vont comme ils étaient venus et beaucoup plus vite. » *Disc. crit.*, p. 223.

3. *Ibid.*, p. 264.

laissé au cœur une blessure sans remède [1]. Se tournant alors vers la mort, comme vers la suprême consolatrice : « O mort, écrivait-il, ô douce mort, que l'on est injuste envers toi. Fille de Dieu, mère des êtres, qui les enfantes à l'existence réelle, qui leur ouvres l'entrée de l'immense avenir, qu'est-il pour eux de plus bienfaisant que ta puissance, de plus sacré que tes fonctions, de plus désirable que ta venue, de plus digne d'amour que ta tendresse sévère en apparence, lorsque, te penchant sur leur dur berceau, tu les enveloppes des plis de ton voile, pour les transporter là où rayonne plus brillant, plus pur, l'astre éternel de qui tout émane, qui anime et vivifie tout [2]. »

Une grande tristesse, amère et inconsolée, envahissait l'âme de Lamennais à mesure que se prolongeait sa détention. Séparé du monde extérieur, écrivant peu de lettres, en recevant moins encore [3], n'ayant pour distraire son regard que les murs nus

1. « Les peines de cœur sont irrémédiables ; nul point d'appui pour réagir sur elles. On oppose des idées à d'autres idées, on lutte contre des forces hostiles ; mais l'amour blessé contre quoi luttera-t-il ? » *Ibid*, p. 254.

2. *Disc. crit.*, p. 270. Ne croirait-on pas qu'il venait d'avoir comme une vision anticipée de sa fin, si effroyablement triste, quand il écrivait : « Peu de jours avant sa mort, il me fit appeler pour une chose de confiance. Je le revis encore une fois. Il attendait sa fin, sans prévoir qu'elle dût être si prochaine ; il se serait défié douloureusement même de cette espérance. Ses dernières paroles, quand je le quittai, furent celles-ci : « J'ai « semé mon amour et ma pensée sur toutes les routes. Les uns « les ont foulés aux pieds, les autres en ont cueilli le fruit ; et à « moi, pauvre voyageur, que reste-t-il ? Pas une poignée de sar- « ments pour reposer dessus. » *Ibid.*, p. 272.

3. Il avait déclaré, le jour même de son emprisonnement, que les lettres qu'on pourrait lui adresser devant passer sous les yeux de la police, il n'en recevrait aucune. (Lettre à M. Marion, du 16 janvier 1841.) Il se fit écrire néanmoins sous le couvert de l'éditeur Pagnerre ou de M. Benoît-Champy auxquels il confiait ses réponses. Ce fut par cette voie qu'il adressa au fameux agitateur Joseph Mazzini, réfugié à Londres, une

de sa prison, il se repliait de plus en plus sur lui-même et vivait presque uniquement de ses pensées ou de ses souvenirs. A l'influence des lieux, il pouvait opposer, comme il disait, « une volonté forte[1] ». Mais son imagination, impressionnable et ardente, il n'essayait pas, ou il essayait en vain de la maîtriser. Un son de cloche dans le voisinage, un orgue plaintif jouant sous sa fenêtre[2], un rayon de soleil entrevu, un souffle de brise printanière rasant le toit de sa prison, il n'en fallait pas davantage pour que « la folle du logis » s'échappât à travers les épaisses murailles et s'en allât battre les champs. Avec elle, le soir venu, des visions de toute sorte rentraient dans la chambre du pauvre prisonnier, visions du passé surtout, scènes de la première enfance, insouciante et heureuse[3], avec les longues rêveries, en face de l'océan sur la grève de Saint-Malo, avec les journées si délicieusement oisives de la Chesnaie, employées à suivre, sur le bord du grand étang, le vol capricieux

longue épître qui offre un curieux résumé de ses idées religieuses et sociales. (Voir A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II, pp. 170 et suiv.) — Son influence s'exercait, vers la même époque, au Canada, particulièrement sur Joseph Papineau, un des chefs les plus ardents du parti libéral.

1. Lettre à M. Marion, du 7 mai 1841.

2. « Voilà sous ma fenêtre un orgue qui produit sur moi un effet tout différent de cette gaieté qui vous a plu dans mon dernier billet. Ne vous étonnez-vous pas de cette dépendance où nous sommes des impressions qui nous viennent du dehors ? Un rayon de soleil nous réjouit, un nuage en passant emporte cette joie et ramène la tristesse qui pourtant, il faut bien l'avouer, est le fonds de notre vie si fugitive. » Lettre au baron de Vitrolles, du 15 mai 1841.

3. « Quelquefois, quand je n'ai pas dormi pendant la nuit, je m'assoupis vers une heure ou deux. Alors, toujours, toujours, les scènes de ma première enfance se représentent à moi, mais si vives, que rien n'y manque, que rien ne m'échappe, que je ne les voyais pas, ne les sentais pas autrement, il y a cinquante ans. » Lettre au baron de Vitrolles, du 12 juillet 1841.

des hirondelles ou à écouter les bruits mystérieux des champs et des bois. « Oh ! qui me rendra ma vallée natale, et mes rochers, et les grands pins semés sur leurs pentes, et les prés verdoyants où, dans une eau limpide cachée sous l'herbe en fleurs, mes pieds se mouillaient à la fonte des neiges. » C'est, à n'en pas douter, sa propre plainte que Lamennais a si poétiquement exprimée dans le petit recueil qui a pour titre : *Une Voix de Prison.*

Trois ou quatre morceaux de ce recueil valent ce qu'il y a de moins bon dans les *Paroles d'un Croyant.* Ce sont encore des évocations sataniques, de sinistres images, des malédictions surtout, des paroles de haine et de cruelles injures inspirées au prisonnier de Sainte-Pélagie par le ressentiment de sa condamnation[1]. Ces pages médiocres retirées, reste une série de petits poèmes, d'un art exquis, qui égalent ce qu'il y a de plus parfait dans notre langue. Lamennais s'y révèle peintre admirable de la nature : autant son dessin est exact, minutieux même, autant son coloris est riche de tons et merveilleusement expressif des plus délicates nuances.

1. Deux ou trois scènes n'ont été manifestement imaginées que pour fournir à l'écrivain l'occasion d'épuiser sa bile sur les magistrats ou les hommes de la police qui avaient participé à son procès. « Dans une salle vaste et sombre, autour d'une table recouverte d'un tapis vert parsemé de taches noires, des hommes étaient assis à quelque distance d'un autre qui paraissait être leur chef. Ses joues, d'un jaune terreux, reflétaient une lumière livide, qui rendait plus sinistre encore l'oblique regard de ses yeux fauves. Son front pelé fuyait en arrière : on eût dit une tête de vautour. » Ceci est évidemment un portrait, ou plutôt une haineuse caricature.

Un peu plus loin, c'est un autre portrait, plus détestable encore, celui du prêtre catholique, que Lamennais dépeint à la façon des plus bas sectaires. De sa part, un pareil oubli, non seulement de toute justice, mais de toute convenance, est tout à fait sans excuse.

Voici, par exemple, une vue de la campagne, par une belle matinée d'été : « Le soleil s'était levé très brillant ; sa lumière ruisselait sur la pente des monts, perçait les ombres noires des forêts, scintillait réfléchie par l'humide poussière qui recouvrait les fils légers, le réseau impalpable et mobile étendu sur les prés, les champs ; de fraîches odeurs, comme l'haleine des génies de la terre, embaumaient l'air calme ; des voix mystérieuses, épandues au loin, murmuraient des sons inconnus que l'oreille saisissait à peine, dernier écho des songes de la nuit[1]. »

Voici encore, pour faire pendant, une vue de la campagne, par un jour d'hiver : « Il avait allumé près du talus, au coin du bois, un feu de bruyères, et assis sur la mousse, le pauvre enfant, il réchauffait ses mains à la flamme pétillante.

« La fumée, jaunie par de fauves rayons qui glissaient entre les nuages, montait dans l'air pesant. Il la regardait onduler comme un serpent qui gonfle et déroule ses anneaux, puis s'épandre en nappes brunes, puis s'évanouir dans l'épaisse atmosphère...

« Partout le silence, un morne repos, partout une teinte uniforme et triste.

« Les longues herbes flétries blanchissaient penchées sur leur tige : on eût dit le linceul de la Nature ensevelie.

« Quelquefois un petit souffle, naissant et mourant presque au même moment, roulait sur la terre les feuilles sèches...

« Quelquefois aussi, bien haut dans les airs, une nuée d'oiseaux d'un autre climat passait au-dessus de sa tête, poussant des cris semblables aux aboiements d'une meute[2]... »

1. *Une Voix de Prison*, II.
2. *Une Voix de Prison*, X.

De tous les écrits de Lamennais, *Une Voix de Prison* est certainement celui qui permet le mieux d'observer l'empreinte profonde laissée dans son âme par le souvenir de ses jeunes années. Presque à chaque page, c'est une évocation des jours lointains : amusements du premier âge [1], scènes de la vie champêtre ou de la vie maritime [2], visages de pauvres paysans ou de marins intrépides, douces figures de jeunes filles : celle-ci absorbée dans son rêve intérieur tandis qu'elle suit avec l'aiguille le dessin tracé sur la toile légère [3] ; celle-là victime innocente d'une tragique aventure, qui a fourni au poète captif le sujet de ce touchant récit :

« L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintillait au soleil ; chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure, que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants, arrivaient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage aux fleurs violettes exhalait son parfum de girofle.

« Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils at-

1. « Te souvient-il, ma sœur, de nos courses du matin sur l'herbe baignée de rosée, de nos jeux dans les bois et des nids auxquels, presque en larmes, tu me défendais de toucher à cause de la pauvre mère ? » *Une Voix de Prison*, V.

2. « Au laboureur les champs, au chasseur les bois, au pêcheur la mer et ses flots, et ses récifs et ses orages.

« Le ciel au-dessus de sa tête, l'abîme sous ses pieds ; il est libre, il n'a de maître que soi...

« Oh ! qu'elle m'est douce la vie du pêcheur ! Que ses rudes combats et ses mâles joies me plaisent ! » *Ibid.*, II, XIV, XVI.

3. « Quelquefois elle cessait un moment son travail, sa tête virginale se relevait comme un lis sur sa tige flexible, et ses regards, étrangers aux choses du dehors, se repliaient en elle-même et contemplaient là tout un monde visible à elle seule. » *Ibid.*, VII.

tendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la moule nacrée, et les coquillages de toute sorte.

« Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse regagnait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

« Plongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serrait le rocher de ses nœuds mobiles, il montait, il montait toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

« Que se passa-t-il alors dans l'âme de la vierge? Nul ne le sait, c'est resté un secret entre elle et Dieu.

« Le lendemain on retrouva son corps. Elle avait noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite près des siens.

« Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va le front baissé, en essuyant ses pleurs[1]. »

Nul doute que Lamennais, en écrivant dans un style si achevé les petits poèmes d'*Une Voix de Prison*, n'ait cherché un plaisir d'artiste[2] et une di-

1. *Une Voix de Prison*, XII.

2. Il avait toujours rêvé, au témoignage de Sainte-Beuve, d'écrire une œuvre d'imagination, peut-être une sorte d'épopée comme *les Martyrs*, ou un roman dans le genre de *Volupté*. *Portraits contemporains*.

version à la pesante monotonie de sa vie de réclusion. Toutefois, un sentiment mystique, étrangement vivace, le ramenait bientôt au souci de la tâche qu'il se croyait imposée d'en Haut[1] : l'apostolat du peuple. Préoccupé de sa misère matérielle, il l'était bien davantage encore de sa misère morale, de son ignorance, de son grossier réalisme, de sa facilité à se laisser duper par des promesses malsaines ou irréalisables. Si quelque chose avait pu ébranler sa confiance dans l'avenir de l'humanité, c'eût été l'avènement entrevu d'une démocratie sans foi religieuse, sans idéal, avide uniquement des jouissances vulgaires que la terre peut donner. Or, c'est précisément une démocratie de cette sorte que, sous ses yeux, les théoriciens du socialisme étaient en train de préparer. Il s'effrayait donc et il s'irritait aussi de ne découvrir dans leurs doctrines aucune trace du dogme primitif, rien qui rappelât à la foule la pensée de Dieu, de son éternelle souveraineté, de sa providence infaillible; rien qui l'excitât aux efforts généreux, aux sacrifices austères, à la recherche des saintes joies qui récompensent même ici-bas le devoir et la vertu. Du repos, du bien-être, moins de travail, plus de plaisir, c'est tout ce que les prêcheurs de l'Évangile nouveau faisaient désirer au peuple, et le peuple, à leur suite, descendait vers

1. « — Va, et dis-leur ce que tes yeux ont vu.
« — Ils ne m'écouteront pas, Seigneur.
« — Qu'importe qu'ils t'écoutent ! Les bons t'écouteront...
« — Seigneur, vous le savez, je suis vieux et je n'ai plus de voix. Laissez votre serviteur reposer un peu avant qu'il s'en aille. Encore quelques instants, et il ne sera plus.
« — Et c'est pour cela qu'il n'en faut pas perdre : c'est parce que le jour baisse qu'il faut se hâter...
« — J'irai, Seigneur, où vous voudrez que j'aille ; ce que vous ordonnerez, je l'accomplirai. Je combattrai pour votre justice, tant qu'un souffle me restera... *Une Voix de Prison*, I.

le matérialisme, d'où ne peuvent sortir que la corruption et la mort[1].

Ce fut pour réagir contre les détestables leçons données à la démocratie que Lamennais écrivit, à Sainte-Pélagie, son livre *Du Passé et de l'Avenir du peuple.*

Formuler à son intention, dans un langage simple et clair, une théorie spiritualiste du progrès, c'était un noble et beau dessein, bien digne du génie de Lamennais. Il ne pouvait néanmoins le remplir qu'à la condition d'être lui-même en possession d'une doctrine ; or il n'en avait plus. Sa pensée, depuis qu'elle a cessé d'être catholique, est restée flottante dans le vide; quelque peine qu'il se donne, il ne réussit point à la fixer. De là, dans l'exposé de ses théories sociales, autant d'obscurité et de confusion qu'il s'en mêle habituellement aux conceptions des purs idéologues. La phrase même de l'écrivain, d'ordinaire si nerveuse et si nette, se brouille et s'alourdit. Quelque application qu'on y mette, on n'est jamais tout à fait sûr d'avoir bien compris ce qu'il a voulu dire, et l'on finit par se demander quel profit le peuple a pu et pourra jamais tirer d'un livre qui est, en beaucoup d'endroits, difficilement intelligible.

Les deux premiers chapitres ne sont qu'une entrée en matière. L'auteur, comme s'il avait craint d'être confondu avec la troupe de charlatans qui abusent le peuple par de décevants systèmes, se hâte d'avertir qu'il ne faut pas attendre de lui le secret d'une félicité perpétuelle et parfaite. Il déclare, au contraire, que le mal, mal physique ou mal moral, souffrance de l'âme ou du corps, subsistera toujours, parce que les causes qui le produisent, il n'est pas au pouvoir de

1. *Une Voix de Prison*, XVII, XVIII, XX.

l'homme de les supprimer complètement. Le terme assignable au progrès, ce n'est donc point la perfection absolue, mais seulement une amélioration de la vie sociale. Or la vie sociale ne s'améliore qu'autant que la loi du progrès est connue et respectée; d'où il suit que l'avenir de la démocratie dépend de la manière dont elle saura comprendre cette loi et s'y conformer.

Quelle est la loi du progrès? comment cette loi s'est-elle manifestée dans les âges passés ? quelle sera son action dans les âges à venir ? La réponse à ces trois questions, c'est tout le livre de Lamennais.

Le progrès, d'après lui, consiste dans l'effort constant de la Création pour se rapprocher de Dieu. Il a toujours été et sera toujours proportionné à la connaissance acquise de l'Être divin. Plus la notion de Dieu se perfectionne dans l'entendement humain, plus l'ordre, dans la société, se perfectionne aussi. La société, à la considérer dans son origine et dans ce qui la constitue essentiellement, « n'est que la forme extérieure, l'expression du dogme reçu ou de la conception que l'on s'est faite du double objet de la foi primitive, Dieu et la création[1] ». Il appartient à la religion de scruter le dogme et de le développer, de répandre aussi parmi les hommes, avec une science de Dieu plus exacte et plus complète, un sentiment plus juste du devoir et du droit; en fait, le progrès de l'idée religieuse est la mesure du progrès social. Le progrès peut donc être défini : « *L'évolution du genre humain dans la liberté par le développement de l'intelligence et de l'amour*[2]. »

Telle est, en résumé, la thèse exposée dans le

1. *Du Passé et de l'Avenir du peuple,* chap. XIV.
2. *Ibid.*, chap. X.

livre *Du Passé et de l'Avenir du peuple*. A l'appui de cette thèse, l'auteur appelle l'histoire en témoignage. Passant rapidement en revue les religions et les civilisations de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de la Grèce et de Rome, il prétend démontrer qu'elles vont se perfectionnant de siècle en siècle, à mesure que, dans la conscience humaine, l'idée de Dieu se dégage et s'épure; mais il oublie d'expliquer comment il se fait que les temps les plus anciens, les plus rapprochés, par conséquent, de cette révélation primitive dont il persiste à affirmer l'existence, sont précisément ceux où la vie religieuse s'est manifestée par des croyances plus grossières et la vie sociale par des institutions plus barbares. Le contraire paraîtrait plus naturel, plus conforme aussi aux traditions des peuples qui ont tous conservé le souvenir d'un premier âge du monde, lequel aurait été le meilleur et le plus heureux.

Le dogme chrétien du péché originel écarterait cette difficulté; mais ce dogme, Lamennais n'en veut plus, l'estimant inconciliable avec sa théorie d'un progrès constant et indéfini. Si d'une vérité première, jetée d'abord comme un germe obscur dans la conscience universelle, une doctrine religieuse est sortie et une civilisation de plus en plus parfaite, c'est à l'homme, en définitive, qu'il en rapporte tout l'honneur. Le christianisme même n'est pour lui que « la vaste et magnifique synthèse, quoique incomplète encore, des religions antérieures [1] ». Cette synthèse, préparée par la philosophie, s'est épanouie, l'heure venue, tout naturellement, par une simple poussée de la sève intarissable qui circule dans les veines sans cesse rajeunies de l'humanité. Le chris-

1. *Du Passé et de l'Avenir du peuple*, chap. x.

tianisme a marqué une phase, une grande phase du progrès, il n'en est point le dernier terme. Son œuvre est belle : il a détruit la polygamie et proclamé deux vérités qui se tiennent, l'unité de Dieu et l'unité de la race humaine; il a ennobli le mariage, constitué la famille, aboli l'esclavage; il a introduit dans l'organisation sociale un principe nouveau, l'égalité foncière de tous les hommes, et une loi nouvelle, celle de l'amour.

Toutefois le christianisme ne saurait prétendre à durer indéfiniment; sa science de Dieu est trop incomplète, et son action s'est épuisée en se multipliant. Dans le chimérique dessein de faire triompher un spiritualisme outré, il a engagé contre la Nature une lutte inégale, et, dans cette lutte, il doit inévitablement succomber. Le temps est proche où il achèvera de disparaître. Une autre religion le remplacera nécessairement, puisque, sans religion, point de progrès. Quelle sera cette religion de l'avenir? Encore une nouvelle synthèse qui, « unissant le spiritualisme chrétien et le naturalisme scientifique, le Créateur et la création et les lois de l'une et de l'autre, complétera le dogme ancien et constituera, en ce sens, un dogme nouveau dont le caractère sera la négation d'un ordre surnaturel, d'un ordre intermédiaire entre Dieu et son œuvre, et la détermination des propriétés de l'Être absolu, sans lesquelles les personnes, déterminées elles-mêmes par le christianisme, ne sont que des abstractions logiques dépourvues de réalité véritable[1] ».

Dans l'obscurité de cette interminable période se cache sans doute la pensée définitive de Lamennais. Elle va, comme on a pu le remarquer, s'éloignant de plus en plus des croyances qu'il avait autrefois professées. Après avoir renié le catholicisme,

1. *Du Passé et de l'Avenir du peuple*, chap. XII.

il finit par renier le christianisme aussi, c'est-à-dire, cette religion de laquelle il écrivait, quatre années seulement auparavant : « Ou il n'y a point de religion, ou le christianisme est la vraie religion. Il est la loi première et dernière de l'humanité. » Il faudrait renoncer à expliquer comment un dialecticien de sa force a pu professer successivement sur un même sujet des opinions absolument contradictoires, si l'on ne savait qu'il y avait en lui quelque chose de plus impérieux encore que la logique et de plus inflexible, le ressentiment.

A l'heure même où l'auteur du *Passé et de l'Avenir du peuple* faisait espérer à la démocratie une théorie plus explicite de la Trinité, on lui promettait autre chose ; les docteurs du socialisme faisaient miroiter à son regard des réalités plus tangibles, un partage égal des biens, tout au moins, une participation collective à la fortune publique légalement ramassée dans la main de l'Etat. C'est ce que ne pouvait supporter Lamennais. Il voyait dans ces utopistes les plus dangereux ennemis du progrès, et il a consacré à réfuter leurs inconséquentes maximes le dernier chapitre de son livre, qui est incontestablement le meilleur. Socialisme d'État et communisme, il le démontre vigoureusement, mèneraient tout droit, si, par impossible, ils étaient jamais appliqués, à une intolérable servitude dans l'ordre politique, et, dans l'ordre économique, à la misère universelle. Aussi n'hésite-t-il pas à prendre la défense du droit de propriété, et il conclut, avec autant de raison que de prévoyance, que le plus sûr moyen de sauver la propriété, c'est de la rendre accessible à un plus grand nombre. Le progrès, tel qu'il le conçoit, aura réalisé la plus belle partie de son programme, lorsque le capital et le travail, au lieu d'être isolés l'un de l'autre,

ce qui les fait hostiles, se trouveront pacifiquement réunis dans les mêmes mains.

En vue de faciliter au prolétariat l'accès à la propriété, Lamennais réclamait un certain nombre de réformes politiques ou sociales. La plupart de ces réformes se sont successivement accomplies. Il en est une cependant qui se fait et, selon toute apparence, se fera longtemps attendre, celle qui permettrait à l'ouvrier de devenir, pour une part, propriétaire légitime des instruments de production. Il serait assurément bien téméraire d'assigner une date, même lointaine, à cette sorte de révolution économique qui fut prévue et souhaitée par l'optimiste écrivain : serait-il prudent de la déclarer, dès ce jour, totalement impossible ?

Par bien des côtés, le livre *Du Passé et de l'Avenir du peuple* appelle la plus sévère critique. Les idées de l'auteur sont, en général, mal digérées, souvent obscures et difficiles à relier les unes aux autres. Toutefois, parmi tant de reproches qu'on est en droit de lui adresser, il est un mérite qu'il faut savoir lui reconnaître, celui d'avoir opposé à la conception matérialiste du progrès une conception plus élevée, plus pure, plus juste aussi; d'avoir dit que le vrai progrès ne consiste pas principalement dans les découvertes de la science, dans le développement de l'industrie, dans la multiplication des commodités et des agréments de la vie, mais plutôt dans l'ascension de l'esprit vers l'éternelle Vérité, dans l'effort de la volonté vers l'éternelle Justice, dans un plus grand amour de Dieu et des hommes, dans une infatigable application à rendre, par le perfectionnement des institutions sociales, le peuple plus sage et plus heureux.

Le soin de publier les *Discussions critiques*, ou

d'écrire *Une Voix de Prison* et le livre *Du Passé et de l'Avenir du peuple*, en occupant Lamennais lui avait rendu moins pénibles les six premiers mois de sa détention. Les six derniers lui furent intolérables. L'été était venu, et la lumière, et la chaleur ; la verdure aussi, les fleurs dans les jardins, les oiseaux dans les bosquets et toute cette exhalaison de vie dont le prisonnier se représentait, dans sa triste chambre, la pénétrante douceur. Il lui devint plus dur de se sentir, en ces beaux jours de l'année, privé de sa liberté. Le souvenir de sa lointaine Bretagne hantait ses jours et ses nuits, et, avec ce souvenir, l'irritant mirage de la grande plaine où la moisson grandissait, de la forêt silencieuse à travers laquelle il eût été si bon de s'égarer. Une impatience le prenait de se mettre en route et d'aller revoir, sans tarder, des lieux qui lui étaient restés si chers. Pour se donner au moins l'illusion du voyage, il se traçait des itinéraires. Dès que les portes de sa prison s'ouvriraient devant lui, il partirait et il s'en irait, non pas, comme autrefois, d'une course rapide, dans une hâte fiévreuse d'arriver, mais lentement, à petites journées, sans rien perdre du charme rencontré en chemin ; afin de revoir plus tôt la mer, dont les flots harmonieux avaient bercé son enfance, il descendrait au Havre par la Seine, remonterait du Havre jusqu'à Caen : puis, à cheval ou en poste, il gagnerait doucement Trémigon[1].

Mais tout ce plaisir de voyager, il ne le goûtait qu'en perspective ; ce que chaque jour il ressentait effectivement, c'était l'ennui. Comme s'il eût été rassasié de solitude, il se promettait de changer, en rentrant dans le monde, toute sa manière de vivre.

1. Lettre à M. Marion, du 5 juillet 1841.

D'abord, il prendrait un autre logement[1]; dans ce logement il s'installerait de façon à recevoir ses amis, à leur offrir souvent à dîner et à prendre avec eux la distraction dont il sentait bien que désormais il ne pourrait plus se passer[2]. En attentant, car il fallait attendre, son humeur s'aigrissait de plus en plus et sa santé s'altérait. « Je ne dors plus, écrivait-il le 3 juillet au baron de Vitrolles. Les médecins disent que j'ai une hypertrophie du cœur. Voyez un peu la bizarrerie ! Au régime où les hommes l'ont tenu, j'aurais cru bien plutôt qu'il dût maigrir. » Il ajoutait, diagnostiquant, mieux que les médecins, son véritable mal : « Le corps se ressent de l'irritation de l'esprit[3]. »

Il y avait à cette irritation, on le sait, des causes multiples ; celle qui, pour le moment, agissait le plus fortement sur Lamennais, c'était la politique. Ses lettres témoignent de l'attention passionnée avec laquelle il en suivait tous les incidents. Depuis l'avènement de Guizot au pouvoir, les choses avaient bien changé de face. Le gouvernement de Louis-Philippe, qui semblait menacer ruine à l'époque de la coalition, s'était subitement raffermi. Dans les Chambres et dans le pays tout entier, l'opinion

1. De tous les projets de Lamennais, celui qui se réalisa le plus vite, ce fut son déménagement. Sans patienter jusqu'à l'expiration de sa peine, il confia à des amis le soin de lui choisir un autre appartement et d'y transporter ses meubles. Cet appartement était situé rue Tronchet, n° 13.

2. *Journal inédit du baron Cottu.*

3. Lettre au baron de Vitrolles, du 12 juillet 1841. Même note dans une lettre adressée le 2 août à M. Marion :

« J'ai été retenu plusieurs jours au lit par une fièvre assez forte, accompagnée de maux de tête violents. Il est impossible qu'on ne se ressente pas d'une totale privation d'air extérieur et d'exercice, sans compter les sujets de continuelle irritation. »

s'était vite ralliée autour d'un ministre qui, ayant ressaisi l'autorité d'une main ferme, promettait d'assurer à la propriété, à l'industrie, au commerce une longue sécurité. Au dehors, un imminent péril de guerre avait été écarté ; au dedans, l'ordre matériel avait été rétabli énergiquement. Les comités réformistes, étroitement surveillés, en étaient réduits à restreindre leur propagande et à la dissimuler; loin de gagner du terrain, ils en perdaient plutôt. La démocratie, après quelques mouvements d'effervescence, reprenait passivement son éternel labeur, tandis que la bourgeoisie, se sentant bien protégée, retournait, avec un nouvel élan, et aux affaires et aux plaisirs.

La consolidation d'un pouvoir détesté n'augmentait pas, à beaucoup près, la satisfaction de Lamennais. A mesure que le gouvernement se montrait plus autoritaire et plus fort sa colère grandissait et, faute de mieux, elle se donnait un libre cours dans sa correspondance. « Nous nous enfonçons tous les jours, écrivait-il, dans un gouvernement de prétoriens, soutenus par une police, dont la magistrature n'est qu'une succursale, et la soutenant à leur tour. On ne manque aucune occasion de pousser le soldat au meurtre des citoyens. Dernièrement, à dix pas de moi, un prisonnier qui lisait à sa grille, a été tué raide par la sentinelle. Et ce système est soutenu par une Chambre infâme, par des députés vendus et à revendre; dilapidateurs éhontés de la fortune publique, qui, chose inouïe jusqu'à présent, viennent de dépasser, dans les allocations du budget, les demandes mêmes des ministres. Voilà où nous en sommes, et où en serons-nous dans un an, dans deux, dans trois ? Qui le pourrait prévoir ?... Quand la nation se lassera-telle ? Quand, réveillée de sa

torpeur, songera-t-elle à sauver sa vie qu'on menace ? Dieu le sait[1] ! »

Nulle chance ne paraissant s'offrir, avant longtemps, d'une revanche de la liberté, un sentiment de découragement se glissait peu à peu dans l'âme de Lamennais, absolument pareil à celui qu'il avait éprouvé après l'échec de *l'Avenir*. La pensée lui revint de quitter la France, de s'éloigner d'un pays où vivaient des hommes « aussi fourbes que Louis-Philippe, aussi corrompus, aussi bas, aussi bavards que M. Thiers, aussi lâchement atroces que M. Guizot[2] ». Son dessein de s'exiler prit même assez de consistance pour qu'il recommençât à s'informer des conditions d'existence que pourraient lui offrir les rives du Bosphore ou les montagnes du Liban[3]. Par un revirement bien étrange, plus il approchait de l'expiration de sa peine, moins il témoignait d'empressement à sortir de prison. On eût dit qu'il redoutait la nécessité de reprendre contact avec les hommes. Leurs stériles agitations, leurs vains plaisirs, leurs petites passions, leurs préoccupations souvent égoïstes ou méchantes ne lui inspiraient pour le monde qu'éloignement et dégoût : « Rien d'ailleurs, confessait-il, ne m'attriste comme une gaieté factice, une menteuse apparence de joie, pleine de bruit et de faste, creuse au dedans. A

1. Lettre à M. Marion, du 7 mai 1840.
2. Lettre au baron de Vitrolles, du 18 novembre 1841.
3. « Savez-vous à quoi je pense ? A m'en aller finir mes jours loin de ce triste pays, qui me devient de plus en plus insupportable. Les infâmes misérables auxquels il est livré lui ont inoculé la gangrène aux quatre membres. Je prends des informations sur la Syrie, où une personne de ma connaissance a demeuré deux ans et en dit des choses qui tenteraient d'y aller, si l'anarchie présente se calmait un peu. Peut-être trouverait-on près du Bosphore, sur la côte d'Asie, une existence assez tolérable. Nous verrons. » Lettre à la baronne Cottu, du 18 ou 19 novembre 1841.

mon sens, les vraies joies après celles du cœur sont les joies sérieuses de l'esprit, parce que la vie elle-même est chose sérieuse, et que je la rejetterais avec dédain si elle n'était qu'une étincelle qui sort de la nuit pour aller s'éteindre dans la nuit. Ce qu'il y a de plus grand en nous tient de bien près à la souffrance, d'une certaine souffrance qui n'est qu'un désir renaissant de lui-même sans fin, sans cesse, une sorte d'enfantement éternel... Vous direz peut-être : rêves de prisonnier, et vous direz vrai, car cette étroite demeure de la terre, que nous tenons à bail si court et si onéreux, n'est qu'une prison[1]. »

Voilà de quelles pensées se nourrissait l'esprit de Lamennais, quand arriva la date du 3 janvier 1842. Ce jour-là, après avoir purgé sa peine, sans aucun adoucissement, jusqu'à la dernière minute, il sortit de Sainte-Pélagie. Autant son emprisonnement avait fait de bruit, autant sa libération passa inaperçue. Sans l'accueil discret que lui firent quelques amis[2], il aurait pu se croire déjà oublié.

1. Lettre au baron de Vitrolles, du 26 décembre 1841.

2. La première personne que vit Lamennais en arrivant dans son appartement de la rue Tronchet, ce fut Mme Cottu, qui, pour lui faire fête, était venue accompagnée de tous ses enfants. *Journal inédit du baron Cottu.*

Quelques jours après, Béranger donna en son honneur un dîner auquel ne furent conviés que quelques intimes : Antier, Pagnerre, Perrotin, Wichem. « Après le dîner, Béranger nous lut sa belle chanson *l'Apôtre*, composée en 1841 et dédiée à mon oncle. Celui-ci l'embrassa avec effusion. » A. Blaize, *Béranger et La Mennais contre M. Forgues*, Paris, 1859.

CHAPITRE XI

OPINIONS PHILOSOPHIQUES

Esquisse d'une Philosophie.

L'*Esquisse d'une Philosophie* peut être considérée comme l'œuvre capitale de Lamennais ; il y travailla presque toute sa vie, mais avec des intermittences qui l'ont empêché d'en faire un tout bien homogène. La première pensée d'une œuvre si importante paraît lui être venue à l'époque où le retentissant succès de l'*Essai sur l'Indifférence* lui donna conscience de l'action qu'il pouvait exercer sur les esprits. Son unique ambition étant, en ces jours-là, de reconquérir au catholicisme les hommes de son siècle, il jugea qu'il fallait avant tout les détacher d'une fausse philosophie, destructive de la croyance, et, après leur avoir démontré la radicale impuissance de la raison, leur faire sentir la nécessité de la foi. A ce dessein, il se hâta d'improviser une théorie de la certitude et de substituer au *criterium* de la raison individuelle celui de la raison générale, ne doutant pas que ce ne fût une tâche

relativement facile d'édifier une philosophie nouvelle sur ce fondement nouveau. Absorbé néanmoins par le labeur ingrat qu'exigeait l'achèvement de son *Essai*, entraîné vers la politique par ses violentes controverses avec les gallicans, il se désintéressa, pendant quelques années, des questions abstraites de la métaphysique et ne s'occupa qu'à faire triompher la suprématie du Pape.

Son rôle de chef d'École le ramena à la philosophie. Bien qu'il laissât à chacun de ses disciples toute liberté de se consacrer au genre d'étude qui lui convenait le mieux, il voulait néanmoins qu'il y eût entre eux un certain fonds de doctrine commun. C'est pourquoi il se réserva l'enseignement de la philosophie, peut-être avec l'arrière-pensée d'utiliser le concours de ses auditeurs mêmes pour faire de cet enseignement comme une encyclopédie catholique, propre à être opposée à l'encyclopédie irréligieuse du dix-huitième siècle. Un pareil dessein, s'il avait été réalisé, aurait porté bien haut le prestige de l'École menaisienne[1].

A peine commencées sous le toit rustique de la Chesnaie, les leçons du Maître furent interrompues par la révolution de Juillet. Reprises, dans des conditions peu favorables, au collège de Juilly[2], elles cessèrent définitivement lorsque le fondateur de *l'Avenir*, cédant à d'imprévoyants conseils, se décida à partir pour Rome. Il emportait avec lui le texte de ses conférences philosophiques déjà réunies sous ce

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. Le catholicisme libéral,* chap. v.

2. Sainte-Beuve assista à quelques-unes de ces leçons, « souvent distrait des paroles », tandis que le Maître parlait, « n'écoutant que sa voix, occupé à son accent insolite et à sa face qui s'éclairait du dedans ». *Portraits contemporains*, I.

titre : *Essai d'un système de philosophie catholique*[1]. C'est ce texte même qu'il devait, huit années plus tard, après l'avoir revu et remanié, faire entrer pour une assez large part dans l'*Esquisse d'une Philosophie.*

De retour à la Chesnaie, sous le coup de l'encyclique *Mirari vos*, Lamennais, pour se consoler de son échec, songea à reprendre son grand travail philosophique. S'il le reprit, ce ne fut pas pour longtemps. La passion qui grondait dans son âme ne lui permettait pas de s'appliquer à de calmes méditations, et il ne sortit de sa plume, en ces jours troublés, que des œuvres de colère : après les *Paroles d'un Croyant*, la *Préface des Troisièmes Mélanges*, et les *Affaires de Rome.*

Ce fut seulement en 1838, lorsqu'il eut encore échoué dans un nouvel essai de journalisme, qu'il se décida « à finir sa Philosophie ». Il est possible que les conseils et les exhortations de Béranger aient influé sur sa détermination ; on ne peut douter néanmoins qu'elle ne lui ait été plutôt imposée par cette activité naturelle, par ce besoin de penser et d'écrire, qui, pour emprunter son propre langage, se résolvait

1. Elles ont été publiées dans leur texte et sous leur titre primitifs par M. Christian Maréchal, avec une *Introduction* et des *Notes* qui témoignent de sa patiente et subtile érudition (Paris, librairie Bloud et Cie, 1906).

Un résumé manuscrit de ses conférences avait été laissé par Lamennais, lors de son passage à Munich, entre les mains de l'abbé Döllinger, à la condition « qu'il ne serait vu de personne ». Dépositaire peu fidèle, l'abbé Döllinger le communiqua à plusieurs de ses amis et poussa même l'indiscrétion jusqu'à en laisser prendre copie. Lamennais le sut et il en fut très fâché. « En vérité, écrivait-il à ce propos, ce monde-ci n'est qu'une caverne de brigands. » Lettre à Montalembert, du 19 novembre 1833. Voir aussi les lettres du 1er et du 15 janvier 1834, du 4 février 1836.

dans sa conscience sous la notion du devoir[1]. Une impérieuse nécessité le pressait aussi, celle de publier pour vivre.

Dès qu'il eut repris en main le manuscrit déjà jauni de l'*Essai d'un système de philosophie catholique*, il se trouva immédiatement en face d'une grande difficulté. Le texte primitif ne s'accordait plus avec ses idées ni avec son état d'esprit. Il lui fallait donc, sous peine de mettre en évidence la trop réelle contradiction qui avait brisé l'unité de ses doctrines et de sa vie, ou bien tout refaire à nouveau, ou bien accommoder l'ancien texte à ses nouvelles opinions. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta : sans toucher aux principes essentiels de sa philosophie, il modifia sur plusieurs points les conclusions[2]. Mais de même que, dans le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale[3], on peut aisément, sous le second titre donné à l'ouvrage, discerner le premier[4]; de même,

1. « Le travail, un peu de lecture, un peu de musique, voilà ce qui remplit mes journées. Et encore l'ouvrage que j'ai résolu d'achever, ce qui exigera au moins deux ans, peut-être trois, n'a-t-il pour moi aucun attrait; c'est de la pensée pure, sans rien de ce qui soutient et relève, quand la fatigue s'empare de l'esprit. Pourtant je veux laisser ce résultat de toutes les études, de toutes les réflexions de ma vie après moi, persuadé au reste qu'il ne sera pas entièrement inutile. » Lettre à M. Marion, du 10 juin 1838.

2. Notamment sur l'origine du mal, sur le péché originel, sur l'incarnation et la rédemption. Des sept conférences consacrées, dans l'*Essai d'un système de philosophie catholique*, à ces questions plus théologiques que philosophiques, à peine est-il resté quelques traces dans l'*Esquisse d'une philosophie*. Presque tout un livre a été entièrement refait et dans un tout autre esprit.

3. Sous la cote : n. a. f. 2471-2474.

4. Dans le manuscrit autographe, sous le mot *Esquisse* mis en surcharge, le mot *Essai* se lit facilement ; *d'un* s'est allongé de la lettre *e* ; les mots *système* et *catholique* ont été simplement biffés à la plume.

sous les retouches qu'ont subies les deux premiers livres de l'*Esquisse*, on retrouve sans beaucoup de peine la pensée primitive, le théologien réapparaissant souvent derrière le métaphysicien.

En publiant, le 15 novembre 1840, les trois premiers volumes de l'*Esquisse d'une Philosophie*, l'éditeur Pagnerre annonçait[1] que trois autres volumes suivraient, consacrés à la philosophie de la Science, de la Société et de la Religion. Cette promesse ne devait pas être intégralement tenue. En 1846, Lamennais fit paraître un quatrième volume ; puis fatigué, peut-être dégoûté d'un travail ingrat, il renonça à conduire son œuvre jusqu'au bout[2]. Telle qu'elle nous est parvenue, inachevée et déjà en ruines après un demi-siècle, elle provoque l'étonnement plutôt par la grandeur que par la solidité de sa conception.

D'autres, bien avant Lamennais, avaient tenté de créer de toutes pièces un système général de philosophie et de synthétiser toutes les connaissances humaines. Une pareille entreprise fut peut-être réalisable dans les temps anciens, lorsque la science naissait à peine et ne possédait qu'un domaine peu étendu. Mais, au dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, après que le génie humain a élargi indéfiniment le champ de ses recherches, se proposer d'embrasser dans une vaste théorie et de ramener à l'unité, sous l'universalité d'une idée première, l'infini et le fini, Dieu et l'homme, toutes les sciences et tous les arts,

1. Dans une note insérée à la fin de la brochure : *le Pays et le Gouvernement.*

2. Il ne paraît pas que ce soit seulement le temps qui lui ait manqué. Il a bien su en trouver pour écrire, de 1840 à 1846, *Amschaspands et Darvands ;* plus tard une traduction des *Évangiles* et de *la Divine Comédie.*

c'était un dessein audacieux jusqu'à la témérité. Que Lamennais, qui a osé le concevoir, se soit trouvé impuissant à l'exécuter, on ne peut s'en étonner : l'œuvre rêvée dépassait l'effort d'une vie humaine. S'il a trop exigé de lui-même, il a trop espéré aussi de la philosophie ; lui soumettre certains problèmes, c'est vouloir que ces problèmes restent éternellement sans solution.

Trois grandes divisions partagent inégalement la synthèse que l'auteur de l'*Esquisse* avait projeté de construire ; elles ont pour objet : la première, Dieu et l'Univers ; la seconde, l'Homme ; la troisième, la Société. Leur point de départ commun, ce sont deux faits primitifs déclarés indémontrables, l'existence de Dieu et celle de l'Univers.

De ces deux faits primitifs une idée première se dégage, la plus simple et la plus universelle qui se puisse concevoir, l'idée de l'être. Cette idée, d'abord indéterminée, conduit par la réflexion à l'idée de l'Etre nécessaire et absolu, c'est-à-dire, à l'idée de Dieu[1]. « *Celui qui est*, voilà son nom, et ce nom incommunicable, répété de monde en monde, circule comme la vie dans l'Univers. Du sein de la création, au matin des jours, s'éleva une voix qui le redit sans fin, et les astres, mus par une force céleste, l'écrivent dans l'espace en lettres de feu[2]. »

L'idée de Dieu implique nécessairement celle des propriétés qui lui sont essentielles. Ces propriétés, l'entendement les conçoit au nombre de trois, et il conçoit aussi qu'il ne peut y en avoir d'autres. La première est la Force, la seconde l'Intelligence, la troisième l'Amour. Elles dérivent l'une de l'autre par

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. I, chap. v.
2. *Ibid.*, chap. vi.

un ordre, non de succession, mais de principe. L'unité dans la triplicité, c'est tout le dogme de la Trinité[1]. Ce dogme, Lamennais le présente tantôt comme « un mystère », tantôt comme « le résultat du travail de la raison humaine, pendant de longs siècles », et il veut que les siècles à venir l'approfondissent toujours davantage, parce que de la connaissance des propriétés de l'Être divin dépend toute la science de l'Univers.

Il est acquis déjà que chaque propriété a son énergie propre, qui se spécifie sous une notion équivalente à celle de *personne*. Ce mot, si insuffisant qu'il soit, sert à exprimer les trois individualités que sont la Force, l'Intelligence et l'Amour. Chacune d'elles étant toute la substance divine, ce qui se dit de Dieu doit se dire aussi de chaque Personne ; chaque Personne ayant sa propriété distincte, ce qu'on dit de l'une ne peut pas être dit de l'autre; la Force diffère de l'Intelligence, et l'Intelligence diffère de l'Amour. Comme il y a, d'autre part, entre les Personnes des relations nécessaires dérivant de leur essence même, ces relations doivent aussi être exprimées avec le caractère qui leur est propre, et elles ne peuvent l'être mieux que par ces mots : le Père, le Fils, l'Esprit[2].

1. *Esquisse d'une Philosophie,* chap. VII.
2. *Ibid.*, chap. IX, X, XI.
Cette théorie du dogme trinitaire ayant été vivement critiquée en raison de son origine théologique, Lamennais, en 1846, se décida à l'abandonner, et il fit la déclaration qui suit : « La personnalité étant le mode d'être essentiel de Dieu, tout ce que Dieu renferme, dans son unité substantielle, de distinct et de divers, subsiste nécessairement sous ce même mode ; en d'autres termes, la personnalité une de l'Être un se spécifie dans chacune de ses propriétés distinctes et diverses ; en d'autres termes encore, Dieu, sous la notion spéciale de Puis-

Dieu étant essentiellement un, la distinction des Personnes ne peut subsister qu'en vertu d'un principe qui termine les propriétés, sans être lui-même une propriété. Ce principe existe réellement et actuellement, mais il est indéfinissable ; l'entendement le conçoit sans le comprendre[1].

De l'unité de la divine substance se déduit celle du Moi divin. Ce Moi se spécifie dans les Personnes sans se diviser ; sa volonté est une ; il n'y a donc pas autant de volontés que de Personnes, mais une volonté unique qui est à la fois celle du Père, celle du Fils et celle de l'Esprit[2].

Telle est, succinctement résumée, la théorie de Lamennais sur la Trinité.

Vient ensuite, dans l'*Esquisse*, la théorie de la Création, et, comme préambule nécessaire, la théorie de la matière. La matière, d'après notre philosophe, est par elle-même « inerte, passive, ténébreuse, inintelligible[3] » ; elle n'a pas de propriétés, ni même, en tant que pure matière, d'existence réelle. Sa fonction, dans le monde créé, est assimilable à celle du principe de distinction dans la Trinité ; elle consiste à limiter, dans le temps et dans l'espace, les êtres éter-

sance, est un être personnel, et ainsi en ce qui touche l'Intelligence et l'Amour.

« Le mot de *Personne,* appliqué au Père, au Fils, à l'Esprit, exprime seulement que chacune des propriétés inhérentes à la substance de l'Être infini, participe à sa personnalité. Telle est exactement notre pensée sur cette partie de la science de Dieu. » (*Esquisse d'une Philosophie*, t. IV, *ad finem.*) — Selon la juste remarque de M. Paul Janet, les explications de Lamennais indiquent un changement radical dans sa doctrine. « Autre chose est un Dieu qui est une personne et un Dieu qui est trois personnes. » Ce que l'auteur a professé au début de son livre, il le rejette à la fin. *La Philosophie de Lamennais*, chap. III.

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. I, chap. XII.
2. *Ibid.*, chap. XIII.
3. *Ibid.*, liv. II, chap. III et V.

nellement conçus, à l'état de types, dans la substance divine. La Création, c'est donc l'acte par lequel Dieu a fait passer l'Univers de l'être idéal à l'existence réelle, sans production de substance nouvelle, par la limitation volontaire de sa propre substance. Considérée dans son exemplaire divin, la Création est infinie et nécessaire ; considérée dans l'acte qui réalise cet exemplaire, elle est finie et contingente. Il n'y a donc pas lieu de rechercher si le monde, tel qu'il existe, est ou n'est pas le plus parfait possible[1] ; il est ce qu'il doit être, c'est-à-dire, « la manifestation progressive de tout ce qui est en Dieu et dans le même ordre qu'il existe en Dieu[2] ». Il suit de là qu'on doit le considérer comme indéfiniment perfectible, car, tenant à l'infini par ce qui constitue son être radicalement, au fini par ce qui le termine, il tend par un continuel effort à reproduire l'Etre infini dans son absolue perfection, sans pouvoir jamais, en raison de son mode d'existence, atteindre ce terme[3].

Les trois Personnes ont nécessairement concouru à l'acte créateur, car il a fallu, pour que les types éternels, enclos en quelque manière dans la pensée divine, devinssent des êtres contingents : d'abord, une force capable de donner à la substance infinie un nouveau mode d'existence hors de Dieu en la limitant ; ensuite, une intelligence imprimant la forme à la substance ; enfin, un principe d'union rapprochant la force et la forme dans une commune étreinte de laquelle tous les êtres ont été produits[4].

On voit se dessiner les deux idées qui dominent

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. II, chap. II.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, chap. VI.
4. *Ibid.*, chap. VIII.

toute la philosophie de Lamennais, l'idée d'évolution et l'idée trinitaire. D'après lui, l'Univers, depuis son origine, va nécessairement du moins parfait au plus parfait, et sa perfection, toujours relative, se mesure sur le degré de sa participation aux propriétés de l'Être infini. « O Dieu, s'écrie-t-il, oui, tout est de vous, et n'est pas de vous uniquement comme l'effet, le produit de votre opération toute-puissante, mais comme un écoulement de votre être indivisible et immuable. Toujours un, toujours infini, ce que vous créez, vous le tirez de vous-même, vous vous donnez à votre créature, et vous vous donnez selon tout ce que vous êtes, comme Père, comme Fils, comme Esprit. Elle n'est pas vous ; elle est, elle sera perpétuellement à une distance infinie de vous ; et néanmoins son être est quelque chose de votre être, sa substance quelque chose de votre substance, sa force, son intelligence, sa vie, une participation de votre puissance, de votre intelligence, de votre vie. Car, d'où serait-elle, et comment serait-elle, si elle n'était pas de vous, si elle possédait quelque réalité qui ne fût pas originairement de vous, ô Dieu qui êtes le principe de tout[1] ? »

Le deuxième livre de l'*Esquisse* se ferme sur cette prière que peut-être, en dépit de l'affirmation de la non-identité de Dieu et du monde, un panthéiste ne désavouerait pas. Le troisième livre s'ouvre sur une vue générale de l'Univers.

L'Univers est le terme de l'acte créateur. Au métaphysicien qui le considère dans son ensemble, il apparaît comme une extension de l'Être infini : lui aussi, il est force, c'est-à-dire, substance ; intelligence, c'est-à-dire, forme ; amour, c'est-à-dire, vie.

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. II, chap. VIII.

On a sous les yeux, quand on le contemple, « une grande et permanente incarnation du Dieu créateur[1] » ; ou, comme Lamennais le dira bientôt, « un Dieu naissant[2] ».

Sur le premier état de l'Univers les traditions des peuples sont d'accord avec les affirmations de la science et avec les données de la métaphysique ; elles le représentent plongé, à l'origine, dans un immense chaos. On doit admettre qu'un ordre analogue à celui qui existe dans l'Être absolu, a présidé à sa formation[3]. Les trois Propriétés, ou les trois Personnes divines y ont concouru, chacune selon des lois dont l'auteur de l'*Esquisse* a tenté de trouver et d'exprimer la formule[4]. C'est la Force qui logiquement a dû agir la première ; elle a, en quelque sorte, extériorisé la substance incréée, et à l'instant où le divin phénomène s'est produit, le monde a commencé d'exister, esprit et matière ; esprit, puisqu'il est l'ensemble des types éternels réalisés ; matière, puisque ces types n'ont pu être réalisés sans que la limite le fût aussi[5]. L'Intelligence, agissant à son tour, a spécifié la substance en la pénétrant, et, du sein du chaos sont sortis successivement trois ordres d'êtres, indéfiniment diversifiés par leurs formes : les êtres inorganiques, les êtres organiques, les êtres intelligents et libres[6]. L'Amour, enfin, a développé son énergie propre : présent dans toutes les parties de l'être, il communique à chacune de ces parties une secrète vertu, une impul-

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. III, chap. I.
2. *Ibid.*, chap. VII.
3. *Ibid.*, chap. III.
4. *Ibid.*, chap. X, XI, XII.
5. *Ibid.*, chap. IV.
6. *Ibid.*, chap. V.

sion qui les entraîne à se rapprocher et à s'unir plus ou moins étroitement, selon leur nature. L'unité, dans les êtres inorganiques, s'arrête à la surface, elle ne va pas au delà de la juxtaposition; elle devient individualité dans les êtres organiques, et, dans les êtres intelligents, personnalité [1]. L'action des Propriétés divines, dans la formation de l'Univers, nous est rendue sensible par trois fluides distincts : le fluide dynamique, ou magnétique, ou électrique, le fluide lumineux et le fluide calorique, lesquels émanent d'un fluide primitif, l'éther.

A ces considérations purement métaphysiques sur la genèse du monde succède, dans l'*Esquisse*, l'étude spéciale, et non moins métaphysique, des divers ordres d'êtres qui le composent. L'auteur explique, ou tente d'expliquer la nature de ces êtres, la variété de leurs formes et la hiérarchie établie entre eux par l'intervention de chacune des trois Propriétés divines dans leur production. C'est, d'ailleurs, sa perpétuelle préoccupation de tout faire rentrer dans son système trinitaire. Le nombre *trois* exerce sur lui une sorte de fascination ; il faut absolument qu'il le retrouve partout : dans les modes nécessaires du temps, le passé, le présent, le futur; dans les termes expressifs des relations des êtres, *je*, *vous*, *il ;* au besoin, il retranche ce qui le dépasse; il réduit à trois, par exemple, les couleurs du prisme, à trois aussi les sens de l'être organisé, tant il a à cœur de reconstituer toujours, et même dans le plus infime des êtres, une petite trinité.

On ne s'étonnera donc pas qu'ayant expliqué, par la théorie trinitaire, la formation primitive des êtres, il ait recours à la même théorie pour expliquer le

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. II, chap. VI.

phénomène de leur reproduction. Celle-ci exige l'action simultanée des trois principes : un principe actif, un principe passif, et, entre les deux, un principe d'union. L'être inorganique lui-même n'échappe pas à la loi générale ; chaque fois que d'éléments dispersés un corps brut est produit, il y a, dans sa production, action simultanée de la force, de la forme, de la chaleur. Cette triple action se retrouve, plus aisément saisissable, dans l'ordre organique, avec cette différence toutefois que la production de l'être s'opère par un mode spécial, la génération. Mais la génération suppose pareillement trois principes ; le premier, la force, réside dans le mâle ; le second, la forme, dans la femelle ; le troisième se partage entre l'un et l'autre : la génération n'étant possible qu'autant qu'ils sont unis par l'amour[1].

Il restait à Lamennais, pour achever l'exposé de son système, à montrer que, dans la Création comme en Dieu, il y a unité dans la multiplicité. Le fondement de l'unité, c'est, d'après sa poétique théorie, l'identité absolue des propriétés générales de l'être[2], d'où il résulte que participant tous, en quelque mesure, à ces propriétés, tous aussi ils tendent à s'unir entre eux. Or s'unir, c'est se communiquer, c'est se donner réciproquement ce qui constitue son être[3]. Il y a donc, dans la Nature, un mouvement continu, une perpétuelle communication de force, de forme et de vie. Par l'effet de cette communication, des centres se forment et se superposent qui gravitent vers un centre commun. Considérée à ce point de vue, la Création s'offre comme « un mystérieux banquet, une immense communion à laquelle tous

1. *Esquisse d'une philosophie*, 1re partie, liv. VI, chap. III.
2. *Ibid.*, chap. I.
3. *Ibid.*

les êtres participent[1] », où chacun d'eux se nourrit des autres et les nourrit à son tour, où toute existence séparée, toute vie individuelle vient se perdre dans une magnifique unité. En s'unifiant de cette manière, la Création atteint sa fin qui est de manifester Dieu. « Et de cette fin première découle une autre fin immédiatement relative à l'œuvre même du Créateur : car destinée en quelque façon à le reproduire sous les conditions du fini, ou de l'espace et du temps, elle aspire à s'identifier avec lui ; elle tend vers lui d'un mouvement éternel, elle s'approche incessamment de lui par une continuelle expansion dans l'immensité, par la croissante production de formes nouvelles qui, de plus en plus parfaites, s'enchaînent de plus en plus étroitement dans l'unité. Et à mesure que se dilate l'œuvre de Dieu, le bien aussi se dilate, car le bien c'est l'être, et les êtres, en se multipliant, multiplient le bien, et en s'unissant, le bien de chacun devient le bien de tous, le bien de tous le bien de chacun, par l'intime communication de la vie ou de l'amour qui les anime comme un seul être[2]. »

Il suffit de quelques morceaux de ce rythme pour expliquer les termes dont un critique s'est servi pour qualifier la philosophie de Lamennais : épopée métaphysique[3]. L'*Esquisse*, en effet, est bien une épopée, surtout dans sa première partie. Dès le début, sans aucun préambule, l'Être divin apparaît voilé par la splendeur même de sa sublime essence, d'où s'échappe un triple rayon. Il est, il pense, il aime, et, de sa substance, de sa pensée, de son amour, surgit tout à coup l'Univers, et l'Univers s'étend, il se développe

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 1re partie, liv. VI, chap. IV.
2. *Ibid.*, chap. VII.
3. JULES SIMON, *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 février 1841.

dans le temps et dans l'immensité, et les êtres se forment, ils se multiplient, ils s'organisent d'après un type idéal de perfection, et, par un perpétuel et amoureux échange, ils se communiquent ce qu'ils sont, et, par un commun effort, ils s'élèvent ensemble; ensemble aussi ils retournent se perdre dans la substance infinie de Celui qui est leur principe et leur fin. Tout ceci dénote une belle puissance imaginative ; « c'est de la poésie, aurait dit le vieux professeur d'Oxford; en réalité, ce n'est rien[1] ».

Plus poète que philosophe, Lamennais aime à planer très haut, à suivre du regard les nuageuses abstractions qui passent à l'horizon dans un crépuscule mélangé d'ombre et de lumière; il aime aussi la musicale sonorité des mots; ceux-ci : force, intelligence, amour, reviennent sans cesse sous sa plume à la manière d'un thème mélodique sur lequel le brillant artiste se plaît à exécuter de belles, et quelquefois d'originales variations.

Puisque Lamennais, en écrivant l'*Esquisse*, s'est proposé de renouveler la philosophie, c'est en tant que philosophe, non en tant que poète, qu'il faut ici le juger. A ce point de vue on est d'abord déconcerté par l'étrangeté et la fragilité de sa méthode. C'est de l'idée de l'être, idée la plus simple, il est vrai, mais la plus confuse aussi et la moins déterminée, qu'il prétend tirer : d'abord une théodicée; ensuite une cosmologie, une anthropologie, une esthétique; plus tard une sociologie. Mais l'idée de l'être, d'où nous vient-elle ? est-ce du dehors ? est-ce de nous-mêmes ? Il ne le dit point. Il faut, pour qu'il puisse développer à l'aise tout son système, lui concéder gratuitement ce qu'il demande, c'est-à-dire, un acte de foi à l'existence

1. « That is poetry, that is no meaning. »

du monde et à l'existence de Dieu. Un métaphysicien a-t-il bien le droit de débuter par de pareilles exigences ?

Dans la notion de l'être, Lamennais puise la notion d'un Dieu un dans sa substance, multiple par ses propriétés; il affirme qu'en ce premier Etre l'unité ne saurait subsister sans la multiplicité et que la multiplicité ne détruit pas l'unité; il affirme encore que la multiplicité se limite nécessairement à trois propriétés; que ces trois propriétés, réellement distinctes, en vertu d'un principe impénétrable, doivent être conçues sous une notion équivalente à celle de Personnes; que les trois Personnes divines sont consubstantielles, que chacune d'elles a néanmoins son énergie propre et son propre mode d'existence; que la première engendre la seconde, que la troisième procède des deux autres : à l'appui de ces affirmations, quelles preuves apporte-t-il ? Aucune. Les obscurités, les contradictions, au moins apparentes, de sa théorie, de quelle manière les explique-t-il ? Il ne les explique point. La Trinité est un mystère; il le redit maintes fois, et en cela il a raison; mais il ne songe pas que si la théologie a le droit d'appuyer son enseignement sur le mystère, pareil droit ne saurait appartenir au philosophe, surtout à un philosophe qui rejette comme une chimérique hypothèse le fait d'une révélation divine et d'un ordre surnaturel.

Lamennais n'en a pas moins emprunté à la théologie chrétienne, avec le dogme de la Trinité, le dogme de la Création. Ce dogme, il l'oppose au panthéisme et au dualisme, mais en l'interprétant de telle manière que finalement il tombe lui-même, ou peu s'en faut, dans l'erreur qu'il prétend réfuter. Il a soin, il est vrai, d'écarter de sa plume le terme d'*émanation*, souvent employé par les panthéistes; mais le terme métaphorique d'*écoulement* qu'il y substitue, n'a-t-il pas à

peu près la même signification ? Il affirme expressément que l'acte créateur du monde est un acte libre, mais cela suffit-il pour le séparer de l'École d'Alexandrie qui limitait l'émanation à la substance et admettait que la forme est donnée à cette substance par un acte librement voulu de Dieu ? Enseigner que Dieu et le monde sont consubstantiels ; que chaque être, même l'être inorganique, même le grain de poussière, est à la fois force, intelligence et amour, que les lois qui régissent l'être contingent sont identiques à celles de l'Être absolu ; que le progrès, c'est-à-dire, le développement des propriétés communiquées avec la substance est nécessaire et qu'il n'a d'autre terme que Dieu : enseigner ces choses, n'est-ce pas, au fond, professer le panthéisme ? Que le panthéisme de Lamennais soit inconscient, qu'il laisse subsister dans son esprit la foi en un Dieu personnel, distinct du monde, existant seul par lui-même, étant seul à lui-même son principe et sa fin, tout l'indique, et l'on renonce volontiers à en douter. Mais, quoiqu'il se tienne à bonne distance du panthéisme de Spinosa, quoiqu'il se rapproche plutôt des mystiques fictions de Giordano Bruno, le panthéisme de l'auteur de l'*Esquisse* n'en est pas moins inconciliable avec la vérité première affirmée, d'autre part, par le philosophe breton, à savoir : l'existence d'un Dieu unique qui gouverne le monde, après l'avoir créé, sans jamais se confondre avec lui.

Discuter la théorie de Lamennais sur la Trinité, c'est, a-t-on dit, discuter toute sa philosophie[1]. En effet, la deuxième partie de l'*Esquisse*, consacrée à l'étude de « l'Homme », emprunte beaucoup à la première, c'est-à-dire, à la métaphysique, fort peu à la psychologie. On ne conçoit pas cependant qu'on puisse faire de

1. Jules Simon, *loc. cit.*

l'homme une étude approfondie sans le secours d'une science qui a pour objet propre la connaissance de l'âme et de ses facultés. Pour avoir négligé cette science, Lamennais s'est ôté le moyen de pénétrer bien avant dans le sujet qu'il s'était proposé de traiter.

La deuxième partie de l'*Esquisse* se partage en douze livres : le premier est plutôt un hors-d'œuvre théologique ; les cinq livres suivants traitent de l'homme considéré soit comme être organique, soit comme être intelligent et libre ; de ses rapports avec le Verbe ou l'Intelligence divine, avec le Père, ou la Puissance divine, avec l'Esprit ou l'Amour divin ; enfin, de son état normal, qui est la santé, et de son état anormal, qui est la maladie. Les objets de son activité fournissent la matière des six derniers livres ; ce sont : l'Industrie, l'Art, la Science.

L'homme, selon la définition des Anciens, est un microcosme ; placé, en quelque sorte, aux confins du monde visible et du monde invisible, par son corps il appartient au premier, au second par son âme. Une science adéquate de l'homme supposerait donc la connaissance parfaite et de son corps et de son âme. L'étude du corps humain est plus spécialement du ressort de la physiologie ; la philosophie néanmoins ne peut s'en désintéresser puisque, au delà des phénomènes, elle est tenue de rechercher et de découvrir les causes. Si les principes généraux posés et développés par l'auteur de l'*Esquisse* dans la première partie de son œuvre, sont exacts, ils doivent se vérifier dans l'étude du composé humain. Ils s'y vérifient en effet ; Lamennais, du moins, entreprend de le démontrer.

Qu'est-ce d'abord que le corps humain ? « Un assemblage d'organes divers, animés d'une vie com-

mune et coopérant, chacun selon son ordre, à une même fin de conservation et de développement[1]. » Ce tout organique est à la fois force, forme et vie; mais, par une suite nécessaire des communications des êtres entre eux, il perd incessamment quelque chose de sa force, de sa forme et de sa vie; il ne peut donc continuer de subsister si, constamment aussi, il ne répare ce qu'il a perdu. A cette réparation concourent effectivement, dans l'organisme, trois sortes d'appareils : l'appareil nerveux et musculaire, réparateur de la force; l'appareil de la nutrition, réparateur de la forme; l'appareil respiratoire, réparateur de la vie. Toutefois, la conservation de l'espèce n'étant pas moins nécessaire que celle de l'individu, il faut que celui-ci se reproduise; il a été pourvu à sa reproduction par un appareil spécial, celui de la génération, un dans son terme, triple dans son fonctionnement; en sorte que, même dans son organisme physique, l'homme est une vivante image de la Trinité[2].

Il l'est encore, et plus parfaitement, comme être intelligent et libre. Intelligent, qu'est-ce à dire? sinon que l'homme perçoit Dieu et en Dieu le Vrai. De l'intelligence procède l'amour, et l'amour détermine la force à la réalisation du vrai. Force, forme, amour sont donc, dans l'homme, « un écoulement », « une communication » de la Puissance infinie, de l'Intelligence infinie, de l'Amour infini, en un mot, du souverain Être qui s'unit incessamment à l'être fini pour l'élever jusqu'à lui[3]. La conscience de cette union, c'est le *Moi* intelligent. Il exprime, dans l'espace et

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. II, chap. III.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, liv. III, chap. II.

le temps, le type un qui existe éternellement en Dieu et ne peut se réaliser qu'en s'incarnant[1].

Lamennais, on le voit, suit persévéramment sa méthode : pour apprendre à connaître l'homme, il l'étudie, non en lui-même, mais en Dieu[2]. Négligeant de parti pris l'observation patiente des phénomènes intimes de l'âme et du mécanisme si délicat qui relie ses diverses facultés ou les met en fonction, il préfère aux données précises de la psychologie de spécieuses mais vagues abstractions. Des chapitres se succèdent sous sa plume, qui ne sont que le commentaire de la parole de l'Écriture : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Quelle notion se fait-il de nos facultés intellectuelles ou morales ? Qu'est-ce pour lui que l'intelligence ? Qu'est-ce que la parole ? Qu'est-ce que la volonté et la liberté ? Qu'est-ce que la vie ? Une participation de l'éternelle substance, un écoulement du Verbe, une effusion de l'Esprit. Si vous lui demandez de quelle manière substance, intelligence, volonté, vie se communiquent de l'Etre nécessaire à l'être contingent, il vous répondra : « D'une certaine manière incompréhensible comme toute opération de l'Etre infini[3]. » Autant vaudrait dire que Dieu et l'homme se dérobent ensemble dans l'obscurité d'un impénétrable mystère et s'y embrassent si étroitement qu'à peine les peut-on distinguer l'un de l'autre. Au fond, c'est bien

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. III, chap. I.

2. La méthode contraire, celle qui prend dans l'homme son point de départ, lui inspire un souverain mépris. Il la déclare absurde et bonne tout au plus à enfanter « la science de ce qui n'est pas » (*Esquisse*, liv. III, chap. II). Il eût été séant à l'irritable ontologiste de mettre un peu plus de mesure dans sa critique du kantisme, car, si la philosophie de Kant commence par isoler l'homme de Dieu, la sienne finit par les confondre. Il n'y a rien à gagner à choisir entre l'une et l'autre.

3. *Ibid.*, liv. III, chap. III.

à une conclusion de cette nature que tend la philosophie de Lamennais. L'homme, tel qu'il le décrit, n'est pas seulement une image, mais plutôt une incarnation de Dieu. Éternellement contenu dans la divine essence, il en sort pour accomplir dans le temps une évolution passagère et revient s'y perdre éternellement.

On aura sans doute remarqué l'étrange fusion, que, dans son *Esquisse*, Lamennais a tenté de faire entre ses anciennes croyances et ses nouvelles opinions. Des premières, il retient manifestement tout ce qu'il peut retenir, comme s'il avait peine à se détacher de certaines idées puisées naguère dans la théologie catholique ; mais ces mêmes idées, il les interprète à sa guise, les modifie et les transpose avec une tenace application à éliminer tout élément surnaturel. Ce singulier éclectisme, apparent dans toute son œuvre, est particulièrement intéressant à observer dans la longue dissertation sur l'origine et la nature du mal, qu'il a placée assez arbitrairement en tête de son étude sur l'homme. « L'homme, a-t-il remarqué, n'est pas ce qu'il devrait être. Triste assemblage de tous les contrastes, il offre sans doute d'imposantes traces de grandeur, mais d'une grandeur obscurcie, caduque, inachevée. Roi de la terre, il en change la surface, il dompte ses forces aveugles par la force supérieure dont le principe réside en lui, et sa débile existence est le jouet de tout ce qui l'environne. Sa parole va saisir, dans les abîmes les plus reculés de la nature inorganique, les premiers éléments de la forme, et, traversant les cieux qu'elle mesure en passant, s'élève au delà de la Création et au delà du temps, jusqu'à la forme infinie et universelle; et puis, tout d'un coup, on voit cette intelligence si puissante se débattre vainement au sein des ténèbres de l'ignorance et de l'er-

reur, se perdre dans un atome. Son amour aspire à un bien immense que partout il cherche et qu'il ne trouve nulle part. Il veut être heureux; il le veut, ne peut pas ne le point vouloir, et, par un étrange égarement, il s'enfonce en des voies où il sait que cet invincible besoin de son être ne saurait être satisfait jamais. Il souffre, il gémit, il craint; l'ennui, le dégoût, l'angoisse sont devenus le fonds de sa vie, et la plainte sa voix naturelle. Effrayant mystère ! et qui l'expliquera ? Le mal est dans le monde [1]. »

Qu'est-ce donc que le mal ? Rien de positif, rien de réel, répond résolument Lamennais ; le mal, c'est, dans un sens relatif, un moindre être; ce serait le non-être dans un sens absolu [2]. Le métaphysicien n'a donc pas à expliquer ni à justifier l'existence du mal puisque le mal n'existe pas. Ce qu'on estime communément un mal n'est qu'une apparence. Dans le monde inorganique, par exemple, certains phénomènes extraordinaires, désordonnés, qu'on appelle des catastrophes, ne sont, en réalité, qu'une plus grandiose manifestation du perpétuel et magnifique travail de la Nature [3]. La douleur ressentie par l'être organique n'est pas non plus un mal, mais un avertissement salutaire, une sensation qui, instantanément, le met en garde contre des forces hostiles [4]. La mort elle-même n'est pas un mal, puisque de l'incessante dissolution des êtres renaît incessamment la vie. Si l'on veut soutenir que la mort est un mal en soi, il faudra soutenir aussi que tout ce qui n'a pas une durée sans terme est un mal, que la Création, par conséquent, est un mal, et que Dieu est l'auteur de ce mal, ou

1. *Esquisse d'une philosophie*, 2e partie, liv. I. chap. II.
2. *Ibid.*, chap. IV.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

bien, pour éviter cette absurdité, se jeter dans une autre, et imaginer un principe du mal, éternel et omnipotent comme Dieu.

Le mal moral, autrement dit le péché, est aussi un moindre être; il consiste dans une imperfection, ou plutôt, dans une limitation de la volonté qui ne permet pas que l'homme réussisse toujours à maintenir un juste équilibre entre les deux principes qui coexistent nécessairement en lui, le principe d'unité et le principe d'individualité. Le premier le rapproche de Dieu; le second l'en éloigne, et, s'il prédomine, il abaisse l'intelligence et l'amoindrit en la subordonnant aux grossières exigences de l'organisme [1]. Cette dégradation, néanmoins, n'est que partielle et passagère, elle n'altère pas le caractère général de la Création, elle n'interrompt pas son évolution régulière vers l'infini [2]. Le mal moral est essentiellement individuel; pour parler exactement, il n'y a pas de mal moral, il y a des êtres mauvais [3]. Encore faut-il ajouter que « nul être n'est mauvais absolument; dans le plus pervers existe une impérissable racine de bien, qui, au sein de la mort apparente, élabore en secret la sève destinée à ranimer un jour, sous le rayon de l'astre éternel, la pauvre plante à demi desséchée [4] ».

Ce n'est pas assurément pour avoir énoncé de telles idées que Lamennais a mérité la réputation d'esprit pessimiste qu'on lui a faite. Un reproche contraire se justifierait ici beaucoup mieux. Que peut-on conclure de sa doctrine, sinon que le monde présent, y compris l'humanité, est aussi parfait que possible, ou que, s'il manque quelque chose à sa perfection, il l'acquiert

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. I, chap. IV.
2. *Ibid.*, chap. V.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, chap. VI.

tous les jours ? Il est difficile de souscrire à cet universel optimisme. Nier l'existence du mal, cela ne suffit pas pour le faire disparaître, ni pour persuader à l'immense foule de ceux qui souffrent, que la douleur en elle-même est un bien. Le sens commun, dont Lamennais a fait le suprême arbitre de la vérité, mais qu'il ne consulte guère, a toujours tenu pour un mal les calamités sans nombre qui désolent la terre ; toute philosophie lui est suspecte, qui le contredit sur ce point. Un optimisme absolu, de quelque autorité qu'il se recommande, fût-ce de celle de Leibnitz, n'est pas, quoi qu'on en ait dit, « la solution véritable du problème que soulève l'existence du mal [1] » ; il esquive les difficultés plutôt qu'il ne les résout. Qu'on dise, tant qu'on voudra, que « ce monde est le meilleur des mondes possibles », il n'en restera pas moins à expliquer comment Dieu, c'est-à-dire, l'Être sage, puissant et bon infiniment, tolère le désordre dans la Nature et le péché dans l'homme. Il ne tenait qu'à lui d'établir entre les lois qui régissent la Création un équilibre parfait, une harmonie inaltérable. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? La raison, la raison seule, quel que soit le philosophe qui l'ait interrogée, n'a pas encore donné une réponse satisfaisante à cette troublante question. Celle que Lamennais a proposée n'est pas seulement insuffisante, elle est dangereuse aussi ; car, si le mal moral est, comme il le dit expressément, « un vice de la volonté [2] », ce vice n'étant pas, dans son système, imputable à l'homme, ne se croira-t-on pas en droit de l'innocenter des désordres auxquels une sorte de fatalité l'entraîne et de faire remonter jusqu'à Dieu la responsabilité du péché ? Lamennais eût certainement

1. Jules Simon, *loc. cit.*
2. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. I, chap. vi.

repoussé de toute son âme cette absurde et immorale conséquence. Aurait-il réussi à démontrer qu'elle ne lui appartient pas logiquement ?

C'est la croyance de l'Église chrétienne que le mal existe réellement et qu'il a été introduit dans le monde par la prévarication du premier homme. Cette croyance s'accorde avec la tradition universelle du genre humain, Lamennais ne fait pas difficulté de le reconnaître; il la rejette néanmoins et il entreprend d'en établir la fausseté. C'est plus qu'il ne peut faire en tant que philosophe, car, à ce titre, il n'est pas juge d'un dogme qui repose sur la révélation. Eût-il réussi à prouver que ce dogme est rationnellement indémontrable, qu'aurait-il obtenu ? sinon de confirmer ce qu'il avait écrit, dans un autre temps, sur l'existence d'un ordre de la foi supérieur et inaccessible à la raison. Cet ordre de la foi, l'auteur de l'*Esquisse* lui a emprunté l'idée fondamentale de sa philosophie; la source où il a puisé lui-même, de quel droit prétendrait-il en interdire l'accès ?

Il est inutile de résumer son argumentation contre le dogme du péché originel, puisque, d'un bout à l'autre, elle porte à faux; puisqu'elle cherche à écarter par le raisonnement les conséquences d'un fait qui échappe de toute manière au contrôle de la raison. Il est pénible, d'ailleurs, d'avoir à constater que la doctrine qu'il défendit naguère avec tant de conviction, cette doctrine, il ne sait plus même l'exposer exactement[1] : avant de la combattre, il la dénature. On sent

1. Il assimile, par exemple, le péché originel au péché actuel, ce qui est contraire aux notions les plus élémentaires de la théologie ; il avance qu'en raison du péché du premier homme, chacun de ses descendants est condamné, d'après la doctrine catholique, à un éternel supplice, ce qui est complètement faux.

qu'elle lui est devenue odieuse, parce qu'elle ruine par la base la plus chère de ses théories. Il ne peut souffrir qu'à la première page de l'histoire de l'humanité, on raconte sa déchéance. « Il n'y a point de déchéance, déclare-t-il, ou s'il y en a jamais eu, ce fut à l'instant même de la création, au moment où l'Univers passa de l'être idéal à l'existence réelle, ce qui ne put se faire, effectivement, sans une sorte de déchéance, c'est-à-dire, sans l'actuelle limitation du modèle divin existant en Dieu et qui est Dieu même[1]. » Ainsi, pour ne pas admettre qu'une atteinte a été portée à l'intégrité de la nature humaine, Lamennais sacrifierait plutôt quelque perfection de Dieu.

Spiritualisme, mysticisme, naturalisme, tout se rencontre à la fois dans sa philosophie. Elle porte l'homme si haut que peu s'en faut qu'elle ne le déifie, s'appropriant et exagérant au delà de toute mesure la croyance chrétienne sur le terme final de la destinée humaine. Mais, d'autre part, la perfection morale qui conduit à ce terme et qui n'est point réalisable, d'après la doctrine catholique, sans la grâce, c'est-à-dire, sans un don gratuit de Dieu ; cette perfection, l'auteur de l'*Esquisse* affirme, au contraire, que l'homme doit l'atteindre nécessairement, par l'évolution progressive de ses facultés. Un ordre surnaturel, c'est-à-dire, un ordre intermédiaire entre l'ordre infini et l'ordre fini est, selon sa nouvelle manière de penser, tout à fait inacceptable. « Dieu et la Création, écrit-il, voilà tout ce qui est; hors de là, rien de possible[2]. » Dieu a ses ois propres; la Création a aussi les siennes : elles leur sont pareillement naturelles puisqu'elles découlent respectivement de leur essence même. En vertu

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. I, chap. VII.
2. *Ibid.*, chap. VIII.

de ces lois, il y a entre Dieu et la Création des rapports nécessaires et permanents auxquels rien ne peut être ajouté. La théorie de la grâce, telle que les théologiens l'ont conçue, repose sur une pure chimère; elle est funeste dans ses conséquences, car elle engendre un sombre fatalisme ou une superstition puérile et elle paralyse tout progrès. La véritable grâce consiste à connaître Dieu et en Dieu le Vrai, à tendre vers lui, à s'unir à lui par l'intelligence et par l'amour. « Ainsi la grâce, c'est la nature, et la nature, c'est la grâce, puisque rien ne serait si tout n'était rattaché au Principe infini de l'Etre, par un lien nécessaire, un lien naturel qui ne se brise jamais[1]. » Qui aurait pu prévoir que le pieux traducteur de l'*Imitation* en arriverait un jour à se complaire dans cette sèche métaphysique ?

Le quatrième volume de l'*Esquisse*, consacré à la philosophie de la science, a vieilli rapidement. Lamennais dut s'imposer, pour l'écrire, un héroïque effort de travail, car il avait à s'assimiler des connaissances auxquelles ses études antérieures l'avaient bien peu initié. Il lui aurait fallu, pour établir une synthèse générale de toutes les sciences, un génie universel; et comme des faits nouveaux ou des faits anciens mieux connus modifient chaque jour les théories, son œuvre, à peine achevée, eût été, sur beaucoup de points, à recommencer. Elle est, en l'état où elle nous est parvenue, telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme qui, pour être un puissant penseur, n'était ni un physiologiste, ni un chimiste, ni un physicien. Le penseur se reconnaît à certaines vues originales et profondes, comme, à certaines pages de haut style, le maître écrivain[2].

1. *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. I, chap. VIII.
2. Voici, par exemple, le début du livre onzième : « Voyageurs d'un moment, nous entrons dans une mer immense dont

L'accusation de panthéisme, portée contre lui à propos des deux premiers volumes de l'*Esquisse*, ne l'avait pas laissé insensible. Il s'est appliqué, dans le quatrième volume, à l'écarter en donnant à sa pensée plus de clarté et de précision. Il a expliqué « comment, à son sens, le principe de la distinction et de la limitation étant inhérent à la nature divine, néanmoins ce n'est que par un acte de la divine volonté que d'idéal ce principe devient réel, effectif, et que la Création commence ; qu'à l'infini, à l'absolu seul appartient l'existence nécessaire ; et qu'enfin l'infinité véritable impliquant la plénitude de l'être, implique l'intelligence, la volonté, la personnalité[1]. » Que telle fut la pensée dernière de Lamennais, il n'en doit pas coûter de l'admettre ; mais, pour rendre toute contestation impossible, il y aurait, dans l'*Esquisse*, plus d'un passage à retrancher[2].

Le philosophe, du moins, avait sagement prévu

les rivages fuient éternellement. *Pontus ubique, undique pontus.* Quels que soient les efforts de la science, elle s'efface devant la grandeur et la fécondité de la nature. Perdue, absorbée dans ses merveilles, ce qu'elle en aperçoit n'est rien, près de ce qui se dérobe à ses regards. A chacun de ses pas, elle rencontre les limites de l'étroite enceinte où la confinent les obstacles sans nombre contre lesquels il faut qu'elle lutte incessamment. En a-t-elle vaincu quelques-uns ? de nouveaux se présentent. Si ses horizons s'élargissent, ce n'est que pour en laisser pressentir, au delà, de plus vastes, et derrière ceux-ci, d'autres encore, et ainsi toujours. Etrange condition de l'homme ! Un faible crépuscule dissipe à peine l'obscurité qui l'enveloppe de toutes parts, et cependant un secret sentiment de lui-même, une sorte d'instinct divin, le pousse, sans qu'il puisse s'en défendre, le pousse sans relâche à sonder les mystères qui inquiètent sa pensée, à chercher à résoudre le problème de la Création... »

1. Felix Ravaisson, *la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, III.

2. Il n'est pas inutile de rappeler que l'*Esquisse d'une Philosophie* est au nombre des livres mis à l'*index*.

que son ouvrage compterait un petit nombre de lecteurs. Son succès, peu bruyant, fut surtout un succès d'estime ; ceux qui l'admirèrent le plus ne furent pas certainement ceux qui le comprirent le mieux. Béranger lui prodigua la louange ; malheureusement il avait, en métaphysique, peu d'autorité [1]. Les critiques de profession en avaient davantage ; ils se montrèrent généralement plus sévères. Dans la *Revue des Deux Mondes*, Jules Simon fit paraître un long article, fort étudié, déférent pour le Maître et complimenteur dans la forme, au fond, très vif et très acéré. Après avoir discuté une à une les grandes théories de l'*Esquisse*, après en avoir relevé, avec une douce ironie, les obscurités, les lacunes et même les contradictions, le disciple de Cousin résumait en ces termes son jugement sur le système philosophique de Lamennais : « Ce système pèche par la base, puisque le *criterium* de certitude qu'il propose est contradictoire et impossible ; il pèche par sa méthode, puisqu'il part de la connaissance de Dieu pour en déduire la nature de l'homme et celle de l'Univers, tandis que nous ne parvenons à connaître, ou plutôt à soupçonner quelque chose de la nature de Dieu qu'en nous aidant d'études antérieures sur le monde et sur nous-mêmes. Enfin, l'idée qu'on nous donne de Dieu dans ce système, cette Trinité, à l'image de laquelle on construit toute réalité, n'est qu'un mystère religieux qui ne peut être ni compris, ni démontré par la raison humaine... Que resterait-il, à ce compte,

1. Voir dans sa *Correspondance* sa lettre du 18 décembre 1840. Un jour, le baron Cottu lui ayant dit au cours d'une promenade : « J'ai la métaphysique en horreur et regarde ceux qui s'en occupent comme des espèces de fous. » « Et moi aussi, répondit Béranger, à commencer par le divin Platon. » *Journal inédit du baron Cottu.*

du livre de M. Lamennais ? L'effort d'un grand esprit pour réunir en un système complet et régulier des doctrines dont aucun prestige de style ne saurait déguiser la radicale insuffisance. Voilà ce qui resterait pour la philosophie, et pour la renommée littéraire de M. Lamennais, un glorieux titre de plus. »

L'article de Jules Simon toucha au vif l'auteur de l'*Esquisse*[1], à qui l'on peut bien pardonner de n'avoir pas supporté sans peine qu'on refusât à l'œuvre de sa vie entière toute valeur philosophique. Aussi bien la sévérité est souvent voisine de l'injustice. Exclure en quelque sorte Lamennais des rangs des philosophes, c'était, en vérité, le traiter bien rudement. Que sa métaphysique soit nuageuse et même, en bien des endroits, tout à fait obscure, c'est chose incontestable, mais, si elle avait été plus claire, on aurait dit qu'elle manquait de profondeur. Elle manque surtout de cohésion : des débris de croyances s'ajoutent, dans sa structure, à des fragments de systèmes détachés, celui-ci de la philosophie de Mallebranche, celui-là de la philosophie de Schelling ou de l'abbé Rosmini[2]. Par la souplesse de sa dialectique, Lamennais a réussi à donner une apparence d'unité à des éléments disparates, une apparence seulement : à la moindre secousse, tout se disjoint. Ce qui promet quelque durée à son œuvre, ce sont les hautes pensées dont elle est semée, les larges aperçus, les analogies ingénieuses, les

1. Il écrivit au baron de Vitrolles : « Un professeur de l'Université, qui connaît beaucoup M. Simon, m'a dit qu'après avoir lu l'*Esquisse*, il en était enthousiasmé ; mais qu'avant d'en rendre compte, ayant consulté M. Cousin, il en était résulté l'article que vous connaissez. Je me doutais bien déjà qu'il y avait du Cousin là-dedans, ce qui ne veut pas dire que j'y aie trouvé beaucoup de philosophie. » Lettre du 16 mars 1841.

2. Lamennais avait connu et fréquenté ces deux hommes, le premier à Munich, le second à Rome.

hardies spéculations que l'écrivain excelle à développer dans le plus beau style. L'*Esquisse d'une Philosophie* excite, à la lecture, un sentiment où il entre moins d'admiration que de tristesse ; elle est le noble mais impuissant effort d'une grande intelligence qui s'en va à la dérive depuis que, pour employer une expression de l'Ecriture, elle a fait naufrage autour de la foi.

CHAPITRE XII

OPINIONS ESTHÉTIQUES

Esquisse d'une Philosophie.

Il ne paraît pas que Lamennais, à considérer sa première éducation et toutes les vicissitudes de sa vie, fût bien préparé à écrire un ouvrage d'esthétique. Lui-même ne se trompait pas de beaucoup, lorsqu'en 1819 il écrivait à Benoît d'Azy : « J'ai grand tort de parler d'art, car personne n'est plus ignorant que moi en peinture, sculpture et tout ce qui s'en suit[1]. » Ce n'est pas que son âme fût restée fermée au sentiment du Beau. De très bonne heure, au contraire, elle s'était ouverte à ce genre d'émotion que font naître en tout homme bien doué les grandes œuvres de la Nature, et l'on se souvient qu'étant encore enfant, après avoir

1. Le sens esthétique sommeillait plutôt en lui, car, dans la même lettre, il ajoutait : « Il y avait autrefois — je parle de quinze ans — au Muséum des Petits-Augustins une statue de saint François d'Assise en terre cuite. Je me rappelle que la pose du saint et l'expression de sa figure me frappèrent beaucoup ; et certainement le lieu ne favorisait pas une impression semblable. »

contemplé du haut des remparts de Saint-Malo le spectacle de l'océan soulevé par une furieuse tempête, il s'était éloigné pour ne plus entendre les vulgaires propos de ceux qui regardaient avec lui la mer déchaînée, sans en admirer la tragique beauté. Si l'on considère toutefois que, jusqu'au jour où le succès de l'*Essai sur l'Indifférence* le tira de son obscurité, il avait presque toujours vécu dans sa ville natale, au milieu d'une population de négociants et de marins, ou à la Chesnaie, sans autre voisinage immédiat que celui de quelques métayers, on s'expliquera facilement qu'il ait senti le Beau si vivement dans la Nature et l'ait à peine soupçonné dans l'Art.

Pour percevoir la grâce d'un paysage, la splendeur d'un coucher de soleil, la variété innombrable des formes dans les plantes, les arbres, les animaux ; ou encore, l'harmonie du flot se brisant sur la grève, la plaintive mélodie du vent à travers la lande déserte, il lui suffisait de prêter l'oreille ou d'ouvrir les yeux. Son genre d'existence le mettait sans cesse en contact avec les œuvres de la Nature, jamais, ou presque jamais, avec les œuvres de l'Art. Ce qu'il avait eu d'abord sous les yeux, c'étaient les pesantes églises de granit bâties sur le sol breton ; rarement l'occasion lui avait été offerte d'admirer un beau tableau ou une belle statue, ou d'entendre d'autres œuvres musicales que celles qui formaient le répertoire de la société philharmonique de Saint-Malo. En définitive, toute éducation esthétique lui avait à peu près manqué.

Porté, d'autre part, par la tournure de son esprit à se complaire dans la méditation des idées abstraites, peut-être ne fût-il jamais sorti ni de ses bois, ni de ses livres, si la fougue de son tempérament ne l'avait bientôt jeté dans la controverse religieuse ou politique.

Son double rôle d'écrivain apologétique et de journaliste absorbant tout l'effort de sa pensée, il n'eut, pendant bien des années, ni la volonté ni le loisir de s'appliquer à autre chose : l'Art, en ce temps-là, ne comptait pas pour lui. On le vit bien lorsque, pour la première fois, il fit le voyage de Rome. Parti de Genève, il s'en va comme en courant à travers l'Italie, se laisse retenir quelques jours à Gênes par le plaisir d'y philosopher avec l'archevêque; puis, d'un seul trait, sans même s'arrêter à Florence, il arrive à Rome, et rien ne témoigne dans sa correspondance qu'il ait seulement pris garde aux merveilleuses productions de l'art qui, à chaque pas, s'étaient offertes à ses yeux. S'il prolonge son séjour dans la cité des papes, c'est moins pour visiter les basiliques, les musées, les grandes ruines de la campagne romaine, que pour se donner la satisfaction d'exposer, devant quelques représentants du Sacré-Collège ou de la prélature, ses idées ou ses rêves d'ultramontain. Il part, quand on ne l'écoute plus, et s'en revient en France avec l'unique souci d'ouvrir au plus vite une nouvelle campagne contre les gallicans.

Son indifférence en matière d'art était encore la même, lorsqu'il reparut en Italie à la tête du petit groupe des « pèlerins de Dieu et de la liberté ». L'impatience d'obtenir du Saint-Siège la réponse qu'il est venu chercher le tenant dans une sorte de fièvre, il supporte difficilement qu'on lui parle d'autre chose; et tandis que ses jeunes compagnons parcourent, sous la conduite de M. Rio, les divers quartiers de Rome, lui, le front soucieux, il marche à leur suite, regardant presque sans voir et portant en tous lieux des préoccupations auxquelles certainement l'esthétique avait peu de part[1]. L'intérêt de cette science et son impor-

1. « S'il nous arrivait quelquefois de visiter ensemble une galerie ou une église, jamais il n'éprouvait, en présence du

tance philosophique ne lui furent révélés qu'à Munich.

A l'époque où il y arriva, Schelling, dans tout l'éclat de sa renommée, enseignait à l'Université. Sous son patronage, l'esthétique, après un long exil, était rentrée dans la philosophie, et peu s'en fallait qu'elle n'y réclamât le premier rang. Le Maître, dans ses premiers ouvrages [1], avait émis pour elle d'excessives prétentions; il professait que la science du Beau l'emporte sur toute autre science, et que l'art est l'expression la plus parfaite de la religion. De telles idées, reprises par Hegel et développées avec plus de méthode [2], avaient provoqué, en Allemagne, un mouvement artistique auquel les catholiques ne voulurent point rester étrangers. Une École se forma parmi eux, sur laquelle le talent d'Overbeck jeta un vif et fugitif éclat; elle se rattachait manifestement, par ses principes et ses tendances idéalistes, aux théories esthétiques du philosophe allemand [3].

chef-d'œuvre le plus imprévu, ce saisissement d'admiration spontanée qui, dans cet ordre d'émotions, est le point de départ des sympathies les plus impérieuses. Il savait et peut-être il sentait que le Beau constituait un domaine à part, mais il laissait à d'autres le soin d'explorer les merveilles de ce nouveau monde, et l'on peut voir dans les pages qu'il a écrites sur le voyage qu'il fit alors à travers les Romagnes et la Lombardie, à quel point les œuvres d'art, proprement dites, lui étaient indifférentes. » A. Rio, *Épilogue à l'art chrétien*, t. II.

1. Notamment dans son *Système de l'idéalisme transcendantal* (1800), dans ses *Leçons sur la méthode des études académiques* (1803), dans son *Discours sur les rapports des arts plastiques à la Nature* (1807).

2. Dans son *Cours d'esthétique*, publié par M. Hotho, Berlin, 1835.

3. Il paraît bien que Lamennais a voulu faire allusion à cette École en écrivant dans l'*Esquisse d'une philosophie* : « Lasse d'un matérialisme qui menaçait l'Art d'une complète extinction, l'Allemagne a tenté de le régénérer en remontant jusqu'au moyen âge. Mais où retrouver la foi fervente et naïve de ces temps anciens, la vie poétique et mystique qui pénétrait les nations chrétiennes dans la vigueur de leur jeune croissance ?

Les questions d'art étaient donc discutées à Munich, non moins que les questions de pure métaphysique, lorsque Lamennais, à son retour de Rome, s'y arrêta. Au cours des entretiens qu'il eut avec Schelling ou avec les hommes les plus distingués de la vieille cité bavaroise, il ne tarda pas à s'apercevoir de sa propre insuffisance en matière d'esthétique, et, jaloux d'y remédier, il commença à chercher les moyens d'acquérir les connaissances qui lui manquaient [1]. D'autres soucis et d'autres soins absorbèrent bientôt la prodigieuse activité de son esprit ; mais, lorsqu'en 1838, séparé définitivement du catholicisme et dégoûté, au moins pour quelque temps, du journalisme, il se décida à « finir » sa philosophie, il se souvint que, sous peine de la laisser incomplète, il devait y faire une place à l'esthétique.

Même pour lui, ce n'était pas une médiocre entreprise, car une esthétique ne s'improvise pas. Il faut, pour satisfaire aux multiples exigences de son programme, définir le Beau, dire ce qu'il est en lui-même et dans l'esprit de l'homme, montrer comment,

Les sources internes de l'inspiration étant fermées, on n'a pu que reproduire plus ou moins heureusement des types conçus à une autre époque, et que maintenant les peuples ne comprennent plus ; on a fait pour le Beau idéal chrétien ce qu'avaient fait pour le Beau antique les artistes de la Renaissance. Aussi, cette École, estimable d'ailleurs, et qu'illustrent des hommes d'un talent réel, n'a aucun principe de durée. Forcément bornée à l'imitation, elle retomberait même, par une autre voie, dans le matérialisme contre lequel elle s'est efforcée de réagir ; car toute imitation de la simple forme, tout ce qui n'émane point directement d'un modèle idéal, d'une pensée intérieure qui aspire en quelque manière à se manifester au dehors, est du matérialisme, au point de vue de l'art. » *Esquisse d'une philosophie*, 2e partie, liv. VIII, chap. v.

1. M. Rio rapporte qu'à cette époque Lamennais lui demanda, à diverses reprises, communication des notes qu'il avait assemblées en vue de son ouvrage sur *l'art chrétien*. — *Épilogue à l'art chrétien*, *loc. cit.*

invariable en son essence, il se réalise différemment dans la Nature et dans l'Art ; décrire le domaine de l'Art, en déterminer les limites ou les points de contact avec les autres acquisitions de l'esprit humain ; il faut encore étudier chaque art en particulier, son objet, son caractère, ses lois ; esquisser enfin une histoire générale de l'Art, de manière à rendre sensible ses progrès ou ses reculs, aux différents âges de l'humanité. Un goût délicat, un jugement sûr, un sens critique très développé, ce n'est pas assez pour venir à bout d'une pareille tâche, si l'on n'y ajoute un ensemble de connaissances théoriques fort étendu.

Quelques-unes de ces connaissances manquaient totalement à Lamennais ; celles qu'il possédait, il les avait acquises pour la plupart de seconde main. Or sa faculté d'assimilation, si grande qu'elle fût, pouvait d'autant moins suppléer à son inexpérience artistique que, sur les choses d'art, les livres, surtout en France, étaient peu nombreux. La science du Beau, dédaignée par la scolastique, avait peu progressé au dix-septième et au dix-huitième siècle ; quelques leçons, données par Victor Cousin à la Sorbonne commencèrent, en 1818, à la remettre en honneur [1] ; toutefois les grands ouvrages d'esthétique publiés en Allemagne devaient rester, pendant plusieurs années encore, à peu près inconnus dans notre pays [2]. Il ne paraît pas que Lamennais, quoique mieux informé, ait été en mesure de lire facilement, dans leur texte original, les œuvres de Schelling ou d'Hegel. Tout au

1. Ces leçons ne furent publiées qu'en 1853 ; eussent-elles été publiées plus tôt, il est peu probable que Lamennais en eût tiré grand profit.

2. Le système de *l'Idéalisme transcendantal*, premier ouvrage de Schelling traduit dans notre langue, parut, en France, en 1842. La traduction du *Cours d'esthétique* d'Hegel fut retardée jusqu'en 1851.

plus avait-il réussi à s'approprier, pendant son séjour à Munich, quelques-unes de leurs idées dont, en effet, on retrouve la trace dans sa philosophie de l'art. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que son dessein ne fut pas d'écrire *ex professo* un traité d'esthétique ; il voulut simplement, en dressant la synthèse des connaissances humaines, réserver à l'Art la place qui lui appartient.

L'Art, d'après lui, a précédé la Science, mais, dans l'ordre chronologique, il ne vient qu'après l'Industrie, l'homme ayant dû nécessairement appliquer le premier effort de son activité à la satisfaction immédiate de ses besoins matériels. Il fut d'abord chasseur, ensuite agriculteur, bien avant de devenir artiste. Guidé uniquement par son instinct et par son intelligence, il inventa peu à peu tout ce qui était nécessaire à la conservation et au développement de sa vie physique. Le langage même fut le fruit de son patient labeur ; il n'est pas autre chose que le perfectionnement d'une faculté naturelle dont le premier germe apparaît jusque dans les êtres les plus inférieurs de la Création[1].

Après une longue digression dirigée contre la théorie de M. de Bonald sur l'origine du langage[2], Lamennais aborde enfin cette partie de l'*Esquisse* à laquelle il a lui-même donné ce titre : *l'Art*[3]. Elle com-

1. Telles sont les principales idées développées dans le septième livre de l'*Esquisse*, 2e partie. A chaque instant s'y fait sentir l'obsédante préoccupation d'exclure *le surnaturel* de toute participation au progrès intellectuel et moral de l'humanité.

2. A cette théorie Lamennais oppose la sienne où se rencontrent de curieuses opinions. Il attribue même aux corps bruts une sorte de langage qui s'exprime par la résonance et la couleur. Il estime que les idiomes nationaux sont destinés à disparaître et qu'une seule langue sera parlée, un jour, par tout le genre humain.

3. Elle remplit le troisième volume de l'*Esquisse;* on en a fait une édition à part, sous ce titre : *De l'Art et du Beau.*

prend onze chapitres. Les deux premiers seulement, et c'est vraiment trop peu, ont trait à l'esthétique générale; les sept qui suivent ont pour objet l'esthétique propre à chaque art en particulier, c'est-à-dire à l'architecture, à la sculpture, à la peinture, à la danse, à la musique, à la poésie et à l'éloquence [1].

Dès le premier chapitre, on s'aperçoit que Lamennais, devenu d'un jour à l'autre esthéticien, n'a pas acquis la pleine maîtrise de son sujet; autrement il l'eût exposé avec plus de méthode et de précision. Ses « considérations préliminaires » sont d'un ordre très élevé, très idéaliste, mais, dépouillées de leur belle forme littéraire, elles ne laisseraient dans l'esprit qu'une fugitive impression. L'Art, tel qu'il le conçoit et le définit, a pour objet « le Beau essentiel, immuable, infini, identique avec le Vrai, dont il est l'éternelle manifestation ». Toutefois, percevoir le Vrai dans sa pure essence, indépendamment de toute spécification dans un être effectif, c'est le privilège de la Science, et l'homme, du premier coup, ne monte pas si haut. Il n'atteint le Vrai qu'autant qu'il resplendit dans le Beau, et le Beau qu'autant qu'il est uni au phénomène et manifesté par le phénomène. L'Art suppose donc le concours simultané de l'intelligence et des sens; de l'intelligence, puisque l'idée pure, expression du Vrai, n'est appréhendée que par elle; des sens, puisque, sans leur intermédiaire, ne saurait être perçue la forme qui détermine le Beau en le limitant [2].

Il y a une étroite relation du Beau, et, par conséquent, de l'Art, non seulement avec le Vrai, mais aussi avec le Bien. « Supposez une forme de l'ordre le plus élevé

1. Des deux derniers chapitres, l'un est un hors-d'œuvre qui eût mieux trouvé sa place dans un traité de littérature ; l'autre est un simple résumé.

2. *De l'Art et du Beau*, chap. I, édition Garnier, Paris, 1896.

réalisée dans l'Univers, cette forme incarnée constituera un être individuel, et cet être, dont la forme est impérissable, pourra être bon ou mauvais; d'où un double caractère de la même forme indivisible, selon la diversité des rapports dans lesquels l'être qu'elle spécifie est avec Dieu, selon que par son amour prédominant il tend vers lui ou vers soi, selon qu'il viole les lois qui doivent le ramener au centre universel, ou qu'il y obéit; car l'amour aussi s'empreint dans la forme et s'y manifeste[1]. » N'est-ce point à dire que la fonction de l'Art, et son but, c'est de concevoir et de réaliser des types en qui l'idéal du Bien ou l'idéal du Mal s'exprime au suprême degré[2]. Une incontestable supériorité appartiendrait donc à l'art qui a su tirer de la tradition chrétienne les deux types les plus achevés de la Beauté unie au Bien ou associée au Mal, c'est-à-dire l'incomparable figure du Christ et l'effroyable face de Satan[3].

1. *De l'Art et du Beau*, chap. I.

2. Un rapprochement s'établit ici de lui-même entre l'esthétique de Lamennais et celle de l'auteur de la *Philosophie de l'art*. Les belles pages écrites par Taine sur « le degré d'importance et de bienfaisance du caractère » rappellent l'idée exprimée dans le passage de l'*Esquisse* reproduit ci-dessus. Toutefois, épris exagérément de l'art antique, l'écrivain positiviste n'a su ni comprendre l'art chrétien, ni l'apprécier.

3. Ces deux types, Lamennais les a peints lui-même en ces termes : « Qu'est-ce en effet que le Christ ? Le Verbe *fait chair*, le Dieu-Homme, l'être en qui l'amour substantiel a consommé l'union du fini et de l'infini, et qu'il pénètre, qu'il anime, comme il anime Dieu même. Le Verbe est descendu jusqu'à l'humanité, l'humanité s'est élevée jusqu'au Verbe. Sous cette forme sensible resplendit la forme incréée, inaccessible aux sens, en qui se contemple le souverain Être et par laquelle il se connaît. Le Créateur et la Création, que l'homme résume en soi, sont là tout ensemble distincts et un, celui-là incorporé dans son œuvre, celle-ci spiritualisée dans son exemplaire divin. C'est le Beau complet, le Beau dans ses rapports avec le Vrai et le Bien.

« Le Beau dans ses rapports avec le faux et le mal, le Beau

Quoiqu'il emprunte beaucoup à la Nature, l'Art n'est pas seulement l'imitation de la Nature, car il doit créer la forme dont il revêt les types éternels. L'Art n'est pas indépendant de toute loi, et la formule « l'art pour l'art » est « une absurdité », puisque, d'une part, il est investi d'une mission déterminée qui consiste à seconder l'effort de l'humanité vers sa fin, et que, d'autre part, il est soumis aux lois invariables qui régissent le monde physique, le monde intellectuel et le monde moral. L'Art enfin est progressif : lorsqu'il a épuisé une certaine conception du Beau, il lui faut découvrir une conception plus parfaite, « et comme la conception croît toujours et se développe toujours, l'Art pareillement croît et se développe sans qu'il soit possible d'assigner à ses progrès aucunes bornes ». S'il fléchit, à certaines époques, chez des nations vieillies, c'est pour se redresser bientôt et reprendre, au sein de l'humanité « toujours jeune », un nouvel élan vers l'idéale Beauté [1].

Jusqu'ici l'esthétique de Lamennais n'est point sortie des sentiers battus. Ce que d'autres, ce que Platon, Plotin, saint Augustin avaient dit avant lui, il l'a redit à son tour, sans apporter à la philosophie de l'art aucun élément nouveau. Sa pensée devient plus originale, quand, reprenant une thèse favorite, il entreprend de démontrer que l'Art, comme la philosophie, comme la science, comme la société même, sort de la religion.

En effet, le sentiment du Beau est né chez l'homme

séparé de Dieu ou correspondant à l'individualité pure, a son type dans Satan, la plus parfaite des natures créées, mais la plus éloignée de Dieu, la plus perverse, la plus souffrante. La forme reste avec sa beauté essentielle, impérissable, et l'on frémit en la voyant... »

1. *De l'Art et du Beau, ibid.*

du spectacle de l'Univers, le jour où, après avoir pourvu aux besoins les plus pressants de son être physique, il a commencé d'entrevoir à travers l'enveloppe matérielle, visible à l'œil de chair, l'invisible essence. La Création en déployant toutes ses magnificences sous son regard ravi, lui est apparue comme « le temple de Dieu, le sanctuaire enveloppé d'une mystérieuse lumière, où il réside visible et caché ». Ce que, au delà des réalités perceptibles aux sens, il lui a été donné de concevoir, il a tenté de le reproduire sous des conditions matérielles ou sensibles, et l'Art est né. Qu'on le considère dans ses origines ou dans ses développements, il se résume tout entier « dans l'édification du Temple, image imparfaite et finie du modèle, infini en Dieu, de la Création progressive. Comme, en effet, la Création est le temple que Dieu s'est construit, la demeure qu'il s'est faite au sein de l'espace, et où resplendit dans ses innombrables reflets le Beau absolu : le Temple construit des mains de l'homme représente pour lui la Création telle qu'il la connaît et la conçoit dans sa cause première et dans les effets de cette cause continuellement féconde, dans son unité et dans sa variété, dans ses lois de tout ordre, dans ses relations avec la puissance, l'intelligence, l'amour qui la réalisent incessamment. Il est l'expression la plus complète de la conception qu'il a du Vrai, du sentiment qu'il a du Beau, le centre où aboutissent, où se combinent et s'unissent dans un harmonieux ensemble les manifestations de sa nature intellectuelle et morale[1] ».

« Le Temple », d'après Lamennais, est donc à lui seul toute une synthèse de l'Art. Divers quant à leur objet immédiat et à leurs procédés, les arts ont tous

1. *De l'Art et du Beau*, chap. II.

une même origine et un but commun, tous ils convergent vers le Temple et concourent, dans un ordre hiérarchique, à l'édifier ou à l'embellir. L'architecture creuse ses fondements, développe sa structure, détermine ses proportions ; la sculpture le revêt d'une végétation copiée sur la nature et le long des corniches, autour des chapiteaux, jusqu'aux arceaux de la voûte elle fait monter de légers feuillages, des rameaux frêles et souples comme la liane des forêts ; à travers la transparence des vitraux la peinture jette sur la nudité des murs des clartés mystérieuses, et la pierre se colore des mille nuances de la lumière ; la danse introduit le mouvement dans l'édifice sacré, imitant par des figures symboliques les évolutions apparentes des corps célestes ; la musique y apporte comme un écho des innombrables voix de l'Univers : voix du torrent qui mugit ou de la foudre qui gronde, voix du ruisseau qui murmure ou de l'oiseau qui chante ; à ces voix confuses la poésie prête une âme, et le Temple tout entier frémit lorsque, du sein de la multitude qui remplit ses nefs profondes, un chant s'élève, puissant et doux, auquel le ciel semble répondre, prolongeant en des espaces infinis l'hymne universel de la Création ; l'éloquence enfin emprunte à la danse le geste et l'action, l'harmonie à la musique, à la poésie la vivacité des images afin d'agir plus fortement sur le cœur de l'homme, au moment même où la majesté du Temple le pénètre davantage de la pensée de Dieu.

Il y a beaucoup de poésie, et quelque philosophie aussi, dans cette manière d'expliquer la genèse de l'art, la formation et l'expansion de ses différentes branches. La théorie des milieux, professée plus récemment, est plus positive mais moins profonde. Nul doute que le milieu, c'est-à-dire, la race, le

climat, la civilisation, la vie publique, n'exerce sur l'Art et sur ses productions une influence considérable. Mais le milieu, qu'est-ce qui le crée ? Comment se fait-il qu'à une époque donnée, chez le même peuple, le plus grand nombre des esprits s'accordent dans une même conception du Beau ? que toutes les âmes s'éprennent à la fois du même idéal ? que telle forme de l'Art soit universellement comprise et goûtée, tandis qu'une autre est délaissée complètement ? Le climat, même au cours de plusieurs siècles, ne change pas ou ne change guère ; la race, même en s'altérant superficiellement, conserve, bonnes ou mauvaises, ses qualités foncières ; la civilisation produit un certain raffinement de l'esprit et des sens, elle ajoute peu à leur puissance ; les faits purement politiques ne sont que des accidents, quelques-uns seulement laissent une trace durable. Il faut creuser davantage, si l'on veut découvrir la vraie cause de ces grands changements qui transforment les mœurs, les institutions, l'esprit public, et dont l'Art subit toujours le contre-coup. Qu'on aille jusqu'au fond des choses, on ne fera pas difficulté de reconnaître que tout en ce monde, et l'Art en particulier, est étroitement dépendant de la religion.

Cette conclusion, Lamennais l'a développée avec beaucoup d'éclat, mais avec une rigueur peut-être trop exclusive, dans les chapitres de l'*Esquisse* qui ont pour objet l'esthétique propre à chaque art. L'architecture, par droit d'aînesse, vient la première. Le monde organique est son domaine propre ; elle lui emprunte des modèles et des lois. Toutefois l'art architectural procède autrement que la Nature : celle-ci se répand dans l'immensité et semble fuir la symétrie ; l'Art au contraire, la recherche parce que sans elle son œuvre manquerait d'unité et de beauté. C'est

par la variété et l'élégance des formes que s'accusent le goût de l'artiste et sa puissance d'invention ; mais « ces formes doivent parler » ; il faut qu'elles expriment une idée, sans quoi l'édifice même le plus régulier, même le plus savamment construit, ne saurait compter pour une œuvre d'art [1].

Selon l'idée qu'elle exprime, l'architecture se divise en architecture religieuse ou civile. La première a couvert le sol de monuments dont les ruines mêmes permettent de reconstituer les croyances des peuples disparus. Dans l'Inde, le temple est panthéistique ; il se prolonge indéfiniment et, même quand chaque partie est entièrement finie, le tout semble devoir rester perpétuellement inachevé. Le temple égyptien est un immense sépulcre ; tout y est froid et rigide comme la mort, tout aussi y suggère l'obscure notion d'une vie sans terme, impénétrable aux regards profanes, comme ce qui est caché sous le voile mystérieux d'Isis. L'art grec restreignit les proportions du temple, la grandeur convenant moins que la grâce et l'harmonie à un culte qui fut surtout celui de la beauté humaine divinisée. Rome ayant emprunté à la Grèce sa religion et sa philosophie, n'a rien produit d'original, mais elle a laissé sur les monuments qu'elle a construits l'empreinte de sa puissance et le témoignage de ses prétentions à la domination universelle. Le christianisme, sous l'empire d'une foi nouvelle, a créé un style nouveau, et la cathédrale gothique est sortie de terre avec ses voûtes élancées et ses tours majestueuses, et une conception du Beau a été réalisée à laquelle l'Art n'avait pas encore atteint [2].

1. *De l'Art et du Beau*, chap. III.
2. *De l'Art et du Beau*, *ibid.*

L'architecture civile s'est modelée nécessairement sur l'architecture religieuse. Dans les âges qui ont précédé l'ère chrétienne, elle a bâti des palais fastueux, des pyramides, des théâtres, des portiques; elle a dressé dans les airs des arcs de triomphe et d'orgueilleux trophées ; puis, tout à coup, s'adaptant aux besoins nouveaux d'une société transformée par des croyances nouvelles, elle a tracé, au fond des forêts ou des vallées, le plan de vastes monastères, silencieux asiles ouverts à tous ceux qui venaient chercher dans la solitude la paix de l'âme et la facilité de vivre uniquement pour Dieu; sur le roc presque inaccessible elle a posé les fondements du château féodal; sur la place publique elle a construit la maison communale appelée à devenir bientôt le palais du peuple et la citadelle de la liberté.

Seule, l'architecture arabe se présente avec une physionomie à part. Dans ses mosquées à grandes surfaces nues, on chercherait vainement l'expression d'une haute pensée religieuse ou sociale. Tout ce qu'elle a édifié est brillant et capricieux comme un songe; sur le sable du désert, auprès des sources rafraîchies par l'ombre de quelques palmiers, elle a semé des abris d'un jour, des tentes de marbre et de pierre [1].

En passant de l'architecture à la sculpture, l'esthétique monte d'un degré, « car l'Art s'est assujetti par la sculpture le monde organique et il le reproduit en s'élevant des formes inférieures, celles des plantes et des animaux, jusqu'à la forme la plus parfaite, l'homme ». Non seulement il reproduit des formes, mais encore il donne la vie, car la statuaire ne s'arrête pas aux surfaces, comme l'architecture ; il

1. *De l'Art et du Beau, ibid.*

faut qu'elle pénètre plus avant, qu'elle fasse deviner et sentir ce qui se cache sous l'enveloppe extérieure de l'organisme ; « il faut que la poitrine respire, que le sang circule, que les muscles palpitent sous la surface du marbre, que quelque chose de plus intime encore, selon la nature des êtres qu'elle offre à nos regards, se révèle et révèle en même temps le type idéal que l'Art a pour but de réaliser[1] ».

Ce type idéal a varié, l'histoire de l'art le démontre, selon que, chez des peuples divers et à diverses époques, on a conçu différemment Dieu, l'Univers et l'homme. Partout où la doctrine est panthéiste, la sculpture l'est aussi et elle multiplie indéfiniment « ces statues monstrueuses, à plusieurs têtes, à plusieurs corps, dont les membres s'entrelacent et se tordent comme les racines d'un énorme tronc, et où se combinent les formes des animaux et celles de l'homme ; images symboliques de l'unité, de l'identité radicale du Créateur et de la Création ». En Egypte, où la pensée de la mort dominait toute la religion, il semblerait que la statuaire ait emprunté à la momie, qui fut probablement son premier modèle, cette rigidité et cette insensibilité qui caractérisent la plupart de ses œuvres. L'art grec, au contraire, épris de la nature, s'efforça de donner à la pierre, au marbre, au bronze même l'expression de la vie et de revêtir d'une beauté idéale la forme humaine. Au siècle de Platon, la chair même se spiritualise sous le ciseau de l'artiste, et la nudité fut chaste. La sculpture antique avait atteint son plus haut point de perfection. Elle commença à dégénérer quand les mœurs se pervertirent avec les idées, et, sous la domination romaine, toute philosophie abou-

1. *De l'Art et du Beau,* chap. IV.

tissant au culte du plaisir, elle se perdit dans un matérialisme grossier[1].

L'avènement du christianisme fut le signal d'une vigoureuse réaction contre le sensualisme païen. L'Art dut s'interdire l'étude et la reproduction du nu, se plier aux sévères exigences de la morale évangélique, répudier la loi de la chair et se soumettre à la loi de l'esprit. Dès lors, la sculpture, presque indifférente à la beauté plastique, dissimula le corps sous de larges draperies, et ce fut presque exclusivement par l'expression donnée à la tête qu'elle s'efforça de rendre sensible le rayonnement de la pensée dans l'être intelligent. Interprète d'une foi nouvelle, elle eut à créer des types nouveaux, « correspondants aux deux états radicalement contraires où, d'après la doctrine du christianisme, l'homme peut subsister, selon qu'il se trouve actuellement sous l'empire du péché, ou sous l'influence victorieuse de la grâce ». Le type achevé de l'homme nouveau, c'est-à-dire de l'homme régénéré et élevé surnaturellement à la plus haute perfection morale, c'est le Christ; type divin et humain à la fois, que l'artiste n'égalera jamais et qu'il reproduira diversement, selon qu'il se sentira attiré davantage vers le Christ souffrant, rédempteur du monde, ou vers le Christ glorifié, roi éternel des siècles[2].

Un autre type appartient bien en propre à l'art chrétien, celui de la Vierge-Mère, idéal de pureté, de bonté, de paix et de douceur. Qu'on l'ait représentée portant dans ses bras l'Enfant divin et lui souriant avec la simple naïveté d'une fille des hommes, ou debout, au pied de la croix sur laquelle son Fils con-

1. *De l'Art et du Beau*, chap. IV.
2. *Ibid.*

somme son sanglant sacrifice, quelle sérénité sur son front! quelle grâce céleste dans son regard! quelle force, quelle héroïsme dans son attitude! « Quelle distance de la Mère du Christ à l'antique Niobé[1]! »

Ainsi, à chaque page de son esthétique, Lamennais se plaît à faire ressortir la supériorité de l'art moderne sur l'art antique, non par la comparaison de leurs œuvres respectives, mais plutôt par un rapprochement abstrait entre le réalisme païen et l'idéalisme chrétien. Ce goût de l'abstraction, qui est la note peut-être la plus caractéristique de son génie, s'accuse avec une singulière exagération dans sa philosophie de l'art. A propos de la peinture, dont il méconnaît le principe même, il place, sans hésiter, le dessin au-dessus de la couleur. Le motif de ses préférences est, bien entendu, d'ordre métaphysique. Ici, d'ailleurs, il faut le citer.

« La couleur n'est que la lumière elle-même, la lumière primitive décomposée, réduite à quelques-uns de ses éléments séparés des autres; et le dessin c'est l'ombre ou une simple négation qui a néanmoins indirectement, dans la pensée de l'artiste, une valeur positive, puisqu'elle correspond à ce qui détermine en lui le modèle de la forme qu'il veut exprimer, ou à cette forme même, en tant que distincte de toute autre forme. Considéré comme une simple détermination des contours, le dessin n'a donc qu'une fonction négative; mais considéré comme le moyen par lequel l'artiste manifeste la forme qui est l'objet de sa vision interne, il a une fonction positive; car sans lui la forme, positive essentiellement, resterait inapercevable. Il est, nous le répétons, à la couleur ce que la consonne est à la voyelle, il la détermine en la limitant. Elle res-

1. *De l'Art et du Beau*, chap. IV.

semblait au vague langage des sons, qui ne parlent qu'aux sens et à ce qui correspond directement aux sens : il en fait une langue articulée qui parle à l'esprit[1]. »

Une théorie si subtile peut satisfaire un métaphysicien; un peintre probablement ne s'en souciera guère, et, s'il est vraiment artiste, tantôt il accordera davantage à la couleur, et tantôt au dessin. C'est par un procédé d'abstraction qu'on sépare ce qui n'est jamais séparé dans la Nature et ne doit pas être non plus séparé dans l'Art. Est-il d'ailleurs bien démontré que le dessin ait un rapport direct avec la pensée, la couleur un rapport direct avec la sensation ? Et si la peinture émeut les sens plus vivement que la sculpture, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'elle donne avec plus d'intensité l'illusion de la vie ? Il est difficile d'admettre qu'elle se spiritualise, comme le prétend Lamennais, ou qu'elle se matérialise, selon qu'on y fait dominer le dessin ou le coloris. Spiritualisme ou matérialisme sont dans l'âme de l'artiste, non dans ses procédés. Il paraît bien que l'artiste grec ou latin fut plus dessinateur que coloriste. Les fresques de Pompéi témoignent-elles qu'il ait été plus spiritualiste aussi ?

L'auteur de l'*Esquisse* glisse rapidement, et pour cause, sur l'histoire de la peinture antique. Il s'arrête davantage à l'histoire de la peinture chrétienne, la seule qui paraisse avoir pour lui de l'intérêt et du prix. Son progrès, il se plaît à le remarquer, a suivi celui de la croyance. A l'époque byzantine, l'idée chrétienne venant à peine de triompher, un mélange de la tradition païenne et de la tradition juive se reconnaît même dans le type du Christ et dans celui de la

1. *De l'Art et du Beau*, chap. v.

Vierge. Par l'impassibilité des traits et la raideur de la pose, ils font naître, l'un et l'autre, le sentiment d'une puissance redoutable, d'une justice inflexible, d'une sainteté qui impose plus qu'elle n'attire. Au moyen âge, l'esprit de l'Evangile étant mieux compris, la figure du Christ s'adoucit, la Vierge elle-même est plus humaine ; il y a peut-être moins de majesté sur son front, mais, dans son regard et dans son geste, plus de pitié tendre et de maternel amour. Tout change cependant au siècle de Michel-Ange et de Raphaël : les idées, les mœurs, les lois et, par conséquent, l'Art. Une sorte de fusion s'opère entre le génie grec et le génie chrétien dans laquelle l'idéalisme domine encore. L'artiste pense avant de peindre, mais, en peignant, il se préoccupe davantage de la forme à laquelle il voudrait donner une irréprochable perfection Peu à peu, le doute et le sensualisme, qui ont pénétré dans les esprits, s'infiltrent aussi dans l'Art ; l'inspiration diminue avec la foi, l'idéal s'abaisse, le goût s'altère, le dessin est sacrifié à la couleur, la peinture enfin entre dans une voie de décadence qui aboutit au réalisme brutal de Caravage [1].

L'École flamande résista plus longtemps, parce qu'elle sut mieux garder son génie propre et qu'elle resta plus fidèlement attachée aux vieilles croyances. L'Ecole hollandaise, au contraire, sous l'influence du protestantisme, déclina rapidement ; elle excelle dans l'observation des mœurs bourgeoises ou populaires, dans la reproduction des scènes variées de la vie domestique, mais elle se montre aussi impuissante à concevoir qu'à exécuter de grandes œuvres. En Espagne la peinture fut arrêtée dans son magnifique essor par l'absolutisme de Philippe II et par l'ascé-

1. *De l'Art et du Beau*, chap. v.

tisme exagéré des moines ; en France, elle devint, sous Louis XIV, un art conventionnel, sans originalité et sans profondeur. Trois hommes cependant furent de grands peintres : le Poussin, parce qu'il vécut et peignit à Rome : Lesueur, parce qu'il puisa son inspiration dans le silence des cloîtres ; Claude Lorrain, parce qu'il ne reconnut d'autres maîtres que la Nature[1].

On ne s'étonnera pas que Lamennais ait jugé avec une sévérité excessive la peinture du dix-huitième siècle[2]; avec une indulgence plutôt dédaigneuse, celle de son temps. Le fond de sa pensée, c'est que la peinture, comme tous les autres arts, a péri avec la croyance. Il faut deux choses pour qu'elle renaisse : d'abord que l'artiste renonce à s'isoler, qu'il ne s'enferme plus dans sa tour d'ivoire, mais qu'il se mêle, au contraire, au mouvement social, qu'il s'intéresse aux efforts de la démocratie ; il faut surtout qu'il ouvre son âme à une foi nouvelle. « La religion de l'avenir projette ses premières lueurs sur le genre humain en attente et sur ses futures destinées : l'artiste en doit être le prophète[3]. »

De la peinture à la danse la transition n'est pas très apparente, et l'on ne s'explique pas du premier coup comment, entre la peinture et la musique, un grave philosophe a eu l'idée de faire place à un art que l'on classe généralement à un rang beaucoup moins élevé. Il faut se souvenir que, dans l'antiquité, il en fut tout autrement. La danse était en grand honneur chez les

1. *De l'Art et du Beau*, chap. v.

2. « Après Louis XIV, il s'opéra au sein d'une société que dissolvait le matérialisme des idées et des mœurs, une dégénération si rapide et si complète de l'Art qu'on ne saurait même, sans le profaner, en appliquer le nom aux productions de cette époque honteuse. » *Ibid.*

3. *Ibid.*

peuples anciens, parce qu'elle relevait directement de la religion ; elle eut ses rites et ses prêtres, et un rôle de premier ordre à remplir dans les cérémonies sacrées. Les Hébreux, paraît-il, ne la jugèrent pas indigne d'accompagner l'Arche sainte ; et les chrétiens orientaux l'introduisirent dans leur liturgie ; il en serait resté un faible vestige dans la coutume catholique des processions [1].

La danse a pour objet le Beau perçu dans le mouvement. Le pas est son élément initial, il suppose une alternative d'action et de repos ; de cette alternative méthodiquement répétée naît le rythme, du rythme la mesure, dont la musique, presque inséparable de la danse, scande les temps. Originairement la danse fut une marche rythmée ; en se perfectionnant, elle multiplia par le mouvement des pieds les lignes harmonieuses ; par le mouvement du tronc, des bras, du cou, de la tête, elle parvint à exprimer la sensation,

1. Ces processions impressionnaient vivement Lamennais, même dans la dernière période de sa vie, comme en témoigne le trait suivant qu'il convient de sauver de l'oubli. « Mme la baronne de Champy m'a raconté que M. de La Mennais, déjà séparé de l'Église, se trouva chez elle, à la campagne, au jour de la Fête-Dieu. Il ne l'avait pas, le matin, accompagnée à l'église. Après la messe, les cloches se mirent à sonner à toutes volées pour annoncer la sortie de la procession. A ce moment, M. de La Mennais, sortant du salon, vint se placer sur un balcon qui dominait la route par où la procession devait passer. Il s'appuyait, soucieux, sur la balustrade. Bientôt on aperçut la tête du cortège, des jeunes filles vêtues de blanc, des hommes qui marchaient, bannières déployées, en costume de fête ; venaient ensuite les enfants et les adolescents qui, en aubes de lin, jetaient des fleurs et balançaient les encensoirs. M. de La Mennais était toujours pensif. Quand le Saint-Sacrement apparut, porté par un vénérable prêtre (M. Breuil, que j'ai connu particulièrement), le pauvre abbé de La Mennais laissa échapper un soupir. « Que c'est beau ! » Sur ces mots, il rentra dans le salon avec Mme de Champy, et, l'un et l'autre, ils gardèrent un long silence. » — Note inédite communiquée par M. l'abbé Clair.

le sentiment, la pensée même. Son dernier terme est celui de tout art, c'est-à-dire, « le culte instinctif et naturel que rend à l'Etre souverain la créature intelligente », l'expression « de l'admiration, de l'amour qu'elle ressent à la vue du mystérieux modèle, de la beauté inénarrable qu'elle contemple avec ravissement[1] ». Ce langage est fort beau, mais on peut douter qu'il réponde exactement à l'idée que se fait de la danse un habitué des ballets de l'Opéra.

La musique fut, on le sait, l'art préféré de Lamennais, aussi lui a-t-il fait dans son esthétique une bien large place. A l'en croire, elle ne se distinguait pas, à l'origine des temps, du langage inarticulé par lequel l'homme primitif exprimait la seule chose qu'il eût encore à exprimer, c'est-à-dire, des sensations. Ce langage se perfectionna peu à peu, et devenant plus abstrait à mesure que l'homme devenait plus intellectuel, il eut pour fonction d'exprimer des idées plutôt que des sensations. Distincte, dès lors, de la parole, la musique conserva ses lois propres ; et précisément, parce qu'elle continua d'être employée à émouvoir par le son les facultés sensitives de l'homme, elle conserva aussi un caractère d'universalité. Elle est encore une langue, si l'on veut, mais une langue sans consonnes, d'autant plus facilement intelligible à tous qu'elle est plus indéterminée.

C'est par la métaphysique — qui pourrait s'en étonner ? — que Lamennais explique la souveraine et universelle puissance de la musique. Cette puissance repose sur la propriété fondamentale du son qui serait de manifester la forme intime des êtres, comme la propriété de la lumière est de manifester leur forme apparente. De là trois degrés dans la mu-

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VI.

sique : au premier degré, la musique des êtres inorganiques, qui ne connaît d'autres lois que des lois purement physiques ; au deuxième degré, la musique des êtres organiques, dans laquelle les lois physiologiques interviennent ; au troisième degré, la musique des êtres intelligents et libres, la musique humaine, pourrait-on dire, soumise à l'empire des lois morales. De cet ensemble résulte une musique « non moins vaste que la Création, une musique universelle qui embrasse tous les sons, tous les bruits, et leurs combinaisons innombrables, et leurs lois de tous ordres ; mais nous ne la comprenons pas, parce que nous ne connaissons ni ne sentons qu'une faible partie de la Nature. Depuis la goutte d'eau qui gémit en se brisant sur un brin d'herbe, jusqu'à l'océan qui ébranle avec des mugissements formidables les bases souterraines de la terre ; depuis le jonc des bords du fleuve jusqu'à l'oiseau qui soupire la nuit au fond des forêts ; depuis l'insecte imperceptible qui murmure des tristesses ou des joies inconnues dans le calice d'une fleur, jusqu'à l'homme dont les chants s'élèvent de monde en monde vers leur éternel Architecte, chaque être a sa voix dans le concert divin[1]. »

Comparant l'un à l'autre les deux moyens d'action dont la musique dispose, la mélodie et l'harmonie, Lamennais naturellement place celle-ci au-dessous de celle-là, à peu près pour les mêmes raisons qui lui ont fait préférer le dessin au coloris. Ces raisons sont loin d'être décisives. Il reste encore à démontrer que l'harmonie traduit l'émotion sensuelle, ou la fait naître, plus vite et plus sûrement que la mélodie. Le contraire pourrait être soutenu assez facilement.

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VII.

En retraçant à grands traits l'évolution de l'art musical, l'auteur de l'*Esquisse* s'est attaché surtout à la musique religieuse ; il caractérise très bien le plain-chant, style nouveau comme le style gothique, inventé sous l'inspiration de la croyance chrétienne, en vue d'adapter la mélodie, non à la parole de l'homme, mais à la parole même de Dieu. Les textes sacrés, écrits en prose ou dépouillés par la traduction de leur cadence poétique, se prêtaient mal à une mesure rigoureuse. Aussi, à proprement parler, n'y a-t-il point de mesure dans le plain-chant. Chaque note ayant une valeur abstraite, absolue, ainsi qu'une durée arbitraire, c'est l'oreille qui crée le rythme selon le besoin de l'expression, et l'absence même de mesure donne au chant liturgique une impressionnante gravité. A mesure que dans les profondeurs du temple se répandent les vieilles mélodies du chant grégorien, l'âme se sent pénétrée d'une émotion inexprimable et comme soulevée au-dessus de la terre par un vague sentiment de l'infini [1].

Au seizième siècle, la foi religieuse et l'idéal artistique ayant fléchi ensemble, une transformation s'opéra dans l'art musical comme dans les autres arts. L'introduction de la dissonance dans la composition permit de produire des effets nouveaux, de traduire avec des nuances infinies les mouvements si étrangement divers des passions humaines et surtout de l'amour. A partir de cette époque, la musique religieuse commença à être délaissée pour la musique de théâtre ; l'orgue fut remplacé par l'orchestre ; le plain-chant cessa d'être goûté parce qu'on ne le icomprenait plus. Deux écoles se formèrent : l'Ecole talienne où le génie mélodique se perpétua ; l'École

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VII.

allemande où le génie mélodique devint prédominant : tandis que cette École se distinguait par son idéalisme, l'autre s'attachait presque exclusivement à provoquer, en charmant l'oreille, l'émotion sensuelle. Cette appréciation est de Lamennais ; il ne paraît pas qu'elle se concilie avec la préférence qu'il lui a plu de donner à la mélodie sur l'harmonie, sous prétexte que celle-ci était moins spiritualiste que celle-là.

A la musique la poésie se rattache par une origine commune et quelques procédés communs. Qu'est-ce, en effet, que la poésie ? Un art qui a pour objet d'exprimer, au moyen du langage articulé, l'idée en tant qu'elle est l'image du Beau. Cet art emprunte à la musique le rythme, la mesure, la cadence. Ce n'est pas à dire que la poésie doive nécessairement s'assujettir à ce mode de langage qui consiste dans une disposition artificielle des mots et qu'on appelle *le vers*. Un autre mode de langage d'une facture plus libre, *la prose*, est apte aussi à exprimer l'idée poétique, mais n'agit pas aussi fortement sur les sens parce qu'il est moins harmonieux. Bien qu'il ait toujours écrit en prose, Platon fut un grand poète, remarque Lamennais. Ce qu'il a dit de Platon on pourrait aussi justement le dire de lui-même. Nul ne contestera le titre de poète, et de grand poète, à l'auteur des *Paroles d'un Croyant* et d'*Une Voix de Prison*.

L'épopée et le drame sont à peu près les seuls genres de composition poétique auxquels il ait fait, dans son esthétique, l'honneur d'une dissertation. Après avoir rappelé sommairement l'origine et le caractère de l'une et de l'autre, il s'attache à expliquer philosophiquement leur évolution. Pour lui, c'est un fait acquis que la poésie, comme tous les autres arts,

émane du Temple, c'est-à-dire, de la religion. Elle fut primitivement une louange, une prière, un élan instinctif de la créature vers son Créateur, « une voix d'adoration, de reconnaissance et d'amour[1] ». Sans cesser d'être religieuse, elle devint philosophique lorsque, le besoin de savoir s'étant développé, l'homme interrogea sa raison et chercha à se rendre compte des phénomènes externes ou internes dont il était averti par ses sens ou par sa conscience. Alors parurent ces livres étranges, à qui rien ne devait plus ressembler dans la littérature d'aucun peuple, poèmes théologiques et théogoniques où se trouvent confondues, dans le désordre d'un art à peine naissant, les traditions, les croyances et les premières intuitions de l'humanité. Dans ce genre d'œuvres, la poésie hébraïque tient le premier rang. « La Genèse s'ouvre par le récit de la Création, récit empreint du génie antique, où la pensée, d'une profondeur qui étonne notre science même, se produit sous des formes sublimes de simplicité et d'une majesté plus qu'humaine[2]. »

L'épopée homérique vint ensuite, correspondant à un développement plus marqué de la personnalité humaine. A lire les merveilleuses histoires de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, on s'aperçoit bien vite que ce n'est plus l'homme qui est absorbé en Dieu, mais Dieu qui est absorbé dans l'homme. Il agit comme lui ; comme lui il souffre, il se passionne, il s'irrite, il se venge ; si, dans la mêlée des combats, il frappe de grands coups, il en reçoit aussi ; son seul privilège, c'est de ne pas mourir. Toutefois, pour s'être fait l'égal des dieux, l'homme n'a pas réussi à se rendre son propre maître ;

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VIII.
2. *Ibid.*

il vit, non pour lui-même mais pour la cité ; ses amis, sa famille, son foyer, il doit être prêt, à chaque instant, à tout lui sacrifier. Un pareil état de civilisation est favorable à l'épopée, le poète ne pouvant rien concevoir qui soit plus digne de ses chants que la glorification de sa race ou de sa nation.

Le drame naquit plus tard et seulement quand la vie individuelle ne fut plus subordonnée si rigoureusement à la vie sociale. Avec lui, la notion de la liberté morale s'introduisit dans l'Art, et le poète transporta sur la scène le spectacle de l'éternel conflit que se livrent au cœur de l'homme la passion et le devoir. Selon que, par la vive peinture de ce conflit, le drame excite la terreur, la pitié ou le rire, il s'appelle tragédie ou comédie. Celle-ci, Lamennais la goûte médiocrement. Le rire lui est devenu antipathique, peut-être parce que, vieilli et rongé secrètement par une amère tristesse, il ne sait plus rire comme autrefois. Le rire, à l'entendre, est l'expression d'un sentiment mauvais ; « toujours il implique un mouvement vers soi et qui se termine à soi... Quelle que soit la cause qui le provoque, allez au fond, vous le trouverez toujours accompagné d'une satisfaction d'amour-propre, d'un plaisir malin... Quiconque rit d'un autre se croit en ce moment supérieur à lui... » Le rire est laid, « il fait grimacer les figures les plus harmonieuses, il efface la beauté, il est l'image du mal... Aussi, est-il incompatible avec l'idée qu'on se fait des personnages qui ont offert les types les plus parfaits de la grandeur morale, de l'amour pur, universel. Qui pourrait se figurer le Christ riant [1] ? »

Ce réquisitoire est bien violent. Lamennais ne l'eût peut-être pas écrit à cette époque heureuse où, sous

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VIII.

les ombrages de la Chesnaie, il s'abandonnait, avec ses jeunes disciples, à des ébats si joyeux. Le rire, après tout, n'est pas si méchant qu'il lui plaît de le dire ; il le devient, quand le cœur s'est ouvert à la haine ou au mépris des hommes. Un rire franc et sonore est plutôt l'expression d'une joie simple et confiante, l'indice d'une bonté accueillante et communicative ; esthétiquement il a sa valeur, car il détend les traits, il épanouit le visage et peut même lui donner un certain genre de beauté. La vie serait-elle tolérable si, selon le mot du Sage, il n'y avait pas un temps de rire, comme il y a un temps de pleurer ?

Revenant à son sujet, c'est-à-dire, à la poésie, Lamennais achève d'un trait sûr et rapide le tracé de son évolution. En quelques pages, il caractérise avec autant de précision que de vérité le génie et l'œuvre des grands poètes de l'antiquité grecque ou latine. On s'aperçoit bien vite qu'il a en littérature beaucoup plus d'expérience personnelle qu'en sculpture ou en peinture ; sa critique est ferme, pénétrante et judicieuse. Bien que, dans sa manière de penser et d'écrire, il ait subi lui-même, et très profondément, l'influence de son temps, il est classique plutôt que romantique, et c'est avec une sorte de religieux respect, avec une émotion vraiment ressentie, qu'il exprime son admiration pour les poètes du grand siècle. Ses préférences, d'ailleurs, ne sont pas exclusives ; il glorifie le génie de Milton et de Shakespeare aussi bien que le génie de Dante ; il exalte Corneille, sans déprécier Racine ; il loue, avec une égale finesse de pensée et d'expression, les comédies de Molière et les fables de La Fontaine. La poésie contemporaine ne l'enchante qu'à demi ; il reproche à Schiller d'avoir trop dogmatisé, quand il eût fallu peindre et émouvoir ; à Gœthe d'avoir mis dans son *Faust* trop de

philosophie orgueilleuse, avec un rire sec, âcre et moqueur. On se demande pourquoi, ayant cité parmi les poètes encore vivants, avec l'accompagnement d'une louange inégalement méritée, Chateaubriand et Béranger[1], ses deux amis, il a passé sous silence Lamartine, Alfred de Musset et Victor Hugo.

La poésie a une sœur qui est l'éloquence. A peine, pendant longtemps, les distingua-t-on l'une de l'autre, tant elles avaient de traits communs. Si la poésie, séparée de l'éloquence, a gardé son rang dans les arts, c'est qu'elle a conservé le rythme, la mesure, l'harmonie, par où elle se rattache aussi à la musique. De tous les arts, l'art oratoire est le plus intellectuel, car il a pour objet moins le Beau que le Vrai. Par le discours, il s'adresse à l'esprit, il atteint les sens par l'action.

Lamennais est obligé de reconnaître que l'éloquence civile ou politique a précédé l'éloquence religieuse. Au temps du paganisme, nulle voix ne s'élevait dans le temple pour instruire le peuple, et le sacerdoce était muet. La prédication du Christ fut le commencement

1. Avec une modestie bien justifiée, Béranger insista auprès de Lamennais afin d'obtenir de lui qu'il ajoutât un correctif aux éloges décernés, sans aucune réserve, à l'auteur de certaines chansons libertines.

« A des louanges aussi flatteuses, lui écrivit-il, ne conviendrait-il pas d'ajouter : *Il est fâcheux qu'en chantant pour le peuple, Béranger se soit d'abord laissé entraîner à la peinture de mœurs, que plus tard, sans doute, il eût voulu pouvoir corriger.*

« Vous sentez, mon cher ami, que c'est une phrase à faire, dont je vous indique ici la substance, et que ce n'est pas d'un cœur bien contrit que je forme cet acte de pénitence, mais je pense à vous, à votre position, mon noble apôtre, et je crois qu'après avoir écouté votre amitié pour moi, il faut, dans l'intérêt de la cause où vous avez pris un rôle si élevé, que vous fassiez la restriction que je vous demande ; et peut-être même ne serait-il pas mal de châtier le coupable un peu plus sévèrement. » *Correspondance de Béranger*, lettre du 6 août 1840.

de l'éloquence religieuse; elle en est restée le modèle. Cette éloquence, Lamennais se plaît à le proclamer, a exercé sur le monde une influence incalculable [1]. Elle fut puissante tant qu'elle fut populaire. Toute la chrétienté s'ébranlait à la voix d'un simple moine et se précipitait sur l'Orient. A l'époque où, sous l'influence d'idées nouvelles, tous les arts se transformèrent, l'éloquence religieuse se transforma aussi. Le sermon devint didactique, il se calqua sur la thèse; mais il ne gagna pas en force ce qu'il perdait en spontanéité. Quelques grands orateurs seulement surent, malgré les entraves d'une rhétorique arbitraire, persuader les esprits et émouvoir les cœurs. « Les noms de Bossuet et de Massillon » — pourquoi pas celui de Bourdaloue ? — « resteront certes à jamais grands parmi les plus grands noms de l'éloquence [2]. »

En résumé, il semblerait que Lamennais ait écrit son esthétique uniquement pour démontrer que l'Art, né de la religion, ne vit, ne prospère que par elle et que, séparé d'elle, il dépérit et meurt. Cette thèse est soutenable pourvu qu'on ne l'exagère pas et qu'on s'abstienne d'en faire une trop rigoureuse application. Mais n'est-ce pas vraiment chose singulière et comme inexplicable que l'auteur de l'*Esquisse* se soit plu à insister si fortement sur l'importance de la croyance

1. « Otez la chaire chrétienne et ses enseignements, et ses protestations incessantes, qu'aurait été la société dans les temps féodaux ou sous le despotisme de Louis XIV ? Ce qu'elle a été partout où le christianisme n'a point pénétré... Elle vainquit à la fois l'ignorance et la violence, elle brisa toutes les tyrannies, elle ouvrit à l'humanité un magnifique avenir dont, pleine d'une joie sainte, elle contemple les magnifiques perspectives... Jamais la parole fit-elle rien de plus grand ? » *De l'Art et du Beau*, chap. IX.

2. *Ibid.*

dans l'Art au moment même où il venait de rejeter la sienne ? Peu de pages ont été écrites sur l'art chrétien plus éloquentes et plus belles que celles qui font presque tout le charme de son esthétique. Il y a telle de ces pages empreinte d'un sentiment religieux si profond, qu'on a peine à se persuader qu'elle soit tombée de la plume d'un écrivain qui ne croyait plus [1]. Des inconséquences de ce genre sont un léger péché au jugement d'une certaine critique, elle ne veut y voir qu'un jeu de la pensée. Ce n'était pas, ce ne pouvait pas être un jeu pour Lamennais : ne serait-ce pas plutôt la preuve que son âme tenait encore par de secrètes attaches au catholicisme ?

Son idéalisme, si austère et si pur, l'en rapprochait. Car « l'Idée » est toujours pour lui la souveraine puissance à laquelle l'Art aussi est soumis. Il ne se lasse pas de redire que « tout sort de l'esprit », que « tout vit de l'esprit » ; que l'esprit « est la vraie réalité, l'élément positif des choses » ; que les corps ne sont rien de plus « que ce qu'est l'écriture à la pensée » ; qu'en « l'idée » seule réside la beauté plastique [2].

1. « En se faisant homme pour régénérer l'humanité, le Verbe divin voulut, selon la foi chrétienne, s'assujettir, quoique exempt de péché, aux suites du péché, aux misères, aux souffrances, lamentable apanage de cette vie terrestre, et enfin à la mort dépouillée par lui, non de son caractère pénal, mais de la puissance absolue qui, auparavant lui soumettait l'homme, et le lui soumettait à jamais. Tout ce que la nature humaine, dans sa primitive innocence, peut éprouver d'émotions pures, élevées, de joies saintes, de douleurs, le Christ l'a ressenti sans que ces douleurs et ces joies altérassent la majesté calme et l'ineffable grandeur de l'Homme-Dieu. S'il souffrait, c'était pour autrui, c'était volontairement pour le salut de ses frères, d'où, sur son front illuminé de la splendeur du Verbe, dans son regard profond, sur ses lèvres mêmes sévères comme la vérité, une expression inénarrable de divine pitié et d'amour surhumain. » *De l'Art et du Beau*, chap. IV.

2. *Ibid.*

Cette formule, prise en toute rigueur, conduirait au dédain de la forme et, par conséquent, à la négation même de l'Art. De fait, l'Art, tel que le conçoit Lamennais, serait tout simplement une branche de la métaphysique, et l'artiste un philosophe qui regarde moins en dehors qu'au dedans de lui-même, un penseur qui, au lieu de tenir une plume, manie le compas, le pinceau ou l'ébauchoir. Qu'il sache, s'il est sculpteur, donner à une statue des proportions justes et harmonieuses, dresser sur des hanches solides un buste bien développé, tendre un jarret vigoureusement, déployer un bras avec grâce ; qu'il sache, s'il est peintre, saisir en un instant les effets changeants de la lumière et les fixer sur la toile au moyen de la couleur, qu'il s'entende à draper une tunique ou un manteau, à planter de vrais arbres dans un vrai paysage, à faire glisser de vrais nuages dans un ciel vaporeux ; enfin que, peintre ou sculpteur, il ait de l'instinct, de l'imagination, du goût, du métier, c'est ce dont Lamennais paraît se soucier médiocrement, car il n'en parle pas dans son esthétique, ou il en parle si peu ! L'œuvre d'art vaut pour lui ce que vaut l'idée qu'elle exprime ; muni de ce *criterium*, il trouve le moyen de résumer successivement l'histoire de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, presque sans citer un seul nom ni une seule œuvre. Son *criterium* esthétique n'est pas, en définitive, moins contestable que son *criterium* philosophique ; à l'essai, ils donnent, l'un et l'autre, bien des mécomptes.

Lamennais n'a donc pas réussi à créer une véritable philosophie de l'Art. Le mérite, cependant, lui appartient d'avoir remis en honneur l'esthétique trop négligée et surtout d'avoir enseigné que l'art, bien au-dessus des capricieuses fantaisies de l'artiste ou

des engouements passagers de la foule, repose sur des principes immuables dont il ne peut s'écarter sans déchoir. L'*Esquisse* fut, à ce point de vue, un effort généreux et opportun contre l'invasion de ce réalisme grossier et facile, qui, s'il parvenait à s'imposer, ferait de l'artiste un amuseur public, pis que cela peut-être, une sorte de proxénète. Tout véritable artiste, architecte, sculpteur, peintre, musicien ou poète, doit d'abord être un fidèle et patient observateur de la Nature, car le Beau est en elle avant d'être en nous ; mais s'il s'inspire des hautes considérations développées par Lamennais dans son esthétique, il saura se créer un idéal, et cet idéal, il mettra toute son ambition à le réaliser.

Le troisième volume de l'*Esquisse*, à le considérer simplement comme œuvre littéraire, semble trahir une certaine fatigue de l'écrivain. En quelques endroits, le style se traîne avec effort ; il est embarrassé, confus, comme si l'auteur n'avait pas réussi à concevoir nettement ce qu'il voulait dire. Mais que son talent, après avoir fléchi un moment, est prompt à se relever ! Bien en possession de son sujet, avec quelle facilité et quelle ampleur il le développe ! Toutes les qualités, toutes les grâces du style reviennent spontanément sous sa plume : une correction irréprochable, un rythme harmonieux, une souplesse merveilleuse, une égale richesse d'expressions et d'images dans les descriptions. Quelques-unes, celle de la cathédrale gothique, par exemple, celle de l'orgue aussi, ont mérité d'être citées souvent comme morceaux classiques. La description de la cloche est peut-être plus originale. Il convient de la reproduire afin qu'on puisse en juger.

« S'il était possible de s'élever à une hauteur où tous les bruits de la terre, sans cesser d'être per-

çus, se confondissent en un seul bruit, on entendrait comme un son unique, et dans ce son une prodigieuse multitude d'autres sons. Ce serait vraiment la voix de la Nature, indéfiniment variée, rigoureusement une. A notre égard, la cloche est cette voix. Elle ne rend pas seulement un son, le son principal dont l'oreille saisit immédiatement l'unité puissante. Chaque particule du métal rend aussi, selon sa nature, ses connexions, sa densité, sa masse, un son particulier perceptible, surtout à des distances peu grandes.

« Ces sons élémentaires, parties intégrantes du son principal, tourbillonnent et bruissent, comme les voix innombrables d'êtres fantastiques, autour de la cloche ébranlée. Ils l'enveloppent d'une sorte d'atmosphère vivante, pleine de prestiges indéfinissables. De là ses merveilleux effets. Lorsqu'elle vient à vibrer, tout vibre au même instant, les corps bruts, les êtres animés ; quelque chose frémit et s'émeut dans les entrailles de l'homme, ravi hors de lui-même, emporté, ce me semble, en des espaces illimités par les ondes sonores qui se déploient comme une mer sans rivages. Au sein de ce monde peuplé de formes indécises, aériennes, ses flottantes rêveries se dessinent comme des ombres fugitives à l'horizon d'un vague infini[1]. »

A supposer qu'au moment où Lamennais écrivait cette admirable page, le son d'une cloche d'église fût venu frapper son oreille, quelles pensées, quels souvenirs il aurait pu réveiller dans son âme, et aussi quels regrets !

1. *De l'Art et du Beau*, chap. VII.

CHAPITRE XIII

OPINIONS RELIGIEUSES

De la Religion. — De la Société première et de ses Lois.

Au début de l'année 1845, un jeune avocat girondin, Charles Pélissier, se présentait au logis de Lamennais. Ce visiteur était un esprit élevé mais inquiet, se plaisant à mêler aux plus arides labeurs les décevantes chimères d'un ardent mysticisme, tourmenté par cette souffrance aiguë que fait naître dans les meilleures âmes, plus souvent qu'on ne croit, l'incertaine recherche de la vérité. Quoi qu'il eût grandi au sein d'une famille sévèrement catholique [1], il avait refusé, lui aussi, vers sa douzième année, de faire sa première communion, parce que, avait-il déclaré, le dogme de la présence réelle lui inspirait une terreur insurmontable. Libéral en religion comme en politique,

1. Son père, fonctionnaire public, était un catholique pratiquant, mais fort attaché au jansénisme.

lecteur enthousiaste des *Paroles d'un Croyant* et de l'*Esquisse d'une Philosophie*, il avait renoncé définitivement, à l'époque de son mariage, à la profession du catholicisme, pour s'être persuadé que le catholicisme est radicalement inconciliable avec toute liberté. L'incrédulité répugnant, d'autre part, à son âme foncièrement religieuse, il s'était brusquement décidé à embrasser le protestantisme qu'il se représentait comme un christianisme plus libéral et plus progressif. Cette idée avait même germé dans son esprit que, le catholicisme touchant à sa fin, l'heure était venue d'une plus grande expansion de la réforme religieuse inaugurée par la prédication de Luther [1]. Aussi se proposait-il de communiquer à Lamennais le dessein qu'il avait formé d'abandonner le barreau et de consacrer sa vie au ministère pastoral. S'il s'était flatté d'obtenir de lui un encouragement à ce dessein, il s'était trompé de beaucoup [2].

La profonde antipathie qu'il avait toujours éprouvée à l'égard du protestantisme, Lamennais l'éprouvait encore ; il continuait d'y voir un système de religion bizarre, contradictoire, antisocial, mal équilibré entre deux principes absolument opposés, l'infaillibilité de l'Écriture et l'infaillibilité de la raison individuelle, propre seulement à favoriser, par un développement démesuré de l'individualisme, la lente

1. Avec un zèle de néophyte, il s'était même hâté de publier une petite brochure : *Lettre d'un chrétien biblique*, en réponse au P. Lacordaire qui, dans une des conférences qu'il fit à Bordeaux, en 1841, avait attaqué assez vivement la personne et les doctrines du fameux moine augustin.

2. Il mit, quand même, ce dessein à exécution et devint, par la suite, un des chefs les plus marquants du protestantisme libéral. — Voir *Charles-Marie-Athanase Pélissier, pasteur à Bordeaux, sa vie, son caractère, ses travaux*, par E. Paris, docteur en droit, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, Paris, 1876.

mais irrémédiable décomposition de la société. Même au cours de la crise, pleine d'angoisses, que son âme avait traversée, avant qu'il se décidât à sortir d'une Église qui avait abrité les plus belles et les moins malheureuses années de sa vie, il n'avait pas songé un seul instant à se réfugier au sein de l'Église réformée, car si, à ses yeux, le catholicisme, n'était plus la vie, la protestantisme était déjà la mort.

Dès les premières paroles échangées, le futur ministre du saint Evangile put se rendre compte des véritables sentiments de son illustre interlocuteur. « Dans un pauvre appartement au sixième, presque sans feu pendant un rude hiver, je trouvai, a-t-il raconté, M. de Lamennais enveloppé dans une vieille robe de chambre, tremblant de fièvre, ses mains pâles et maigres croisées sur ses genoux, le regard incertain comme celui d'un homme qui souffre... » Il était seul. Peu à peu, mis en confiance par l'admiration sincère et l'affectueuse sympathie que lui témoignait son jeune visiteur, le vieillard prit la parole et la garda longtemps. S'attendrissant sur lui-même, sur ses tristesses passées, sur ses luttes douloureuses et sur son isolement : « Je n'ai plus pour ami, disait-il, que celui qui n'a jamais flatté que l'infortune. Béranger est heureux, car il a le culte de l'art, de l'humanité et de la patrie. Aussi est-il naïf, populaire et bon. Moi, je suis amer à la surface, dans ma phrase. La lutte aigrit ; je ne dis pas seulement la lutte avec les hommes, mais la lutte avec la vérité. Elle a ses joies, mais elles sont si profondes ; on tombe de si haut qu'on se sent brisé ! »

Puis, s'adressant directement à Charles Pélissier : « Vous êtes naïf, reprit-il, vous êtes jeune. Vous croyez, dites-vous ; c'est bien, gardez votre foi. Nous vivons dans un siècle où la foi est rare. La foi sou-

mise est impossible, mais non la grande foi. Croyons quand même à l'avenir et à la vérité. Soyons absurdes, plutôt que d'être sans croyances. Paix aux hommes de bonne volonté. Oui, la paix profonde, au-dessous de la tristesse, dans les larmes ; la paix dans la conscience et dans le cœur. — Vous voulez agir, c'est bien... Mais pourquoi vous engager à servir une Église morte, impossible ?... Puis, qu'est-ce que la révélation, qu'est-ce que la Bible ? Comment pouvez-vous vous y soumettre, puisque vous avez besoin d'indépendance ? Vous voulez l'humanité et l'avenir, et vous allez vous enchaîner à un seul livre, admirable sans doute, mais enfin le livre du passé. Les prophètes sont grands, l'Evangile divin, mais que de difficultés, que d'erreurs, que de ténèbres ! J'ai peut-être tort de vous parler ainsi, mais vous êtes sincère. Vous chercherez, vous marcherez, vous serez seul. Restez libre[1]. »

Il serait bien surprenant que le pasteur de Bordeaux, retraçant ses souvenirs après un intervalle de dix années, ait réussi à reproduire textuellement les paroles mêmes de Lamennais ; il a du moins donné de ses opinions religieuses un aperçu exact. On peut aisément s'en assurer par la simple lecture des deux ouvrages intitulés, l'un : *De la Religion*, l'autre : *De la Société première et de ses Lois*. Le premier est daté de Sainte-Pélagie ; Lamennais l'écrivit pendant son année de prison. Le second ne parut qu'en 1848, c'est un fragment inachevé de l'*Esquisse d'une philosophie;* l'auteur se décida à le publier lorsque, affaibli par l'âge et le travail, il eut définitivement renoncé à terminer une tâche devenue trop forte pour lui. A peine ces deux écrits diffèrent-ils autrement que par la

1. *Le Disciple de Jésus-Christ*, 1858.

forme ; dans l'un et dans l'autre, c'est le même fonds d'idées. Celui qui a pour titre : *De la Religion* est un simple opuscule qui se partage en dix-neuf chapitres très courts et rédigés très simplement. Le Maître ne démontre pas, ne discute pas, il expose, et ce qu'il a exposé, il le condense en un petit nombre de formules très brèves, comme s'il s'était proposé de donner à son petit livre la forme la plus propre à le faire adopter comme catéchisme de la religion de l'avenir.

Dans le volume intitulé : *De la Société première*, Lamennais reprend le ton philosophique ; quand il n'argumente pas, il disserte. Une irrésistible attraction l'attire vers les nuages ; il s'y enfonce, s'y perd ; et, redescendu de si haut, il ne rapporte de son ascension périlleuse que de vagues et incertaines conceptions. Son principal souci est de renier tout ce qui fut l'objet de sa foi de chrétien et de prêtre sans se donner à lui-même un trop fort démenti, sans rompre le lien logique qui rattacherait, à l'en croire, ses nouvelles opinions à ses anciennes croyances. Il ne veut pas qu'on dise de lui qu'il a changé ; il a, au contraire, la prétention de s'être continué[1]. Prétention paradoxale au premier abord, mais qui, à y regarder de plus près, n'est pas tout à fait sans fondement. Une erreur initiale peut mener bien loin un esprit indépendant et absolu , qui se fie trop à la logique ; plus il est de bonne foi, plus il a conscience de n'être pas guidé par de vils calculs, plus il s'égare. De fait, la théorie d'une raison générale infaillible, telle qu'elle est exposée dans le deuxième volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, contenait en germe tout le naturalisme de Lamennais : avec, en plus, une dose de mysticisme

1. E. Spuller, *Lamennais*, préliminaires.

et une autre de panthéisme, il a essayé d'en faire une religion.

Il lui en fallait une, en effet, non seulement pour lui-même, pour la satisfaction de l'instinct de sa nature le plus profond et le plus persistant, mais aussi pour cette démocratie dont il s'était promis d'être l'apôtre, dont il rêvait de faire, selon les desseins de la Providence, l'instrument d'une grande réforme sociale. Or, sans religion, c'est-à-dire, « sans des croyances communes et des devoirs communs universellement reconnus, point de société[1] ». Sa foi en cet axiome fondamental n'a pas varié, elle ne variera pas. L'indifférence religieuse est toujours à ses yeux « le plus grand mal social[2] »; volontiers il écrirait encore : « Le siècle le plus malade, ce n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur, mais le siècle qui néglige, qui dédaigne la vérité[3]. » Précisément parce qu'il croit à la nécessité absolue de la religion, il croit aussi que la religion, malgré des défaillances temporaires, ne peut pas périr, qu'elle se transforme seulement, à certaines époques, afin de mieux s'adapter aux besoins nouveaux de l'humanité. Immuable en son essence, elle évolue sans cesser d'être identique à elle-même, et, en évoluant, elle progresse. Il ne s'agit donc pas de créer pour la société future, qui est en voie de naître, une religion nouvelle; il s'agit simplement « d'opérer la séparation de ce qui, par nature, a dû être passager, et de ce qui subsistera toujours; du vrai et du faux dans les doctrines que nous ont léguées les siècles précédents »; car certaines de ces doctrines, « en désaccord avec l'état actuel de la raison

1. *De la Religion*, avant-propos; édition Pagnerre, Paris, 1839.
2. *Ibid.*
3. *Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, préface.

humaine, ne sauraient obtenir son acquiescement[1] ». A ce premier travail d'élimination, dont le résultat sera de débarrasser la Religion d'un poids mort et nuisible, un autre doit s'ajouter, plus long et plus difficile, mais dont le fruit sera certainement une conception plus exacte et plus pure de la Vérité éternelle, une forme plus parfaite de l'impérissable Religion[2]. Participer à ce double travail, c'est pour tous un droit et un devoir; chacun peut le faire avancer par son effort personnel, car « le bon vouloir n'est jamais sans fruit; à travers un cœur droit, il passe toujours quelque rayon de la lumière de Dieu[3] ».

Cette dernière phrase, si elle permet de croire à la sincérité de Lamennais, ne saurait excuser son inconséquence. C'est toute sa théorie de la certitude, à laquelle il ne veut pas renoncer, qui se retourne ici contre lui, car ces croyances irrationnelles, ces dogmes usés dont la Religion devrait maintenant se défaire, la « raison générale », de son propre aveu, les a bien longtemps admis et professés. Puisqu'elle s'est trompée, elle peut se tromper encore. Serait-ce donc que progrès ou évolution consisteraient, en dernier ressort, à passer d'une erreur à une autre erreur. Autant vaudrait alors abandonner toute recherche de la vérité et s'en tenir à un scepticisme absolu. Mais, par atavisme ou par instinct personnel, le fils de l'armateur breton a horreur du scepticisme; s'il ne croit plus à la religion du passé, il a foi dans la religion de l'avenir. Bien plus, cette religion qui s'élabore mystérieusement, « comme la plante dans les entrailles du sol, comme l'enfant dans le sein de

1. *De la Religion*, avant-propos.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

sa mère[1] », il n'est pas du tout éloigné de se croire appelé à en être le prophète. Ne se pourrait-il pas, en effet, que ce fût sa mission de jeter dans le monde, avant de mourir, le germe d'un culte nouveau, destiné à remplacer le christianisme expirant ? Une idée de cette sorte a dû pénétrer dans l'âme de Lamennais et s'y implanter assez pour déterminer en lui cet étrange état d'esprit, mélange de raison et d'exaltation mystique, qui caractérise la plupart des réformateurs religieux.

Que sera donc cette religion dont le prophète des temps nouveaux s'est chargé d'annoncer aux hommes l'avènement heureux ? Elle sera ce qu'elle fut dès son origine, ce qu'elle doit être essentiellement, c'est-à-dire, « l'ensemble des lois nécessaires de la Création[2] », « la loi du Vrai, la règle des croyances[3] », « la loi suprême des créatures intelligentes, le lien qui les unit entre elles en les unissant à Dieu[4] », « la raison du droit, la règle du devoir[5] », et encore, « le Vrai ou le Bien connus par l'intelligence, embrassés par l'amour, accomplis par la force ou réalisés en actes[6] ».

Il ressort de ce luxe de définitions que la religion de Lamennais ne devra pas beaucoup différer de celle de Jean-Jacques Rousseau. Le philosophe génevois est toutefois, dans l'exposé de ses idées, plus compréhensible que le philosophe breton. Celui-ci, préoccupé de conserver quelque semblant d'unité entre ses opinions successives, s'épuise à concilier deux systèmes contraires, le traditionalisme et le

1. *De la Religion*, avant-propos.
2. *De la Société première*, liv. III, chap. x, édition Garnier.
3. *De la Religion*, chap. v.
4. *De la Religion*, chap. i.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, chap. iv.

rationalisme, et, comme pour achever de tout confondre, il emprunte à la théologie catholique une terminologie dont il modifie arbitrairement le sens. Au nom de la raison, il nie la réalité, la possibilité même d'un ordre surnaturel, l'authenticité, par conséquent, des faits divins sur lesquels cet ordre repose ; il déclare que toute religion fondée sur des dogmes incompréhensibles, sur une autorité dont les titres s'évanouissent dès qu'on les discute, est radicalement fausse ; que, née de l'ignorance, elle enfante à son tour le fanatisme ; que, loin d'unir les hommes, elle les divise ; qu'elle est enfin pour le monde un véritable fléau[1].

Donc, toute notion surnaturelle sera rigoureusement bannie de la religion future.

Mais alors, cette religion sera la religion naturelle tout simplement ? Non, pas tout simplement ; car la religion naturelle, telle que l'ont entendue certains spiritualistes, se distingue à peine de l'athéisme ; elle sépare Dieu de son œuvre, elle le relègue, loin de l'Univers, dans son impénétrable unité ; elle méconnaît ses rapports réels et perpétuellement nécessaires avec la Création, sa continuelle action sur elle, sa vie en elle ; elle professe une morale qui, Dieu ôté, et avec lui l'élément infini des choses, se réduit forcément à l'individualisme, au seul amour de soi ; elle est antisociale[2].

Si la Religion n'a pour fondement, ni la raison humaine, ni l'autorité spirituelle d'aucune Église, sur quoi donc reposera-t-elle ? Sur la révélation. Après ce qu'on vient de lire, voilà un mot qui paraîtra bien surprenant. Admettre la révélation, c'est, de toute

1. *De la Société première,* liv. II, chap. II.
2. *De la Religion*, avant-propos.

évidence, se rejeter pleinement dans le surnaturel. Point du tout, répond Lamennais, car « la vision du Vrai, ou la vision de Dieu, est proprement l'intelligence, la raison en ce qu'elle a de primitif : et conséquemment la raison implique originairement la révélation ou le concours de Dieu dans la production de la pensée, concours permanent et qui n'est que la loi naturelle de la pensée même, impossible sans lui. Ainsi tout acte d'intelligence, toute vision spirituelle implique quelque chose de Dieu, une révélation de lui-même, et quelque chose de l'homme ou la conscience de sa vision, l'acquiescement interne appelé foi. Donc la révélation ou la foi, bases nécessaires de la raison ou de la Religion dans ses rapports avec l'intelligence, en sont les conditions naturelles et primordiales[1]. »

Le traditionalisme de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, s'est, comme on voit, totalement transformé ; sous l'obscure équivoque des mots détournés de leur sens véritable, il est devenu du rationalisme tout pur, ou plutôt, un rationalisme teinté de mysticisme, qu'on est embarrassé de qualifier. Dans ce système, la révélation n'est plus un fait divin, inscrit dans les annales de l'humanité avec un imposant cortège de témoignages ; c'est un phénomène subjectif, qui s'accomplit dans l'intelligence humaine et s'y reproduit chaque fois que l'homme pense, puisqu'il ne peut penser sans le concours de Dieu. Avec un tel concours, toute opération de l'esprit aboutit sans doute à la vérité ? et toute affirmation, même individuelle, d'une idée abstraite à la valeur d'un dogme absolument certain ? Nullement. Un seul dogme est absolument certain, le dogme primitif, qui consiste dans la conscience que l'homme a de Dieu et de lui-même. Ce dogme cons-

1. *De la Religion*, chap. VI.

titue tout le domaine de la foi. Libre à chacun d'en déduire d'autres dogmes, d'affirmer ce qu'il voit ou ce qu'il croit voir, selon ses lumières, mais nul n'a le droit d'imposer à autrui ses croyances personnelles; « tout jugement, toute pensée doit subir, avant d'être admise, un examen sévère, examen qui ne prescrit jamais, et dont jamais le résultat n'est rigoureusement absolu [1] ». Les dogmes reçus sont de « simples conceptions progressives de l'esprit »; ces conceptions ont changé, elles changeront encore, à mesure que la science se développera [2].

Au surplus, l'incertitude des dogmes et leur inconsistance sont, aux yeux de Lamennais, de médiocre importance, car il les considère comme un élément tout à fait secondaire de la Religion. « Je crois en Dieu, créateur de l'Univers, distinct de lui et uni à lui : voilà, écrit-il, le premier article du symbole du genre humain [3] »; et peu s'en faut qu'il ne réduise tout le symbole à ce seul article [4].

De même, il fait consister toute la loi morale en un seul précepte, le précepte de l'amour. L'amour est l'universel principe de vie; tout reçoit l'être de lui et ne le conserve que par lui. Aimer et se donner, comme Dieu aime et se donne, c'est le bien suprême de toute créature. Toutefois il y a des lois de l'amour, comme il y a des lois de l'intelligence. L'individu doit s'ai-

1. *De la Société première*, liv. II, chap. VII.
2. *Ibid.*, liv. III, chap. I.
3. *De la Religion*, chap. VII.
4. Il persiste dans sa théorie de la Trinité, mais, à trop vouloir l'expliquer rationnellement, il fait de la Trinité même une abstraction purement métaphysique. *De la Société première*, liv. II, chap. VII.

Il professe le dogme de la Providence, mais il affirme à la fois que la Providence est libre dans son action et qu'elle s'identifie avec les lois nécessaires de la Création. *Ibid.*, chap. IX.

mer, puisque la vie s'éteindrait en lui s'il ne s'aimait pas; il doit aimer « le tout », qui lui est supérieur et en qui il subsiste, plus que lui-même : telle est la grande loi de l'amour. A l'amour individuel correspond le droit, à l'amour universel le devoir; ils ont l'un et l'autre l'unité pour terme et convergent nécessairement vers un centre commun, qui est Dieu. « Aimer Dieu en lui-même d'abord et ensuite dans ses œuvres, voilà le premier précepte d'où tous les autres dérivent également; et comme la Religion est la loi des croyances, elle est encore la loi de l'amour[1]. »

Cette règle de l'amour, l'homme seul, entre tous les êtres, a le pouvoir de la violer, et il ne la viole que trop souvent. L'amour qu'il devrait répandre sur les autres, il le concentre en lui-même ; il absorbe au lieu de donner. Qui lui persuadera de subordonner son propre avantage à l'intérêt général ? Qui déterminera la limite du droit et l'étendue du devoir? Ce sera forcément, en l'absence de toute autorité reconnue, la conscience individuelle: chacun estimera, à sa fantaisie, quelle somme d'amour il doit à l'humanité, quelle somme il se doit à lui-même; chacun sera juge, et seul juge, de son devoir et de son droit. Dès lors plus de morale universelle, imposant à tous d'immuables et communes obligations ; les préceptes varieront aussi bien que les dogmes, la conscience n'étant pas moins indépendante que la raison. Et de la grande loi de l'amour, que subsistera-t-il ? Un banal altruisme dont chaque individu fixera la mesure à son gré. Que de légers sophistes, à qui l'existence même de la société est chose indifférente, se soient amusés à soutenir de pareilles idées, on le conçoit ; mais que Lamennais, hanté toute sa vie par l'idéal

1. *De la Religion*, chap. XII.

d'une société parfaite, se soit laissé abuser jusqu'à soutenir de si vains et si dangereux paradoxes, n'est-ce pas la preuve du désarroi intellectuel dans lequel peu à peu il est tombé ?

Le culte, dans la religion progressive de l'avenir, sera naturellement simplifié comme le dogme et la morale, si simplifié, surtout en ses manifestations extérieures, qu'autant vaudrait le supprimer complètement. D'après l'auteur de l'*Emile*, « le culte que Dieu demande, c'est le culte du cœur, et celui-là, quand il est sincère, est toujours uniforme ». L'auteur de *la Société première* penche vers cette opinion. A son sens, qu'est-ce que le culte ? « L'ensemble des actes accomplis selon les lois de l'intelligence et de l'amour dans la sphère supérieure appelée Religion » ; ou encore, « la réalisation effective du Vrai et du Bien, l'incarnation de l'ordre et de la vie, l'expression de la société et la société même sous sa forme la plus haute [1] » ; ou enfin, plus simplement, « l'accomplissement des devoirs [2] ». Si le culte n'est pas autre chose, s'il se confond avec une morale trop vaguement définie, quiconque vit en « bon citoyen », en « honnête homme », a le droit de s'estimer, sans plus, parfaitement religieux. Ce vulgaire aphorisme, mis à la mode au dix-huitième siècle, Lamennais ne pouvait pas décemment l'adopter. Quand on a écrit l'*Essai sur l'Indifférence*, on ne se convertit pas ouvertement, pour finir, à la religion de Jean-Jacques Rousseau. D'ailleurs, un culte sans temples, sans rites, sans prêtres, sans un symbolisme qui « transporte les âmes dans les espaces indéfinis du mystère », ce serait comme une abstraction philosophique. Quelle

1. *De la Société première*, liv. III, chap. II.
2. *De la Religion*, chap. XIII.

société a jamais pu et pourra jamais s'établir sur un pareil fondement ?

Il faut donc un culte, un culte intérieur et extérieur, individuel et social : mais ce culte, en quoi consistera-t-il ? Le culte intérieur consistera dans la foi et dans l'amour, qui engendrent l'espérance, et, avec l'espérance, le désir. Du désir naît la prière, mouvement spontané de l'âme vers Dieu. « La prière est donc un acte du culte, est le culte même en un de ses points essentiels[1]. » On se trompe, néanmoins, quand on recourt à la prière en vue d'obtenir une intervention quelconque de la Puissance suprême dans les phénomènes qui s'enchaînent et se coordonnent selon des lois immuables ; on se trompe encore, quoique d'une autre manière, quand on rejette la prière sur le double motif de son inutilité et de son inefficacité. Bien que la prière ne puisse rien changer au cours des choses, elle n'en est pas moins nécessaire, « comme moyen d'union avec Dieu[2] ». « Nul ne prie qui ne se sente meilleur et plus fort, après avoir prié. Il a, en priant, accompli un acte naturel, un acte vital ; il a comme aspiré le souffle qui anime tous les êtres, il s'est nourri de Dieu[3]. »

On peut ici se rendre compte des deux tendances qui se disputent l'âme de Lamennais. La logique le pousse au rationalisme pur ; le sentiment le retient dans un panthéisme inconscient. Pour lui qui a tant besoin d'aimer, ce panthéisme mystique, presque pieux, est un refuge ; il s'y complaît et s'y repose, trouvant de la douceur à se perdre dans l'infini de la divine substance, comme autrefois il aimait à se répandre en brûlantes effusions devant l'image de son

1. *De la Société première*, liv. III, chap. III.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

Dieu crucifié [1]. Sur les ruines de sa foi première cette idée a survécu que la forme la plus haute du culte et la plus parfaite, c'est le sacrifice ; mais dans le développement d'une idée si juste, il se laisse entraîner par un sentimentalisme indéfinissable à d'étranges interprétations.

L'Univers, à l'entendre, est le fruit du sacrifice que Dieu a fait de sa substance en la limitant ; il se conserve au prix du perpétuel sacrifice que se font les uns aux autres tous les êtres créés, chacun recevant et communiquant tour à tour ce par quoi tout est, tout vit, tout subsiste [2]. Cet échange incessant, ce don de soi indéfiniment renouvelé, c'est, dans l'humanité, « la loi de la vie » ; le dogme théologique de l'Eucharistie est le symbole de cette loi. « Est-ce que l'homme, en effet, ne met pas quelque chose de soi dans tous les produits de son labeur, dans la terre que sa sueur féconde, dans le pain qui nourrit ses frères, dans le vin qui les fortifie ? Est-ce qu'en communiquant sa pensée, en donnant son amour, il ne se donne pas lui-même [3] ? »

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. — La renaissance de l'ultramontanisme,* chap. v.

2. *De la Religion,* chap. XII.

3. Un jour, au cours d'un long entretien qu'il eût avec M. Laurentie, Lamennais développa les mêmes idées. Son interlocuteur lui ayant exprimé le chagrin qu'il éprouvait à constater que l'ancien apologiste de la foi catholique n'était plus même chrétien : « Vous vous trompez, repartit Lamennais, je suis chrétien toujours. — Expliquez-moi donc comment vous l'êtes, reprit le publiciste, car, pour moi, le christianisme est quelque chose de très précis, c'est un ensemble de vérités, ou, si vous voulez, de dogmes, de croyances, de mystères, de sacrements, et pour tout vous dire en un mot, cet ensemble repose sur un dogme fondamental, la présence réelle dans l'Eucharistie... » A ce mot, Lamennais interrompt : « Mais je garde l'Eucharistie ! — Comment ! vous gardez l'Eucharistie ! — Oui, l'Eucharistie, ajouta-t-il, est partout ; l'homme mange l'homme, il mange le fruit de son travail, il mange sa sueur... » M. Laurentie, *Mélanges.*

Et, d'autre part, « Dieu n'est-il pas, en réalité, l'aliment de ses créatures ? En se nourrissant les unes les autres, n'est-ce pas de lui qu'elles se nourrissent ? Qu'est-ce donc que la Création, non pas en figure, mais dans la stricte rigueur du fait, qu'une grande table de communion, où, à la fois sacrificateurs et victimes, tous se donnent à tous, et, en se donnant, donnent Dieu lui-même, de la seule manière dont il puisse être reçu de tous ? Ainsi, le sacrifice, expression de la Loi de la vie, l'est également de la Vie même identique à l'Amour, et par le sacrifice, en effet, le sacrifice universel que symbolise le culte, s'opère l'union des êtres entre eux et leur union à Dieu, union sans cesse croissante, dont le dernier terme, objet de l'éternelle aspiration des êtres créés, serait l'unité parfaite, infinie, dans laquelle l'Univers s'étant, chose impossible, affranchi de la limite ou de la condition du fini, Dieu serait tout et tout serait Dieu [1]. »

L'expression « chose impossible » paraît être, sous la plume de Lamennais, une sorte de correctif dont il se sert pour voiler sa pensée plutôt que pour la préciser. En réalité, il s'est fait du panthéisme, non seulement un système de philosophie, mais aussi une religion, une religion dans laquelle il veut vivre désormais et mourir. Les rites de cette religion n'étant pas encore bien déterminés, il s'abstient d'en donner le détail précis. Il y aura un culte social, une participation publique à des choses qui ressembleront à des « sacrements », un choix de « symboles », signes sensibles de la grâce, c'est-à-dire, « de la perpétuelle effusion de Dieu dans l'homme [2] ». Ces sacrements ou symboles seront appropriés aux grandes circonstances

1. *De la Société première*, liv. III, chap. VII.
2. *Ibid.*, liv. III, chap. VIII.

de la vie humaine : à la naissance d'abord. Au moment où l'enfant débile sortira du sein de sa mère, la Religion le prendra dans ses mains, et l'élevant vers le Père de tout ce qui est, elle appellera en lui « l'influx divin[1] ». A l'époque du mariage, quand l'homme aura décidé de fonder une nouvelle famille, la Religion l'avertira, qu'outre le lien charnel, un autre lien unit les âmes, et que le but de cette union n'est pas seulement de perpétuer l'espèce, mais surtout « de créer des enfants de Dieu, destinés à créer comme lui, à concourir, dans la sphère des fonctions qui leur sont assignées, au développement de son œuvre[2] ». Enfin, au terme de son existence terrestre, lorsque l'homme, son organisme étant dissous, retournera à « la masse élémentaire », pour y revêtir un organisme plus parfait, la Religion interviendra une dernière fois. Sur les débris inertes qu'aura abandonnés en s'élevant l'être véritable, elle proclamera « le dogme du genre humain, le dogme de vie, de la vie cachée dans le sacrement de la mort[3] ». Tout appareil lugubre, tout ce qui tend à l'aveugle frayeur du trépas, sera donc banni rigoureusement de la future liturgie, « les obsèques, tendre et pieuse expression du lien qui enchaîne les générations successives », seront, « plus que toute autre solennité, la fête de la vie[4] ».

Le culte étant ainsi réduit à sa plus simple expression, à quoi bon un sacerdoce ? Tout au plus, dans les cérémonies extérieures, l'auteur de *la Société première* tolère-t-il l'intervention du prêtre, à titre seulement de délégué temporaire et toujours révocable, élu par la société et chargé par elle de la représenter

1. *De la Société première*, liv. III, chap. VIII.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

devant Dieu[1]. Il s'élève, au contraire, avec une vive âpreté, contre toute prétention à faire du sacerdoce un privilège sacré, un patrimoine de caste, une hiérarchie aristocratique ou monarchique, séparée du reste de la Nation, et s'appropriant abusivement toute autorité sur les consciences, en vue de soumettre les peuples à un pouvoir sans contrôle, à un absolutisme religieux et politique, qui n'a produit et ne peut produire que des maux effroyables[2]. Oubliant ou reniant ce qu'il a écrit naguère sur le prêtre catholique, sur la grandeur de son caractère, sur la fécondité bienfaisante de sa mission[3], Lamennais ne veut plus voir en lui qu'une sorte de parasite imposant à la foi crédule un crédit manifestement usurpé[4]. Car « tout homme est prêtre », écrit-il, il l'est naturellement comme il est souverain, et, en tant que prêtre, il a des actes à remplir dans lesquels personne n'a le droit ni le pouvoir de le suppléer. Conçoit-on, en effet, « qu'on puisse croire pour un autre, aimer pour un autre[5] » ? Tout intermédiaire entre l'homme et Dieu est donc inutile et devra disparaître, « quand la Religion mieux connue cessera, comme le sacerdoce, d'être aux yeux des hommes une institution surnaturelle originairement, et quand elle sera pour eux ce qu'elle est en réalité, la plus haute expression de leur nature et sa suprême législation[6] ».

1. *De la Société première*, liv. III, chap. v.
2. *Ibid.*
3. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. — Le catholicisme libéral*, chap. VII.
4. A ce propos, il s'oublia un jour jusqu'à dire à la baronne Cottu : « Quelle nécessité à ce qu'il y ait une classe d'hommes attachés sur l'homme, comme le ver sur le cadavre ? » — Voir *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu publiées par le comte d'Hausonville*, introduction, p. X.
5. *De la Société première*, liv. III, chap. v.
6. *Ibid.*

Il reste, pour achever l'exposé des opinions religieuses de Lamennais, à faire connaître celle qu'il avait adoptée sur une question, grave entre toutes, la question de la fin dernière de l'homme.

On ne peut le soupçonner d'avoir mis en doute l'immortalité de l'âme, car sa foi en cette vérité première s'affirme dans toute sa correspondance et jusque dans ses derniers écrits. Il admet également que l'homme, doué d'une volonté libre, est responsable de ses actes, et, qu'après la mort, « par une nécessité inhérente aux choses mêmes, il trouvera dans le sentiment d'un état plus parfait ou dans la conscience de sa dégradation la récompense ou le châtiment de ses œuvres, soit bonnes, soit mauvaises[1] ». Toutefois il repousse l'idée d'un châtiment éternel, qui impliquerait la coexistence, éternelle aussi, du bien et du mal ; il pense, au contraire, que tout ce qui est tombé doit se relever un jour, que tout ce qui s'est écarté de l'ordre doit y rentrer, parce que tout est soumis à des lois immuables contre lesquelles rien ne prévaut[2]. Si la déchéance, punition du péché, n'est que temporaire, il s'ensuit, en dernière analyse, que tous les hommes, bons ou mauvais, doivent atteindre, un jour, la même fin. Quelle est cette fin ?

Serait-ce le bonheur, s'est demandé Lamennais, c'est-à-dire, selon l'universelle croyance, une béatitude parfaite dans la possession du souverain Bien. Mais comment expliquer, dans cette hypothèse, que les opinions diffèrent si étrangement sur la nature même de ce souverain Bien, et que l'homme, tourmenté par un indestructible besoin de bonheur, soit perpétuellement si malheureux ? Donnez-lui le pou-

1. *De la Religion,* chap. XI.
2. *Ibid.*

voir de réaliser ses rêves les plus fantastiques, d'accumuler tous les biens imaginables et de s'en assurer la jouissance stable. « Sera-ce le bonheur cherché ? Ce n'en sera pas même l'ombre. » La seule idée d'un état devant se prolonger indéfiniment, sans nulle espérance de quelque autre bien vaguement pressenti, apparaîtra « comme une vision de l'enfer[1] ». Aussi, en raison de cette impuissance radicale de l'homme à se rendre heureux, le bouddhisme a-t-il enfanté et fait accepter cette doctrine désespérée, qui place le souverain Bien dans le non-être et propose, comme récompense d'une longue suite de travaux et de sacrifices, l'anéantissement absolu. D'autres religions, le christianisme en particulier, concevant autrement le problème de la destinée humaine, en ont retardé la solution jusqu'au jour où l'homme entrera, au sortir de la vie présente, dans une autre vie, et trouvera dans l'éternelle contemplation et l'amour éternel de Dieu cette quiétude parfaite, qui est sa fin dernière[2].

Qu'un état, purement passif, de béatitude soit le terme final de l'espérance humaine, Lamennais refuse de l'admettre. Pour lui, la fin commune de tous les êtres « ne peut être que celle de la Création ». Or la Création, « c'est Dieu se reproduisant lui-même par un développement éternel, sous la condition du fini[3] ». Tous les êtres sont appelés à contribuer au développement divin, les uns nécessairement, les autres librement. Au nombre de ceux-ci est l'homme. Il tend vers Dieu, il aspire à Dieu, et en aspirant à Dieu, il aspire au Bien infini. Toutefois « ce Bien n'est pas sa fin dernière », puisque,

1. *De la Société première*, liv. III, chap. IX.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

pour le posséder pleinement, il faudrait que lui-même il devînt Dieu. Son bonheur consiste déjà et il consistera éternellement à développer, à dilater son être dans une intime communion avec Dieu. « Éternellement, l'homme, associé à l'éternel travail de la Puissance créatrice, continuera de concourir à l'évolution de l'œuvre de Dieu, exercera sa fonction de créer avec Dieu, dans une sphère destinée elle-même à s'élargir éternellement. Voilà sa vraie grandeur, sa vraie béatitude, la raison, la fin de son être, qui autrement demeure une énigme incompréhensible, un douloureux mystère, un abîme de contradictions [1]. » Voilà, pourrait-on ajouter, jusqu'où achève de s'égarer, dans l'exaltation d'une mysticité panthéiste, le noble et puissant génie de Lamennais ! En nous montrant Dieu et l'Univers emportés de concert dans une évolution sans terme et se développant éternellement, sans que doive jamais s'achever leur éternel devenir, il ne résout pas le problème de la destinée humaine, il le supprime.

On chercherait vainement, dans l'apparente nouveauté de ses opinions, l'indice d'un progrès quelconque de l'idée religieuse. L'auteur de *la Société première* n'a pas même réussi à rajeunir ce vague déisme que la pure philosophie n'a jamais pu dépasser. Au reste, ses croyances ou ses convictions ont des reflets changeants ; on y peut reconnaître tantôt la profession de foi du *Vicaire savoyard*, hérissée d'un peu plus de métaphysique, tantôt quelques-unes des vieilles erreurs écloses dans le brûlant cerveau des sages de l'Orient. Tout promet d'être disparate, on pourrait dire incohérent, dans cette religion de l'avenir dont Lamennais a cru pressentir l'avènement prochain.

1. *De la Société première*, liv. III, chap. IX.

Aussi peut-on pronostiquer avec certitude qu'elle ne fera pas de nombreux adeptes. Des dogmes qu'il faut perpétuellement « vérifier et rectifier », une morale « indépendante de la manière dont on en conçoit le fondement », un culte sans autels et sans prêtres ; en vérité, cela n'a jamais suffi et ne suffira jamais aux besoins religieux de l'humanité.

Lamennais lui-même n'en jugea pas autrement un jour que, dans un cas particulier, il se trouva mis en demeure de se prononcer. Le fils de l'hospitalière châtelaine de *Sans-Souci*, après avoir grandi dans une parfaite indifférence en matière religieuse, exprima spontanément, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, le désir de faire sa première communion. Surprise et embarrassée, sa mère consulta Lamennais. Il lui répondit : « J'ai réfléchi à ce que vous m'avez écrit touchant le désir qu'a Charles de faire sa première communion. Il est très certain que l'absence de religion laisse dans l'homme un vide immense, et que le devoir ne se conçoit pas sans cette sanction nécessaire. Point de difficulté donc sur cette première question si grave en soi et si importante. Mais à l'époque où nous vivons, lorsque la vieille foi, affaiblie, presque éteinte, tend à se modifier profondément, il y en a une grande pour suppléer à ce que la société ne nous offre plus, je veux dire, une croyance en harmonie avec les instincts impérissables de l'homme et l'état général des esprits qui cherchent, sans l'avoir encore trouvée, la doctrine qui les satisfera, et dont ils sentent chaque jour plus vivement le besoin. Elle aura, je n'en doute nullement, sa racine dans le christianisme, dont elle marquera une nouvelle phase. Mais jusqu'à ce qu'elle se soit produite, le catholicisme étant, comme je le crois, la communion chrétienne qui, sans aucune comparaison, a le mieux conservé

l'esprit essentiel de l'institution de Jésus-Christ, je ne vois aucune solide raison de se priver de la satisfaction intérieure et de l'appui que l'on peut trouver dans l'accomplissement des rites religieux établis. Si donc vous aviez, dans votre voisinage, un prêtre vraiment évangélique, qui inspirât de la confiance à Charles et comprît que la droiture du cœur étant ce que Dieu demande avant tout, renferme, avec l'amour, avec la charité, toutes les dispositions qu'il exige pour s'approcher dignement de lui, je penserais que Charles, non seulement peut suivre le désir qu'il éprouve, mais qu'il ne saurait rien faire de mieux. »

Cette lettre est du 20 avril 1840. Un peu plus tard, et surtout après sa détention à Sainte-Pélagie, Lamennais l'aurait-il écrite ? Il est permis d'en douter, car son livre *De la Société première*, postérieur de sept années, témoigne que ses idées n'avaient pas cessé d'évoluer dans un sens de plus en plus hostile au catholicisme et à l'Église. Ceux-là donc se trompaient complètement qui, à l'avènement de Pie IX, se flattèrent de le réconcilier avec le Saint-Siège. A Rome, il est vrai, un certain revirement s'était produit à son égard[1] et, chez d'éminents personnages, le regret persistait qu'un homme d'un génie si puissant fût perdu pour la cause de la religion[2]. Les débuts du nouveau pontificat avaient été marqués par

1. Quelques symptômes de ce revirement avaient déjà été observés par l'abbé Combalot lors d'un voyage qu'il fit à Rome en 1841. — Mgr Ricard, *l'Abbé Combalot*, chap. vii.

2. Un an après l'élection de Pie IX, Lamennais écrivait au baron de Vitrolles : « M. de Cormenin, qui est maintenant à Rome, a été fort surpris de tout ce que les hommes les plus considérables et les plus respectés lui ont dit de moi. Ils l'ont chargé de me faire savoir qu'ils avaient conservé de moi un *tendre* et *précieux* et *pieux* souvenir. N'est-ce pas là quelque chose d'étrange ? » Lettre du 10 septembre 1847.

une sorte de révolution pacifique qui valut au successeur de Grégoire XVI une immense popularité. Des hommes qui, pour avoir été soupçonnés de pencher vers le libéralisme, étaient restés longtemps disgraciés, rentrèrent en faveur. De ce nombre fut le P. Ventura qui, n'ayant jamais cessé d'être l'ami de Lamennais, devint néanmoins un des plus intimes conseillers de Pie IX. Il eut la généreuse pensée de mettre à profit une conjoncture si favorable pour faciliter à l'auteur des *Paroles d'un Croyant* le moyen de faire sa paix avec l'Église. Dans ce dessein, il lui envoya, avec un portrait de Pie IX, un exemplaire de l'*Éloge funèbre d'O' Connell* qu'il venait de prononcer en l'église de Saint-André della Valle, et il accompagna cet envoi d'une lettre dans laquelle il suppliait son illustre ami, dans l'intérêt même de sa gloire et pour le repos de sa conscience, « de revenir, à son ancien drapeau, » lui promettant, au nom du Pape, l'accueil le plus indulgent et le plus paternel[1].

Cette lettre aurait pu faire impression sur Lamennais, si, en la recevant, il s'était trouvé dans les dispositions que lui supposait son charitable correspondant. Mais il s'en fallait de beaucoup que ses idées fussent encore ce qu'elles étaient à l'époque où il fondait *l'Avenir*. « J'en ai d'autres, écrivait-il au baron de Vitrolles, dont le temps n'est pas venu[2]. »

Il répondit au P. Ventura : « Comme après les preuves si nombreuses que vous m'avez données, mon cher ami, je n'ai jamais douté un seul instant de vos sentiments à mon égard, vous ne pouvez non plus douter de ceux que je vous ai voués depuis si

1. La lettre du P. Ventura a été reproduite intégralement par Ange Blaize dans son *Essai biographique sur M. de La Mennais*.

2. Lettre du 1er septembre 1847.

longtemps et qui ne s'éteindront qu'avec moi. Mais, toujours unis par le cœur, nous avons cessé de l'être complètement par les convictions de l'esprit. Celles que vous savez être les miennes, et que vous ne pouvez partager, je le comprends, sont mon être même, ma foi, ma conscience, et j'y trouve plus de paix et de bonheur que je n'en goûtai jamais en aucun temps de ma vie. Elles me consolent des maux présents par l'espérance, certaine à mes yeux, de l'avenir digne de lui, de sa puissance et de sa bonté, que Dieu prépare au monde. Il s'agite et se transforme sous sa main. Nous assistons à une grande mort et à une grande naissance : seulement nous voyons clairement la tombe et le berceau est encore voilé.

« Je prie de tout mon cœur Celui qui dispose souverainement des choses humaines, de bénir les desseins qu'il inspirera lui-même au Pontife vénérable dont les peuples, en ce moment, encouragent les efforts par leurs acclamations unanimes. La mission que la Providence a confiée à son zèle est immense. Il ne restera point en arrière, il marchera jusqu'au bout avec fermeté dans la route glorieuse ouverte devant lui. Veuillez mettre à ses pieds mes vœux et mes respects [1]. »

1. Lettre du 8 novembre 1847.

CHAPITRE XIV

OPINIONS SOCIALES

Amchaspands et Darvands. — Les Évangiles.

Le jour même où il était sorti de la prison de Sainte-Pélagie[1], Lamennais, on ne l'a pas oublié, avait pris possession de l'appartement retenu pour lui dans une maison de la rue Tronchet[2]. Cet appartement, situé au sixième étage, ne se prêtait guère à la réalisation du nouveau plan de vie dont le prisonnier s'était plu à rêver pendant les longs mois de sa détention. Quand on souhaite de réunir ses amis chez soi, et surtout de les réunir souvent, il n'est pas à propos de leur offrir, comme première attraction, un escalier de cent dix-huit marches à monter[3]. Avant de les convier à cette ascension, l'écrivain dut songer d'abord à réorganiser, comme il disait, « son petit ménage », besogne difficile pour un homme si peu familiarisé avec les

1. Le 3 janvier 1842.
2. Au numéro 13.
3. Lettre à M. Marion, du 21 janvier 1842.

plus communes réalités de la vie. En attendant, comme il ne trouvait plus, après toute une année de réclusion, le même charme à la solitude, il voulut faire, ainsi qu'il s'était promis, un essai de vie mondaine. Autant, par le passé, il avait mis de vigilance à se dérober aux invitations, autant il mit d'empressement à les accepter. Chaque soir, invariablement vêtu d'une ample redingote de forme plutôt rustique, les pieds enfoncés, avec d'épaisses chaussettes de laine, en de lourds souliers qu'effleurait à peine un pantalon toujours trop court, il s'en allait dîner en ville ou passer la soirée dans quelque salon. Un pareil mode d'existence ne convenant ni à son âge, ni à sa santé, ni à ses habitudes, il en fut bientôt dégoûté, et brusquement il se décida à précipiter le voyage qu'il avait projeté de faire en Bretagne [1].

Ce voyage fut pour lui une déception de plus. La saison étant peu propice, il lui fallut renoncer au grand itinéraire, qu'au fond de sa cellule il s'était tracé en imagination ; à la satisfaction de descendre la Seine en bateau, de gagner Caen par la mer et de traverser à cheval la belle contrée qui relie le pays normand au pays breton. Le parcours se fit tout simplement en diligence, non sans beaucoup de fatigue, et, à l'arrivée, le voyageur ne se sentit pas heureux. La campagne encore engourdie sous un ciel brumeux et froid lui parut triste, et le plaisir de revoir des parents ou des amis bien chers « fut gâté par des souvenirs pénibles, réveillés inopinément par mille circonstances fortuites, par l'aspect même des lieux et de mille objets insignifiants en apparence [2] ». Après un séjour de quelques semaines, il rentra à

1. Lettre à M. Marion, du 21 janvier 1842.
2. Lettre au baron de Vitrolles, du 11 février 1842.

Paris, sans avoir revu la Chesnaie, aussi fatigué et plus assombri qu'à son départ.

Son nouveau logement était peu propre à l'égayer. Exposé au nord et très froid en hiver, il tenait en réserve, pour la saison d'été, des inconvénients d'une autre sorte[1]. Nul espace, d'ailleurs, devant soi, pas d'horizon, pas un coin de verdure, mais une longue file de murailles grises, et, montant de la rue, un mélange de bruits assourdissants[2].

Contre l'ennui, seul compagnon de sa triste demeure, Lamennais essaya encore de se défendre par le travail, et comme il n'était pas moins fatigué du monde que de lui-même, de nouveau il s'isola[3]. Mais l'isolement, pour peu qu'il se prolongeât, lui devenait bientôt à charge, et alors, dans son imagination in-

1. Dans un jour de bonne humeur, le locataire de la rue Tronchet écrivait au baron de Vitrolles : « Vous revoyez encore verts les arbres que vous avez plantés. Mais avez-vous à Vassy des eaux, je veux dire de beaux et grands étangs; sans cela, nul paysage, nulle campagne, si pittoresque qu'elle soit, n'est complète pour moi.

Les délicats sont malheureux
Rien ne saurait les satisfaire.

« Je me contente pourtant de moins : en fait de bois, d'un rosier ; en fait de prairies, d'un peu de cresson alénois ; en fait d'eaux, d'une carafe ; ce sont là ma forêt, mes parterres et mes lacs. J'ai aussi des chasses de nuit ; mais, par malheur, c'est moi qui suis le gibier. » Lettre du 9 octobre 1844.

2. Lettre à M. Marion, du 4 janvier 1842.

3. Il redevint impossible de pénétrer jusqu'à lui sans un mot de passe, ordinairement rédigé sous cette forme : « M. Vincent (c'était le nom du concierge) laissera passer le porteur de ce billet. Signé : Lamennais. » Ses relations allaient, d'ailleurs, toujours s'éclaircissant. Il voyait rarement Béranger, Chateaubriand un peu plus souvent. Un jour par semaine, il déjeunait chez le baron de Vitrolles, quand celui-ci était à Paris, et dînait chez son ancien disciple, Joseph d'Ortigues. En outre, il recevait, de temps à autre, la visite de quelques amis politiques.

quiète, mille projets se succédaient, également irréalisables[1]. Son âme tournait douloureusement à la misanthropie ; un souverain mépris des hommes s'y mêlait à un grand amour de l'humanité. Tout contribuait d'ailleurs à l'entretenir dans une désespérante mélancolie. Se renfermait-il en lui-même ? Aussitôt il se trouvait aux prises avec sa propre pensée, anxieuse, obsédante, presque hostile. C'était dans son esprit un effort sans repos ; des alternatives d'ombre et de lumière et une sorte de désespérance, lorsque la solution de quelque obscur problème, qu'il avait cru tenir, tout d'un coup lui échappait. Regardait-il au dehors ? Il y trouvait d'autres sujets d'irritation. Dans le monde politique, toujours les mêmes intrigues, les mêmes trafics autour du Pouvoir, et, malgré tant de fautes ou d'injustices commises, une apparence de prospérité ; dans la société, toujours même désordre moral, même contraste intolérable entre l'extrême opulence et l'extrême pauvreté, même inégalité de droits et de devoirs, même égoïsme, même arrogance chez les uns, même inertie, même servilité chez les autres ; en un mot, tous les symptômes d'un mal incurable, tous les signes avant-coureurs d'un bouleversement social.

Inévitablement, des réflexions pessimistes auxquelles s'abandonnait le penseur solitaire, un livre devait naître ; ce livre parut au jour, en janvier 1843, sous ce titre bizarre : *Amchaspands et Darvands.*

De ces deux mots empruntés à la théologie persane, le premier désigne les génies du bien, fils d'Ormuzd ; le second, les génies du mal, fils d'Ahriman. Les uns et les autres remplissent ici-bas des

1. Tantôt il parlait d'acheter un cheval et une voiture ; tantôt il s'enquérait d'une maison de campagne à vendre ou à louer. Voir sa correspondance avec M. Marion, *passim.*

fonctions conformes à leur origine et à leur nature : les Amchaspands sont les protecteurs, les Darvands les ennemis de l'ordre social. Une double correspondance, paraît-il, s'échangeait mystérieusement entre eux. Or il advint qu'une partie de cette correspondance fut confiée en dépôt à un saint ermite, vivant dans les montagnes de la Bactriane. Recueillie à sa mort et traduite d'un idiome sacré en langue vulgaire, elle finit par tomber entre les mains de Lamennais qui, en la publiant sous son nom, a eu soin de déclarer qu'il ne prétendait pas à un autre titre qu'à celui d'éditeur.

Une fiction de ce genre lui convenait de plus d'une manière ; elle lui épargnait le difficile travail de la composition, dans lequel il n'a jamais excellé, et lui permettait d'exprimer ses pensées, au jour le jour, dans ce style prophétique dont il s'était fait, après le succès des *Paroles d'un Croyant*, comme une spécialité. De plus, sorti de prison depuis un an à peine, il n'avait aucune envie d'y rentrer. Il se résigna donc, peut-être pour la première fois de sa vie, à user de quelque prudence en donnant à son nouvel écrit une forme qui devait lui épargner de trop gros risques, sans lui ôter le moyen de satisfaire le ressentiment implacable qu'il nourrissait contre certains hommes politiques, maîtres du Pouvoir ou en possession de la faveur publique[1].

En raison de leur contexture très diverse, les lettres écrites par Lamennais sous le couvert des Amchas-

1. Étant encore en prison, il avait écrit au baron de Vitrolles : « Ce qui me console un peu, bien peu pourtant, c'est que je ferai justice à mon tour, on peut y compter. » Rien n'aurait pu le faire renoncer aux représailles qu'il s'était promis de tirer principalement de Thiers, de Guizot et de Cousin qu'il estimait responsables de son procès et de sa condamnation.

pands et des Darvands, forment un livre difficile à classer. Ce livre, en certaines parties, n'est pas autre chose qu'un pamphlet, pamphlet d'une telle violence qu'il paraît impossible de pousser plus loin l'ironie, le sarcasme, l'invective, l'injure même[1]. Chaque phrase, chaque mot, pourrait-on dire, a été froidement calculé en vue, non seulement de blesser l'adversaire, mais de l'abattre et de le coucher dans la boue[2]. En ce genre de littérature, le succès est assez facile mais passager; il suffit de quelques années pour qu'un pamphlet, même après avoir fait le plus grand bruit, soit oublié. Qui se souvient aujourd'hui de la burlesque peinture que Lamennais a tracée de la Chambre des pairs, ou de la mordante caricature qu'il fit de Guizot, de Thiers et de Victor Cousin ? En s'abstenant de les nommer, il s'est appliqué néanmoins à les rendre reconnaissables, et il y a réussi parce que, sous son pinceau, tout n'est pas de pure invention.

1. Sous ce rapport, *Amchaspands et Darvands* diffèrent complètement des *Lettres persanes*. Il est difficile d'admettre, comme certaines critiques l'ont insinué, que le livre de Montesquieu ait servi de modèle à celui de Lamennais.

2. Qu'on en juge par ce dernier coup de pinceau donné au portrait de Guizot : « Cet homme voulut toujours deux choses et ne voulut que cela : le pouvoir et ce qui suit le pouvoir. Pour le saisir et pour le garder, point de masque qu'il n'ait pris. Il a soutenu toutes les doctrines, flatté toutes les passions, systématisé tous les crimes politiques, s'aidant également de la brutalité haineuse et de la servilité, de la violence et de la couardise, tantôt se bouffissant et se dressant comme un Satan burlesque, tantôt s'aplatissant sous la main de ceux qui récompensent, et rampant à leurs pieds, et les baisant et les léchant, et se léchant encore les lèvres après. » *Amchaspands et Darvands*, XXXVI.

Guizot, à son tour, s'est vengé du pamphlétaire dans ses *Mémoires*, en le rangeant au nombre des « malfaiteurs intellectuels ». Toutefois, cette expression mise à part, il a su, en le jugeant, garder de la mesure, de la justice et de la dignité. Il n'a méconnu ni la supériorité de son génie, ni la droiture de son caractère.

Tout n'est pas imaginaire non plus dans le tableau qu'il a tracé des vices et des désordres de la société, à la plus belle période du règne de Louis-Philippe[1]; mais, de la part de l'écrivain satirique, c'est toujours le même penchant à grossir le mal ou à le généraliser injustement. A l'en croire, la terre, d'une extrémité à l'autre, offre partout le spectacle d'une désorganisation universelle, « de ruines accomplies et de ruines menaçantes ». C'est par une sorte de miracle que la société humaine se tient encore debout, puisque tout ce qui lui servait de fondement a été détruit ou est près de l'être. De la religion, que reste-t-il ? « Des formes vides, de vains mots qu'on répète par habitude, du bout des lèvres, sans y attacher de sens, ou en y attachant un sens dont on se raille[2]. » Nécessairement les institutions politiques ont croulé avec les institutions religieuses ; la vieille monarchie n'est plus qu'un souvenir, et les gouvernements qui l'ont remplacée ne sont, sous des formes diverses, que la tyrannie organisée[3]. Les mœurs s'en vont aussi, et la notion du devoir, et le sentiment de la justice, et le respect de la liberté; rien ne subsiste dans les consciences, hormis le culte, lâche et stupide, de la légalité[4]. L'hypocrisie habituelle du langage atteste la perversion des idées ; il n'est pas d'erreur, ou de sottise, ou de turpitude qu'on ne fasse accepter en les couvrant de grands mots[5]. La famille, en même temps, se dissout : le mariage n'est plus qu'un calcul, un prompt moyen de s'enrichir, un marché infâme, une

1. Voir l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par PAUL THUREAU-DANGIN, t. VI, liv. VI, chap. II.
2. *Amchaspands et Darvands*, IX.
3. *Ibid.*, XIV.
4. *Ibid.*, IX.
5. *Ibid.*, X.

profanation sacrilège de l'amour[1]. Les parents n'ont plus d'autorité, les enfants plus de respect; ils désertent, les uns et les autres, le foyer domestique considéré comme une sorte de prison[2]. Dans l'industrie et le négoce, la misère croît sous des apparences trompeuses ; on travaille avec fièvre, on produit avec une émulation jalouse ; mais le labeur de tous ne profite qu'à un petit nombre, en sorte que c'est, d'un côté, toutes les jouissances que peut rêver le caprice, toutes les splendeurs d'un luxe effréné ; de l'autre, un dénûment absolu et les suprêmes angoisses du besoin[3]. Enfin, dernier symptôme de la pourriture sociale, une puissance nouvelle s'est levée, devant qui tout cède, tout s'agenouille, à qui tout obéit ; elle s'appelle la finance, et c'est elle qui gouverne le monde[4].

Si la société dépérit jusqu'à paraître menacée de mort prochaine, ce n'est pas faute de soins, car à son chevet les guérisseurs sont accourus en foule. Voici venir d'abord les économistes, froids calculateurs, qui, pour remédier aux maux qu'engendre la pauvreté, proposent de supprimer les pauvres en leur interdisant de procréer[5] ; ensuite les communistes, qui, pour détruire les abus dont la propriété est la source, offrent d'abolir la propriété[6]. Après eux viennent les philanthropes, inventeurs d'une merveilleuse contrefaçon de la charité, gens qui souvent exploitent eux-mêmes leur découverte, non sans profit. Arrivent encore les pontifes de la science, nouveau clergé, aussi exclusif, aussi jaloux que

1. *Amchaspands et Darvands*, XXIV.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, XI.
4. *Ibid.*, XLVII.
5. *Ibid.*, XLIII.
6. *Ibid.*

l'ancien, aussi entiché de ses idées, non moins sensible à la contradiction, et quand il s'agit de cumuler les bénéfices, très habile et très prompt à saisir l'occasion[1]. Les « révélateurs » ferment le cortège ; génies profonds, grands philosophes, qui adorent secrètement un Dieu bi-sexuel et promettent d'assurer, par la totale émancipation de la femme, le bonheur de l'humanité[2].

Rien n'échappe, comme on voit, à l'amère critique de Lamennais ; c'est la société tout entière qu'il enveloppe de son mépris et qu'il voue à la destruction[3]. Bien d'autres, avant lui, se sont essayés à peindre les vices ou les travers de l'espèce humaine, quelquefois avec le louable et vain désir de les corriger, le plus souvent pour s'en amuser. Tout autre est son dessein. Ce qu'il lui faut, c'est un argument palpable et décisif en faveur de sa théorie de l'évolution. Or, il est évident pour lui que plus le siècle sera reconnu mauvais, faux, corrompu, plus la preuve sera faite que le vieil ordre social qui l'a engendré dans sa décrépitude, doit disparaître et faire place à un ordre nouveau.

Cette thèse, développée presque jusqu'à satiété en d'autres écrits, l'auteur d'*Amchaspands et Darvands* la reprend à nouveau pour la développer avec plus de poésie encore, toujours avec aussi peu de précision. Sa philosophie sociale s'inspire beaucoup du spectacle de la nature. Dans le monde physique, a-t-il observé, tout est alternatif : « après le jour, la nuit ;

1. *Amchaspands et Darvands*, XLVIII.
2. *Ibid.*, LI.
3. « J'ai sillonné en tous sens la terre. Qu'offre-t-elle maintenant qui ne soit pourri ou près de se pourrir ? Qu'y reste-t-il de sain ?... Vois les hommes et leurs sociétés. Religions, lois, mœurs, raison, conscience, tout se décompose à la fois. » *Ibid.*, XXXIX.

après les douces saisons et les brises fécondes, l'hiver stérile qui change en suaire le riche vêtement de la nature et, de sa froide haleine, tue ce qu'avait animé le printemps [1]. »

Il doit en être, il en est de même dans le monde social assujetti, lui aussi, à des révolutions périodiques dont la succession est réglée par des lois aussi invariables que les lois universelles de la Création [2]. Ne serait-ce pas que la vie de l'humanité est un perpétuel recommencement ? Lamennais, au contraire, conclut, qu'elle est un progrès sans fin. Si ce progrès, à certaines époques, paraît s'interrompre, c'est que l'humanité « trop faible pour soutenir un vol continu, avance comme le passereau qui s'abaisse et se relève alternativement [3] ». Certes, l'image est jolie, mais pour consolider une thèse, que vaut une image, si jolie qu'elle soit ?

Un plan méthodique et précis de réforme sociale, ce n'est pas ce qu'il faut chercher dans *Amchaspands et Darvands ;* il s'y trouve, par contre, beaucoup de prophéties. Or, quand il s'agit de prophéties, toute critique avisée se récuse et laisse au temps le soin de les vérifier. L'unité parfaite du genre humain [4], sans nulle dissidence religieuse [5], sans aucune rivalité politique ou économique entre les hommes ni entre les peuples [6] ; une répartition équitable, quoique inégale, de la propriété entre tous les membres de la grande famille sociale [7] ; un Pouvoir se faisant à peine sentir et capable d'assurer l'ordre sans res-

1. *Amchaspands et Darvands*, XII.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, IV.
4. *Ibid.*, II, XIII, XXVI.
5. *Ibid.*, II, V, VI. XI, XII.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, XII, XVIII, XXVI.

treindre la liberté [1]; tout cela, à l'heure présente, c'est encore un rêve. Que ce rêve dût finalement se réaliser, Lamennais n'en doutait pas — et c'était l'unique consolation, la plus grande force de sa vie — mais, chose curieuse, il semblerait que désabusé des hommes, il ait songé à reporter sur la femme toutes ses espérances d'avenir. Avant de clore son livre, il a écrit sur elle et sur le rôle social qui lui est réservé, une des plus belles pages qui soient sorties de sa plume, une des plus vraies aussi.

Après avoir loué, en des termes exquis, ses dons extérieurs, l'insinuation, la douceur, la grâce, l'attrait de sa beauté, le charme de sa faiblesse et les dons de son âme plus excellents encore, sa tendresse compatissante, son dévouement inépuisable, la native commisération qui l'incline vers tous les malheureux, il ajoute : « Plus sûr que le raisonnement, un infaillible instinct la préserve des erreurs fatales auxquelles l'homme se laisse entraîner par l'orgueil de l'esprit et de la science. Tandis que, sondant toutes les voies, sa curiosité insatiable l'emporte, à travers je ne sais quel crépuscule trompeur, en des régions peuplées de fantômes ; tandis que sa vaine et débile raison ébranle aveuglément les bases de l'ordre et de l'intelligence même ; la femme, éclairée d'une lumière plus intime et plus immédiate, les défend contre lui, conserve dans l'humanité les croyances par lesquelles elle subsiste, les vérités nécessaires, les grandes lois de la vie intellectuelle et morale. Elle en est, au milieu de la confusion des idées et des révolutions des systèmes, la gardienne pieuse et incorruptible. Souvent l'homme, à cause de cela même,

1. *Amchaspands et Darvands*, XXXI, XXXIV.

l'accuse de faiblesse, de préjugé, de superstition, et il ne sait pas qu'au fond l'objet de sa superstition, c'est Dieu caché sous les symboles qui le révèlent obscurément, que son préjugé, c'est le vrai immuable embrassé par le cœur, que sa faiblesse, c'est la force innée, la puissance souveraine de la Nature même... Que les hommes s'élèvent tant qu'ils voudront dans l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, toujours sera-t-il que les semences primordiales du Vrai et du Bien, les sentiments profonds qui décident de l'existence même, ils les doivent à la femme, que c'est elle qui les a faits ce qu'ils sont. Et je me réjouis d'avoir à lui rendre cette justice : quoi qu'on ait fait pour la détourner de sa fin véritable, pour l'égarer hors de la règle par l'appât d'une fausse liberté, d'une indépendance qui ne serait que le plus dur, le plus dégradant esclavage, elle a repoussé avec dégoût les suggestions des tentateurs [1]. Elle a voulu rester ce qu'Ormuzd l'a faite, ce que l'humanité a de plus ravissant et de plus saint, la vierge, l'épouse, la mère. Et parce qu'elle a su résister aux conseils corrupteurs, ses destinées seront belles dans l'avenir qui s'approche. En inspirant de bonne heure à l'enfant les religieux sentiments qui doivent animer l'homme, l'esprit de sacrifice, de dévouement, d'amour, le courage contre soi, le mépris des choses matérielles, du corps et de ses convoitises, c'est elle qui enfantera

1. Tout ce passage était dirigé particulièrement contre George Sand qui accepta la leçon de bonne grâce, puisqu'elle prit contre *le Journal des Débats* la défense de l'auteur d'*Amchaspands et Darvands*. L'article qu'elle publia dans la *Revue indépendante* se terminait en ces termes : « M. Lamennais nous paraît si magnanime, si généreux, si naïf dans son œuvre que nous irions volontiers le tirer par sa soutane pour lui dire : « Père, grondez-nous tant que vous voudrez, nous aimons « mieux vos reproches que votre silence. » A cet appel, si peu déguisé, Lamennais ne répondit pas.

cet avenir que pressent un instinct mystérieux ; il sera, lui aussi, le fruit de ses entrailles[1]. »

Lamennais s'était bien mépris si, en publiant *Amchaspands et Darvands*, il avait espéré un grand succès. Le succès fut médiocre ; trois éditions suffirent à l'épuiser. Ce résultat s'explique par le titre et la forme de l'ouvrage, peu propres également à séduire de prime abord la masse des lecteurs. Il y a, de plus, dans le fond même du livre quelque chose de factice qui en rend la lecture fatigante ; on y sent trop l'effort ; tout, jusqu'à la colère, y manque de naturel. On pardonne beaucoup à un pamphlétaire quand il amuse, quand il fait rire aux dépens d'autrui ; mais dès qu'on se sent atteint soi-même par quelque trait de sa juste et pénétrante satire, avec quelle promptitude on se retourne contre lui ! Or Lamennais s'est montré impitoyable pour les sottises et les hypocrisies de son siècle ; il n'en a ménagé aucune : c'était le bon moyen de se faire plus d'ennemis que d'admirateurs.

Ses violences, cependant, sont plutôt de surface ; il y a dessous beaucoup de pitié, d'indulgence même pour la faiblesse humaine et une généreuse impatience de voir le monde entier, non seulement parfaitement bon, mais aussi parfaitement heureux[2]. Dur à

1. *Amchaspands et Darvands*, LII.

2. « Combien ta voix m'est douce, ô mon frère ! elle me console et me calme, elle est pour moi ce que sont pour l'homme, après les fatigues d'une journée brûlante, les brises du soir murmurant dans les jeunes rameaux. Il me semble que tes paroles me font mieux sentir encore la sagesse merveilleuse du Maître que nous servons, la ravissante bonté du Père, qui, au fond de son repos éternel, épand son amour et ses bienfaits sur ses créatures innombrables. Je ne comprends ni le mal effectif, ni l'idée même du mal, et je plains les Darvands dont la vie se consume en insensés efforts pour saisir ce fantôme obscur, informe, donner un corps à cette ombre vide. Le

l'égard des puissants, l'écrivain se montre doux et compatissant pour les humbles ; il aime les pauvres, il admire et se plaît à faire admirer leurs vertus patientes et surtout leur ingénieuse charité[1]. Il a grand souci de l'avenir du peuple et grand désir pour lui d'un sort meilleur; ce qui ne l'empêche pas de lui répéter, en toute occasion, que le bonheur de l'homme n'est pas dans la richesse, mais qu'il se trouve plutôt dans la paix intérieure et les affections pures, dans le repos après le labeur et dans les plaisirs simples, exempts d'amers souvenirs[2].

Pour lui apprendre à connaître et à goûter les avantages de sa condition, il a peint, dans une lettre attribuée à Sapandomad, génie féminin de la terre, ce joli tableau : « Combien de fois, à l'heure où le soleil, oscillant au milieu des vapeurs du soir, rougit de ses derniers rayons le sommet des hauts arbres, à cette heure mystérieuse où s'endorment les souffles de l'air, où le silence s'étend sur les campagnes veloutées par les ombres, combien de fois, dans mes courses errantes, me suis-je arrêtée, attendrie et pensive, en un recoin de vallon, près d'une rustique chaumière. Il y avait là plus de vrai bonheur que jamais on n'en rencontra dans les palais de l'opulence. Un feu de branchages pétillait sur l'âtre, où la mère préparait le frugal repas de la famille ; de temps en temps, elle se détournait, souriant avec calme aux enfants qui se jouaient au dehors, tandis que le plus jeune, entre les genoux du père assis sur le seuil, immobile comme

temps viendra où, las de leur stérile labeur, guéris par la souffrance qu'ils s'imposent eux-mêmes, leurs yeux s'ouvriront, leur tête superbe se courbera ; où ils se prosterneront repentants, purifiés, devant celui que leur révolte outrage, et dont la pitié les attend. » *Amchaspands et Dàrvands*, XLI.

1. *Amchaspands et Darvands*, XV, XXXI.
2. *Ibid.*, XLV.

lui, offrait dans son repos le doux symbole de la sérénité de cette vie champêtre[1]. »

On ne réforme pas une société avec de la poésie, surtout avec de la poésie pastorale. L'idéalisme de Lamennais devait avoir peu d'action sur la démocratie ; ses leçons les plus hautes et les plus sages, ce sont précisément celles qu'elle a le moins bien retenues. Peu d'exemples seraient à citer, pareils à celui de ce Jean Dessoliaire, petit tailleur d'habits, avec qui l'illustre écrivain n'a pas dédaigné d'entretenir, pendant les dernières années de sa vie, une correspondance où achève de se révéler la noble simplicité avec laquelle il s'appliquait à remplir son rôle d'éducateur du peuple[2]. Il y a quelque chose de touchant, de digne aussi de respect dans le soin qu'il prend

1. *Amchaspands et Darvands*, XLV.

2. Jean Dessoliaire était originaire de Neuvy-Saint-Sépulcre, bourg du département de l'Indre. Doué d'un esprit vif et curieux, n'ayant d'autre instruction que celle qu'il avait acquise par lui-même, il quitta son pays, vers 1840, pour faire son *tour de France*, et vint à Paris avec un grand désir de connaître l'homme dont les écrits le transportaient d'admiration. Présenté à Lamennais peut-être par Mme Geoffroy Saint-Hilaire qui le protégeait, il lui voua aussitôt une sorte de culte. Ayant sollicité et obtenu l'honneur d'habiller l'auteur du *Livre du peuple*, il s'intitula avec une naïve fierté : « seul et unique tailleur de M. Lamennais ». Rentré à Neuvy-Saint-Sépulcre, il s'y maria, mais seulement après avoir pris l'avis de celui qu'il considérait comme son oracle, ou, si l'on veut, comme son directeur de conscience. Telle était pour lui sa vénération qu'il fit enfermer sous verre une mèche de ses cheveux et un morceau de l'étoffe qui avait servi à lui faire un vêtement ; il plaça au-dessus de son lit ce singulier reliquaire. Les lettres de Jean Dessoliaire à Lamennais ont été publiées dans la *Revue rétrospective* (numéros de mai et juin 1897). Elles sont remplies de l'expression des plus tendres sentiments. Il faut ajouter à la louange de cet homme du peuple que ce qu'il y avait de meilleur dans la doctrine du Maître, il s'efforça constamment de le pratiquer. Très dévoué aux siens, il se montrait bon et charitable pour tous et s'offrait à couper gratuitement les vêtements des pauvres gens.

d'instruire son humble disciple, de l'encourager, de le modérer surtout ou de le consoler aux jours d'épreuves. Celui-ci avait réussi à créer, dans son milieu rustique, une sorte de cercle menaisien dont les membres se réunissaient pour lire en commun les écrits du Maître ou pour aviser aux moyens de répandre ses idées[1]. Leur zèle, trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret, leur attira certains désagréments et même des tracasseries dont le pauvre tailleur, devenu chef d'École dans son village, eut, comme tel, à souffrir. Il s'en plaignait souvent à Lamennais qui lui répondait avec une sagesse que lui-même il se serait bien trouvé d'avoir plus souvent pratiquée : « Soyez prudent, modérez votre zèle et tâchez d'amortir les haines injustes à force de douceur[2]. Vous avez besoin de votre état, et vous vous devez à votre famille. Réglez votre conduite là-dessus. Le zèle le plus pur, comme le plus ardent, est subordonné au devoir, et les premiers devoirs du père de famille sont envers les siens[3]. »

Il arriva que le père de famille eut le chagrin de perdre un de ses enfants. « Je compatis de tout mon cœur, lui écrivit immédiatement Lamennais, à la douleur si vive que vous venez d'éprouver. Vous ne vous laisserez cependant point dominer par elle, et si la nature souffre en vous, la foi adoucira ce qu'une

1. Les « lamennistes » se réunissaient où ils pouvaient, quelquefois au cabaret ; ce qui n'était pas du goût de Lamennais. « Je trouve, écrivait-il à son nouvel ami, qu'un café n'est pas le lieu le plus propre pour y traiter de matières si graves, et ce n'est pas là que j'aimerais à entendre prononcer mon nom. Vous avez un grand zèle pour la vérité, mais toute vérité n'est pas à sa place partout. » Lettre inédite du 25 octobre 1847.

2. A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II, lettre du 1er avril 1845.

3. *Ibid.*, lettre du 13 octobre 1845.

telle perte a de désolant pour un père. Nous ne sommes point, dit saint Paul, comme ceux qui n'ont point d'espérance ; nous croyons à une vie meilleure que celle-ci, et n'y a-t-il pas à se réjouir pour ceux qui nous sont chers que Dieu se soit hâté de les en mettre en possession, et leur ait épargné les misères de tout genre à travers lesquelles nous cheminons vers elle. Je le prie d'être lui-même votre consolateur. Il n'y a de paix que dans une parfaite soumission à ses volontés[1]. »

Il n'est pas rare de rencontrer dans les lettres adressées par Lamennais à son lointain disciple l'expression d'un sentiment religieux. Ce sentiment, il eût voulu le faire pénétrer dans la démocratie, car c'était toujours sa conviction profonde que le triomphe d'une démocratie sans religion deviendrait fatalement un grand danger de plus. C'est pourquoi délaissant l'*Esquisse* inachevée, il entreprit, vers la fin de l'année 1844, de donner une traduction populaire des *Évangiles*. Un travail de ce genre promettait d'être un délassement à la monotonie de son existence[2], et il éprouva, à méditer les pages du livre sacré, une joie d'autant plus douce qu'il croyait y trouver la confirmation de ses doctrines les plus récentes et sa propre justification. Il se flattait surtout de faire œuvre bonne et utile en s'appliquant à dégager du texte évangélique un enseignement spécialement approprié à l'intelligence et aux besoins du peuple, clair, simple, pathétique, traditionnel et progressif à la fois, empreint d'une autorité surhumaine, et comme

1. A. Blaize, lettre du 18 janvier 1845.
2. Sa vie devenait de jour en jour plus claustrale. Pendant l'été de 1843, il avait fait en Bourgogne, dans la famille Benoît-Champy un séjour de quelques semaines. Au cours de l'été 1846, on le revit en Bretagne pour la dernière fois.

tel, propre à contenir l'instinct brutal qui pousse les déshérités de ce monde à conquérir même par l'injustice et la violence, leur part de biens et de jouissances terrestres.

D'autres considérations auraient dû, semble-t-il, le détourner d'un pareil dessein. Les Évangiles, en effet, ne sont point un livre comme un autre, auquel il soit permis d'appliquer les communes lois de la critique. Ou ce livre est de Dieu, et, en conséquence, il s'impose tout entier à la raison humaine; ou il est de l'homme, et chacun, dès lors, est libre de l'admettre ou de le rejeter. Étant donnée la position qu'il avait prise et le but qu'il se proposait, c'était comme une nécessité pour Lamennais d'échapper à ce dilemme, et il n'a pu s'y dérober que par des réticences indignes de lui. De son commentaire sur les Évangiles on détacherait difficilement une phrase qui soit la négation expresse, positive, de la divinité de Jésus-Christ — pareille négation eût été trop odieuse sur ses lèvres de prêtre — mais s'il évite avec tant de soin de se prononcer sur ce dogme fondamental de la foi catholique, c'est uniquement parce qu'il lui répugne de déclarer ouvertement qu'il n'y croit plus. Il semblerait plutôt que la personne de Jésus est à peine à ses yeux une réalité historique; il la contemple, l'admire et la vénère comme type idéal de l'humanité[1]. C'est d'ailleurs sa

1. « Interrogé par les Pontifes, Jésus répond qu'il est le Christ ; interrogé par le gouverneur, le ministre de la force oppressive, il répond qu'il est roi. Or, Jésus représentait l'humanité entière, et il est vrai que dans l'humanité, dans elle seule, réside la véritable royauté... Si, comme prêtre et roi, il représente l'humanité, il la représente encore comme martyr. Car qu'est-ce que l'histoire de l'humanité, que l'histoire de sa longue passion ? Qu'a enduré Jésus, qu'elle n'ait enduré, que chaque jour elle n'endure comme lui ?... » *Évangile selon saint Jean*, chap. xv.

méthode de tout expliquer par un symbolisme à outrance. Pour lui, les faits miraculeux qui forment la trame du divin récit ne sont que des allégories, et le Christ lui-même n'est qu'un grand réformateur social : rien de plus[1].

D'après son système arbitraire d'interprétation, Jésus aurait symbolisé dans les différentes phases de son existence terrestre la grande loi du progrès[2], et il en aurait donné la formule dernière dans son enseignement[3]. Cet enseignement, dépourvu de toute rigueur scientifique ou dogmatique, aurait eu presque exclusivement pour objet la morale, morale individuelle et morale sociale[4]. Rien de surnaturel, ni dans sa vie, ni dans son œuvre. Qu'est-ce, en effet, que l'Église ? « La réunion de ceux qui, marchant en avant, doivent guider les autres » ; ceux-là « ont vraiment les clefs du royaume des cieux, ou de la société parfaite » ; ils sont « les apôtres de la loi », c'est-à-dire de l'amour : ce qu'ils lient ou délient sur la terre sera lié ou délié dans le ciel, car la vie présente se continue et s'achève dans la vie future[5].

Si la réforme évangélique a progressé avec tant de lenteur, c'est qu'à l'origine elle s'est heurtée à

1. *Les Évangiles*, *passim*.

2. « Chaque homme individuel, l'humanité entière doivent se transfigurer, passer d'un état inférieur à un état plus élevé par une sorte de croissance qui n'a de terme que Dieu même. Mais chaque état a sa racine dans l'état antérieur. Le Christ dérive de Moyse et d'Elie. » *Évangile selon saint Matthieu*, chap. XVII. — Voir également *saint Luc*, chap. XXIV.

3. « Toutes les paroles du Christ ont un sens profond... Les vieilles outres, ce sont les sociétés usées par le temps, dissoutes par la corruption. Le vin nouveau, c'est la nouvelle effusion de l'esprit qui doit ranimer le monde. » *Evangile selon saint Marc*, chap. III.

4. *Évangile selon saint Matthieu*, chap. XXII ; *selon saint Luc*, chap. IX.

5. *Évangile selon saint Matthieu*, chap. XVI.

l'aveugle entêtement de la Synagogue et, plus tard, à l'orgueilleuse domination de la Hiérarchie[1]. Mais tout annonce enfin que le royaume de Dieu est proche. « Quelle que soit la corruption présente, la froideur, la sécheresse, la dureté de plusieurs, il y a aujourd'hui dans le monde le germe d'un grand amour. L'esprit de Jésus, que les puissants, du haut de leurs trônes et de leurs chaires, s'efforcent d'étouffer, est partout reconnaissable à des signes frappants. Les peuples ne sont-ils pas évangélisés ? Ne commencent-ils pas à voir la lumière ? Le droit, le devoir n'apparaissent-ils pas à chacun avec plus de clarté ? N'appelle-t-on pas de toutes parts des lois plus équitables, des institutions protectrices des faibles, fondées sur le principe d'une juste égalité ?... » Il se fait dans les secrètes profondeurs de la société un travail que nul pouvoir ne saurait arrêter. « C'est le travail du germe près d'éclore, le travail de l'amour qui ôtera les péchés du monde, ranimera la vie défaillante, consolera les affligés, rompra les fers des captifs, ouvrira devant les peuples une route nouvelle, à l'entrée de laquelle il leur sera dit : « Allez en paix[2]. »

Tel est le thème, assez monotone, que Lamennais a développé dans les « Réflexions » ajoutées par lui à chaque chapitre des *Évangiles*. Ces réflexions, est-il besoin de le dire ? diffèrent totalement et par le fond des idées et par le style de celles qu'il avait écrites, en 1824, sur l'*Imitation*. Son ami, M. Marion, lui en fit la remarque. Il lui répondit : « Vous avez tout à fait raison de trouver peu d'accord entre mes *Réflexions* sur les *Évangiles* et celles que j'avais jointes à l'*Imitation*. Cela vient de ce que ces deux livres

1. *Évangile selon saint Luc*, chap. XI, XIII.
2. *Évangile selon saint Luc*, chap. VII.

respirent eux-mêmes un esprit tout différent. L'*Imitation*, comme le christianisme du moyen âge dont elle est la plus parfaite expression, ne s'occupe que de l'individu, point de la société : elle tend à séparer les hommes des hommes par une sorte d'égoïsme spirituel qui fait que chacun, dans la solitude et la quiétude, ne s'occupe que de soi, de ce qu'il appelle son salut, s'éloignant le plus possible de toute vie active. L'Evangile, au contraire, pousse à l'action, à tout ce qui rapproche les hommes et les dispose à concourir à une œuvre commune qui n'est autre que la transformation de la société, ou, selon le langage évangélique, l'établissement du royaume de Dieu. Il y a donc un monde entre ces deux tendances et ces deux esprits[1]. »

On ne saurait souscrire sans réserve à ce jugement. L'Evangile est sans doute un livre de progrès social, mais il est aussi un livre de perfectionnement individuel ; sa doctrine, d'une profondeur infinie, varie d'aspect selon le point de vue où l'on se place pour l'étudier. Il est permis de se demander si Lamennais, fasciné en quelque sorte par un petit nombre d'idées personnelles et intérieurement en proie à des rancunes tenaces, était bien capable de commenter l'Evangile avec sérénité. L'âpreté de son langage fait trop souvent contraste avec la douceur pénétrante de la parole de Jésus. Qu'on lise ses réflexions sur l'admirable parabole du Samaritain, et l'on verra comment il a su y trouver l'occasion d'exhaler, une fois de plus, l'amer ressentiment qu'entretient dans son âme le souvenir des censures prononcées contre lui ou contre ses écrits[2]. Il lui arrive aussi de laisser deviner le

1. Lettre du 11 février 1846.

2. « Ce Samaritain, ce schismatique, cet excommunié, cet homme rejeté par la Synagogue, en horreur aux Juifs, est celui

trouble profond, le doute anxieux et presque la désespérance qui se partagent à certains jours, jours de cruel mécompte sans doute, son esprit et son cœur. « On voit le bien, écrivait-il sur un texte de saint Jean, on le veut, on s'efforce de le réaliser, et ces efforts paraissent stériles, et délaissé de ceux mêmes à qui l'on s'est dévoué, on ne recueille que la haine, la calomnie, la persécution. Alors, du fond de l'âme s'échappe ce cri : « Père, sauvez-moi de cette heure. » Car cette heure est l'heure d'agonie, l'heure où tout, et l'espérance même, semble s'évanouir dans une nuit funèbre, l'heure où l'on sent peser sur soi la pierre du sépulcre. C'était là ce qu'éprouvait Jésus... Et toutefois, à ce même moment, contemplant en esprit ses tortures prochaines, et la croix, et la mort, il ajoute : « Mais pour cela je suis venu en cette heure. » Oui, pour cela sans doute, pour souffrir et mourir, et vaincre par la souffrance, et vaincre par la mort. Eternel exemple à tous ceux qui viendront continuer son œuvre ; il leur apprend qu'elle n'est féconde que par le sacrifice de soi. Vous donc qui sentez votre âme se troubler parce qu'on repousse votre parole, que vous n'en voyez point l'effet et que l'avenir qui devait sortir d'elle sera, ce semble, jeté avec vous dans le tombeau où les fils de Satan voudraient ensevelir la Vérité elle-même, croyez que *pour cela vous êtes venus en cette heure*. Semez, semez toujours, sous

que Dieu regarde avec complaisance, celui qui a rempli le précepte, celui qui possédera la vie. Et maintenant séparez-vous, condamnez-vous les uns les autres à raison de vos croyances, prononcez des jugements téméraires et superbes qui ne seront pas ratifiés au dernier jour, fermez le ciel à ceux à qui Jésus déclare que Dieu l'ouvre, démentez ses paroles, prêchez l'évangile de Satan, faites tout cela puisqu'il faut que le Christ soit renié, mais ne vous dites pas ses disciples, ne vous dites pas chrétiens. » *Évangile selon saint Luc*, chap. x.

le soleil brûlant, sous la pluie glacée ; semez partout, dans les prétoires et dans les prisons, sur les échafauds mêmes ; semez, la moisson viendra en son temps[1]. »

La moisson, hélas ! n'est pas venue. Si son labeur fut stérile et ses leçons si vite oubliées, à qui Lamennais devait-il s'en prendre, si ce n'est à lui-même ? On tente vainement de fonder une doctrine sociale ; on prêche inutilement au peuple l'amour du devoir, le respect du droit, l'esprit de sacrifice, la patience sous le poids du jour[2], quand on ne lui fournit pas en même temps un mobile assez puissant pour l'entraîner à la pratique de ces difficiles vertus. Or dans l'enseignement moral de l'écrivain socialiste, c'est le mobile précisément qui fait défaut. Il est vrai qu'il a insisté fortement sur la nécessité et l'efficacité de la foi[3]. Mais la foi, telle qu'il la concevait et la proposait, c'était une foi presque sans objet, une foi indéterminée, une vague croyance à l'existence de Dieu et au progrès de l'humanité, ou encore, « la conscience que le peuple a de son droit[4] ». Comment fonder là-dessus l'espoir d'une rénovation sociale ?

Des événements se préparaient qui allaient bientôt mettre à l'épreuve l'optimisme voulu de Lamennais. Après une courte période de tranquillité, le gouvernement de Louis-Philippe était retombé dans une situation difficile et périlleuse. Cette situation,

1. *Évangile selon saint Jean*, chap. XII.

2. « Le vrai peuple, le peuple que Dieu illumine intérieurement, dans lequel il a déposé l'impérissable germe de salut, se reconnaît à des signes certains, la régularité de la vie, la fidélité aux devoirs, le zèle pur du bien. Qui n'a point ce signe n'est point du peuple. » *Évangile selon saint Luc*, chap. II.

3. « Sans elle on ne fait rien. Le doute tue l'homme et il tue les peuples. » *Évangile selon saint Matthieu*, chap. IX.

4. *Ibid.*

Lamennais la dépeignait, au début de l'année 1847, sous de sombres couleurs. « Au dehors, écrivait-il, tous les éléments d'une coalition générale ; au dedans, le dernier excès de la corruption administrative et politique, des finances ruinées systématiquement, des arsenaux vides, un simulacre d'armée et un simulacre de marine, un hideux égoïsme dans les classes élevées, une inertie stupide dans les masses, et, au milieu de tout cela, des sectes brutalement insensées, immorales et antisociales que la misère propage et qui ne peuvent aboutir qu'à une épouvantable jacquerie [1]. » Le tableau était, cette fois, moins exagéré que de coutume [2], car, en réalité, la monarchie de Juillet, minée secrètement par un mal né avec elle, touchait à sa fin. Guizot, qui, par son habileté, avait réussi à lui donner une apparence de force, était en voie de la perdre par son obstination [3]. Enivré peut-être par une possession exceptionnellement prolongée du pouvoir et par quelques succès diplomatiques, il ne sut ni prévoir le danger ni le combattre puisque, décidé à repousser toute réforme électorale, il hésita à interdire les banquets réformistes. Lamennais, lui, ne s'y trompait pas. Dès l'année 1846, après avoir déclaré qu'une nouvelle révolution était, dans un avenir assez prochain, absolument inévitable, il ajoutait : « Et après ? après, je ne sais pas ; quelque chose de passage encore [4]. » Les événements allaient bientôt se dérouler tels qu'il les avait prévus.

1. Lettre à M. Marion, du 16 mars 1847.
2. Voir l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, t. VII, liv. VII, chap. I.
3. « C'est lui qui doit conduire la monarchie de Louis-Philippe à son dernier gîte, il est né fossoyeur. » Lettre au baron de Vitrolles, du 3 novembre 1844.
4. Lettre à M. Marion, du 24 septembre 1846.

CHAPITRE XV

REPRÉSENTANT DU PEUPLE

On pourrait presque dire de la révolution de 1848 qu'elle s'est faite toute seule, tant l'impulsion d'une volonté directrice y eut peu de part. Un simple tumulte, une rencontre de hasard, sur le boulevard des Capucines, entre la troupe et une bande d'émeutiers, un coup de feu tiré par surprise, c'en fut assez pour affoler le gouvernement de Louis-Philippe ; il y eut à peine, de son côté, un simulacre de résistance, et tout s'écroula. Tandis que le vieux roi, dépossédé du pouvoir plus vite encore qu'il n'en avait été investi, se hâtait vers la terre d'exil, une poignée d'insurgés, dans l'enceinte de la Chambre envahie, acclamaient les noms, « jetés à la criée », des membres d'un nouveau gouvernement. Le nom de Lamennais proposé, paraît-il, provoqua plus d'étonnement que d'enthousiasme[1]. Une autre tentative, faite à l'Hôtel de Ville pour le porter au pouvoir, n'obtint pas un

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, 1re partie, chap. viv. Son témoignage est confirmé par l'auteur des *Souvenirs d'un médecin de Paris*, Poumiès de la Siboutie.

meilleur succès [1]. Fût-on l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, on est bientôt oublié de la foule lorsqu'on dédaigne ou qu'on néglige d'entretenir sa popularité. Il ne paraît pas, au surplus, que le gouvernement provisoire eût gagné beaucoup à ce qu'on fit de Lamennais le collègue de Lamartine. Quelle force réelle lui eût apporté un poète de plus ?

Il n'entrait pas cependant dans le tempérament de l'écrivain breton d'assister, en simple spectateur, à l'enfantement d'un nouvel ordre de choses. Bien qu'il ne fût pas très éloigné de penser que la République, pour être née avant terme, avait peu de chances de vivre longtemps, il se crut néanmoins obligé de veiller sur son berceau et de protéger sa frêle existence contre les périls qui, dès la première heure, la menaçaient de toutes parts. Elle avait moins à craindre peut-être de ses adversaires que de ses partisans. Ceux-ci avaient subitement grossi en nombre, et c'était merveille que tant de gens fussent, d'un jour à l'autre, devenus républicains. Les uns l'étaient devenus par raison, d'autres par intérêt, beaucoup par peur. Ce dernier sentiment s'atténua bientôt, dès qu'on se fut rendu compte que le gouvernement provisoire s'étant hâté de décréter l'abolition de la peine de mort en matière politique, on n'avait pas à appréhender qu'il envoyât immédia-

1. D'après Hippolyte Castille, Lamennais, vivement pressé par Villiaumé de se rendre à l'Hôtel de Ville, aurait objecté la difficulté de se frayer un chemin à travers les barricades. Puis, cédant à moitié, il aurait demandé qu'au moins on dînât avant de partir. Le repas terminé, Villiaumé se leva de table en disant : « Partons ! » « Il est bien tard, soupira Lamennais. Si nous nous occupions plutôt de fonder un journal ? » Idée sage, car autant il était fait pour être journaliste, autant il était peu apte à devenir un homme de gouvernement. *Portraits historiques. Lamennais.*

tement à la guillotine tous ceux qui avaient le tort de penser autrement que lui. Le peuple lui-même avait usé de sa victoire avec modération, et, la première effervescence passée, il se montrait confiant et généreux[1]. Même dans la chaleur du combat les blessés, de quelque côté de la barricade qu'ils fussent tombés, avaient été relevés avec un même empressement; la lutte finie, ils étaient soignés avec une égale sollicitude[2]. Bien loin d'imiter les allures et les procédés terroristes de sa devancière, la deuxième République prenait un caractère idyllique et presque religieux. On se félicitait, on s'embrassait sur la place publique; on se promettait d'oublier désormais toutes les vieilles querelles et de vivre en frères. A voir défiler dans les rues ces longues processions d'hommes, de femmes, d'enfants qui marchaient en se donnant la main et portaient dans des corbeilles ornées de rubans et de fleurs *les dons à la Patrie*, on aurait pu croire que tout un peuple s'apprêtait à mettre en action les *Paroles d'un Croyant*[3]. Aucun symptôme d'hostilité à l'égard du

1. « Jusqu'à la fin de mars, la tranquillité de Paris fut admirable, malgré la cessation complète des travaux. Pas de sergents de ville, pas d'agents de police, pas de gardes dans les spectacles, et l'ordre régnait partout. Jamais il ne se commit moins de vols, jamais les rues ne furent plus sûres. » *Souvenirs d'un médecin de Paris.*

2. Le 8 mars, M. de Falloux écrivait dans une lettre reproduite par *l'Univers :* « On peut dire que les combattants, les armes à la main, dans la double ivresse du danger et du triomphe, ont donné tous les exemples sur lesquels n'ont plus qu'à se régler aujourd'hui les hommes de sang-froid; ils ont donné à leur victoire un caractère sacré. »

3. Il paraît à propos de rappeler ici un fait assez piquant. Nommé, par décret du 31 mars 1848, président « de la Commission des dons et offrandes à la patrie », Lamennais, en cette qualité, adressa à l'épiscopat une lettre circulaire ayant pour objet de solliciter le concours de tout le clergé français.

catholicisme ne s'était produit au lendemain des journées de Février. Nulle part on n'avait vu, comme en 1830, la foule injurier ou molester les ecclésiastiques, briser les croix, envahir les séminaires. Au contraire, le jour même où tout était saccagé au palais des Tuileries, un crucifix, découvert dans l'oratoire de la reine Amélie, fut porté avec respect jusqu'à l'église Saint-Roch [1]. Il semblait qu'il y eût comme un réveil de l'instinct religieux dans l'âme populaire. Sur les murs des édifices publics des affiches étaient chaque jour apposées, qui annonçaient l'avènement du royaume de Dieu, qui commentaient la parole de l'Évangile : « Aimez-vous les uns les autres », ou exaltaient avec un naïf enthousiasme « le grand prolétaire de Nazareth [2] ». On témoignait au prêtre de la déférence, on l'écoutait avec respect et on le conviait à bénir solennellement les arbres de la liberté. L'heure était-elle donc venue d'une plus étroite alliance entre la démocratie et l'Eglise ?

Cette alliance, en vue de laquelle il avait naguère fondé *l'Avenir*, Lamennais n'y songeait plus lorsqu'il créa *le Peuple constituant*. Il estimait, au contraire, que la démocratie devait désormais se suffire à elle-même. « Tout par le peuple avec Dieu », écrivait-il [3], résumant dans cette courte devise sa foi religieuse, politique et sociale. Nulle pensée ambitieuse, il faut le dire, nulle préoccupation d'intérêt personnel ne le décidèrent à reprendre dans la presse, à l'âge de soixante-six ans, un poste de

Cette lettre fut reproduite intégralement par *l'Ère nouvelle*, numéro du 16 avril 1848.

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, 1re partie, chap. xii.

2. Pierre de la Gorce, *Histoire de la seconde République française*, t. I, liv. III, 3.

3. Lettre au baron de Vitrolles.

combat. Un même sentiment, noble et généreux dans sa source, l'inspira en 1848 comme en 1830 ; les mêmes illusions aussi, les mêmes erreurs de jugement l'entraînèrent à de plus lourdes fautes. Tandis qu'à ses côtés s'agitaient déjà des ambitions ardentes et d'impatientes rivalités, il ne songeait, lui, qu'à tenir la promesse qu'il s'était faite à l'époque de sa rupture avec l'Église, c'est-à-dire, à user ses dernières forces au service de son pays et de l'humanité. Or, après tant de mécomptes, il croyait encore à la mission du journalisme et à son désintéressement ; il le révérait comme « une sorte de sacerdoce social[1] », à qui était réservé l'apostolat des temps nouveaux.

Cet apostolat s'exerça, immédiatement après la révolution de 1848, avec une singulière ferveur. Toute loi restrictive de la liberté d'écrire se trouvant virtuellement abolie, ce fut soudain une prodigieuse éclosion de feuilles publiques, aussi variées de format et de titre que de couleur[2]. Un même jour, le 27 février, vit naître *le Salut public*[3], *la République française*[4], *l'Ami du peuple*[5], *le Représentant du*

1. *Le Peuple constituant*, article du 17 juin 1848, qui se termine par ce mot, dont il est inconcevable que Lamennais n'ait pas senti l'inconvenance et le ridicule : « Le Verbe incarné aujourd'hui, c'est la presse. »

2. De fin février à fin décembre, il parut, rien qu'à Paris, plus de 400 journaux. Quelques-uns s'imprimaient sur papier rouge, comme pour rendre plus apparente, par cet artifice, l'extravagance de leurs opinions. Les femmes aussi, comme de juste, s'en mêlèrent. Il y eut *la Tribune des femmes*, *la Voix des femmes*, *l'Opinion des femmes*, etc., etc. — Voir la curieuse brochure de M. Wallon, *la Presse de 1848*.

3. Journal de MM. Champfleury, Beaudelaire et Baudin, qui n'eut que deux numéros.

4. Journal de Frédéric Bastiat, franchement républicain, mais hostile au socialisme.

5. Journal du citoyen Raspail.

peuple[1], et enfin le journal de Lamennais : *le Peuple constituant*. Hâtivement mis au jour, ce journal n'était pas destiné à fournir une longue carrière ; il devait s'éteindre l'année même de sa naissance, faute d'avoir trouvé, pour prolonger sa fugitive existence, assez d'argent ou de lecteurs. Son premier bailleur de fonds fut, paraît-il, Auguste Barbet, personnage assez énigmatique, ancien receveur des finances, démocrate et philanthrope [2], idéologue aussi ; au demeurant, homme d'humeur peu traitable qui devint, on ne sait comment, l'ami intime de Lamennais et réussit à prendre sur lui un inexplicable ascendant.

Autour du rédacteur en chef se groupèrent instantanément des collaborateurs d'autant moins unis qu'ils étaient plus nombreux. C'était Villiaumé, jeune terroriste abondant en fanfaronnades, qui ne fit que passer au *Peuple constituant* et s'en alla porter ailleurs sa prose juvénilement intransigeante. C'était Pascal Duprat, transfuge de l'Université, esprit inquiet, plus brillant que juste, qui devait ambitionner pendant toute sa vie une grande situation politique et mourir sans l'avoir obtenue. C'était Henri Martin, historien et publiciste, moins riche de ses propres idées que de celles qu'il avait acquises par voie d'emprunt. C'était enfin Théodore Fabas, Jules Dupré, Very, Eugène Maron, Benjamin Rampal, Eugène Faure et peut-être d'autres encore, d'une égale médiocrité. A ce premier fonds s'ajoutèrent quelques représentants de la presse cosmopolite : un réfugié italien, Ferrari, et un exilé polonais, Christian Ostrowski. Que cet entourage ressemblait peu à

1. Qu'il ne faut pas confondre avec le journal de Proudhon, fondé un mois plus tard sous le même titre.

2. Admis en 1850 dans la *Société libre d'émulation de Rouen*, il lut devant elle un *Essai sur la régénération morale des prisonniers*.

celui qui, en de meilleurs temps, s'était formé à l'appel de Lamennais dans les bureaux de *l'Avenir !*

A la rédaction, si disparate, du *Peuple constituant*, il eût fallu au moins une forte direction ; cette direction, Lamennais n'était plus capable de la donner. Sa volonté, usée par tant de luttes, n'avait encore d'énergie que par intermittence ; en fait, il subissait l'influence de son milieu plus souvent qu'il ne lui imposait la sienne. Comment, d'ailleurs, ses idées étant devenues si flottantes, aurait-il pu formuler avec quelque précision un programme politique ou social ? Il voulait fermement la République, toute autre forme de gouvernement lui paraissant impossible dans une société démocratique ; mais il éprouvait pour les chefs du parti républicain plus d'éloignement que de sympathie, parce qu'il voyait revivre en plusieurs l'esprit jacobin qu'il détestait. Par sentiment, il penchait vers le socialisme, souhaitant ardemment l'ascension du peuple à une condition meilleure ; mais il méprisait et abhorrait les théoriciens du socialisme qu'il tenait pour des esprits faux et malfaisants. S'il ne s'était point creusé un abîme entre lui et les hommes du parti de l'ordre, peut-être eût-il songé encore à pousser vers eux son cri de ralliement ; mais l'expérience avait été trop dure ; ce qu'il avait fait en 1830, il n'avait, en 1848, aucune envie de le recommencer. Un gouvernement de fait existait, celui qui venait d'être créé par l'acclamation populaire. Lamennais n'hésita pas à l'accepter, et, se faisant un devoir de le seconder dans sa résistance aux partis extrêmes, il ne lui refusa, pendant presque toute la durée de son mandat, ni ses conseils, ni son appui[1].

1. A la faveur d'un rapprochement sur le terrain politique, d'amicales relations se renouèrent entre Lamennais et Lamar-

Malheureusement il n'y avait pas, au sein du gouvernement provisoire, beaucoup plus de cohésion que dans la rédaction du *Peuple constituant*. L'élément modéré y dominait sans aucun doute, mais, en temps de révolution, les modérés sont rarement les plus forts, n'étant pas les plus audacieux. A côté de Dupont de l'Eure, de François Arago, de l'avocat Marie, hommes ennemis de toute violence, siégeaient Flocon et Ledru-Rollin, représentants du radicalisme bourgeois, et comme tels, se souciant médiocrement d'avoir pour collègues l'ouvrier Albert et le socialiste Louis Blanc.

Ils possédaient à peu près tous un facile talent de parole, qui fut leur principal, presque leur unique moyen de gouvernement. Lamartine, leur chef effectif, les surpassait tous en éloquence ; presque chaque jour pendant trois mois, il grisa la foule et se grisa lui-même de périodes poétiques. Mais autre chose est d'apaiser par un beau mouvement oratoire une sédition naissante ; autre chose de remettre en équilibre une société ébranlée jusque dans ses fondements.

La révolution qui venait de s'accomplir ressemblait seulement en apparence à la révolution de 1830. Celle-ci avait eu un caractère surtout politique ; elle fut la suprême victoire de la bourgeoisie sur l'ancien régime. La révolution de 1848, étant la résultante d'un mouvement social plus complexe et plus profond, menaçait d'avoir de plus graves conséquences ; ce n'était pas l'existence d'un gouvernement, mais l'existence même de la société qui se trouvait mise en

tine. Elles durèrent peu, ces deux hommes n'étant point faits pour se comprendre. Rien ne saurait néanmoins excuser le ton de dédaigneuse supériorité avec lequel l'auteur du *Cours familier de littérature* s'est exprimé sur le compte de l'auteur de l'*Esquisse d'une Philosophie*.

question. On put s'en rendre compte dès le premier jour, quand, sous la pression populaire, le gouvernement provisoire se laissa arracher ce décret insensé par lequel il s'engageait à garantir du travail à tous les citoyens[1]. La suite inévitable de cette absurbe promesse, c'étaient les ateliers nationaux et les journées de Juin.

Comme s'il se fût donné la tâche de réparer la fatale imprudence du gouvernement provisoire, Lamennais publia, dans *le Peuple constituant*, toute une série d'articles sur « la question du travail[2] ». Ces articles, et ceux qu'il écrivit un peu plus tard pour la défense de la famille et de la propriété, n'ont pas suffi à lui épargner l'épithète de « farouche démagogue » accolée quelquefois à son nom. Farouche démagogue, il ne le fut jamais et ne pouvait pas l'être, ayant l'âme si haute : on peut dire, si l'on veut, qu'il fut socialiste, mais à la condition d'expliquer ce qu'on entend par ce mot. A ceux qui lui demandaient : « Êtes-vous ou n'êtes-vous pas socialiste ? » il répondait lui-même dans son nouveau journal :

« Si l'on entend par *socialisme* quelqu'un des systèmes qui, depuis Saint-Simon et Fourier, ont pullulé de toutes parts et dont le caractère général est la négation, explicite ou implicite, de la propriété et de la famille, non, nous ne sommes pas *socialiste*, on le sait assez.

« Si l'on entend par *socialisme*, d'un côté, le principe d'association admis comme un des fondements

1. Le décret était rédigé en ces termes : « Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. »

2. Ces articles furent réunis en une petite brochure et répandus à profusion afin de contrebalancer l'effet de la propagande faite par les « communistes » dans la masse du peuple.

principaux de l'ordre qui doit s'établir ; et d'un autre côté, la ferme croyance que, sous les conditions immuables de la vie elle-même, de la vie physique et morale, cet ordre constituera une société nouvelle, à laquelle rien ne sera comparable dans le passé, oui, nous sommes *socialiste*, et plus que qui que ce soit, on le verra bien[1]. »

Et s'adressant directement au peuple, l'éloquent tribun lui disait avec une courageuse franchise : « Vous avez droit de vouloir, de demander beaucoup, et tout ce que vous demanderez de juste et de possible vous sera forcément accordé, mais sous cette condition du possible et du juste. Hors de là vous deviendriez le plus fatal ennemi de vous-même, vous prêteriez secours à tout ce qui vous opprime, vous prolongeriez indéfiniment le mal dont vous souffrez. Ne vous laissez donc point égarer par des promesses trompeuses, par des esprits spéculatifs, sincères peut-être, au moins quelques-uns, mais éblouis par de vaines lueurs. Ne courez point après des chimères ; c'est la raison qui vous sauvera[2]. »

De la « raison », il y en avait certainement dans le socialisme de Lamennais, mais beaucoup de chimère s'y mêlait aussi. La part de la raison, c'était la légitimité de la propriété affirmée avec énergie, son extension au plus grand nombre proposée comme un progrès désirable et peu à peu réalisable sans nulle atteinte au droit d'autrui ; c'était la dangereuse insanité du programme communiste mise en pleine lumière ; la modération et la patience sagement recommandées à l'immense armée des travailleurs. La part de la chimère venait ensuite : c'était une confiance illimitée dans les bien-

1. *Le Peuple constituant*. La question du travail.
2. *Ibid.*

faits de l'association; c'était la suppression progressive du patronat, au moins sous-entendue comme condition de l'affranchissement du travail ; c'était la peinture d'une société imaginaire, « où nul ne moissonnera le champ qu'il n'a pas semé, où chacun recueillera le fruit de son travail, moins seulement la portion nécessaire pour subvenir aux dépenses qu'entraînent forcément l'intérêt commun et la sûreté commune ; » c'était enfin un « projet de constitution de Crédit social[1] » conçu par Auguste Barbet, que Lamennais eut la simplicité d'adopter en toute confiance et de prôner comme une sorte de panacée universelle. Qu'on ne lui reproche pas trop durement cette dernière utopie ! S'est-il jamais rencontré un socialiste qui n'eût pas la sienne ?

Ce sont les plus belles utopies qui enfantent les plus grandes déceptions. Il s'en préparait une bien dure pour Lamennais. Après trois mois seulement d'existence, la jeune République, sa pupille en quelque sorte, menaçait déjà de tourner mal. Trop faiblement réprimé, le désordre matériel s'était acclimaté dans la rue. Les journaux, d'ailleurs, les clubs, les manifestations populaires entretenaient dans les esprits une dangereuse excitation ou fournissaient des prétextes à une oisiveté malsaine. On travaillait de moins en moins, mais on pérorait ; l'éloquence de carrefour était à la mode ; tout beau parleur se prenait et voulait être pris pour un homme d'État. Le gouvernement lui-même sacrifiait au goût du jour ; on eût dit que sa principale fonction était de haranguer. Tandis qu'il haranguait, tout achevait de se dissoudre. A Paris et dans les départements, des hommes nouveaux s'essayaient, d'une main inexpé-

1. Projet intégralement reproduit dans *le Peuple constituant*, numéro du 23 juin 1848.

rimentée, à remettre en jeu les ressorts de l'administration, et bien peu en venaient à bout; en conséquence, les impôts ne rentrant pas ou rentrant mal, le Trésor restait vide, le négoce se ralentissait, l'industrie s'immobilisait; de jour en jour un plus grand nombre d'usines ou d'ateliers fermaient leurs portes, soit par le vouloir des patrons inquiets, soit par la défection des ouvriers jaloux de montrer qu'ils avaient acquis le droit de se mettre en grève impunément. Et le pays tout entier glissait de l'anarchie politique vers l'anarchie sociale.

Ne se sentant pas la force de dominer une situation si difficile, le gouvernement provisoire décida de convoquer, sans plus de retard, le corps électoral, c'est-à-dire, non plus seulement les censitaires, mais tous les Français âgés au moins de vingt et un an et non privés de leurs droits civils. En guise de joyeux avènement, la République octroyait à la démocratie le suffrage universel. La date des élections fut fixée au 23 avril[1] ; elles devaient se faire au scrutin de liste. Exclu, comme trop modéré, de la liste socialiste patronnée par Louis Blanc, Lamennais, dont le nom figurait sur d'autres listes républicaines, obtint juste assez de suffrages pour être élu représentant du peuple[2]. En cette qualité, il vint s'asseoir, le 4 mai, au Palais-Bourbon, sur les bancs réservés à l'extrême gauche, où, sans doute, il ne tarda pas

1. La fête de Pâques tombant, cette année-là, le 23 avril, quelques membres du gouvernement provisoire, craignant de blesser les catholiques, proposèrent d'assigner une autre date aux élections. Lamartine s'y opposa en disant que la coïncidence des élections et de la fête de Pâques était également de bon augure et pour la République et pour la Religion. DANIEL STERN, *Histoire de la Révolution de 1848*.

2. Sur trente-quatre députés que le département de la Seine avait à élire, Lamennais arriva « bon dernier », avec 104.871 suffrages.

à découvrir, toute proche de lui, la blanche robe de laine de son ancien disciple, le P. Lacordaire. Ils auraient pu, l'un et l'autre, choisir un meilleur endroit pour se retrouver [1].

Avant toute chose, l'Assemblée nationale avait à doter la France d'un gouvernement régulier et d'une nouvelle constitution. Elle se hâta, pour s'acquitter de cette double tâche, d'instituer deux commissions : à l'une elle confia l'exercice du pouvoir exécutif ; à l'autre le soin de préparer la loi fondamentale de la République. Lamennais fut désigné par un grand nombre de suffrages pour faire partie de cette dernière commission [2]. On ne pouvait mieux utiliser son génie spéculatif. Devançant le choix de l'Assemblée, il avait, à l'exemple de Sieyès, élaboré de lui-même un projet de constitution en tête duquel figurait ce préambule [3] :

« Au nom de Dieu,

« En présence de l'humanité dans laquelle tous les peuples sont solidairement unis, comme les membres d'un même corps :

1. A propos de leur rencontre à l'Assemblée nationale, on a raconté diverses anecdotes d'une authenticité au moins douteuse, celle-ci, par exemple : Un jour — on ne dit pas quel jour — Lamennais lisant un discours devant ses collègues, aurait prononcé ces paroles : « Quand j'étais prêtre... » Sur quoi le P. Lacordaire lui aurait jeté cette interruption : « Monsieur, prêtre, on l'est toujours. » Le biographe du célèbre dominicain, M. Foisset, n'a pas voulu prendre à son compte cette anecdote ; selon toute vraisemblance, il a eu raison.

2. Sur 784 votants. Lamennais obtint 552 suffrages. Le premier tour de scrutin lui donna pour collègues MM. de Cormenin, Marrast, Vivien, de Tocqueville, Dufaure.

Le nombre des commissaires, fixé à dix-huit, fut complété ultérieurement.

3. Ce projet de Constitution avait été publié *in extenso*, dès le 4 mai, dans *le Peuple constituant*.

« *Le Peuple français* déclare qu'il reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs à toutes les lois positives et indépendantes d'elles.

« Ces droits et ces devoirs, directement émanés de Dieu, se résument dans le triple dogme qu'expriment ces mots sacrés : Egalité, Liberté, Fraternité [1]. »

Qui aurait pu manquer de deviner, rien qu'à ce préambule, le nom de l'auteur du projet de constitution ?

Ce projet fut discuté dans la presse beaucoup plus que devant la commission législative, et on s'accorda généralement à le déclarer impraticable. C'était l'œuvre, en effet, non d'un homme politique, mais d'un rêveur doublé d'un logicien. Elle ne pouvait devenir réalisable qu'autant qu'on eût refait tout notre droit public et bouleversé toute l'administration. En effet, la loi organique, sortie d'un seul jet du cerveau de Lamennais, attribuait une autonomie presque absolue à la commune, au canton, au département. Quelques-uns, à cause de cela, lui reprochèrent d'être séparatiste ; elle péchait au moins par excès de décentralisation. De plus, obsédé par le souci de mettre la souveraineté du peuple au-dessus de toute atteinte, le législateur improvisé avait établi entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif une telle séparation que fatalement leurs rapports devaient tourner à l'antagonisme : d'où cette conséquence qu'entre l'un et l'autre, la force inévitablement devait être appelée un jour à décider. D'autres dispositions, la séparation

1. *Le National* ayant cherché chicane à Lamennais à propos de l'inversion qu'il avait fait subir aux « mots sacrés » de la devise républicaine, celui-ci lui répondit : « Si, dans l'énonciation du grand dogme proclamé par nos pères, nous plaçons l'égalité avant la liberté, c'est que la liberté dérive de l'égalité, tandis que l'égalité, au contraire, ne se déduit pas de la liberté. » *Le Peuple constituant*, numéro du 7 mai 1848.

de l'Église et de l'État, par exemple, la suppression du monopole universitaire, l'impôt progressif, l'élection par le suffrage universel du président de la République soulevaient les plus graves et les plus justes objections. Ces objections, Lamennais n'essaya même pas de les résoudre. Mécontent de l'accueil fait à son projet de constitution, qu'on se montrait disposé à enterrer sans bruit, il négligea d'assister aux séances de la Commission et lui envoya bientôt sa démission.

Il eût agi sagement s'il se fût démis en même temps de son mandat de représentant du peuple. L'insuffisance de ses moyens oratoires lui interdisant de paraître à la tribune, et la fierté de son humeur de se mêler à des intrigues de couloir, il ne pouvait remplir à l'Assemblée nationale qu'un rôle très effacé[1]. Son principal mérite fut de donner à ses collègues l'exemple de la plus rigoureuse assiduité. Sans compter avec ses forces, il s'en allait chaque jour à pied, et par tous les temps, des bureaux de son journal au Palais-Bourbon, d'où il ne revenait que pour reprendre au *Peuple constituant* son interminable labeur. Et quel

1. Une feuille humoristique, la *Revue comique*, imprima sous la caricature de Lamennais, représenté dans une pose hiératique, les vers suivants :

Lamennais fut le précurseur
Du régime démocratique :
A la fois poète et penseur,
Des couleurs de la bible antique
Il habilla la politique
Et tonna contre l'oppresseur...
Maintenant qu'il nous représente,
Il reste dans l'ombre et se tait.
C'est qu'au sein de l'aréopage
On fait pour lui trop de tapage;
Les bruits du monde, trop souvent,
Troublent sa pacifique étude :
Il faut, au prophète rêvant,
Le silence et la solitude.

labeur ingrat ! sa plume même à la fin se lassait; elle perdait chaque jour un peu de sa fermeté; elle remuait des mots plus que des idées et n'arrivait à produire, au prix d'un pénible effort, que d'emphatiques déclamations [1].

Mêlé de trop près aux événements, le penseur se troublait et il les jugeait mal [2]. Il s'épuisait à dénoncer quotidiennement les menées de la réaction; et le péril social qui grandissait d'heure en heure, il ne l'apercevait pas ! Même l'attentat du 15 mai ne lui ouvrit pas les yeux. Il vit, ce jour-là, une horde d'émeutiers envahir, sous la conduite des pires agitateurs, l'Assemblée nationale avec le dessein de la dissoudre par la violence ou de la déshonorer à force d'outrages; assis à son banc, il entendit, pendant de longues heures, des paroles d'anarchie et des cris de haine, et le lendemain de cet abominable journée, il écrivait dans son journal : « Aussi longtemps que, dans les esprits, il y aura doute sur la stabilité de la République; aussi longtemps que les partis conserveront l'espérance de la renverser, qu'à peine couverte d'un voile transparent, cette apparence

1. Dans le genre de celle-ci : « Comme une de ces grandes vagues qui se propagent d'un bout à l'autre de l'Océan, la liberté s'est épandue irrésistiblement du pied de nos barricades sur l'Europe entière. Jamais le monde ne vit de plus grand spectacle, jamais il ne tressaillit de plus d'espérance, jamais il n'eut un sentiment plus profond, plus vif de sa destinée. Les nations à genoux adorèrent le Dieu dont le doigt leur montrait la route de l'avenir. Ce n'était pas seulement un ordre politique, c'était une religion qui naissait. » *Le Peuple constituant*, numéro du 5 mai 1848.

2. Même sur les questions de politique extérieure son habituelle clairvoyance se trouvait parfois complètement en défaut. Ainsi, il considérait l'agrandissement de la Maison de Savoie comme un obstacle insurmontable à l'unité italienne. S'il avait vécu quelques années de plus, il aurait dû reconnaître qu'il s'était bien trompé.

apparaîtra dans leurs actes et dans leurs paroles, les masses inquiètes et travaillées d'une sourde agitation se tiendront toujours prêtes à recommencer le combat, car elles veulent que la France vive, et la vie de la France, c'est aujourd'hui la République[1]. »

Comment Lamennais pouvait-il se laisser tromper jusqu'à ne pas sentir qu'un pareil langage, sans un désaveu, sans même un mot de blâme à l'adresse des émeutiers de la veille, c'était un encouragement donné à l'insurrection.

Il ne se trompait pas quand il signalait un redoublement d'activité et un retour d'espérance au sein des partis réactionnaires. En effet, l'état des esprits s'était, en l'espace de trois mois, bien modifié. L'idée de vivre en paix sous un régime républicain, acceptée un moment, apparaissait de nouveau comme une irréalisable chimère, et l'opinion s'accréditait de jour en jour que ce régime durerait peu. Ceux qui, impressionnés par les journées de Février, avaient été les plus prompts à se rallier à la République, laissaient voir déjà qu'ils ne seraient pas moins prompts à s'en détacher. L'intérêt particulier est pour le plus grand nombre un bien plus grave souci que la forme du gouvernement. Or, c'était précisément cet intérêt qui se trouvait mis en péril par la faiblesse du Pouvoir et par l'audace croissante des sectes anarchiques. Il en résulta que le sentiment de peur qui avait d'abord agi au profit de la deuxième République, commença bientôt à se tourner contre elle. Les partis dynastiques l'exploitèrent à l'envi, et ils l'eussent peut-être exploité avec un plus rapide succès, s'ils n'avaient été eux-mêmes profondément divisés. Les élections complémentaires du

1. *Le Peuple constituant*, numéro du 17 mai 1848.

4 juin accrurent leur confiance et elles ajoutèrent aux embarras déjà énormes du gouvernement[1]. Lamennais en conçut la plus vive irritation, et, à partir de ce moment, ses articles, dans *le Peuple constituant*, prirent un ton d'extrême violence. Celui du 8 juin se terminait par ces paroles : « Conspirateurs, prenez-y garde, c'est pour vous que nous craignons et non pour la République. Le peuple a été généreux, clément au delà de tout exemple, il a usé magnifiquement du droit de grâce inhérent à la souveraineté. Nous vous en supplions pour vous-mêmes, n'abusez pas de sa mansuétude ; n'en faites pas un repentir. »

Deux jours après, c'était, en des termes moins voilés, une plus instante menace : « Ils s'abusent ces fils du passé, pâles fantômes d'un monde fini ; ils oublient le peuple. Le peuple veille sur son œuvre : malheur à qui osera y porter la main ! »

Enfin, désespérant également et du gouvernement et de l'Assemblée nationale, l'irascible tribun se laissait entraîner à écrire ces paroles néfastes : « Tout pouvoir qui se sépare du peuple, qui n'est pas uniquement le mandataire révocable du peuple, l'exécuteur des volontés du peuple, est hors du droit. Il ne gouverne pas, il opprime, et justice en sera faite bientôt[2]. » Bientôt, en effet, on vit éclater la sanglante insurrection de juin.

Cette insurrection eut, sans aucun doute, des causes multiples ; mais la plus juste manière de la caractériser, ne serait-ce pas de dire qu'elle fut sur-

1. Les élections indiquèrent une tendance du suffrage universel à se partager entre les partis extrêmes, puisqu'elles favorisèrent, d'une part, Pierre Leroux et Proudhon, de l'autre, Thiers et Louis Napoléon.

2. *Le Peuple constituant*, numéro du 9 juin 1848.

tout l'insurrection de la faim[1] ? On avait tant promis au peuple, et on lui avait donné si peu ! On lui avait promis que l'avènement de la République, ce serait la fin de tous ses maux et le commencement d'une félicité universelle. On s'était engagé à lui fournir du travail, du travail « affranchi », c'est-à-dire, également productif et pour l'ouvrier et pour le patron. On lui avait enfin déclaré solennellement que désormais il serait le maître, le souverain, et qu'à son tour il commanderait à ceux qui l'avaient fait si longtemps obéir. Or de toutes ces magnifiques promesses pas une seule n'avait été tenue. La misère, au contraire, s'était accrue par le chômage, et plus nombreux que jamais étaient les foyers où les choses les plus nécessaires à la vie manquaient. On avait accordé, il est vrai, à tous les prolétaires le droit de suffrage. Mais que pèse un bulletin de vote dans la main d'un homme qui n'a pas de quoi manger[2] ? Non seulement les ouvriers de Paris, mais ceux de la province aussi accouraient en foule aux ateliers nationaux, où, dans une demi-oisiveté, ils gagnaient, à fournir une tâche qui n'était point de leur métier, un salaire qui les nourrissait à peine et qui épuisait les finances publiques. Il fallut se décider à fermer

1. François Arago, dans l'espoir d'éviter l'effusion du sang, s'était avancé, dès le début de l'insurrection, jusqu'à la barricade de la rue Soufflot pour parlementer avec les émeutiers. Ceux-ci lui répondirent : « Monsieur Arago, vous ne savez pas ce que c'est que la misère, vous n'avez jamais eu faim. » Pierre de la Gorce, *Histoire de la seconde République française*, t. I, liv. VII, I.

2. Un chef de bataillon, Masson, avant d'ordonner le feu contre la barricade de la rue Saint-Séverin, essaya de haranguer les insurgés : « Que voulez-vous de plus ? leur disait-il ; vous avez le suffrage universel !... » On lui répondit par des coups de fusil, et il tomba foudroyé. Pierre de la Gorce, *Histoire de la seconde République française*.

les ateliers nationaux. Instantanément l'insurrection éclata. Une sorte d'illuminé, nommé Puyol, auteur d'un pastiche des *Paroles d'un Croyant*[1], en donna le signal, et ce fut, pendant quatre jours, un horrible combat qui fit des milliers de victimes[2], au nombre desquelles le noble et héroïque archevêque de Paris.

Tant que la lutte fut indécise, Lamennais garda le silence et observa une sorte de neutralité plutôt bienveillante à l'égard des insurgés[3]. Après la bataille, sa voix s'éleva en faveur des vaincus, et, dans un langage dont le sentimentalisme était vraiment hors de propos, il implora pour eux oubli et pardon[4]. Il devait bien sa pitié, en toute justice, à ces malheureux qu'on entassait dans des cachots malsains et qu'on s'apprêtait à déporter en masse, car, au fond de sa conscience, il ne se sentait pas tout à fait innocent de leur péché. Combien il eut à regretter, en ces tristes jours, certains écarts de sa plume ! Il faut croire qu'il cherchait à s'abuser lui-

1. Ce pastiche était intitulé : *la Prophétie des jours sanglants.*

2. « On n'a pas connu avec exactitude le chiffre des morts. D'après la statistique des journaux de médecine, il y aurait eu 2.539 blessés soignés dans les hôpitaux de Paris ; le nombre de ceux qui ont été soignés à domicile a dû être beaucoup plus considérable. » Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, 4e partie.

3. Ange Blaize, qu'il aimait doublement et comme son neveu et comme son disciple, n'hésita pas, quoiqu'il fût sincèrement républicain, à prendre rang parmi les défenseurs de l'ordre. En combattant contre les insurgés, il fut blessé grièvement. Pour cette conduite si honorable, Lamennais rompit immédiatement avec lui et ne consentit jamais à le revoir.

4. « Hâtez-vous d'effacer les noms funestes de vainqueurs et de vaincus... Des vainqueurs entre des frères ! Des vaincus entre des frères ! Non, non, après le combat, des frères seulement, et des pleurs, et des embrassements... Le pardon, l'amour expient tout ; ils font plus, ils sauvent, ils ramènent les frères dans les bras des frères ; ils s'unissent de nouveau... » *Le Peuple constituant*, numéros du 30 juin et du 1er juillet 1848.

même quand il essayait de rejeter sur la complicité du gouvernement et des partis réactionnaires toute la responsabilité de l'insurrection[1]. Mais sa parole n'avait plus aucun écho dans l'opinion publique. Ce qu'on voulait, ce qu'on exigeait du général Cavaignac, nouveau chef du pouvoir exécutif, c'était l'énergique répression de tous les éléments de désordre et spécialement de la presse. Un décret fut rendu qui rétablissait l'obligation du cautionnement. Pour *le Peuple constituant*, dont la situation financière n'avait jamais été brillante, ce décret équivalait à un arrêt de mort. Il était bien à présumer que son rédacteur en chef ne le laisserait pas mourir sans bruit. Le 11 juillet, son dernier numéro, tiré à 400.000 exemplaires, parut encadré de noir. En tête figurait cet article destiné à demeurer célèbre dans les fastes du journalisme français :

« *Le Peuple constituant* a commencé avec la république ; il finit avec la république. Car ce que nous voyons ce n'est pas certes la république, ce n'est même rien qui ait un nom. Paris en état de siège, livré au pouvoir militaire, livré lui-même à une faction qui en fait son instrument ; les cachots et les forts de Louis-Philippe encombrés de 14.000 prisonniers à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout-puissants ; des transportations sans jugement ; des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple ; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait ; l'esclavage et la ruine de la

1. Voir notamment, dans *le Peuple constituant*, l'article du 4 juillet qui débute en ces termes : « Il devient de plus en plus évident que l'insurrection n'a été qu'un de ces affreux massacres organisés successivement sur tous les points de l'Europe par la royauté. »

presse par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur ; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais ; non, encore une fois, non certes, ce n'est pas la république, mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

« Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine, et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes...

« Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des intérêts de la patrie, on nous traite comme le peuple ; on nous désarme. Depuis quelque temps notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique... L'intention était claire ; on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre ! »

Cet article, vrai chef-d'œuvre d'invective, mit fin à la carrière de Lamennais dans le journalisme[1]. Il provoqua la saisie immédiate du *Peuple constituant* et des poursuites contre son gérant[2]. Vainement l'auteur de l'article essaya d'attirer sur lui-même l'action judiciaire en introduisant devant l'Assemblée nationale une proposition ainsi conçue :

1. Il devait néanmoins se laisser entraîner à prendre, vers la fin de l'année 1849, la direction de *la Réforme*, qu'il ne réussit pas à préserver de la faillite.
2. Veyron-Lacroix.

« Je demande à l'Assemblée d'autoriser des poursuites contre moi. » L'Assemblée passa outre[1].

Il ne resta plus dès lors à Lamennais qu'à suivre d'un regard attristé la lente agonie de la deuxième République. Cette agonie devait se prolonger jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851. Tant qu'elle dura, l'obstiné Breton, comme s'il n'eût pu se résoudre à abandonner toute espérance, épiait avec anxiété tout symptôme d'un revirement de l'opinion, et c'est chose curieuse d'observer dans sa correspondance comment le plus mince incident, une vague rumeur, souvent inexacte, suffisent à lui persuader que la République peut vivre encore. Le 20 mai 1849, par exemple, au moment de sa réélection à l'Assemblée nationale, il écrivait : « En ce moment nous

1. Ce fut dans la séance du 29 août 1848 que l'étrange proposition de Lamennais vînt en discussion. Celui-ci, à cette occasion, monta à la tribune, et ce fut, paraît-il, pour l'unique fois. Sa voix était si faible que le président, avant de lui donner la parole, prit la précaution d'inviter l'Assemblée à garder un profond silence. Le discours du timide orateur eut au moins le mérite d'être bref. En voici le texte à titre de curiosité : « Citoyens représentants, il ne faut pas vous y méprendre, sous une question qui semble personnelle se trouve un grand principe d'équité. Le rapport conclut au rejet de la demande en autorisation de poursuites parce que le gérant seul doit être poursuivi devant la loi. A cette raison je n'ai qu'un mot à dire. C'est qu'il y a des cas semblables où l'auteur de l'article a été poursuivi, soit seul, soit conjointement avec le gérant, quand l'écrivain se déclarait l'auteur de l'article. M. Lefranc (des Pyrénées) s'est trouvé dans un cas analogue sous l'ancienne législation. On m'oppose un vice de forme ; on ne saurait être poursuivi, dit-on, quand le procureur ou un tiers ne demande aucune poursuite. D'abord je pourrais répondre que lorsque j'ai écrit l'article poursuivi, j'écrivais sous l'empire de l'abrogation des lois sur la presse, abrogation qui a eu lieu de plein droit et de fait. Mais d'ailleurs vous n'avez pas à vous préoccuper seulement du point de vue de la procédure, de la forme ; votre décision souveraine a plus à faire, elle a à juger une question d'équité : c'est sur l'équité qu'est basée ma demande. »

avons un gouvernement plus infâme que celui de Louis-Philippe, mais cela ne durera pas. Le pays entier se réveille. Les campagnes s'éclairent et les hommes du passé seront vaincus. Sans doute il faudra combattre et souffrir. Point de progrès qu'à ce prix, et l'avenir qui est devant nous est si beau, si grand, que rien ne doit coûter pour l'atteindre. Les élections qui viennent de se faire augmenteront le nombre des vrais républicains dans l'Assemblée. Soutenus par le peuple et par l'armée unie au peuple, la victoire leur restera[1]. »

La rapide fortune de Louis Napoléon l'irrita plus qu'elle ne le surprit, car, bien qu'il se fût d'abord mépris, comme beaucoup d'autres, sur la valeur intellectuelle du prince[2], il reconnut bientôt que la coalition des partis réactionnaires tournerait à son profit. Que les légitimistes et les orléanistes dussent échouer dans leur dessein de restauration monarchique, il n'en douta pas un seul instant. Néanmoins plus la tournure des événements rendait inévitable, même à ses yeux, le rétablissement de l'Empire, plus il s'affermissait dans sa foi républicaine; bien que dégoûté un peu du rôle de prophète[3], il ne

1. Lettre à Mme Ligeret de Chazey. — Il ajoutait, donnant peut-être, sans y penser, l'explication d'un si singulier optimisme : « J'ai été nommé à Paris. Priez Dieu qu'il me donne la force dont j'ai besoin pour remplir mes devoirs. »

Plus souvent, son penchant naturel au pessimisme prenant le dessus, il n'entrevoyait dans un prochain avenir que « guerre civile », « révolution, fille de celle de 89, mais bien autrement profonde », « ruine totale et catastrophes sans nom ». Lettre à M. Ange Blaize, du 31 janvier 1849 ; à Jean Dessoliaire, du 22 août 1849.

2. « Louis Bonaparte est une sorte d'idiot qui, à la tribune, où il crut hier devoir monter, a excité la risée universelle de la Chambre. » Lettre au baron de Vitrolles, du 28 octobre 1848.

3. « J'ai trop voulu prévoir dans ma vie. Il est sage de ne pas étendre ses prévoyances si loin. Nous avons peu de prise

cessait de prédire que l'Empire rétabli durerait peu et que nécessairement la République reviendrait [1]. Sa crainte était plutôt qu'elle ne revînt trop vite pour être, encore une fois, perdue par les républicains [2]. Car c'est à eux que, jugeant mieux des choses ; c'est à leur esprit étroit, sectaire, et complètement ignorant des lois fondamentales de toute société, qu'il imputait l'échec misérable de la révolution de Février. Sur quelques-uns des plus marquants il est resté, dans sa correspondance, des appréciations d'une juste mais tardive sévérité [3].

Quoique les motifs de découragement ne lui fissent pas défaut, il continua de remplir son mandat de représentant du peuple avec une scrupuleuse régularité jusqu'au jour où un coup de force ferma à tous les députés l'accès du Palais-Bourbon. On ne fit pas à Lamennais, comme à quelques-uns de ses collègues, l'honneur de l'enfermer à Mazas ; il ne fut pas même inquiété. Un des premiers actes du Président victorieux fut de supprimer la liberté de la presse. Dès lors, qu'avait-on à craindre d'un homme à qui il suffisait, pour le réduire à l'impuissance, d'ôter sa plume ?

sur le cours des choses : folie donc d'entreprendre de le dominer ou de le diriger. Imitons la fourmi qui se laisse aller au ruisseau sur son frêle brin d'herbe. » Lettre à Alexis Gérard, du 13 avril 1851.

1. Voir sa correspondance avec le baron de Vitrolles, avec Mme Ligeret de Chazey — publiée par la *Revue hebdomaire*, numéro du 2 octobre 1909 ; — avec Alexis Gérard — publiée par la *Revue bleue*, numéros du 29 juillet, du 5 et 12 août 1905.

2. Lettre au baron de Vitrolles, du 1er novembre 1849.

3. Voir ses lettres à Jean Dessoliaire, du 20 juin et du 19 juillet 1850, du 20 juin 1851.

CHAPITRE XVI

DERNIÈRE ŒUVRE

Introduction à la Divine Comédie.

Il s'était produit chez Lamennais, tant qu'il eut à prendre une part active aux affaires publiques, comme un renouvellement de force physique. L'ardeur même de la lutte semblait avoir décuplé son endurance. Surmené outre mesure, il écrivait : « Ma santé se soutient malgré un travail de quinze heures par jour, ou plutôt, ce travail l'a rétablie [1]. » Son exaltation et son apparente vigueur tombèrent du même coup après l'avènement du second Empire. Au cours de l'année 1852, sa santé commença à décliner visiblement et d'autant plus vite qu'à un âge où il aurait eu besoin d'être entouré de soins et d'affections, il se voyait condamné à vivre dans la tristesse et dans l'isolement [2]. A sa tristesse se mêlait,

1. Lettre à l'abbé Jean, du 28 juin 1848.

2. « Remerciez Dieu, écrivait-il à une lointaine amie, de n'être pas condamnée à ce qu'il y a de plus dur dans la vie humaine, vieillir seul. » Lettre à Mme Ligeret de Chazey, du 21 décembre 1850.

comme toujours, une irritation qui n'était pas sa moindre souffrance. Le régime qui venait de succéder à la République lui était odieux parce qu'il lui représentait le triomphe de la force brutale sur la liberté. Autre chose encore excitait sa colère : l'entente qu'il croyait voir s'établir entre ce régime et le clergé [1]. Ne pouvant supporter de vivre sous un gouvernement qui s'imposait par une sorte de terreur, il s'arrêta de nouveau à la pensée d'aller finir ses jours hors de France. Il écrivait, le 20 février 1852 : « J'ai pensé bien des fois à m'exiler moi-même pour fuir le spectacle que j'ai sous les yeux ; mais, vieux et malade, où aller, et comment me créer en pays étranger des moyens d'existence ? Force m'est donc de rester ici pendant qu'on m'y laissera, et désormais je ne vois pas de raison de prévoir qu'on m'en chasse. Rien, au reste, ne me préoccupe moins. Si quelque chose m'est indifférent, c'est en quel coin du monde je finirai ma vie qui n'est plus qu'un continuel état de souffrance [2]. »

Son unique consolation, en des jours pour lui si sombres, c'était son inébranlable confiance dans l'avenir et l'attente certaine d'une suprême revanche des idées pour lesquelles, ne pouvant plus combattre, il continuait de souffrir. Après avoir décrit, dans une autre lettre, l'état de la France humiliée et comprimée sous le despotisme impérial, il ajoutait : « Voyons en tout cela une disposition providentielle,

1. Dans un sentiment de souverain mépris, il écrivait : « Le prêtre, le soldat et le mouchard, voilà la base de ce régime. » Lettre du 16 novembre 1852. Et encore : « Sur les ossements de la patrie, sur les débris de ses droits, de sa liberté, de sa gloire, des êtres inconnus, sortis on ne sait d'où, célèbrent leurs orgies, au bruit des cloches que le prêtre ravi sonne à toute volée. » Lettre du 4 avril 1853.

2. Lettre à Mme Ligeret de Chazey.

un châtiment trop mérité, et le seul moyen qui restât peut-être de ramener dans les voies de la vie un peuple égaré dans celles de la mort par l'égoïsme aveugle et un matérialisme abject. Le droit, la justice, la liberté lui apparaîtront bientôt comme l'unique remède aux maux sous lesquels il gémit. L'humanité, le voulût-elle, ne saurait se soustraire aux lois éternelles qui président à son évolution[1]. »

Les promesses de l'avenir, si brillantes qu'il lui plût de les concevoir, n'empêchaient pas que Lamennais ne sentît très vivement tout l'ennui de sa situation. Pour un homme aussi peu capable de vivre dans le repos, c'était chose difficile d'occuper les loisirs forcés que lui créait la suppression subite de son rôle politique. Il s'était interdit la lecture des journaux, depuis qu'il les savait soumis à la censure de la police[2]. Les livres, il est vrai, lui restaient, mais ne lui suffisaient pas, car il avait au moins autant besoin d'agir que de penser. Qui le croirait ? Son activité inquiète se tourna vers les affaires d'argent.

Il y avait quelque temps déjà qu'une préoccupation toute nouvelle s'était emparée de son esprit, celle de se refaire une fortune. Elle lui fut inspirée, non par l'amour de l'argent, mais par cette crainte bizarre qu'ont parfois les vieillards de manquer du nécessaire[3]. Sous l'empire de ce sentiment, il se

1. Lettre à Mme Ligeret de Chazey, du 16 novembre 1852.
2. Lettre à Mme Ligeret de Chazey, du 19 avril 1852.
3. La politique n'avait pas enrichi Lamennais, toutefois il n'était plus tout à fait aussi pauvre qu'il se plaisait à le croire ou à le dire. Des naufrages successifs auxquels il avait lui-même, par son imprudence, exposé son patrimoine, il avait réussi à sauver un capital que M. Benoît-Champy, bien au courant de ses affaires, évaluait à une cinquantaine de mille francs. Il retirait de la Chesnaie, une rente annuelle de

fit en lui comme un tardif réveil de l'esprit commercial, qui, en un autre siècle, avait poussé aux entreprises les plus risquées ses ancêtres, corsaires ou armateurs bretons. A leur exemple, mais avec moins d'habileté et de bonheur, il se laissa entraîner à dès opérations hasardeuses, même un peu troubles quelquefois, dont tout le résultat fut de diminuer son modeste avoir en l'exposant lui-même à de fâcheuses compromissions [1].

La plus extraordinaire de ces opérations, ce fut l'achat qu'il fit, sur les conseils de son ami Barbet, d'un certain nombre de tableaux qu'il se promettait de revendre avec un bénéfice énorme. Ces tableaux étaient des toiles plutôt médiocres ; il se plut à leur attribuer un prix inestimable [2]. Aucun de ses amis,

1.400 francs (lettre à M. Ange Blaize, du 22 août 1849). Enfin la vente de ses livres, de l'*Imitation* surtout, ajoutait à son revenu un supplément qui, en certaines années, était fort appréciable.

Le bruit courut qu'un ancien marin, secouru par son père à l'époque de la Révolution, lui avait laissé par testament une grosse fortune. Il lui légua, en réalité, un assez beau mobilier et peut-être quelques milliers de francs.

1. « Le caractère de M. de Lamennais avait bien changé dans les dernières années de sa vie. D'un extrême désintéressement, d'un complet détachement des biens terrestres, il en était arrivé à un désir très vif d'augmenter son patrimoine et de réaliser des bénéfices : dans ce but, il s'est plusieurs fois intéressé aux entreprises industrielles les plus hasardeuses et de telle nature qu'il eût été regrettable que son nom fût mêlé, ou plutôt compromis dans les débats judiciaires qu'elles pouvaient provoquer. Mon intervention l'a toujours préservé de ce malheur ; mais il ne s'en trouvait pas moins en contact avec des hommes d'une moralité équivoque et qu'il haïssait ensuite avec une violenee et une exagération égales à la confiance aveugle qu'il leur avait témoignée. » M. Benoît-Champy, *Quelques souvenirs sur la mort de M. de Lamennais*. Document inédit, communiqué par M. l'abbé Clair.

2. Il en fixait la valeur à trois millions au moins. M. Benoît-Champy l'entendit plusieurs fois répéter ce chiffre avec la plus entière bonne foi.

pas même le peintre Ary Scheffer avec lequel il se brouilla à cette occasion, n'aurait réussi à le dissuader de se croire le propriétaire de la plus belle galerie de tableaux qui fût au monde, des plus authentiques chefs-d'œuvre de Raphaël, du Titien, de Rubens, de Murillo, etc. A l'entendre, le Louvre même n'en possédait pas de semblables[1]. Par bonheur, il put conserver jusqu'à la fin de sa vie cette innocente illusion. Il eût été si humiliant pour lui d'être obligé de reconnaître que ses connaissances esthétiques ne l'avaient point préservé de se laisser abuser à ce point! Après sa mort, la collection fut vendue aux enchères publiques; on en retira quatorze mille francs[2].

Au commencement de l'année 1853, Lamennais, après toute une suite de déménagements[3], vint habiter, près du Temple, dans une vieille maison de la rue du Grand-Chantier[4]. C'est dans cette maison qu'il devait mourir. L'affaiblissement graduel de ses forces lui rendant la marche pénible, il sortait peu; il recevait peu aussi, beaucoup de ses amis ayant été dispersés par le coup d'État[5]. Ses lettres mêmes se

1. En écrivant au baron de Vitrolles, il se félicitait d'avoir acquis un Paul Potter « plus beau que le plus beau du monde ». Lettre du 6 août 1849.

2. Elle lui en avait coûté, paraît-il, 21.000. Quelques tableaux furent mis à part et conservés par sa famille. HIPPOLYTE CASTILLE, *Portraits historiques. Lamennais.*

3. Après avoir abandonné son appartement de la rue Tronchet, il demeura successivement à la barrière de l'Étoile, au numéro 154 de la rue Montmartre, au Palais-National, autrement dit Palais-Royal, au numéro 3 de la rue de Milan.

4. Au numéro 12.

5. Au nombre des quelques familiers qui fréquentaient sa maison se trouvait le futur premier ministre de l'Empire libéral, M. Emile Ollivier. Celui-ci, après avoir rempli à Marseille, dans les circonstances les plus difficiles, les fonctions de commissaire du gouvernement de la République, s'était

faisaient rares, parce que, sa vue ayant baissé, il lui en coûtait d'écrire. Les plus intéressantes qui nous soient restées sont celles qu'il adressait, de temps à autre, à Mme Ligeret de Chazey, femme d'esprit cultivé et d'imagination ardente, que des revers de fortune avaient obligé à se retirer en Amérique[1]. Dans plusieurs de ces lettres, il a exprimé sur le caractère des Américains et sur l'avenir de l'Amé-

fait inscrire, après le coup d'État, au barreau de Paris. Lamennais qui l'avait connu tout enfant, étant très lié avec son père, le recevait dans la plus étroite intimité; séduit par le charme de sa jeunesse non moins que par la précoce supériorité de son esprit et la noblesse de son caractère, il lui témoignait autant de confiance que d'affection.

Grâce à sa prodigieuse mémoire, l'éminent homme d'État à qui la postérité rendra pleine justice, a conservé sur les dernières années de son illustre ami des souvenirs très précis dont il a bien voulu faire profiter l'auteur de ce livre. Qu'il veuille bien aussi agréer, une fois encore, l'expression de sa vive et affectueuse gratitude.

1. Chez son gendre, le docteur Plaget, fixé dans la Louisiane.

Les relations de Lamennais avec Mme Ligeret de Chazey remontaient à l'année 1838. Enthousiasmée par la lecture des *Paroles d'un Croyant*, cette dame, qui se piquait de quelque littérature, conçut la pensée d'imiter ce qu'elle admirait et de publier un manuscrit auquel, avec une ineffable simplicité, elle avait donné ce titre : *Paroles d'une femme*. Consulté à ce propos, Lamennais réussit à la détourner de son dessein en lui écrivant avec autant de finesse que de courtoisie : « Vous voulez, Madame, que je vous dise avec une pleine franchise mon avis sur le manuscrit que vous avez bien voulu me confier. J'y ai remarqué un talent réel, des réflexions délicates et vraies, de la sensibilité sans affectation... Quant au fond, il me semble qu'à côté du tableau que vous faites des souffrances de la femme dans le mariage, on pourrait en placer un autre qui n'aurait pas moins de vérité, le tableau des souffrances de l'homme ; et qu'en outre, n'indiquant pas les changements que vous croiriez juste et bon d'opérer dans les conditions légales de la femme, votre ouvrage, sous ce rapport, ne conclut pas, et ne peut guère par conséquent qu'irriter le sentiment du mal, sans y joindre l'espérance et la prévision du remède. » Lettre du 3 avril 1838.

rique des vues fort curieuses et de piquantes appréciations. Il en est une surtout qui vaut d'être citée. Sa lointaine correspondante lui ayant fait part des hautes ambitions de la *jeune Amérique*, il lui répondit :

« La jeune Amérique et ses *destinées manifestes* me paraissent de même fabrique et de même valeur que la jeune France, la jeune Italie, la jeune Allemagne, que le temps a enterrées à petit bruit, tant elles ont vieilli vite. L'idée, en ce qu'elle a de généreux, n'a pu être, dans le pays que vous habitez, qu'une idée importée du dehors, et qui jamais ne deviendra nationale. La race saxonne, à ses trois degrés (allemande, anglaise, américaine) a son génie propre et ses fonctions propres dans le développement universel. Inférieure aux races du Midi, dépositaires des principes féconds de la vraie civilisation toute spirituelle, elle est chargée des *gros travaux* dans la famille humaine, de défricher, de fabriquer, de transporter, de manipuler la matière, avec une énergie proportionnée à la passion du gain, seul but final qu'elle se propose, but nécessairement égoïste. Dure et envahissante, elle abaisserait le monde entier à son niveau et ferait du genre humain une sorte de grand mollusque, si la Providence ne lui avait préparé un contrepoids dans d'autres races, relativement oisives en apparence, parce que, leur activité se développant dans une sphère plus haute, elles sont l'instrument prédestiné du progrès intellectuel et moral. De ces deux genres de fonctions diverses indispensables l'une et l'autre pour la vie de l'humanité, résultera un antagonisme, dont l'expression géographique, en Amérique, sera l'attribution d'une moitié de ce vaste continent, des limites boréales jusqu'à l'isthme de Panama, à la race saxonne, et de l'autre

moitié à la race latine, c'est-à-dire, espagnole, portugaise, italienne et française, peuples de frères dont l'intime fusion a déjà commencé à s'opérer sur les rives de la Plata et au Brésil même. C'est en ce sens que je vous disais que le conflit entre ces deux éléments de la société future aurait lieu dans le golfe du Mexique. Il serait bon d'y penser de bonne heure[1]. »

D'autres soucis, cependant, occupaient l'esprit de Lamennais, et le principal, il faut bien le dire, c'était d'accroître immédiatement ses ressources par quelque bonne affaire de librairie. On lui avait suggéré d'écrire et de publier ses « Mémoires ». Il s'y refusa pour des motifs qui sont tout à son honneur. « Il aurait fallu pendant des années, a-t-il écrit à ce propos, m'occuper de moi-même, y penser, en parler sans cesse. Or, s'il est quelque chose qui me répugne invinciblement, c'est cela.

« En outre, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité n'eût pas été constamment favorable à tous. Il en est qu'elle aurait, quoi que je pusse faire, montré sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde, et cela me répugnait encore. Sans blâmer ceux qui lèguent aux vivants l'histoire rigidement vraie des morts, liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts pour moi sont toujours vivants; ils me semblent même avoir droit à plus de respect, à plus de ménagements, car, attaqués, ils ne sauraient se défendre. J'ai donc renoncé à écrire des mémoires. »

Puis, par une légitime préoccupation et une juste prévoyance de l'avenir, il ajoutait : « Comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps,

1. Lettre du 10 juillet 1853.

mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits, où se marque le progrès de mon esprit, ses variations même, si quelques-uns préfèrent ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues, et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées.

« A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus intimes, pour qu'elles pussent, après ma mort, servir au dessein que je viens d'expliquer[1]. »

Il y avait beaucoup de fierté sans doute, mais de la grandeur aussi et une belle loyauté dans cette résolution de Lamennais d'aller au jugement de la postérité, sans autre moyen de défense que ces quelques centaines de lettres écrites par lui au jour le jour, avec la plus évidente sincérité, au risque même de se laisser voir « sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde ». Non seulement ces lettres, mais d'autres encore, en grand nombre, ont été publiées : l'ensemble forme aujourd'hui plusieurs volumes. Toute cette correspondance ne justifie ni les erreurs ni les fautes de Lamennais, mais elle les explique et, quelquefois, elle les atténue[2]; elle

1. A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II. *Protestation contre la publication qui pourrait être faite des lettres écrites par Lamennais à Mme Y...*

Ce qui donna lieu à cette protestation, ce fut le refus que Mme Yemeniz lui opposa lorsqu'il lui eut demandé l'autorisation de faire prendre copie de sa correspondance avec elle. Cette correspondance comprenait plus de 400 lettres. Quelques-unes ont été publiées dans la *Revue de Paris*, numéros du 15 mai et du 1er juillet 1905.

2. Barbey d'Aurevilly, qui, Lamennais vivant encore, avait écrit contre lui un article extrêmement violent, publia, après

raconte avec un tel accent de vérité les crises effroyablement douloureuses de son existence, elle présente un si vivant tableau des luttes qu'il eut à soutenir, non seulement contre les autres, mais surtout contre lui-même, contre sa nature ardente, impressionnable, toujours et en tout poussée violemment aux extrêmes, qu'elle provoque en sa faveur, si résolu qu'on soit à le condamner, un sentiment d'indulgence et de respectueuse pitié.

Personne assurément ne songera à chercher dans les lettres du fougueux polémiste cette grâce, cette légèreté, cette aimable coquetterie de la pensée ou du style qui donnent tant de charme à la correspondance de Voltaire ou de Mme de Sévigné. D'autres qualités s'y rencontrent, et, entre toutes, une souveraine maîtrise de la langue qui fait que les mots se plient toujours à exprimer, avec une justesse rigoureuse, les pensées ou les sentiments de l'écrivain. Sa phrase est plus alerte, plus simple aussi dans ses lettres que dans ses ouvrages ; elle a quelquefois de la bonhomie ou une amusante causticité ; une vigueur extrême dans les moments de colère ; toujours une impeccable correction. Il n'est pas rare que des lettres, écrites sur les plus graves sujets, s'achèvent par des formules d'une sensibilité ex-

lecture de la correspondance éditée par E. Forgues, un second article qui était presque un désaveu du premier. « Cette correspondance, disait-il, n'a que deux volumes et l'on voudrait qu'elle en eût cent... Elle a parfaitement absous Lamennais des accusations d'orgueil, d'ambition, de haine et d'envie accumulées sur sa mémoire. » *Les Prophètes du passé*, appendice. — Cette même correspondance a été appréciée tout différemment par M. Caro. « Ce n'est qu'une suite de pamphlets », a-t-il écrit dans ses *Nouvelles Études morales sur le temps présent*. On aime à croire qu'il eût changé d'avis s'il lui avait été permis de lire les lettres de Lamennais à Benoît d'Azy, à Montalembert ou à la baronne Cottu.

quise. Le même homme, si prompt à s'irriter contre ses adversaires, s'attendrit facilement avec ceux qu'il aime et trouve, pour leur exprimer son affection, les tours les plus délicats et les plus heureux.

Après avoir refusé d'écrire ses Mémoires, Lamennais avait agréé la proposition que lui fit un éditeur parisien d'ajouter à sa traduction des Évangiles celle des autres livres du Nouveau Testament. A vrai dire, un travail de ce genre ne lui souriait guère ; il se crut obligé de l'accepter par la nécessité de gagner son pain[1].

Bientôt rebuté par des difficultés inattendues, il renonça à poursuivre la traduction du Nouveau Testament pour entreprendre celle de *la Divine Comédie*. Il est possible qu'il se soit laissé séduire, en cette occasion, par l'exemple de son illustre ami Chateaubriand, qui, moins pauvre que lui en apparence, plus besogneux peut-être, s'était résigné, au déclin de sa vie, à se faire le traducteur du *Paradis perdu*.

Le poème de Dante avait toujours été une des lectures favorites de Lamennais; il fut même quelquefois la source de ses inspirations. Entre ces deux hommes, séparés par un si long espace de temps, il y avait, semble-t-il, une mystérieuse parenté : chez l'un et l'autre même génie sombre et altier, même fonds de souffrance et de mélancolie, même puissance

1. Il écrivait au baron de Vitrolles : « Le travail qui m'occupe, quoique difficile, est à peu près un travail de simple manœuvre. J'avais, comme vous savez, traduit les Évangiles. On m'a demandé d'y ajouter les autres livres du Nouveau Testament, sans notes, ni réflexions quelconques. Me voici donc, du matin au soir, traduisant, traduisant dans l'espérance que ce papier que je brouille se changera pour moi en pain. Les pensées qui me viennent, je les ravale, mais cela ne nourrit pas. » Lettre du 29 août 1850.

de rêve et d'imagination; ils avaient encore de commun une faculté d'aimer et de haïr sans mesure, un égal penchant à l'idéalisme, et, sous un masque empreint d'une semblable expression d'apparente dureté, la plus douloureuse sensibilité du cœur. Dans l'existence errante et agitée de l'immortel Florentin, le grand écrivain breton pouvait reconnaître quelque image de sa propre destinée : car, lui aussi, il avait commencé par être guelfe, lui aussi il avait exalté, en des accents magnifiques, le pontificat romain; et voici que, à son tour, contre l'ingrate Rome, devenue à ses yeux aussi la *bestia senza pace*, il s'apprêtait à lancer un dernier trait qui, s'il n'avait tenu qu'à lui, eût été mortel.

Publiée après la mort de Lamennais[1], la traduction de *la Divine Comédie* n'a rien ajouté à sa gloire littéraire ; à force d'être littérale, elle devient souvent obscure, et elle est rendue d'une lecture fatigante par de continuelles inversions que notre langue n'admet point. Peut-être serait-elle aujourd'hui tout

1. Par les soins de M. E. Forgues. — Pendant qu'il travaillait à la traduction de *la Divine Comédie*, Lamennais eut souvent l'occasion de mettre à profit la parfaite connaissance que son jeune ami, M. Emile Ollivier, avait acquise de la langue italienne. Dès qu'un chant était terminé, il ne manquait pas de lui en faire lui-même la lecture. Un jour, comme il lisait le quatorzième chant, arrivé à l'épisode de Capanée, en qui le poète a personnifié cette volonté opiniâtre que rien, pas même l'éternel supplice, ne peut briser, soudain le traducteur se dressa, comme pour lancer de toute son âme cette suprême apostrophe : « Quand Jupiter rassemblerait contre moi tous ses traits et toute sa force, il n'aurait pas la joie de la vengeance. » A ce moment, son unique auditeur l'interrompant, lui dit avec une juvénile hardiesse : « Eh ! monsieur Lamennais, vous vous reconnaissez bien là. » Sur ce mot, le vieil écrivain s'arrêta, garda pendant quelques instants le silence, hésitant peut-être à se fâcher ; puis, après un brusque éclat de son rire strident, il se rassit. Mais la lecture, ce jour-là, ne fut pas poussée plus loin.

à fait oubliée si l'auteur ne l'avait fait précéder d'une *Introduction* considérée, non sans quelque raison, comme son testament intellectuel[1]. Cette introduction précise, en effet, et d'une manière définitive, l'état d'âme dans lequel la mort saisit l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence.*

Elle débute par une de ces grandes synthèses historiques, propices aux développements oratoires, mais dont, si l'on a souci de la vérité, il faut savoir se défier. De belles pages s'y rencontrent, qui attestent que chez Lamennais l'homme de plume n'a pas trop vieilli[2] : son penchant invétéré pour les théories préconçues s'y fait sentir aussi et l'entraîne, comme de coutume, à d'inacceptables paradoxes. Ainsi, jaloux de maintenir dans toute son intégrité sa théorie de l'évolution, il n'hésite pas à présenter les invasions barbares comme un simple accident historique dont la trace se reconnaît à peine dans les mœurs, les lois, les institutions des sociétés modernes. La civilisation chrétienne n'est, à son sens, que le naturel développement de la civilisation antique. Er-

1. *L'Introduction à la Divine Comédie,* si elle eût été achevée, aurait pu former un petit volume. L'auteur l'avait partagée en chapitres ; sept ont été entièrement écrits. Le huitième, qui n'eut pas été certainement le dernier, est resté inachevé.

2. Celle-ci, par exemple, qui termine le chapitre Ier : « Ce poème (*la Divine Comédie*) est à la fois une tombe et un berceau : la tombe magnifique d'un monde qui s'en va, le berceau d'un monde près d'éclore ; un portique entre deux temples, le temple du passé et le temple de l'avenir. Le passé y dépose ses croyances, ses idées, sa science, comme les Égyptiens déposaient leurs rois et leurs dieux symboliques dans les sépulcres de Thèbes et de Memphis. L'avenir y apporte ses aspirations, ses germes enveloppés dans les langes d'une langue naissante et d'une splendide poésie, enfant mystérieux qui puise à deux mamelles le lait dont ses lèvres s'abreuvent, la tradition sacrée et la fiction profane, Moïse et saint Paul, Homère et Virgile. »

nest Renan lui a reproché à ce propos de n'avoir pas feuilleté le *Corpus juris germanici antiqui.* Selon toute apparence, il n'en connaissait pas même le titre.

Sa critique littéraire est de meilleur aloi : fine, ingénieuse, souvent bien motivée, contestable cependant sur quelques points. Il marque trop de tendance à juger de Dante par lui-même quand il lui prête le dessein de faire de *la Divine Comédie* « une satire épique contre Rome papale ». Il oublie trop que le noble exilé florentin ne s'est pas laissé dominer par la passion politique jusqu'à renier sa foi religieuse, et qu'en devenant gibelin, il est resté profondément et intégralement chrétien. Sans doute il a trop sacrifié, lui aussi, à sa vengeance, mais sans aller jusqu'à rompre, pour la satisfaire, le lien qui l'unissait à l'Église. Il était difficile à Lamennais, avec un tempérament aussi tranché que le sien, de s'objectiver. Les épisodes qu'il admire le plus, les passages qu'il souligne d'un trait rapide et sûr, ce sont ceux précisément où il se retrouve avec l'infini de ses rêves, la vigueur de ses haines, la délicatesse exquise de ses affections[1]. Ne peint-il pas l'incessant tourment de son âme, quand, à propos du récit fait par Ulysse de ses voyages à travers le monde, il ajoute : « Ce monde, au fond, c'est l'homme

1. Voir, par exemple, ce qu'il a écrit sur l'épisode de Francesca de Rimini, sur la rencontre de Dante avec son ancien maître Brunetto Latini ou avec son ami, le musicien Casella sur le réprouvé Guy de Montefeltro ; sur la malédiction prononcée par Hugues Capet contre ses descendants, malédiction qui s'exprime en un cri sublime, « cri de haine sans doute, mais d'une haine sainte, de cette haine qui a sa source dans un amour immense du juste et du bien : « O mon Seigneur, « quand joyeux verrais-je la vengeance cachée dont jouit en « secret ta colère ! »

même, son éternelle aspiration à un au-delà sans terme, son mouvement éternel à travers les réalités passagères, vers ce que ne borne ni le temps ni l'espace, vers l'Etre infini qui éternellement attire à soi toutes ses créatures. Près de la joie de s'en approcher, qu'est-ce que les joies de cette vie terrestre, qu'est-ce que la vie même ? De là l'insatiable besoin de lumière, de connaître toujours plus pour aimer toujours plus ; de là, dans un travail sans repos, le mépris des obstacles, des fatigues, des souffrances, cette irrésistible impulsion qui force l'homme, jeté sur une mer inconnue, au milieu des écueils, des tempêtes, d'obéir à la voix qui lui crie : « Va, suis le soleil[1]. »

Toute la poésie de Dante est cependant pour Lamennais d'un moindre intérêt que ses doctrines. Il semblerait qu'en les exposant et en les discutant, il ait voulu surtout se donner l'occasion de renier, une dernière fois, tout son passé catholique et de faire profession du rationalisme le plus absolu. Chose triste à dire : ce qui apparaît dominant encore dans son âme vieillie, c'est le ressentiment, et l'objet de son ressentiment, c'est toujours Rome, cette Rome orgueilleuse, « corrompue et corruptrice», que, d'après son interprétation, l'auteur de *la Divine Comédie* se serait proposé de peindre, sous le voile d'une transparente allégorie, comme « l'enfer du genre humain ». Dès qu'il s'agit de la Papauté, le vindicatif écrivain ne voit plus, ou il voit faux ; les scandales qui, en des siècles mauvais, ont déshonoré la cour pontificale, il prend un visible plaisir à les rappeler, à les grossir même par d'odieuses hyperboles[2] ; sur les immenses services rendus par d'il-

1. *Introduction à la Divine Comédie*, chap. VII.

2. « Les mystères orgiaques de la Rome païenne reparaissent dans la Rome papale. A la licence se joint l'ambition, une ambi-

lustres et saints papes, non seulement à la religion, mais aux lettres, aux arts, à toute la civilisation, il ferme les yeux obstinément. En définitive, son *Introduction* est un long réquisitoire contre l'Eglise romaine, mais si superficiel et si violent à la fois que nul historien sérieux, fût-il hostile au catholicisme, ne consentirait à le prendre à son compte.

C'est un spectacle profondément attristant que celui de cet homme de génie s'acharnant à détruire de ses propres mains ce que naguère il avait édifié au prix d'un si beau et si difficile labeur. La renaissance de l'ultramontanisme, en France et hors de France, fut certainement son œuvre par excellence ; de cette œuvre il voudrait après lui ne rien laisser debout. Rompant le silence qu'il s'est imposé, depuis près de vingt ans, sur son conflit avec le Saint-Siège, il reproduit inopinément la lettre que le cardinal Pacca lui avait adressée, au nom de Grégoire XVI, pour préciser le sens et la portée de l'encyclique *Mirari vos*, et de cette lettre, qui a laissé dans son âme une incurable blessure, il se fait une arme contre le pouvoir spirituel aussi bien que contre le pouvoir temporel de la Papauté. Exiger la soumission absolue de l'esprit et de la volonté à l'autorité sans limites d'un Pape infaillible, c'est, déclare-t-il, une chose monstrueuse, « un exécrable attentat contre le genre humain[1] ». Un « Pape-Dieu » vaudrait un « Tzar-Dieu » ; sa suprématie, si, par impossible, elle venait à s'établir, serait l'arrêt immédiat de tout progrès, la destruction

tion que n'arrête aucune loi divine ni humaine. Des crimes inouïs épouvantent la terre... » *Introd.*, chap. I.

« Jamais les Papes ne se départirent de ce système politique pratiquement athée, et qui fut une des sources de l'athéisme dogmatique si répandu au quinzième siècle, et hautement professé au Vatican même. » *Ibid.*, chap. V.

1. *Introduction à la Divine Comédie*, chap. V.

de toute liberté, l'abaissement au rang de la brute de la plus noble créature de Dieu[1]. Qui eût jamais pensé que l'auteur de tant de vigoureux écrits contre le gallicanisme en arriverait à parler du pontificat romain dans ces termes-là ?

Cependant on s'aperçoit, à y regarder de près, que les deux thèses, qu'il a successivement soutenues pour ou contre ce pouvoir, diffèrent seulement par la conclusion ; le principe fondamental de l'une et de l'autre est resté le même : d'où la persistance du subtile dialectitien à prétendre que ses idées n'ont pas changé, qu'elles ont simplement évolué. Il admet, il est prêt à soutenir encore que la puissance temporelle est, de plein droit, subordonnée à la puissance spirituelle, comme la matière est subordonnée à l'esprit. Il professe toujours que le gouvernement de la société humaine appartient à la puissance spirituelle, mais cette puissance, il ne la voit plus, comme autrefois, résidant dans le Pape ; il la voit maintenant répandue dans le Peuple[2]. De la part du philosophe qui, en développant sa théorie du *sens commun*, a proclamé l'infaillibilité de la raison générale, c'est incontestablement plus logique.

1. *Introduction à la Divine Comédie*, chap. v.

2. Il persiste néanmoins à maintenir, ce qui semble contradictoire, l'existence et la légitimité de deux pouvoirs distincts, indépendants l'un de l'autre dans la sphère qui leur est propre, et il conclut : « Dans la société donc, le pouvoir spirituel, étranger à l'organisation du corps social ou de l'État, en dehors d'elle, supérieur à elle, n'est que l'esprit, la raison libre de toute entrave : d'où, par la communication sans obstacle des pensées qui se modifient les unes les autres, naît une pensée commune, une volonté commune dominant, dès qu'elle s'est formée, toutes les pensées, toutes les volontés particulières ; de sorte que, sans moyens de contrainte, sans juridiction politique ni civile, la raison libre, impersonnelle, incorporelle constitue le pouvoir spirituel dans lequel réside la suprême puissance de gouvernement. » *Introduction*, chap. v.

Il ne paraît pas qu'on puisse, après avoir lu le dernier écrit de Lamennais, conserver encore quelque doute sur la ruine à peu près totale de ses anciennes croyances. Bien qu'il eût formé le dessein, au moment de sa rupture avec l'Église, de s'arrêter à mi-chemin entre le catholicisme et un christianisme indéterminé, il finit, et c'était aussi plus logique, par les renier tous les deux. Le passage de la foi simple du croyant aux négations rationalistes avait été pour lui particulièrement difficile, car, à la plus belle époque de sa vie, il avait combattu à outrance la raison individuelle et lui avait contesté ses droits même les plus légitimes. Un autre que lui, ayant de tels antécédents, eût cherché un refuge dans le scepticisme : une répugnance invincible l'en tint toujours éloigné.

Sa religion, car jusqu'à la fin il estima en avoir une, était devenue de plus en plus difficile à définir. Ce n'était pas tout à fait du pur déisme, ni du panthéisme, conscient; et c'était aussi un vague naturalisme, rationel et mystique à la fois [1]. Il affirme, toutes les fois que l'occasion s'en présente, une foi affective en un Dieu unique et personnel aussi bien qu'en une Providence « dont la main toute-puissante conduit le monde à l'accomplissement de ses destinées [2] », mais cette affirmation sincère, il faut le croire, ne s'accorde

1. N'est-ce pas un sentiment bien naturaliste qui s'affirme dans ce passage de son *Introduction :* « Ce qu'à l'origine suggère le pur instinct se rapproche beaucoup plus de la raison que les idées théologiques des âges postérieurs... Le pauvre sauvage, au séjour des ombres, continue de poursuivre sur le bord des lacs, à travers les hautes herbes, le daim agile, le bison, l'élan : moins éloigné de la vérité, dans ses songes naïfs, que l'inspiré dont le cerveau ardent crée ce qui, en aucune manière, ne peut être. » Chap. VII.

2. Lettre à Mme Ligeret de Chazey, du 20 avril 1852.

guère avec ses théories philosophiques. Il persiste dans l'espérance d'une vie future; même de cette espérance il a souvent tiré une consolation soit pour lui-même, soit pour les autres[1] ; mais il inclinait à penser que l'existence de l'homme, au delà de la tombe, ne diffère pas essentiellement de son existence terrestre, qu'elle en est plutôt, dans une autre condition et sous une autre forme, le développement indéfiniment prolongé[2]. « Notre enfer, écrivait-il, notre purgatoire, notre ciel, c'est nous-même, selon l'état de l'âme duquel dépend radicalement celui du corps, et si bas que soit le point d'où elles partent, toutes âmes montent au ciel, toutes y arriveront avec plus ou moins de labeur, parce que Dieu les attire toutes à soi, que Dieu est amour, et que l'amour est plus fort que la mort[3]. »

1. « Il faut bien finir, et loin de nous en plaindre, je ne sache rien dont nous ayons plus à bénir la douce Providence. Ce que nous attendons vaut mieux que ce que nous quittons. » Lettre à la même, du 23 juillet 1852.

Lamennais écrivait encore à sa lointaine amie qui venait de perdre son mari : « Que Dieu vous donne la force de résister à une pareille épreuve ! Ceux qui la partagent l'adouciront autant qu'elle peut l'être. Mais cela ne ferme pas la blessure. Il faut chercher plus haut la consolation, et la seule suffisante, la seule vraie est de songer combien peu de temps durent ces séparations si terribles en apparence. » Lettre du 27 octobre 1853.

2. « La perpétuité de la vie implique donc la continuité de l'être vivant, sous des conditions corporelles d'existence, il est vrai, diverses, mais néanmoins toujours en harmonie avec sa nature, et déterminées par elle. Ainsi, les conditions de la vie de l'enfant dans le sein de sa mère diffèrent profondément des conditions de la vie de l'homme en rapport immédiat, par ses sens et par son action, avec le monde extérieur où il se développe... Entre l'état présent et l'état futur, entre les deux phases d'existence dont ce qu'on appelle la mort est le lien, la différence, quoique plus grande, au moins en apparence, est de même ordre. » *Introduction à la Divine Comédie*, chap. VII.

3. *Introduction à la Divine Comédie*, chap. VIII.

Ces lignes sont presque les dernières qu'ait tracées la main de Lamennais. Elles appartiennent au chapitre qu'il avait commencé d'écrire sur *le deuxième cantique de la Divine Comédie ;* ce chapitre, il ne lui fut pas permis de l'achever.

CHAPITRE XVII

LA FIN

La mort ne surprit pas Lamennais; depuis longtemps il l'attendait et il la désirait. Usé par le travail et le chagrin non moins que par les années, il aspirait à sortir de ce monde, comme aspire à sortir de l'arène l'athlète épuisé par un rude combat[1]. Ce n'est pas qu'il fut tenté de s'avouer vaincu; au contraire, il se préparait à mourir avec une foi inébranlable dans ses idées et une confiance sereine dans leur triomphe final[2]. Qu'un sentiment de cette na-

1. Son désir de la mort était encore excité par une impatience d'atteindre, au delà des ombres de la vie présente, les réalités éternelles. « J'aime à vous savoir à la campagne, écrivait-il au baron de Vitrolles, jouissant des derniers rayons d'un soleil qui pâlit, image en cela d'un passé qui nous fuit et que nous fuyons. Cher, je sens bien vivement en moi le désir d'en voir un nouveau, le soleil qui éclaire, non quelques misérables atomes de boue, ce qu'on appelle des mondes, mais les espaces intellectuels, les éternelles régions des âmes. » Lettre du 10 septembre 1848.

2. Prisonnier à Sainte-Pélagie, il avait écrit : « Qu'il y a peu d'hommes qui cherchent le vrai avec sincérité ! Cependant, quoi qu'on fasse, il surnage toujours. On saura dans cent ans

ture dût être un obstacle insurmontable à sa réconciliation avec l'Église, il n'y avait que trop lieu de le redouter. A cet égard, ses résolutions étaient, semble-t-il, depuis longtemps bien arrêtées. Dès l'année 1845, il écrivait au baron de Vitrolles : « J'ai vu ces jours derniers M. de Chateaubriand, et je l'ai trouvé changé, fatigué. Je ne fis qu'entrer et sortir sans m'asseoir, parce qu'il était lui-même debout, avec un gros curé à face large et pleine qui s'occupait, je crois, en ce moment, des soins de son état près de l'auteur du *Génie du Christianisme* que sa femme tient à mettre en règle. Ces choses-là me font toujours un singulier effet, à moi, homme ou diable tout d'une pièce, et qui n'entends rien aux politiques si persévérantes, à cette diplomatie de la tombe, comme vous voudrez [1]. » Ce que signifiait pour Lamennais cette expression : « la diplomatie de la tombe », il est facile de le deviner.

Vers la fin de l'année 1853, le bruit se répandit tout à coup qu'il était tombé dangereusement malade. Cette fausse nouvelle consterna ses amis lointains et lui causa un mécontentement très vif. A l'un de ceux qui s'étaient inquiétés il répondit : « Ce que vous a mandé Dessoliaire, mon cher Elie, est un vain bruit sans aucun fondement, répandu par je ne sais qui dans je ne sais quel but. Les visites que j'ai reçues à cette occasion, les choses qui m'ont été dites

si j'en ai entrevu, comme je le crois, quelques lueurs. » Lettre au baron de Vitrolles, du 11 janvier 1841.

Plus proche de sa fin, il exprimait à peu près la même pensée sous cette autre forme : « Le printemps approche où tout renaîtra. Semons donc sans relâche, semons le bon grain, déposons dans la terre aujourd'hui froide et nue les germes d'où sortira la moisson future. » Lettre à Jean Dessoliaire, du 2 janvier 1851.

1. Lettre du 4 novembre.

et écrites sont de nature à me faire penser que cette prétendue maladie grave a été imaginée par des gens qui épient ma fin, pour s'emparer, s'ils le pouvaient, de ces derniers moments qu'ils se persuadent leur appartenir de droit. Pour moi, qui me suis toujours appartenu, j'espère bien m'appartenir jusqu'au bout[1]. » Ce langage faisait prévoir que rien, même en face de la mort, ne pourrait entamer l'inflexible opiniâtreté de l'écrivain breton. Les faux bruits qu'on avait fait courir sur sa santé eurent au moins ce résultat de le décider à écrire son testament. Cette pièce porte la date du 28 décembre 1853[2]. Peu de jours après Lamennais était atteint subitement du mal qui devait l'emporter[3].

1. A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre du 12 décembre 1853.

2. Par testament olographe, Lamennais instituait légataire universelle sa nièce, Augustine Blaize, veuve d'Elie de Kertanguy, et désignait comme exécuteurs testamentaires M. Auguste Barbet et M. Benoît-Champy. A ce testament il ajouta un codicille daté du 30 décembre 1853, par lequel il léguait en toute propriété à M. Émile Forgues les papiers qu'il avait eu la précaution d'enfermer dans une caisse et dans les armoires de sa bibliothèque vitrée. Il lui confiait, en même temps, le soin de surveiller l'impression ou la réimpression de ses œuvres et de sa correspondance. L'interprétation de ce codicille devait donner lieu à un procès intenté par la légataire universelle. M. Émile Forgues le gagna en première instance et le perdit en appel. — Voir A. Blaize, *Essai biographique sur M. F. de La Mennais*, chap. v, et Emile Forgues, *Œuvres posthumes de Lamennais*, t. II, appendice.

3. Les éléments du récit qui va suivre ont été empruntés à quatre relations différentes. Deux de ces relations, celle d'Ange Blaize et d'Émile Forgues ont été publiées ; les deux autres sont restées inédites. De celles-ci, la première, assez brève, a été rédigée par M. Benoît-Champy et conservée par sa famille. Elle porte ce titre : *Quelques souvenirs sur la mort de M. de Lamennais*. La seconde, très prodigue de détails, fut écrite par M. Joseph d'Ortigues, ancien disciple de Lamennais, devenu critique d'art au *Journal des Débats*. Une copie de sa narration, dont l'authenticité est tout à fait hors de doute, est parvenue

Il ne paraît pas que la nature de ce mal ait été, à l'origine, clairement diagnostiquée[1]. Le docteur Jallat, simple médecin de quartier choisi par Auguste Barbet, crut d'abord à « une goutte remontée[2] ». Le docteur Rostan, qui fut appelé ensuite en consultation, se prononça pour une pneumonie[3]. Selon toute apparence c'est lui qui avait raison[4].

entre les mains de l'auteur de ce livre ; elle porte cette date : 8 mars 1854, et ce titre : *Maladie et derniers moments de M. de La Mennais*. Malheureusement cette copie est inachevée, elle s'arrête à ce qu'on pourrait appeler la première période de la maladie de Lamennais. Toutes les recherches faites pour retrouver le manuscrit original, n'ont point donné de résultat. Dans le cours du récit, chacune de ces relations sera simplement désignée par le nom de son auteur.

Aux documents précités, s'ajoute le procès-verbal dressé, peu de temps après la mort de Lamennais, par quelques-uns de ses amis qui y avaient assisté. Il fut dicté par Henri Martin qui l'a signé conjointement avec Giuseppe Montanelli, Armand Lévy, Henri Carnot et le docteur Jallat. Il est daté du 15 mars 1854. L'exactitude de ce procès-verbal ne paraît pas avoir été sérieusement contestée.

1. M. Benoît-Champy déclare « qu'il n'a jamais pu savoir d'une manière précise quelle était la maladie à laquelle Lamennais avait succombé ». Ange Blaize estime que ce fut une pleurésie.

2. Joseph d'Ortigues.

3. *Ibid.*

4. Deux médecins donnèrent leurs soins à Lamennais au cours de sa maladie : le docteur Jallat, en qualité de médecin traitant ; le docteur Rostan, en qualité de médecin consultant. Le premier inspirait beaucoup de défiance aux plus anciens amis de l'illustre malade ; sa science leur était suspecte, et ils supposaient qu'en le choisissant, Auguste Barbet avait eu en vue principalement de s'assurer un auxiliaire sur lequel il pût compter pour écarter certaines visites. Joseph d'Ortigues a enregistré les craintes exprimées à ce sujet, mais ne paraît pas les avoir partagées complètement. Il raconte que le docteur Jallat dit un jour à la baronne Cottu, fort prévenue contre lui, que si Lamennais avait exprimé le désir de voir un prêtre, il serait allé lui-même le chercher. Le docteur Rostan ne se montra pas, d'ailleurs, moins rigoureux à défendre les visites, parce que, en raison de son extrême faiblesse, le malade n'en pouvait pas recevoir sans danger.

Saisi brusquement par une forte fièvre, Lamennais s'était alité le lundi 16 janvier 1854. La nouvelle de sa maladie, cette fois trop réelle, ne fut pas immédiatement connue du public, mais aussitôt qu'elle commença à se répandre, le bruit circula d'une séquestration exercée sur sa personne par des hommes notoirement hostiles à la religion. On racontait qu'une consigne sévère interdisait aux amis des anciens jours l'entrée de sa maison, qu'une garde-malade protestante avait été placée intentionnellement à son chevet, avec défense absolue de laisser aucun prêtre en approcher; que toutes précautions enfin étaient prises pour que, le voulût-il, le moribond ne pût accomplir ostensiblement aucun acte impliquant, avec le désaveu de ses erreurs passées, la volonté de rentrer au sein de l'Église. Si de tels propos n'étaient point fondés, ils avaient au moins quelque vraisemblance : l'homme qui contribua le plus à les accréditer, ce fut Auguste Barbet.

Il faut renoncer à expliquer l'extraordinaire empire que cet ancien receveur des finances, devenu presque un déclassé, avait fini par acquérir sur l'esprit de Lamennais. Peu d'années avaient suffi pour rendre leur intimité si étroite que rarement ils passaient un jour sans se voir, ayant décidé de prendre leurs repas ensemble. Lamennais eut même cette faiblesse d'insister auprès de quelques-uns de ses amis pour n'être pas invité chez eux sans que Barbet le fût aussi [1]. Celui-ci, dès le début de sa maladie, était

1. Joseph d'Ortigues mentionne que, par considération pour Lamennais, il fut comme obligé de le recevoir deux fois à sa table, et bien à contre-cœur. Le baron de Vitrolles se montra moins accommodant. Auguste Barbet s'étant un jour présenté chez lui de la part de Lamennais, il fit savoir à celui-ci que, si son ami se présentait une seconde fois, il ne le recevrait pas.

venu s'établir chez son ami comme à demeure et s'était constitué en quelque façon son garde du corps. Il en avait le droit, faut-il ajouter, et presque le devoir, après le témoignage de confiance illimitée que Lamennais, comme on va dire, venait de lui donner par écrit. Toutefois, son attitude, dans une circonstance si délicate, donne à penser que, jaloux de conserver sans partage la confiance dont il était l'objet, il eut d'abord l'intention de ne laisser approcher de Lamennais personne autre que lui. Il mit, en effet, peu d'empressement à informer de sa maladie ses plus proches parents[1], et surtout ceux de ses amis dont il connaissait les sentiments catholiques. Il résulta d'un isolement si rigoureux que Lamennais fut d'abord mal soigné. Chaque matin, Auguste Barbet arrivait avec un paquet de journaux pris en passant dans un cabinet de lecture, et avec une petite provision de chocolat achetée chez Tortoni. C'était tout ce que le malade pouvait intellectuellement ou physiquement supporter. La nuit, son infirmier étant obligé de se retirer, il était abandonné aux soins peu vigilants d'un jeune domestique nommé Auguste ; il n'y avait aucune femme dans la maison[2].

Les choses allèrent de la sorte jusqu'au lundi 23 janvier. Ce jour-là, l'état de Lamennais n'ayant

1. Le neveu de Lamennais, Ange Blaize, ne fut prévenu que le 29 janvier par une lettre que Béranger lui fit tenir ; sa nièce, Mme de Kertanguy fut avertie un peu plus tôt et directement par Auguste Barbet. Le seul parent que celui-ci ait informé sans retard, ce fut M. Benoît-Champy, qui, peu pressé de se rencontrer avec un homme qui lui était antipathique, laissa passer quelques jours avant de se rendre à la rue du Grand-Chantier.

2. Joseph d'Ortigues. — Quinze jours avant de tomber malade, Lamennais avait renvoyé la femme qui, chez lui, était chargée du service de la cuisine.

pas cessé de s'aggraver, Auguste Barbet, effrayé peut-être de sa responsabilité, se présenta, dans la journée, chez Joseph d'Ortigues et lui apprit que le Maître, qu'il n'avait point cessé d'aimer, était gravement malade depuis une semaine[1]. Il ajouta qu'il devenait urgent de placer auprès de lui une femme expérimentée, capable de lui donner, la nuit surtout, les soins que son état réclamait. Pareil souci était, de sa part, bien tardif. Mme d'Ortigues, pieuse et compatissante chrétienne, offrit immédiatement de se mettre à la recherche d'une garde-malade; mais voulant être assurée de l'assentiment de Lamennais, elle se rendit chez lui en toute hâte, accompagnée de son mari. Le malade les accueillit l'un et l'autre avec un regard plein d'affection, et, l'oppression lui rendant la parole très difficile, il leur tendit la main que son ancien disciple serra et baisa tendrement[2]. En sortant de la maison, Mme Joseph d'Ortigues se mit à la recherche d'une garde-malade; on lui indiqua comme très recommandable une femme nommée Hartmann; après l'avoir arrêtée, elle apprit par hasard que cette femme était protestante[3].

1. « Le lundi, 23 janvier 1854, M. Auguste Barbet vint nous prévenir, dans l'après-midi, que M. de La Mennais était, depuis quelques jours, gravement et dangereusement malade. Ce jour-là, le malade se trouvant plus mal avait chargé M. Barbet de remettre, de sa part, une montre en or à un nommé Oswald. M. Barbet ne connaissant pas cet Oswald, se figura que cette montre était destinée à mon fils... Ce fut peut-être à cette circonstance que nous dûmes d'être informés dès lors de l'état de M. de La Mennais. » Joseph d'Ortigues. — Oswald était le fils, non de Joseph d'Ortigues, mais du baron de Vitrolles.

2. Joseph d'Ortigues.

3. Joseph d'Ortigues raconte que sa femme n'ayant point réussi à se procurer la garde-malade qu'elle avait en vue, se rendit, sur le conseil de son pharmacien, Leperdriel, rue des Dames-de-la-Tour-d'Auvergne; qu'elle y trouva une femme dont la physionomie lui plut et dont l'intérieur bien tenu la

Ce n'était, d'ailleurs, ni les préjugés de sa garde-malade, ni le mauvais vouloir trop manifeste d'Auguste Barbet qui devaient écarter le prêtre du lit de Lamennais; ce fut, il faut bien le dire, sa propre volonté. Joseph d'Ortigues, qui le connaissait bien, prévit, dès le premier jour, que cette volonté de fer ne céderait à aucune influence, et il s'en désolait, car, resté fidèle aux premières leçons du fondateur de l'Ecole de la Chesnaie, il ne pouvait supporter la pensée de voir mourir sous ses yeux, comme un apostat, le Maître en qui il avait naguère admiré un des plus brillants apologistes de la foi chrétienne[1]. Il songeait en outre que ce serait un affreux spectacle, s'il fallait qu'à travers les rues de Paris on vît passer, sans l'accompagnement d'aucun symbole religieux ni d'aucune prière, le cadavre de celui qui avait reçu, avec l'onction sacerdotale, un caractère sacré, indélébile, objet de la vénération de tous les bons chrétiens. Deux jours se passèrent pour lui en de cruelles perplexités, parce qu'il craignait égale-

mit en confiance. Il ajoute : « Mme Hartmann demanda quelques minutes pour préparer un petit paquet. Ses dispositions prises, elle embrassa son mari, ensuite ses enfants et partit en leur recommandant de ne pas oublier d'aller au temple. Ma femme s'aperçut alors qu'elle s'était adressée à une protestante, mais il était trop tard. »

1. « Il me semblait qu'en ma qualité d'ancien disciple et d'ami constant de M. de La Mennais, j'avais des devoirs à remplir envers lui, mais, d'un autre côté, je savais mieux que personne qu'il n'y avait nul esprit au monde qui eût quelque influence sur le sien... Le Lamennais que j'avais admiré, vénéré, était perdu pour moi. L'abbé Féli de La Mennais de Paulin Guérin était remplacé par le Lamennais de David d'Angers et de Calametta. Il ne restait plus qu'un homme, ombre de lui-même... Pourquoi lui suis-je resté fidèle ? Parce que je me suis toujours dit : « On ne sait pas ce qui peut arriver », parce que j'ai toujours conservé un espoir qui a toujours été s'affaiblissant, il est vrai, mais qui ne s'est éteint qu'avec lui. » Joseph d'Ortigues.

ment d'avoir à se reprocher ou une inaction trop prolongée ou une démarche imprudente. Enfin, après une visite où l'état du malade lui parut plus alarmant, il prit le parti d'avertir le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu, dans l'espoir que ces deux ecclésiastiques auraient, en se présentant chez Lamennais, quelque chance d'être reçus, sinon comme prêtres, du moins comme amis[1]. Toutefois, avant de faire aucune démarche, il voulut prendre l'avis du baron de Vitrolles et réclamer son appui.

Le baron de Vitrolles fut peut-être le seul homme dont Lamennais ait craint d'encourir le blâme et de perdre l'amitié[2]. Depuis nombre d'années, il allait chaque semaine déjeuner chez lui ; son hôte ne pouvait donc manquer d'être informé assez promptement de sa maladie. En l'apprenant, il se montra vivement affecté, car, outre le danger de perdre un ami dont il avait toujours apprécié le génie et le grand cœur, le

1. « Ces messieurs, comme on sait, avaient été fort liés avec M. de La Mennais, et, bien qu'il y eût eu une discussion assez vive entre ce dernier et le P. Ventura chez l'abbé Martin de Noirlieu six mois ou un an auparavant, il n'était pas douteux que leur ancienne affection, leur charité à tous deux ne leur conseillassent une démarche auprès du malade. » Joseph d'Ortigues. — L'abbé Martin de Noirlieu était curé de Saint-Louis-d'Antin.

2. « C'était le seul homme qui pût donner un conseil à son ami, qui pût même lui reprocher certains torts sans le blesser; et toute sa force consistait en ceci : c'est qu'en lui disant imperturbablement la vérité, il n'avait jamais l'air de craindre les conséquences de sa franchise. « Je désire que vous ne vous « fâchiez pas, mais si vous vous fâchez, tant pis pour vous. » Voici ce qui était dans le ton que M. de Vitrolles savait prendre avec lui ; aussi l'amitié de ces deux hommes a-t-elle toujours été exempte de nuage, malgré les dissidences les plus profondes en politique et même en religion ; car si M. de Vitrolles n'est pas religieux au fond, du moins la religion est-elle l'objet de ses respects extérieurs et il n'aime pas ceux qui l'attaquent. » Joseph d'Ortigues.

vieux royaliste redoutait, moins peut-être en chrétien qu'en gentilhomme, le scandale retentissant qui résulterait inévitablement de la mort de Lamennais, si celui-ci s'obstinait, comme il y avait tout lieu de craindre, à finir sa vie à la manière des plus fameux incrédules. Afin d'épargner une pareille tache à sa mémoire, il avait songé, lui aussi, à faire intervenir le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu, et, sans plus attendre, il avait écrit à l'un et à l'autre en les priant de faire individuellement la même tentative auprès de leur ami commun. Que celui-ci consentît seulement à les recevoir, il n'en demandait pas davantage, parce que, dans son opinion, c'était assez pour sauver les apparences et pour éviter un scandale dont la seule possibilité lui causait une indicible répulsion [1]. Impatient de savoir le résultat de leur démarche, il se préparait à se rendre, en compagnie d'Émile Forgues, rue du Grand-Chantier, lorsque, dans la matinée du 25 janvier, Joseph d'Ortigues arriva chez lui. Ayant appris l'objet de sa visite, il lui offrit immédiatement une place dans sa voiture et l'emmena chez Lamennais.

Introduits sur-le-champ dans le cabinet de travail qui précédait la chambre du malade, M. de Vitrolles et ses deux compagnons y trouvèrent déjà réunis M. Benoît-Champy, le docteur Jallat et Auguste Barbet. Celui-ci, debout au milieu de la pièce, les ayant salués avec solennité, commença à parler sur le ton d'un homme gonflé de son importance, et il exposa

1. Il disait à Joseph d'Ortigues : « Je ne comprends pas cette faiblesse de l'abbé de La Mennais à ne pas vouloir recevoir un prêtre. Que ne l'écouterait-il comme il écouterait une voix qui lui porterait des consolations purement humaines, comme j'écouterais moi-même, si j'étais à l'article de la mort, M. de La Mennais me tenant un beau discours philosophique. » Joseph d'Ortigues.

aux visiteurs groupés autour de lui que, la veille, deux ecclésiastiques s'étaient présentés successivement et avaient demandé à voir le malade ; que n'ayant pu obtenir d'être reçus, ils s'étaient retirés en annonçant qu'ils reviendraient prochainement. Il ajouta qu'après les avoir congédiés, il avait jugé inutile de prévenir M. Lamennais de cette double visite. Prenant alors la parole, le baron de Vitrolles déclara qu'il avait pris sur lui d'avertir le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu de la maladie de M. de La Mennais ; que l'un et l'autre, au su de tous, étaient pour lui d'anciens amis, et que personne, en conséquence, n'avait le droit de leur refuser l'entrée de sa chambre [1]. Ainsi mis en demeure de justifier l'autorité qu'il s'attribuait dans la maison du malade, et dont, à en juger par sa conduite de la veille, il paraissait vouloir user à sa discrétion, Auguste Barbet tira de son portefeuille et fit passer sous les yeux des assistants deux pièces que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* avait écrites et signées de sa main. La première était ainsi conçue :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres et comme les pauvres. On ne mettra rien sur ma fosse, pas même une simple pierre.

« Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église.

« On n'enverra point de lettres de faire part.

« On annoncera seulement ma mort à :

« M. Béranger, avenue Chateaubriand ;

« M. de Vitrolles, rue Saint-Lazare, 56 ;

« M. Émile Forgues, rue de Tournon, 2 ;

« M. Joseph d'Ortigues, rue Saint-Lazare, 34 ;

« M. Montanelli, rue de l'Arcade, 17 ;

1. Joseph d'Ortigues.

« Mme veuve Élie de Kertanguy, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

« Je défends très expressément que l'on apposeles scellés chez moi. »

La seconde pièce était rédigée en ces termes :

« Je déclare qu'il est de ma volonté expresse que mon ami, M. Barbet, reste seul uniquement chargé de la surveillance et de l'administration de ma maison et de mes intérêts, y compris les visites[1]. »

Les deux pièces qu'on vient de lire portaient la même date, celle du 16 janvier 1854. Ayant senti, ce jour-là, que sa fin était proche, Lamennais ne consentit pas à s'étendre sur la couche qui allait devenir bientôt son lit de mort, avant d'avoir exprimé par écrit ses dernières volontés. Il tenait, comme il avait dit, « à s'appartenir jusqu'au bout ». Or il avait décidé, après de mûres réflexions, de mourir, non pas sans religion, mais dans la religion qu'il estimait s'être faite, c'est-à-dire, dans une religion sans prêtre et sans culte. Soucieux, dès lors, de se soustraire à des démarches et à des instances qu'il savait devoir être inutiles, il ne remit pas, selon toute vraisemblance, à Auguste Barbet, la note qui lui était spécialement destinée, sans avoir pris soin d'en préciser la signification par des instructions verbales[2]. Ces mots : « y compris les visites, » ne laissaient que trop entendre la préoccupation à laquelle il avait obéi en confiant à son mandataire des pouvoirs si étendus.

Le baron de Vitrolles, qui avait à cœur de ména-

1. Ange Blaize.

2. M. Spuller affirme que « M. Auguste Barbet avait en outre reçu verbalement de Lamennais l'ordre de ne laisser approcher de lui aucune personne appartenant au clergé. » *Lamennais, ad finem.*

ger à son malheureux ami l'occasion de revenir à d'autres sentiments, soutint, même après lecture des pièces communiquées par Auguste Barbet, qu'on ne pouvait légitimement s'autoriser ni de l'une ni de l'autre pour laisser ignorer à Lamennais les témoignages d'intérêt et d'affection que des amis fidèles venaient lui apporter, et il proposa que, séance tenante, on lui fît part de la visite du P. Ventura et de l'abbé Martin de Noirlieu. Cette proposition, vivement combattue par Barbet, finit par obtenir l'assentiment des autres personnes présentes. En conséquence, tous les assistants, moins Joseph d'Ortigues[1], entrèrent ensemble dans la chambre du malade, et, après qu'ils se furent assis autour de son lit, M. Benoît-Champy, qui se trouvait le plus rapproché, lui dit : « Le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu se sont présentés dans la journée d'hier et ont demandé à vous voir. On ne les a pas reçus dans la crainte de vous fatiguer. S'ils reviennent, que faudra-t-il faire [2] ? » A cette question si grave et si nettement posée succéda un court moment de silence. Puis, d'une voix faible mais bien articulée, le malade répondit : « Cette double visite me fait assez connaître dans quelle intention ces deux messieurs sont venus. Je ne veux pas les recevoir[3]. » Pas une autre

1. Celui-ci resta dans le cabinet de travail, ayant redouté peut-être d'entrer dans la chambre du malade, parce qu'il pressentait ce qui allait se passer.

2. M. Benoît-Champy. — Dans sa relation, Joseph d'Ortigues raconte que ce fut le baron de Vitrolles qui interrogea Lamennais. Mais son témoignage ne saurait prévaloir sur celui de M. Benoît-Champy affirmant que ce fut lui qui fut chargé de prendre la parole et qui recueillit directement la réponse de Lamennais.

3. Sur cette scène si importante les quatre relations sont concordantes, sauf de légères variantes. D'après Émile For-

parole ne fut prononcée. En se retirant, les visiteurs s'arrêtèrent quelques minutes dans le cabinet de travail pour se partager les heures de garde dans l'appartement de Lamennais[1].

La réponse qu'il venait de donner devant témoins à M. Benoît-Champy était désolante pour les catholiques : on ne pouvait humainement en attendre une autre, étant donné que les raisons qui, depuis tant d'années, le tenaient éloigné de la communion de l'Église, subsistaient toujours. C'était une aversion pleine de mépris à l'égard des membres de la hiérarchie, un inextinguible ressentiment contre le Saint-Siège et surtout l'habitude qu'il avait prise de considérer le catholicisme comme une religion morte, de laquelle, ni pour le présent, ni pour l'avenir, il n'y avait plus rien à espérer. Solliciter, accepter seulement, par une crainte puérile de la mort, les secours d'une religion à laquelle on ne croit plus, il estimait cela une indigne comédie, une faiblesse déshonorante ; avec son caractère, il n'aurait pu s'y prêter[2]. D'ailleurs, s'il n'avait plus foi aux doctrines

gues, Lamennais, après avoir formulé son refus de recevoir le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu, aurait ajouté : « On les remerciera de ma part. » *Notes et Souvenirs.*

1. Il fut convenu que Barbet serait de garde le matin de 9 heures à midi ; Joseph d'Ortigues de midi à 3 heures ; puis Émile Forgues, Eugène Maron et aussi, sans doute, Henri Martin, Henri Carnot, Giuseppe Montanelli, Armand Lévy, le général Ulloa, le nonce polonais Karworvski, qu'Ange Blaize mentionne comme ayant passé alternativement les heures du jour et de la nuit dans l'appartement de son oncle, pendant sa maladie.

2. « Si au moins, disait M. de Vitrolles, s'il n'avait rien statué pour ses funérailles, s'il avait laissé faire, s'il se laissait présenter à l'église, les apparences seraient sauvées. Mais, ne croyant pas, il regarde ces témoignages extérieurs comme une profanation. » Joseph d'Ortigues. — Le baron de Vitrolles se trompait lui-même en supposant que l'Église aurait accordé à

du catholicisme, il avait foi en ses doctrines personnelles jusqu'à être persuadé que sa conscience lui défendait de les désavouer. Dominé, même à cette heure, par cet étrange mysticisme qui avait exercé sur sa vie entière une fatale influence, il se crut obligé, semble-t-il, de donner par sa mort, et même après sa mort, un grand exemple et une dernière leçon. On lui avait assez reproché, souvent avec raison, ses contradictions et ses inconséquences ; il voulut montrer, cette fois, jusqu'où il savait pousser la logique de ses idées.

Si quelque considération humaine avait pu fléchir sa volonté opiniâtre, c'eût été assurément la prévision du chagrin que sa mort non chrétienne allait causer à certaines personnes pour qui, à travers toutes les agitations de sa vie, il avait conservé une profonde affection. Bien résolu à ne se laisser ébranler ni par leurs prières ni par leurs larmes, il souhaitait néanmoins s'épargner d'avoir à soutenir une lutte poignante contre son propre cœur. Au nombre des visites qu'il désirait et redoutait le plus, on peut placer celle de Mme Cottu.

La publication de sa correspondance avec cette noble femme a révélé tout l'attachement qu'il n'avait point cessé d'avoir pour elle. Leurs relations, interrompues pendant quelques années, venaient de se renouer, et, peu de temps avant de tomber malade, il lui avait dit tristement : « Je serais bien à plaindre le jour où il me faudrait m'aliter, car je n'aurais auprès de moi qu'un domestique qui n'entend rien au service, et une cuisinière qui n'entend rien à la cuisine. — J'espère bien, lui avait répondu sa vieille

Lamennais l'honneur de funérailles religieuses sans qu'il eût donné aucun signe de repentir, sans qu'il eût désavoué ses erreurs passées.

amie, que vous n'auriez pas d'autre garde-malade que moi. » Et il reprit : « Je n'en pourrais pas avoir de plus tendre ni de plus dévouée[1]. »

Se souvenant de cette parole, Mme Cottu, à la première nouvelle de la maladie de Lamennais, était accourue chez lui : on lui refusa sa porte. Elle y retourna le jour suivant, en ayant soin, sur le conseil du baron de Vitrolles, de se présenter à l'heure où Joseph d'Ortigues était de garde. S'étant heurtée néanmoins à Auguste Barbet, elle fut obligée d'attendre qu'il se fût éloigné. Dès qu'il eut tourné le dos, la garde-malade consentit à avertir Lamennais de sa présence, et elle revint en disant : « Madame peut entrer, mais seulement pour deux ou trois minutes. » L'entrevue n'eut pas en effet une plus longue durée. Prenant dans sa main la main que le malade avait soulevée avec effort, la baronne Cottu lui dit : « N'est-ce pas que vous êtes convaincu que le cœur qui est là, qui vous parle en ce moment, est celui qui vous aura le plus aimé ? » Il répondit : « Oui, je le sais, et moi aussi je vous aime de tout mon cœur. » — « Je voudrais, reprit la visiteuse, vous donner des soins, être auprès de vous nuit et jour. » Il répondit encore : « Je suis bien soigné. » — « Mais n'est-ce pas que vous me permettez de revenir vous voir ? » — « Vous, toujours. » — « Eh bien ! je reviendrai ce soir voir comment vous êtes. » — « Cela me fera plaisir. » Sur cette dernière parole, Mme Cottu, gagnée par les larmes, se retira[2].

Le soir venu, forte de l'assentiment qu'elle avait obtenu, elle parut de nouveau et réussit à pénétrer dans la chambre du malade, malgré l'opposition de Barbet.

1. Joseph d'Ortigues.
2. Joseph d'Ortigues.

Mais celui-ci, tandis qu'elle se tenait silencieuse au fond de la pièce, affecta de se placer constamment devant elle, de la heurter du coude à plusieurs reprises comme pour lui faire sentir que sa présence gênait le service, en sorte qu'elle dut se retirer sans même avoir pu approcher du lit sur lequel, ce soir-là, Lamennais était si près de mourir[1].

Le lendemain, Auguste Barbet, que les deux visites de la baronne Cottu avaient particulièrement exaspéré, se répandit en grossières invectives contre la conjuration de jésuites et de dévotes qui avaient la prétention de convertir son philosophe malgré lui et de l'obliger — ce fut son mot — « à faire le plongeon ». Après s'être exprimé dans les termes les plus inconvenants sur le compte de Mme Cottu, il raconta que cette femme exaltée avait forcé, la veille au soir, l'entrée de la chambre de Lamennais et que, agenouillée près de son lit, elle s'était mise à réciter des prières avec de grands éclats de voix et des gestes si désordonnés que le malade, pris d'impatience et de dégoût, lui avait dit : « Finissez, madame, cette comédie, et allez-vous-en. » Tout ce récit était un mensonge effronté[2]. Il fait bien connaître le personnage, homme mal élevé, sectaire aussi odieux que ridicule, à qui Lamennais, par une incompréhensible aberration, avait donné toute sa confiance et réservé le privilège de recevoir son dernier soupir.

1. Joseph d'Ortigues.

2. Mme Cottu, lorsque Joseph d'Ortigues lui en eut donné connaissance, bondit d'indignation. L'histoire imaginée par Barbet ne méritait que le mépris, car elle était aussi fausse qu'invraisemblable. De cet incident, très significatif, Joseph d'Ortigues a donné un récit minutieux. En raison des propos tenus pas Auguste Barbet, il n'a pas été possible de le reproduire ici.

Il ne s'était pas trompé en prévoyant que les catholiques ne le laisseraient pas mourir sans tenter de le sauver. La charité chrétienne leur en faisait un devoir, la reconnaissance aussi. Ils ne pouvaient pas oublier, en effet, selon la noble parole de Louis Veuillot, que Lamennais avait rendu à la religion d'immenses services, qu'il avait eu le premier toutes les idées qu'eux-mêmes continuaient de défendre, qu'il avait ouvert la brèche par où ils essayaient de passer, et que, tout en détestant ses fautes, il leur appartenait bien plus de le plaindre et de prier pour lui que de l'invectiver[1]. Toutefois, l'autorité ecclésiastique se trouvait en face d'une situation bien délicate et difficile à dénouer. Il n'en coûtait pas à l'Eglise, quoi qu'elle eût été gravement offensée, de faire le premier pas vers ce prêtre qui avait scandalisé les chrétiens par sa révolte et trompé toutes leurs espérances. Encore fallait-il s'assurer que le pardon qu'elle offrait ne serait pas publiquement repoussé, et qu'un plus grand scandale ne résulterait pas des tentatives qu'on pourrait faire afin d'ouvrir la voie à une réconciliation. Ce qui avait transpiré de l'accueil fait au P. Ventura et à l'abbé Martin de Noirlieu était bien peu encourageant.

L'abbé Dancelle, curé de la paroisse des Blancs-Manteaux[2], se présenta néanmoins, le 26 janvier, rue du Grand-Chantier et demanda, au nom de l'archevêque de Paris, à être introduit auprès de Lamennais. Il lui fut répondu que celui-ci avait donné des instructions qui ne permettaient pas de le recevoir, mais que, si le malade venait à changer de sentiment, on le préviendrait sans retard aussi bien que l'arche-

1. Louis Veuillot, *Correspondance*, lettre à M. Désiré Carrière, du 24 mai 1846.
2. Sur laquelle se trouvait la rue du Grand-Chantier.

vêché. Sur cette réponse, le curé se retira. Le lendemain, il revint à la charge, et comme il insistait avec plus d'énergie pour être admis à remplir le devoir de son ministère, quelques paroles un peu vives furent échangées [1]. Cet incident devint l'occasion de la démarche que firent auprès de Mgr Sibour, ce jour-là même, Emile Forgues, Joseph d'Ortigues et M. Benoît-Champy. Les sentiments de ces deux derniers ne pouvaient être suspects dans l'esprit du prélat. Prenant la parole, M. Benoît-Champy lui exposa le véritable état des choses, et, après lui avoir donné communication des dernières dispositions de Lamennais, il le pria avec tact et mesure de ne pas permettre qu'on renouvelât des tentatives qui allaient directement contre le but qu'on se proposait, et surtout de ne pas donner suite au dessein qu'on lui prêtait de faire intervenir auprès de Lamennais une très ancienne amie, réputée pour son esprit ardent et résolu [2]. Les trois visiteurs s'unirent pour lui donner l'assurance que tout avait été prévu afin que le malade ne fût pas privé des secours de la religion dans le cas où il exprimerait le désir de les recevoir. Sur cette assurance, l'archevêque promit que

1. Joseph d'Ortigues. — Ange Blaize, *Essai biographique.* — Émile Forgues, *Notes et Souvenirs.*

2. Il s'agissait de la baronne de Vaux, fondatrice de la Congrégation des Dames de Saint-Louis. On racontait d'elle ce trait : A l'heure la plus critique de la révolution de Juillet, ayant réussi à pénétrer jusqu'à Charles X, elle lui aurait dit : « Sire, le seul moyen de sauver votre couronne, c'est de faire enlever le duc d'Orléans qui est à Neuilly. Si vos ministres n'osent pas, donnez-moi un escadron de cavalerie et je m'en charge. » — Ce fut l'abbé Beautain qui eut, paraît-il, la pensée de l'employer à vaincre l'obstination de Lamennais. Dans une lettre adressée à Ange Blaize, la baronne de Vaux protesta qu'elle n'aurait consenti à se charger « d'aucune mission d'un zèle malentendu ».

la démarche qu'on lui avait suggérée n'aurait pas lieu[1].

Loin de songer à se rapprocher de l'Église, Lamennais, presque mourant, n'avait qu'un seul souci, celui d'assurer la stricte observation de ses dernières volontés. Se trouvant tout à fait mal, il fit appeler, un des derniers jours de janvier, M. Benoît-Champy, et peut-être parce qu'il se croyait moins sûr de lui que de Barbet, il lui dit : « Je ne puis me faire illusion, je sens que ce sera fini ce soir ou cette nuit ; mon enterrement aura lieu après-demain ; je vous prie de vous conformer scrupuleusement aux instructions que je vous ai données[2]. » Or, à la fin de cette journée qu'il supposait devoir être la dernière de sa vie, ce fut une amélioration qui se manifesta. Le surlendemain, il obtint de ses médecins la permission de se lever et de passer quelques heures auprès de la cheminée dans son cabinet de travail[3].

Bien qu'il parût être entré en convalescence, la sévère consigne établie autour de lui fut maintenue dans presque toute sa rigueur. D'anciens amis, tels que l'abbé Rohrbacher et M. de Coux, venaient journellement prendre de ses nouvelles ; ils ne furent pas admis à communiquer avec lui. On laissa entrer Berryer, paraît-il ; au cours d'un très bref entretien,

1. M. Benoît-Champy a raconté avec beaucoup de simplicité son entrevue avec l'archevêque de Paris ; Émile Forgues, avec un léger ton de persiflage déplacé en un tel sujet. Ange Blaize qui n'y assista pas, la dénonce comme une des nombreuses tentatives de pression qu'on projeta d'exercer sur son oncle. En réalité, il ne fut fait, dans une conjoncture si difficile et si douloureuse, rien de plus que ce qui devait être fait. Si la maladie et la mort de Lamennais donnèrent lieu à quelques manifestations de fanatisme, ce ne fut pas du côté des catholiques.

2. M. Benoît-Champy.

3. *Ibid.*

le célèbre avocat ayant fait allusion à certaines idées échangées autrefois sur le catholicisme, Lamennais l'aurait arrêté par ce seul mot : « J'ai réfléchi depuis[1]. » Ceux de ses amis dont on connaissait les sentiments religieux n'étaient pas les seuls qui fussent tenus éloignés de lui. Béranger s'étant adressé au docteur Rostan pour obtenir l'autorisation de le voir, il lui fut répondu : « On me harcèle pour voir Lamennais ; je ne puis l'accorder, il est trop affaibli. Rendez-moi le service de ne pas insister. Quand on saura que je vous ai refusé, on comprendra que toute visite est impossible[2]. »

Une exception fut faite nécessairement pour la nièce de Lamennais, Mme Elie de Kertanguy. Informée tardivement de la maladie de son oncle, elle ne put arriver auprès de lui, du fond de la Bretagne, que le 4 février, quand le plus grand danger semblait avoir disparu[3]. Après une première et rapide entrevue, on lui permit assez difficilement de le voir plus longuement et sans témoins. Quels souvenirs dut faire revivre dans l'âme de Lamennais la seule présence de cette femme ! Elle évoquait à ses yeux et

1. P. Laveille, *Jean-Marie de La Mennais*, t. II, chap. xxi, 3.

2. Ange Blaize, *Essai biographique*. — Tant que la pneumonie de Lamennais suivit son cours, Béranger, retenu à la chambre par un mal de jambe, ne put venir le visiter. Le malade étant entré en convalescence, il annonçait le dessein d'aller le voir comme une chose toute naturelle et qui ne devait souffrir aucune difficulté. « De bonne heure, écrivait-il, il me faut encore aller chez Lamennais, avec qui il est urgent que je cause. » (Lettre à Mme Donnay, du 11 février 1854.) D'après l'éditeur de sa *Correspondance*, une démarche aurait été faite par l'autorité ecclésiastique auprès du fameux chansonnier en vue d'obtenir qu'il usât de son influence pour ramener l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* à des sentiments plus chrétiens. Ceci est bien peu vraisemblable.

3. Elle descendit à Paris, à l'Abbaye-au-Bois, chez ses deux amies, Mlle Hélène de Cornulier et Mme de Granville.

les landes sauvages et les horizons vaporeux de cette terre bretonne qu'il avait toujours tant aimée ; la vieille maison blanche de la Chesnaie et son parc, objet jusqu'à la dernière heure de ses pensées et de ses regrets ; l'image enfin de ce frère avec qui il lui avait été naguère si doux de vivre, et dont, sur le point de mourir, il s'interdisait de prononcer le nom.

A demi paralysé, l'abbé Jean n'avait pu obéir au premier mouvement de son cœur en volant au chevet de son illustre et malheureux frère. Séparé de lui par l'opposition de leurs idées beaucoup plus que par la distance, il passait les jours et les nuits dans une affreuse anxiété, craignant à chaque instant de recevoir la terrible nouvelle d'une mort qui menaçait d'être sans consolation et sans espérance. Lamennais, de son côté, ne craignait pas moins d'apprendre que son frère arrivait près de lui. C'est, du moins, ce que laisse soupçonner la lettre que Mme de Kertanguy adressait, le 20 février, au fondateur de Ploërmel. Elle écrivait : « Mon oncle Féli m'a dit : « Je « sens que c'est fini ; il faut se résigner à la volonté « de Dieu ; je serai bien quand je me reposerai près « de lui[1]. » Puis, sa nièce lui ayant exprimé le grand chagrin que l'abbé Jean avait eu de ne pouvoir accourir auprès de lui, il répondit : « C'est heureux qu'il ne soit pas venu. » Il hésita même à permettre qu'un souvenir affectueux fut, de sa part, envoyé à l'absent, tant il craignait de s'attendrir et surtout de prononcer une parole qui, interprétée comme un appel, aurait décidé l'abbé Jean à tout braver pour tenter de réconcilier avec l'Église l'éloquent défenseur que, dans un autre temps, il avait réussi à lui donner. Or, quand on songe à ce qu'eût été inévita-

1. P. Laveille, *ibid.*

blement l'entrevue des deux frères, on ose à peine regretter qu'elle n'ait pas eu lieu[1].

Après une apparente amélioration dont on avait trop espéré, l'état de Lamennais était redevenu, vers la mi-février, très inquiétant. Sa convalescence n'avait fait aucun progrès, et ses forces physiques, faute d'une alimentation suffisante, diminuaient de jour en jour. Il dut renoncer à se lever. Son âme conservait d'ailleurs un calme extraordinaire et une inébranlable fermeté. Il parlait peu et passait de longues heures absorbé dans un profond recueillement, indifférent à ce qui se passait ou se disait autour de lui, comme si déjà sa pensée eût été bien loin de ce monde. La nuit, son sommeil était court et agité. Il raconta, un matin, qu'il avait eu comme une vision de l'éternelle béatitude [2]; et c'est peut-être ce qui fit dire à Barbet que le malade laissait voir des traces de délire[3]. Enfin, une congestion pulmonaire se déclara. La mort, cette fois, avait frappé son dernier coup.

Dans la journée du dimanche, 26 février, persuadé que son heure dernière était toute proche, Lamennais fut pris d'une nouvelle inquiétude au sujet de l'accomplissement de ses dernières volontés. Vers une heure de l'après-midi, il fit appeler, par Auguste Barbet, autour de son lit Joseph Montanelli, Armand Lévy et Henri Martin qui se tenaient dans une pièce voisine, et, la force lui manquant pour écrire, il dicta quelques lignes destinées à être ajoutées, comme un

1. Averti cependant de l'extrême péril où se trouvait son frère, l'abbé Jean, sans vouloir rien entendre, se mit en route pour Paris. En arrivant à Rennes, il apprit que tout était fini.

2. Ange Blaize, *Essai biographique.*

3. *Correspondance de Béranger*, lettre du 20 février 1854.

second codicille, à son testament[1]. Après qu'elles eurent été transcrites, on lui en fit la lecture qu'il écouta très attentivement ; il indiqua même une correction de style et, soutenu par un des assistants, il signa. Cela fait, on le laissa seul avec la garde-malade[2] afin qu'il pût se reposer un peu.

Deux heures plus tard, la congestion faisant de rapides progrès, le docteur Jallat déclarait que l'état du malade était tout à fait grave. Sur-le-champ, M. de Coux, qui était survenu, fut prié d'aller chercher à l'Abbaye-aux-Bois Mme de Kertanguy et de la ramener. Les autres amis présents rentrèrent dans la chambre de Lamennais. « Nous étions, ont-ils raconté, depuis quelques instants agenouillés autour de son lit, quand tout à coup, attachant sur nous un regard fixe et long, et pressant la main aux deux plus proches, il dit : « Ce sont les bons moments. » L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit, en faisant un signe de tête : « C'est bien, nous nous retrouver[3]... » A ce moment arriva Henri Carnot et, presque aussitôt la nièce de Lamennais.

Au cours des entretiens qu'elle avait eus avec son oncle, Mme de Kertanguy avait observé par pru-

1. « Ayant essayé de porter sur mon testament la disposition présente, et n'ayant pas pu, je prie MM. Auguste Barbet et Henri Martin de recevoir ma déclaration pour en faire l'usage opportun qui sera bon ; et cette déclaration est que ma volonté est que, si ma légataire universelle, sans le consentement de laquelle aucun des livres que je lui ai alloués ne peut être imprimé, venait à refuser ce consentement pour l'impression d'aucun d'eux, mes exécuteurs testamentaires auront le droit de la contraindre, et je leur en impose le devoir. »

2. Mme Valleton, qui remplaçait, depuis le 23 février, Mme Hartmann tombée malade.

3. Procès-verbal fait à Paris, le 15 mai 1854, et signé : Giuseppe Montanelli, Armand Lévy, H. Martin, H. Carnot, H. Jallat.

dence une extrême réserve en ce qui concernait sa situation au point de vue religieux. Mais, ce jour-là, ayant reconnu, du premier coup d'œil, à l'altération de ses traits, à la courte respiration de sa poitrine oppressée que tout espoir était perdu, cette courageuse femme, n'écoutant que sa foi, se laissa tomber à genoux, et les mains tendues vers lui, elle jeta ce cri : « Mon oncle, mon oncle Féli, veux-tu un prêtre ? Tu veux un prêtre, n'est-ce pas ? » Lamennais répondit : « Non. » Craignant de ne pas avoir assez fait, la pauvre femme reprit : « Mon oncle, je t'en supplie. » Alors se raidissant, et retrouvant pour un instant toute son impérieuse énergie, Lamennais répondit d'une voix plus forte : « Non, non, non ; qu'on me laisse en paix. » Ainsi repoussée, Mme de Kertanguy dut se retirer, avec Mme de Granville qui l'avait rejointe, au fond de la chambre[1] ; on leur fit promettre à l'une et à l'autre de ne renouveler aucune tentative auprès du moribond[2].

Vers cinq heures, Lamennais, toujours obsédé du même souci, demanda qu'on fît appeler Emile Forgues, et quand celui-ci fut arrivé, il lui donna avec une entière liberté d'esprit des indications très précises relativement à la publication de ses œuvres, puis il ajouta : « Soyez ferme, on essaiera de vous circonvenir ; publiez tout, sans changer ni retrancher. » Émile Forgues lui répondit : « Vos volontés seront exécutées complètement sans qu'il y soit

1. Mme de Granville, qui représentait, à cette heure, Mlle de Lucinière, l'excellente *feuillantine*, si dévouée à Lamennais, s'approcha du lit du mourant et lui dit : « Je suis Antoinette, ne me reconnaissez-vous pas ?... » Il répondit : « Parfaitement ; je suis bien aise de vous voir. » Puis, craignant sans doute d'avoir à soutenir un nouvel assaut, il ajouta : « Mais j'ai affaire avec mes amis. »

2. Procès-verbal.

changé un point ou une virgule. » Rassuré par cette promesse, le malade recouvra toute sa tranquillité. Il accueillit affectueusement M. Benoît-Champy, mais, épuisé par l'effort qu'il venait de faire, il ne put lui parler et lui serra seulement la main. Pendant toute la soirée, il conserva le plein usage de toutes ses facultés, et telle était sa force de résistance qu'à dix heures, comme on lui offrait à boire dans une cuillère, il ne permit pas qu'on lui soutînt la main[1]. Vers deux heures du matin, sortant de son assoupissement, il essaya encore de parler ; mais sa parole n'était plus intelligible ; tout ce qu'on put saisir, ce fut le mot « papiers ». S'apercevant qu'on ne le comprenait pas, il se tourna vers la muraille avec un mouvement d'impatience découragée[2].

On a raconté que le lundi 27 février, à l'heure où le soleil se levait, un rayon de lumière pénétra dans la chambre, comme pour illuminer le visage du mourant. Quelqu'un ayant voulu glisser le rideau de la fenêtre, il s'y serait opposé en disant : « Laissez-le entrer, il vient me chercher[3]. » Telle aurait été sa dernière parole. Quelques instants après, comme on essayait de le soulever, il s'évanouit, et l'agonie commença. A neuf heures trente-trois minutes, il rendait le dernier soupir[4].

1. Procès-verbal.
2. Émile Forgues, *Notes et Souvenirs.*
3. E. Spuller, *Lamennais, ad finem.* On a raconté aussi que, dans cette même nuit, on vit, à un certain moment, une larme, une longue larme rouler sur la joue amaigrie du mourant. Est-il défendu d'espérer que cette larme aura pesé d'un grand poids dans la balance de la divine justice ?
4. Émile Forgues, *Notes et Souvenirs.* — M. Benoît-Champy, qui vit Lamennais quelques minutes seulement après sa mort fut frappé de l'expression de fermeté et d'énergie qui se lisait encore sur son visage. Ses traits furent conservés par la photographie, et l'on fit un moulage du masque et de la main.

Sa mort, en raison des circonstances qui l'avaient accompagnée et qui devaient la suivre, fut saluée, en certains milieux, par des accents de triomphe; elle causa à l'Église de France une douleur profonde, à quelques-uns peut-être de tardifs et inutiles regrets. L'émotion fut néanmoins, à Paris et en France, moins vive qu'elle n'eût été quelques années plus tôt. Lamennais, réduit au silence, ne comptait plus dans le monde politique, et la démocratie, quoiqu'il eût tout sacrifié pour elle, l'avait déjà presque oublié.

La date de ses obsèques fut fixée hâtivement au mercredi 1er mars[1]. Dans la crainte d'une manifestation qu'on ne manquerait pas de tourner contre lui, le gouvernement avait fait donner des ordres par la police afin que la triste cérémonie fût clandestinement avancée d'une heure. Le jour donc naissait à peine lorsque le corbillard réservé aux plus pauvres s'arrêta devant la maison occupée par Lamennais. Son corps y fut déposé, comme il l'avait ordonné, sans aucun rite religieux; puis, au signal donné, l'humble char, derrière lequel la présence de quelques amis seulement avait été tolérée[2], se mit en route à travers la brume, escorté par la force publique. Un silence complet eût régné sans les vulgaires propos de cette foule matinale qui, en se rendant à son labeur quotidien, s'arrêtait pour regarder passer, curieuse plutôt qu'émue, cet étrange enterrement où ne

1. Et non au 29 février, comme Ange Blaize l'a écrit par erreur. Le 1er mars était, cette année-là, dans la liturgie catholique, le mercredi des Cendres.

2. Un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur s'était présenté, la veille, au domicile de Lamennais et avait déclaré à sa légataire qu'on ne permettrait pas à plus de cinq ou six personnes de suivre le convoi. — Benoît-Champy.

se voyait aucun prêtre et que beaucoup de policiers surveillaient. On se taisait néanmoins avec respect, dès que le nom de Lamennais était prononcé, et les têtes se découvraient, et des passants, en grand nombre, se joignaient au cortège qui alla toujours grossissant jusqu'au faubourg Saint-Antoine où il fut coupé brutalement par la police.

Deux escadrons de cavalerie gardaient les abords du cimetière du Père-Lachaise. A l'arrivée du convoi funèbre, les grilles s'ouvrirent pour le laisser passer et se refermèrent brusquement. Cette mesure provoqua d'énergiques protestations, des cris hostiles à la police et quelques bousculades. Suivi par dix personnes au plus, au rang desquelles le poète Béranger marchait péniblement, le cercueil fut dirigé vers une de ces longues tranchées où c'était, en ce temps-là, l'usage d'aligner, sans les séparer toujours par une couche de sable, les minces bières de sapin accordées par la charité publique à ceux qui mouraient indigents. Tel était le lieu de repos que, par fidélité à ses principes démocratiques ou par un amer dédain de tous les honneurs terrestres, Lamennais s'était choisi[1]. Son corps fut descendu au fond de ce trou béant qu'on appelait la fosse commune, et tout acheva de s'accomplir dans un silence lugubre. Le fossoyeur cependant demanda : « Faut-il mettre une croix ? » Auguste Barbet répondit : « Non. »

1. Il s'était promis, en des temps plus heureux, de reposer à la Chesnaie, sur le bord de cet étang où, depuis son enfance, il avait aimé à s'asseoir, plongé en d'interminables rêveries. Dans les lettres écrites aux dernières années de sa vie, après la ruine de ses premières espérances et de presque toutes ses affections, il se rencontre plusieurs fois des allusions à la résolution qu'il avait prise de se faire inhumer « dans la fosse commune ».

Au moment où les assistants allaient se retirer, n'osant pas même échanger entre eux une seule parole, on entendit une voix qui disait : « Ménagez le terrain et gardez une petite place pour un enfant, s'il nous en vient un[1]. »

1. M. Benoît-Champy.

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS DANS LES TROIS VOLUMES

A

Agout (Daniel Stern) (Mme d'), III, 180, 181, 402, 405.
Albani (le cardinal), II, 263, 279.
Albert, III, 409.
Alembert (d'), I, 50.
Allart (Hortense), III, 180.
Allioli, II, 324.
Alzon (Emmanuel d'), I, 366; II, 367, 400; III, 67.
Ambray (Emmanuel d'), II, 175.
Anfossi (le P.), I, 216.
Ankwitz (Comte), II, 276.
Ankwitz (Comtesse), II, 365.
Arago (François), III, 54, 242, 409, 420.
Artaud (le chevalier), I, 262, 265, 269; II, 13.
Astros (le cardinal d'), I, 33; II, 318, 364.
Aubert (le chanoine), I, 278.
Ault-Duménil (d'), II, 122, 212.
Azy (Denis Benoît d'), I, 160, 163, 189, 206, 273, 280; II, 155, 383; III, 55, 119, 153.

B

Baader, II, 122, 209, 323, 324.
Bailly de Surcy, II, 191.
Ballanche, III, 43.
Barbet (Auguste), III, 407, 412, 450, 451, 452, 453, 456, 457, 458, 462, 463, 466, 469, 474.
Barbey d'Aurevilly, III, 435.
Bartels, II, 122.
Barthe, II, 191.
Bastia (Frédéric), III, 406.
Baston (l'abbé), I, 205.
Bausset-Roquefort (Mgr de), I, 120.
Bayle, I, 49.
Beaufort (de), II, 175, 357.
Beautin (l'abbé), III, 43, 465.
Benoit-Champy, III, 163, 252, 430, 456, 465, 466, 472.
Béraldi (l'abbé), I, 217.
Béranger, II, 27, 257; III, 54, 163, 164, 168, 169, 177, 179, 201, 260, 380, 457, 467, 474.
Bernetti (le cardinal), I, 265, 267, 269; II, 12, 264, 273; III, 78.

Berryer, I, 247, 337, 338; III, 466.
Bertin, II, 344.
Berville, II, 221.
Blaize (Ange), I, 231; II, 405.
Blaize (Ange; neveu de Lamennais), II, 87; III, 242, 261.
Blaize (Augustine) (Mme Elie de Kertanguy), III, 148, 449, 458, 467, 468, 470.
Blanc (l'abbé), II, 76, 79.
Blanc (Louis), III, 39, 119, 409, 413.
Blanqui, III, 117.
Blois (Louis de), I, 64, 65, 275.
Boetie (de la), III, 114.
Boisserée, II, 209.
Bonald (de), I, 89, 134, 135, 154, 175, 177, 217, 232, 368; II, 175; III, 325.
Bonini (le P.), II, 295.
Bonnetty, I, 366.
Boré (Léon), I, 366.
Boré (Eugène), I, 366; II, 87, 297.
Bornet (l'abbé), II, 77.
Bouillerie (de la), II, 298.
Bourdier-Delpuis (R. P.), I, 40.
Bourges (Michel de), III, 118, 172, 174.
Boyer (l'abbé), I, 177, 217, 344, 347; II, 403.
Breil de Marzan (du), II, 87.
Bruté de Rémur (l'abbé), I, 40, 41, 62, 64, 65, 97, 116, 119; II, 300; III, 153, 154, 155, 156, 157.

C

Cabet, III, 39, 222.
Caffarelli (Mgr), I, 75, 96.
Cair (l'abbé), II, 175.
Campanella, III, 223.
Canova (le prince de), I, 217.
Carnè (Louis de), I, 366; II, 175.
Carnot, III, 117, 172, 450, 460, 470.
Caro, III, 436.
Carré, I, 10.
Carrel (Armand), III, 117.
Carron (l'abbé), I, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 110, 114, 115, 117, 124, 127, 128, 149, 207, 217.
Casimir-Périer, II, 107, 189, 262.
Castelbajac, I, 170.
Castille (Hippolyte), III, 403, 431.
Cavaignac, III, 422.
Cazalès (Edmond de), I, 366; II, 87, 175.
Champagny (Frantz de), I, 366; II, 175.
Charles X, I, 240; II, 25, 108, 113, 176, 220.
Chateaubriand, I, 1, 123, 152, 170, 240, 243; II, 56, 58, 220; III, 54, 89, 90, 130, 203, 253, 264, 380, 437, 448.
Chavin de Malan, II, 78.
Chocarne (le P.), II, 328.
Clauzel de Coussergues (l'abbé), I, 177, 346, 356.
Clauzel de Montals (Mgr de), I, 344, 345, 346.
Clermont-Tonnerre (le cardinal de), II, 11.
Clément, III, 200, 230.
Collin de la Bellière, III, 149.
Combalot (le P.), II, 75; III, 54, 121.
Comte (Auguste), I, 329; II, 137, 325; III, 117.
Coquereau (l'abbé), II, 77.
Corbières, I, 170, 175, 235, 243.
Coriolis d'Espinasse (Marquis de), II, 56, 346.
Cormenin (de), III, 414.
Cornélius, II, 209
Cornulier Lucinière (Mlle de),

I, 101, 150, 292; III, 57, 131, 171, 266.
Cottu (Baron), III, 170, 264.
Cottu (Baronne) (Mme de Lacan), I, 160, 165; III, 131, 261, 461, 462, 463.
Courier (Paul-Louis), II, 27.
Cousin (Victor), I, 196; II, 29; III, 249, 383.
Coux (de), II, 121, 183, 190, 191, 197, 201, 272, 320, 346; III, 18, 466, 470.
Crétineau-Joly, I, 265, 268.
Croy (le prince de), I, 286.

D

Daguerre, II, 122, 212.
Damiron, II, 29.
Dante, III, 437, 441.
Dancelle (l'abbé), III, 464.
David d'Angers, III, 258.
Decazes (Duc de), I, 158, 169, 234.
Delort (Baron), II, 186.
Deniel, II, 87.
Descartes, I, 196, 197.
Deschamps (Antony), II, 93, 220.
Dessoliaire (Jean), III, 392, 448.
Didier (Charles), III, 179, 182, 183.
Doellinger, II, 209, 324.
Doney (Mgr), I, 368.
Donnet (le cardinal), III, 263.
Dubois, II, 29.
Duchatel, II, 29.
Duclaux (l'abbé), I, 33.
Dudon (Paul), III, 121.
Dufaure, III, 414.
Dumas (Alexandre), II, 93; III, 172.
Duplessis de Grenédan, II, 175.
Dupont de l'Eure, III, 409.
Duprat (Pascal), III, 407.
Dupré (Jules), III, 407.
Duvergier de Hauranne, II, 29.

E

Emery (l'abbé), I, 33.
Enfantin, III, 222.
Engerrand (l'abbé), I, 34.
Ekstein (Baron d'), II, 122, 224; III, 43, 47.

F

Fabas (Théodore), III, 407.
Falloux (de), III, 404.
Faure (Eugène), III, 407.
Ferraz, II, 17.
Ferrari, III, 407.
Ferronnays (Albert de la), II, 276, 294; III, 103.
Ferronnays (de la), II, 264.
Feutrier (Mgr), II, 10.
Fiévée, I, 170.
Flocon, III, 409.
Foisset, I, 366; II, 51, 72, 366.
Forbin-Janson (Mgr de), II, 111.
Forgues (Emile), III, 449, 457, 460, 465, 471.
Fortoul (Hippolyte), III, 182.
Fourier (Charles), III, 222.
François II, III, 76.
Frayssinous (Mgr de), I, 137, 178, 242, 292, 307, 334; II, 267.
Furhmann (de), III, 81.

G

Garibaldi (Mgr), II, 346, 348.
Genoude, I, 170, 177, 275, 279; II, 50.
Géramb (Baron de), III, 199.
Gérard (Alexis), III, 426.
Gerbet (Mgr), I, 206, 217, 279, 290, 347, 362, 363, 364, 366, 367, 372, 373, 374; II, 69, 74, 80, 82, 90, 95, 97, 118, 119, 121, 212, 296, 351; III, 21.
Godin, II, 78.

Goerres (Joseph), II, 208, 323, 324.
Gorce (Pierre de la), III, 405.
Gourieff, III, 78.
Gournerie (de la), I, 366; II, 175.
Gousset (Mgr), I, 368.
Goyau (Georges), II, 209, 325.
Grégoire XVI, I, 225, 268; II, 264, 271, 284, 285, 287, 288, 313, 329, 331, 338, 340, 345, 346, 360, 368, 374, 379, 387, 398, 399; III, 2, 14, 68, 71, 76, 77, 82, 90, 127, 139, 442.
Grégoire (l'abbé), II, 187.
Grégorio (Cardinal di), II, 319; III, 81.
Guéranger (Dom), I, 92, 368.
Guérin (Maurice de), II, 87, 92, 96, 375, 404; III, 129.
Guillaume IV, III, 72.
Guillon (l'abbé), II, 187, 216.
Guizot, II, 29, 31, 34; III, 228, 236, 249, 251, 383, 400.

H

Haller (de), I, 369.
Harel du Tancrel, II, 118, 122.
Hartmann (Mme), III, 453.
Haussonville (d'), III, 92, 131, 181.
Havré et de Croy (Duc d'), II, 175.
Hegel, III, 321, 323.
Hercé (Mgr de), II, 77, 79, 80, 81.
Hermès (Docteur), III, 140.
Herpin, I, 277.
Hohenlohe (Maréchal de), II, 175.
Houet (l'abbé), I, 231; II, 78, 97.

J

Jallat (Docteur), III, 450, 456.
Janet (Paul), I, 138; III, 295.
Janvier (Me), II, 222, 223, 224, 320.
Jeanne (la), I, 227.
Jerningham (Lady), I, 99, 111.
Jouffroy, II, 29.
Jourdain (Sainte-Foi), (Eloi), II, 77, 82, 99; III, 129.

K

Kaminski (l'abbé), II, 87,
Karworvski (le nonce), III, 460.
Kertanguy (Elie de), II, 87, 297; III, 148.

L

Lac (Melchior du), I, 366.
Lacordaire (Henri), I, 369; II, 88, 91, 122, 190, 191, 196, 201, 212, 224, 255, 289, 291, 327, 328, 329, 330, 341, 344, 351; III, 47, 121, 143, 414.
Lamartine, II, 220; III, 39, 89, 409.
Lambruschini (le cardinal), I, 256; II, 13, 248, 273, 276, 390; III, 81.
La Mennais (Pierre-Louis-Robert), I, 3, 75.
La Mennais (Denis-François-Robert), I, 4.
La Mennais (Louis-Marie), I, 5.
La Mennais (Jean-Marie, l'abbé), I, 5, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 48, 61, 66, 77, 80, 81, 82, 88, 90, 102, 109, 117, 155, 250, 279, 373; II, 67, 69, 71, 74, 83, 287; III, 49, 52, 153, 158, 159, 468, 469.
La Mennais (Gratien-Claude), I, 5.
La Mennais (Marie-Joseph), I, 5.
Larochejacquelein (de), II, 175.
Lasagny, II, 12.
Latil (le cardinal de), II, 14, 111.

Latour-Maubourg (de), III, 39, 73, 80.
Laurentie, I, 350; II, 390; III, 42, 367.
Laurentie (l'abbé), II, 175.
Laurents (Joseph des), (évêque de Saint-Malo), I, 2.
Lauriston (Général), III, 80.
Lausmone (Comtesse de), I, 2.
Laveille (le P.), II, 78,
Lecanuet (le P.), II, 125, 287, 290, 316, 369.
Ledru-Rollin, III, 117, 409.
Le Groing de la Romagère (Mgr), III, 95.
Léon XII, I, 260, 261, 267, 268, 269, 270, 271, 272; II, 57.
Lerminier, II, 29; III, 40, 91, 120, 224.
Leroux (Pierre), III, 182, 222, 233, 419.
Lesquen (Mgr de), II, 374, 377, 379; III, 50, 51.
Lévy (Armand), III, 450, 460, 469.
Liszt, III, 46, 101, 174, 181.
Ligeret de Chazey, III, 425, 426, 432.
Longhaye (le P.), I, 209; II, 22.
Lorin (Pierre), I, 4.
Lorin (Gratienne), I, 5.
Louis XVIII, I, 173, 234, 240; II, 6, 220.
Louis-Philippe, II, 108, 187; III, 44, 72, 227, 245, 246, 247, 400, 402.
Lubomirska (Princesse), II, 276, 354.
Lützow, III, 74, 76.
Luzerne (le cardinal de la), I, 170.

M

Mac-Carthy, II, 52, 402; III, 67, 89.
Macchi (le cardinal), III, 81.
Macé de la Villéon, III, 149.
Madrolle, I, 275, 282.
Maistre (Joseph de), I, 123, 134, 135, 152, 171, 175, 209.
Manguin, III, 252.
Mannay (Mgr), II, 68.
Marast (Armand), III, 39, 414.
Maréchal (Christian), II, 93; III, 201.
Marie, III, 409.
Marion, I, 72, 231; III, 161, 397.
Marliani (Mme), III, 179, 180, 181.
Maron (Eugène), III, 407, 460.
Martignac (de), II, 8.
Martin de Noirlieu (l'abbé), II, 261, 369; III, 455, 456, 457, 459, 464.
Martin (Henri), III, 172, 182, 407, 450, 460, 469.
Mazénod (Mgr), II, 246, 259.
Mazzetti (le P.), I, 259; II, 316.
Mazzini (Joseph), III, 270.
Mazzio (Mgr), I, 256, 257.
Mérode (Comte de), II, 122.
Metternich (de), III, 73, 74, 75, 77, 80.
Micara (le cardinal), I, 123, 134, 135, 152, 171, 175, 209.
Michaud, III, 39.
Michelet, II, 220.
Mickiewicz, II, 364; III, 9.
Miollis (Mgr), II, 185.
Mirecourt (Eugène de), III, 132.
Mœhler, II, 209.
Molé (Comte), III, 228, 237.
Montaigne, III, 114.
Montalembert, I, 254; II, 95, 124, 183, 190, 191, 196, 198, 201, 212, 255, 291, 308, 317, 321, 322, 325, 328, 330, 341, 344, 352, 353, 354, 355, 385, 394, 405; III, 53, 57, 95, 102, 103, 121, 153, 161, 164.
Montalivet (de), II, 189.
Montanelli (Giuseppe), III, 450, 457, 460.

Montlosier (Comte de), I, 325.
Montmorency (de), II, 122.
Moorman (Henry), I, 111, 112, 167.
Morel (l'abbé) (Jules), II, 78.
Morus (Thomas), III, 223.
Morvonnais (Hippolyte de la), II, 87.
Moy (Ernest de), II, 209.

N

Napoléon Ier, I, 40, 45, 57, 74, 90, 102, 103.
Napoléon (Louis), III, 419, 425.
Nesselrode, III, 78.
Newman (le cardinal), III, 145,
Nicolas Ier, II, 206; III, 72.
Noailles (de), II, 175.
Noir (l'abbé), III, 118.

O

O'Connell, II, 124, 202.
Olivieri (le P.), I, 259; II, 274, 316; III, 67, 88, 89.
Ollivier (Emile), I, 301, 304, 308; II, 132; III, 47, 114, 431, 438.
O'Mahony, I, 170, 302, 347, 369; II, 376.
Orioli (le cardinal), I, 216, 259; II, 275, 346.
Ortigues (Joseph d'), II, 122; III, 449, 450, 451, 453, 454, 456, 457, 460, 462, 465.
Ostrowski, III, 407.
Oudinot (Général), III, 80.
Owen (Robert), III, 222.

P

Pacca (le cardinal), II, 280, 330, 334, 337, 346, 391; III, 81.
Parisis (Mgr de), I, 302.
Pascal, I, 145.
Pasquier (le chancelier), I, 326; III, 118.
Peigné (Marie), I, 8; II, 101; III, 2, 161.
Pélissier (Charles), III, 353, 355.
Pelletan (Eugène), II, 287.
Perrin (Charles), III, 64, 91.
Persil, II, 197.
Peyrat (Napoléon), III, 169, 201, 202.
Phillips (George), II, 209.
Picot, I, 89, 152; II, 185; III, 47.
Pie VIII, II, 57.
Pie IX, III, 375, 376.
Pins (Mgr de), II, 184, 247.
Pitot (Charles), I, 18.
Plater, II, 385.
Poiloup, I, 131,
Polidori (le cardinal), II, 321; III, 81, 82.
Polignac (de), II, 116.
Potter (de), II, 122, 203, 378.
Pressigny (Mgr Courtois de), dernier évêque de Saint-Malo, I, 13, 31, 32, 33, 58.
Proudon, III, 419.
Provostaye (Frédéric de la), II, 87, 297.
Puyol (Mgr), I, 277, 281; III, 421.

Q

Quélen (Mgr de), II, 53, 55, 111, 383, 389, 403; III, 64, 65, 71, 160.
Quérard, II, 35.
Querret, I, 58, 96.
Quris, II, 87.

R

Rampal (Benjamin), III, 407.
Raspail, III, 117.
Rastoul, II, 228.
Récamier (Mme), III, 170.
Rémusat (de), II, 29.
Renan (Ernest), I, 61; III, 7, 128.

Renduel (Eugène), III, 34.
Reynaud (Jean), III, 172.
Ricard (Mgr), I, 8; II, 243, 258.
Riccini (Comtesse), III, 75.
Richard (David), III, 101.
Rigny (de), III, 79.
Rio, I, 254; II, 276, 281, 323, 326, 330, 339, 341, 385; III, 232.
Robert (Cyprien), II, 87.
Robinet, I, 9.
Rohan (le cardinal de), II, 111, 252, 265, 267, 287, 288.
Rohrbacher (l'abbé), I, 206, 217, 347, 368, 373; II, 69, 77, 79, 82, 121; III, 49, 51, 466.
Rostan (Docteur), III, 450, 467.
Roussel (le P.), II, 78, 97.
Rousseau (Jean-Jacques), I, 49, 131; III, 360, 365.
Royer-Collard, III, 38, 237, 248.
Rozaven (le P.), I, 216, 354; II, 224; III, 121.
Rzewuski (Comte), II, 276, 358.

S

Saint-Aulaire (de), II, 262.
Sainte-Beuve, I, 24; II, 29, 93, 94, 404; III, 7, 14, 55, 60, 166, 167, 274.
Saint-Marc Girardin, III, 168.
Sala (le cardinal), III, 81.
Salinis (l'abbé de), I, 121, 206, 362, 363, 365, 366, 367, 370, 372; II, 74, 82, 89, 174.
Sambucy (l'abbé de), I, 215, 241.
Sand (George), I, 64; III, 101, 131, 172, 174, 176, 177, 178, 180, 181, 218, 389.
Saudrais (Robert des), I, 2, 4, 10, 12, 27, 41, 155.
Saudrais (Mme des), I, 6.
Scheffer (Ary), I, 267; III, 259.
Schelling, II, 325, 326, 340.
Scorbiac (l'abbé de), I, 365; II, 82.
Séché (Léon), III, 181.
Senfft-Pilsach (Comte de), I, 250, 357; III, 151.
Senfft-Pilsach (Comtesse de), I, 271; II, 91, 253, 300, 302; III, 131, 150.
Sibour (Mgr), III, 54, 465.
Skrzynecki, III, 56.
Solms (Princesse de), III, 259.
Somaglia (le cardinal), I, 265.
Soult (Maréchal), III, 73.
Spuller, I, 51, 56; II, 54; III, 458, 472.
Swetchine (Mme), I, 354; III, 48.
Sydow (de), III, 77.

T

Tabaraud (l'abbé), I, 91.
Tallenay (de), III, 73, 79, 80.
Teysseyrre (l'abbé), I, 40, 41, 89, 115, 116, 117, 119, 120, 127, 128, 129, 130, 166; III, 128.
Thiers, III, 228, 236, 243, 249, 383, 419.
Thureau-Dangin (Paul), II, 264; III, 145, 229.
Tocqueville (de), III, 69, 414.
Trélat, III, 118.
Trémereuc (Mlle de), I, 101, 150; II, 102.

U

Ulloa (le général), III, 460.

V

Vaux (Mme de), III, 131, 156, 465.
Ventura (le P.), I, 217, 259; II, 227, 229, 230, 231, 261, 275, 294, 357, 367; III, 37, 88, 89, 376, 455, 456, 457, 459, 464.
Véry, III, 407.
Veuillot (Louis), III, 464.
Victor Hugo, II, 93, 94, 220, 344.

Vielle (l'abbé), I, 14, 32, 33, 34, 59.
Vigny (Alfred de), II, 93, 220.
Villèle (de), I, 170, 175, 235, 238, 241, 243, 262; II, 2, 3, 222; III, 203.
Villemain (la), I, 6, 14.
Villemain, III, 4.
Villiaumé, III, 403, 407.
Villiers (Mlle de), I, 101, 150.
Vitet, II, 29.
Vitrolles (Baron de), I, 38, 123, 170, 174, 229, 232, 235, 247; II, 16, 348; III, 151, 171, 455, 456, 457, 460, 462.
Vitrolles (Amélie de), I, 79, 232; II, 64.
Voltaire, I, 49, 50.
Vuarin (l'abbé), I, 253, 256; II, 248, 287.
Vivien, III, 414.

W

Waille, II, 212.
Wallon, III, 406.
Weld (le cardinal), I, 150.
Windischmann, II, 209.
Wiseman (le cardinal), I, 258, 270; II, 100.

Y

Yémeniz (Mme), III, 131, 266, 435.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER. — *Paroles d'un Croyant* 1
CHAPITRE II. — Le jugement de l'opinion 34
CHAPITRE III. — Le jugement de Rome 63
CHAPITRE IV. — Dans la retraite. — *Préface des Troisièmes Mélanges*. 93
CHAPITRE V. — La défection. — *Affaires de Rome*. — *Discussions critiques* 116
CHAPITRE VI. — Dernier séjour à la Chesnaie 147
CHAPITRE VII. — Entre Béranger et George Sand. — *Politique à l'usage du peuple* 163
CHAPITRE VIII. — Un catéchisme socialiste. — *Le Livre du Peuple* 195
CHAPITRE IX. — En cour d'assises. — *L'Esclavage moderne*. — *Le Pays et le Gouvernement* 227
CHAPITRE X. — Un an à Sainte-Pélagie. — *Une Voix de Prison*. — *Du Passé et de l'Avenir du peuple*. 259
CHAPITRE XI. — Opinions philosophiques. — *Esquisse d'une Philosophie* 287
CHAPITRE XII. — Opinions esthétiques. — *Esquisse d'une Philosophie*. 318
CHAPITRE XIII. — Opinions religieuses. — *De la Religion*. — *De la Société première et de ses Lois* 353
CHAPITRE XIV. — Opinions sociales. — *Amchaspands et Darvands*. — *Les Évangiles*. 378
CHAPITRE XV. — Représentant du peuple 402
CHAPITRE XVI. — Dernière œuvre. — *Introduction à la Divine Comédie* 427
CHAPITRE XVII. — La fin. 447

3294. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET Cie

Universitas
BIBLIOTHECA

879 4

3 121

CE BQ 7074
.L18Z577 1905 VCC3
COO BOUTARD, CHA LAMENNAIS, S
ACC# 1028868

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

13 FEV. 1998

12 MARS 1998

a39003 000240183b
~~BQ 7074 .L18Z577 1905~~
V3
BOUTARD, CHARLES.
LAMENNAIS, SA VIE ET S

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 07 24 03 1